

La nécropole gallo-romaine
des « Charmes d'Amont »
à Tavaux (Jura)

La nécropole gallo-romaine des « Charmes d'Amont » à Tavaux (Jura)

sous la direction de
Gérald BARBET, Lydie JOAN et Marie-José ANCEL



éditions monique mergoil
montagnac
2013

Tous droits réservés
©2013



Diffusion, vente par correspondance :

Éditions Monique Mergoïl
12, rue des Moulins
F- 34530 Montagnac

Tél/fax : 04 67 24 14 39 - portable : 06 73 87 13 91
e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN :

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)
sans l'autorisation expresse des Éditions Monique Mergoïl.

Texte : auteurs
Saisie : Pierre Viellet
Illustrations : Pierre Viellet, Stéphane Dubois, Gilles Wawrzyniak
Maquette couverture : Éditions Monique Mergoïl
Impression numérique :

Collaboration scientifique

Gérald BARBET

Archéologue responsable des opérations archéologiques de Tavaux. Co-directeur de la publication.
Associé à l'UMR 6285 ARTeHIS

Lydie JOAN

Docteur en Archéologie, archéologue à l'INRAP. Co-directeur de la publication

Marie-José ANCEL

Docteur en Archéologie (Université de Lyon II)

Nathalie BAILLS-TALBI

Docteur en Archéologie (Université de Paris I)

Hélène BARRAND-EMAM

Doctorante en Archéologie à l'Université de Lyon II, archéo-anthropologue (Antéa-Archéologie).

Alain DEYBER

Docteur d'Etat en archéologie, administrateur civil ENA.

Stéphane DUBOIS

Archéologue à l'INRAP.
DAO et cartographie.

Vianney FOREST

Docteur vétérinaire, archéozoologue à l'INRAP (UMR 8555).

Philippe GANDEL

Professeur d'histoire, archéologue associé à l'UMR 5594 ARTeHIS.

Claude GRAPIN

Conservateur en chef du Patrimoine, Mission Alésia, Conseil Général de la Côte-d'Or.

Hélène GUIRAUD

Professeur à l'Université de Toulouse-le-Mirail.

Sylviane HUMBERT

Céramologue à l'INRAP.

Patrice NOWICKI

Archéologue à l'INRAP.

Émilien PARDON

Titulaire d'un mastère en Archéologie numismatique de l'Université de Bourgogne.

Élisabeth RABEISEN

Ingénieur en Archéologie à l'Université de Bourgogne, membre titulaire de l'UMR 5594 ARTeHIS.

Patrick ROSENTHAL

Maître de Conférences, Laboratoire Chrono-Environnement à l'Université de Franche-Comté (CNRS)-UMR 6249.

Gilles WAWRZYNIAK

Dessinateur, Collaborateur de recherche.

Abréviations

AFEAF	Association pour l'étude de l'Âge du Fer	Reuves	
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières	<i>AC</i>	<i>L'Antiquité Classique</i>
CIRA	Commission interrégionale de la recherche archéologique	<i>ALUB</i>	<i>Annales littéraires de l'université de Besançon (=Franche-Comté)</i>
CRA	Centre de recherches archéologiques	<i>BRGK</i>	<i>Berichte der Römische Germanischen Kommission</i>
CNRS	Centre national de la recherche scientifique	<i>BSFN</i>	<i>Bulletin de la Société française de Numismatique</i>
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques	<i>CAG</i>	<i>Carte archéologique de la Gaule</i>
CERGR	Centre d'études et de recherches gallo-romaines	<i>DAF</i>	<i>Documents d'Archéologie française</i>
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles	<i>DARA</i>	<i>Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne</i>
EFR	École Française de Rome	<i>MSED</i>	<i>Mémoires de la Société d'émulation du Doubs</i>
ENS	École normale supérieure	<i>MSEJ</i>	<i>Mémoires de la Société d'émulation du Jura</i>
GAAF	Groupement d'anthropologie et d'archéologie funéraire	<i>RA</i>	<i>Revue archéologique</i>
IFAO	Institut français d'Archéologie orientale	<i>RAC</i>	<i>Revue archéologique du Centre de la France</i>
IGN	Institut géographique national	<i>RAE</i>	<i>Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est</i>
INRAP	Institut national de recherches archéologiques préventives	<i>RAN</i>	<i>Revue archéologique de Narbonnaise</i>
SFECAG	Société française d'études de la céramique antique en Gaule	<i>RCRF</i>	<i>Rei Cretariae Romanae Fautores</i>
SRA	Service régional de l'Archéologie	<i>DFS</i>	Document final de synthèse
		<i>RFO</i>	Rapport final d'opération

Remerciements

Les fouilles de la Nécropole I de Tavaux, au lieu dit « Les Charmes d'Amont » ont pu être entreprises grâce à la bienveillance des services administratifs de la mairie de Tavaux et de Monsieur le Maire, Jean-Michel Daubigny, en particulier. Les sondages effectués sur le site de la Nécropole II, située au lieu-dit « les Terres Saint-Gervais » ont été réalisés grâce à l'autorisation du propriétaire, Monsieur Serge Poiffaut. Nous leur savons gré d'avoir mis à notre disposition leurs terrains pendant toute la durée des fouilles archéologiques.

Nous remercions le Ministère de la Culture (DRAC de Franche-Comté), le Conseil Régional de Franche-Comté, le Conseil Général du Jura, la ville de Tavaux et l'Association FORTIS pour leurs aides financières et matérielles, sans lesquelles ces travaux de recherches et cette publication n'auraient pas été réalisés.

Nous avons contracté une large dette de reconnaissance envers les vingt-sept chercheurs bénévoles de l'association FORTIS, pour la majorité, étudiants en archéologie et en anthropologie, qui se sont succédés sur ces chantiers.

Nous tenons à remercier Monsieur Gilles Wawrzyniak, inventeur du site des "Terres Saint-Gervais" dont les observations et prospections pédestres méthodiques pendant plus de trente années ont apporté des renseignements essentiels à la réalisation de la présente étude.

Nous tenons à remercier Mesdames Claire Jounin, collaboratrice, et Marie-Hélène Chenevoy, responsable de la « Carte archéologique », pour tous les renseignements et pour toute l'aide qu'elles nous ont apportés.

Nous remercions particulièrement Messieurs Christophe Cupillard, ingénieur, Hervé Laurent, conservateur en chef, Bruno Bréart, Jean-François Piningre et Madame Marie-Agnès Gaidon-Bunel, conservateurs régionaux au Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté, pour leur soutien et pour avoir délivré les autorisations administratives nécessaires afin d'effectuer ces recherches. Merci également à Messieurs Alain Ferdière, professeur honoraire d'archéologie à l'Université de Tours, Michel Feugère, chargé de recherches au CNRS, Michel Reddé, directeur de recherches à l'École des Hautes Études et à Madame Jocelyne Nelis-Clément, chargée de recherches au CNRS, pour leurs précieux conseils.

Nous remercions tous les auteurs qui ont participé à l'élaboration et à la rédaction de cet ouvrage, sans oublier les chercheurs de l'INRAP qui n'ont pas hésité à collaborer et à nous apporter d'importants renseignements complémentaires issus de leurs propres recherches.

Nous remercions Monsieur Daniel Russo, Directeur de l'UMR 5594 ARTeHIS, Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés, pour avoir accepté de nous associer à son équipe de chercheurs.

Notre profonde reconnaissance et nos remerciements vont également aux membres de la CIRA qui nous ont apporté leur confiance en validant le bien-fondé de nos recherches.

Nous dédions cet ouvrage à toutes ces personnes, en hommage à leur aide, à leur soutien et à la confiance qu'ils nous ont tous témoignés.

Sommaire

Collaboration scientifique : liste des auteurs : p. 5
Liste des abréviations : p. 7
Remerciements : p. 8
Sommaire : p. 9-10
Introduction : p. 11-12
Carte de la cité des séquanés : p. 13
Carte géologique : p. 14
Carte du Finage : p. 15
Cartes générales des sites au haut-empire : p. 16-18
Carte des sites à la période Julio-Claudienne : p. 19
Plan de situation de la nécropole : p. 20
Plan de la nécropole I : p. 21-22

Chapitre I

Situation géologique et archéologique : p. 23

- A) Contexte hydrogéologique : p. 24
- B) État des recherches sur l'implantation gallo-romaine dans La région du Finage dolois. : p. 25-30
- C) État des connaissances sur les nécropoles antiques dans Le secteur du finage : p. 31-33

Chapitre II

La nécropole I «*Les Charmes d'Amont*» : p. 35

- Une structure militaire moderne : p. 36-37
- L'enceinte : p. 36-37
- Le puits : p. 38-39
- Etude des pièces de harnachement du puits : p. 40-42
- L'enceinte : p. 42-43
- L'espace de circulation : p. 43
- Un petit mausolée : p. 43
- Des soubassements de stèles : p. 45-46

Chapitre III

Catalogue des structures funéraires : p. 47

A) – Les tombes à crémations :

- La tombe S 1 : p. 48-53
- La tombe S 2 : p. 53-55
- La tombe S 3 : p. 55-58
- La tombe S 4 : p. 58-59
- La tombe S 5 : p. 59-61
- La tombe S 6 et S7 : p. 61-63
- La tombe S 8 : p. 63-65
- La tombe S 9 : p. 66-68
- La tombe S 10 : p. 69-70
- La tombe S 11 : p. 70-71
- La tombe S 12 : p. 71-74
- La tombe S 13 : p. 74-78
- La tombe S 14 : p. 78
- La tombe S 15 à S 19 : p. 78-81
- La tombe S 20 : p. 81-83
- La tombe S 21 : p. 83
- La tombe S 22 : p. 83-84
- La tombe S 23 : p. 85-87
- La tombe S 24 : p. 87-88
- La tombe S 25 : p. 88-89

B) – Les tombes de périnataux à inhumations :

- Les tombes sur *imbrex* n° 1 à 9 : p. 90
- Les tombes sur *imbrex* n° 10 à 21 : p. 91
- La tombe sur *imbrex* n° 22 : p. 91-94
- Les tombes sur *imbrex* n° 23 à 33 : p. 95
- Les tombes sur *imbrex* n° 34 à 43 : p. 96
- Les tombes sur *imbrex* n° 44 à 55 : p. 97
- Les tombes sur *imbrex* n° 56 à 62 : p. 98

Chapitre IV

Etudes et analyses : p. 99

A) Études archéo-anthropologiques des structures liées à la crémation.

- 1) Méthodologie : p. 100.
 - 2) Résultats ostéologiques : p. 102-105
 - 3) Les gestes funéraires : p. 105-108
- Conclusion : p. 108

B) Etude archéozoologique de structures à crémation

- Méthode d'étude : p. 110
- Les ovicaprins : p. 110
- Les Porcins : p. 111
- Les bovins : p. 111
- Les lagomorphes : p. 111
- Les taupes : p. 111
- Les oiseaux : p. 111
- Les indéterminés : p. 111
- Les associations d'organes squelettiques au sein des structures : p. 111-113
- Interprétations des restes : p. 113
- Comparaison générale simplifiée : p. 116
- Conclusion : p. 116

C) Le mobilier céramique

- Les vases ossuaires : p. 117
- Les couvertures de vases ossuaires : p. 117
- Vaisselle de banquet funéraire et contenant d'offrandes primaires déposées sur le bûcher : p. 117
- Les productions céramiques : p. 118-119
- Le vaisselier funéraire : p. 119
- La chronologie : p. 119

D) Etude de la verrerie : p. 123-125

E) Etude numismatique : p. 126

F) Etude de l'équipement militaire de la tombe 13 : p. 127

- Pointe d'enseigne : p. 127
- Umbo de bouclier : p. 127
- Gladius* courbe et éléments de fourreau : p. 127
- Bouterolle de *Gladius* ou d'épée : p. 127
- Conclusion : p. 130

Chapitre V

Études complémentaires et comparaisons

1) Les prospections et les découvertes d'équipement militaire : p. 132

A) Le mobilier de la nécropole II de Tavaux « Les Terres Saint-Gervais » : p. 133

B)-Les prospections : p. 135

Balles de frondes : p. 137

Boulets d'artillerie : p. 137

Pointes d'enseigne de bénéficiaire ? : p. 137

2) Les armes romaines et les éléments de coutellerie en fer : p. 140

Éléments de glaives : p. 140

Fers de pila : p. 140-144

Fer de javelot : p. 142

Pointes de flèches : p. 143

Éléments d'enseigne p. 44-145

3) Autres objets en fer liés à la marche et au campement

Les piquets de tentes : p. 146

Les clous de *caligae* : p. 147

4) Le mobilier en alliage cuivreux

Remarques préliminaires : p. 148,149

Armement défensif, équipement du soldat – I^{er} siècle après J.-C. : p. 150

Harnachement de cheval monté ou de cheval de trait –I^{er} siècle après J.-C. : p. 150-155

Armement défensif, équipement du soldat –Fin II^e et III^e siècles après J.-C. : p. 155

Garnitures de harnais II^e et III^e siècles après J.-C. : p. 156-163

Équipement du char et de l'attelage : p. 163-168

Boîtes à sceaux : p. 169-170

5) Les intailles : p. 171-173

Chapitre VI

Synthèses, hypothèses et conclusions : p. 177

La nécropole I « Charmes d'Amont » : p. 177-179

Les voies de communication : p. 179-180

L'organisation et l'occupation des campagnes : p. 180-181

Les parcelles : p. 181

Les établissements ruraux du finage au Haut Empire p. 182-183

Tavaux, une agglomération secondaire ? p. 183-184

Une multiplication de nécropoles ? : p. 184

Une colonie sur le finage ? : p. 184

Une présence militaire sur la plaine du finage ? : p. 185

S'agit-il d'un *bénéficiarius* ? : p. 186

Les *militaria* du Finage : origines, localisation et hypothèses : p. 188-189

5) Les pratiques funéraires : p. 189

A) Les concentrations de matériel : p. 189

B) Les sépultures secondaires à crémation : p. 193

a) Les modes de dépôt des os : p. 193

b) Aspect général de la tombe : p. 195

c) Les défunts : p. 198

d) La gestion des vestiges osseux : p. 198

e) Les offrandes : p. 199

C) Les structures funéraires sans os humains : p. 200

a) Les « sépultures » d'animaux : p. 200

b) Les dépôts de mobilier : p. 201

B)- Les *imbrices* : des sépultures d'enfants ? :

Conservation du corps : p. 203

Age au décès des individus inhumés dans les *imbrices* : p. 203-204

Différents dispositifs : p. 204

Les *imbrices* : un mode de dépôt destiné aux sépultures d'enfants : p. 204-205

Localisation des sépultures : p. 205

Le mobilier funéraire : p. 206

Synthèse et conclusion générale p. 211

Bibliographie générale : p. 213

Introduction

Gérald Barbet

Lorsque dans son «*Commentarii de Bello Gallico*», Jules César décrit la Séquanie, il indique en parlant de *Vesontio*, sa capitale «*qu'elle possède en très grande abondance tout ce qui est nécessaire pour faire la guerre*». Il note entre autres, que «*les terres des Séquanes sont les plus fertiles de toute la Gaule*» (César, livres I-IV). Il semble convenu que les «*terres fertiles*» dont il est question dans l'ouvrage comprennent celles que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de «Finage» et qui sont situées entre l'actuelle ville de Dole et celle de Verdun-sur-le Doubs, là où le Doubs se jette dans la Saône, rivière qui, à l'ouest de la plaine, sert de frontière avec le peuple Lingon. La partie est du Finage étant séparée du reste de la Séquanie par le Doubs, ces deux rivières étant utilisées pour la navigation des denrées et marchandises dans l'Antiquité.

Terrain de prédilection des érudits locaux puis des archéologues depuis le XVIII^e siècle, la plaine du Finage a fait l'objet d'un grand nombre de recherches archéologiques et générées de nombreux ouvrages parfois contradictoires, mettant entre autres en évidence l'existence de parcelles dont une partie de la trame remonterait à l'Antiquité. Un important travail de prospection et un certain nombre de fouilles récentes effectuées en particulier par l'INRAP dans le cadre de travaux préventifs liés à l'aménagement de grandes zones industrielles et commerciales, viennent étayer les observations des premiers chercheurs. Celles de J. Perreciot et J. Normand en 1744, puis de D. Monnier ou encore J. Feuvrier au début des années 1900, qui cherchèrent à identifier la ville de Tavaux comme l'*Admagetobriga* des «*Commentaires*» de César. Aujourd'hui, uniquement pour l'Antiquité, plus d'une centaine de sites, datant de la période gallo-romaine et du seul Haut-Empire sont répertoriés par la carte archéologique dans le secteur du Finage, traversé du nord au sud par une grande voie antique reliant Besançon à Chalon-sur-Saône, voie que nous savons aujourd'hui avoir existé avant la fin de l'indépendance gauloise.

Si parmi les nombreux sites gallo-romains identifiés on trouve une majorité de *villae* et de bâtiments plus modestes ayant probablement des fonctions agricoles, rien n'est véritablement surprenant quand on connaît la nature du terrain d'une extrême fertilité, composée d'alluvions issues des deux rivières. Aujourd'hui encore la culture des céréales utilise la quasi-totalité de la surface de la plaine.

L'important travail de prospection pédestre qui y a été effectué depuis une trentaine d'années nous permet aujourd'hui de proposer des datations pour la plupart de ces habitats ruraux.

Il en ressort que seulement six grands domaines fonctionnent au début du I^{er} siècle après J.-C.

Ce n'est qu'à partir du II^e siècle après J.-C. et plus

particulièrement dans sa deuxième moitié qu'apparaissent de petites entités suite à un morcellement de la propriété, constaté également dans d'autres régions qui pourrait être le fruit de successions et de partages, voire de ventes.

Cette publication présente les résultats archéologiques issus des constatations effectuées dans le cadre de la fouille quasi-exhaustive de la nécropole des «*Charmes d'Amont*» de Tavaux. Elle prend également en compte toutes les recherches effectuées ces vingt dernières années dans le cadre des grands travaux d'archéologie préventive par les chercheurs de l'AFAN puis de l'INRAP, ainsi que l'important travail que nous avons réalisé sur les collections de mobilier archéologique récoltées sur le terrain après plusieurs décennies par les différents prospecteurs pédestres.

En effet, l'étude du terroir se renouvelle et les grands travaux relatifs à l'implantation de grandes surfaces industrielles doivent faire reconsidérer, au moins pour ce secteur, les conclusions des travaux sur les parcelles publiés jusqu'ici. La réalité archéologique issue des recherches sur le terrain ne correspond pas à l'hypothèse de l'existence d'un parcellaire tiré de l'examen de cartes topographiques et de photographies aériennes. En effet, le secteur fut aménagé en bocage pendant une longue période, celle-ci ne prendra fin qu'avec la mise en place relativement récente d'un remembrement global qui générera l'arasement quasi total des fossés de drainages et des haies laissant ainsi sur les sols des traces indélébiles souvent interprétées à tort comme des fossés de parcelles antiques.

La fouille de la nécropole I de Tavaux au lieu-dit «*Les Charmes d'Amont*», a pour origine une opération d'évaluation menée par l'INRAP en 2002 (O. Simonin) à laquelle succédera une fouille archéologique programmée qui nous sera alors confiée. Cette fouille a porté sur un site funéraire gallo-romain, localisé en bordure de la grande voie antique Besançon – Chalon-sur-Saône et supplantée aujourd'hui par la N 73.

Les recherches ont révélé une nécropole de type familial d'une surface de 1888 m² entourée d'un mur d'enceinte et comprenant vingt-cinq sépultures à crémation, ainsi que soixante-deux inhumations déposées dans des tuiles *imbres* et considérées comme des tombes de périnataux. Dans un espace défini par un fossé, une tombe fondatrice datée d'entre l'année 40 et l'année 60 après J.-C. a été mise au jour. Cette sépulture qui n'est pas sans rappeler les tombes aristocratiques de la période de la Tène finale contenait un ensemble de mobilier militaire dont une pointe d'enseigne. L'étude globale de la tombe permet de constater qu'il pourrait s'agir de la sépulture d'un légionnaire, porte-enseigne ou plutôt de celle d'un *bénéficiaire*, probablement vétérans de l'armée romaine. La situation et le contexte funéraire, précisément au

centre d'une nécropole familiale, pourrait indiquer sa position de chef de famille, probablement devenu ou redevenu propriétaire de terres faisant partie d'un domaine agricole de type *villa*. Il n'est pas non plus exclu qu'il ait été nommé là en tant qu'administrateur, procureur voire métayer ?

Les différentes campagnes de fouilles et de prospections, ainsi que les découvertes anciennes ont démontré que plusieurs autres nécropoles sont également situées en bordure de cette même voie. En effet, en marge de cette opération archéologique, nos travaux de prospections, ont reconnu, l'existence de deux autres nouvelles

nécropoles, sur la même commune et là aussi, en bordure de la même voie, Un matériel funéraire assez abondant a été relevé. Il possède des caractéristiques très proches du mobilier mis au jour lors de la fouille de la nécropole des «*Charmes d'Amont*» et nous permettra d'étayer certaines hypothèses, de faire des parallèles et d'effectuer des comparaisons.

Concernant l'étude de la nécropole I, sujet de cette publication, il convient de noter que nous avons privilégié l'étude des structures et que seul le matériel significatif a été étudié en détail. Certains objets du mobilier ont parfois été simplement signalés par un dessin ou par une légende.

N° de Site	Commune	Lieu-Dit	Type de site	Occupation
N1	Tavaux	Les Charmes d'Amont	Nécropole	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
N2	Tavaux	Les Terres St Gervais	Nécropole	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
4	Tavaux	Les Noues Cités	Habitats	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
5	Tavaux	Les Sarrazins	Villa	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
1	Tavaux	Les Bouteilles	Habitats	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
N4	Tavaux	Cimetière	Nécropole	III ^e /VI ^e siècles après J.-C.
N3	Champdivers	Les Saives	Nécropole	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
8	Champdivers	Navarosse	Villa ?	II ^e -III ^e siècles après J.-C.
2	Molay	Les Hautes Corvées	Villa	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
6	Molay	Village Moderne	Villa	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
3	Damparis	Les Joncs	Villa	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
9	Saint Aubin	Le Mazeret	Villa ?	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
7	Saint Aubin	Les Prés Commarins	Mantione ?	Début du I ^{er} siècle au milieu du II ^e siècle après J.-C.
10	Saint Aubin	Le Fragnot	Villa	II ^e -III ^e siècles après J.-C.
11	Saint Aubin	Le Château	Habitats	II ^e -III ^e siècles après J.-C.
12	Choisey	Les Nébies	Villa	II ^e -III ^e siècles après J.-C.
13	Peseux	Meurtdefaim	Habitats	Des flaviens aux sévères
14	Moussières	Chemin de chemin	Villa	I ^{er} siècle après J.-C.
15	Choisey	Parthey	Villa	II ^e -IV ^e siècles après J.-C.
N5	Peseux	Le Petit Bois De Rans	Nécropole familiale	II ^e -III ^e siècles après J.-C.
N6	Damparis	Les Grands Prés	Nécropole familiale	II ^e -III ^e siècles après J.-C.
N7	Choisey	Bonrepos	Nécropole familiale	III ^e -IV ^e siècles après J.-C.

Fig. 1 – Les sites concernés par notre étude.

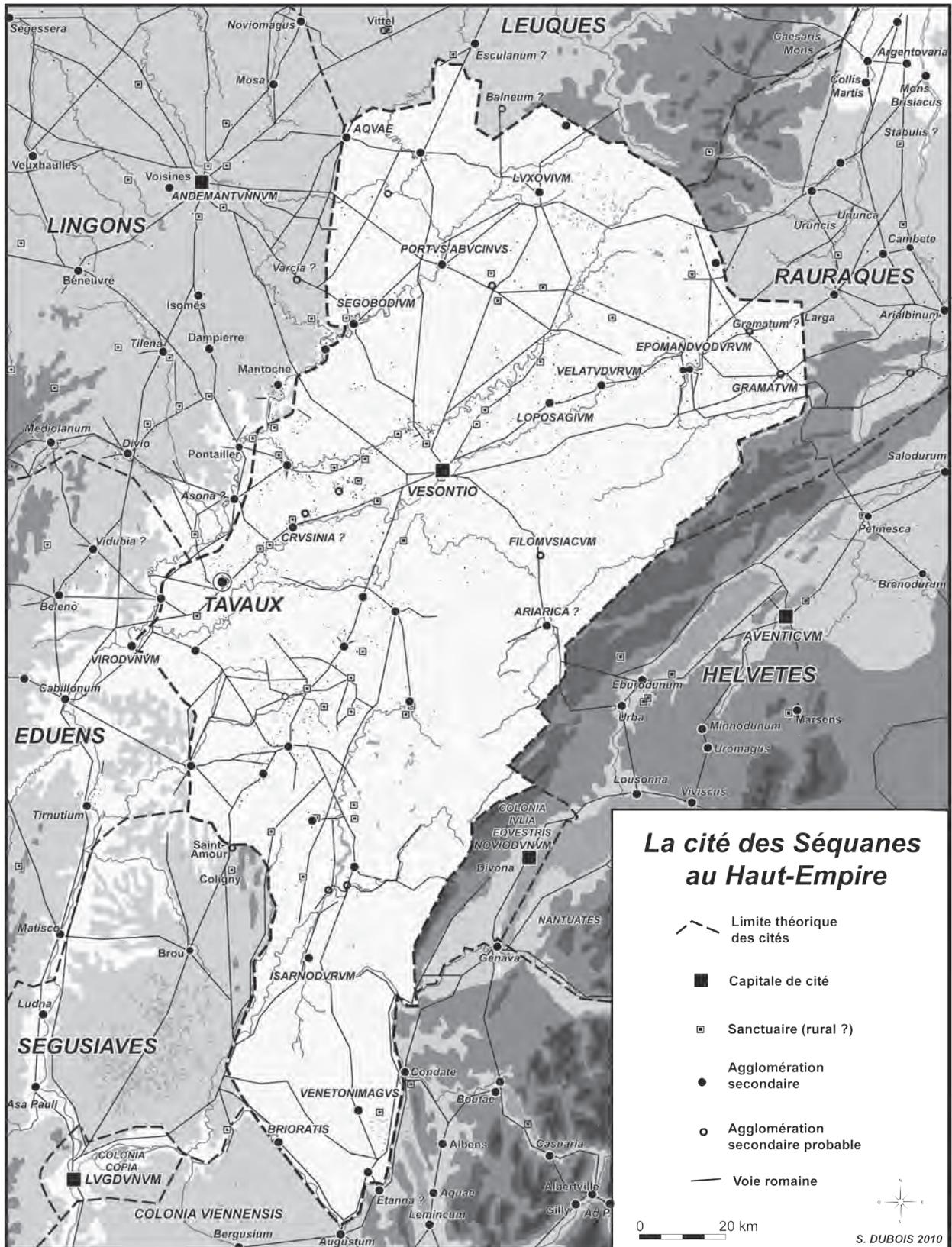


Fig. 2 – La cité des Séquanes au Haut-Empire

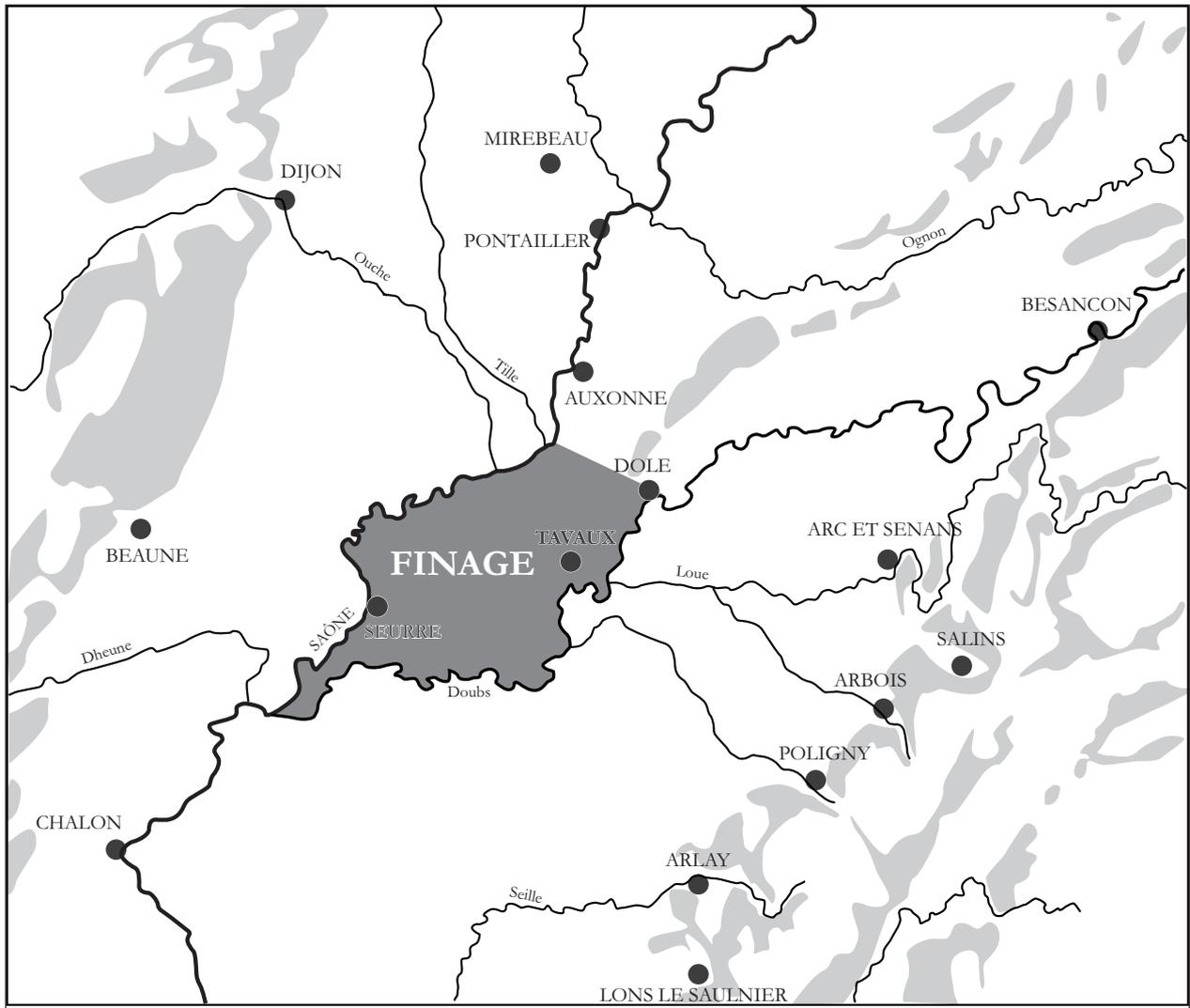


Fig. 4 – Situation géographique du Finage dans les plaines de la Saône.

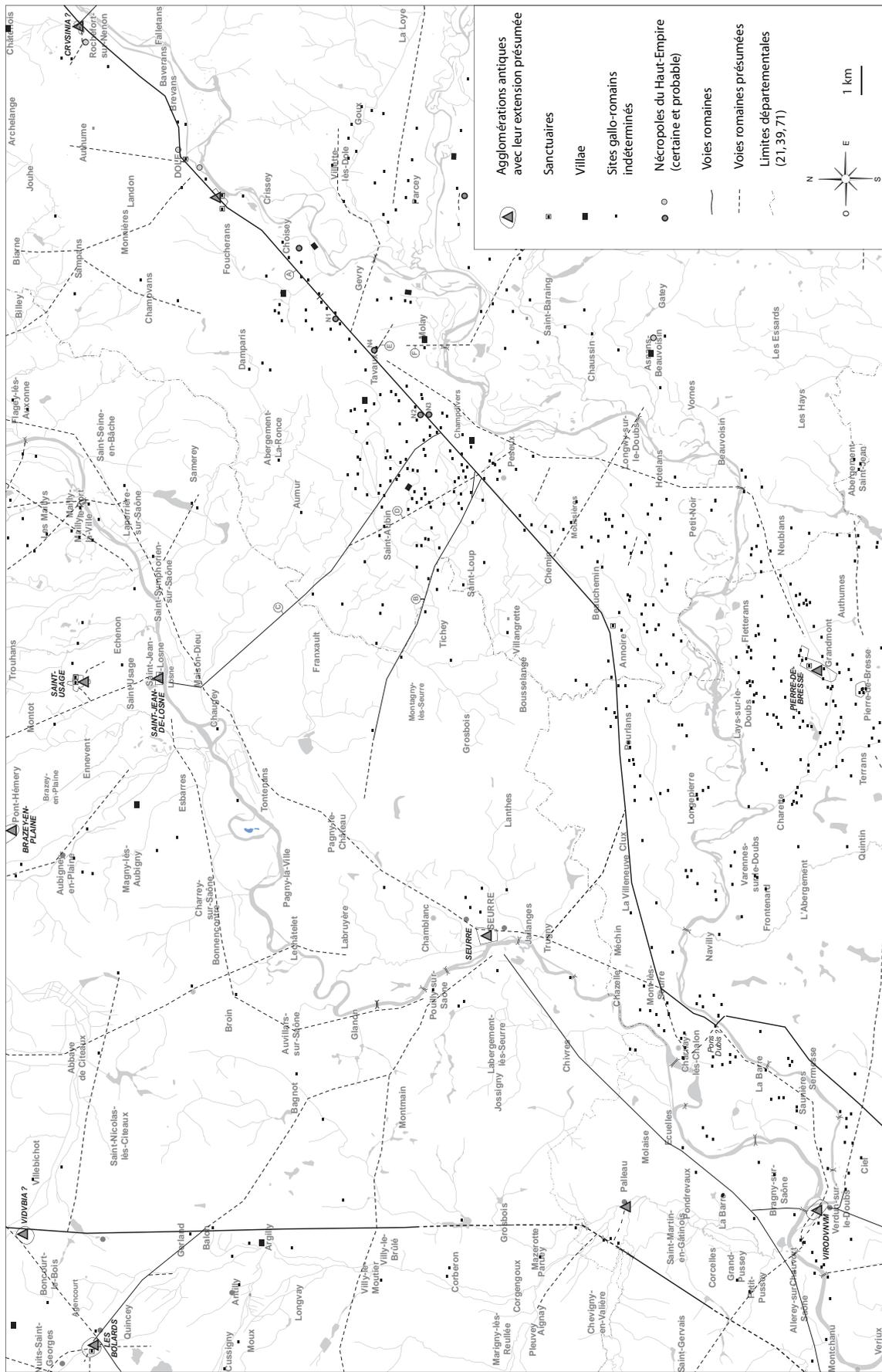


Fig. 5 – Finage et environs : répartition régionale des sites gallo-romains du Haut-Empire. Réalisation : Stéphane Dubois, avec la collaboration de Gilles Wawrzyniak.

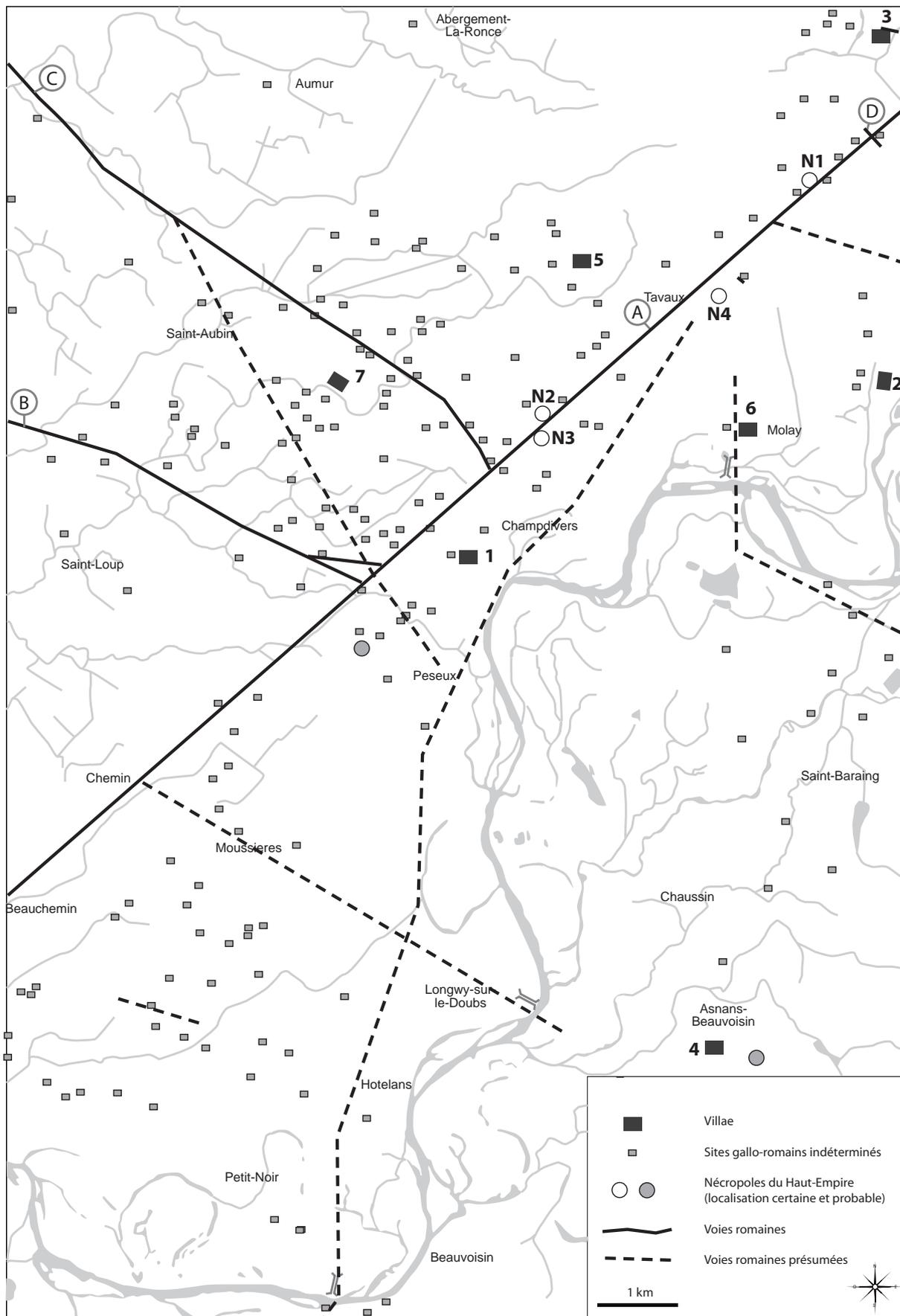


Fig. 6 – Finage. Répartition des sites gallo-romains du Haut-Empire (I^{er} au III^e siècle ap. J.-C.).

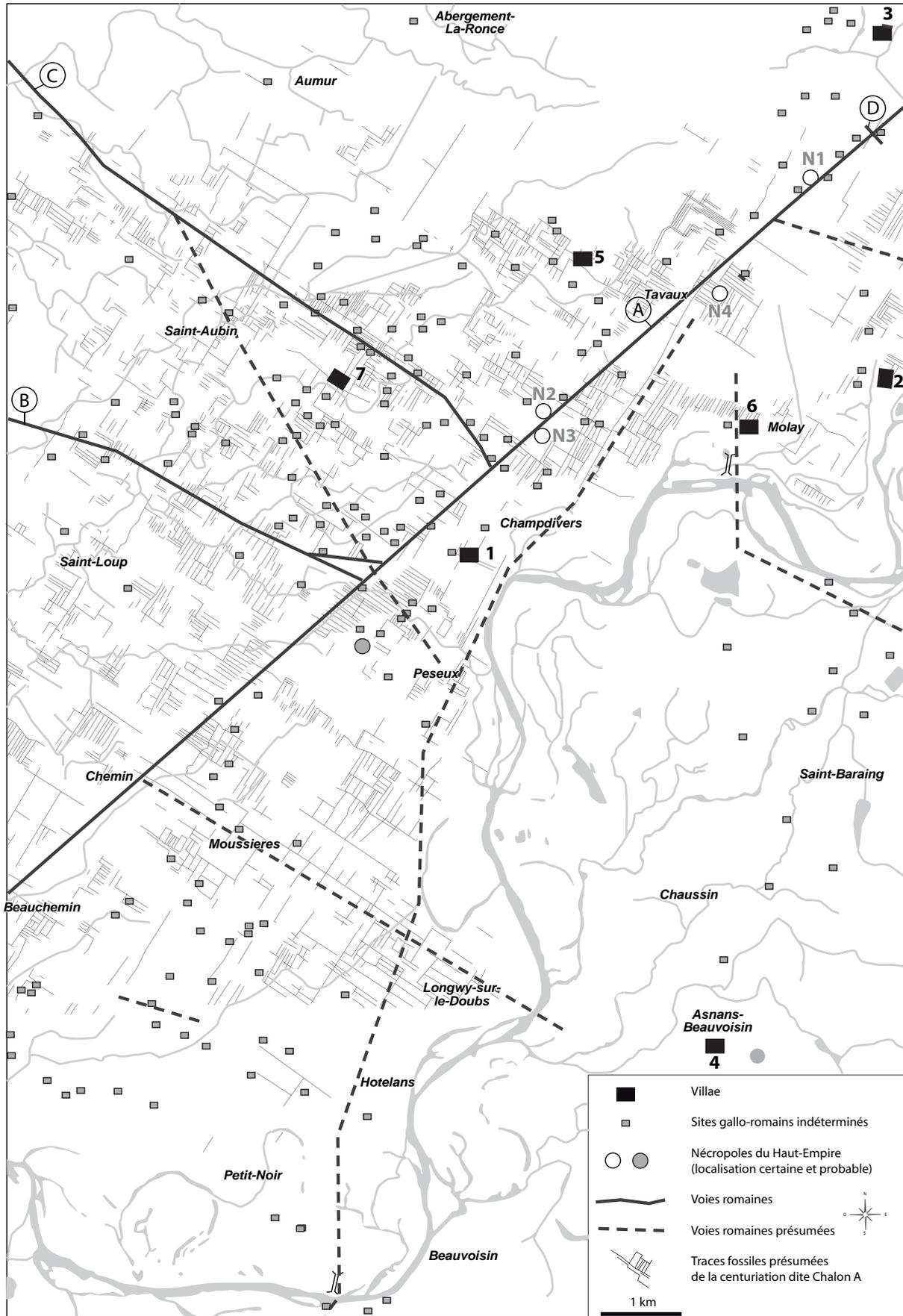


Fig. 7 – Finage. Répartition des sites gallo-romains à la période du Haut-Empire (I^{er} au III^e siècle ap. J.-C.) intégrant les fossiles présumés de la centuriation dite “Chalon A”.

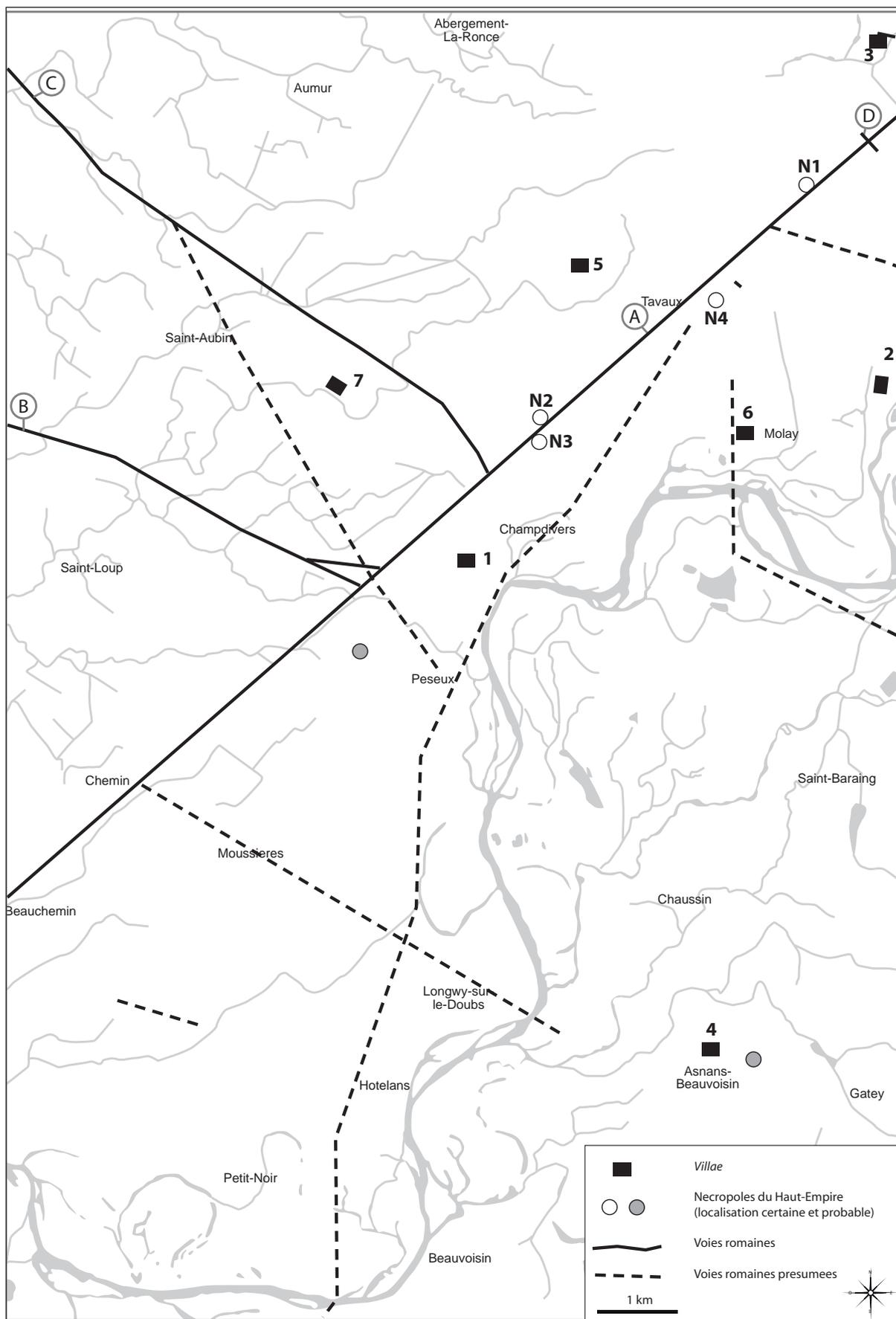


Fig. 8 – Finage. Répartition des sites gallo-romains à la période julio-claudienne établie d'après l'étude du mobilier.
Réalisation : Stéphane Dubois, avec la collaboration de Gilles Wawrzyniak.



Fig. 9 – Plaine du Finage. Situation de la nécropole de Tavaux I, « Les Charmes d'Amont », d'après fond de carte IGN 1/25 000.

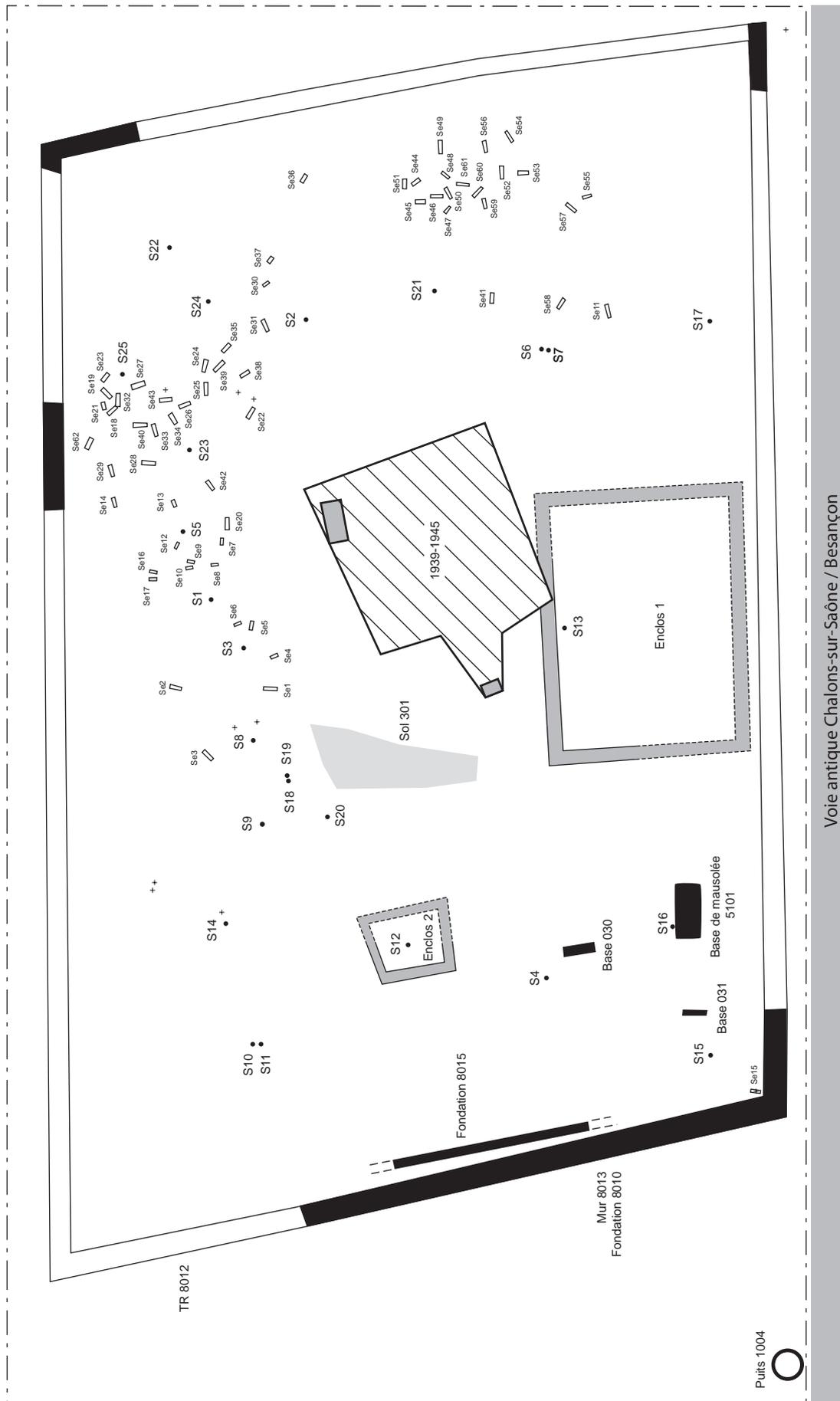


Fig. 10 — Plan de la nécropole Tavaux I « Les Charmes d'Amont ».
 Réalisation : Stéphane Dubois avec la collaboration de Gérard Barbet.

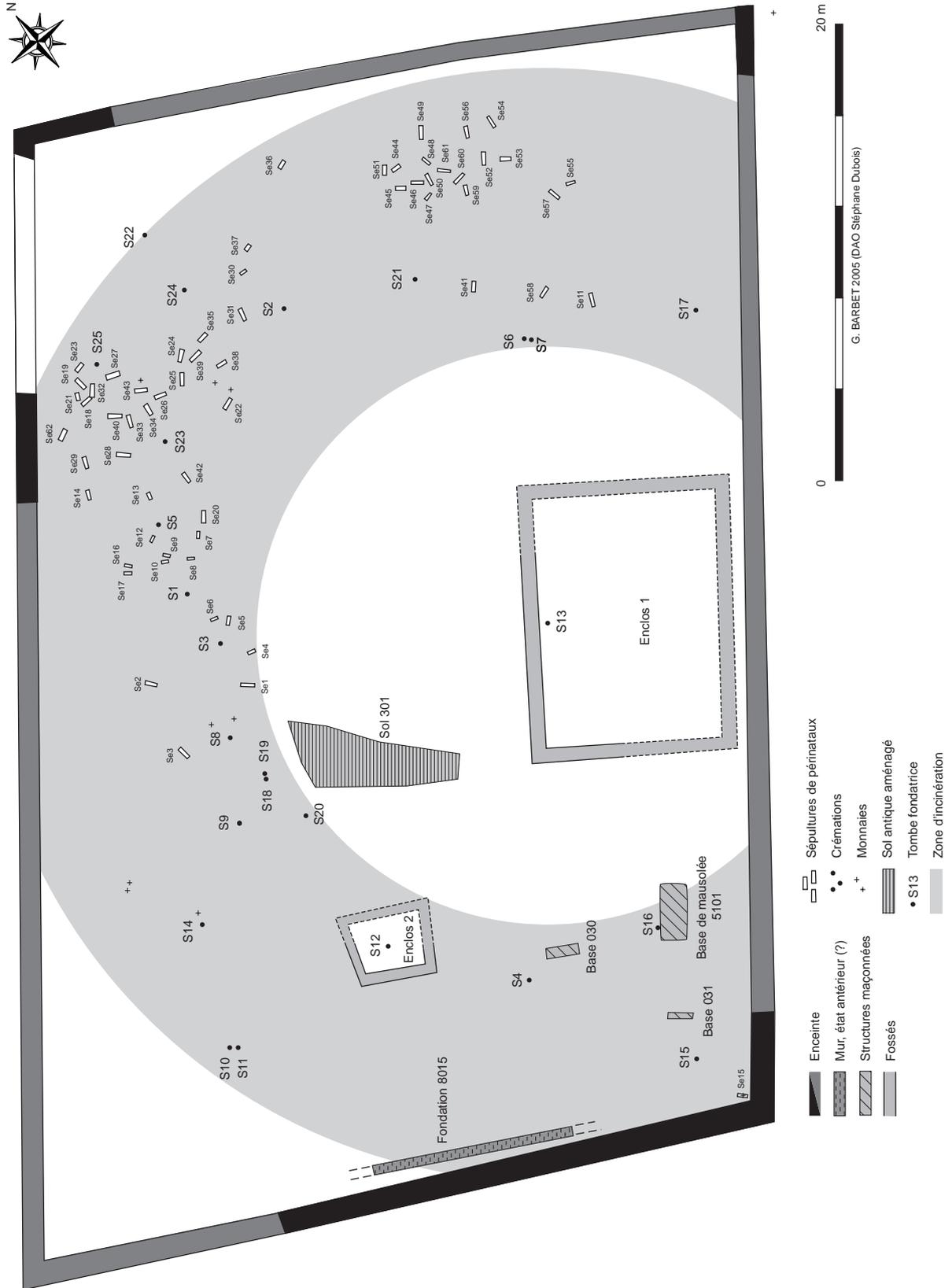


Fig. 11 – Tavaux « Les Charmes d'Amont », Nécropole I. Hypothèse de répartition des sépultures autour de la tombe fondatrice.

CHAPITRE I

Situation géologique et archéologique

A) Contexte hydrogéologique

Patrick Rosenthal

Les nécropoles I et II de Tavaux sont implantées dans le Bas-Pays jurassien, entre Côte-d'Or et Jura ; il correspond aux fossés d'effondrement tertiaires de la Saône, de l'Ognon et de la Bresse. C'est vers cet axe de drainage que le Doubs s'écoule, renforcé par la Loue, pour se jeter dans la Saône. L'interfluve Saône-Doubs forme, à l'ouest de Dole, ce que l'on nomme le Finage. C'est une riche plaine alluviale à la topographie typiquement plane. Seule la carte topographique révèle une surface faiblement inclinée vers l'ouest et le sud-ouest. Les altitudes s'y distribuent entre 196 et 181 m. Vers l'aval se développent des zones humides voire marécageuses (Rosenthal et Rothé 2001).

Aux abords de Tavaux, le système alluvial est réduit en surface à des dépôts récents formant la basse nappe du Doubs, stabilisée et recouverte de limons (Kerrien *et al.*, 1979) (fig. 2, p. 14). Les nombreux sondages hydrogéologiques réalisés dans cette zone montrent que les alluvions récentes sont emboîtées dans le complexe alluvial plio-pléistocène de la Bresse. La coupe géologique-type des alluvions récentes (Collin 1967) montre la succession suivante (de haut en bas) :

- 2 à 4 m : limon jaune à brun, graveleux à la base
- 5 à 10 m : alluvions assez grossières (sableuses et graveleuses avec une forte proportion de galets à dominance calcaire, diamètre compris entre 50 et 100 mm).
- Substratum : argile, marne sableuse et sable fin très argileux gris bleuté, à vert bleuté pâle, fortement micacé appartenant au complexe des alluvions anciennes de la Bresse.

Les alluvions récentes pauvres en argile sont perméables. Elles renferment une nappe aquifère communiquant au Sud avec le Doubs. La couverture limoneuse rend cette nappe semi-captive, sa surface piézométrique est située entre deux et trois mètres de profondeur. Le gradient hydraulique témoigne d'un écoulement souterrain d'est en ouest, entre Gevry, Tavaux et Saint-Aubin. Les deux sites archéologiques sont implantés sur le placage limoneux recouvrant les alluvions sablo-graveleuses de basse terrasse ; dans ces conditions, ils sont relativement bien isolés de la nappe aquifère principale.

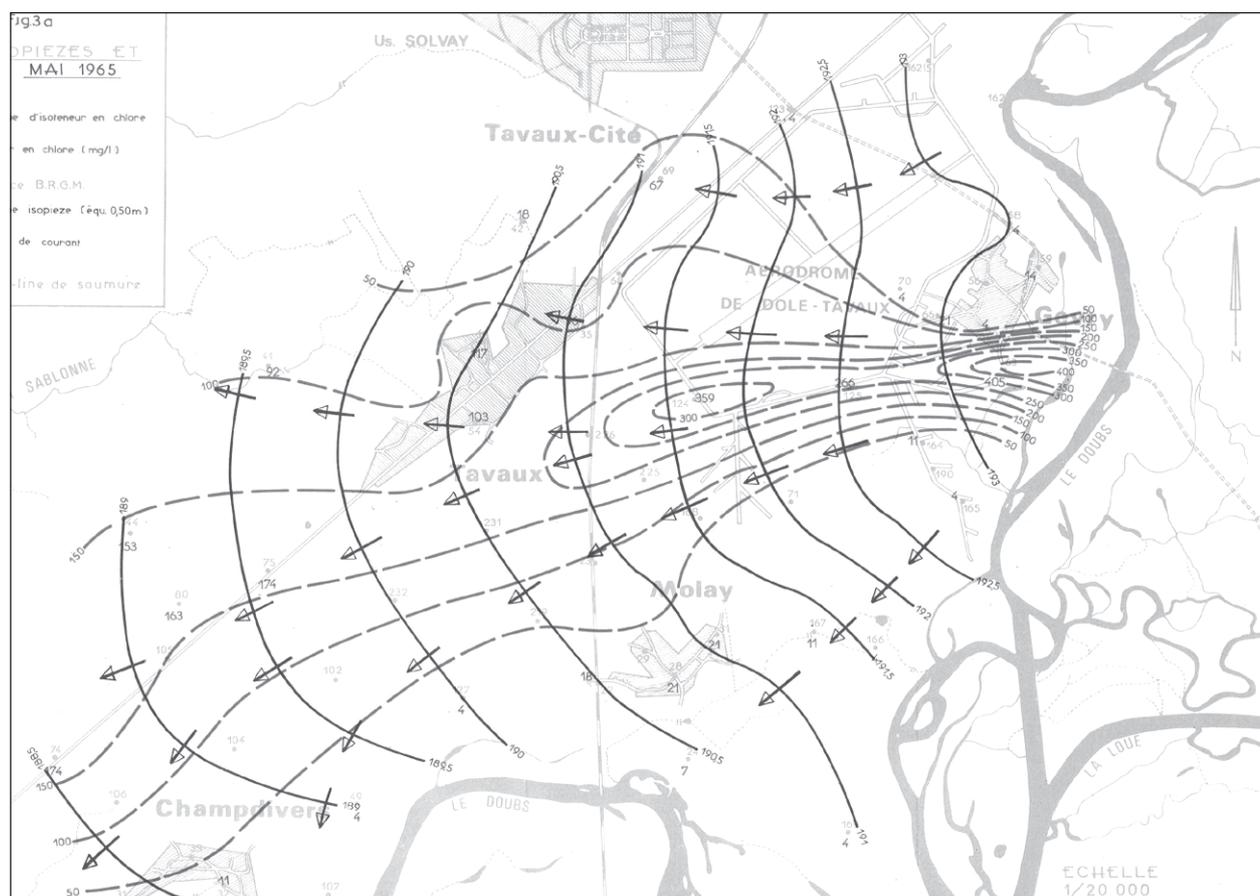


Fig. 12 — Tavaux. Progression de la pollution chimique au chlore effectuée en mai 1965 et ayant pu contribuer à la dissolution des ossements des périnataux. (Source : Université des sciences, Laboratoire d'hydrogéologie, Besançon).

B) État des recherches sur l'implantation gallo-romaine dans la région du Finage dolois

Philippe Gandel et Patrice Nowicki

Le Finage dolois est incontestablement la micro-région de Franche-Comté qui a fait l'objet du plus intense travail de prospection archéologique et qui a suscité le plus grand nombre d'interprétations, accompagnées de leurs cortèges de doutes et de critiques. Environ deux cents articles, rapports et mémoires nous renseignent sur l'implantation gallo-romaine dans ce secteur¹. Il ne s'agit pas ici d'en faire une synthèse exhaustive et encore moins d'avancer de nouvelles hypothèses en portant un regard critique sur les publications existantes. Le but est plus prosaïquement d'insérer la nécropole gallo-romaine de Tavaux dans le contexte archéologique particulier et complexe, qui est celui du Finage, afin de faciliter la lecture de ce site. Cette tentative implique, à travers la présentation des grandes étapes de la recherche, d'en éclairer les principales avancées et les acquis, tout en soulignant le plus objectivement possible les limites de nos connaissances.

1. Historique des recherches

Les premières découvertes connues – le soubassement d'un édifice quadrangulaire en grand appareil ainsi qu'un buste en bronze – sont effectuées sur la commune de Tavaux en 1718. D'autres succéderont, notamment une nécropole en 1777, contribuant à l'élaboration d'une grille d'interprétation particulière qui fera de cette commune l'emplacement de l'*Admagetobriga* cité dans le *Bellum Gallicum* de César (*B. G. I*, 31) (Normand 1774, p. 82 ; Monnier 1844, p. 147 ; 1855, p. 190 ; 1857, p. 178-179). Au milieu du XIX^e siècle, Tavaux est considéré comme « *un des principaux centres autour desquels rayonnèrent les voies romaines de Séquanie* » (Rousset, 1858, p. 46).

En 1902, Julien Feuvrier engage les premières fouilles sur le secteur, celles d'une nécropole gallo-romaine située à l'emplacement du cimetière actuel. Les études qu'il mène en parallèle sur la région doloise, en recensant voies, sites et enceintes, l'amèneront à considérer les vestiges de Tavaux comme ceux d'une station routière établie à l'emplacement d'un carrefour majeur de voies (Feuvrier 1909, 1923).

Après une interruption de quarante ans environ, les recherches archéologiques sur le Finage ne reprennent véritablement qu'à partir du milieu des années 1970, sous la forme de prospections pédestres amateurs (Rabant 1979), puis plus systématiques, couplées à un inventaire exhaustif des sites connus (Jeannin 1976). À cette méthode

1- La bibliographie la plus complète à ce jour a été établie par Patrice Nowicki (Nowicki, 2002, p. 38-42). La "carte archéologique" du Jura s'avère également un ouvrage précieux dans ce domaine (Rothé, 2001).

s'ajoute une autre perspective de recherche, développée par Gérard Chouquer entre 1976 et 1992, basée sur les prospections aériennes combinées à l'analyse des ressources cartographiques antérieures au remembrement. Des études sur la microtoponymie sont également réalisées pour les communes de Tavaux et Saint-Aubin, enrichissant les hypothèses sur l'occupation des sols (Daubigny 1983, 1985). Ces différentes approches modifient notablement notre vision de l'implantation gallo-romaine dans cette plaine aux premiers siècles de notre ère. Une publication préliminaire, met en évidence la densité exceptionnelle des sites et montre que des parcelles fossiles, semblant procéder de deux *centuriations* superposées, jouent un rôle fondamental dans la structuration de l'espace antique (Jeannin et Chouquer 1978). La poursuite des recherches et l'accumulation des résultats nouveaux aboutiront à une étude plus documentée qui, complétant les apports de la première et répondant aux critiques portant sur la méthodologie, proposera une troisième orientation cadastrale romaine (Chouquer et de Klijn, 1989). L'idée des auteurs anciens qui faisait de Tavaux un carrefour majeur et une station routière du Finage est alors rejetée (Chouquer et de Klijn 1989, p. 289).

Jusqu'à la fin des années 80, les modèles d'occupation proposés se construisent sans l'apport de données issues de fouilles archéologiques, quasi inexistantes durant un siècle de recherches. Le développement de grands aménagements dans le secteur du Finage² engendrant des fouilles d'archéologie préventive en Franche-Comté réalisés par l'AFAN puis par l'INRAP, vont au début des années 90, apporter une masse de renseignements nouveaux. Si les études préliminaires aux principaux travaux complètent le répertoire des sites connus (de Klijn *et al.* 1987 ; Staniaszek *et al.* 1988), les résultats des opérations, en documentant une douzaine de sites gallo-romains, jettent les bases d'une analyse fondée sur les techniques spécifiques à l'archéologie de terrain. Outre les dfs/rfo, ces fouilles aboutissent à la réalisation de travaux universitaires (Vaxelaire 1998 ; Nowicki 2002) qui enrichissent notre vision de l'occupation et permettent aussi une confrontation avec les modèles développés dans les années 1970 et 1980. Les recherches de terrain valident notamment l'existence des trois parcelles mis en évidence par Gérard Chouquer (Laurent 1996, p. 15) mais en révèlent également de nouveaux, sans que l'on puisse « *associer une portion du territoire à une organisation qui lui soit propre* » (Nowicki 2002, p. 21).

Le fait de proposer l'existence de parcelles gallo-romaines durant les dernières décennies de la recherche est symptomatique des études qui prennent mieux en compte la complexité de l'évolution des paysages du Finage. Si cette tendance ne présume pas de l'élaboration prochaine d'une synthèse, certains acquis peuvent cependant être soulignés.

2. Les axes de circulation du Finage

2- Autoroute A 39 Dole - Bourg-en-Bresse, contournement de Tavaux, Z.A.C. de Tavaux, agrandissement de l'aéroport de Tavaux.

2.1) Un axe routier majeur

L'axe majeur qui traverse le Finage est assurément la voie qui, reliant Chalon-sur-Saône à Besançon, gagne ensuite Strasbourg (fig. 1, n° 1). Représentée sur la Table de Peutinger et mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, elle correspond à un « *grand axe stratégique indispensable pour le déplacement et le ravitaillement des troupes en direction de la trouée de Belfort et du coude du Rhin* » (Chevallier 1997, p. 210). Dans le Finage, les différentes études ont permis d'attester son tracé, pérennisé par l'actuelle Nationale 73 (Jeannin et Chouquer, 1978, p. 274).

Cette implantation est confirmée par plusieurs fouilles préventives entreprises sur les communes de Choisey, Damparis, Gevry et Tavaux qui mettent en évidence le long de la route actuelle les grands fossés de drainage qui la joutaient de part et d'autre durant l'Antiquité (Sandoz 1994, p. 63 ; Nowicki 1999, 2000, 2002, 2006 ; Séara 1997, 2001 ; Simonin 1996, 2002).

Dans le secteur de Tavaux, la longueur du segment rectiligne – environ dix-huit kilomètres – indiquerait que cette infrastructure émane d'une politique d'aménagement de grande ampleur. Les tentatives pour dater une telle réalisation demeurent encore des hypothèses mal étayées. Elle pourrait remonter au I^{er} siècle après J.-C. (Chevallier 1997, p. 210) ou avoir une origine protohistorique (Chouquer 1995, p. 257), la bande de roulement de la voie n'a pu être observée *in situ* dans le Finage, mais plusieurs opérations récentes font apparaître de part et d'autre de celle-ci un creusement longitudinal d'une largeur pouvant atteindre six mètres pour une profondeur d'environ deux mètres ponctuellement. Elle a été vérifiée sur près de huit-cent mètres en continu et cinq kilomètres en pointillé (cf. *supra*). Si l'on attribue généralement à ces fossés une vocation de drainage, on peut également y associer un rôle d'extraction de matériaux nécessaires à la construction de la voie. La datation de ces travaux n'est basée que sur une chronologie relative qui permet d'estimer « *que la voie s'est implantée -au moins- au premier siècle de notre ère, grâce au mobilier recueilli dans le comblement du fossé et par des structures s'implantant sur le fossé comblé* » (Séara 2001 ; Nowicki 1999, 2006).

2.2) À l'Ouest, des voies en direction de la Saône et de l'Ognon

Un certain nombre de voies ont été identifiées au début du XX^e siècle par Feuvrier et Brune (1920), cependant aucune vérification récente ne permet de confirmer leurs hypothèses : une voie de Tavaux à Dijon par l'Abergement-la-Ronce puis Saint-Symphorien, une autre en direction de l'Ognon depuis Tavaux via Dammartin. Cette dernière se caractériserait par le long tracé rectiligne (2,2 km) qui représente l'axe structurant majeur de Tavaux.

Une voie provenant d'Autun-improprement dénom-

mée, son aboutissement réel serait en premier lieu Beaune- se greffe à la voie Chalon-sur-Saône - Besançon au lieu-dit « *la Borde Dame Nicole* » (Feuvrier et Brune, 1920, p. 120 ; Feuvrier, 1923, p. 92) (fig. 1, n° 2). Son tracé, encore nettement repérable dans le parcellaire du Finage et par photographie aérienne, est bien établi (Chouquer 1993 : p. 49). L'importance de ce carrefour pourrait expliquer la présence immédiate d'un vaste enclos quadrangulaire (150 m × 230 m) aux angles arrondis, bordé d'un large fossé, interprété « *comme poste militaire ou camp temporaire de troupes en déplacement* » (Chouquer et de Klijn 1989, p. 272) (fig. 1, n° 3). Cependant les prospections pédestres récentes ne mettent en évidence aucun mobilier qui permettrait de dater et d'avaliser la fonction de cette structure³.

Aucune opération archéologique n'a permis de matérialiser précisément la voie en direction de Beaune, l'hypothèse de sa continuité en direction du Doubs est aussi à envisager. Chez les Éduens, un bornage de cette voie d'Autun a été effectué au début du premier siècle, avant 21 (Thevenot 1969, p. 115).

Une autre voie provenant de Dijon via Saint-Jean-de-Losne, bourgade portuaire en bord de Saône (fig. 1, n° 4) se confond avec celle fouillée par D. Watts. Elle se connecte à l'axe principal environ deux kilomètres plus au nord (Feuvrier et Brune 1920, p. 111 et 122 ; Feuvrier 1923, p. 93), à proximité d'un site gallo-romain interprété comme une station routière (Rothé 2001, p. 621-622) (fig. 1, n° 6). Cette voie, identifiée sur 8,5 km sur la commune de Saint-Aubin, apparaît encore sur le cadastre de 1820 sous le nom de « *Chemin d'Argand* ». Le tracé est validé par une fouille préventive effectuée sur cette commune au « *Pré de Bresse* ». Étudiée sur une longueur de 220 m, cette voie de huit mètres cinquante de largeur est bordée de fossés. Le mobilier retrouvé dans les fossés d'extraction des matériaux -contigus à la voie- constitutifs de la chaussée permet d'attribuer sa construction à la période augustéenne (Watts 1996).

Deux autres voies ont été reconnues lors des travaux d'aménagements de la basse vallée du Doubs. La première l'a été lors des fouilles de l'autoroute A 39 (Dole – Bourg-en-Bresse) au lieu-dit « *Parthey* » (Vaxelaire et Labeaune 1996). Partiellement conservée sur une longueur de trente-deux mètres pour trois mètres de large, elle s'oriente sur le bâtiment d'habitation principal de la « *villa* » qui s'implante entre 80 et 120 de notre ère, elle perdurera jusqu'au haut Moyen-Age en conditionnant l'implantation d'un habitat et d'une nécropole mérovingiens.

La deuxième est mise au jour lors de l'aménagement du carrefour de Gevry (Séara 2001) et confirmée lors du diagnostic archéologique des « *Champins* » sur la commune de Choisey (Nowicki 2005). Perpendiculaire à la RN 73 lors de sa jonction, d'une largeur maximale de

3- Des prospections dans le Finage sont actuellement menées par Gilles Wawrzyniac. Nous le remercions pour les renseignements qu'ils nous a fournis, notamment sur les phases d'occupation des sites.

six mètres 50 elle a été observée sur plusieurs centaines de mètres. Après s'être dirigée perpendiculairement depuis la voie Besançon – Chalon vers un petit bâtiment romain non fouillé, elle s'infléchit ensuite vers l'ouest.

Recouvrant entièrement le fossé de la voie, elle lui est donc postérieure, elle pourrait donc s'être établie entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère.

2.3) À l'Est, les voies en direction du Doubs

La documentation ancienne n'est pas avare de voies romaines qui partant de l'axe Chalon-sur-Saône - Besançon prennent la direction de l'Est, traversent le Doubs, pour se diriger ensuite vers le Revermont et les plateaux du Jura. La commune de Tavaux, considérée au XIX^e siècle comme un nœud routier majeur du Finage, en concentrerait plusieurs (Marquiset 1841, 1 : p. 431 ; Clerc 1853, p. 150-151 et 153 ; Monnier 1853, p. 251-252 ; Rousset 1858, 6, p. 47 ; Feuvrier et Brune 1920, p. 123, 130 et 133). Les plus pertinentes sont les voies de Tavaux à Pontarlier par Salins ; Tavaux à Poligny via Molay et Port-Aubert où devait s'effectuer le franchissement du Doubs et une possible voie de Tavaux à Chalon par Petit-Noir.

Dans le Finage dolois, trois portions de voies gallo-romaines, formellement identifiées lors de fouilles préventives, prennent la direction du cours du Doubs.

L'une, de six mètres de largeur, bordée de fossés, a été mise en évidence au lieu-dit « Les Saules » à Tavaux. Cette portion est bordée par un petit bâtiment sur poteaux qui s'implante à la fin du II^e siècle (Sandoz 1995, p. 284-285). Elle aboutit à proximité de la grande *villa* de la « *Corvée haute* » de Molay (fig. 1, n° 7) dont l'implantation remonterait quant-à-elle, à la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.

La deuxième a été reconnue lors de l'agrandissement de la piste de l'aéroport. Mal conservée, elle pourrait soit être indépendante soit -après une légère inflexion- être la poursuite de celle précédemment décrite (Sandoz 1995).

La troisième, de six mètres cinquante de largeur, dotée aussi de fossés, reprend le tracé d'un chemin actuel dit du « Viseret » (fig. 1, n° 8). Elle est encore matérialisée sur près de deux kilomètres sans que l'on puisse affirmer qu'elle traversait le Doubs (Sandoz *et al.* 1994, p. 8, 9 et 47). Elle semble mise en place au début du I^{er} siècle. Ces voies pourraient correspondre à une viabilité locale, sans aucun doute beaucoup plus dense durant la période gallo-romaine, qui permettait la desserte des nombreux habitats du secteur.

En effet, d'autres voies ont été reconnues lors de la pose d'une conduite d'éthylène dans le Finage (Jaccotey, 2001). L'une, d'une largeur de six mètres pourrait correspondre à un fragment de la voie Tavaux-Chalon par Petit-Noir ; l'autre, perçue uniquement dans la tranchée, était matérialisée par la présence de quatre fossés indiquant deux états d'une voie de quatre mètres de large.

Pour l'ensemble du Finage, d'autres hypothèses ont été avancées par Alain Daubigny grâce à ses prospections

pédestres et ses études carto-morphologiques. À l'exception de la poursuite de la voie Pontarlier-Tavaux vers Saint-Aubin puis Dijon, les autres tronçons représentent le réseau viaire local pour lequel aucune vérification archéologique n'a pu encore avoir eu lieu.

Dans l'état actuel des connaissances, le réseau routier du Finage dolois est constitué d'un axe majeur sur lequel se greffent plusieurs voies établissant des communications privilégiées entre cette région, le Val de Saône et les plateaux du Jura. Toutes les indications chronologiques favorisent l'hypothèse d'un réseau mis en place au I^{er} siècle de notre ère, sans trace de superposition à des infrastructures antérieures, à l'exception peut-être de la grande voie Chalon-sur-Saône – Besançon, qui connaîtrait néanmoins un profond réaménagement à cette période. L'influence directe de ces axes sur l'implantation humaine à la période gallo-romaine reste difficile à préciser. Sur la vingtaine de sites édifiés à moins de cinquante mètres des trois grands axes, une courte majorité est constituée d'établissements dont la fonction est encore indéterminée. Parmi ceux dont l'interprétation fonctionnelle est mieux cernée, les voies paraissent avoir attiré l'implantation des nécropoles ou des temples.

2.4) Les voies navigables

Le secteur du Finage est bordé à l'est par le Doubs et à l'ouest par la Saône, respectivement à trois kilomètres et onze kilomètres de Tavaux (fig. 4, p. 10). Sur ces deux cours d'eau, l'existence d'un trafic fluvial est attestée pour les premières décennies de l'ère chrétienne par le témoignage de Strabon pour qui le Rhône, par exemple, peut être remonté très haut, même avec des cargaisons considérables, et permet d'atteindre de nombreuses régions du pays par le fait que ses affluents se trouvent être non seulement navigables, mais aussi aptes à recevoir les plus forts tonnages. Du Rhône, les marchandises passent dans la Saône, puis dans le Doubs, son affluent (*Géographie*, IV, 1-11, 1-14, traduction F. Lasserre). La navigation sur la Saône est bien documentée par la recherche archéologique et son importance économique transparaît à travers une relation, toujours de Strabon, expliquant les raisons de l'antagonisme entre Eduens et Séquanes « ...mais il s'y ajoutait les haines nées des contestations sur la propriété de l'Arar qui sépare ces deux peuples, l'un et l'autre prétendant à la possession exclusive du fleuve et revendiquant le bénéfice des taxes perçues sur les transports ».

Le dossier est par contre quasiment vide en ce qui concerne la navigation sur le Doubs. On pourrait considérer qu'il s'agit là d'une erreur du géographe grec si des documents postérieurs, ici du XV^e siècle, ne confirmaient l'insertion de cette rivière dans un réseau navigable très étendu « *Item par ladite rivière du Rosne vient du lac de Genève et par icelluy en ladite rivière du Rosne les Allemans et autres quelzconques de celles contrées peuvent venir et amener leurs marchandises en ladite ville*

de Lion et de la se bon leur semble jusques en Aigues Mortes, Marceille ou autres ports maritins et par contre ceulx desdits havres et ports et de tout le Languedoc peuvent par ladite rivière en montant aller oudit Lion et d'illec, se bon leur semble, esdits pays de Savoye, Allemaigne et autres ou en Bourgoigne et ailleurs par les rivières de la dite Saonne, du Doulx et autres en icelles chéans. » (*Débat des héraults d'armes de France et d'Angleterre*, Anonyme, cité par de Izarra, 1993, p. 28). L'argumentation archéologique qui corroborerait une navigation durant la période romaine repose sur des indices particulièrement ténus, comme la découverte d'une amphore italique Dressel I B en 1863, sur la rive gauche du Doubs, à 4 km au sud-est de Tavaux, au lieu-dit « Port Aubert » (Feuvrier et Brune 1920, p. 133). L'implantation particulière de la villa de la « *Corvée haute* » à Molay, riveraine du Doubs, avec d'anciens chenaux qui enveloppent une grande partie des constructions, a également permis d'avancer l'hypothèse d'un port fluvial dont la villa serait l'établissement principal (Chouquer 1993, p. 73).

Il faut toutefois constater pour cette rivière, contrairement à la Saône, qu'aucune agglomération secondaire ou infrastructure portuaire gallo-romaine n'a pour l'instant été formellement identifiée le long de son cours, à l'exception bien plus au nord de Besançon et Mandeure, ce qui suggère une navigation difficile, un trafic d'un type différent, dans sa modalité ou son intensité.

3. Les sites du Finage dolois

Depuis les années 1970, l'accent est mis à juste titre sur la densité remarquable des sites gallo-romains du Finage, bien qu'aucune donnée statistique ne viennent encore appuyer le propos. Les prospections-inventaires – impulsées en Franche-Comté – ont porté majoritairement sur les communes du nord-est de ce secteur, dans les limites administratives de l'actuel département du Jura (Jeannin, 1976 ; Chouquer 1976 à 1992, De Klijn *et al.* 1987 ; Simonin *et al.* 1994 ; Jeudy 1995 ; Watts et Leng 1995 ; Barral et Daubigney 1996 ; Proudhon 1998 ; Daubigney *et al.* 1999 ; Canet 2000 ; Jaccottey 2001). Cette différence dans le degré d'avancement des recherches explique qu'aucune carte de répartition n'a été réalisée à l'échelle de toute la micro-région. La distribution proposée ici, forcément incomplète, n'est pas un état des connaissances ; elle n'a pour fonction que d'inscrire le Finage dolois dans son cadre géographique fondamental, celui de la confluence de deux importants cours d'eau. Elle souligne toutefois le déficit des connaissances concernant les espaces méridionaux et occidentaux et montre à quel point une synthèse procéderait d'une extrapolation risquée. Seul peut être évoqué l'environnement proche du site de Tavaux.

L'autre écueil est la difficulté d'insérer ces établissements dans une typologie classique de sites ruraux. Un nombre élevé, principalement à l'ouest de l'axe Chalon-

sur-Saône - Besançon, se repère au sol par une concentration de matériaux de construction, particulièrement des tuiles, qui s'étend sur des superficies allant de quelques dizaines de m² à un ou deux hectares. Ils pourraient correspondre à « un mode d'exploitation apparemment très diffusé dans le Finage, reposant sur une petite ferme fonctionnelle peu étendue, au nombre limité d'annexes » (Chouquer et de Klijn 1989, p. 273). Les données disponibles, issues essentiellement des prospections pédestres, ne nous éclairent cependant guère sur les fonctions socio-économiques de ces sites. Si les petites fermes doivent exister, il paraît aléatoire d'en faire une forme dominante d'exploitation. Les sites en question pourraient aussi bien être des bâtiments dépendant des grandes unités d'exploitation, des *villae* dont une partie des constructions nous échappent, ou encore pour certains des sanctuaires. La chronologie particulièrement imprécise de ces établissements, qu'on ne peut qualifier pour la plupart que de gallo-romains, rend encore plus incertaine toute forme de modélisation.

Nous ne disposons en réalité, hormis les nécropoles, de renseignements précis que pour sept sites du Finage dolois. Les autres, en attente, ne peuvent être qualifiés que du terme neutre d'établissements ruraux.

3.1) Les villae

Une douzaine de sites du Finage dolois ont été considérés, du XIX^e siècle à nos jours, comme des *villae*. L'argumentation ne peut être actuellement étayée que pour six établissements.

- Au lieu dit Navarosse à Champdivers (fig. 6, n° 1, p. 17), des photographies aériennes permettent de restituer le plan d'un bâtiment rectangulaire à tours d'angle encadrant une galerie de façade, accompagné d'au moins trois dépendances (Chouquer 1978, p. 267 ; 1993, p. 71). Il s'agit probablement d'une villa de taille très modeste. Les prospections fournissent un mobilier peu abondant, principalement du III^e siècle et de l'Antiquité tardive, avec une réoccupation au Moyen-Age.

- Des photographies aériennes permettent de restituer le plan plus complet de la villa de la Haute Corvée sur la commune de Molay (fig. 6, n° 6, p. 17). La *pars urbana*, bordée de deux galeries, a une façade principale d'environ 80 m de longueur et les deux ailes de la *pars rustica*, particulièrement développée, s'étalent sur plus de 400 m. L'ensemble, fermé par un mur de clôture, couvre une superficie de 13 ou 14 hectares et constitue l'un des plus grands établissements connus de Franche-Comté. Les prospections indiquent pour l'instant une occupation qui s'étend de la période julio-claudienne jusqu'à la fin du I^{er} siècle.

- L'établissement de Parthey à Choisey a fait l'objet d'une fouille préventive en 1994 (fig. 6, n° 3, p. 17). Les bâtiments, dans un très mauvais état de conservation, rendent difficile la lecture de cet ensemble qui semble avoir connu quatre états entre la première moitié du I^{er} siècle de notre ère et son abandon à la fin du III^e-début

du IV^e siècle (Vaxelaire et Labeaune 1996). Dégagés sur une superficie d'un hectare, ils semblent se rattacher à une *villa* malgré l'absence d'éléments liés à la *pars rustica* (bâtiments).

- Toujours à Choisey, au lieu dit « *les Nébies* », des photographies aériennes montrent le plan d'une *villa* qui s'étend sur plusieurs hectares. Les bâtiments principaux se répartissent autour d'une cour carrée qui devait être bordée d'un péristyle (Chouquer et de Klijn 1989, p. 275 ; 1993, p. 76). L'occupation est attestée par les prospections, de la première moitié du I^{er} siècle jusqu'à la fin II^e-début III^e siècle.

- Au lieu dit « *les Sarrazins* » à Tavaux (fig. 6, n° 5, p. 17), sept bâtiments ont été repérés par photographie aérienne dans un enclos quadrangulaire de deux hectares (Chouquer et de Klijn 1989, p. 273-274 ; 1993, p. 70). Le site a été interprété comme une « *ferme indigène romanisée* », qualificatif relativement ambigu. Le bâtiment principal est une construction maçonnée rectangulaire de 35 m par 20 m dotée d'une galerie de façade. Les autres constructions semblent correspondre à des dépendances à usage agricole et des greniers. Les prospections récentes montrent une occupation de la première moitié du I^{er} siècle au début du III^e siècle. Cet établissement peut être considéré comme une petite *villa*, hypothèse qui n'exclut pas l'existence d'un établissement antérieur.

- Au lieu-dit « Le Fragnot » sur les communes de Saint-Aubin et Saint-Loup, l'étendue, la densité et la nature des vestiges ont toujours plaidé pour la présence d'une *villa* à cette endroit.

- Il est possible enfin d'ajouter à la liste des *villae* un site en grande partie recouvert par le village actuel de Molay (fig. 6, n° 6, p. 17). mais dont apparaissent les ailes méridionales, qui semblent correspondre à la *pars rustica* d'une très grande *villa* (Chouquer et de Klijn, 1989, p. 274 ; 1993 : p. 72). Peu d'éléments permettent de dater une occupation au moins attestée aux I^{er} et II^e siècles.

1.3.2) Un établissement à la fonction indéterminée

Sur la commune de Saint-Aubin, au lieu-dit « *le Mazeret* » des vestiges d'au moins six bâtiments, regroupés autour d'un espace ouvert, se répartissent sur une surface d'environ 350 m par 200 m (fig. 6, n° 7, p. 17). La nature de cet ensemble a fait l'objet de plusieurs hypothèses. Dans un premier temps l'aspect monumental des bâtiments apparaissant en photographie aérienne – dont trois édifices de plan basilical à nef - avait conduit à les considérer comme de grands édifices publics (marchés, forums) (Jeannin et Chouquer 1978, p. 272). Le site sera ensuite interprété comme une agglomération secondaire (Mangin 1986, p. 120-127). La fonction économique de cette dernière étant soulignée par ces bâtiments à nef qui pouvaient « *être lus comme des entrepôts utilisés dans le drainage des productions agricoles du Finage* » (Chouquer et de Klijn 1989, p. 272).

Le fait qu'une agglomération se développe à l'écart

des trois grands axes de communication du secteur n'est pas expliqué. Les prospections récentes montrent, outre un site occupé au moins du début du I^{er} siècle à la fin du II^e siècle, que les vestiges situés à l'ouest participent d'un même ensemble privilégié (hypocaustes, mosaïques, placages de marbre, enduits peints, verre à vitre). Bien qu'incomplet sur les photographies aériennes, cet ensemble peut plausiblement être lu comme la *pars urbana* d'une très grande *villa*, dont la façade se développerait sur 150 m environ. Pour ce qui concerne les bâtiments à « plan basilical » situés à l'est, dont la fonction de stockage a été avancée, ils auraient pu être rattachés à la *pars rustica* de l'établissement, mais les récents labours profonds ont permis de révéler la présence de plaquage de sol en calcaire, en marbre et en porphyre. On y a également relevé récemment un nombre important de tesselles de mosaïque en pâte de verre de couleur verte, bleue et rouge, ainsi que de l'enduit peint de couleur rouge. On y trouve également des quantités de céramique dont de l'amphore gauloise IV du sud de la Gaule, de la céramique culinaire commune et sigillée datables de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle après J.-C. Enfin la présence de nombreux fragments de *tubuli* et de pilettes d'hypocauste achèvent de battre en brèche cette hypothèse de bâtiments de stockage.

4) Les parcellaires

Les recherches entreprises dans les années 70 ont rapidement abouti à l'élaboration d'un modèle d'occupation du Finage dolois. L'hypothèse pour comprendre l'originalité de cet espace reposait sur la reconnaissance par photo-interprétation de deux *centuriations*, s'étendant largement au-delà de ce secteur, l'une inclinée à NL 30°30' Est, l'autre à NL 21°30' – 23° 30' Est. La densité des sites ruraux et leur taille modeste pouvait alors s'expliquer par la distribution de lots dans le cadre d'une colonisation (Jeannin et Chouquer 1978, p. 291). L'accumulation de données nouvelles, comme la mise en évidence de grandes *villae* ou la proposition d'un troisième réseau cadastral incliné à NL 16° 30' Est, va contribuer à complexifier l'analyse, soulever des questions et nuancer les hypothèses, qui insisteront davantage sur le rôle fondamental de l'Antiquité dans la formation du paysage rural (Chouquer et de Klijn 1989, p. 296-297). L'interprétation des parcellaires du Finage, repérés dans différents secteurs de la plaine, se heurte à la difficulté de savoir s'ils précèdent des *villae* ou si certains au moins constituent une trame générale de l'espace sans lien privilégié avec les grandes unités d'exploitation. Le modèle de départ, sera au bout du compte profondément reconsidéré pour aboutir au constat que « *localement le parcellaire adopte des formes géométriques mais on ne met pas en place de vastes centuriations, couvrant toute la plaine* » (Chouquer 1995, p. 256).

La multiplication des fouilles archéologiques préven-

tives des années 1990, induisant le décapage de surfaces importantes, va constituer une évolution méthodologique qui enrichit et dynamise les perspectives de ce champ d'études (Laurent *et al.* 1996, p. 9). Les douze sites fouillés sur les communes de Choisey- (voir carte n° 6, p. 17) permettent de répertorier un corpus de quarante-deux structures gallo-romaines - voies, fossés et bâtiments - pour lesquelles une orientation est mesurable, les valeurs d'angles correspondant à quarante-deux orientations différentes (Nowicki 2002, p. 12-17). En raisonnant par faisceaux, une proportion importante de ces structures (soixante-trois) peuvent se regrouper en fonctions de cinq orientations dominantes : NL 15°/17° (11 structures), NL 20°/23° (7 structures), NL 30°/33° (16 structures), NL 34°/38° (13 structures), NL 43°/50° (16 structures). Les opérations préventives confirment donc la fréquence des trois grandes orientations proposées depuis les années 70 – 80 et montrent aussi des parcellaires qui échappent à tout système préalablement repéré (Nowicki 2002, p. 20).

Comparativement à la superficie du Finage dolois, les opérations préventives, par leur nombre et leur étendue, restreintes, ne sont pas en mesure de générer une synthèse. Elles permettent toutefois des confirmations et des apports novateurs dans le domaine de la datation et de la localisation. Tous les parcellaires repérés semblent d'origine gallo-romaine. Les datations proposées ont toutefois été quasi exclusivement établies à partir des structures d'habitats, celles des fossés, qui reposent sur un très faible nombre d'éléments, restent beaucoup plus difficile à cerner (Ferdrière 1996, p. 81-87).

- L'orientation NL 15°/17° est présente sur huit des douze fouilles préventives, localisées sur l'ensemble de la zone, mais aucune datation ne peut être proposée (Nowicki 2002, p. 20-21). Elle avait préalablement été repérée par photo-interprétation principalement sur le secteur nord du Finage (Chouquer et de Klijjn 1989, p. 280-281).

- Le faisceau NL 20°/23° a été attesté lors des fouilles préventives réalisées entre Choisey et Tavaux. La datation proposée reste vague, I^{er}-II^e siècles (Nowicki 2002, p. 20-21). Ces données confirment les analyses antérieures. Elles envisageaient un parcellaire structurant un vaste espace entre les villages de Champdivers, Tavaux, Gevry et Molay, environnant les deux grandes *villae* de cette commune, jusqu'à la voie Chalon-sur-Saône à Besançon, qui semble constituer une limite (Chouquer et de Klijjn 1989, p. 279). Ce réseau serait le plus ancien et remonterait à la première moitié du I^{er} siècle ou au milieu du I^{er} siècle (Chouquer et de Klijjn 1989, p. 286).

- Le faisceau NL 30°/33° montre dans les fouilles préventives, une répartition géographique similaire au précédent, entre Choisey et Tavaux. « *Il est représenté pendant près de trois siècles, entre la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. et le début du IV^e siècle* » (Nowicki 2002, p. 21). Les recherches préalables montraient qu'il constituait un ensemble cohérent dans le nord-est du Finage particulièrement autour la *villa* de Choisey « *les*

Nébies » (Chouquer et de Klijjn, 1989, p. 277).

- Les recherches de terrain valident deux nouvelles orientations majeures. Le faisceau NL 34°/38°, principalement repéré sur la commune de Tavaux, est datable du I^{er} siècle après J.-C. (Nowicki 2002, p. 20-21). Le faisceau NL 43°/50° correspond à l'orientation de la voie Chalon-sur-Saône – Besançon, qui sert de ligne directrice à un certain nombre d'éléments structurant le territoire, datés du I^{er} jusqu'au moins au IV^e siècle (Nowicki 2002, p. 20-21).

Malgré d'incontestables progrès de la connaissance du Finage dolois, l'interprétation des parcellaires reste très délicate et il faut rejeter toute approche schématique. Il n'est pas inconcevable que la genèse de l'un d'eux soit liée à un événement historique. Un texte de Tacite qui relate la répression de l'autorité romaine contre des cités gauloises révoltées, en 21 après J.-C., fait très probablement allusion à ce secteur de la Séquanie : « *Cependant Silius, s'avançant avec deux légions, précédées d'une troupe auxiliaire, ravage les pagi des Séquanes qui se trouvaient à l'extrémité de leur territoire et qui, voisins et alliés des Éduens, étaient en armes. Bientôt, il gagna Autun par une marche rapide...* » (Tacite, *Annales*, III, XLV, traduction H. Gozler). Ce document a servi à avancer l'idée que « *la mise en place d'un cadastre et la création ou l'officialisation des fundi concessi, auraient pu participer d'une politique coercitive propre à établir des rapports sociaux de production fondés sur une gamme de liens de dépendance et de clientèle, au profit des grands propriétaires* » (Chouquer et de Klijjn 1989, p. 287). La découverte de la tombe 13, dans la nécropole de Tavaux, appartenant à un *beneficiarius* décédé vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C., est un argument qu'il faudra désormais prendre en considération dans le cadre de cette hypothèse.

C) État des connaissances sur

les nécropoles gallo-romaines dans la région du Finage dolois.

Lydie Joan

Quatre nécropoles antiques ont été localisées sur la commune de Tavaux, dont trois sont parfaitement alignées sur l'axe routier de la vallée du Doubs de Besançon à Chalon-sur-Saône (fig. 6, p. 17 ; fig. 7, p. 18 ; fig. 8, p. 19) :

- au lieu dit « *Les Charmes d'Amont* ». Découverte en diagnostic en 2001, par O. Simonin, cette nécropole a fait l'objet de deux campagnes de fouille en 2003 et 2004 sous la responsabilité de G. Barbet (Nécropole I) (Barbet 2005). C'est cette nécropole qui fait l'objet de cette publication ;

- une autre nécropole se situe au lieu-dit les « *Terres Saint-Gervais* », à environ 2 km de la précédente. Elle a été découverte en prospection en 2004 par Gilles Wawrzyniak et des sondages y furent effectués en 2007 ainsi qu'une fouille programmée entre 2009 et 2012, par G. Barbet (Nécropole II) (Barbet 2007) ;

- une troisième, située face à la précédente, n'a fait l'objet que de prospections par Gilles Wawrzyniak (Nécropole III) ;

- la quatrième nécropole, à proximité de la voie Besançon-Autun, est située sur un terrain légèrement surélevé, à l'emplacement de l'actuel cimetière. Découverte au XIX^e siècle, elle fit l'objet de fouille en 1902 par Messieurs Feuvrier et Fevret (Nécropole IV) (Feuvrier, Févret 1902-1903, p. 237-238).

La nécropole II, *Les Terres Saint-Gervais*

Les travaux archéologiques menés actuellement (prospections, sondages, fouille programmée) permettent aujourd'hui d'évaluer, approximativement la superficie de cette nouvelle nécropole et également d'avancer quelques hypothèses concernant l'organisation de cet espace funéraire, qui semble relativement proche de celui de la nécropole I des « *Charmes d'Amont* » même s'il ne s'agit pas uniquement ici d'une nécropole à crémation mais d'une nécropole mixte comprenant 220 sépultures. Elle serait datée du I^{er} au III^e siècle de notre ère et posséderait une surface de 2 300 m². Toutefois ces premières données seront très certainement réévaluées suite aux nouvelles découvertes.

Avant de procéder à l'opération de sondages puis de fouille programmée, il a été effectué un important travail de prospection systématique sur cette même parcelle. Le report précis sur une carte des emplacements du mobilier (os brûlés, tessons de céramique, fragments de verre, monnaies, fibules, fragments de stèles... – fig. 13, p. 33)

(Daubigny 1999), permet de compléter les informations apportées par les sondages et la fouille de 2009 et de proposer un premier document illustrant l'organisation du site funéraire.

Suite à la prospection, l'existence d'une aire de crémation sur le site pourrait se concevoir. Une tache composée de charbons de bois et de milliers de minuscules fragments osseux carbonisés (les plus gros ne dépassant pas 3 à 4 mm de longueur), ainsi que de nombreux fragments de récipients en verre partiellement ou totalement fondus (principalement des balsamiques de type Isings 6, 8, 26 ou 28) occupe une surface visible de 78 m².

Une seconde zone a livré, quant à elle, de très nombreux fragments de céramique et de bouteilles carrées, en verre, dont plusieurs de forme Ising 62 ainsi qu'un fragment de stèle. Contrairement au mobilier découvert sur la tache, la plupart de ces fragments n'ont pas été brûlés et portent des traces de cassures récentes très certainement dues aux travaux agricoles. Les fragments de col étant sur-représentés, il doit probablement s'agir de fragments de vases cinéraires brisés par les travaux agricoles.

La fouille et les sondages ont permis de mettre en évidence un fossé orienté dans le sens Nord - Sud, tout comme la voie Besançon - Chalon. Ce fossé, par sa localisation, ses dimensions et son profil, semble être en relation directe avec la voie antique. En effet, ce fossé semble avoir été recoupé à plusieurs reprises dans le cadre de fouilles préventive. C'est à neuf mètres à l'est de ce fossé que vingt et une sépultures ont déjà été découvertes (douze crémations, cinq inhumations de périnataux, quatre inhumations d'adultes ?) ainsi que sept « fosses funéraires » indéterminées, un radier de stèle et une fosse à libation.

Cette nécropole confirme donc, ce qui avait été pressenti dans la nécropole I, l'existence de sépultures de périnataux dans les *imbrices*, leurs groupements comme dans la nécropole I et une concentration d'objets militaires (tombe fondatrice comme dans la nécropole I ?).

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est encore difficile de proposer une datation *ante quem* et *post quem* pour cette nécropole. Les crémations fouillées en 2011 sont datées de la deuxième moitié du I^{er} siècle. Toutefois, la présence d'inhumations d'adultes actuellement en cours d'étude permet cependant d'indiquer un recrutement plus tardif que celui de la nécropole I. Il est aussi encore difficile d'associer de manière formelle la fosse à libation typique des traditions gauloises et datée de La Tène à la nécropole antique. L'étude en cours faisant suite à la dernière campagne très récente (2011) de la fouille exhaustive de cet ensemble funéraire permettra de déterminer sa datation exacte et de mettre en évidence la part de l'héritage gaulois et celles des traditions romaines.

La nécropole III

Face à la nécropole II, une nouvelle tache sombre découverte en prospection a livré de petits fragments d'os brûlés, de céramiques et de verre brûlés, indices qui laissent penser que nous sommes en présence d'une zone funéraire disposée également en bordure de la voie Besançon-Chalon. A proximité, un fragment de stèle qui n'est pas à sa place originelle a été utilisé à l'époque contemporaine afin de recouvrir un canal d'écoulement d'un fossé situé aux abords de la nationale 73. Il s'agit d'une stèle gallo-romaine (fig. 13, p. 33) dont la partie supérieure est manquante. Elle est taillée dans un bloc de calcaire de couleur jaune identique à l'ensemble des fragments découverts jusqu'ici sur la nécropole II de Tavaux. Il pourrait s'agir de calcaire graveleux à ciment micritique jaune riche en quartz et en foraminifères, que l'on trouve dans les actuelles carrières situées sur le territoire des communes proches. La largeur maximale de la stèle est de 70 cm. Sa longueur maximale conservée est de 170 cm. Son épaisseur est d'environ 18 cm. Sur le recto, on distingue de nombreuses traces de taille au burin. Sa face, taillée proprement, est surmontée par une incrustation en forme de queue d'aronde dont il manque la partie supérieure la plus importante. Sur la première ligne conservée, on retrouve les lettres *D(is) M(anibus)*. Sur la ligne suivante, on trouve les lettres NI.

Par le biais de ses recherches sur les voies romaines de Dole (en collaboration avec Paul Brune), Julien Feuvrier (Feuvrier, Brune 1920, p. 137) signale la découverte de stèles à Champdivers, dans le Doubs. Une autre stèle fut également vue dans cette rivière, mais ne fut jamais récupérée (Brelot et Bourgeois 1965, p. 150-152.). Ces stèles semblent avoir été installées en ce lieu, afin de faciliter le franchissement de la rivière (Brelot et Bourgeois 1965, p. 150-152). Elles pourraient provenir des nécropoles II ou III.

La nécropole IV

A la suite de la découverte de stèles funéraires dès la fin du XVIII^e siècle (fig. 13, p. 33), Julien Feuvrier fouilla, en 1902, avec Lucien Févret une nécropole antique et du haut Moyen-Age sur la commune de Tavaux (Feuvrier, Févret 1902-1903) à l'emplacement du cimetière actuel. Les recherches anciennes ne fournissent que peu d'informations en raison de nombreuses lacunes (dispersion des ensembles mobiliers, absence de plans et de notes des fouilleurs, les vestiges osseux non conservés...). L'article publié par les fouilleurs de 1902 nous apprend que cette nécropole antique qui avait livré sept stèles funéraires avait été bouleversée par des sépultures du haut Moyen-Age. « *Rien n'était plus en place : les os dispersés et les vases funéraires brisés en petits morceaux* ». Ce simple commentaire semble toutefois indiquer la présence de crémations.

De cette nécropole, il ne nous est parvenu qu'une seule stèle dite de *Siinobiina*, actuellement déposée au centre de conservation départemental de Lons-le-Saunier, datée de la fin du II^e siècle par Hélène Walter (Walter 1974, p. 34-35, n° 17). Haute de 170 cm, large de 70 cm et épaisse de 18 cm, cette stèle est en calcaire. Elle comporte un fronton triangulaire orné en son sommet d'un croissant lunaire surmonté d'un disque, et aux angles de disques. La représentation du défunt en buste est une femme vue de face dont la tête est placée dans une niche semi-circulaire. Elle tient de la main droite une fiole renversée et porte sur l'avant-bras gauche, la mappa à Franges. Sous le buste un cartouche en queue d'aronde avec la dédicace : *DM (Dis Manibus), SIINOBIINA*.

Deux autres stèles avaient été découvertes en 1777 le long de la nationale actuelle, mais en dehors de tout contexte archéologique précis. L'une d'elle est toujours conservée au musée de Dole. Cette stèle présente des caractéristiques très proches : fronton triangulaire et buste féminin dans une niche, cartouche en queue d'aronde avec l'inscription « *Dis manibus monumentum martinai* ». Il est aujourd'hui impossible de les réattribuer formellement à l'une des quatre nécropoles antiques découvertes à Tavaux (Walter 1974, p. 34, n° 16 et p. 35).

Fig. 13



Les stèles de Tavaux IV



Les stèles de Tavaux III (Champdivers)

(Les Saives)



Les stèles de Tavaux II

CHAPITRE II

La nécropole I « *Les Charmes d'Amont* »

A) La nécropole « Les Charmes d'Amont »

Gérald Barbet

1) Présentation générale des structures et des interventions

La nécropole gallo-romaine est délimitée par une enceinte formée par un muret. La surface totale occupée par la nécropole à l'intérieur de l'enceinte est de 1888 m² (fig. 10, p. 21 et fig. 11, p. 22).

À l'intérieur de cette enceinte, des crémations ont été disposées suivant une organisation qui semble méthodique, laissant peu de doute quant à l'existence à l'origine, de marqueurs aujourd'hui disparus (stèles, monticule tumulaire, couloir de circulation). En effet, aucune tombe ne perturbe ou ne recoupe une sépulture plus ancienne.

L'ensemble des crémations semble disposé selon un arc de cercle autour d'une tombe située en position centrale (S.13) et qui se trouve être la tombe fondatrice de la nécropole (fig. 11, p. 22).

Par-dessus cette tombe fondatrice (S13), un micro relief avait été observé qui recouvrait la structure funéraire composée d'un en-clos fossoyé à l'intérieur duquel se trouvait la sépulture comprenant le vase ossuaire et les armes qui nous ont permis de l'interpréter et de la dater.

On constate également, placée dans l'axe sud de l'enceinte, au bord de la voie antique, une série de trois structures maçonnées.

La première est interprétée comme le soubassement d'un mausolée.

Les deux autres structures peuvent être interprétées comme des radiers de fondations permettant d'asseoir chacun une stèle funéraire.

2) Travaux d'évaluation, sondages et décapages

Plusieurs interventions d'évaluation effectuées par l'INRAP (Simonin 2001), ainsi qu'un important décapage ont été effectués dans les deux années précédant notre intervention archéologique sur cette nécropole.

Il convient de noter également la présence d'une structure militaire moderne dont l'aménagement a pu contribuer, également, à une destruction partielle du site.

B) Les structures

1) Une structure militaire moderne

Le terrain d'aviation de Tavaux, situé à 25 m à l'est de la nécropole a été construit initialement par l'armée allemande en 1940 sur un terrain civil gazonné. Après avoir subi un important bombardement en 1943, le terrain et ses infrastructures ont été restaurés par l'armée américaine et par les Forces Françaises Libres à partir de 1944. Des batteries d'artillerie antiaérienne (D.C.A.) partiellement enterrées ont alors été disposées, en protection, le long des pistes.

Une de ces structures antiaériennes a été installée au centre même de la nécropole gallo-romaine de Tavaux I, à l'automne de l'année 1944.

Un canon de calibre 40 et une mitrailleuse 12/7 de l'armée américaine équipaient ce poste tenu par un groupe de quatre à cinq hommes appartenant à la 2^e (D)ivision (B)lindée française commandée par le Général Leclerc.

L'installation était protégée latéralement par de gros bidons remplis de ciment et par des sacs de sable. Des piquets et des poteaux en bois étaient enfoncés dans le sol à l'extérieur de la structure (fig. 14, p. 36 et 15, p. 37). Ceux-ci supportaient des bâches qui permettaient d'abriter les occupants contre les intempéries. Ces hommes y passèrent le rigoureux hiver 1944/45. Les trous de poteaux et des bidons d'essence transformés en système de chauffage ont été retrouvés lors de la fouille, ainsi que des douilles et des munitions correspondantes (fig. 16 et 17, p. 37). Le groupe d'hommes occupant les lieux, qui n'a subi qu'une seule alerte, lors de la nuit du 24 au 25 décembre 1944, quitta définitivement les lieux au printemps de l'année 1945 (Chekhab, 2008).

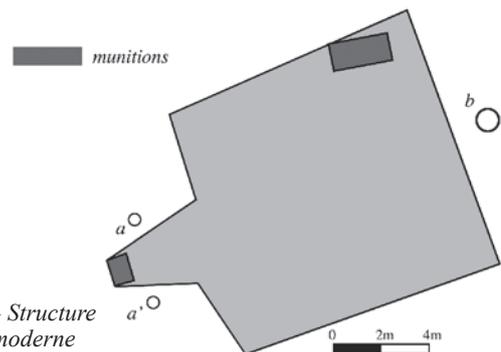


Fig. 14 — Structure militaire moderne

Cette structure est composée d'une excavation de forme carrée. Sur le côté sud la structure forme une pointe triangulaire caractéristique de l'architecture militaire moderne. L'excavation (L. maximum : 12 m, l. maximum : 8 m, prof. : 0,60 m), effectuée pour installer cette plate-forme, bien que peu profonde, a atteint le sol naturel.



Fig. 15 — Emplacement d'une fosse d'aisance (b) (cf fig. 12) datée de 1944 et située au milieu des sépultures de périnataux.



Fig. 16 — Dépôt de bidons d'essence utilisés en braseros (1944).

Fig. 17 — Balle de mitrailleuse US trouvée sur le site (échelle 1/1).

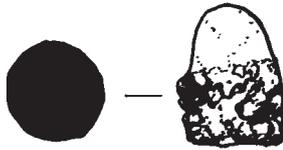


Fig. 18 — Nécropole I. Plan général avec à gauche la partie décapée en 2001.. Au centre, en gris foncé, la structure militaire moderne.

La fouille a permis de mettre au jour des éléments et des objets liés à cette période et à cette structure :

- trois structures en creux correspondant à l'emplacement de deux piquets destinés à tenir une toile de tente (diam. : entre 0,40 et 0,50 m) *a et a'* et une fosse d'aisances (fig. 15, p. 37) (diam. : 0,70 m).

- trois bidons d'essence dont un aménagé en fourneau (fig. 16, p. 37).
- une balle traçante, tirée par une mitrailleuse U S calibre 12-7 (n° invent. 448) (fig. 17, p. 37).
- cinq douilles tirées de calibre 40 mm (n° inv. 580).
- une caisse de munitions (12-7) (non fouillée).

2) Le puits

Mis au jour lors de l'opération d'évaluation effectuée par l'INRAP, un puits cylindrique a été fouillé par nos soins.

Situé à 8 m de l'angle sud-est de la nécropole, il est en bordure de la voie antique principale permettant de relier Besançon à Chalon-sur-Saône (voir situation fig. 10, p. 21).

Maçonné sans mortier, avec des moellons calcaires d'une longueur moyenne de 33 cm, d'une épaisseur moyenne de 15 cm et d'une largeur de 18 cm, ce puits profond de 4,05 m à partir du sol, utilisé dans l'Antiquité était probablement surmonté d'une margelle aujourd'hui disparue (fig. 19 et 23).

Sa construction de forme circulaire, très légèrement ovoïde a été effectuée à partir d'une base en bois formée de quatre poutres dont les extrémités ont été taillées afin qu'elles s'imbriquent les unes dans les autres (fig. 20, 21 et 22, p. 38) (Z 10 US 1003). L'essence du bois (peuplier) n'a pas permis d'apporter une datation par dendrochronologie. Un système de connections identique a été trouvé à Orléans (Loiret) dans un puisard (Piganiol 1985, p. 65).



Fig. 19 — Partie supérieure conservée du puits.

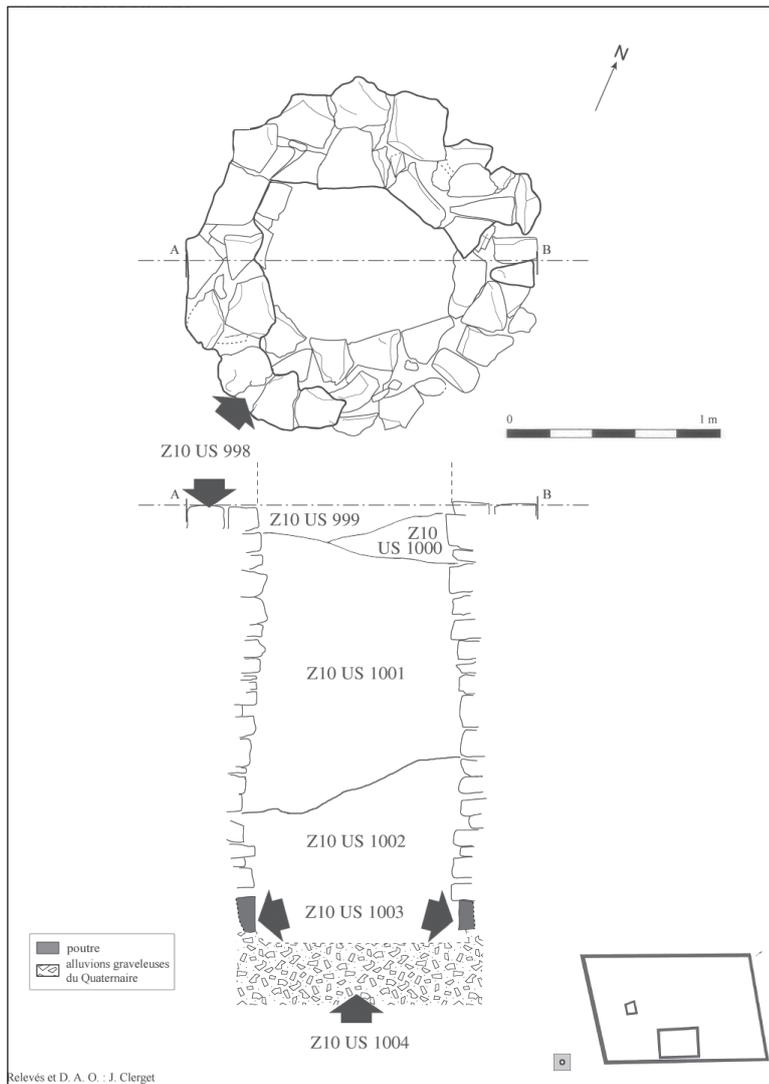


Fig. 23 — Puits, plan et coupes (octobre 2004).

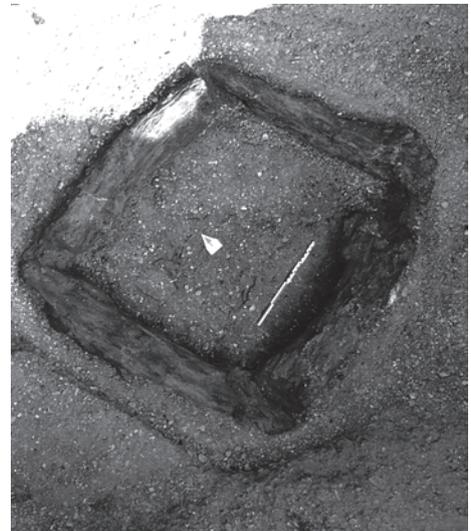


Fig. 20 — Vue des quatre poutres formant le soubassement du puits (enrayure), après démontage de la structure maçonnée.



Fig. 21 — Schéma du système d'assemblage à mi-bois permettant le raccordement des pièces en angles.

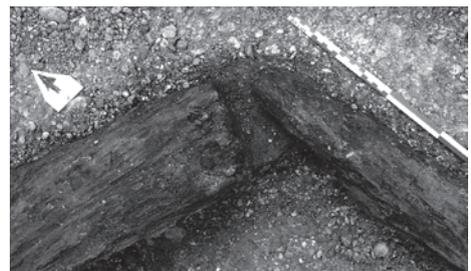


Fig. 22 — Angle nord-est des poutres.

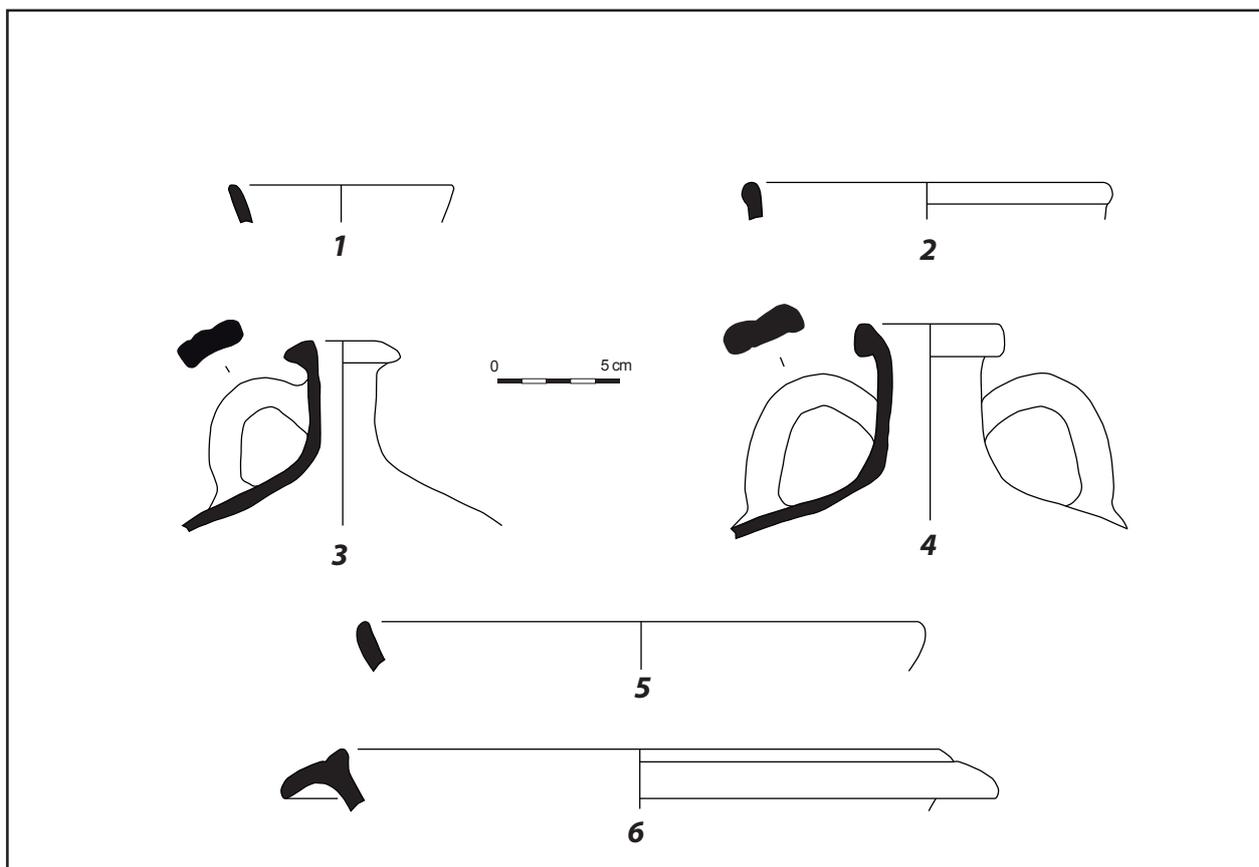


Fig. 24 — Céramique provenant du remplissage du puits.

Le remplissage du puits totalise 160 fragments parmi lesquels on dénombre un minimum de dix-sept individus. La céramique à revêtement argileux compte des panses de gobelets métallescents de type indéterminé. De la Gaule du Centre proviennent un bol Drag. 33 (fig. 24, n°1) et une coupe Drag. 37 (fig. 24, n°2) dont l'aspect de pâte correspond aux phases 6 et 7 de Lezoux datées du II^e et III^e siècle (Bet, Delor 2000, p. 463). La *terra nigra* est représentée par une jatte à collerette (fig. 24, n°6). Les céramiques communes claires comptent une cruche à une anse (fig. 24, n°3), une cruche à deux anses (fig. 24, n°4), un plat à bord rentrant (fig. 24, n°5), une panse de mortier et un fragment de panse percé de trous appartenant vraisemblablement à une passoire. Le plat à bord rentrant apparaît dans la seconde moitié du II^e siècle et perdure au IV^e siècle. Les sites producteurs sont nombreux en Franche-Comté : Mathay, Luxeuil et Pesmes (Charlier 1990, p. 147). La cruche à une anse est fabriquée dès la période flavienne et jusqu'au III^e siècle, la cruche à deux anses se rencontre aux II^e et III^e siècles dans les contextes régionaux à Besançon ou à Mandeure (Jeannin 1974, p. 442).

Les éléments les plus récents, qui donnent la date de constitution de ce comblement, sont les céramiques qui apparaissent dans la seconde moitié du II^e siècle comme les gobelets métallescents, les sigillées de la Gaule du Centre, les cruches à deux anses et les plats à bord rentrant.

CATEGORIE	Forme/Type	Nb frag.	NMI
Sigillée de la Gaule du Centre	Bol Drag. 33	1	1
	Coupe Drag. 37	1	1
	Total	2	2
Revêtement argileux	Gobelet indéterminé	4	2
Terra nigra	Jatte à collerette	1	1
	Indéterminée	23	1
	Total	24	2
Commune indéterminée	Indéterminée	5	1
Commune claire	Cruche à une anse	1	1
	Cruche à deux anses	3	1
	Cruche indéterminée	3	2
	Plat à bord rentrant	1	1
	Passoire	1	1
	Mortier	1	1
	Indéterminée	99	0
Total		109	7
Commune claire à gros dégraissant	Indéterminée	1	1
Commune sombre à gros dégraissant	Indéterminée	15	1
Total		160	17

Fig. 25 — Tableau de répartition des catégories de céramique, remplissage du puits.

Mobilier :

Cette étude permet d'indiquer que la période d'abandon du puits se situe à la fin de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. (fig. 23 et 24, p. 38 et 39). Par ailleurs, les restes osseux d'un chien, ainsi que quelques ossements de boeuf et de mouton ont également été retrouvés dans le comblement (Z 10 US 1001).

Étude des pièces de harnachement

Élisabeth Rabeisen.

Dans cette même couche d'abandon a été relevé un ensemble de pièces de harnachement composé de soixante-et-onze ornements en alliage cuivreux, destinés à être fixés sur du cuir et qui paraissent appartenir sinon à un harnais complet du moins à une têtère dont les éléments décoratifs étaient encore en place sur le cuir au moment de l'abandon. Les ornements seraient donc tous contemporains. La présence simultanée d'applications à décor en coquille, d'applications à motif apotropaïque et de clous à tête bombée ressemble étonnamment à la composition de l'ensemble de quarante pièces découvertes dans les fouilles de la *villa* gallo-romaine des Clapiès à Rodélie (Aveyron) et interprétée, à tort selon nous, comme une garniture de ceinture (Gruat, Vidal 1996, p. 221 - fig. 28 et 29 p. 41)

La trouvaille d'un ensemble de garnitures de harnachement reste exceptionnelle : ainsi celui de la *villa* de Selongey (Rabeisen, Ruellet 1990), des dépôts de Celles-lez-Waremme, Wange (Lodewijcks et al, 1993), Dury (Quérel, Feugère 2000), et récemment de Reims (inédit, information site INRAP) ainsi que les ensembles de Thervey (Fort et al. 2009), sépultures de chevaux d'Inota (Hongrie, Palagyi 1986, 1990), de Thrace : Nova Zagora (Bulgarie), tumulus de Mikri Doxipara-Zoni (Grèce du Nord). Dans le puits de Tavaux, les éléments métalliques sont caractéristiques des pièces de harnachement de la fin du II^e au III^e s. ap. J.-C. diffusées dans tout l'Empire.

Les circonstances de découverte dans la couche d'abandon du puits datée de la fin du II^e siècle ap. J.-C. (Z 10 US 1002) pourraient suggérer un rapport avec un épisode d'insécurité comme à Selongey (Côte-d'Or), (Rabeisen, Ruellet, 1990, p. 78 et Reims (Marne), 1995, fouilles INRAP du 35, rue Clovis (en ligne, site www.inrap.fr).

- Deux éléments de phalères de mors (fig. 26)

Inv. 32537/ 651 - 663 :

651 - L. max. conservée L. 119 mm ; l. max. 98 mm ; l. min. 60 mm ; ép. 4 mm. ;

Anneau H. 65 mm ; l. 52 mm

663 - L. max. conservée 89 mm ; l. max. 68 mm ; l. min. 55 mm ; ép. 4 mm.

Anneau H. 63 ; l. 50 mm

Fer

Restauré. En plusieurs fragments nettoyés et collés. Le n° 663 est en partie plié.

Les formes sont incomplètes. Apparemment il s'agit d'une paire. Un exemplaire a conservé une partie de sa forme circulaire et possède au moins deux trous fonctionnels, il est flanqué d'une attache de forme trapézoïdale largement ouverte. La forme de l'autre exemplaire n'est pas restituable en l'état actuel, mais il possède une attache identique à la première.

Les phalères de mors sont indifféremment en bronze ou en fer ; les exemplaires en fer, souvent en très mauvais état, souffrent d'un manque de publication.

Comparaisons

Vindonissa : Unz, Deschler-Erb 1997, p. 50-51, pl. 68, et 1958 et bibliographie

- Un ensemble de petits clous très bombés (fig. 27)

Inv. 32539/n° 671

D. moyen 10 mm ; ép. 0,5 mm

Alliage cuivreux

Restauré

Soixante petits clous à tête hémisphérique, lisse ; au revers certains possèdent une pointe matée, d'autres un rivet à tête plate.

Comparaisons

Thervey (Jura) : Fort et al. 2009, p. 402, fig. 8

Corseul (Côtes-d'Armor) : Le Cloirec 2001, p. 75, 77 et 83, fig. 21, n° 129

Rodélie, *Villa* des Clapiès (Aveyron) : Grat, Vidal 1996, p. 221, n° 221.

Loupian (Hérault) : Feugère 2002, p. 77-78, fig. 12, n° 62.

Froitzheim (Allemagne) : Gschwind 1998, p. 116, fig. 2, n° 2

Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz, 2006, pl. 74, n° 274)

Celles-lez-Waremme (belgique) de Loë 1937, p. 175-177, fig. 84,

Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 381, pl. 70, n° 234.4, 270.2 (Période 3)

Tihany (Hongrie) : Palagyi 1990, p. 24, fig. 13 et 14, série de clous identiques

- Deux appliques à décor apotropaïque stylisé (fig. 28)

Inv. 32540/n° 730-731

730 : L. 56 mm ; l. max. 18 mm ; l. min. 4 mm ; ép. 8 mm

731 : L. conservée 42 mm ; l. max. 17mm ; l. min. 4 mm ; ép. 8 mm

Alliage cuivreux

Restauré. Patine dorée à vert foncé. Un exemplaire complet. L'extrémité d'une des appliques est brisée.

Le motif cordiforme est associé à un phallus stylisé, le tout est surmonté d'une demi-sphère posée sur une moulure, un trait incisé en V souligne le décor.

- Deux rivets à tête plate au revers

Datation typologique, II^e-III^e siècle ap. J.-C.



Fig. 26 — Deux éléments de phalères de mors.



Échelle 1/2



Fig. 27 — Ensemble d'éléments de décor.



Fig. 28 — Deux appliques à décor apotropaïque stylisées (faces et revers).



Fig. 29 — Ensemble d'appliques en forme de coquille.

Comparaisons

Tavaux (Jura) et environs, prospections. Chapitre 5.
Augustodunum in Autun (Saône-et-Loire), Labaune, Maîtrise pl. 95, n° 21
 Meaux? (Seine-et-Marne) Catalogue, 1984, p. 170-172, pi. IX, n° 544
 Rodelle, *Villa* des Clapiès (Aveyron) : Gruat, Vidal 1996, p. 221, n° 221 en relation avec applique en coquille et clous à tête bombée
 Loubers, Fanum de Camp-Ferrus (Tarn), Bessou, 1978, pl. 27, n° 16
 Javols (Lozère) : Peyre, 1981, pl. VI, n° 1
 Zugmantel (Allemagne) : Schleiermacher 2000, p. 182 ZM 138, p. 193, pl. 10, n° 20
 Great Walsingham, North Norfolk (Grande-Bretagne) : The portableAntiquities Scheme, n° NMS-9D3026
 Tihany (Hongrie) : Palágyi 1990, p. 24, fig. 13, n° 79.11.55 ; fig. 14, n° 79.11.44
 Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 391, pl. 80, n° 61.6 (Période 3)
Siscia Sizak (Croatie) : Radman-Lijvaja 2004 pl. 74, n° 535

- Ensemble d'appliques en forme de coquille (fig. 29)

Inv. 32541/n° 732 à 740

732 : L. 70 mm ; l. max. 42 mm ; ép. 11 mm
 733 : L. 67 mm ; l. max. 41 mm ; ép. 10 mm
 734 : L. 69 mm ; l. max. 41 mm ; ép. 10 mm
 735 : L. 41 mm ; l. max. 20 mm ; ép. 10 mm
 736 : L. 38 mm ; l. max. 20 mm ; ép. 10 mm
 737 : L. 18 mm ; l. max. 19 mm ; ép. 9,5 mm
 738 : L. 19 mm ; l. max. 18mm ; ép. 10 mm
 739 : L. 9 mm ; l. max. 3,5mm ép. 9 mm
 740 : L. 9,5 mm ; l. max.3,5 mm ; ép. 8,5 mm

Alliage cuivreux

Restauré. Patine vert foncé à noire, doré par endroit.

Neuf appliques à surface lisse et bombée. Deux rivets à tête plate au revers.

Datation typologique, II^e -III^e siècle ap. J.-C.

Comparaisons

Tavaux (Jura) et environs, prospections. Chapitre 5.
 Gchwind 1998, liste de répartition, p. 130-132
 Oldenstein 1977, p. 187, pl. 57, n° 696-699
 Rodelle, *Villa* des Clapiès (Aveyron) : Gruat, Vidal 1996, p. 221, n° 221 en relation avec applique apotropaïque et clous à tête bombée
 Meaux ? (Seine-et-Marne) Catalogue, 1984, p. 170-172, pi. IX, n° 542-543
 Celles-lez-Varemmes (belgique) de Loë 1937, p. 175-177, fig. 84
Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz, 2006, pl. 83 n° 857-859v

3) L'enceinte de la nécropole gallo-romaine

La nécropole est située à l'intérieur d'un enclos composé d'une enceinte formée par un muret en moellons calcaires dont il ne subsiste au mieux que deux assises. La partie sud (Z5 US 8013), la mieux conservée, a été relevée sur une longueur de 19 m (fig. 30). Le reste des murs relevés sur les trois autres côtés a une largeur variable moyenne de 0,76 m et l'ensemble est conservé soit sous la forme d'un radier de fondation (Z6 US 8010), soit sous la forme d'un fantôme (Z1 US 8012) dont le remplissage est essentiellement composé de petites pierres venues combler l'espace laissé par la récupération des moellons à une période qui nous est inconnue. L'enceinte est conservée ou apparente sur une longueur de 35 m pour ce qui concerne la façade située à l'est, parallèlement à la voie antique. Les vestiges du mur situé au nord ont été dégagés sur une longueur de 27 m. Pour ce qui concerne la partie située à l'ouest, celle-ci n'a été fouillée que sur une longueur de 5 m. Ces vestiges indiquent une enceinte mesurant 49,50 m (ouest) x 50,40 m (est) x 33 m (nord) x 33,40 m (sud). La surface totale du terrain à l'intérieur de l'enceinte occupée par la nécropole est donc de 1 888 m².

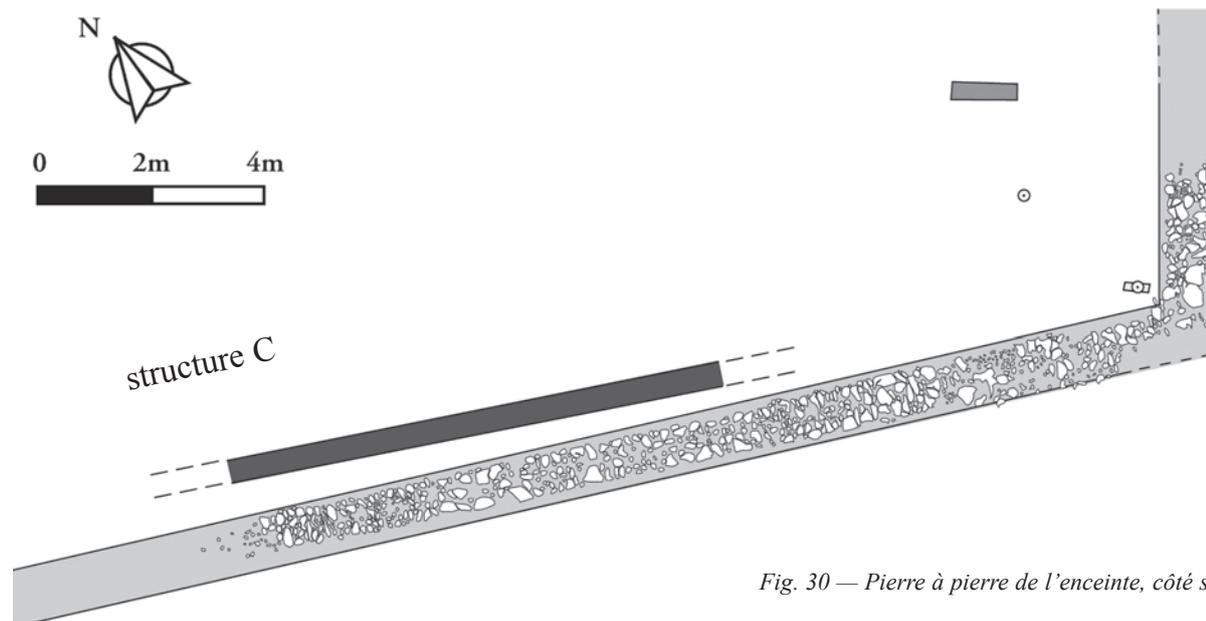


Fig. 30 — Pierre à pierre de l'enceinte, côté sud.

Mobilier :

Dans le hérisson de l'angle nord-ouest de la nécropole (Z7 US 8010) a été mis au jour un fragment de stylet en fer (n° inv. 449) (fig. 32).

La structure C (Z5 US 8015)

Parallèlement au mur de la clôture de la partie sud de la nécropole, un radier a été relevé sur une longueur de 8,80 m et sur une largeur de 0,60 m. Ce radier est légèrement décalé par rapport au mur de clôture. L'écart entre les deux structures variant de 0,68 m (sud) à 0,82 m (nord) (fig. 37, p. 44).

On peut interpréter cette structure comme les traces négatives de l'existence d'un premier état du mur d'enceinte de la nécropole.

4) Espace de circulation

(Z 3 US 301) :

La présence de traces, probablement liées à des aménagements de circulation à l'intérieur de la nécropole a pu être mise en évidence. On distingue les restes d'une « allée » ou d'un espace aménagé, conservé sur une largeur allant de 0,7 m à 1 m et sur une longueur de 4,60 m. Ce sol est composé de petits gravillons très compactés avec çà et là quelques fragments de céramique commune concassée et de fragments de tuiles incrustés à l'intérieur du sol (fig. 38, p. 44).

Mobilier :

Le mobilier a été mis au jour, soit dans le sol (Z3 US 301) ou sur la surface de ce sol décapé en 2001. Dans le sol, on a relevé quelques fragments de céramique commune claire et orangée (I^{er} - II^e siècles ap. J.-C.), la plupart écrasés, ainsi que 17 clous de *caligae* dont 7 de type Alésia (*infra.* p. 77), (n° inv. 199 à 216), un fragment de lame de couteau en fer (n° inv. 219), ainsi qu'un fragment de dé à coudre en alliage cuivreux (n° inv. 220).

Dans la couche située légèrement au-dessus de ce sol (H.S.) ont été trouvés, trois clous en fer (n° inv. 608 - 610) (fig. 39), un cabochon en plomb (n° inv. 611) et un fragment de dé à coudre (fig. 40, p. 44).

5) Un petit mausolée

(Z 5 US 5101) :

Situé au bord de la voie antique et parallèlement à celle-ci, on trouve, un édifice d'une longueur conservée de 2,60 m et d'une largeur de 1,02 m. Il ne reste de cette structure, qu'un radier de fondation (Z5 US 101) (fig. 42, p. 45 et 43, p. 46). Dans la couche de destruction (Z5 US 501), ont été



Fig. 31 — Angle nord ouest de l'enceinte (voir situation fig. 14).

prélevés du mortier de chaux antique de couleur blanche, un crampon en fer (fig. 45, p. 46), ainsi que des coulures de scellement en plomb pouvant être les témoins de la récupération de blocs de grand appareil. Situé contre la maçonnerie, un vase ossuaire a été relevé en 2001 (Simonin 2002). Il s'agit de la sépulture S16 (fig. 42, p. 45).

Deux blocs de calcaire provenant de la partie supérieure de l'édifice ont été trouvés sur place. Parfaitement dressés, leur longueur est de 44 cm, leur largeur de 25 cm et 26 cm pour le second, la hauteur est de 22 cm. La présence de ces éléments d'appareillage (fig. 44, p. 46) va à l'encontre d'une seconde hypothèse qui aurait pu présenter cette structure comme le soubassement d'un autel funéraire comme ceux de Lyon (Goudineau, 2009, p. 150-152), ceux-ci étant généralement réalisés à partir d'un bloc monolithique.

L'ensemble de ces éléments et leur analyse comparative permet d'avancer l'hypothèse d'une structure funéraire en élévation de type mausolée.

Mobilier :

Il a été mis au jour cinq scellements en plomb (n° inv. 111 à 115) et trois coulures de plomb (n° inv. 108 à 110), deux clous en fer (n° inv. 475 à 477), dans la couche de destruction de l'édifice (Z5 US 501).

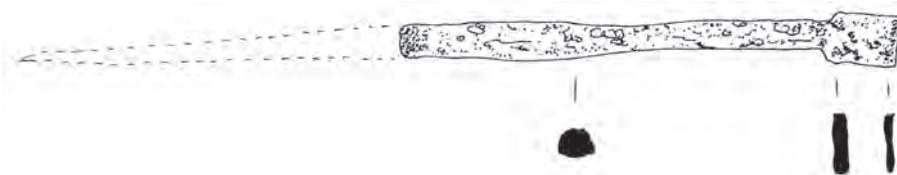


Fig. 32 — Fragment de stylet en fer (échelle 1/1), n° inv. 449.

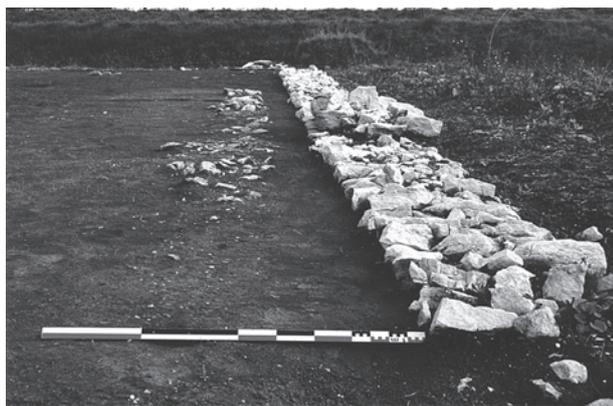


Fig. 33 — L'enceinte sur le côté sud de la nécropole, à gauche de la structure C (voir situation fig. 15, 16 et 21).



Fig. 34 — Traces fantômes de l'enceinte, partie nord. (voir situation fig. 19).

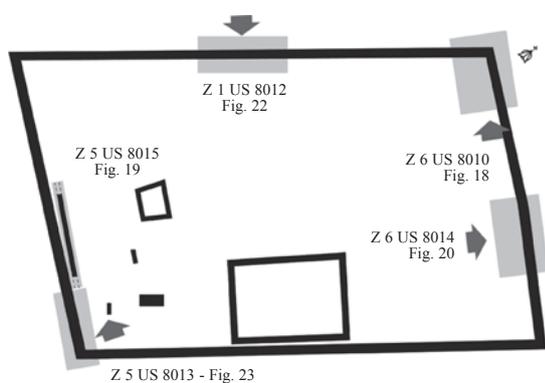


Fig. 35 — Plan de situation de l'enceinte (sens de la photo).

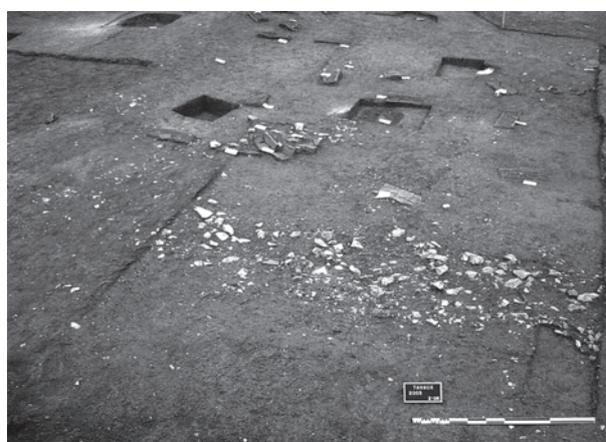


Fig. 36 — Traces fantômes de l'enceinte (Z1 US 8012), partie ouest. (voir situation fig. 14)

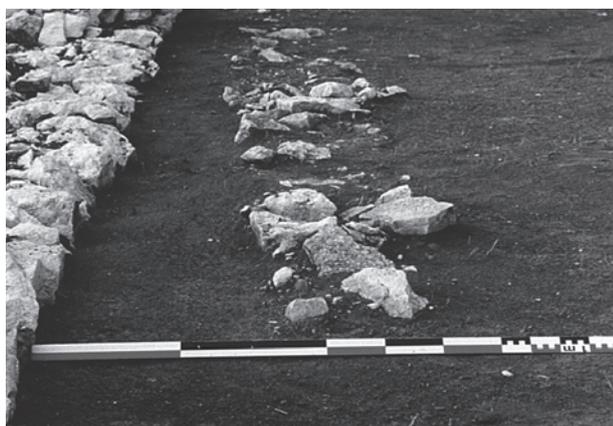


Fig. 37 — Structure C, interprétée comme un premier état du mur de l'enceinte. (voir situation fig. 14 et 15)



Fig. 38 — Traces de l'espace de circulation.

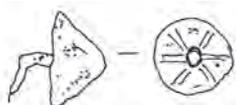


Fig. 39 — Clou de caliga (échelle 1/1)

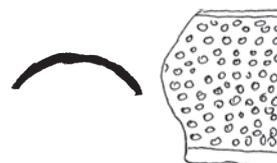


Fig. 40 — Fragments d'un dé à coudre (échelle 1/1)

Un fragment d'applique en bronze (lettre ?) (n° inv. 254) (Z5 US 501) (fig. 41) et un crampon (fig. 45, p. 46).

6) Des soubassements de stèles (Z5 US 030 et Z5 US 031)

Deux radiers de formes oblongues ont été également mis au jour dans la zone la plus touchée par le décapage originel.

Le premier (Z5 US 031) a une dimension de 1,20 m sur une largeur allant de 0,32 m à 0,54 m (fig. 47, p. 46).

Le second (Z5 US 030) a une dimension de 1,64 m sur une largeur allant de 0,42 m à 0,65 m (fig. 46, p. 46).

Les deux radiers sont composés de pierres brutes dont les dimensions moyennes sont de 0,27 m de longueur et de 0,12 m de largeur. Elles sont disposées les unes contre

les autres, enfoncées dans le sol, sur chant. Ces deux structures peuvent être interprétées comme des radiers de fondations pouvant avoir servi de soubassements pour des stèles funéraires, la dimension de ces radiers correspond parfaitement à celle des stèles trouvées sur le Finage.

La fouille en 2007 d'un radier identique dans la nécropole II au lieu-dit « Les Terres Saint-Gervais » et ayant livré un fragment de stèle encore en place, nous a permis d'étayer notre hypothèse. A l'intérieur de cette structure, nous avons relevé une fibule de type Feugère 24b datée de la fin de la période Julio-Claudienne (-27 / +68).

Mobilier :

Aucun mobilier n'a été mis au jour.

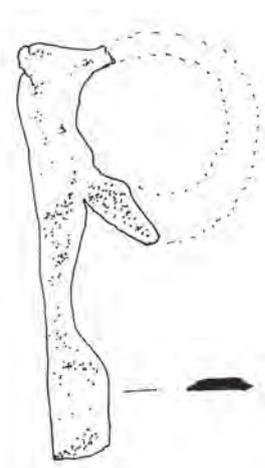


Fig. 41 — Fragment de décor d'applique en bronze, n° 254 échelle 1/1.

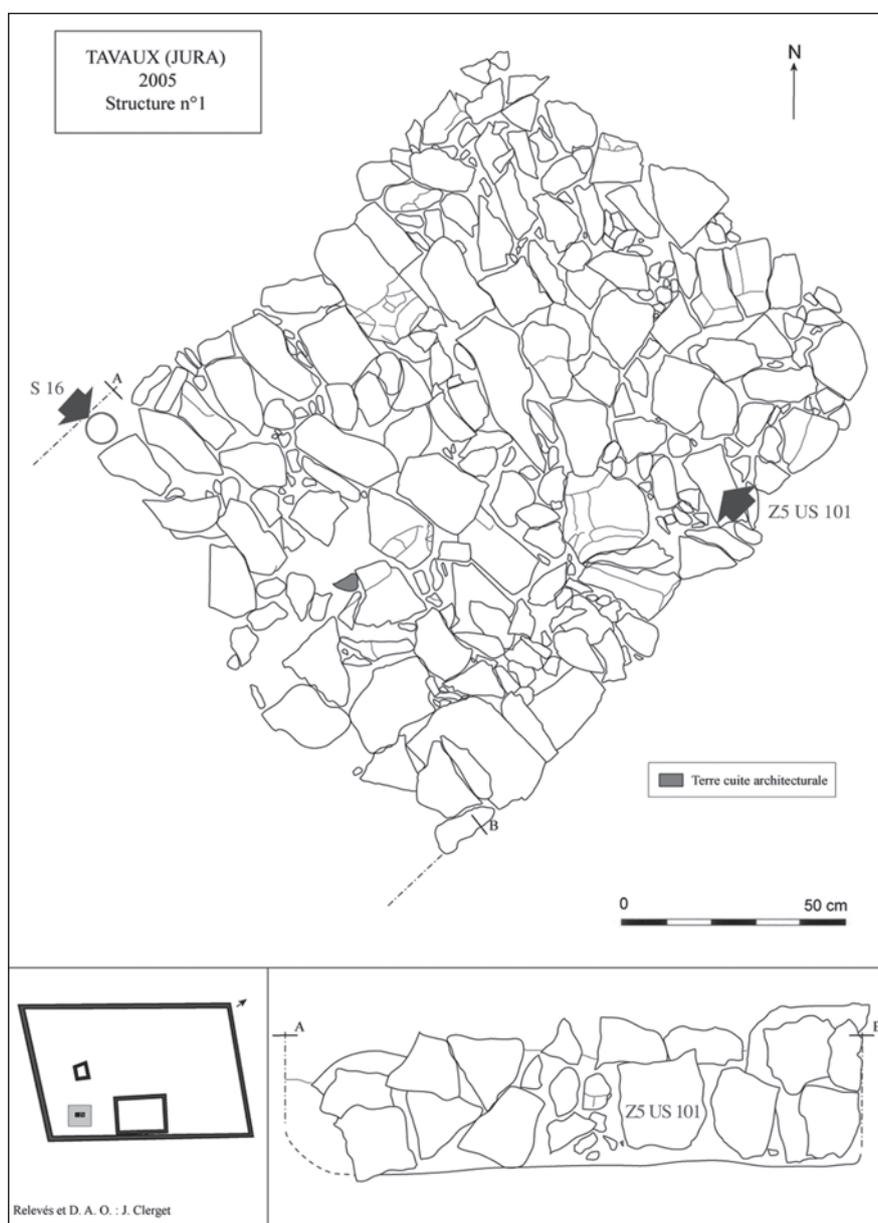


Fig. 42 — Pierre à pierre des fondations du mausolée.



Fig. 43 — Partie restante de la fondation du mausolée.



Fig. 44 — Élément d'appareillage du mausolée.

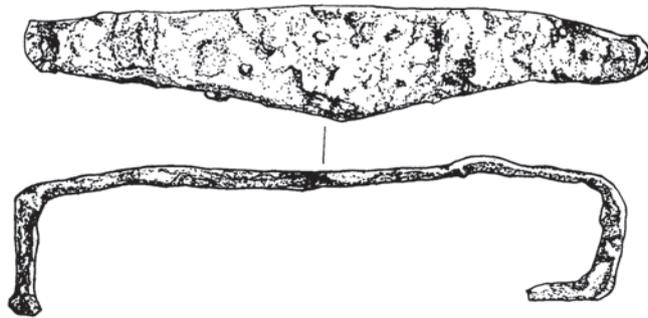


Fig. 45 — Crampon en fer. (échelle 1/2)



Fig. 46 — Radier Z5 US 030.



Fig. 47 — Radier Z5 US 031.

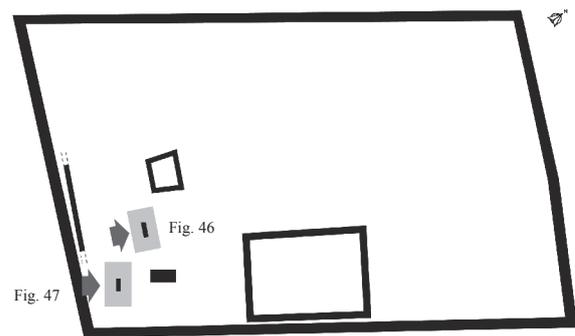


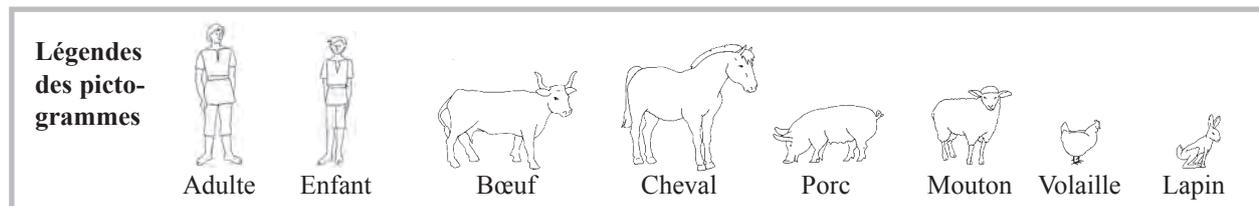
Fig. 48 — Schéma de situation des radiers. ▲ (sens de la photo).

CHAPITRE III

Catalogue des structures funéraires

Catalogue des structures funéraires

Marie-José Ancel, Gérald Barbet, Lydie Joan, Sylviane Humbert, Hélène Barrand-Emam, Vianney Forest.



L'ensemble des structures funéraires découvertes sur la nécropole des « Charmes d'Amont » est présenté ici dans l'ordre croissant de la numérotation établie sur le terrain lors de la fouille.

Sauf cas particulier, chaque structure fait l'objet d'une description détaillée suivant le même schéma.

Quatre stades d'état de conservation des structures ont été distingués, afin de pouvoir juger notamment de la représentativité des dépôts osseux au sein des sépultures :

1 - Sépulture intacte

2 - Sépulture dont la partie supérieure est perturbée, le dépôt osseux n'est pas endommagé

3 - Sépulture dont uniquement la partie inférieure est conservée, le dépôt osseux est endommagé et incomplet.

4 - Sépulture détruite complètement ou en majeure partie, le dépôt osseux est lacunaire.

Le type de dépôt concerne la manière dont ont été déposés les ossements du défunt au sein de la sépulture : vase ossuaire en verre, en céramique, contenant périssable. Le type de tombe quant à lui informe sur la présence d'un ou plusieurs sujets : une tombe individuelle concerne un seul défunt, une tombe double deux défunts. Pour ce qui concerne les dessins d'objets de céramique ou de verrerie, les différentes échelles sont indiquées sous chaque croquis. Les dessins d'en-tête de notices représentent les données ostéologiques.



Description générale de la tombe



Fig. 49 — La tombe S1

La fosse : forme quadrangulaire, à parois droites légèrement évasées et fond plat (L. 71 cm ; l. 64 cm ; P. cons. 41 cm) (fig. 50, p. 50).

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont été déposés dans un vase ossuaire en verre (n° 2006 ; fig. 50), recouvert par une céramique dont sont conservés une partie de la panse et le fond (fig. 49). Quelques fragments de charbon de bois étaient mêlés au dépôt osseux. Le vase ossuaire est situé au centre de la fosse. Une concentration de matériel a été mise au jour en surface de la sépulture (US 01 à 28). Elle s'étend sur environ 120 cm dans sa plus grande longueur et 62 cm dans sa plus grande largeur (fig. 50, p. 50). Elle est constituée de fragments de mobilier céramique brûlé qui s'inscrivent dans une matrice de terre argilo-limoneuse noire très charbonneuse, homogène et compacte. Quelques esquilles osseuses humaines et animales brûlées y ont également été retrouvées, ainsi que divers éléments métalliques brûlés et non brûlés.

Type de dépôt : vase ossuaire en verre.

Type de tombe : tombe double.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- couverture du vase ossuaire : céramique commune noire à gros dégraissant non tournée comprenant une partie de la panse et du fond (H. cons. : 12,8 cm ; diam. : 23 cm) datée du Haut Empire (fig. 46).

Verre :

- vase ossuaire : bouteille cylindrique à une anse de type Ising 51 (H. : 18,7 cm ; diam. : 10,5 cm) (fig. 50, p. 50).
- 3 fragments indéterminés de verre blanc non brûlé.
- 2 fragments indéterminés de verre de couleur verte non brûlé.
- 1 fragment indéterminé de verre de couleur bleu-marine opaque avec inclusion de filaments blancs non brûlé.

Métal :

- sept clous
- un fragment de tige de section carrée (n° inv. 741).

Faune : 22,9 g d'os animaux brûlés retrouvés mêlés aux os humains (porcins, indéterminés).

Macroreste : deux graines brûlées.

Inventaire du mobilier en surface (US 1 à 28)

La fouille en quadrillage n'a pas révélé d'organisation particulière dans la concentration de matériel. Aussi les objets ont-ils été regroupés dans l'inventaire du catalogue (et non présentés selon leur numéro d'US qui symbolisait leur position dans le quadrillage).

Céramique : 403 fragments, NMI 43 (fig. 51)

Sigillée :

- six fragments de coupelle de type Lezoux 45 en sigillée de la Gaule du Centre, brûlés (1 NMI), (fig. 51, n° 6).
- dix-huit fragments d'assiette de type Lezoux 32a en sigillée de la Gaule du Centre, non brûlés (4 NMI), (fig. 51, n° 7).
- un fragment d'assiette Lezoux 58 en sigillée de la Gaule du Centre, non brûlé (1 NMI), (fig. 51, n°8).
- quinze fragments de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Centre, non brûlés (1 NMI).
- trente-neuf fragments de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Centre, brûlés (2 NMI).
- sept fragments de coupe Drag. 35 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (2 NMI), (fig. 51, n° 3).
- douze fragments de coupelle Drag. 35 en sigillée de la Gaule du Sud, non brûlés (3 NMI), (fig. 51, n° 1 et 2).
- un fragment de coupelle Drag. 22 en sigillée de la Gaule du Sud, non brûlé (1 NMI), (fig. 51, n° 4).
- cinq fragments de coupelle Drag. 22 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (1 NMI), (fig. 51, n° 5).
- dix-huit fragments de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Sud, non brûlés (1 NMI).

- un fragment de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI).
- quatre fragments en sigillée d'origine indéterminée, brûlés (2 NMI).

Métallescente :

- un fragment de gobelet à lèvres déversée en céramique métallescente, brûlé (1 NMI), (fig. 51, n° 11).
- deux fragments de gobelet à lèvres en corniche en céramique métallescente, brûlés (2 NMI), (fig. 51, n° 10).
- neuf fragments de gobelet de type indéterminé en céramique métallescente, brûlés (1 NMI).

Amphore :

- quatre fragments d'amphore gauloise 4, brûlés (1 NMI), (fig. 51, n° 9).
- trois fragments d'amphore gauloise 4, non brûlés (1 NMI).

Céramique à engobe micacé :

- dix fragments d'assiette à bord rentrant en céramique à engobe micacé, brûlés (2 NMI), (fig. 51, n° 12).

Céramique commune :

- six fragments en céramique commune sombre fine, brûlés (1 NMI).
- trois fragments en céramique commune sombre, brûlés (1 NMI).
- un fragment de gobelet en céramique commune indéterminée, brûlé (1 NMI).
- quatre fragments d'assiette en céramique commune claire à gros dégraissant, brûlés (1 NMI), (fig. 51, n° 16).
- dix-sept fragments en céramique commune claire à gros dégraissant, non brûlés (1 NMI).
- cinq fragments de cruche à une anse en céramique commune claire, non brûlés (3 NMI), (fig. 51, n° 13).
- 1 fragment de cruche indéterminée en céramique commune claire, brûlé (1 NMI) (fig. 51, n° 14).
- sept fragments de gobelet en céramique commune claire, non brûlés (4 NMI), (fig. 51, n° 15).
- quatre fragments de coupelle en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
- 94 fragments de cruches indéterminées en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).
- 54 fragments de cruches indéterminées en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution de cette concentration de matériel sont :

- les sigillées de la Gaule du Centre qui sont datées des II^e et III^e siècles après J.-C.
- les gobelets métallescents et les assiettes en céramique à engobe micacé qui sont produits du milieu du II^e au IV^e siècle après J.-C.

Verrerie :

- un fragment de verre indéterminé de couleur jaune, non brûlé.
- trois fragments de verre indéterminé de couleur verte,

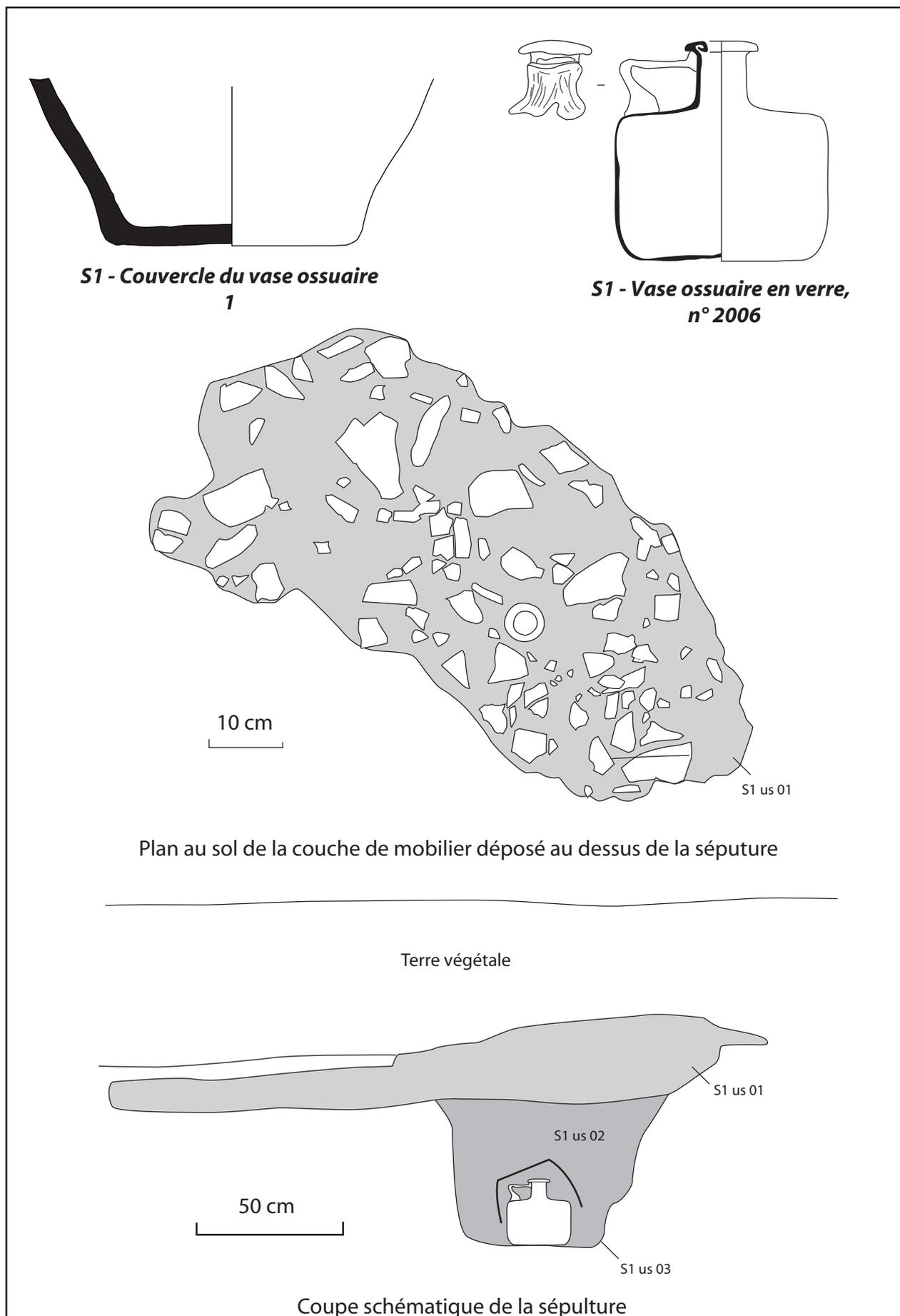


Fig. 50 — Tombe S1 : mobilier et relevés schématiques.

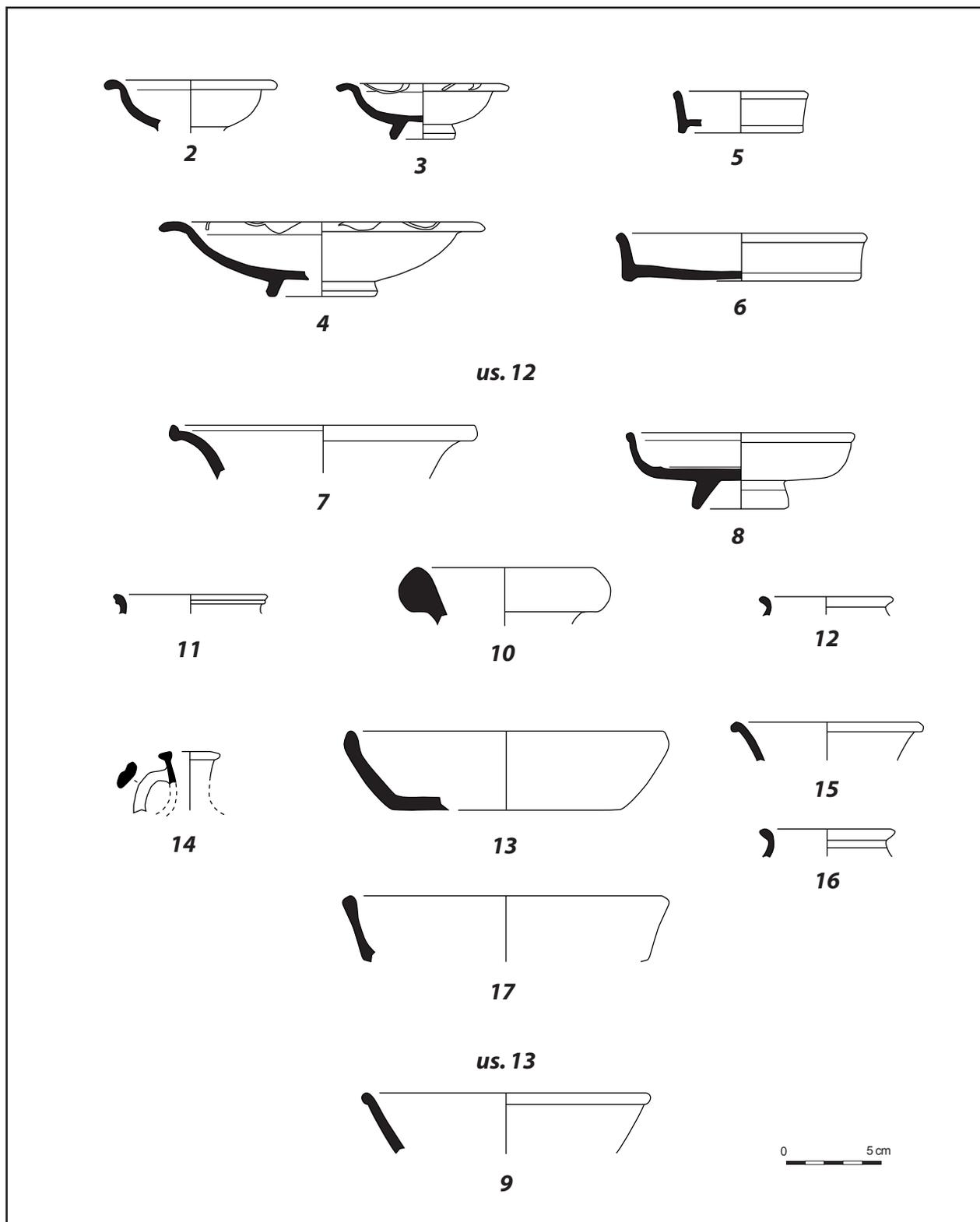


Fig. 51 — Tombe S1 : mobilier trouvé en surface.

brûlé.

- quatorze fragments de verre indéterminé de couleur verte, non brûlé.

Métal :

- 15 clous brûlés (n° inv. 11, 12, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 644, 645, 646, 647)
- 13 clous non brûlés (n° inv. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 519 à 522)
- 1 rondelle en fer brûlée (n° inv. 10) (fig. 53, p. 56)
- 1 fragment de fibule de type Feugère de type 28b brûlée (n° inv. 1) (fig. 54, p. 56)
- 1 manche d'ustensile en bronze brûlé (n° inv. 543) (fig. 52, p. 56)
- 1 rivet en fer brûlé (n° inv. 523)

Faune :

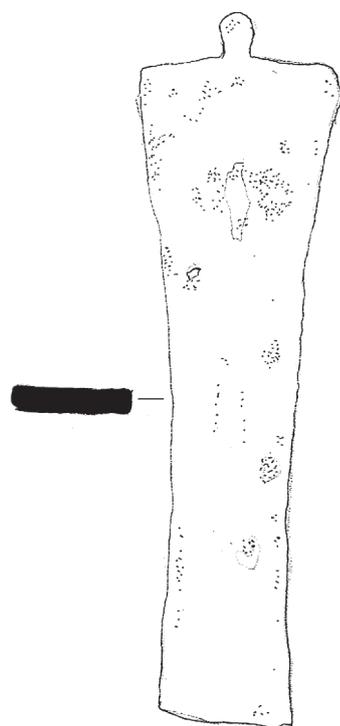


Fig. 52 — Manche d'ustensile en bronze, n° inv. 543. (éch. 1/1).

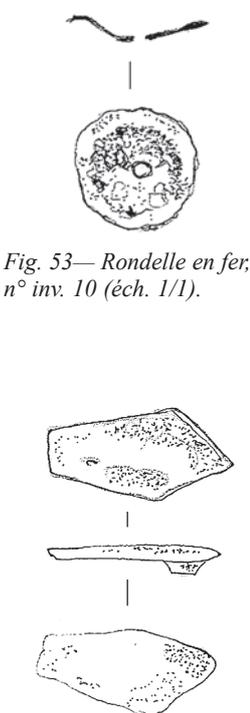


Fig. 53 — Rondelle en fer, n° inv. 10 (éch. 1/1).

Fig. 54 — Fragment de fibule en bronze, n° inv. 1 (éch. 1/1).

- 54 g d'os animaux brûlés (ovicaprins, porcins, indéterminés)

Ossements humains :

- 60,4 g d'os humains brûlés appartenant à au moins deux individus (un sujet de taille adulte et un sujet immature appartenant à la catégorie *Infans I* ou II)

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 75,3 g

Poids total des os animaux : 22,9 g (soit 23,3 % du poids total)

N.M.I. : présence d'au moins deux individus reconnue grâce

à la distinction d'une incompatibilité d'âge, à travers le degré de synostose de certains os et grâce à la présence d'un doublet (deux premières vertèbres sacrées dont l'une est synostosée et l'autre non - moins de 18 ans). Certains fragments osseux n'ont pas pu être attribués à l'un ou l'autre des individus, ce qui ne nous permet pas de savoir dans quelle proportion chacun est représenté.

Âge au décès : un individu adulte jeune ou mature gracile et un grand adolescent.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques : la plupart des ossements n'ont pas pu être attribués à un individu en particulier, il est donc impossible de réaliser des observations sur ce type de données.

Modalités de dépôt : le vase osseux ainsi que sa couverture ont été prélevés en bloc afin d'être fouillés en laboratoire. La plupart des fragments osseux ont été retrouvés dans le vase, mais quelques-uns avaient vraisemblablement migrés vers l'extérieur, le vase étant fragmentaire. Des clous ont également été retrouvés en dehors du vase osseux. Ce dernier a été fouillé en cinq passes successives d'environ 2 cm d'épaisseur (R1 à R5) (fig. 51, p. 50).

Les os présents au fond du vase sont principalement représentés par les éléments du tronc et des membres inférieurs, tandis que ceux de l'extrémité céphalique sont concentrés au centre du vase. La partie supérieure du dépôt osseux contient majoritairement des diaphyses indéterminées.

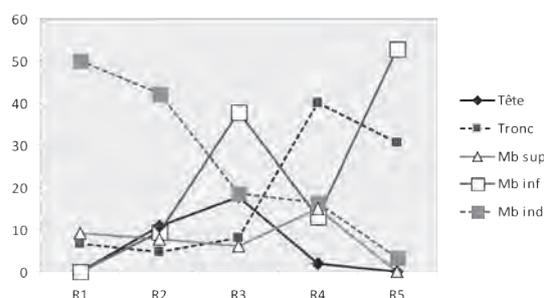


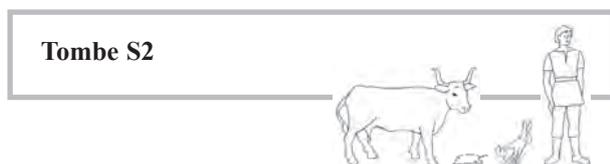
Fig. 55 — Diagramme cumulatif montrant la répartition des os en fonction des grandes régions anatomiques à l'intérieur du vase osseux.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, leur couleur varie du blanc au bleu.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 1,1 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (57,2 % du total) et de 0,2 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (0,9 g pour les membres supérieurs et 2,1 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête

(0,6 g) et du tronc (0,9 g).

Datation : milieu du II^e - III^e siècle après J.-C. (mobilier de surface)



État de conservation 3

Description générale de la tombe

La fosse : forme circulaire aux parois obliques et à fond plat (diamètre sup. : 67 cm ; diamètre inf. : 46 cm ; prof. cons. : 23 cm). La partie supérieure de la fosse n'est pas conservée (perturbée par les labours). Apparition de la fosse à 29 cm de la surface du sol actuel.

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont été déposés dans un vase ossuaire en céramique (n° 2001; fig. 56 p. 53), situé au centre de la fosse. Quelques fragments de charbon de bois étaient mêlés au dépôt osseux, ainsi qu'un clou et trois petits fragments de céramique. Dans le comblement de la fosse (US 2002) un clou de chaussure et quelques tessons de céramique ont été mis au jour.

Une petite concentration de matériel a été observée en surface de la sépulture (US 30). Elle s'étend sur environ 20 cm² et est constituée de fragments de mobilier céramique, de clous et de quelques esquilles osseuses brûlées humaines et animales. L'état de conservation de la structure ne permet pas de dire s'il s'agit de matériel situé au-dessus de la fosse sépulcrale ou bien de matériel provenant du remplissage de celle-ci.

Données géologiques et biologiques :



Fig. 56 — Tombe S2 vue en coupe.

Des échantillons prélevés à l'intérieur de la sépulture S2 lors de la fouille permettent les constatations suivantes : couleur noir brunâtre (2,5Y3/2), environ 10-12% de matière organique humifiée (MOH), structure polyédrique émoussée de taille moyenne de netteté variable, texture argilo-limoneuse avec présence de sables dont des débris silicifiés, forte activité biologique, effervescence à HCl très forte.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- vase ossuaire (fig. 56) : pot à col cannelé en céramique commune sombre. La partie supérieure du vase est brisée et partiellement effondrée dans sa partie centrale. Ce type de récipient est fabriqué à partir du règne d'Auguste et perdure jusqu'au III^e siècle après J.-C. (H. : 29 cm ; diam. : 14 cm).

- comblement de la fosse (US 2002) : un fragment de fond de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Sud, non brûlé, datation : 15/160 après J.-C. (1 NMI) ; seize fragments de céramique commune claire, comprenant deux fonds de cruche, brûlés (2 NMI).

Verrerie :

- trois fragments de verre indéterminé de couleur verte, non brûlés.
- un fragment de verre indéterminé de couleur blanche, non brûlés.
- cinq fragments de verre indéterminé de couleur blanche, non brûlé.
- un fragment de verre indéterminé de couleur verte, brûlé.

Métal :

- deux clous, dont un clou de chaussure (US 2002).

Faune :

- 9,8 g d'os animaux brûlés retrouvés mêlés aux os humains (lagomorphes, indéterminés). A signaler la présence de trois fragments osseux non brûlés de taupe (éléments résiduels).

Inventaire du mobilier en surface (US 30)

Céramique : trente fragments pour un NMI de 4 (fig. 57).

Sigillée :

- quatre fragments de coupelle de type Lezoux 42 en sigillée de la Gaule du Centre, brûlés (1 NMI), (fig. 57).

Amphore :

- cinq fragments de fond d'amphore gauloise 3/5, non brûlés (1 NMI), (fig. 57, n° 2).

Céramique à engobe micacé :

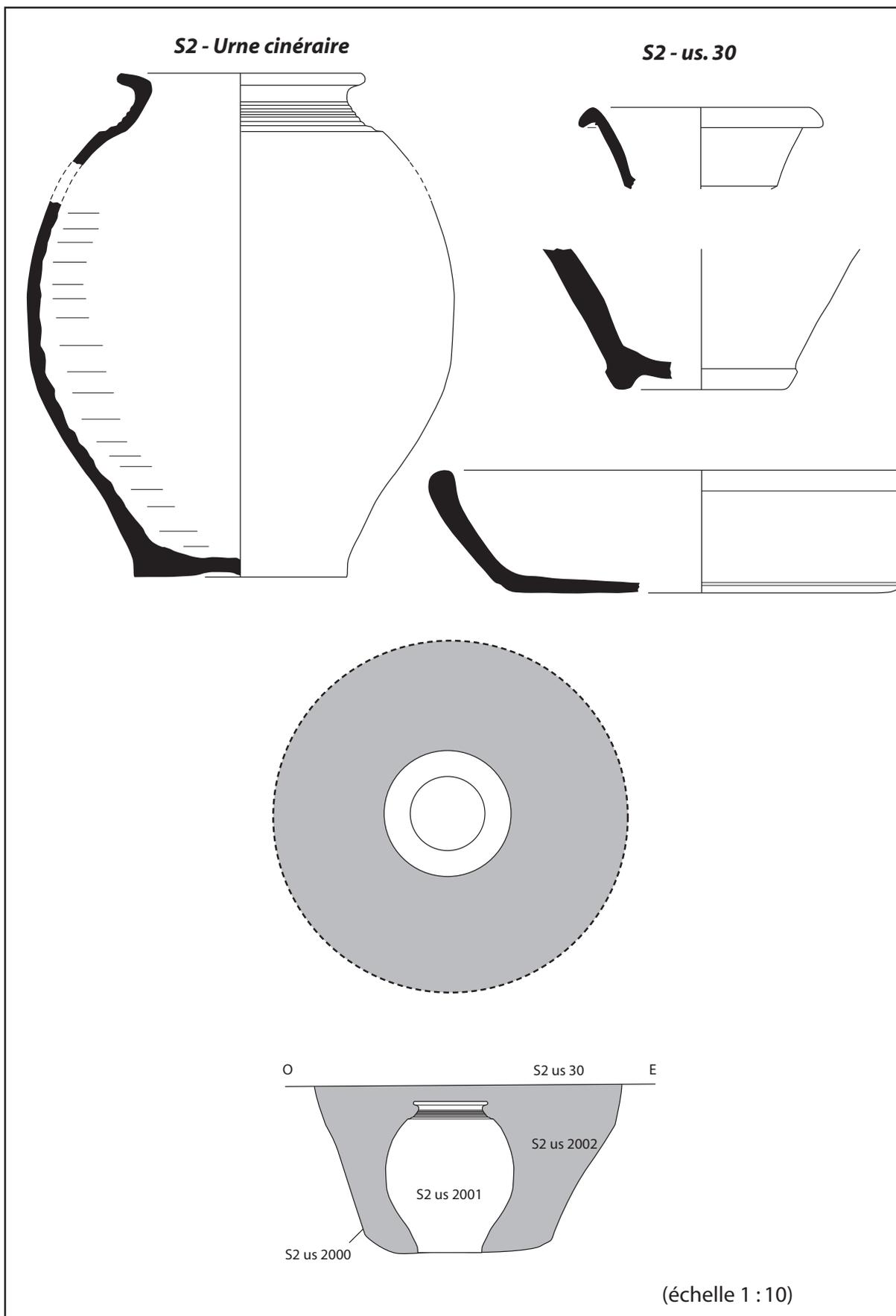


Fig. 57 – Tombe S2 : mobilier et relevés schématiques

- treize fragments de plat à bord rentrant en céramique commune à engobe micacé, brûlés (1 NMI), (fig. 57).

Céramique commune :

- huit fragments de panse en céramique commune claire de cruche indéterminée, non brûlés (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution de cette concentration de matériel sont :

- la coupe de type Lezoux 42 datée des II^e et III^e siècles après J.-C.
- le plat à bord rentrant daté du milieu du II^e au IV^e siècle après J.-C.

Métal :

- cinq clous, dont un clou de chaussure.

Faune :

- 8,2 g d'os animaux brûlés (bovins, indéterminés).

Ossements humains :

- 5,4 g d'os humains brûlés appartenant à au moins un individu de taille adulte.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 144,1 g.

Poids total des os animaux : 9,8 g (soit 6,4 % du poids total).

N.M.I. : présence d'au moins un individu.

Âge au décès : individu de taille adulte, robuste.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

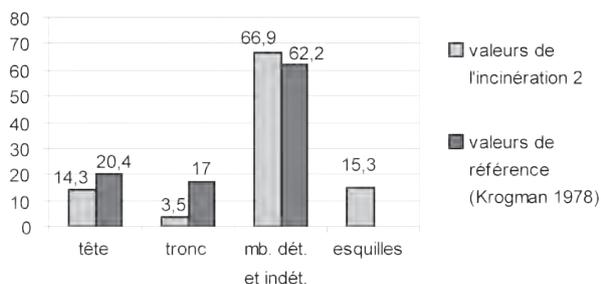


Fig. 58 — Tombe 2 : répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le vase ossuaire a été prélevé en bloc afin d'être fouillé en laboratoire. Il a été fouillé en deux passes successives (R1 et R2), une partie du dépôt est probablement manquante étant donné l'état de conservation du vase, ce qui ne permet pas d'obtenir des données fiables sur l'agencement des os à l'intérieur du vase.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, les os sont tous de couleur blanche.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 1,1 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (48,6 % du total) et de 0,5 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (1,9 g pour les membres supérieurs et 2,1 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,6 g) et du tronc (0,6 g).

Datation : I^{er}-II^e siècle après J.-C. (vase ossuaire, complètement)



État de conservation 1

Description générale de la tombe

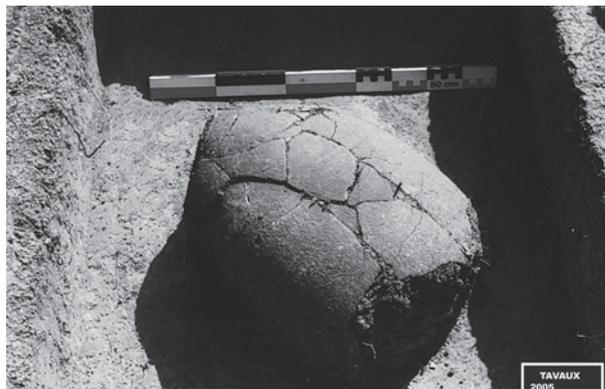
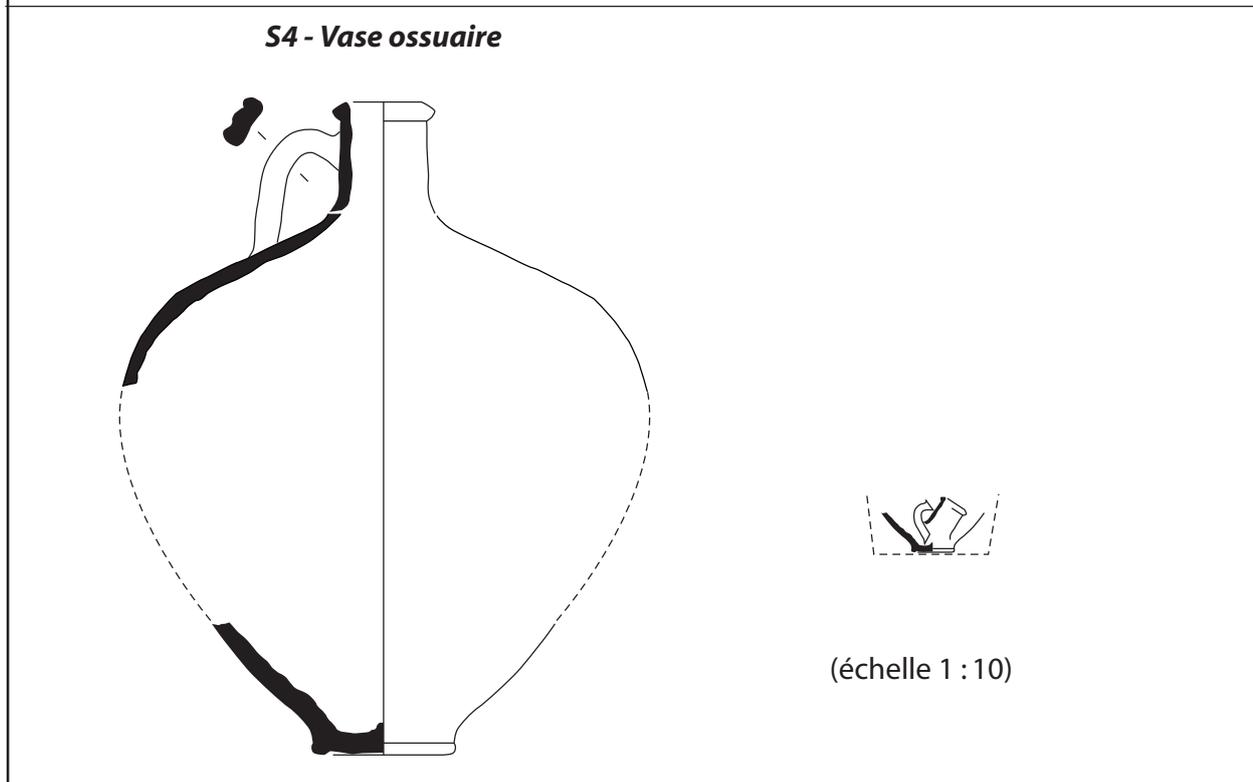
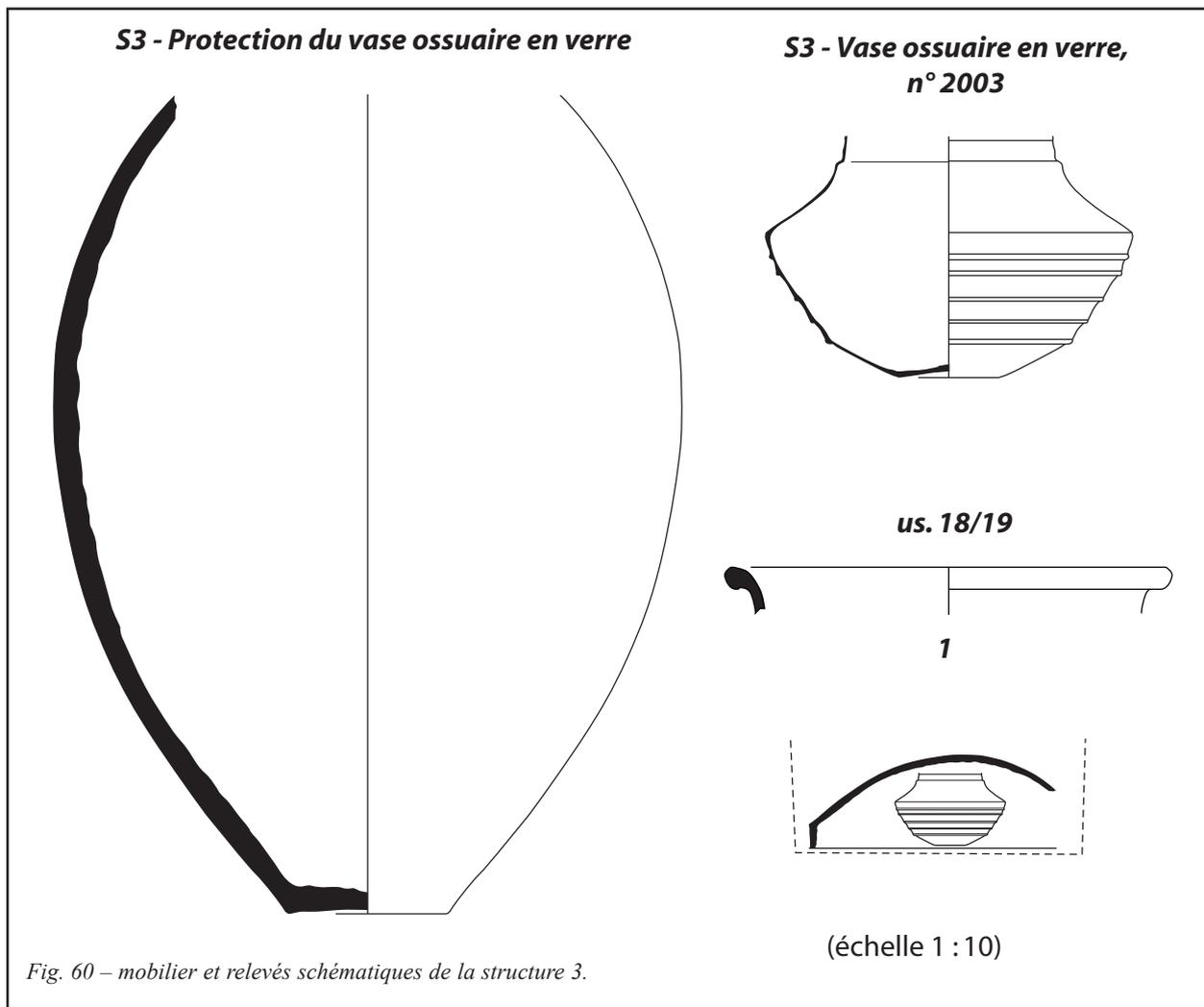


Fig. 59 — Couverture en céramique de la tombe S3.

La fosse : non observable.

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont été déposés dans un vase ossuaire en verre (fig. 61), recouvert par une moitié de panse d'amphore (fig. 61). Autour du vase ossuaire, et sous les éléments de couverture, dans un sédiment charbonneux, ont été retrouvés deux clous et quatre fragments de clous brûlés, une monnaie brûlée (n° 7 - sesterce de Domitien), des fragments de céramique et des fragments osseux brûlés humains et animaux. Dans le comblement de la « fosse » (US 40), soit à proximité immédiate du dépôt du vase ossuaire et de sa couverture, ont également été mis au jour des fragments de clous, un fragment de bronze indéterminé (n° inv. 256), une anse en forme de tête de canard ou de cygne (n° inv. 300) et un fragment de cruche en bronze (n° inv. 301). L'ensemble du mobilier en bronze a subi l'action du feu.

Une petite concentration de matériel céramique accompagné de trois clous a été repérée en surface de la sépulture (US 18 et 19).



Type de dépôt : vase ossuaire en verre et dépôt en terre libre avec résidus de crémation.

Type de tombe : tombe individuelle, présence d'un sujet résiduel.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- couverture du vase ossuaire : amphore lyonnaise à fond plat de type Lyon 4, le récipient est tronqué de sa partie supérieure (fig. 60, n° 2). La production de ce type d'amphore se développe à l'époque flavienne et se poursuit au II^e siècle.

- comblement de la « fosse » (US 40) : vingt-trois fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, brûlés (1 NMI) ; un fragment de céramique commune claire à gros dégraissant, non brûlé (1 NMI).

Verre :

- vase ossuaire (n° US 2003) : cruche en verre de type Ising 88 (H. : 11 cm ; diam. : 14,5 cm).
- 2 fragments de verre indéterminés de couleur verte, non brûlés.
- 4 fragments de verre indéterminés de couleur blanc, non brûlés.

Métal (brûlé)

- monnaie brûlée (n° 7) : sesterce de Domitien (bronze).
- six clous entiers et quatre fragments brûlés.
- un fragment de bronze indéterminé brûlé (n° inv. 256 ; US 40)
- une anse en forme de tête de canard ou de cygne brûlée (n° inv. 32524/300 ; S3 US40) : L. max. conservée 78 mm ; l. max. 19 mm ; l. min. 9 mm. Alliage cuivreux. Restauré. Patine verte très foncée. Brisé au niveau de la courbe du crochet. Tête de palmipède stylisée, la solidité du travail et le départ de la tige permettent de l'attribuer plutôt à une extrémité d'anse de situle ou à un poêlon de type Aylesford qu'à une extrémité de manche de *simpulum* (louche). Datation typologique de l'anse : I^{er} s. av. J.-C., début I^{er} s. ap. J.-C.



Comparaisons

Fig. 62— Extrémité d'anse en forme de cygne en bronze, éch. 1/1.

Feugère, Rolley 1991, p. 8, fig. 1, situle type Eggers 22, époque tardo-républicaine. En contexte de sépulture ou de puits ; p. 179, fig. 19; *simpulum* p. 7, fig. 19, n° 25 à 30 ; poêlon p. 110, fig. 12.

Tassinari 1975

Le Vieil-Evreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 28-29, n°55

Metz (Moselle) : Collot 1981, p. XXXI, n° 124 et ill.

- un fragment de cruche en bronze brûlé (n° inv. 301 ;

US 40).

Faune :

- 0,3 g d'os animaux brûlés (oiseau, lagomorphe) dans le vase ossuaire et 51 fragments dans le comblement de la « fosse » (US 40 : porcins et indéterminés).

Inventaire du mobilier en surface (US 18 et 19)

Céramique :

- 36 fragments de céramique dont 12 NMI

Sigillée :

- un fragment de panse de coupelle de type Lezoux 42 ou 44 et un fragment indéterminé en sigillée de la Gaule du Centre, non brûlés (2 NMI).

- quatre fragments en sigillée d'origine indéterminée, brûlés (1 NMI).

Métallescente :

- un fragment de panse de gobelet métallescent, non brûlé (1 NMI).

Céramique à engobe micacé :

- quatre fragments de marmite à col cintré et lèvres arrondies en céramique à engobe micacé, brûlés (1 NMI), (fig. 60, n° 4).

Céramique commune :

- un fragment en céramique commune sombre fine, brûlé (1 NMI).

- cinq fragments en céramique commune sombre à gros dégraissant, non brûlés (1 NMI).

- trois fragments en céramique commune claire à gros dégraissant, brûlés (1 NMI).

- un fragment de gobelet en céramique commune claire, brûlé (1 NMI).

- un fragment de jatte à marli en céramique commune claire à dégraissant sableux, non brûlé (1 NMI).

- dix fragments de cruche en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).

- quatre fragments de cruche en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution de cette concentration de matériel sont :

- la coupe de type Lezoux 42 ou 44 de la Gaule du Centre

phase 5 datée de la première moitié du II^e siècle après J.-C

- la panse de gobelet métallescent et la marmite à engobe micacé sont datés du milieu du II^e au IV^e siècle après J.-C.

Métal :

- trois clous en fer.

Faune :

- 22,1 g d'os animaux brûlés

Ossements humains :

- 61,9 g d'os humains brûlés appartenant à au moins un individu de taille adulte (*US 40*).

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 93,3 g dont 12 g dans le vase ossuaire.

Poids total des os animaux : 0,3 g (soit 0,3 % du poids total).

N.M.I. : présence d'au moins deux individus. La reconnaissance d'une incompatibilité d'âge nous permet de signaler la présence d'au moins deux individus, sans que cela soit suffisant pour parler d'une sépulture double. L'individu immature n'est représenté que par quatre fragments osseux, ceux-ci peuvent provenir d'une pollution quelconque liée par exemple à la gestion du bûcher. Il est donc considéré ici comme résiduel.

Âge au décès : un individu de taille adulte, gracile, bien représenté et un individu immature d'environ 5 ans (*Infans I*) représenté uniquement par un germe de prémolaire (dans le vase ossuaire : R2), un fragment de MTC non synostosé, un fragment de fémur et un fragment de diaphyse de membre inférieur présentant un aspect métaphysaire (en dehors du vase). Les fragments osseux associés au sujet immature pèsent 0,6 g au total.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

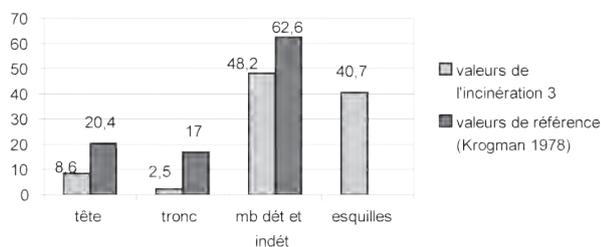


Fig. 63 — *Tombe 3* : répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le vase ossuaire et la couverture en céramique ont été prélevés en bloc afin d'être fouillés en laboratoire. Le vase a été fouillé en trois passes successives (R1 à R3). Les premiers os apparaissent à environ 3 cm du col. Quelques fragments de charbons de bois sont à signaler. Aucune répartition particulière n'a été observée.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, ils sont tous de couleur blanche.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 0,3 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (24,5 % du total) et de 0,2 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids

moyen des fragments provenant des membres (0,7 g pour les membres supérieurs et 1 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,2 g) et du tronc (0,2 g).

Datation : Flaviens et II^e siècle après J.-C. (comblement, surface)



Tombe S4

État de conservation 3

Description générale de la tombe

La fosse : non observable.

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont été déposés dans un vase en céramique. Aucun mobilier d'accompagnement n'a été mis au jour (fig. 64 p. 87).

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :



Fig. 64 — *La tombe S4*.

- vase ossuaire (fig. 61 p. 56) : cruche à une anse de type 1D en céramique commune claire. Ce type de récipient est fabriqué à partir de la période flavienne et perdure jusqu'au III^e siècle après J.-C.

Faune :

- 31,4 g d'os animaux brûlés, retrouvés mêlés aux os humains (porcins, indéterminés).

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 52 g.

Poids total des os animaux : 31,4 g (soit 37,6 % du poids total).

N.M.I. : présence d'au moins un individu.

Âge au décès : individu de taille adulte.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

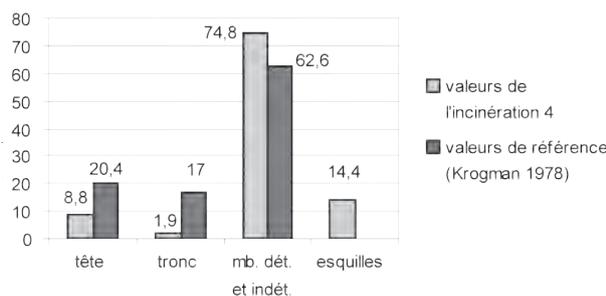


Fig. 65 — Tombe 4: répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le mauvais état de conservation du vase ne permet pas de réaliser d'observations pertinentes sur l'agencement des os à l'intérieur de celui-ci.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 0,5 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (52,7 % du total) et de 0,2 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (0,8 g pour les membres supérieurs et 0,7 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,2 g) et du tronc (0,2 g).

Datation : à partir des Flaviens (fin I^{er} siècle après J.-C.) (vase ossuaire, comblement)

Structure S5

État de conservation 1

Description générale de la structure

La fosse : forme circulaire, à parois droites et fond plat (diamètre environ 23 cm ; prof. cons. environ 17 cm).

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont été déposés dans un vase en verre (US 2001). En surface, au-dessus de la fosse, ont été retrouvés des fragments de céramique, deux graines brûlées, et quatre clous en fer dont deux clous de chaussure (US 60).

Type de dépôt : vase « ossuaire » en verre. L'absence d'os attribuables à de l'humain ne permet pas de parler de sépulture. Quelques esquilles osseuses indéterminées pourraient néanmoins s'y rapporter.

Inventaire du mobilier dans la structure

Verre :

- vase « ossuaire » (fig. 66 p. 58) : pot à panse carrée en verre de type Ising 62 (H. : 14 cm ; diam. : 8,5 cm).

Faune :

- 8,1 g d'os animaux brûlés formant l'intégralité du dépôt osseux de cette structure (indéterminés).

Macrorestes :

- trois graines brûlées.

Inventaire du mobilier en surface (US 60)

Céramique : 108 fragments de céramique dont 11 NMI

Sigillée :

- deux fragments de coupelle de type Lezoux 44 en sigillée de la Gaule du Centre, brûlés (1 NMI), (fig. 70, n° 4).

- deux fragments de coupelle de type Lezoux 8 en sigillée de la Gaule du Centre, non brûlés (1 NMI), (fig. 70, n° 2).

- un fragment de coupelle Drag. 27 en sigillée de la Gaule du Sud, non brûlé (1 NMI), (fig. 70, n° 1).

- cinq fragments de coupelle de type Lezoux 42 en sigillée d'origine indéterminée, brûlés (1 NMI) (fig. 70, n° 3).

- quatre fragments en sigillée d'origine indéterminée, non brûlés (1 NMI).

- deux fragments en sigillée d'origine indéterminée, brûlés (1 NMI).

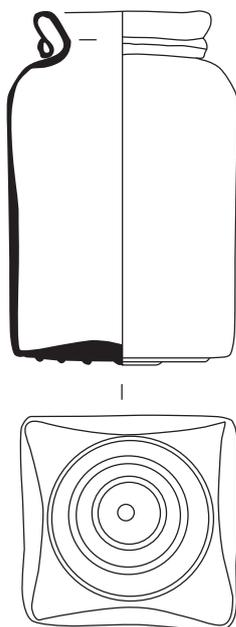
Céramique commune :

- quatre fragments d'assiette en céramique commune sombre, brûlés (1 NMI) (fig. 66, n° 8).

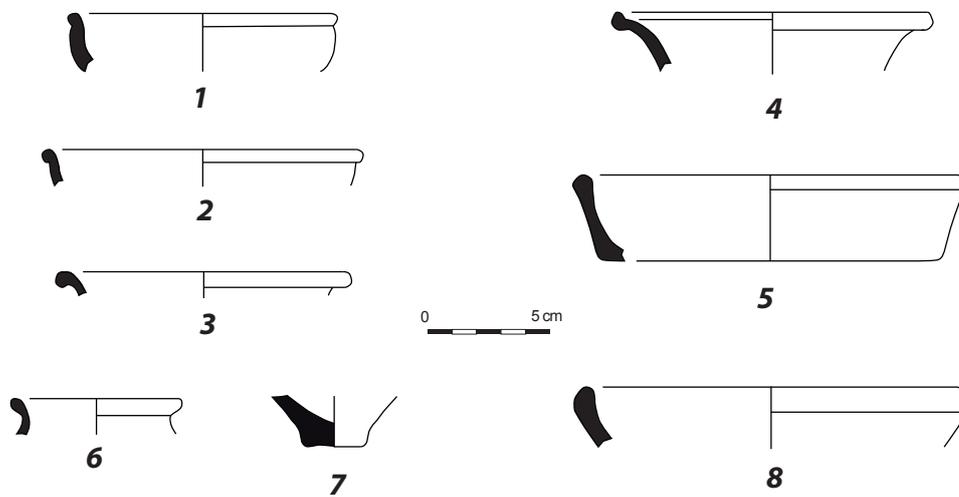
- deux fragments de gobelet en céramique commune claire, non brûlés, (1 NMI), (fig. 66, n° 6 et 7).

- cinq fragments d'assiette en céramique commune claire à gros dégraissant, brûlés (1 NMI) (fig. 66, n° 5).

Vase ossuaire en verre
n° 2001



us. 60



S5



(échelle 1 : 10)

Fig. 66 – mobilier et relevés schématiques de la structure 5.

- 62 fragments de cruche en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).
- 19 fragments de cruche en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution de cette concentration de matériel sont les coupelles de type Lezoux 8, 42 et 44 de la Gaule du Centre datées du II^e au III^e siècle après J.-C.

Métal :

- quatre clous en fer non brûlés dont deux clous de chaussure.

Macrorestes :

- deux graines brûlées.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 0 g.

Poids total des os animaux : 8,1 g.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, ils sont tous de couleur blanche.

Datation : II^e siècle après J.-C. (surface)

Structure S6-S7

État de conservation 3

Description générale de la structure

La fosse : forme rectangulaire, à parois droites et fond plat (L. 28 cm ; l. 18 cm ; prof. cons. environ 12 cm).

Disposition du mobilier et des ossements : la fosse contenait deux cruches en céramique déposées côte à côte, dont l'une d'elle renfermait un fragment osseux brûlé animal (0,2 g) et une graine brûlée (S6). Quatre clous alignés le long de la paroi Est, et un cinquième situé dans l'angle Nord-Ouest de la fosse laisse envisager la présence d'un contenant en bois entourant les deux céramiques. Des petites pierres (environ 5 cm), ayant pu servir de calage ou d'éléments de délimitation, ont été retrouvées entre les deux céramiques et à l'extrémité de S6. Dans le comblement de la fosse (US 75) ont également été mis au jour des fragments de bronze, et une épée miniature sur le fond de la fosse (n° inv. 649).

Les cruches sont très fragmentées, le col de S7 s'est effondré dans le volume de la panse. Cela pourrait traduire la présence d'un espace vide, corrélant ainsi l'hypothèse d'un coffrage ou d'un coffret en bois autour du dépôt céramique.

Une petite concentration de matériel céramique accompagné de trois clous et quelques esquilles osseuses humaines a été repérée en surface de la sépulture (US 50 et 70). L'état de conservation de la structure ne permet pas de dire s'il s'agit de matériel situé au-dessus de la fosse sépulcrale ou bien de matériel provenant du remplissage de celle-ci.

Type de dépôt : vase « ossuaire » en céramique. L'absence d'os attribuables à de l'humain ne permet pas de parler de sépulture.

Inventaire du mobilier dans la structure (fig. 68 p. 62)

Céramique :

- vase « ossuaire » : un fond de cruche à une anse de type 1D en céramique commune claire (S6). Ce type de récipient est fabriqué à partir de la période flavienne et perdure jusqu'au III^e siècle après J.-C.
- cruche à une anse de type 1D en céramique commune claire (S7). Ce type de récipient est fabriqué à partir de la période flavienne et perdure jusqu'au III^e siècle après J.-C.

Verre :

- un fragment de verre indéterminé de couleur verte, brûlé.
- un fragment de verre indéterminé de couleur verte, brûlé.
- un fragment de verre indéterminé de couleur bleue, non brûlé.
- un fragment de verre indéterminé de couleur blanche, non brûlé.

Métal :

- cinq clous en fer non brûlés.
- un manche d'objet en bronze à section ronde (D. : 4 mm ; L. : 2,4 cm ; n° inv. 650).
- un manche plat d'objet en bronze (L. : 2,8 cm ; n° inv. 648).
- une épée miniature en bronze (L. : 4,9 cm ; l. : 6 mm ; n° inv. 649 ; fig. 67).

Les éléments en bronze ont subi l'action du feu.



Fig. 67 — Épée miniature (éch. 1/1)

Monnaie :

- Dupondius n° 8 de Domitien. Offrande secondaire (US75).

Faune :

- un fragment osseux brûlé indéterminé (0,2 g) formant l'intégralité du dépôt osseux de cette structure.

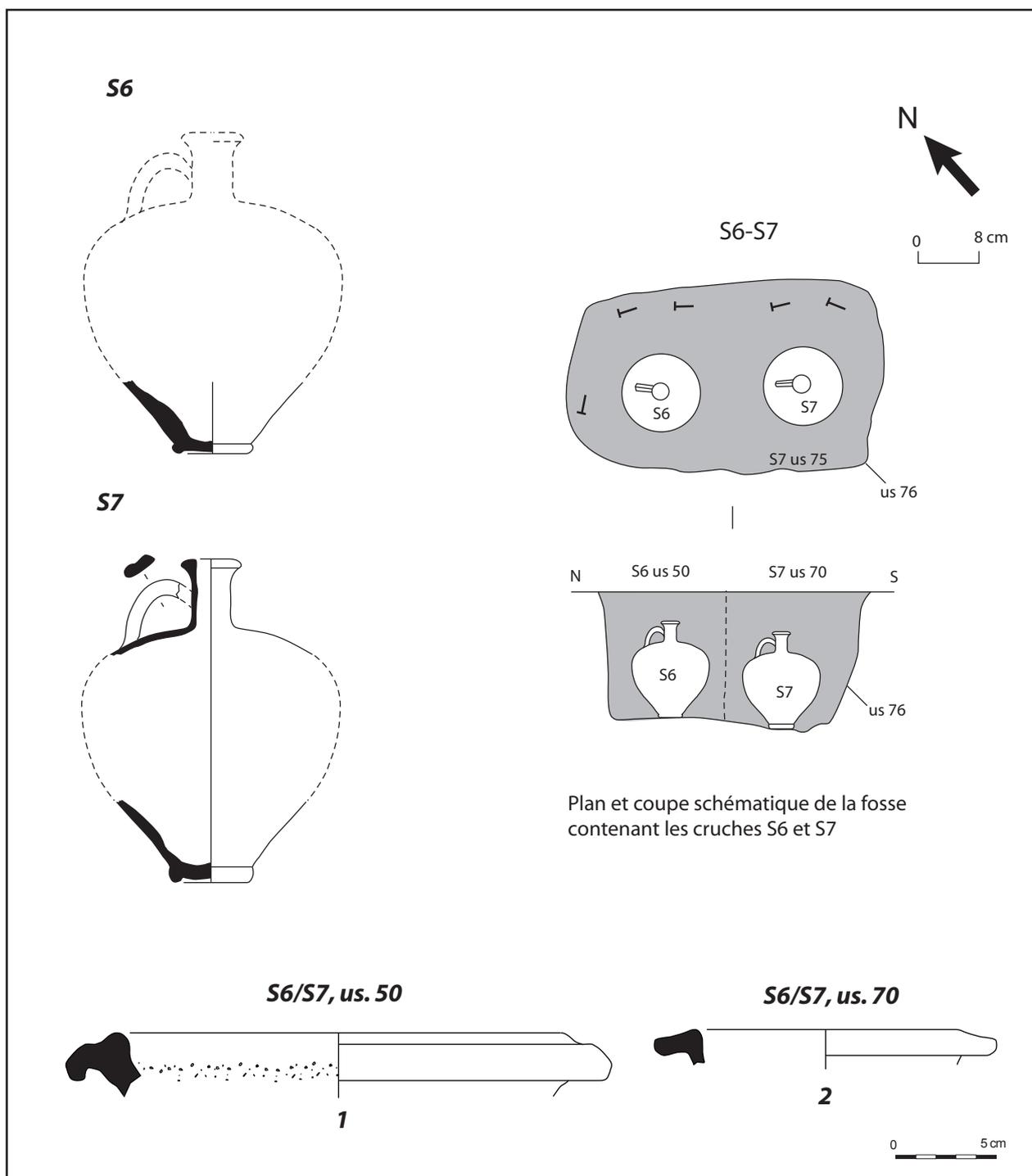
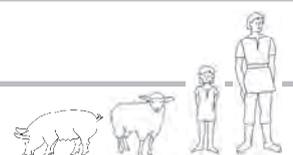


Fig. 68 – structure 6-7 : mobilier et relevés schématiques.



Inventaire du mobilier en surface (US 50 et 70)

Céramique : des fragments de céramique ont été prélevés au-dessus des cruches en céramique très fragmentées, aussi est-il difficile d'établir leur position initiale (comblement de la fosse ou dépôt au-dessus de la fosse).

Sigillée :

- un fragment de panse de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI).

Amphore :

- trois fragments de panse d'amphore à saumures Dressel 7/11, non brûlés (1 NMI).

Céramique commune :

- trois fragments de mortier à collerette en commune claire, brûlés (1 NMI) (fig. 68, n° 1).
- deux fragments de bord de jatte à marli en céramique commune claire à gros dégraissant, brûlés (1 NMI) (fig. 68, n° 2).
- trente-huit fragments de panse et une anse de cruche indéterminée en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).
- dix-huit fragments de panse de cruche indéterminée en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
- un fragment de panse en céramique commune sombre à gros dégraissant non brûlé (1 NMI).
- un fragment de panse en céramique commune indéterminée brûlé (1 NMI).

Les éléments qui datent la constitution de cette concentration de matériel sont le mortier à collerette et la jatte à marli, ces formes sont fabriquées à partir de la période flavienne.

Métal :

- trois clous entiers à tête ronde et de section carrée.

Ossements humains :

- 1 g d'os humain brûlés appartenant à un individu de taille adulte (US 50).

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 0 g.

Poids total des os animaux : 0,2 g.

Datation : à partir des Flaviens (69-96 après J.-C.) (vase ossuaire, surface).

État de conservation 3

Description générale de la tombe

La fosse : forme en cuvette et fond plat (L. 68 cm ; l. 41 cm ; prof. cons. 15 cm). (fig. 69 p. 63).

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont été déposés dans un vase en céramique, accompagnés de cinq petits fragments de céramique brûlés et d'un fragment de verre. Du matériel brûlé a également été retrouvé dans le comblement de la fosse (US 81 et 100) : fragments osseux, tessons de céramique, fragment de verre et éléments métalliques.

Une concentration de moins de 20 cm² de tessons de céramique est apparue au-dessus du vase ossuaire (US 80), mais en raison du mauvais état de conservation de cette zone, il est difficile de l'associer formellement à la sépulture. Toutefois leur regroupement et l'absence de fragments de céramiques aux abords de la sépulture 8 semblent confirmer l'hypothèse d'un fonctionnement avec cette dernière.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique.

Type de tombe : tombe individuelle, avec un sujet résiduel.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- vase ossuaire : fond de pot de type indéterminé en céra-



Fig. 69 — La tombe S8

mique commune sombre, daté du Haut Empire (H. cons. : 9 cm ; diam. du fond : 9 cm).

- comblement de la fosse (US 81 et 100) :

- deux fragments de panse en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (1 NMI).
- un fragment de bord de gobelet à paroi fine, non brûlé (1 NMI).
- un fragment de bord de jatte en céramique commune sombre fine, brûlé (1 NMI), (fig. 71, n° 2).
- un fragment de bord d'assiette en céramique commune claire à gros dégraissant, brûlé (1 NMI).

- un fragment de bord de gobelet en céramique commune claire, brûlé (1 NMI), (fig. 71, n° 1).
- trois fragments de panse de cruche indéterminée en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
- six fragments de panse de cruche indéterminée en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).

Verrerie :

- un fragment de verre indéterminé de couleur verte, brûlé dans le vase ossuaire.
- six fragments de verre indéterminé de couleur vert, non brûlés.
- deux fragments de verre indéterminé de couleur vert, brûlés.

Métal :

- cinq clous en fer non brûlés (US 100).
- un fragment de cuillère en bronze brûlé (n° inv. 313) et trois fragments de bronze indéterminés brûlés (US 100).

Faune :

- dans le comblement de la fosse (US 100) ont été retrouvés 4,1 g d'os animaux brûlés (indéterminés), tandis que dans le vase ossuaire, 51,7 g étaient mêlés aux os humains (ovicaprins, porcins).

Inventaire du mobilier en surface (US 80)

Céramique : 64 fragments de céramique dont 5 NMI

Amphore :

- cinq fragments d'amphore gauloise G3/5, brûlés (1 NMI).

Céramique commune :

- neuf fragments en céramique commune sombre à gros dégraissant, non brûlés (1 NMI).
- quarante trois fragments de cruches indéterminées en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
- quatre fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).
- trois fragments de coupelle en céramique fine, brûlés (1 NMI), (fig. 71, n° 3).

Verre :

- fragments de verre non brûlés.

Métal :

- une monnaie offrande primaire : as d'Hadrien, n° 11, dix clous en fer non brûlés, une fibule en bronze argentée non brûlée de type Feugère 23b (40 à 90 de notre ère) (n° inv. 313).

Faune :

- 26,4 g d'os animaux brûlés (ovicaprins, porcins).

Ossements humains :

- 47,7 g d'os humains brûlés appartenant à un individu de taille adulte.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 136,5 g.

Poids total des os animaux : 51,7 g (soit 27,5 % du poids total).

N.M.I. : présence d'au moins deux individus. La reconnaissance d'une incompatibilité d'âge nous permet de signaler la présence d'au moins deux individus, sans que cela soit suffisant pour parler d'une sépulture double. L'individu immature n'est représenté que par un fragment d'incisive, celui-ci provient vraisemblablement d'une pollution quelconque liée par exemple à la gestion du bûcher.

Âge au décès : la majorité des ossements appartient à un individu de taille adulte, excepté un fragment de couronne d'incisive permanente latérale supérieure appartenant à un sujet immature dont l'âge au décès est compris entre 4 et 8 ans (*Infans I*).

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

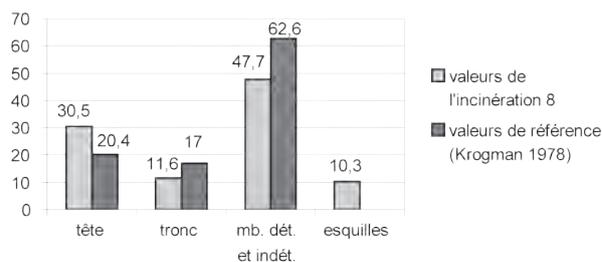


Fig. 70 — Incinération 8 : répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le mauvais état de conservation du vase ne permet pas de réaliser d'observations pertinentes sur l'agencement des os à l'intérieur de celui-ci.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, leur couleur varie du blanc au bleu.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 0,9 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (62,3 % du total) et de 0,3 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (1,4 g pour les membres supérieurs et 1,2 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,7 g) et du tronc (1,1 g). Pour ce dernier l'écart de poids entre les fragments va de 0,1 g à 2,8 g.

Datation : à partir d'Hadrien (117-138 après J.-C.)

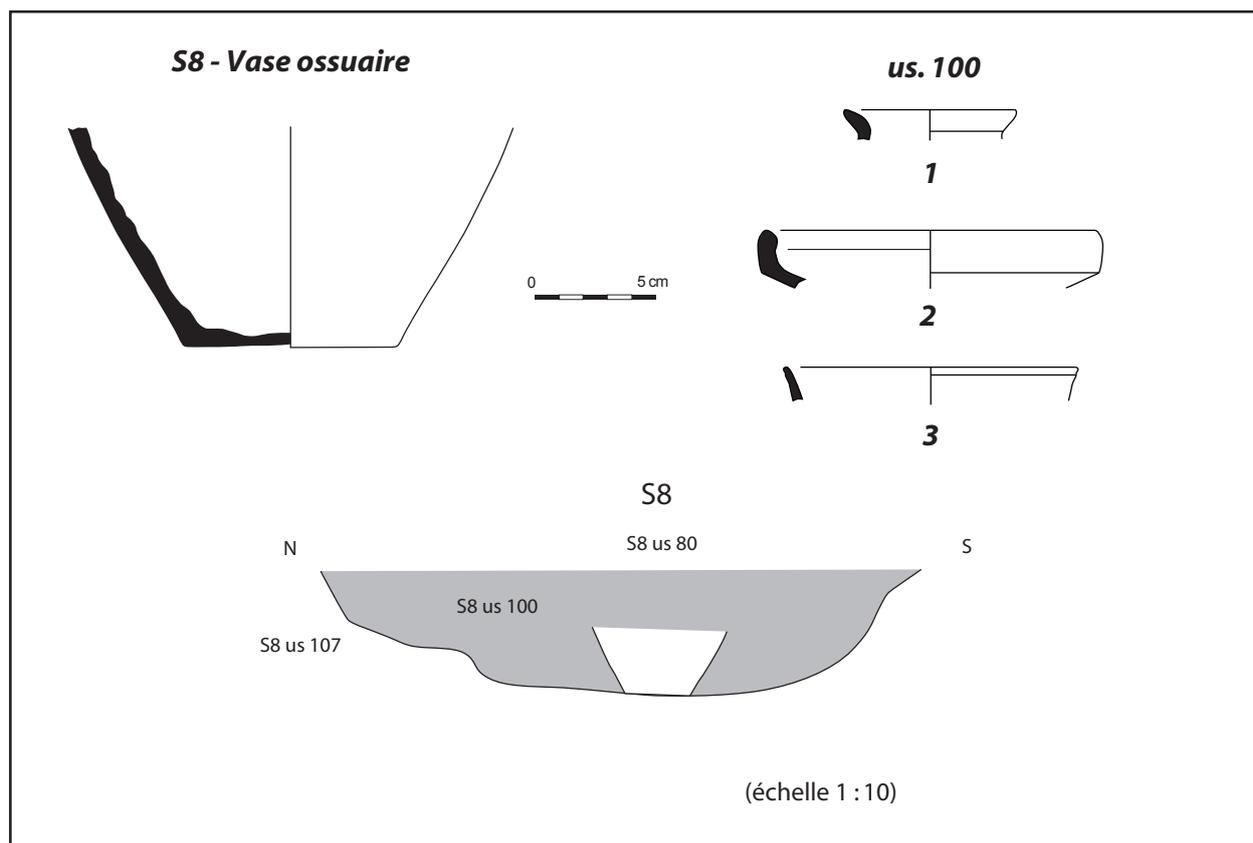
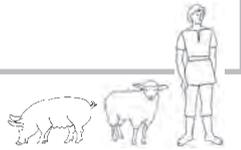


Fig. 71 – mobilier et relevés schématiques de la sépulture 8.



État de conservation 1

Description générale de la tombe

La fosse : forme oblongue à parois obliques et fond irrégulier (L. 114 cm ; l. 31 cm ; prof. cons. 28 cm).

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont tous été déposés dans une bouteille en verre, elle-même placée sur le côté, au centre de la fosse. Elle était recouverte par deux céramiques fragmentaires et incomplètes, surmontées d'une pierre plate calcaire. La bouteille en verre était très fragmentée, en partie volontairement lors de son enfouissement, probablement afin de pouvoir y déposer les fragments osseux, fragments parfois volumineux qui ne pouvaient pas être insérés par le goulot de la bouteille. Cette pratique peut expliquer la position couchée du vase ossuaire, dont une partie de la panse a donc été brisée afin de faciliter le dépôt des os brûlés, les céramiques faisant alors office de couvercle.

Dans le comblement de la fosse (US 90), de nombreux fragments de céramique, des clous, un objet en fer indéterminé, un crochet en fer, deux fibules en bronze (non brûlées), un pendentif en bronze (brûlé) et enfin quelques fragments osseux animaux brûlés ont été retrouvés. Une petite concentration de matériel a été repérée au-dessus de la sépulture (US 91), elle se composait de fragments de céramique, d'une monnaie brûlée, de clous, de fragments d'objets en bronze et d'os animaux brûlés.

Type de dépôt : vase ossuaire en verre.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- couvercle : onze fragments appartenant à deux panses de cruches en céramique commune claire.
- deux fragments de céramique indéterminés ont été découverts dans le vase ossuaire.

- comblement de la fosse (US 90), 564 fragments de céramique, 12 NMI :

Sigillée :

- un fragment de coupelle Drag. 27 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI).
- un fragment d'assiette Drag. 18 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI), (fig. 72, n° 2).
- dix-huit fragments en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (2 NMI).
- un fragment de bord de coupelle en sigillée d'origine indéterminée, brûlé (1 NMI), (fig. 72, n° 1).
- un fragment de coupe Drag. 37 en sigillée d'origine indéterminée, brûlé (1 NMI).

Métallescente :

- deux fragments de gobelet métallescent, non brûlé (1 NMI), (fig. 72, n° 3).

Amphore :

- 305 fragments d'amphore à vin Dressel 2/4, non brûlés (1 NMI), (fig. 72, n° 4).
- seize fragments d'amphore à vin gauloise G3/5, brûlés (1 NMI).
- dix-sept fragments d'amphore à huile Dressel 20, brûlés (1 NMI).
- quatre fragments d'amphore de type indéterminé, brûlés (1 NMI).

Céramique commune :

- un fragment de jatte à bord rentrant en céramique commune sombre fine, non brûlé (1 NMI), (fig. 72, n° 8).
 - huit fragments en céramique commune sombre fine, brûlés (1 NMI).
 - un fragment en céramique commune sombre à gros dégraissant, non brûlé (1 NMI).
 - sept fragments de jatte à marli en céramique commune claire, brûlés (1 NMI), (fig. 72, n° 7).
 - deux fragments de jatte à bord rentrant en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
 - un fragment de coupe en céramique commune indéterminée, brûlé (1 NMI).
 - quatre vingt cinq fragments de cruches indéterminées en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
 - quatre vingt seize fragments de cruches indéterminées en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).
- L'élément le plus récent qui date le comblement de cette fosse est le gobelet métallescent fabriqué à partir du II^e siècle.

Verre :

- vase ossuaire : bouteille cylindrique à une anse de type Ising 51 (H. : 26,5 cm ; diam. : 8,5 cm) ((fig. 72).

Métal :

- fer : dans le comblement de la fosse (US 90) ont été mis au jour quatre clous, un objet indéterminé et un crochet non brûlés.
- bronze : dans le comblement de la fosse (US 90) ont été mis au jour deux fibules de type Feugère 23a (-31 à +25) (n° inv. 302-303 ; fig. 73) et un pendentif en bronze de forme phallique (n° inv. 304).

Faune :

- 6,9 g d'os animaux brûlés (porcins, indéterminés) ont été retrouvés dans le comblement de la fosse (US 90) et 143,7 g étaient mêlés aux os humains à l'intérieur du vase ossuaire (ovicaprins, porcins, indéterminés).

Inventaire du mobilier en surface (US 91)

Céramique : 344 fragments de céramique dont 12 NMI

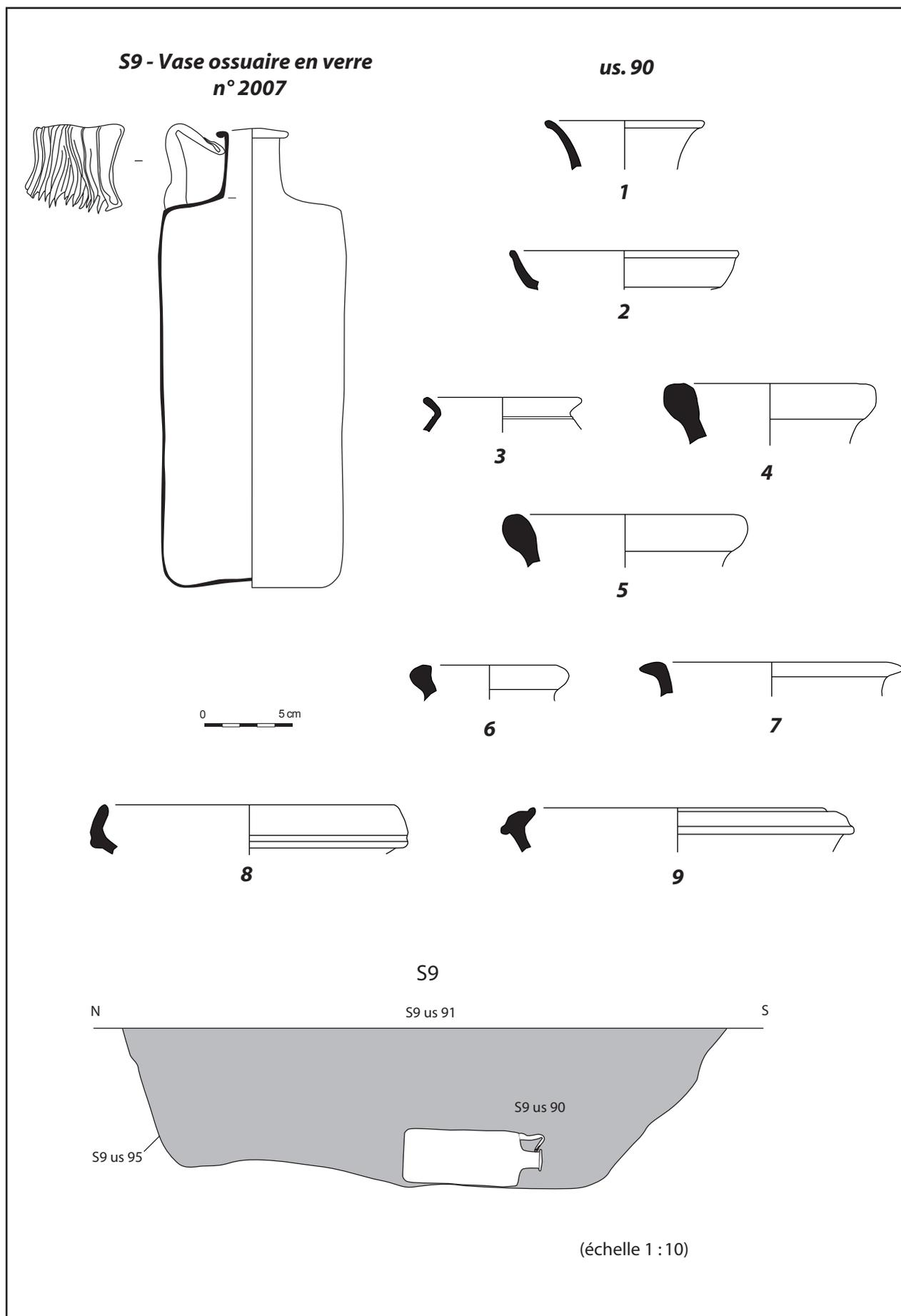


Fig. 72 – mobilier et relevés schématiques de la sépulture 9.

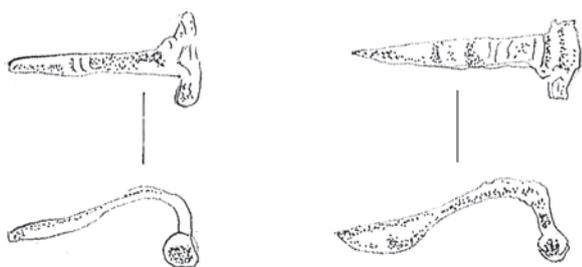


Fig. 73 — Deux fibules de type Feugère 23C2 n° inv. 302 et 303 (éch.1/1)

Sigillée :

- un fragment de coupelle Drag. 27 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI).
- deux fragments de coupe Drag. 37 en sigillée d'origine indéterminée, brûlés (2 NMI).
- deux fragments de type indéterminé en sigillée d'origine indéterminée, brûlé (1 NMI).

Amphore :

- 203 fragments d'amphore à vin Dressel 2/4, non brûlés (1 NMI), (fig. 72, n° 5).
- trente-sept fragments d'amphore à vin gauloise G3/5, non brûlés (1 NMI).
- sept fragments d'amphore à huile Dressel 20, brûlés (1 NMI).

Céramique commune :

- quatre fragments de jatte à bord rentrant mouluré en céramique commune sombre, non brûlé (1 NMI), (fig. 72, n° 9).
- deux fragments de cruche à deux anses en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI), (fig. 72, n° 6).
- un fragment de cruche en céramique commune claire fine, non brûlé (1 NMI).
- dix-sept fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
- soixante-huit fragments de cruches indéterminées en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).

Des collages entre les céramiques provenant de cette concentration de surface (US 91) et du comblement de la fosse (US 90) prouvent leur contemporanéité.

L'élément le plus récent qui date la constitution de cette concentration de matériel est la cruche à deux anses fabriquée à partir du II^e siècle.

Métal :

- une monnaie, offrande primaire (As de Nerva, n° inv. 9), douze clous en fer et trois fragments d'objets en bronze brûlés.

Faune :

- 70 fragments d'os animaux brûlés (porcins, indéterminés).

Ossements humains :

- 5,8 g d'ossements appartenant à un individu de taille adulte.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 95,8 g.

Poids total des os animaux : 143,7 g (soit 60 % du poids total).

N.M.I. : au moins un individu.

Âge au décès : individu de taille adulte, gracile.

Sexe : indéterminé.

Pathologies : enthésopathie sur un fragment de patella et remaniements osseux au niveau de la surface auriculaire de l'os coxal.

Représentation des secteurs anatomiques :

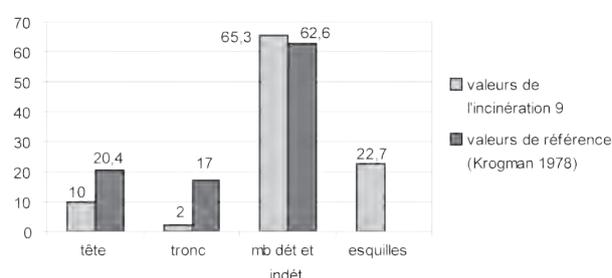


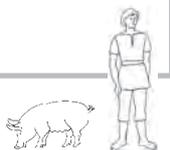
Fig. 74 — Tombe 9: répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le vase ossuaire ainsi que les éléments céramique servant de couvercle ont été prélevés en bloc afin d'être fouillés en laboratoire. Trois passes ont été réalisées (R1 à R3). Aucune organisation particulière n'a été décelée dans l'agencement des os à l'intérieur du vase ossuaire.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, leur couleur varie du blanc au bleu.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 0,8 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (47,9 % du total) et de 0,5 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (0,9 g pour les membres supérieurs et 1,4 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,5 g) et du tronc (0,2 g).

Datation : II^e siècle après J.-C. (comblement, surface)



État de conservation 3

Description générale de la tombe

La fosse : non observable.

Disposition du mobilier et des ossements : les ossements ont tous été déposés dans un pot en céramique dont il ne reste que le fond, la tombe ayant été fortement arasée. Une concentration de matériel a été repérée au-dessus des sépultures S10 et S11 (US 110), elle se composait de fragments de céramique, dont certains correspondent au vase ossuaire de S10, et de fragments osseux animaux et humains brûlés.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- vase ossuaire : pot à panse ovoïde et lèvre aplatie, de type Haltern 62 en céramique commune claire fine régionale (fig. 75). Cette tombe est très arasée et une partie des fragments du vase ossuaire a été récupérée dans l'US de surface commune aux deux sépultures S10 et S11 (US 110). Les pots de type Haltern 62 sont fabriqués à partir de l'époque augustéenne et jusqu'au III^e siècle après J.-C.

Verrerie :

- deux fragments de verre indéterminés de couleur verte brûlés, ont été retrouvés à côté du vase ossuaire.

Faune :

- 6,5 g d'os animaux brûlés étaient mêlés aux os humains à l'intérieur du vase ossuaire (porcins, indéterminés).

Inventaire du mobilier en surface des sépultures S10 et S11 (US 110)

Céramique : 56 fragments de céramique, 8 NMI

Amphore :

- quatre fragments d'amphore à vin gauloise G3/5, brûlés (1 NMI).

Céramique commune :

- deux fragments de gobelet à paroi fine, brûlés (1 NMI),
- un fragment de pot à marli en céramique commune sombre fine, non brûlé (1 NMI).

- trois fragments en céramique commune sombre fine, non brûlés (1 NMI).

- sept fragments de coupelle en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).

- deux fragments de cruche en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).

- trente-six fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).

Terra nigra :

- un fragment de jatte à collerette en *terra nigra*, non brûlé (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution de cette concentration de matériel sont :

- l'amphore gauloise à vin de type G3/5, datée à partir du milieu du I^{er} siècle jusqu'au III^e siècle

- la jatte à collerette en *terra nigra*, datée à partir de 40 après J.-C.

Métal :

- deux fragments d'applique en bronze, brûlés (n° inv. 39 et 40 ; fig. 78 p. 70) et deux fragments d'anneau (à langer ?) en bronze, brûlés (n° inv. 41 ; fig. 78). Deux fibules en bronze de type Feugère 23C2, datation I^{er}/II^e siècles après J.-C.

Faune : 34,9 g d'os animaux brûlés (porcins, oiseau, indéterminés).

Ossements humains : 1,6 g d'os humains brûlés appartenant à au moins un individu de taille adulte.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 16,2 g.

Poids total des os animaux : 6,5 g (soit 28,6 % du poids total).

N.M.I. : au moins un individu.

Âge au décès : individu de taille adulte, gracile.

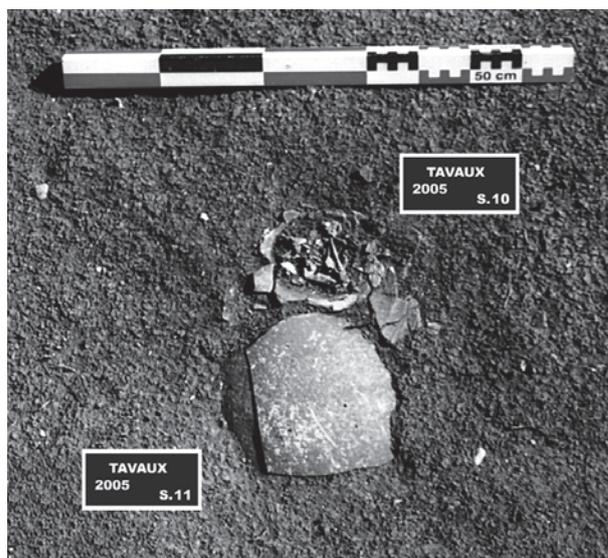


Fig. 75 — Les tombes S10 et S11.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

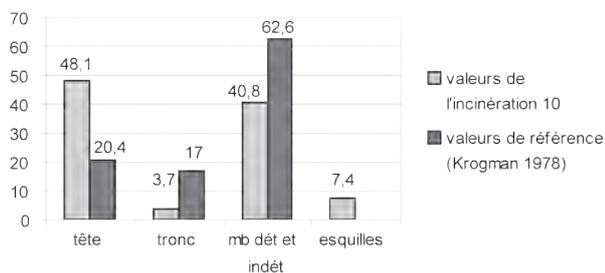


Fig. 76 — Tombe 10 : répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le mauvais état de conservation de la sépulture ne permet pas de réaliser d'observations pertinentes sur l'agencement des os dans le vase ossuaire.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, ils sont tous de couleur blanche.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 0,4 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (71,6 % du total) et de 0,2 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (1,6 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,3 g) et du tronc (0,2 g).

Datation : à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C.



État de conservation 1

Description générale de la tombe

La fosse : non observable.

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont tous été déposés dans un pot en céramique fragmentaire mais complet. Il était recouvert par un fragment de panse de céramique faisant office de couvercle. Outre la concentration de matériel décrite précédemment pour la sépulture 10 (US 110), une seconde concentration a été localisée uniquement au-dessus du couvercle de la tombe 11 (US 111). Elle se composait de fragments de céramique et de quelques esquilles osseuses humaines brûlées.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique.

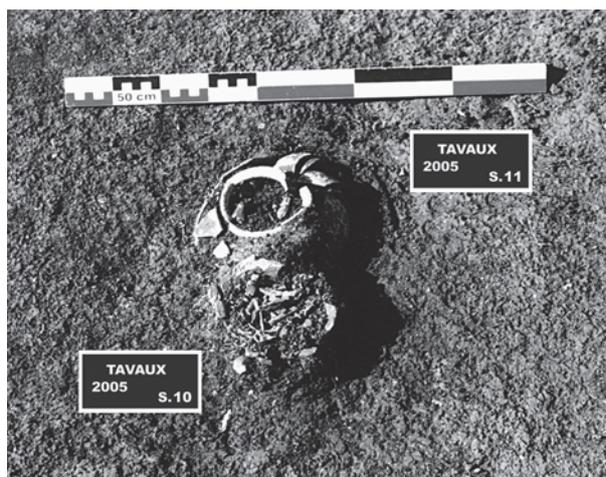


Fig. 77 — Tombe S11.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- vase ossuaire : pot à panse ovoïde et lèvres déversées en céramique commune claire (fig. 85). Des vases de ce type sont produits à Mantry (Jura) dans la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.

- couvercle : panse de céramique commune claire à pâte fine régionale.

Faune :

- 13,4 g d'os animaux brûlés étaient mêlés aux os humains à l'intérieur du vase ossuaire (porcins, oiseau, indéterminés).

Inventaire du mobilier en surface (US 111)

Céramique :

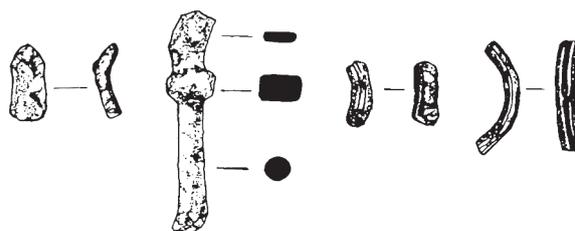


Fig. 78 — Tombes S10- S11 - N° inventaire 39-40-41 (éch. 1/1).

- des fragments de céramique (amphores, paroi fine, terra-nigra, commune claire et commune sombre).

Ossements humains :

- 0,4 g d'os humains brûlés indéterminés.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 102,9 g.

Poids total des os animaux : 13,4 g (soit 11,5 % du poids total).

N.M.I. : au moins un individu.

Âge au décès : individu de taille adulte.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

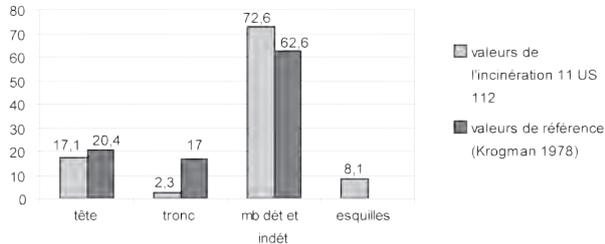


Fig. 79 — Tombe 11 US112 : répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

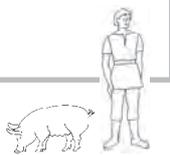
Modalités de dépôt : le vase ossuaire a été prélevé en bloc afin d'être fouillé en laboratoire. Cinq passes ont été réalisées (R1 à R5). Aucune organisation particulière n'a été décelée dans l'agencement des os à l'intérieur du vase ossuaire.

Intensité de la crémation : la crémation des os est hétérogène, leur couleur varie du brun au blanc, en passant par le bleu.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 0,5 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (60 % du total) et de 0,2 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (1 g pour les membres supérieurs et 1,3 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,2 g) et du tronc (0,3 g).

Datation : à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C.

Tombe S12



État de conservation 1

Description générale de la tombe

La fosse : forme circulaire à parois légèrement évasées et fond plat (diam. 17 cm ; prof. cons. 10 cm).

Aménagement externe : un fossé (8015) bordait la sépulture sur trois côtés : le fossé placé au sud ouest était conservé sur toute sa longueur, soit 3,25 m, il avait une largeur de 0,54 m et conservé sur une profondeur maximale de 0,14 m. Le second situé à l'est

n'était conservé que sur une longueur de 132 cm sur une largeur de 0,54 m et conservé sur une profondeur maximale de 0,12 m. Le troisième situé à l'ouest était conservé sur une longueur de 2,32m sur une largeur de 0,54 m. Sa profondeur conservée n'excédant pas 0,12 m. (fig. 82). Leurs comblements contenaient de nombreux fragments de céramique (US 5101, 5102 et 5103), dans une terre charbonneuse contenant également deux clous et des esquilles d'os brûlés.

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont tous été déposés dans un pot en céramique dont le col est



Fig. 80 — Tombe S12

Fig. 81 — Tombe S12, vue latérale.

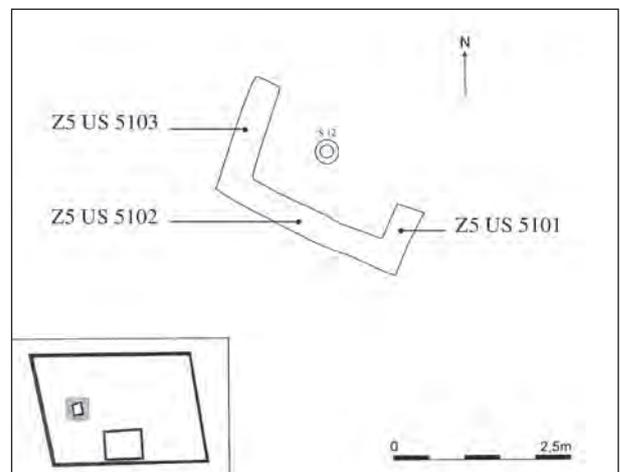


Fig. 82 — Localisation du fossé de la sépulture S12

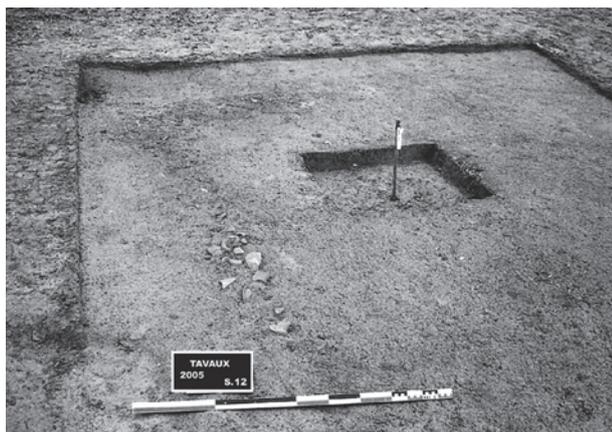


Fig. 83 — Remplissage du fossé autour de la sépulture S12



Fig. 84 — Détail du remplissage du fossé de la sépulture S12

fragmentaire mais complet. Il était recouvert par quelques fragments de panse de cruche faisant office de couvercle. Des petits fragments de céramique ont été retrouvés à l'intérieur du vase ossuaire avec les os.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- vase ossuaire : pot à panse ovoïde, col cannelé et lèvre déversée en céramique commune claire. Les pots à col cannelé sont fabriqués à partir de l'époque augustéenne et jusqu'au III^e siècle après J.-C.
- couvercle : fragments de panse de cruche.
- quatre fragments de céramique indéterminés.

Faune :

- 47,6 g d'os animaux brûlés étaient mêlés aux os humains à l'intérieur du vase ossuaire (porcins, indéterminés).

Inventaire du mobilier du fossé 8015 (US 5101, 5102 et 5103) :

Céramique : 138 fragments de céramique dont 23 NMI

Sigillée :

- un fragment de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Centre, brûlé (1 NMI).
- vingt-trois fragments de coupes et coupelles Drag. 35 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (9 NMI), (fig. 86, n° 1 à 4).
- quinze fragments de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (1 NMI).
- un fragment en sigillée d'origine indéterminée, brûlé (1 NMI).
- deux fragments de lampe, brûlés (1 NMI), (fig. 86, n° 5).

Amphore :

- vingt fragments d'amphore gauloise G3/5, brûlés (1 NMI).
- six fragments d'amphore de type indéterminé, brûlés (1 NMI).

Céramique commune :

- un fragment en céramique commune sombre fine, brûlé (1 NMI).
- seize fragments de jatte en céramique commune sombre à gros dégraissant, non brûlés (1 NMI), (fig. 86, n° 8).
- deux fragments en céramique commune sombre à gros dégraissant, non brûlés (1 NMI).
- six fragments de cruche de petit modèle en céramique commune claire, brûlés (1 NMI), (fig. 86, n° 6).
- dix-sept fragments de cruche de type indéterminé en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).
- vingt et un fragments de cruche de type indéterminé en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).

Céramique à revêtement argileux :

- cinq fragments d'assiette à bord rentrant en céramique à revêtement argileux, brûlés (1 NMI), (fig. 86, n° 7).
- deux fragments de couvercle en céramique à revêtement argileux, brûlés (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution du comblement sont :

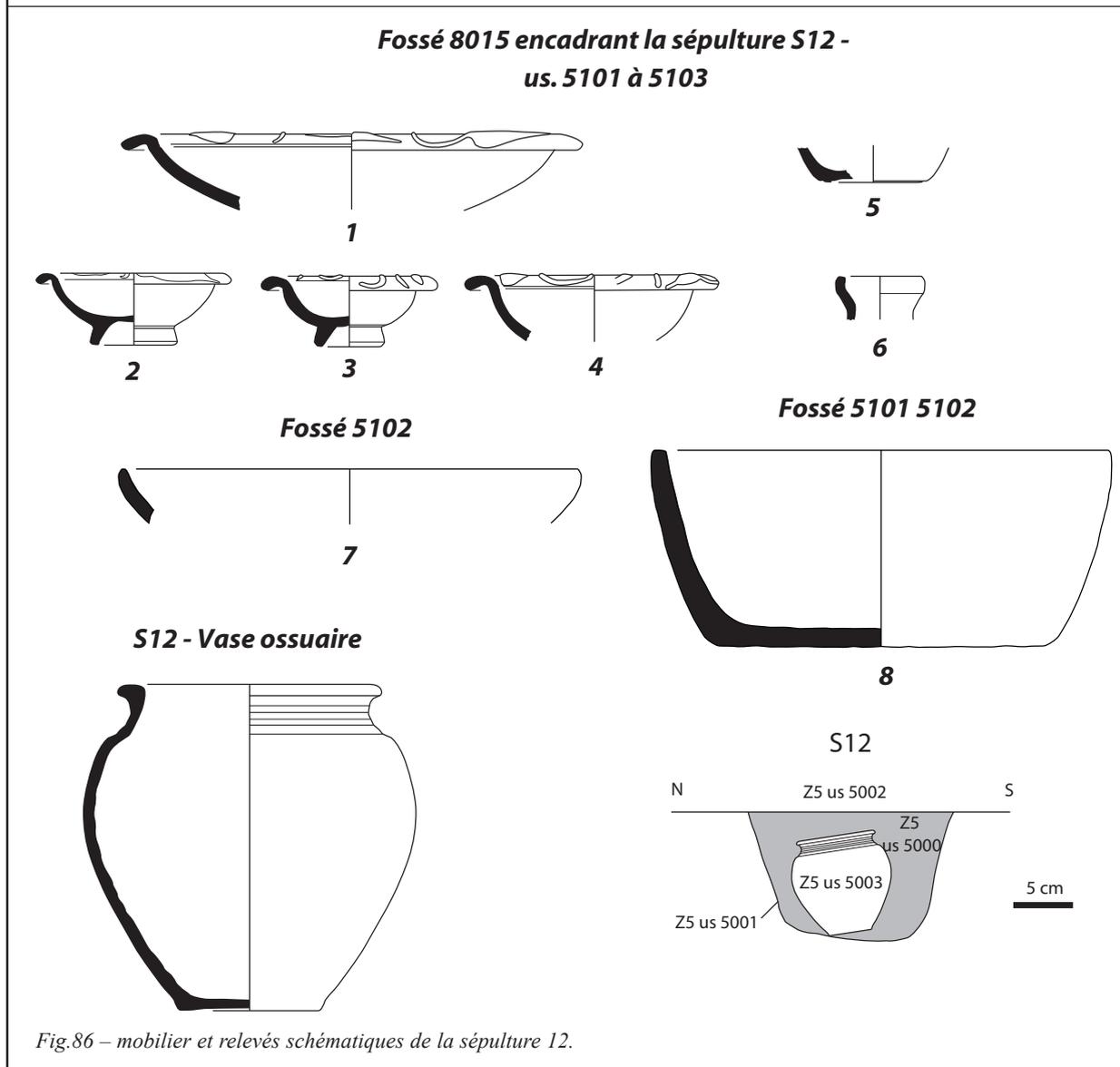
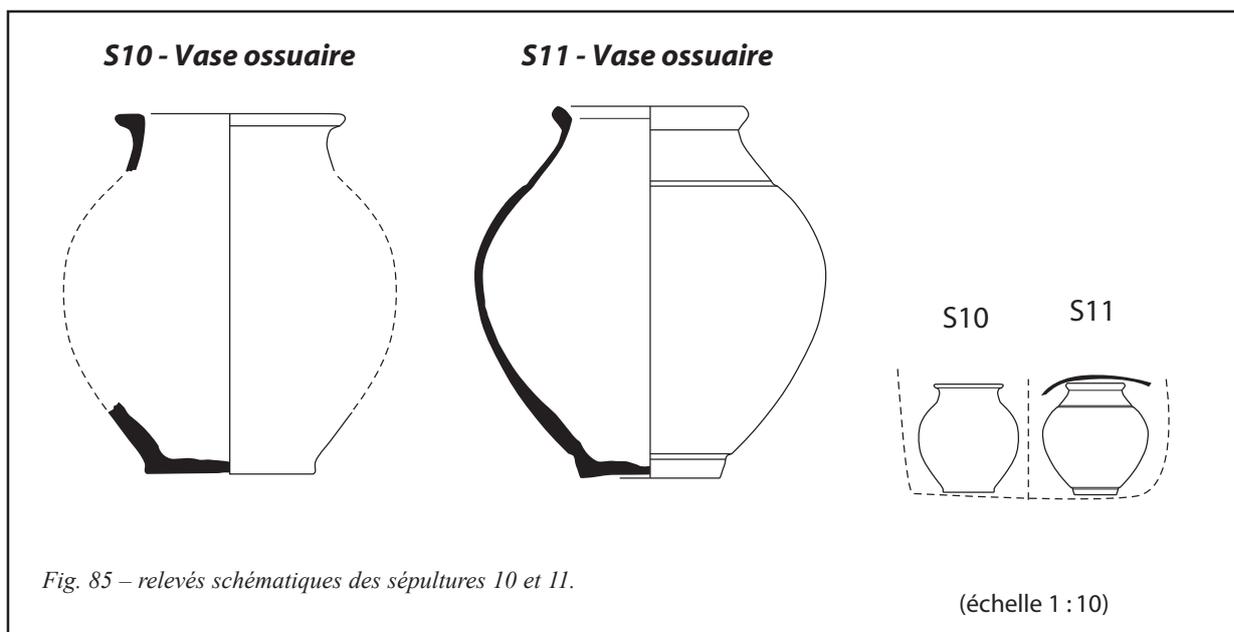
- un couvercle en céramique à revêtement argileux, daté de la fin du I^{er} et du II^e siècle après J.-C.
- une assiette à bord rentrant en céramique à revêtement argileux, datée des II^e et III^e siècle après J.-C.
- des coupelles de type Drag. 35 en sigillée de la Gaule du Sud (60/160 ap. J.-C.)

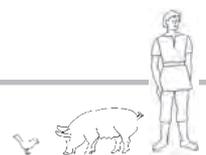
Métal :

- fragment de fibule de type Feugère 19a1 (non brûlé) daté du début du I^{er} siècle après J.-C.
- deux clous brûlés.

Verrerie :

- un fragment de verre indéterminé de couleur bleue brûlé.





Données ostéologiques

Poids total des os humains : 101,7 g.

Poids total des os animaux : 47,6 g (soit 31,9 % du poids total).

N.M.I. : au moins un individu.

Âge au décès : individu de taille adulte.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

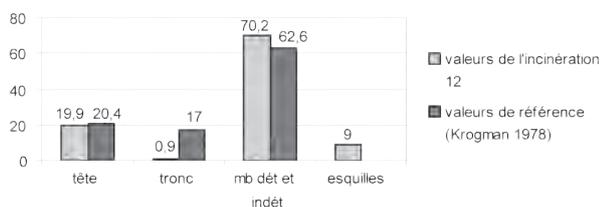


Fig. 87 — Tombe 12 : répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le vase ossuaire a été prélevé en bloc afin d'être fouillé en laboratoire. Cinq passes ont été réalisées (R1 à R5). Aucune organisation particulière n'a été décelée dans l'agencement des os à l'intérieur du vase ossuaire.

Intensité de la crémation : la crémation des os est hétérogène, leur couleur varie du noir au blanc, en passant par le bleu.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 1,5 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (71,7 % du total) et de 0,5 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (2,4 g pour les membres supérieurs et 2 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (1,1 g) et du tronc (0,2 g).

Datation : I^{er} - II^e siècles après J.-C. (vase ossuaire, comblement)

État de conservation 1

Description générale de la tombe

La fosse : forme circulaire à parois légèrement évasées et fond plat (Diam. 31 cm ; prof. cons. 38 cm) (fig. 88 p. 74).

Aménagement externe :

un enclos fossoyé entoure la sépulture (fig. 88 et 90). L'enclos a une longueur de 11,40 m pour une largeur de 8,60 m. Il est conservé sur une profondeur moyenne de 38 cm pour une largeur allant de 80 cm en surface et de 38 cm dans sa partie inférieure. Il est comblé de gravats (cailloutis, terre d'une couleur claire). Aucun mobilier n'y a été prélevé.

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont été en partie déposés dans un pot en céramique (fig. 91 p. 76), l'autre partie étant située en couronne autour du pot, sous la partie plate de l'*umbo* de bouclier qui servait de couvercle au vase ossuaire (fig. 91 p. 75 et 93 p. 77). En dessous de l'*umbo* se trouve une sorte de bracelet en bronze avec une forme légèrement en spirale qui pourrait

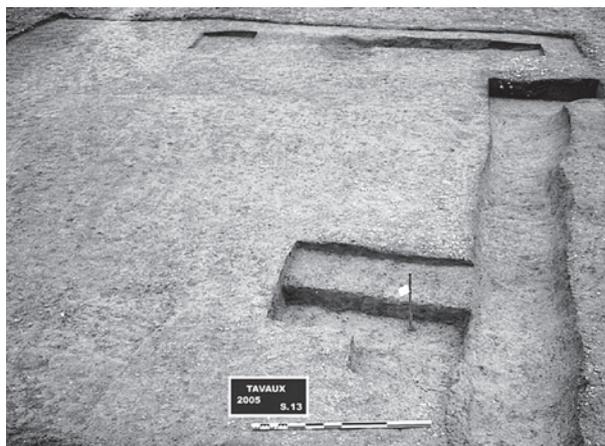
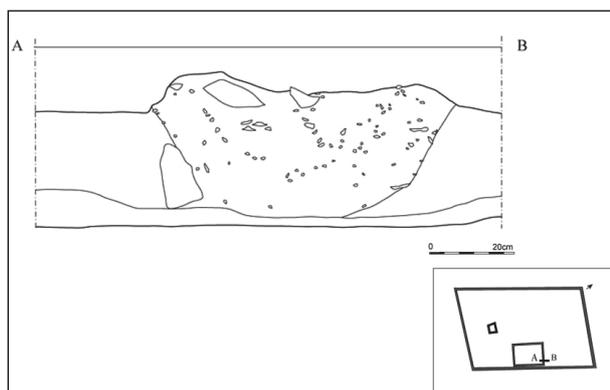


Fig. 88 — La tombe S13 et la fosse une fois vidée



Fig. 89 — La fosse S13 en bordure du fossé comblé



être une décoration (*armilla*). Un *gladius* et une pointe
Fig. 90 — S 13, comblement du fossé.

d'enseigne étaient plantés dans le sol, pointes en bas, de chaque côté du vase ossuaire, à fleur de la collerette de l'*umbo* qu'ils encadraient¹ (fig. 91 et 93) (voir l'étude par Alain Deyber p 126 à 129). Lors de la fouille en laboratoire du vase ossuaire et de sa couronne d'ossements, un denier en argent brûlé (n° 6) a été découvert dans le dépôt osseux situé autour du vase et un fragment de céramique a été retrouvé dans le vase.

Dans le comblement supérieur de la fosse (US 304) des fragments de céramique ont été mis au jour, ainsi qu'en surface et autour de la sépulture (US 301, 306 et 309). La présence de clous et de fragments de stuc est également à signaler.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique et dépôt en terre-libre sans résidus de crémation.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- vase ossuaire : pot ovoïde peigné en commune sombre à gros dégraissant régional alimentaire ayant subi une ou plusieurs cuissons (H. : 14,5 cm ; diam. : 12 cm). Vase ossuaire semblant avoir auparavant été utilisé à des fins alimentaires, probablement choisi pour son format pouvant très précisément s'emboîter dans la partie intérieure en creux de l'*umbo* du bouclier.

- comblement supérieur de la fosse (US 304) : 385 fragments, 9 NMI

Amphore :

- deux cent neuf fragments d'amphore à vin Dressel 2/4, brûlés (2 NMI), (fig. 92, n° 1 et 2).

- un fragment d'amphore de type indéterminé, brûlé (1 NMI).

Céramique commune :

- un fragment en céramique commune sombre à gros



Fig. 91 — Tombe 13 en cours de fouille

dégraissant, brûlé (1 NMI).

- quatre fragments de cruche à bord mouluré en céramique commune claire, brûlés (2 NMI), (fig. 92, n° 13 et 14).

- trente-sept fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).

- cent vingt-neuf fragments de type indéterminé en céramique commune indéterminée, brûlés (1 NMI).

Terra nigra :

- quatre fragments d'assiette en *terra nigra* de type Menez 8/11, brûlés (1 NMI), (fig. 92, n° 12).

Les éléments les plus récents qui datent le comblement de la fosse sont les cruches à bord mouluré qui sont caractéristiques des contextes claudiens dans la région (milieu du I^{er}).

Métal :

- une pointe d'enseigne en fer (n° S319 S13 US 303 ; fig. 100 p. 80)

- un *umbo* de bouclier en fer (n° S318 S13 US 303 ; fig. 97)

- un *gladius* en fer (n° S320 S13 US 303 ; fig. 119 et 120)

- une bouterolle de fourreau de glaive en fer (n° 320/1513 US 303 ; fig. 99)

- une *armilla* en bronze (n° S321 S13 US 303 ; fig. 123)

- un denier de Néron, offrande primaire, retrouvé dans le

1. Cette disposition a été observée dans la tombe gallo-romaine à crémation de Flavignac, La Ribière (Haute-Vienne) (LINTZ, VUAILLAT, 1988, p. 183, n° 35 ; LINTZ, 2004, p. 332).

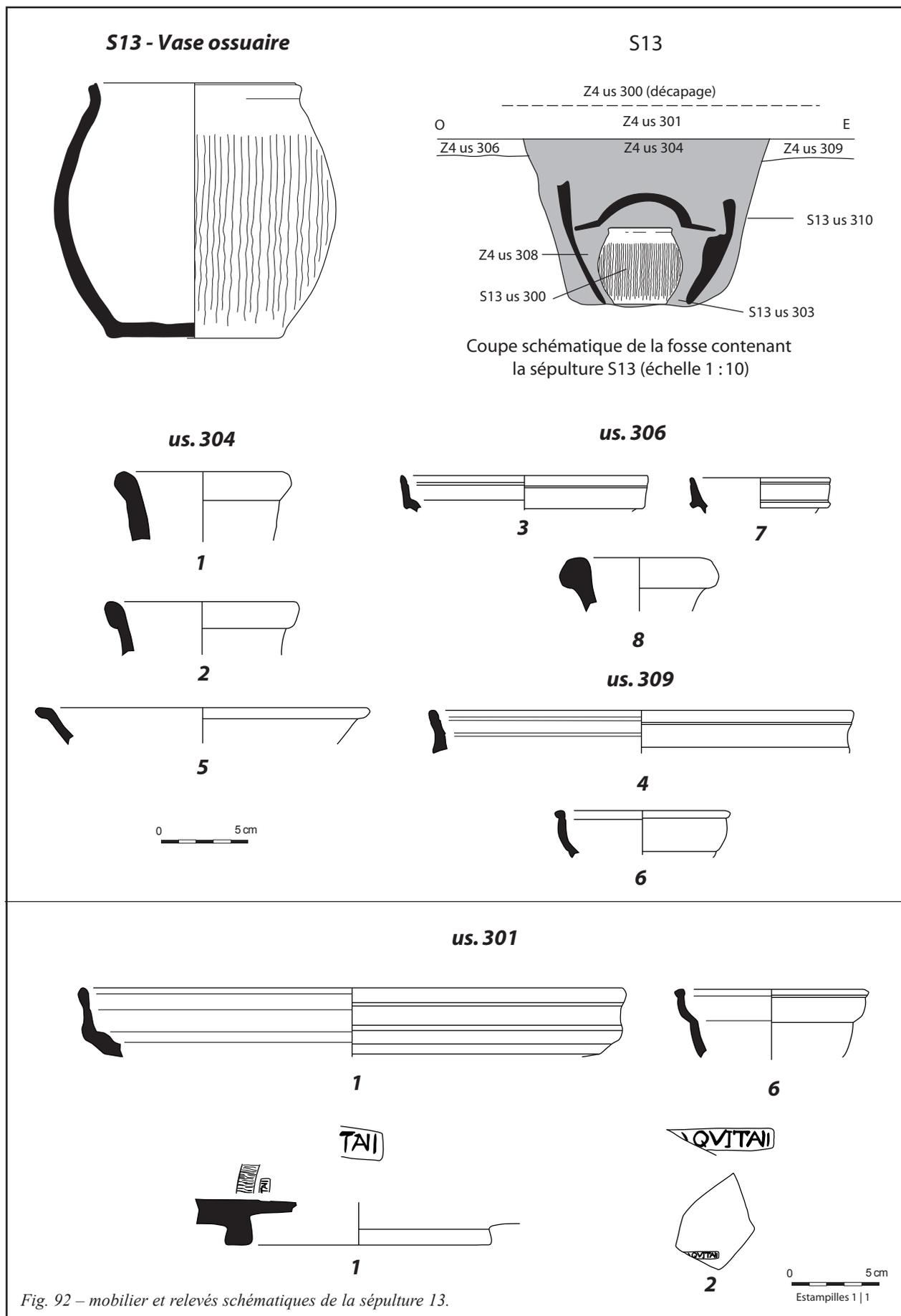


Fig. 92 – mobilier et relevés schématiques de la sépulture 13.

- vase ossuaire.
- une boulerolle en fer (fig. 98)

Faune :

- 70,2 g d'os animaux brûlés étaient mêlés aux os humains à l'intérieur du vase ossuaire (porcins, oiseaux, indéterminés), et 165,1 g se trouvaient également avec les os humains autour du vase ossuaire (porcins, oiseaux, indéterminés).

Inventaire du mobilier en surface (US 301, 306 et 309)

Céramique : 366 fragments de céramique, 24 NMI

Sigillée :

- vingt-six fragments de plat Drag. 15 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (4 NMI), (fig. 92, n° 4 à 7).
- un fragment de plat Drag. 15/17 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI), (fig. 92, n° 8).
- sept fragments de coupelle Drag. 27b en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (4 NMI), (fig. 92, n° 10 et 11).
- un fragment de coupelle Drag. 24/25 en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI), (fig. 92, n° 9).
- cinquante-sept fragments de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Sud, brûlés (2 NMI).
- deux fragments de type indéterminé en sigillée indéterminée (1 NMI).

Amphore :

- cinq fragments d'amphore à vin gauloise G3/5, non brûlés (1 NMI).
- deux fragments d'amphore à huile Dressel 20, non brûlés (1 NMI).
- dix neuf fragments d'amphore à saumure de type Lyon 4, brûlés (1 NMI), (fig. 92, n° 3).
- deux fragments d'amphore de type indéterminé, brûlés (1 NMI).
- six fragments de bouchon d'amphore, non brûlés (1 NMI).

Céramique commune :

- trois fragments en céramique commune claire à gros dégraissant, non brûlés (1 NMI).
- deux fragments de cruche en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
- 144 fragments de cruches indéterminées en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).
- trente-neuf fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, non brûlés (1 NMI).
- quarante cinq fragments en céramique indéterminée, brûlés (1 NMI).

Terra nigra :

- cinq fragments d'assiette en céramique *terra nigra*, brûlés (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution de

cette concentration de matériel sont les coupelles Drag. 27b, fabriquées à partir de 40 après J.-C. et le plat Drag. 15 estampillé Aquitanus daté de 45/65 après J.-C.

Métal : dix clous en fer.

Éléments architecturaux : deux fragments de décor en stuc portant des traces de peinture rouge (US 309).

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 410,6 g dont 166,3 g dans le vase ossuaire.

Poids total des os animaux : 235,3 g (soit 36,4 % du poids total) dont 70,2 g dans le vase ossuaire.

N.M.I. : au moins un individu.

Âge au décès : individu de taille adulte, robuste.

Sexe : indéterminé.

Pathologies : légère arthrose visible sur deux fragments de corps vertébraux indéterminés.

Représentation des secteurs anatomiques :

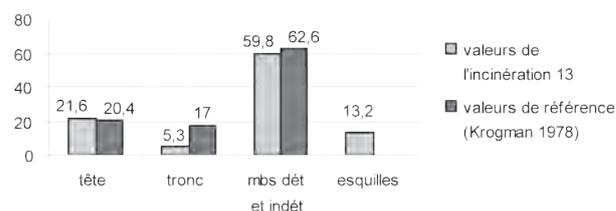


Fig. 93 — Tombe 13: répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le vase ossuaire ainsi que le dépôt osseux localisé autour de ce dernier ont été prélevés en bloc afin d'être fouillés en laboratoire. Sept passes ont été réalisées à l'intérieur du vase ossuaire (R1 à R7), ainsi que sept passes dans le dépôt situé en périphérie. Aucune organisation particulière n'a été décelée dans l'agencement des os à l'intérieur ou à l'extérieur du vase ossuaire. Et aucune différence notable n'est à signaler entre le choix des pièces osseuses situées à l'intérieur ou à l'extérieur du vase.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, ils sont tous de couleur blanche.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 0,7 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (71,9 % du total) et de 0,5 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids

moyen des fragments provenant des membres (1,6 g pour les membres supérieurs et 1,3 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,5 g) et du tronc (0,3 g).

Datation : milieu du I^{er} siècle après J.-C. (vase ossuaire, comblement, surface).

Tombe S14

État de conservation 2

Description générale de la structure

La fosse : forme oblongue à parois évasées et fond plat (L. 58 cm ; l. 42 cm ; prof. cons. 21 cm).

Disposition du mobilier et des ossements : des ossements animaux ont été déposés dans un pot en céramique (fig. 101). Ce dernier est écrasé en place, un



Fig. 94 — Structure S14.

fragment de *tegula* faisait office de couvercle. Quelques fragments de céramique, une lame de couteau et une monnaie ont été retrouvés au-dessus de la sépulture (US 2000).

Type de dépôt : vase « ossuaire » en céramique. L'absence d'os attribuables à de l'humain ne permet pas de parler de sépulture.

Inventaire du mobilier dans la structure

Céramique :

- vase « ossuaire » : pot caréné en céramique *terra nigra* (fig. 96). Ce type de récipient se rencontre à partir du règne de Tibère et jusqu'au début du II^e siècle après J.-C. (15/100) à Besançon (fouilles du Parking de la Mairie, de Saint-Jean et du Lycée Condé).

- couvercle : fragment de *tegula*.

Faune :

- 1,9 g d'os animaux brûlés étaient situés à l'intérieur du vase « ossuaire » (indéterminés) formant l'intégralité du dépôt osseux de cette structure.

Inventaire du mobilier en surface (US 2000)

Céramique :

- fragments indéterminés.

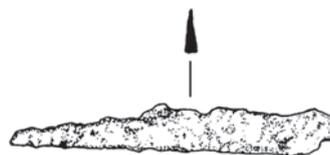
Métal :

- une lame de couteau en fer (n° inv. 386 ; fig. 95) et une monnaie n° 10, offrande secondaire (dupondius).

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 0 g.

Poids total des os animaux : 1,9 g dans le pot en céra-



Dessin avant restauration



Fig. 95 — lame de couteau miniature en fer après restauration, n° inv. 386.

mique.

Intensité de la crémation : la crémation est homogène, les os sont de couleur blanc-bleu.

Datation : I^{er} siècle après J.-C. (vase « ossuaire »)

Tombes S15 à S19

Sépultures fouillées en 2001 par O. Simonin (INRAP).

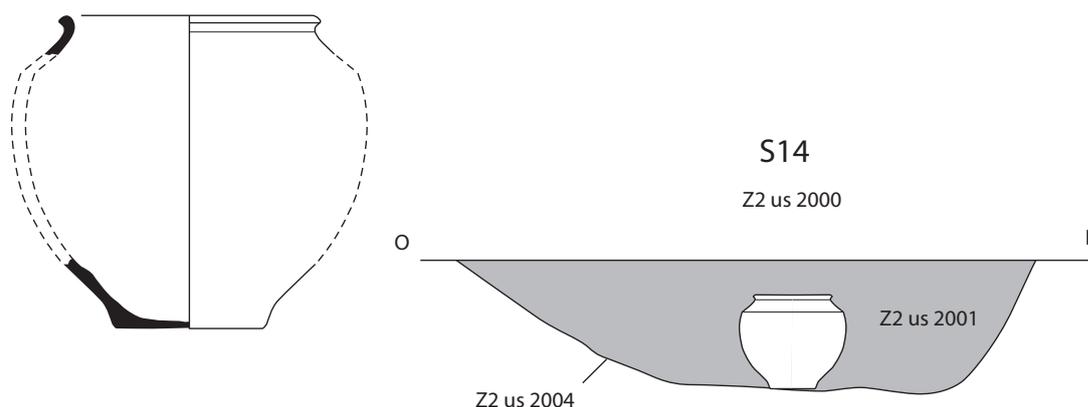
Tombe S15 (Simonin 2002, p. 18 : sépulture 3)

État de conservation 3 ou 4

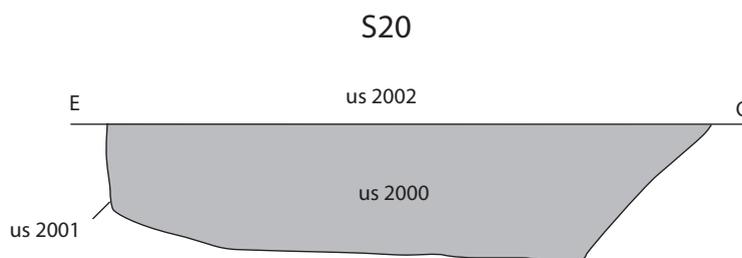
Description générale de la tombe

La fosse : forme circulaire (Diam. 25 cm ; prof. cons. 4 cm).

S14 - Vase ossuaire



Coupe schématique de la fosse contenant la sépulture S14 (échelle 1 : 10)



Coupe schématique de la fosse à offrandes S20 (échelle 1 : 10)

Fig. 96 — Coupes schématiques des structures 14 et 20.

Disposition du mobilier et des ossements : les fragments osseux ont vraisemblablement été déposés en terre-libre, de manière dispersée dans le comblement charbonneux de la fosse. Ce dernier se caractérise par la présence de résidus de crémation dont des fragments de verre fondus.

Type de dépôt : terre-libre à ossements dispersés avec résidus de crémation.

Type de tombe : indéterminé. L'étude ostéologique n'a pas été menée.

Inventaire du mobilier dans la structure

Nous ne disposons pas de l'inventaire complet du mobilier découvert dans cette sépulture.

Tombe S16 (Simonin 2002, p. 18, sépulture 2)

Etat de conservation 3

Description générale de la tombe

La fosse : non observable.

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont été déposés dans un vase en céramique dont la partie supérieure a été arasée. Aucun mobilier ne semble lui être associé.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique.

Type de tombe : indéterminé. L'étude ostéologique n'a pas été menée.

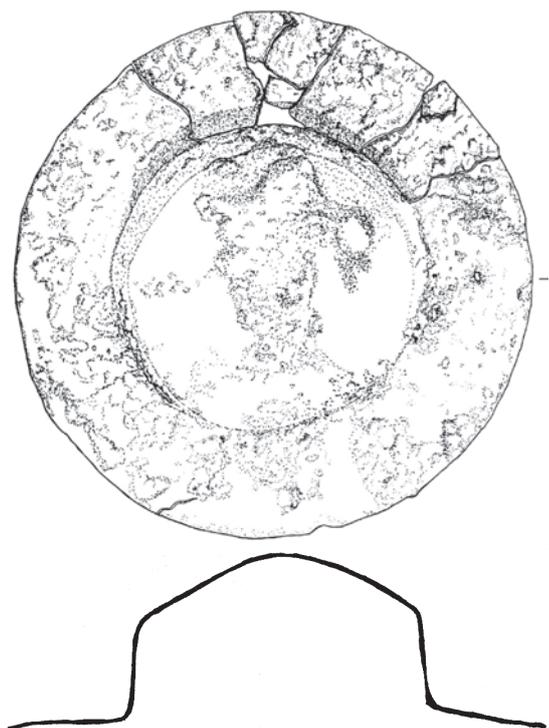


Fig. 97 — Umbo de bouclier.

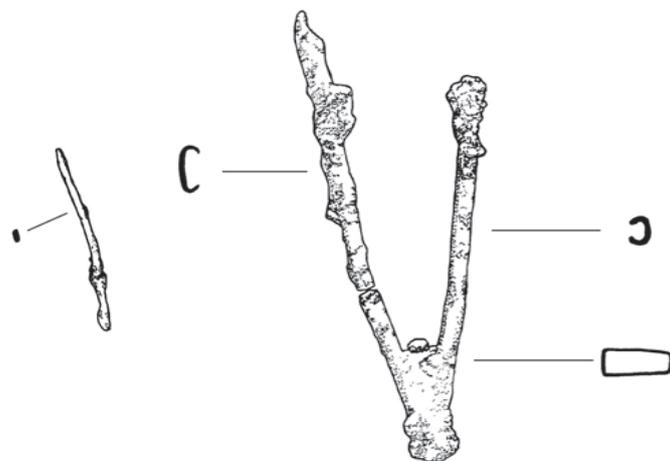


Fig. 98 — Bouteroles en fer provenant d'un fourreau de glaive tardo-républicain en matière périssable

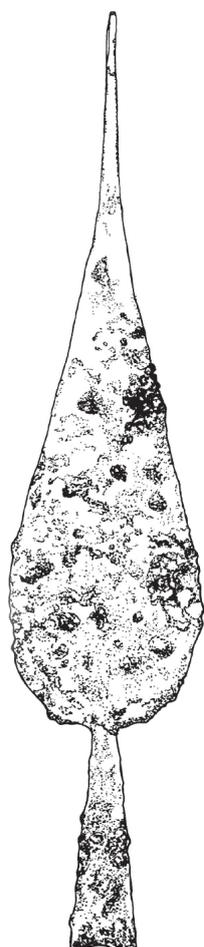


Fig. 100 — Pointe d'enseigne ou de bénéficiaire avant sa restauration

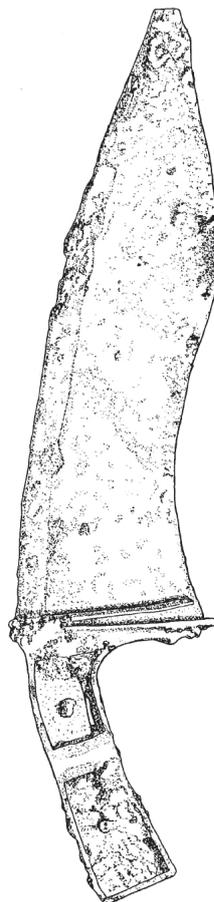


Fig. 99 — Gladius avant sa restauration

échelle 1 : 2

Inventaire du mobilier dans la structure

Céramique :

- vase ossuaire : gobelet à revêtement argileux.

Tombe 17

Les seules informations dont nous disposons concernent la présence d'un vase ossuaire en verre recueilli en 2000.

Tombe 18 et 19 (Simonin 2002, p. 19, sépulture 9)

Etat de conservation 4

Description générale de la tombe

La fosse : non observable.

Disposition du mobilier et des ossements : la sépulture a été pillée et s'en trouve particulièrement perturbée. Les os semblent avoir été déposés dans un vase en céramique à proximité d'un remplissage constitué de nombreux fragments osseux mêlés à des fragments de verre fondus (bouteille) et des éléments en bronze. Il s'agirait en réalité de deux sépultures accolées l'une à l'autre.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique et dépôt en terre-libre.

Type de tombe : indéterminé. L'étude ostéologique n'a pas été menée.

Inventaire du mobilier dans la structure

Nous ne disposons pas de l'inventaire complet du mobilier découvert dans cette sépulture.

Structure 20

Description générale de la structure

La fosse : forme oblongue à parois droite et oblique, et fond plat (L. 75 cm ; l. 35 cm ; prof. cons. 20 cm).



Fig. 101 — Dépôt S20.

Comblement de la fosse : sédiment limono-argileux beige contenant des charbons de bois, homogène et meuble.

Mobilier : cette fosse a livré une figurine de taureau en terre blanche de l'Allier brûlée (fig. 102), une clef en fer (fig. 130) et une plaque d'applique en fer avec à chaque coin un trou de fixation. Ces deux éléments sont également brûlés.

Inv. 612 - L. max. conservée 90 mm ; l. max. 80 mm ; h. 65 mm socle : dim. max. conservées env. 55x35 mm ; ép. 2 à 3,5 mm

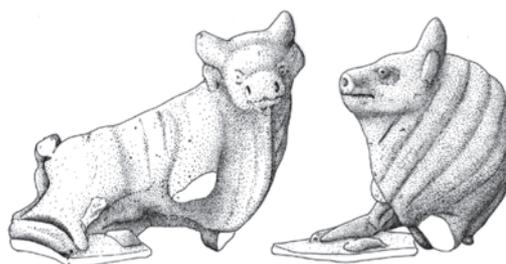


Fig. 102 — Taureau en céramique blanche de l'Allier faisant partie d'une scène (à l'origine, le taureau est poursuivi par un lion). (Dessin : Jean Gelot).

Figurine en terre blanche dite « de l'Allier ». La pâte blanche étant extrêmement tendre, les reliefs sont très usés suite à un nettoyage trop vigoureux. En six morceaux recollés, l'oreille droite ainsi que les pattes avant sont brisées de même qu'une bonne partie du socle dont on remarque l'extrême minceur. La surface porte des traces de brûlures rosées sur la tête et noires sur l'arrière-train et le socle ; des restes ferrugineux sont incrustés sur l'échine. Il subsiste quelques éléments du lissage de la surface d'origine. La suture des deux valves de la figurine est visible sur la tête et le dos.

Le taureau est représenté en train de tomber sur son flanc gauche, semi-affaissé. Le modelé rend bien les détails anatomiques et la complexité de l'attitude de l'animal : muscles saillants, longue queue au large toupet descendant le long de la jambe arrière droite – seule figurée –, cou puissant aux fanons détaillés en relief, petite tête aux cornes en croissant, aux gros yeux un peu exorbités, au mufle « souriant » et aux naseaux ouverts ; on distingue encore sur le dos de l'animal, les contours du dorsuale, bande d'étoffe ourlée de deux galons, parure de l'animal destiné au sacrifice.

L'animal devait être à genoux sur une ou les deux jambes antérieures (celles-ci étaient probablement modelées à part et rapportées), et couché sur la jambe arrière gauche dont le sabot subsiste à la hauteur de la jambe arrière droite. Le socle comportait, semble-t-il, un autre élément figuré : un personnage ou peut-être un lion si l'on interprète l'excroissance modelée sur la croupe de l'animal à

S21 - Vase ossuaire

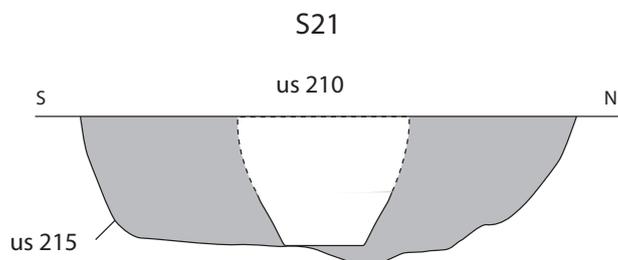
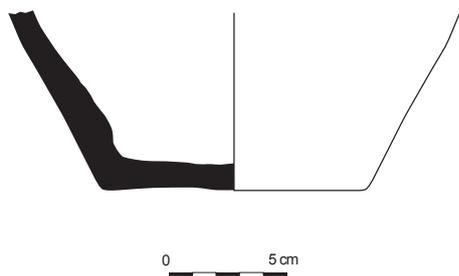
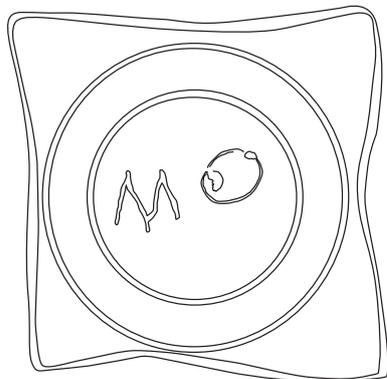


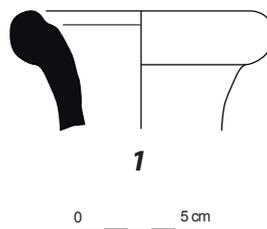
Fig. 103 – relevés schématiques de la sépulture 21.

(échelle 1 : 10)

**S22 - Vase ossuaire en verre
n° 2002**

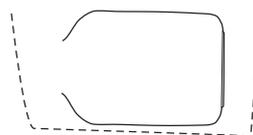


us. 220



1

S22



(échelle 1 : 10)

Fig. 104 – mobilier et relevés schématiques de la sépulture 22.

la naissance de la queue comme l'extrémité d'une patte griffue ; cela expliquerait pourquoi le taureau tourne exagérément la tête vers sa droite. Cependant comparée aux modèles antiques, l'attitude placide du bovin ne facilite pas l'interprétation.

L'identification de la scène reste délicate : taureau au cours d'un sacrifice ou taureau attaqué par un lion ? Ce dernier sujet est un thème classique de la *venatio* des jeux de l'amphithéâtre, mais on peut aussi penser à une interprétation de la capture du taureau de Crète, un des douze travaux d'Hercule. Quoiqu'il en soit du sujet, cette figurine originale de belle facture représente une prouesse technique certaine : la composition était certainement plus haute et plus longue et comportait au moins une autre figurine juxtaposée sur le même socle, certains raccords sont encore visibles ; la fabrication d'un tel groupement nécessitait l'emploi d'un moule à plusieurs pièces, La présence d'une telle figurine dans la nécropole peut être interprétée comme une offrande de substitution si la scène représente un sacrifice.

Comparaisons

La figure est originale dans sa série et les comparaisons manquent. En effet, le plus souvent très fragmentaires, les taureaux en terre cuite sont en général représentés debout. Il s'agirait ici d'un taureau de type II, Bb2 de Jeanlin 1990 de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Dans la vallée de la Saône, la figurine peut être rapprochée de plusieurs taureaux à la tête puissante, aux gros yeux à la pupille marquée, au cou modelé de fanons en fort relief, notamment un taureau ou bœuf au sacrifice, demi-affaîsé qui provient de la nécropole des Cordiers à Mâcon (71). Une communauté stylistique pourrait les attribuer aux ateliers situés dans l'actuelle Saône-et-Loire (Rouvier-Jeanlin 1986, vol. 2, pl. XLI, n° 336-341, Rouvier-Jeanlin et alii, 1990, fig. 35, n° 11).

E. R.

Datation : I^{er}- II^e siècles après J.-C. (statuette)

Tombe S21



État de conservation 3

Description générale de la tombe

La fosse : forme oblongue à parois droite et oblique, et fond plat (L. 47 cm ; l. 45 cm ; prof. cons. 31 cm).

Disposition du mobilier et des ossements : deux fragments osseux ont été retrouvés sur le fond d'un pot en céramique dont toute la partie supérieure est absente. La sépulture a été fortement arasée. Aucun mobilier ne lui est associé.

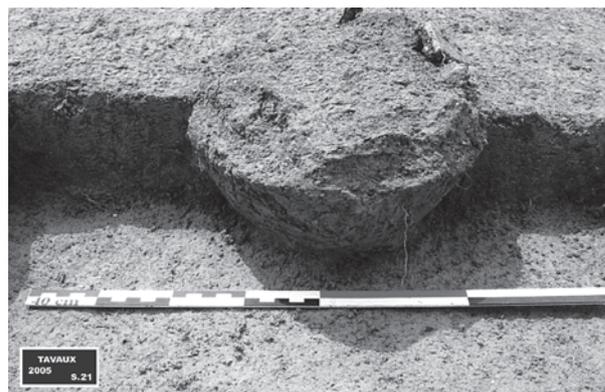


Fig. 105 — Tombe S21

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique (fig. 103 p. 82).

Type de tombe : tombe individuelle probable.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- vase ossuaire : fond de pot de type indéterminé en céramique commune sombre à gros dégraissant.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 0,2 g.

Poids total des os animaux : 0 g.

Datation : Haut-Empire.

Tombe S22



État de conservation 2

Description générale de la tombe

La fosse : forme rectangulaire à parois droites et fond plat (Diam. 61 cm ; prof. cons. 29 cm).

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont tous été déposés au fond d'un pot en verre dont le col est manquant. Celui-ci a été retrouvé couché sur le côté au centre de la fosse. La panse visible est très fragmentée. En surface de la sépulture, quelques fragments de céramique et des clous ont été mis au jour (US 220).

Données géologiques et biologiques :

Des échantillons prélevés à l'intérieur de la sépulture 22



Fig. 106 — Tombe S22.

lors de la fouille permettent les constatations suivantes : couleur gris-jaunâtre (2,5Y3/2), environ 7 % de matière organique humifiée (MOH), structure polyédrique émoussée de taille moyenne de netteté variable, texture argilo-limoneuse avec présence de sables dont des débris silicifiés, rares traces d'oxydation, forte activité biologique, effervescence à HCl très forte.

Type de dépôt : vase ossuaire en céramique (fig. 104).

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- six fragments indéterminés retrouvés dans le vase ossuaire.

Verre :

- vase ossuaire : pot à section carrée de type Ising 62 (H. : 23 cm ; larg. : 15 cm ; fig. 104 p. 82).

Faune :

- 3,9 g d'os animaux brûlés étaient mêlés aux os humains à l'intérieur du vase ossuaire (indéterminés).

Inventaire du mobilier en surface (US 220)

Céramique : 50 fragments de céramique dont 3 NMI

- trois fragments de coupelle Drag. 35 en sigillée de la Gaule du Sud, non brûlés (1 NMI).

- trois fragments d'amphore gauloise G4, non brûlés (1 NMI), (fig. 104, n° 1).

- quarante-quatre fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution de cette concentration de matériel sont :

- une amphore gauloise datée du milieu du I^{er} siècle jusqu'au III^e siècle après J.-C.

- une coupe de type Drag. 35 en sigillée de Gaule du Sud (60/160 ap. J.-C.).

Métal :

- quatre clous en fer.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 94,7 g.

Poids total des os animaux : 3,9 g (soit 4 % du poids total).

N.M.I. : au moins un individu.

Âge au décès : individu de taille adulte.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

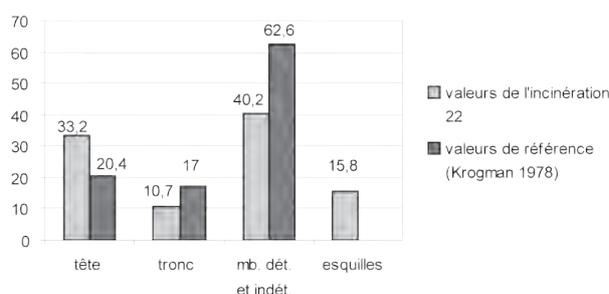


Fig. 107 — Tombe 22 ; répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le mauvais état de conservation du vase n'a pas permis de réaliser d'observations pertinentes sur l'agencement des os à l'intérieur de celui-ci.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, ils sont tous de couleur blanche.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 0,5 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (56,8 % du total) et de 0,2 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (1,1 g pour les membres supérieurs et 0,7 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,4 g) et du tronc (0,4 g).

Datation : à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C.

Tombe S23

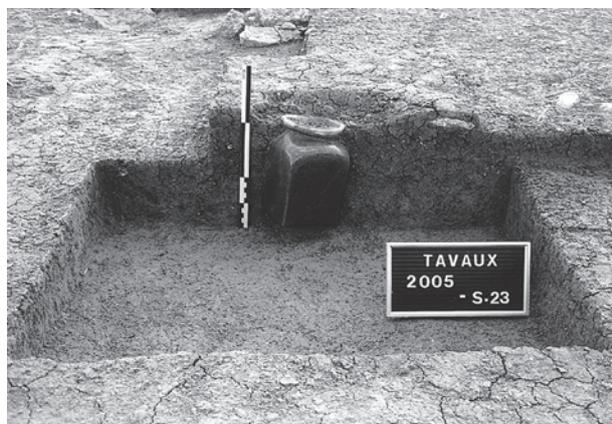
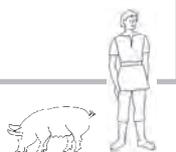


Fig. 108 — Tombe S23.

État de conservation 1

Description générale de la tombe

La fosse : forme quadrangulaire à parois droites et fond plat (24 cm ; prof. cons. 25 cm).

Disposition du mobilier et des ossements : les os ont tous été déposés dans un pot en verre retrouvé intact. Deux fragments de clou, un fragment de céramique et un autre de verre fondu ont été mis au jour dans le vase ossuaire. En surface, au-dessus de la sépulture, quelques fragments de céramique ont été mis au jour (US 231).

Type de dépôt : vase ossuaire en verre.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique : un fragment indéterminé retrouvé dans le vase ossuaire.

Verre :

- vase ossuaire : pot en verre à section carrée de type Ising 62 (H. : 18 cm ; larg. : 10,5 cm ; ouverture au col : 10 cm ; fig. 109 p. 87).
- un fragment de verre fondu dans le vase ossuaire.

Métal :

- une tige et une tête de clous retrouvés dans le vase ossuaire.

Faune :

- 68 g d'os animaux brûlés étaient mêlés aux os humains

à l'intérieur du vase ossuaire (porcins, indéterminés).

Inventaire du mobilier en surface (US 231)

- Céramique* : neuf fragments de céramique dont 5 NMI
- deux fragments de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Centre, brûlés (1 NMI).
 - deux fragments de coupelle VeF1 en sigillée de la Gaule du Sud, non brûlés (1 NMI), (fig. 110, n° 1 p. 86).
 - un fragment de type indéterminé en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI).
 - deux fragments d'amphore gauloise G4, brûlés (1 NMI), (fig. 110, n° 2).
 - deux fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).

Les éléments les plus récents qui datent la constitution de cette concentration de matériel sont :

- un fond de type indéterminé en sigillée de Gaule du Centre, daté à partir du II^e siècle après J.-C.
- une coupelle de type VeF1 en sigillée de Gaule du Sud (90/150).

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 62,5 g.

Poids total des os animaux : 68 g (soit 52,1 % du poids total).

N.M.I. : au moins un individu.

Âge au décès : adulte jeune ou mature.

Sexe : indéterminé.

Représentation des secteurs anatomiques :

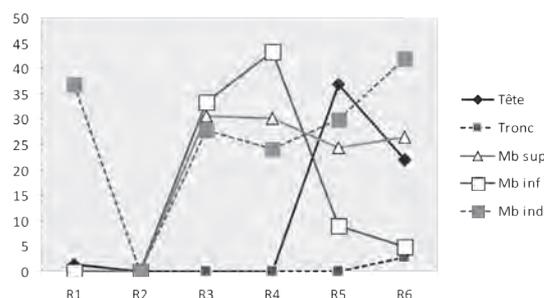


Fig. 112 — Tombe 23; répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Modalités de dépôt : le vase ossuaire a été prélevé en bloc afin d'être fouillé en laboratoire. Six passes ont été réalisées (R1 à R6). La seconde passe ne contenait que des os animaux (8,5 g). Le tronc est uniquement présent, en faible quantité, dans le fond du vase. Les éléments de la tête sont très majoritairement représentés dans le fond du vase ossuaire, avec néanmoins des éléments des membres.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homo-

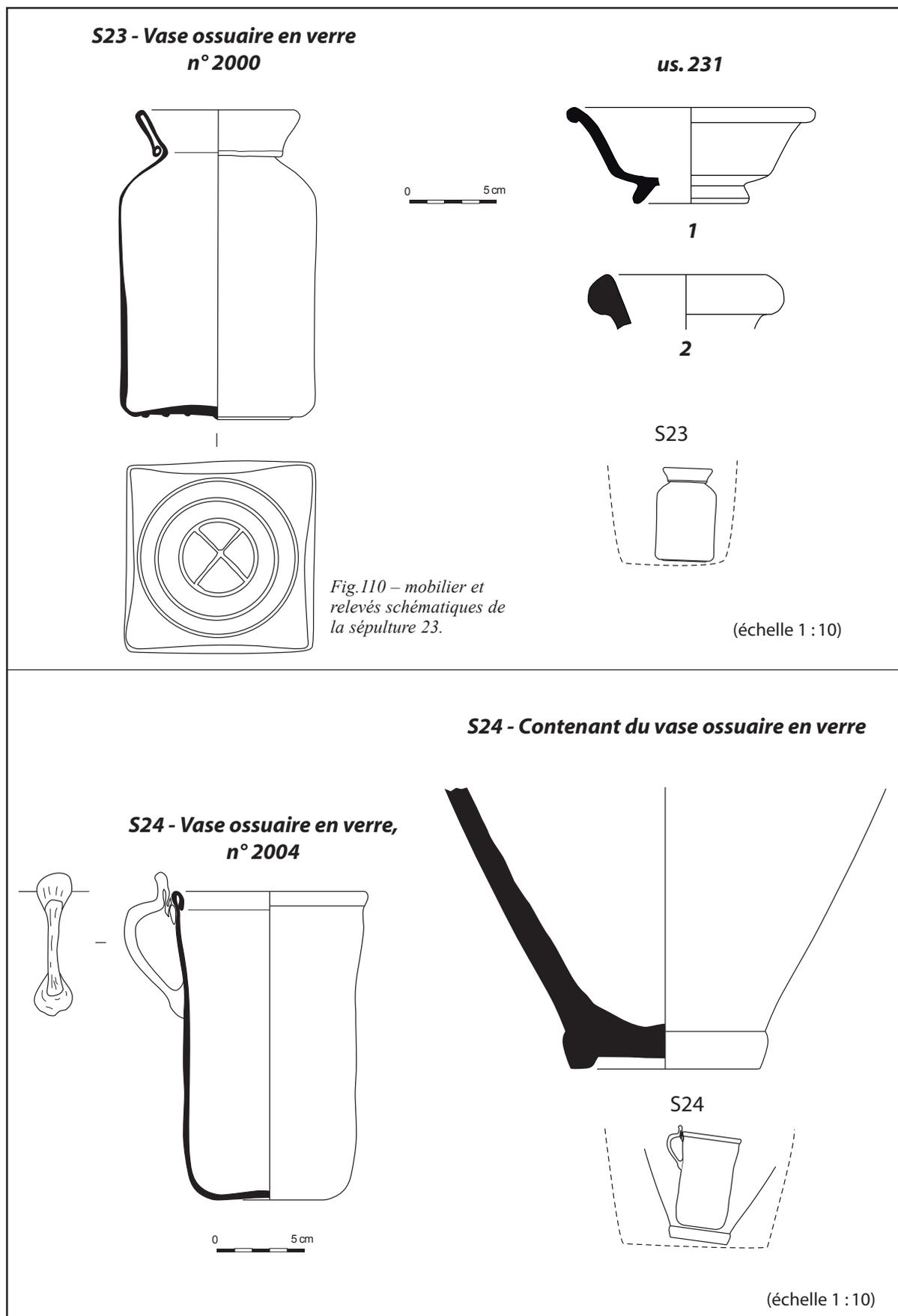




Fig. 109 — Vase ossuaire.

gène, ils sont tous de couleur blanche.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 1 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (58,7 % du total) et de 0,3 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (1,2 g pour les membres supérieurs et 1,5 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,7 g) et du tronc (0,7 g).

Datation : à partir du II^e siècle après J.-C.

Tombe S24



État de conservation 2

Description générale de la tombe

La fosse : fosse observable en partie. Forme ovoïde à parois droites et fond plat (Diam. 38 cm ; prof. cons. 23 cm).

Disposition du mobilier et des ossements : les ossements ont tous été déposés dans un pot en verre fragmentaire. Un fragment de céramique et un fragment de bronze (fibule ?) accompagnaient les os. Le vase ossuaire en verre était placé légèrement incliné dans un fond d'amphore. La partie supérieure du dépôt a été écrasée. En surface, au-dessus de la sépulture, quelques fragments de céramique, des fragments de bronze, et de verre ainsi que trois fragments osseux ont été mis au jour (US 240).

Type de dépôt : vase ossuaire en verre.

Type de tombe : tombe individuelle.

Inventaire du mobilier dans la tombe

Céramique :

- amphore gauloise à vin de type G4 aux bords émoussés qui a servi de contenant au vase ossuaire (fig. 114). Ces amphores sont fabriquées à partir du milieu du I^{er} siècle et perdurent jusqu'au III^e siècle après J.-C.
- un fragment indéterminé retrouvé dans le vase ossuaire.

Verre : vase ossuaire : pot cylindrique en verre à une anse (H. 55 cm ; diam : 33 cm ; fig. 111 p. 86).

Métal : un fragment de charnière de coffret en bronze.

Faune : 75,5 g d'os animaux brûlés étaient mêlés aux os humains à l'intérieur du vase ossuaire (porcins, indéterminés).

Inventaire du mobilier en surface (US 240)

Céramique : quatre fragments de céramique dont trois panses de céramique commune claire brûlés (1 NMI), et un fragment de céramique à paroi fine, brûlé (1 NMI).

Verre : six fragments.

Métal : quatre fragments de bronze indéterminé.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 222,6 g.

Poids total des os animaux : 75,5 g (soit 25,3 % du poids total).



Fig. 113 — Tombe S24.

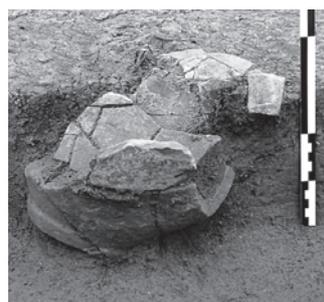


Fig. 114 — Tombe S24.

N.M.I. : au moins un individu.

Âge au décès : adulte jeune ou mature, gracile.

Sexe : indéterminé.

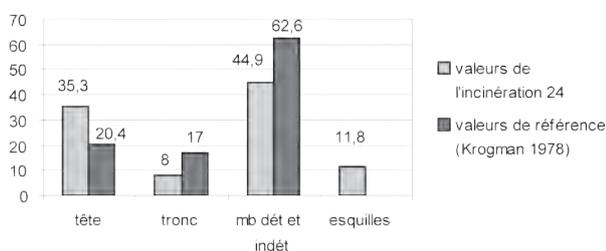


Fig. 115 — Tombe 24 : répartition des grands secteurs anatomiques par rapport au poids total.

Représentation des secteurs anatomiques :

Modalités de dépôt : le vase ossuaire a été prélevé en bloc afin d'être fouillé en laboratoire. Six passes ont été réalisées, mais aucune organisation particulière ne semble se dessiner.

Intensité de la crémation : la crémation des os est homogène, ils sont tous de couleur blanche.

Fragmentation des os : le poids moyen des ossements est de 1 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (72,9 % du total) et de 0,4 g pour les indéterminés. Si l'on observe plus précisément ces valeurs pour chaque grande région anatomique, nous constatons que le poids moyen des fragments provenant des membres (1,7 g pour les membres supérieurs et 3,9 g pour les membres inférieurs) est plus important que celui des os de la tête (0,9 g) et du tronc (0,5 g).

Datation : à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C.

Structure S25

État de conservation 2

Description générale de la structure

La fosse : fosse observable en partie. Forme circulaire à parois droites et fond plat (Diam. 32 cm ; prof. cons. 28 cm).
Disposition du mobilier et des ossements : les os ont tous été déposés dans un pot en verre fragmentaire. Il s'agit exclusivement d'os animaux. Le vase était vraisemblablement fermé par une pierre plate calcaire retrouvée à proximité (fig. 117 et 118). Dans le comblement de la fosse ont été retrouvés quelques esquilles osseuses animales, des clous et des fragments de céramique.

Type de dépôt : vase « ossuaire » en verre. L'absence d'os attribuables à de l'humain ne permet pas de parler de sépulture. Quelques esquilles osseuses indéterminées pourraient néanmoins s'y rapporter.

Inventaire du mobilier dans la structure

Céramique :

- un fragment en sigillée de la Gaule du Sud, brûlé (1 NMI).
- quatre fragments de cruche indéterminée en céramique commune claire, brûlés (1 NMI).

Verre :

- vase « ossuaire » : pot globulaire dont le col et la partie supérieure se sont écrasés à l'intérieur de la panse (H. 28 cm ; diam. 25 cm ; fig. 116).

Métal : deux clous non brûlés.

Faune : 2,3 g d'os animaux brûlés (indéterminés) formant l'intégralité du dépôt osseux de cette structure.

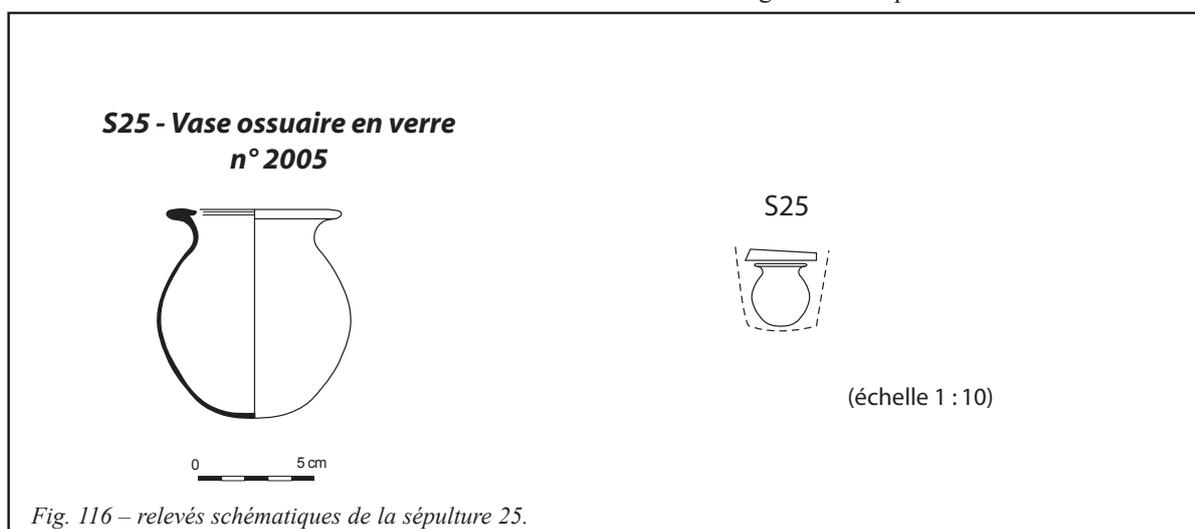


Fig. 116 – relevés schématiques de la sépulture 25.

Données ostéologiques

Poids total des os humains : 0 g.

Poids total des os animaux : 2,3 g dont 1,8 g à l'intérieur du vase en verre.

Intensité de la crémation : la crémation est homogène, tous les os sont de couleur blanche.

Datation : Haut-Empire.



Fig. 118 — Coupe du dépôt S25.

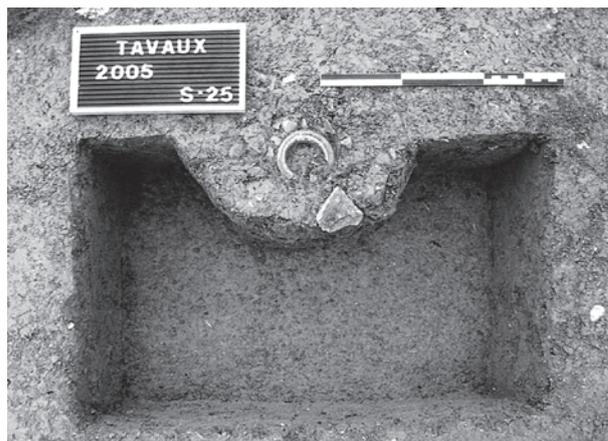


Fig. 117 — Dépôt d'ossements de faune S25.

Les tombes à inhumation de périnataux

Tuile imbrex (S(e)1)

Orientation : est/ouest

Mobilier dans l'environnement : figurine en bronze représentant un coq.

Ossements conservés : néant



Fig. 119 — Coq en bronze, n° inv. 612, éch. 1/1.

Datation : Haut-Empire.

Inv. 612

H. max. conservée 2,5 mm ; l. max. 2,5 mm ; ép. 0,5 mm
Alliage cuivreux. Non restauré Patine vert clair. Brisé au niveau de la naissance des pattes.

Le modelé est peu réaliste, la crête est bien marquée, les ailes et les détails anatomiques sont rendus par de fines incisions.

La taille de la figurine peut faire penser à un petit coq accompagnant parfois les statuettes de Mercure assis. Cependant, l'objet est très peu épais et oriente plutôt vers le décor de l'extrémité d'une épingle à cheveux ou d'un instrument appelé couramment « agitateur » et connu pour représenter des animaux de manière réaliste ou stylisée : en particulier des coqs ou des lions. Ces instruments peuvent provenir de sépultures.

Comparaisons

Augst/Kaiseraugst-Augusta Raurica : Kaufmann-Heinimann 1998, p. 98, S 64, p. 109, S 63

E. R.

Tuile imbrex (S(e)2)

Orientation : est/ouest

Mobilier : néant

Ossements conservés : néant

Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)3)

Orientation : nord-ouest/sud-est

Mobilier : néant

Ossements conservés : néant

Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)4)

Orientation : est/ouest

Mobilier : néant

Ossements conservés : néant

Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)5)

Orientation : nord-est/sud-ouest

Mobilier : néant

Ossements conservés : néant

Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)6)

Orientation : est/ouest

Mobilier : néant

Ossements conservés : néant

Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)7)

Orientation : nord-est/sud-ouest

Mobilier : néant

Ossements conservés : néant

Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)8)

Orientation : est/ouest

Mobilier : néant

Ossements conservés : néant

Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)9)

Orientation : est/ouest

Mobilier : néant

Ossements conservés : néant

Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)10)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)17)

Orientation : nord-ouest/sud-est
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)11)

Orientation : nord/sud
Mobilier à l'intérieur de la tuile : fragment d'anneau en bronze (à langer ?)
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)18)

Orientation : est/ouest
Mobilier dans la tuile : anneau (à langer ?) en bronze (n° inv. 315, S(e)18 US 180) (fig. 155)
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)12)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)19)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)13)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)20)

Orientation : nord-est/sud-ouest
Mobilier dans la tuile : anneau (à langer ?) en bronze (n° inv. 316 S(e)20 US 200).
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)14)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)21)

Orientation : nord-est/sud-ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)15)

Orientation : est/ouest
Mobilier dans l'environnement de la tuile : monnaie (as n°4 d'Antonia, S(e)15 US 150).
Ossements conservés : esquilles
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)22)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-est/sud-ouest
Ossements conservés : néant
Mobilier à l'intérieur de la tuile :
 (voir fig. ? page ?)
 - un anneau (à langer ?) en bronze en situation anatomique (n° 621)
 La présence d'un résidu de fer sur l'anneau 617 est peut-être un reste de piton à anneau destiné à 621 l'anneau dans du bois.
 Il est difficile d'assigner une fonction à ces anneaux : il peut s'agir tout autant d'éléments fonctionnels dans l'environnement funéraire, anneaux de lange (?) ou anneau de coffret, que d'une offrande symbolique circulaire à

Tuile imbrex (S(e)16)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

l'instar d'une rouelle ou d'une monnaie ainsi qu'on peut le constater dans certains sanctuaires à l'exemple de Baron-sur-Odon (Calvados : Gallia 1972, 30, 2, p. 335, fig. 3).

- treize micro-anneaux en alliage cuivreux répartis sur les parties extérieures de la tuile et pouvant correspondre aux éléments d'un couffin en matière périssable (n° 622).

- un clou brûlé

- un fragment de verre brûlé

- 5,8 g de faune indéterminée dont deux fragments non brûlés.

Les fragments de faune, de verre et le clou brûlés sont probablement issus du remplissage de la tuile et ne correspondant pas avec le contenu de la sépulture.

Mobilier à l'extérieur de la tuile :

Sur le côté est :

- un fragment de vaisselle (assiette) en bronze (n° 893)

L. max. 32 mm ; l. max. 20 mm ; ép. max. 5 mm

Alliage cuivreux. Non restauré. Patine vert clair.

Élément de bol à bord mouluré.

- un fragment d'anneau en bronze (n° 390)

- une fibule miniature en bronze (n° 625)

L. max. 19 mm ; l. max. 6 mm ; ép. max. 4 mm

Fer, alliage cuivreux pour le ressort. Restaurée. Manque l'ardillon. Concrétions ferrugineuses.

Sous réserve d'examen approfondi, la fibule est de type à ressort protégé. Il est difficile d'imaginer qu'une aussi petite fibule pouvait avoir un usage pratique. Kiernan 2009, pense que ces fibules sont fabriquées uniquement pour un usage votif notamment dans les sanctuaires.

Comparaison

Kiernan 2009. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), paire de fibules à ressort non protégé en alliage cuivreux dans la zone des dépôts votifs du principal temple d'Alésia (Creuzenet (F.), Rabeisen (É.) - La carrière sous l'area du temple, découverte de nouveaux dépôts votifs (047-16). BSSSFA, II, 1, 1989, p. 8, fig. 3)

- un ardillon de fibule en bronze (n° 624)

- un fléau de balance romaine en bronze (n° 627)

L. max. 110 mm ; l. max. 11 mm ; ép. max. 4 mm

Alliage cuivreux. Non restauré. Patine vert clair.

Le fléau est complet, de section circulaire, sans graduations visibles, le poids curseur a disparu. La tête, de section quadrangulaire, comporte deux trous destinés à recevoir le crochet de charge et le crochet de suspension disparus. Il s'agit d'une statera de taille moyenne, pour petites pesées de moins de 3 kg. La signification de sa présence en milieu funéraire est difficilement interprétable dans une tombe d'enfant.

- un phallus en bronze (n° 628)

Sur le côté nord :

- une phalère en bronze avec une extrémité phallique (n° 620) L. max. conservée 22 mm ; l. max. 17 mm ; H. 4 mm ; p. 23 g. Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine

vert clair, concrétions terreuses. Masse ferrugineuse au revers.

La forme est celle d'un morillon ayant pu appartenir à un coffret, mais l'anneau figurant en général au revers de tels objets n'est pas visible en l'état actuel de conservation. Il peut s'agir d'une réutilisation symbolique en raison du caractère prophylactique du décor qui évoque celui de certains pendentifs phalliques.

Comparaisons

Évreux : Faudet 1992, p. 45, n° 130 b

Augst/Kaiseraugst-Augusta Raurica : Riha 2001, p. 50-54, pl. 29, n° 352, 354

Ristissen : Riha 2001, p. 52, fig. 25.

Sobre-sur-Sambre (Belgique) : Brulet 1972, p. 48, fig. 28.

Castleford (Yorkshire, Grande-Bretagne) : Cool, Philo 1998, p. 97-98, 107, fig. 36, n° 470 avec la même perforation centrale, n° 473 (1^{er} s. ap. J.-C.).

- une casserole miniature en bronze (n° 626) : L. max. conservée 115 mm ; l. max. 70 mm ; H. 43 mm

Alliage cuivreux. Restaurée. Patine vert clair, concrétions terreuses. Une partie de paroi sous le manche manque.

La forme reproduit assez fidèlement un type de taille normale de casserole à manche à extrémité circulaire percée d'un trou. Panse tronconique sans décor ; rainures concentriques sous le pied. Trace de pointe à l'intérieur au centre.

Si la miniaturisation est assez fréquente dans les offrandes de récipients, notamment dans les sanctuaires de Gaule, elle est le plus souvent représentée par des pièces en céramique et aussi en plomb, elle est rare pour la vaisselle de bronze. Dans une tombe d'enfant, la tentation est grande d'y voir simplement un jouet, mais comme souvent les interprétations peuvent être multiples.

Comparaisons

Kiernan 2009, cite les petites patères en plomb recueillies à Vénéjean près de Montbrun-les-Bains (Drôme), en 1903, en contexte funéraire semble-t-il.

Tassinari 1975, cite une casserole miniature en argent figurant dans le trésor de Mâcon, elle est connue par une gravure dans Caylus p. 133-141.

- une monnaie (denier d'Antonia)

- céramique : le fond de gobelet (de type groupe 1 ou 2), taillé pour faire ce qui ressemble à une assiette miniature, date de la période flavien/Hadrien, toutefois l'apogée de diffusion de ce type de gobelet se situe à partir de Trajan.

Sur le côté ouest :

- un anneau en bronze possédant une attaché (n° 617)

Datation : II^e/III^e siècles après J.-C.

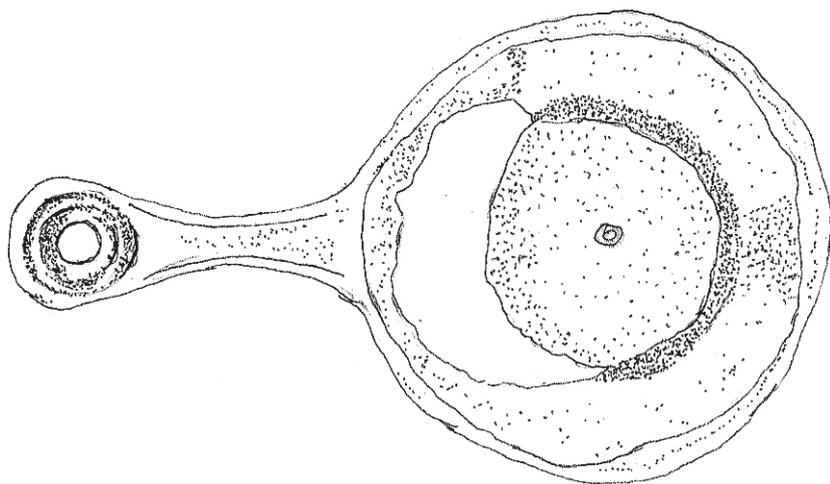


Fig. 120 — Casserole miniature en bronze.

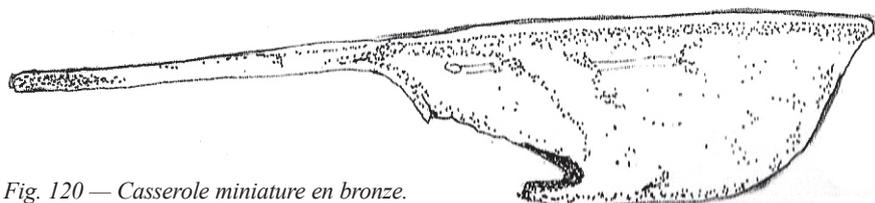


Fig. 121 — Fibule miniature.

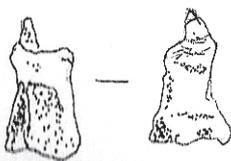


Fig. 122 — Phallus miniature.

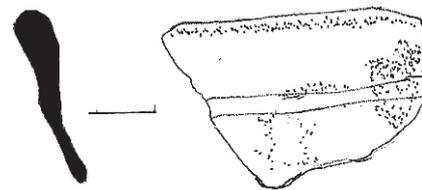


Fig. 125 — Anneau (à langer ?) en bronze, n° inv. 315, éch. 1/1.

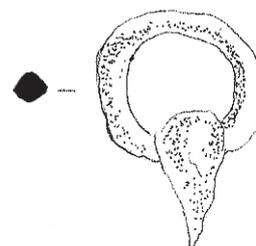


Fig. 126 — Anneau en bronze comportant un fragment d'une attache.

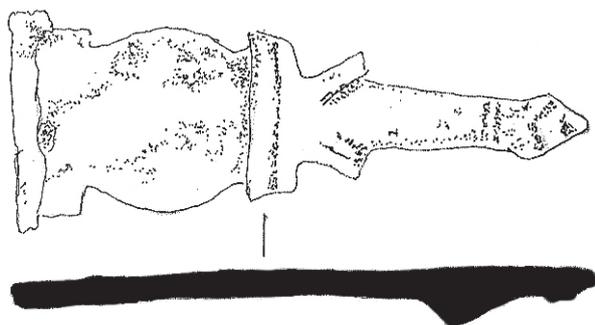


Fig. 123 — Élément de fermeture de coffret.



Fig. 128 — Élément de balance.

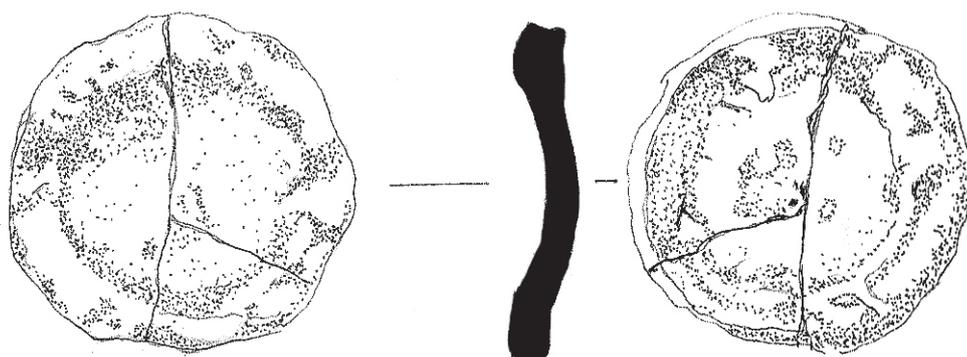


Fig. 124 — Assiette miniature taillée dans un fond de gobelet en céramique commune (échelle 1/1).

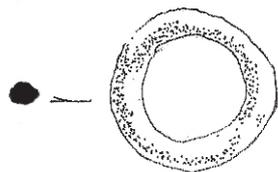


Fig. 129 — anneau en bronze

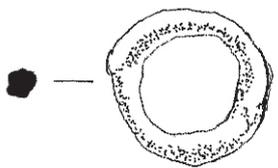


Fig. 130 — anneau en bronze



Fig. 131 — anneau en alliage cuivreux

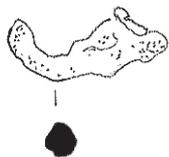


Fig. 132 — fragment en bronze

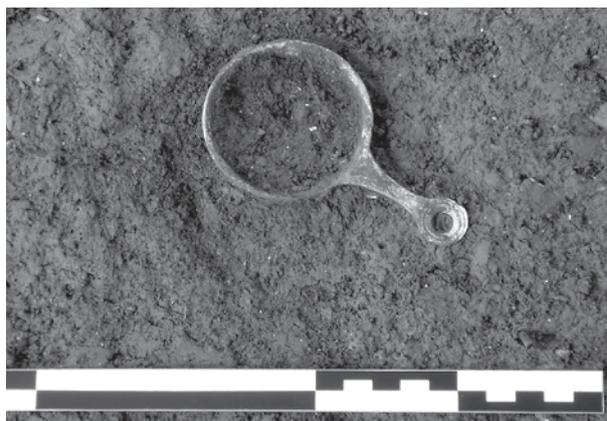


Fig. 133 — Casserole miniature.



Fig. 134 — Fibule miniature.

Tuile imbrex (S(e)23)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)28)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-ouest/sud-est
Ossements conservés : néant
Mobilier : un clou brûlé sous la tuile
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)24)

Orientation : nord-est / sud-ouest
Mobilier : néant
Mobilier : un cabochon figuratif en verre (fig. 171)
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)29)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord/sud
Mobilier dans la tuile : un clou.
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)25)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-est / sud-ouest
Mobilier dans la tuile : un fragment de céramique commune orangée
Ossements conservés : Esquille
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)30)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)26)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : est/ouest
Ossements conservés : esquille
Mobilier dans la tuile : fragment de céramique commune beige fine ;
Mobilier dans l'environnement de la tuile : une monnaie de Lucilla.
Datation : Fin II^e -III^e siècle après J.-C.

Tuile imbrex (S(e)31)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)27)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : est/ouest
Ossements conservés : néant
Mobilier dans la tuile : fragment de verre ; six fragments de céramique beige et grise
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)32)

Orientation : nord-est / sud-ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)33)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)34)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)35)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : est/ouest
Mobilier : un fragment de verre.
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)36)

Orientation : est/ouest.
Mobilier : contre, au nord-est un denier de Néron.
Ossements conservés : néant
Datation : I^{er} siècle après J.-C.

Tuile imbrex (S(e)37)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)38)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)39)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)40)

Orientation : nord-ouest / sud-est
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire



Fig. 135 — Exemple d'imbrex (sépulture de périnatal) avec son couvercle composé de deux pierres plates (celle de gauche qui recouvrait la partie inférieure de la tuile a été déposée à côté par nos soins).

Tuile imbrex (S(e)41)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-est / sud-ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés :
 - esquilles, mb indéterminée et un os court (blancs)
 - cinq fragments de céramique commune grise fine.
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)42)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)43)

Orientation : nord-ouest / sud-est
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire

Tuile imbrex (S(e)44)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)50)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)45)

Orientation : nord-ouest / sud-est
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)51)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-est / sud-ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : esquilles
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)46)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-ouest / sud-est
Mobilier : néant
Ossements conservés : sous la tuile : esquilles ; vertèbre indéterminée.
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)52)

Orientation : nord-est / sud-ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire

Tuile imbrex (S(e)47)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)53)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-ouest / sud-est
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)48)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-ouest / sud-est
Mobilier : fragments de céramique
Ossements conservés : esquilles
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)54)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)49)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord-est / sud-ouest
Mobilier : néant
 Sous la tuile : un fragment de verre
Ossements conservés : esquille
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)55)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)56)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : nord/sud
Mobilier : un fragment de céramique commune orangée
Ossements conservés : esquille
Datation : Haut-Empire

Tuile imbrex (S(e)60)

Fouillée en laboratoire.
Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)57)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)61)

Orientation : nord-ouest / sud-est
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)58)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)62)

Orientation : est/ouest
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

Tuile imbrex (S(e)59)

Orientation : nord/sud
Mobilier : néant
Ossements conservés : néant
Datation : Haut-Empire.

CHAPITRE IV
Études et analyses

A) Étude archéo-anthropologique de structures liées à la crémation

Marie-José Ancel et Hélène Barrand- Emam

La nécropole des *Charmes d'Amont* a livré 19 sépultures secondaires à crémation dont les ossements ont pu faire l'objet d'une étude ostéologique.

1) Méthodologie

La fouille des sépultures secondaires à crémation se réalise en deux temps. La première partie du travail est effectuée lors de la fouille sur le terrain et se traduit par le prélèvement en bloc des vases ossuaires et éventuellement de leur couverture ou de leur environnement proche. Pour cela, les fouilleurs ont choisi ici d'utiliser du plâtre afin de maintenir en place les différents éléments de la tombe avec le sédiment.

La deuxième étape consiste à fouiller ces prélèvements en laboratoire. Les mottes emplâtrées sont donc ouvertes progressivement pour permettre la réalisation d'une fouille stratigraphique selon le protocole mis en place par Gilles Grévin (Grévin 1990). En fonction des sépultures, le nombre de relevés (ou passes) ainsi que leur épaisseur est variable car adaptée à l'état de conservation du vase et à sa taille (noté R1, R2...). Chaque passe est photographiée, et la fouille s'accompagne de la prise de quelques cotes d'altitude (à l'aide d'un petit niveau à eau) afin de pouvoir par la suite replacer les différents objets les uns par rapport aux autres. L'utilité de ce dernier point méthodologique s'est avérée moindre dans le cadre de cette étude. Le protocole préconise également de mettre en place un quadrillage à partir des axes Nord/Sud et Est/Ouest. Après un premier essai de cette méthode sur le vase ossuaire de la sépulture 13, cette étape a été jugée trop fastidieuse au vu des résultats obtenus ici.

L'objectif de ces relevés et de ce quadrillage est de montrer s'il existe ou non une organisation au sein des dépôts osseux, ce qui pourrait refléter une pratique bien codifiée lors du dépôt des os dans la tombe. La plupart du temps une observation visuelle permet dans un premier temps de constater certains agencements, qu'il est possible au cas par cas de préciser lors du prélèvement et de la détermination des pièces osseuses.

Les prélèvements osseux se rattachent donc à un numéro de relevé. Dans certaines sépultures, la présence d'un vase ossuaire contenant une partie des os, est couplée par un dépôt en terre-libre d'une seconde partie de ceux-ci. Dans ces cas de figure, les os présents dans le vase et ceux hors du vase ont été distingués et individualisés. Chaque

passé a donc été prélevée, puis tamisée à l'eau à l'aide d'une passoire d'un maillage d'1mm afin de récupérer l'ensemble du matériel osseux ou autre.

L'étude ostéologique est réalisée en plusieurs temps selon un protocole mis en place par Henry Duday, Germaine Depierre et Thierry Janin (Duday *et al.* 2000).

Une première phase de tri est réalisée afin d'isoler les os humains des éventuels résidus de crémation, mais également des os animaux retrouvés ici en très grand nombre. La faune a par ailleurs été confiée à M. Vianney Forest (Docteur vétérinaire, archéozoologue, ICE INRAP, membre associé UMR 8555 Toulouse). Des fragments de charbons de bois ont été prélevés en vue de réaliser des études anthracologiques. Des graines carbonisées ont également été retrouvées, elles peuvent provenir d'offrandes alimentaires brûlées avec le défunt sur le bûcher ou encore des branchages ayant servi à alimenter le feu. La détermination de leur nature permettrait peut être de répondre à cette question.

Une fois le tri effectué, les os humains sont déterminés le plus précisément possible. Les fragments osseux sont répartis en six grandes catégories - tête, tronc, membres supérieurs, membres inférieurs, membres indéterminés et esquilles (cf. fig. 135 bis p. 101) - puis pesés et comptés selon leur appartenance anatomique. La proportion de chacune de ces grandes régions anatomiques permet par la suite de voir si le squelette est bien représenté et si l'une d'elles prévaut sur les autres. Les valeurs de référence utilisées lors de cette étude (en 2005) sont celles de E.W. Lowrance et H. B. Latimer (Lowrance, Latimer 1957, reprises dans Krogman 1978), obtenues d'après les pesées de 105 squelettes asiatiques non brûlés, mais secs : la tête représente alors 20,4 % du poids total, le tronc 17 % et les membres 62,6 %. Toutefois, il faut considérer ces valeurs comme des moyennes supportant un écart-type non négligeable : pour la valeur théorique de l'extrémité céphalique on admet une représentation normale à plus ou moins 10 %, pour le tronc on admet un écart de 7 %, et pour les membres de 20 % (Duday *et al.* 2000).

Une détermination précise peut permettre de comptabiliser le nombre minimum d'individu (N.M.I.) présent dans la tombe si l'on constate des incompatibilités d'âge, de robustesse... ou si l'on rencontre des doublets (c'est-à-dire des pièces osseuses en double exemplaire).

Il est possible de déterminer plus ou moins précisément l'âge au décès du sujet ou des sujets et dans de rares cas le sexe lorsqu'il s'agit d'un adulte. On utilisera en premier lieu l'os coxal, qui, quand il est bien conservé permet une estimation relativement fiable (95 % de réussite sur de l'os non brûlé ; Bruzek 1991). Concernant l'âge au décès, on observe entre autres le degré de calcification des os ou l'éruption dentaire pour les sujets immatures. Ces derniers sont répartis en trois classes : « *Infans I (de la naissance à l'éruption de la première molaire permanente, c'est-à-dire approximativement de 0 à 6 ans) [une autre catégorie*

correspond aux nourrissons (entre 0 et 1 an)] ; *Infans II* (de l'éruption de la première molaire permanente à l'éruption de la deuxième molaire permanente, c'est-à-dire approximativement de 7 à 12 ans) ; *Juvenis* (de l'éruption de la deuxième molaire permanente à la fermeture de la suture sphéno-occipitale, c'est-à-dire plus de 12 ans) » (Duday et al. 2000, p. 9). Pour les adultes, la méthode la plus usitée est celle qui se fonde sur le degré de synostose des sutures crâniennes (Masset 1982). La plupart du temps, cette observation est rendue difficile en contexte de crémation du fait de la fragmentation que

subit l'os, d'autant plus que pour obtenir un résultat précis il faut avoir en sa possession plusieurs fragments crâniens montrant les stades de synostose des différentes sutures, sur la face interne et la face externe de l'os. Cette méthode est donc utilisée d'une façon très subjective, c'est-à-dire que si nous rencontrons suffisamment de fragments de crâne portant des sutures et que ces dernières sont toutes fermées, alors nous pourrions envisager que l'individu appartienne à la catégorie « adulte mature ou âgé ». Inversement, si toutes les sutures sont encore ouvertes, nous opterions pour la catégorie « adulte jeune ou mature ».

Os	Nb Frgts	Poids	Pds moy.	% / Os dét.	% / Total	Observations
Crâne	38	21,8	0,6			Age :
Mandibule						Taille adulte
Dents	4	0,5	0,1			
Tête	42	22,3	0,5	21,1	13,5	
Atlas						
Axis						
Cervicales	1	0,2	0,2			N.M.I. :
Thoraciques	3	1,1	0,4			1
Lombaires	3	1	0,3			
Vert. Indét.	14	1,7	0,1			
Côtes	14	1,5	0,1			Sexe :
Sternum						Indéterminé
Sacrum						
Os hyoïde						
Tronc	35	5,5	0,2	5,2	3,3	
Scapulas	1	0,7	0,7			Pathologies :
Clavicules	1	1,4	1,4			Arthrose vertébrale
Humérus	3	8,2	2,7			
Ulnas	8	14,4	1,8			
Radius						
Carpes	1	2,7	2,7			
Metacarp.	1	0,4	0,4			
Phalanges	2	1,9	1,0			
Mb. sup. indét.	3	2,7	0,9			
Mb. sup.	20	32,4	1,6	30,6	19,6	
Os coxaux	7	7,2	1,0			
Femurs	4	9,4	2,4			Sujet robuste ; animal brûlé : 70,2 g
Patellas						
Tibias	8	16,3	2,0			
Fibulas	1	2,6	2,6			
Tarses	9	4	0,4			
Metatars.	2	3,6	1,8			
Phalanges	1	1,2	1,2			
Mb. inf. indét.	1	0,7	0,7			
Mb. Inf.	33	45	1,4	42,5	27,2	
Ext. Indét.	1	0,6	0,6	0,6	0,4	
Membres	183	124,6	0,7		75,4	
Total Det.	131	105,8	0,8	100,0	64,0	
Dia. Indét.	68	37,6	0,6			
Os courts/épiphyses	41	5,9	0,1			
Os plats	20	3,1	0,2			
Total Mb. Indét.	129	46,6	0,4		28,2	
Esquilles		12,8			7,7	
Total Indet.	129	59,4	0,5		36,0	
TOTAL	260	165,2	0,6		100,0	

Fi. 135 bis : Exemple d'un tableau de comptage et de pesée des os.

Il ne s'agit pas de donner un âge précis à chaque individu mais de pouvoir les inclure avec une forte probabilité dans une des trois classes d'âge suivantes : adulte jeune (jusqu'à 30 ans), adulte mature (de 30 à 55 ans) et adulte âgé (au-delà de 55 ans). Pour les adultes jeunes, certaines traces de maturation osseuse sont encore visibles : il s'agit du degré de soudure de la crête iliaque sur l'os coxal et de la fusion de l'extrémité sternale de la clavicule, qui sont les derniers points osseux à se souder entre 25 et 30 ans (Crubézy *et al.* 2000, p. 34). Ces observations pourront parfois être validées - dans une moindre mesure - par d'autres indices tels que les aspects pathologiques liés à la sénescence. Lorsque nous considérons que l'observation des sutures crâniennes n'est pas concluante et qu'aucun autre indice ne permet de préférer telle ou telle classe d'âge, les sujets sont inclus dans la catégorie « individu de taille adulte ».

Des observations d'ordre pathologique sont également possible mais restent délicates à réaliser pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment : déformation et fragmentation des ossements.

2) Résultats ostéologiques

Les sépultures 15 à 19 ont été fouillées en 2000 et 2001 (I.N.R.A.P.) et n'ont pas fait l'objet d'une étude ostéologique. Les résultats présentés ici concernent donc un total de quatorze sépultures.

2.1 Représentation de la population, âge au décès, sexe

La population enterrée ici se compose d'au moins **17 individus** (ce chiffre comprend les individus résiduels retrouvés dans certaines tombes). En ce qui concerne le nombre de sujets dans les tombes, nous obtenons les résultats suivants (fig. 136) :

- **Dix tombes individuelles contiennent les vestiges**

osseux d'au moins un sujet adulte.

Il s'agit d'au moins sept individus de taille adulte, d'un adulte jeune, d'un adulte jeune ou mature et d'un adulte mature ou âgé. La faible quantité d'os contenue dans certaines tombes ne nous a pas permis d'affiner l'âge au décès de ces individus.

- **Deux tombes individuelles contiennent les restes d'au moins un individu de taille adulte accompagnés d'un second sujet immature résiduel.**

La présence de doublons et la reconnaissance d'incompatibilité parmi les fragments osseux (le plus souvent liée à l'âge au décès) permettent de reconnaître la présence de plusieurs individus au sein d'un même dépôt osseux, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'une sépulture plurielle. En effet, il faut également prendre en compte les possibles « pollutions » qui ont pu avoir lieu lors du ramassage des os sur l'aire de crémation, si celle-ci est à caractère collectif. Ce qui peut paraître surprenant ici, c'est qu'il s'agit dans les deux cas d'ossements appartenant à des sujets immatures, alors qu'aucune sépulture à crémation d'enfant n'a été identifiée. Deux hypothèses peuvent alors être avancées, soit les sépultures à crémation des sujets immatures n'ont pas été retrouvées - perturbées, arasées, disparues ou situées dans un autre espace funéraire - soit la présence de ces fragments osseux dans des tombes d'adultes ne provient pas d'une « pollution » lors du ramassage mais revêt une autre signification. Il pourrait alors s'agir d'un dépôt symbolique d'un ou de plusieurs fragments osseux accompagnant le défunt pour qui la sépulture a été conçue.

C'est un phénomène qui a déjà été rencontré dans la nécropole gallo-romaine de « La Citadelle » à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). A l'inverse de ce que nous observons à Tavaux, cela concernait des tombes contenant des individus immatures accompagnés d'un individu adulte résiduel. Sur vingt sépultures d'enfants de moins

N° sépulture	Age au décès	Robustesse	Sexe	N.M.I.	Type de tombe
1	Un adulte jeune ou mature et un grand adolescent	Gracile	Indéterminé	2	Tombe double
2	Individu de taille adulte	Robuste	Indéterminé	1	Tombe individuelle
3	Individu de taille adulte et <i>Infans</i> I (résiduel)	Gracile	Indéterminé	2	Tombe individuelle
4	Individu de taille adulte		Indéterminé	1	Tombe individuelle
8	Individu de taille adulte et <i>Infans</i> I (résiduel)		Indéterminé	2	Tombe individuelle
9	Individu de taille adulte	Gracile	Indéterminé	1	Tombe individuelle
10	Individu de taille adulte	Gracile	Indéterminé	1	Tombe individuelle
11	Individu de taille adulte		Indéterminé	1	Tombe individuelle
12	Individu de taille adulte		Indéterminé	1	Tombe individuelle
13	Adulte mature ou âgé	Robuste	Indéterminé	1	Tombe individuelle
21	Indéterminé		Indéterminé	1	Indéterminé
22	Individu de taille adulte		Indéterminé	1	Tombe individuelle
23	Adulte jeune		Indéterminé	1	Tombe individuelle
24	Adulte jeune ou mature	Gracile	Indéterminé	1	Tombe individuelle

Fig. 136 : Représentation de la population

de 10 ans, onze contenaient de un à trois fragments de diaphyses se rapportant à des sujets de taille adulte (Depierre 1995, p. 77). Dans un tel cas, où il a été possible d'observer un phénomène de répétitivité, il est fort probable que ce geste ait une signification particulière en termes de pratiques funéraires. Mais cet exemple ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit ici du même phénomène, cela n'étant observé que dans deux sépultures (S3 et S8), où la présence d'un individu principal de taille adulte accompagné de quelques fragments osseux (respectivement quatre et un fragments) appartenant à un individu immature (*Infans I*) a été reconnue. Nous ne disposons pas assez d'éléments pour affirmer la présence « volontaire » du deuxième individu. Il y a bien deux sujets, mais ce ne sont pas pour autant des sépultures doubles.

- Une tombe double contient les restes d'au moins deux individus.

Cette sépulture (S1) associait les restes d'un adulte jeune ou mature avec ceux d'un grand adolescent. Cette distinction repose sur la différence de degré de synostose de certains os (cf. catalogue des structures).

La détermination du sexe des individus n'a pas été possible ici du fait de l'absence systématique des parties pertinentes des os coxaux. Dans certains cas la robustesse des individus est particulièrement marquée, cela pouvant parfois être un indice pour déterminer le sexe s'il est corroboré à une autre information d'ordre ostéologique, ce qui n'est malheureusement pas le cas ici.

2.2 Le poids total des dépôts osseux

L'ensemble des sépultures est présenté ici, cependant seules celles qui présentent un bon état de conservation peuvent réellement être utilisées dans le cadre d'une réflexion sur la représentation du squelette au sein de la sépulture (fig. : 137). Les tombes dont le dépôt osseux est perturbé et incomplet (états de conservation 3 et 4) ne sont donc pas prises en compte. Par ailleurs, les dépôts osseux contenus dans les sépultures sont presque systématiquement composés d'os humains et animaux. Ces derniers proviennent d'offrandes alimentaires carnées déposées et brûlées sur le bûcher avec le corps du défunt. Les poids sont donc présentés distinctement puis de manière globale. Certaines structures étaient uniquement pourvues d'os animaux brûlés. Elles ne sont pour l'instant pas comptabilisées dans les sépultures mais nous reviendrons plus tard sur cet aspect.

La moyenne du poids total des dépôts osseux humains est de **139,9 g** (états de conservation 1 et 2) avec un écart-type de **111,4 g**. L'amplitude des variations est comprise entre **62,5 g** et **410,6 g** pour l'adulte mature de la tombe S.13. Ces résultats sont relativement faibles quand on les compare, à titre indicatif, à ceux qui ont été enregistrés dans les crématoriums actuels : la moyenne du poids total enregistrée pour un seul individu est évaluée à 1776,5

g selon B. Herrmann (Herrmann 1976, p. 191-200), à 2017,6 g selon J. I. MacKinley (MacKinley 1993, p. 238-287), ou encore à 2421,2 g selon M. W. Warren et W. R. Maples (Warren, Maples 1997, p. 417-423). Cette observation permet d'affirmer qu'une petite partie seulement des restes osseux de l'individu a été déposée dans la tombe.

Dans le cas de la sépulture double (S1), le poids total des ossements devrait logiquement être plus important, or ce n'est pas le cas ici, puisque le poids total des ossements humains est de 75,3 g, résultat inférieur à la moyenne obtenue sur l'ensemble des tombes. Il n'y a donc pas eu de traitement différent pour cette tombe, bien que nous soyons en présence d'au moins deux individus.

Si l'on prend en considération les os animaux également présents dans les sépultures, la moyenne du poids total des dépôts osseux est de **207,8 g** (animal et humain confondus). Les ossements de faune représentent donc une part importante du dépôt osseux global : dans trois tombes la proportion de faune est inférieure à 10 % ; dans cinq tombes elle est comprise entre 10 et 30 % ; dans trois cas elle est comprise entre 30 et 50 % ; et dans deux tombes elle est supérieure à 50 % du dépôt global. Quatre structures renfermaient, *a priori*, uniquement des vestiges osseux animaux (S5, S6-7, S14, S25). Concernant ces dernières, il est possible que quelques esquilles osseuses n'aient pas pu être attribuées avec certitude à de l'humain, dans tous les cas, même si quelques fragments ont été omis, cela reste très anecdotique (quelques dixièmes de grammes) et il faut donc prendre en considération cette absence d'ossements humains dans les modalités de ramassage et de dépôt. En effet, ces différentes observations dépendent de la quantité d'os et du type de pièces que les officiants à la crémation ont déposés dans la tombe, c'est donc en s'intéressant aux différents types de bûcher et aux modalités de ramassage des os sur celui-ci qu'il sera possible de mieux appréhender la question du poids total des os brûlés.

Seule la sépulture 21 ne contenait pas d'os animaux, mais a été fortement perturbée et n'était pas intacte. Elle contenait seulement 0,2 g d'os humains brûlés.

2.3 Le poids moyen des fragments osseux

Le calcul du poids moyen des fragments osseux contenus dans une sépulture nous permet d'approcher le taux de fragmentation global qu'ont subi les os pendant ou après la crémation. Celui-ci résulte d'un calcul qui correspond au poids du segment osseux sur le nombre de fragments reconnus pour ce segment. De plus, la pertinence des éventuels résultats tient au fait que toutes les tombes ont été étudiées selon le même protocole.

D'une manière générale, le taux de fragmentation est lié au taux de détermination des ossements. En effet, la détermination des fragments osseux est plus facile si

ceux-ci sont volumineux (Duday *et al.* 2000, p. 21-22). Si l'on compare le poids moyen des fragments osseux qui ont pu être déterminés, celui-ci est toujours plus important que celui des restes osseux indéterminés. Les résultats que nous avons obtenus vont dans ce sens (fig. 137).

Sur l'ensemble des tombes, nous obtenons un poids moyen global de 0,8 g pour les os déterminés et de 0,2 g pour les os indéterminés, avec un taux de détermination moyen de 58,2 %.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux poids

moyens des différents **segments anatomiques** (fig. 138), nous pouvons remarquer que les éléments des membres supérieurs et inférieurs sont moins fragmentés (valeurs moyennes respectives : 1,3 g et 1,6 g) que les os du tronc (valeur moyenne : 0,4 g), qui sont eux-mêmes plus fragmentés que les éléments du crâne (valeur moyenne : 0,5 g). L'épaisseur de la corticale des os des membres étant beaucoup plus importante que celle des os du crâne et du tronc, la différence de fragmentation entre ces segments semble logique.

2.4 Représentation des différents secteurs anatomiques

N° sépulture	Etat de conservation	Age au décès	Poids des os humains en g	Poids des os animaux en g	Poids total du dépôt osseux en g
1	1	Un adulte jeune ou mature et un grand adolescent	75,3	22,9	98,2
2	3	Individu de taille adulte	144,1	9,8	153,9
3	1	Individu de taille adulte et Infans I (résiduel)	93,3	0,3	93,6
4	3	Individu de taille adulte	52	31,4	83,4
5	1	/	0	8,1	8,1
6 et 7	3	/	0	0,2	0,2
8	3	Individu de taille adulte et Infans I (résiduel)	136,5	51,7	188,2
9	1	Individu de taille adulte	95,8	143,7	239,5
10	3	Individu de taille adulte	16,2	6,5	22,7
11	1	Individu de taille adulte	102,9	13,4	116,3
12	1	Individu de taille adulte	101,7	47,6	149,3
13	1	Adulte mature ou âgé	410,6	235,3	645,9
14	2	/	0	1,9	1,9
21	3	Indéterminé	0,2	0	0,2
22	2	Individu de taille adulte	94,7	3,9	98,6
23	1	Adulte jeune	62,5	68	130,5
24	2	Adulte jeune ou mature	222,6	75,5	298,1
25	2	/	0	2,3	2,3

Fig. 137 : représentations pondérales

N° sépulture	Pm détermin. en g	Pm indéterm. en g	Pm total en g	Taux de détermination en %
1	1,1	0,2	0,6	57,2
2	1,1	0,5	0,6	48,6
3	0,3	0,4	0,4	24,5
4	0,5	0,2	0,3	52,7
8	0,9	0,2	0,6	62,3
9	0,8	0,5	0,6	47,9
10	0,4	0,2	0,3	71,6
11	0,5	0,1	0,3	60
12	1,5	0,3	0,9	71,7
13	0,7	0,3	0,7	71,9
22	0,5	0,1	0,3	56,8
23	1	0,2	0,4	58,7
24	1	0,2	0,7	72,9
Moyenne	0,8	0,3	0,5	58,2

Fig. 138 : les poids moyens des ossements et les taux de détermination

N° sépulture	Pm tête en g	Pm tronc en g	Pm membres supérieurs en g	Pm membres inférieurs en g
1	0,6	0,9	0,9	2,1
2	0,6	0,6	1,9	2,1
3	0,2	0,2	0,7	1
4	0,2	0,2	0,8	0,7
8	0,7	1,1	1,4	1,2
9	0,5	0,2	0,9	1,4
10	0,3	0,2	/	1,6
11	0,2	0,3	1	1,3
12	1,1	0,2	2,4	2
13	0,5	0,3	1,6	1,3
22	0,4	0,4	1,1	0,7
23	0,7	0,7	1,2	1,5
24	0,9	0,5	1,7	3,9
Moyenne	0,5	0,4	1,3	1,6

Figure 139 : les poids moyens par grands secteurs anatomiques

La tombe 1 n'a pas été prise en compte car elle renfermait les restes osseux d'au moins deux individus et il est impossible de savoir dans quelle proportion chaque sujet est représenté. De la même manière les sépultures trop perturbées (états de conservation 3 et 4) ne peuvent être utilisées ici puisqu'une partie du dépôt osseux est manquante, cela biaiserait les résultats obtenus (Fig. 140).

N° sépulture	Part du crâne en %	Part du tronc en %	Part des membres en %	Part des esquilles en %
3	8,6	2,5	48,2	40,7
9	10	2	65,3	22,7
11	17,1	2,3	72,6	8,1
12	19,9	0,9	70,2	9
13	21,6	5,3	59,8	13,2
22	33,2	10,7	40,2	15,8
23	19,8	1,1	72,6	6,4
24	35,3	8	44,9	11,8

Fig. 140 : les indices pondéraux et le pourcentage d'esquilles (en gris foncé : sur représentation, en gris clair : sous représentation).

Représentation pondérale du crâne

L'indice pondéral crânien, qui exprime en pourcentage le poids des fragments crâniens rapporté au poids total des vestiges osseux, calculé sur l'ensemble des huit tombes individuelles, a une valeur moyenne de **20,7 %**. Il est donc situé dans la fourchette de poids jugée comme reflétant une représentation « normale » du crâne (comprise entre 10% et 30%).

Le ramassage des os de l'extrémité céphalique sur le bûcher et/ou leur dépôt dans la tombe, n'est pas systématiquement le même pour tous les individus. La sépulture 3 notamment montre un déficit en éléments de l'extrémité céphalique, qui peut s'expliquer par un fort taux d'esquilles. Tandis que les tombes 22 et 24 présentent, quant à elles, une proportion plus importante de crâne alors que les autres secteurs anatomiques sont bien représentés. Pour ces dernières cela pourrait laisser envisager un ramassage et/ou un dépôt préférentiel de cette partie du squelette.

Représentation pondérale du tronc

Pour l'ensemble des huit tombes prises en compte ici, l'indice pondéral moyen du tronc est de **4,1 %**. Par rapport au poids théorique établi par E.W. Lowrance et H. B. Latimer (17 %) et à l'intervalle reflétant une représentation « normale » (entre 10 et 24 %), il est en très nette sous représentation. Seule une tombe montre une représentation normale du tronc.

Ce phénomène est récurrent dans une majorité de

nécropoles antiques (mais également de nécropoles protohistoriques), et a été interprété par certains chercheurs (Duday *et al.* 2000, p. 22) comme une conséquence directe de la plus ou moins bonne conservation des vertèbres lors du processus de crémation (le tronc est en effet principalement représenté par les vertèbres). Phénomène pouvant également être interprété comme une conséquence directe de la conduite du bûcher ou de la manipulation des os lorsqu'ils sont encore chauds et donc fragiles, ce qui va conduire à une fragmentation plus importante des ossements.

D'autres hypothèses sont toujours envisageables : les officiants à la crémation pouvant choisir de ramasser très faiblement cette région anatomique pour en privilégier une autre, de ne pas la ramasser et sa présence ne serait alors qu'accidentelle ou encore de la ramasser mais de volontairement l'exclure de la tombe ?

Une étude récente apporte néanmoins une lumière nouvelle sur ce problème, car elle propose de nouvelles références en la matière (Depierre 2010). Il n'a pas été possible de tester cette méthode dans le cadre de cette étude (réalisée en 2005), faute de temps, mais à l'avenir cela permettra peut-être d'apporter des réponses à la question de la sous représentation du tronc dans les sépultures secondaires à crémation.

Représentation pondérale des membres

L'indice pondéral moyen des membres, calculé sur un total de huit tombes, est de **59,2 %**, ce résultat est compris dans la fourchette reflétant une bonne représentation, même s'il est légèrement inférieur à la valeur moyenne générale (60,2 %). De plus, nous obtenons des résultats assez homogènes entre les différentes tombes, qui sont toujours situés dans cette même fourchette.

Ces résultats correspondent à la représentation des segments anatomiques dans le dépôt osseux global. Afin de voir s'il existait ou non une organisation à l'intérieur du dépôt osseux, la même démarche a été appliquée en prenant en compte les différents relevés effectués lors de la fouille, notamment à l'intérieur d'un même vase ossuaire.

3) Les gestes funéraires

3.1 Les modalités de dépôt

Les dépôts mixtes

Deux sépultures présentaient des dépôts mixtes.

La sépulture 3 se caractérisait par un petit dépôt osseux effectué dans un vase ossuaire en verre et un dépôt plus important situé autour du vase et constitué de résidus charbonneux provenant du bûcher (respectivement 12,3 g et 81,3 g d'os humains et animaux). La faible quantité d'os présente dans le vase ne permet pas réellement d'analyse fine, cependant on peut noter que le crâne est faiblement représenté de manière générale (8 g) mais

se trouve en plus grande quantité à l'extérieur qu'à l'intérieur du contenant. Les quelques fragments osseux animaux ont tous été retrouvés dans le dépôt en terre-libre.

On retrouve à peu près la même configuration dans la tombe 13, à savoir la présence d'un dépôt en contenant céramique et un dépôt en terre-libre sans résidus de crémation, et une masse d'os plus importante à l'extérieur du vase qu'à l'intérieur de celui-ci (respectivement 394,2 g et 235,4 g d'os humains et animaux). D'un point de vue de la représentation des secteurs anatomiques, ils sont tous représentés dans les deux dépôts osseux, cependant la tête est proportionnellement mieux représentée dans le dépôt osseux placé à l'extérieur du vase. Elle y représente 22,9 % tandis que dans le vase elle correspond à 13,5 % du dépôt osseux. De manière générale il ne semble pas que les éléments osseux soient véritablement choisis en fonction de l'endroit où ils seront déposés.

Comme pour les os humains, les os animaux sont majoritaires à l'extérieur du contenant.

Si le dépôt en terre-libre associé à la sépulture 13 peut s'expliquer par le manque de place dans le vase ossuaire - ce dernier de petit format s'adaptait à la dimension de l'*umbo* de bouclier qui lui servait de couvercle - en revanche le vase ossuaire de la tombe 3 n'était pas entièrement rempli. Le dépôt en terre-libre qui lui est associé ne correspond donc pas au même geste funéraire. Il s'agit par ailleurs d'une partie des résidus de crémation ramassés sur le bûcher.

Les modalités de dépôt à l'intérieur des vases ossuaires

La micro-fouille des vases ossuaires a permis d'analyser la répartition des os à l'intérieur des contenants (cf. catalogue des tombes). Cette méthode a pu être appliquée à huit vases présentant un état de conservation suffisamment bon.

D'une manière générale, les observations réalisées ont permis de constater qu'il n'y avait pas de répartition particulière des os à l'intérieur des récipients. Seule la fouille des sépultures 1 et 23 a livré quelques informations pouvant refléter des gestes volontaires lors du dépôt des os dans le vase. Dans la première, le fond du vase contenait principalement des éléments du tronc et des membres inférieurs, tandis que ceux de l'extrémité céphalique étaient concentrés au centre. La partie supérieure du dépôt osseux contenait, quant à lui, majoritairement des diaphyses indéterminées. Dans la seconde, le fond du vase était occupé principalement par les éléments du crâne, tandis que les membres étaient localisés dans la partie supérieure. Le tronc était présent en très faible quantité dans le fond du vase.

Outre ces variations propres à ces deux tombes, l'ensemble de l'étude laisse supposer que lors du dépôt des ossements les préposés à ce travail ne prennent pas en

compte le type d'os qu'ils déposent dans le vase comme cela a pu être observé dans certaines nécropoles (Duday *et al.* 2000, p. 7-30).

3.2 Du bûcher à la tombe

A Tavaux, la très faible quantité d'os déposés dans la tombe ainsi que la très forte fragmentation de ceux-ci, ne permet pas d'envisager le processus de ramassage et de dépôt des os à partir de ce type de données. Il faut toutefois souligner que même si le dépôt est parfois insignifiant, on retrouve dans toutes les sépultures, quelques fragments de chaque région anatomique, ce qui est en soi une information liée à la gestuelle funéraire. De plus, comme nous venons de le souligner, deux sépultures présentent des modes de remplissage pouvant refléter une organisation spécifique.

Deux hypothèses sont alors envisageables ; tout en gardant à l'esprit que le ramassage et le dépôt des os ne se faisaient pas nécessairement de la même manière lors de chaque cérémonie :

- Soit les fragments osseux déposés dans la tombe sont prélevés en connaissance de cause par les officiants. Cela induit soit que ceux-ci ont une bonne connaissance de l'anatomie humaine et qu'ils choisissent précautionneusement certaines pièces osseuses, soit que le bûcher n'a pas été fortement manipulé lors de la crémation et que les ossements sont restés approximativement à leur place, ce qui a pu faciliter le ramassage et le tri.

- Soit les os ont été fortement mélangés lors de la crémation ou après celle-ci, et les officiants prélèvent une « poignée » dans les résidus issus du bûcher pour ensuite la déposer dans le vase ossuaire. Cela expliquerait la présence d'os provenant de tous les secteurs anatomiques, mais également leur forte fragmentation.

En effet, une forte fragmentation des os induit une manipulation importante du squelette lors de la crémation ou lorsque les os sont encore chauds. De plus, les cas de sépultures ne renfermant que des ossements brûlés de faune (accompagnés parfois d'esquilles non identifiées et potentiellement humaines) posent également le même type de question et viennent renforcer la deuxième hypothèse. En effet, si l'on considère que les os déposés dans la tombe sont soigneusement choisis, la question se pose alors sur ces dépôts osseux exclusivement animaux. Cela signifierait alors que l'absence d'os humains serait volontaire et ces vases pourraient être interprétés comme des « sépultures d'animaux » ou comme des dépôts symboliques ou rituels (repas funéraire, cérémonie commémorative...). Tandis qu'un ramassage aléatoire sur le bûcher plaiderait pour une identification de ces structures comme sépultures. Elles en ont par ailleurs toutes les caractéristiques (vase ossuaire, agencement, couvercle...).

Concernant cette question du ramassage des os sur le bûcher, il est également nécessaire de souligner que les os retrouvés dans la tombe ne correspondent pas

nécessairement à tous ceux qui ont été prélevés sur le bûcher. Une partie des os peut en effet être choisie pour être ensevelie dans la sépulture, tandis qu'une autre partie a pu rester sur le bûcher à la fin de la crémation, être déposée dans un autre lieu, ou utilisée à d'autres fins. Ces deux dernières hypothèses sont néanmoins difficiles voire impossibles à mettre en évidence dans le cadre de cette nécropole car aucune autre structure liée à la crémation - hormis les tombes - n'a été mise au jour (bûcher, fosses de rejet de crémation...). Il faut néanmoins envisager l'une ou l'autre de ces hypothèses puisqu'il est évident qu'une grande partie des os n'était pas déposée dans ces sépultures.

3.3 L'intensité de la crémation

L'intensité de la crémation peut-être approchée grâce à la couleur et à la dureté des os (fig. 141). L'homogénéité ou l'hétérogénéité de ces paramètres peut apporter des informations sur la structure du bûcher, mais il faut également prendre en compte les manipulations qui ont pu avoir lieu pendant la crémation, par les officiants et les mouvements physiques du cadavre livré aux flammes.

L'observation des os de notre échantillon permet de constater que dans tous les dépôts osseux, ils sont majoritairement de couleur gris-blanc ce qui traduit une crémation poussée et homogène. Quelques fragments osseux présentent parfois un aspect bleuté, mais cela reste anecdotique, d'autant plus que des études récentes réalisées dans des crématoriums actuels « *montrent qu'après une heure et demie de crémation « conduite » [...], la couleur d'un même os n'est pas homogène, ni en surface ni en section : bien que le blanc domine, on trouve encore des zones bleues ou même noires* » (Depierre 2008, p. 18).

3.4 Bûcher conduit ou non ?

Cela signifie que les officiants manipulent le cadavre pendant la crémation, afin d'homogénéiser celle-ci, en ramenant par exemple certains éléments du corps au centre du foyer et de raviver le feu pour accélérer la combustion. Cette pratique n'est pas nécessairement effectuée, cela dépend entre autres du type de bûcher et de la façon dont il est construit, mais également de la nécessité ou non d'un ringardage, du résultat que l'on veut obtenir (accentuer ou non la destruction du corps), et des conceptions « rituelles » des contemporains du défunt. Les textes antiques ne font que rarement référence aux bûchers et

cela reste toujours très vague et stéréotypé. Cela provient principalement du fait que les auteurs anciens décrivent des cérémonies funéraires de grands personnages et non pas celles de l'ensemble de la population. De plus, ils ne mettent pas particulièrement en avant la façon dont est techniquement réalisée la crémation. En revanche, certaines études ethnologiques apportent des renseignements sur ce que nous pourrions être amenés à rencontrer en contexte archéologique. Ce sont des gestes qui sont très difficiles à identifier, particulièrement dans les sépultures secondaires. La sépulture primaire - tombe-bûcher - permet dans certains cas d'obtenir des informations grâce à la persistance ou non d'une logique anatomique des éléments osseux.

Néanmoins, et dans une moindre mesure, une forte fragmentation peut signifier que le bûcher a été conduit, ou que les os ont été manipulés juste après la crémation, lorsqu'ils étaient encore chauds. Dans la nécropole de Tavaux I la moyenne du poids moyen des fragments osseux est de 0,5 g (de 0,3 g à 0,9 g pour les extrêmes), ce qui assez faible. Malheureusement, ces résultats sont encore difficilement exploitables car les recherches allant dans ce sens sont loin d'être systématiques lors des approches archéo-anthropologiques.

Un second paramètre peut être pris en compte : la couleur gris-blanc de la grande majorité des fragments osseux signifie que la crémation s'est déroulée à une température relativement élevée, et qu'elle est homogène sur l'ensemble du squelette. Ces observations peuvent alors être le reflet d'une manipulation du bûcher lors de la crémation.

3.5 La gestion du lieu de crémation

La présence d'une tombe double et de deux tombes contenant au moins deux individus - le sujet principal étant un adulte et le second sujet dit « résiduel » étant un immature - a été reconnue. Cela pose donc la question de la gestion du lieu de crémation. La présence de deux individus au sein d'un même dépôt ne signifie pas nécessairement qu'ils ont été brûlés ensemble. Cela est par ailleurs pratiquement impossible à vérifier dans le cadre de sépultures secondaires. Dans le cas de la sépulture double, les os des deux individus sont intimement mêlés : on ne peut pas distinguer un premier dépôt correspondant à l'un des sujets et un second dépôt correspondant au second individu. Ont-ils été brûlés ensemble ou séparément puis réunis lors du dépôt dans le vase ossuaire ?

La présence des individus résiduels pose quant à elle

Température de crémation en °C / 90 min	100°	200°	300°	400°	500°	600°	700°	800°	900°	1000°
Couleur	jaunâtre		brun-noir		bleu-gris			blanc		
Dureté	décroissante						croissante			

Fig.141: relation entre température de crémation, couleur et solidité de l'os (Hummel et al. 1988).

la question de l'utilisation d'une aire de crémation collective. Cependant, comme nous l'avons souligné précédemment, le fait que cette pratique touche des sujets immatures, par ailleurs absents de la nécropole, ne permet pas en l'état d'envisager la possibilité d'une pollution provenant d'un nettoyage sommaire du lieu de crémation.

Conclusion

L'étude archéo-anthropologique de la nécropole des « Charmes d'Amont » à Tavaux concernait 19 tombes secondaires à crémation. D'autres structures ont fait l'objet d'une micro-fouille en laboratoire et d'une analyse ostéologique, mais celles-ci n'ayant livré que des fragments osseux animaux, elles n'ont pas pu être traitées

de la même manière.

Il s'agit vraisemblablement d'un ensemble funéraire complet, sans doute rattaché à un complexe rural et correspondant donc à une population restreinte. L'étude ostéologique n'a pas réellement permis d'obtenir une vision pertinente de la population. Cependant, l'observation des modalités de gestion du bûcher et de dépôt des os, a permis de mettre en évidence une gestuelle spécifique. Il s'agit d'une part de la très faible quantité d'os déposée dans les tombes et d'autre part de la présence systématique de faune en très grande quantité, parfois même plus importante que les vestiges osseux humains, ce qui confère à ce petit ensemble rural un caractère particulier.

B) Étude archéozoologique de structures à crémation

Vianney FOREST

Les vestiges osseux de 18 structures funéraires nous ont été transmis après un tri sélectif effectué par les intervenantes en anthropologie, Marie-José Ancel et Hélène Barrand.

Ces structures, dont les datations s'étalent entre le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et le III^e s., sont constituées d'urnes dans lesquelles et autour desquelles des ossements brûlés ont été déposés. Le terme de structure a été choisi car dans cinq d'entre elles, 4, 6-7, 14 et 25 aucun ossement humain n'a été identifié dans le remplissage du vase ossuaire.

Une première collecte des restes osseux s'est déroulée au cours de la fouille, donnant lieu à la création d'unités stratigraphiques (US). Puis les urnes ont été prélevées en bloc pour être fouillées en laboratoire. Les ossements dans et autour du vase ossuaire ont été alors recueillis par passes successives. Chaque structure a donné une série osseuse indépendante, à l'exception des structures 6 et 7 qui partagent la même série.

Les zones de découvertes des ossements varient suivant les structures, notamment suivant l'état de conservation de celles-ci puisque de nombreuses installations ont été partiellement arasées. Quatre zones ont été délimitées : des "concentrations en surface" de mobiliers divers dont de la céramique brisée (symbolisées par [c.s]), des "comblements de la fosse" ([c.f]), "l'extérieur" du vase ossuaire généralement à côté ([e.u]), et le contenu du vase ossuaire ([u]).

structure	datation	matériau	localisation des os	US	os déterminés						os indéterminés		Total		
					ovi-caprins	porcins	bovins	lago-morphes	taupe	oiseaux	moyen	petit			
1	milieu II ^e s. / III ^e s.	urne	dans la structure												
			concentration en surface		1	12						148		161	
			extérieur urne (à côté)			1						9		10	
		verre	urne			3				1		10	2	16	
2	I ^{er} / II ^e s.		concentration en surface	30			1						16	17	
		céramique	urne				1	3					28	32	
3	fin I ^{er} / II ^e s.		comblement fosse	40		4							46	1	51
			extérieur urne (sous couverture)							2			5		7
		céramique	urne					1					1		2
4	Haut Empire	céramique	urne (arasée)			8							80	88	
5	II ^e s.		au-dessus de l'urne	60									39	39	
		verre	urne										20	20	
6,7	Flaviens et plus	céramique	urne 6	1									1	1	
8	à partir d'Hadrien		concentration en surface	80	3	5							71	79	
			comblement fosse	81										6	6
		céramique	urne		15	3								114	132
9	II ^e s.		concentration en surface	91		1							69	70	
			comblement fosse	90		1								16	17
		verre	urne		7	22	1							141	171
10	milieu I ^{er} et plus	céramique			2								12	14	
11	milieu I ^{er} et plus		concentration en surface	110		8					1		67	76	
		céramique	urne			10				2		23	1	36	
12	I ^{er} / II ^e s.	céramique	urne			9							33	42	
			extérieur urne			23					1		292	9	325
13	40/60	céramique	intérieur urne			17					1		140	158	
													18	18	
14	I ^{er} ap.	céramique											18	18	
22	à partir du milieu du I ^{er}	verre											28	28	
23	à partir du II ^e s.	verre	urne			10							106	116	
24	à partir du II ^e s.	verre	urne			13							61	74	
25	Haut Empire		extérieur urne (à côté)										4	4	
		verre	urne (fond)										7	7	
				Total NR	26	152	2	2	3	8	1611	13	1817		

Fig. 142 - Nombres de Restes par structure et par localisation

I. Méthodes d'étude

L'identification spécifique des ossements s'appuie sur notre collection personnelle de comparaison. Les ossements ont été comptés en Nombre de Restes (NR).

L'analyse des âges des animaux repose chez les Mammifères :

- 1- sur trois grandes classes, infantile, juvénile et adulte, fondées sur la taille et l'aspect des ossements. Un os d'adulte se caractérise par l'épiphysation de certaines surfaces articulaires et par une matière osseuse dense. Un infantile ou un juvénile possède des os dont la plupart des surfaces articulaires ne sont pas épiphysées ou sont incomplètement dessinées, et dont la matière osseuse peu dense se démarque par un aspect superficiel poreux et mat,
- 2- sur les éruptions et usures dentaires des mâchoires (d'après Silver 1969),
- 3- sur les soudures osseuses épiphysaires, ou épiphysations (d'après Curgy 1965).

II. Résultats

Les Nombres de Restes sont consignés par structure et par zones de découverte dans la figure 1. A l'exception de quelques unités, les ossements sont toujours de petits fragments d'organes squelettiques. Ils ont été fortement chauffés, pour la plupart au stade de calcination (couleur blanche et mate, accompagnée d'une déformation de l'os). La répartition par les passes isolées lors de la fouille fine en laboratoire n'ayant fourni aucune donnée supplémentaire, nous avons réuni en un seul ensemble tous les ossements d'une même zone de découverte.

II. 1. Les animaux

Les ovicaprins

Ce taxon apparaît dans les structures 1, 8 et 9 (fig. 142 et 143).

Dans la première, l'identification d'un fragment de la face crâniale d'une diaphyse de métatarse est incertaine. Les éléments de la structure 8 sont issus de toutes les régions du corps, ainsi que des côtés gauche et droit. Ils peuvent provenir d'un seul individu qui serait un jeune adulte (entre 18 mois et 3,5 ans) d'après une tête humérale non épiphysée [8-u] [□] et un ovin d'après quelques os (semi-lunaire, talus, phalange 3 ; Boessneck 1969).

Dans la structure 9, seuls les membres sont représentés. Deux talus, gauche et droit, sont morphologiquement et suffisamment différents dans le vase ossuaire pour indiquer qu'ils sont issus de deux adultes dont un ovin (*ib.*). Une tête fémorale non épiphysée [u] vient d'un jeune adulte de moins de 2,5-3,5 ans.

Les porcins

Ils sont présents dans 11 structures (fig. 142 et 144). Aucun indice ne permet de penser que le sanglier, *Sus scrofa*, est présent. Le porc domestique est la seule espèce envisagée.

Toutes les grandes régions anatomiques livrent des restes à l'exception du squelette axial (vertèbres, côtes, sternèbres). La répartition des organes diffère entre les structures et au sein même d'une structure entre l'intérieur du vase ossuaire et son pourtour.

Certains ensembles sont composés uniquement d'ossements de même latéralisation, gauche dans la structure 12, droite dans les structures 1 et 9.

La rétraction osseuse sous l'effet de la chaleur gêne l'appréciation de l'âge des individus, car elle altère les dimensions de l'os et la consistance de la matière

structure	1				8				9		total
	localisation / US	17	80		urne			urne			
ORGANES	?	G	?	D	G	?	D	G	D	NR	
Tête	os crâniens				1		1			2	
	mandibule				1					1	
Ceinture thoracique	scapula						1			1	
Membre thoracique	humérus		1		1		1		1	4	
	radius						1	1		2	
	carpe				1	1				2	
	métacarpe			1				1		2	
Membre pelvien	fémur								1	1	
	tibia					1			1	2	
	talus					1		1	1	3	
	tarse						1			1	
	métatarse	1								1	
Extrémités des membres	métapode					2				2	
	phalange 3					1				1	
Squelette axial	vertèbres lombaires				1					1	
	Total NR	1	1	1	1	7	3	5	3	4	26

Fig. 143 - Ovicaprins : Nombres de Restes par organe et par structure

osseuse. Néanmoins un métacarpe 4 [1-e.u] et un radius [3-c.f] ont été attribués à des infantiles (6 mois ou moins). Quelques os de juvéniles (entre 6 et 15 mois environ) ont été repérés avec plus ou moins de certitude : deux os crâniens (occipital, pariétal) [4-u], deux os du carpe (semi-lunaire, crochu) [4-u]. Deux extrémités distales non épiphysées de tibia sont plus ambiguës puisque leurs dimensions se rapprochent de celles d'os issus d'adultes [1-c.s, 9-u].

Plusieurs éléments dentaires précisent quelque peu cette première approche. Un maxillaire [12-u] dont l'alvéole dentaire de la molaire 3 correspondrait à une dent prête à sortir ou finissant de sortir, proviendrait d'un tout jeune adulte (entre 15 et 24 mois). Une mandibule [4-u] semble provenir d'un juvénile, car l'alvéole de la molaire 3 correspond à celui d'un bourgeon dentaire. Une seconde mandibule [8-c.s] appartiendrait à un adulte de plus de 2 ans puisque d'après l'alvéole, la molaire 3 serait sortie.

Les épiphysations des os longs livrent un plus grand nombre de données (fig. 145). Tous les indices relèvent de jeunes adultes, sauf une ulna [13-u] et une fibula [13-e.u] d'adulte(s) mature(s) de plus de 3 ans. Des fragments hypothétiques de canines supérieures désigneraient un mâle [10] et une femelle [11-u]. Deux alvéoles de canine inférieure [24-u] possèdent une morphologie mâle.

Les bovins

Deux fragments signalent ce taxon. Le premier [2-c.s], d'identification incertaine, serait issu d'un métatarse d'un individu juvénile (entre 6 et 27 mois). Le second [9-u] est la convexité d'un tubercule majeur d'une extrémité proximale d'humérus ; comme elle semble non épiphysée, l'animal originel serait un jeune adulte (entre 2,5 et 4 ans).

Les lagomorphes

Une phalange 1 épiphysée [2] n'a pu être attribuée au(x) lièvre(s), *Lepus sp.*, ou au lapin, *Oryctolagus cuniculus*. Elle pourrait correspondre à une phalange du membre antérieur du premier mais en plus gracile, ou à une phalange du membre postérieur du second.

De même nous avons rapproché un petit fragment dentaire [3-u] à une des prémolaires/molaires de ce taxon, sans pouvoir l'attribuer à l'une ou l'autre des deux espèces.

Les taupes, *Talpa sp.*

Trois os non brûlés, les seuls dans cet état, ont été retrouvés [2-u] : une mandibule droite, un humérus gauche, et un radius droit (?).

Les oiseaux

Les quelques ossements reconnus appartiennent à plusieurs espèces. Un fragment acétabulaire de coxal [1-u] et une portion de scapula [11-c.s] se rapprochent fortement de leurs homologues chez la poule. Les morpholo-

gies d'un fragment diaphysaire de radius [13-e.u] et d'une diaphyse d'ulna [3] rappellent la bécasse, *Scolopax rusticola*. L'extrémité articulaire proximale d'un carpo-métacarpe [13-u] provient d'un canard ; la morphologie et les dimensions convergent avec celles qui sont rencontrées chez le colvert, *Anas platyrhynchos*.

Une portion de diaphyse de fémur (?) [3-e.u] et un corps de vertèbre thoracique ou lombaire [11-u] n'ont pas été attribués à un taxon.

II. 2. Les indéterminés

Les 1624 restes indéterminés se rattachent très majoritairement à des os d'espèces de moyen format (ovicaprins, porcins, etc.) (fig. 142). Treize évoquent les espèces plus petites comme les lagomorphes, les oiseaux, ou les infantiles d'espèces de moyen format. De rares éclats de côtes ou de vertèbres rappellent que des éléments thoraciques d'ovicaprins et de porcins ont été brûlés.

II. 3. Les associations d'organes squelettiques au sein des structures

La question de l'origine des vestiges fauniques rencontrés, même région anatomique ?, même individu ?, récurrente en contexte funéraire, est doublée sur le site des Charmes d'Amont par celle de l'origine commune ou non des vestiges mis au jour dans les différentes zones de certaines structures. Ces associations d'ossements reviennent à calculer des Nombres Minimum d'Individus, où l'individu sera successivement un organe, une région anatomique, voire un animal.

Globalement un minimum de 65 groupes a été dénombré dans les douze structures où des organes ont été identifiés (fig. 146). Une moitié, 33, est constituée d'os isolés. Les groupes sont d'extension variable. L'hypothèse d'un squelette initial entier, ou d'un de ses quarts débités, n'a pas été retenue, notamment en l'absence de tout élément vertébral et costal. Les éventuelles restitutions s'arrêtent donc aux régions anatomiques de la tête et des squelettes appendiculaires (ceintures et membres, thoraciques et pelviens). La structure 8 pourrait faire exception. En effet, les ossements d'ovicaprins dans le vase ossuaire et dans la concentration de surface ne font pas doublon et répondent à toutes les régions du squelette. De plus le vase ossuaire ayant été largement arasé, la concentration de surface pourrait être simplement le fruit d'une dispersion des ossements de la partie supérieure du vase ossuaire. En conséquence, nous proposons que tous les vestiges ovicaprins dérivent d'un même squelette entier lors de la crémation.

Chez les porcins, il n'existe aucun argument valable pour considérer que les régions de même latéralité et correspondant aux mêmes âges proviennent d'un même demi-squelette, a fortiori entre les différentes zones de découvertes dans la structure. De même il n'existe aucun indice pour affirmer que les organes gauches et droits correspondant aux mêmes âges, dérivent d'un même

structure	1		3		4		8			9		10		11		12		13		23		24		total			
	c.s	? D	e.u	u	c.f	D	G	? D	G	? D	G	? D	G	? D	G	? D	G	? D	G	? D	G	? D	G		? D	NR	
localisation					40			80							110												
ORGANES	G	? D	D	G	D	G	? D	G	? D	D	D	D	D	D	G	D	G	? D	G	? D	G	? D	G	? D	NR		
os crâniens	1					(1)	(1)								1										29		
maxillaire		1					1										1								4		
dents supérieures													1				1								3		
mandibule	3	3				(1)								1											18		
dents inférieures																									2		
scapula	1	1																							8		
humérus																									11		
radius																									10		
ulna																									5		
carpe																									7		
métacarpe																									3		
coxal																									5		
fémur																									10		
rotule																									1		
tibia	(2)	1																							16		
fibula																									7		
talus																									5		
calcaneus																									5		
métapode																									1		
extrémités des membres																									1		
grands sésamoïdes																									1		
phalange 3																									1		
Total NR	1	5	6	1	3	2	2	1	1	6	1	1	3	19	1	1	9	9	1	13	8	1	8	2	2	6	152

[Fig. 144 - Porcins : Nombres de Restes par organe et par structure

			structure	1		3	4	9		11	12	13		23	24			
			localisation	c.s	u	c.f	u	c.f	u	u	u	e.u	u	u	u	total		
				18		40		90								NR	NR	
jeune	épiphysations précoces ± 2 ans	tibia distal	-									1				1	-	1
			+									1				1	+	1
	± 2,5 ans	calcanéus	-		1			1		1						3	-	3
			+									1				1	+	1
mature	épiphysations tardives 3 ≤ 3,5 ans	humérus proximal	-						2			1				3	-	26
		radius distal	-			1			1							2	+	2
		ulna proximal	-			1	1									2		
			+										1			1		
		fémur proximal	-				1				2			1		4		
		fémur distal	-							1	1	1	1		1	5		
		tibia proximal	-	1						4		2	1		1	9		
		fibula distal	-											1		1		
			+										1			1		
			total NR	1	1	2	2	1	7	2	5	7	2	3	1	34		34

Fig. 145 - Porcins : mortalité des adultes d'après les épiphysations osseuses

[épiphysation : - = non commencée, + = achevée ; souligné = observation incertaine ; c.f = comblement de fosse, c.s = concentration de surface, e.u = extérieur de l'urne, u = dans l'urne]

animal. La découverte de deux membres pelviens droits dans le vase ossuaire de la structure 12 plaide d'ailleurs pour des origines multiples pour les groupes osseux. En conséquence l'association des ossements crâniens en trois têtes entières, à l'extérieur et dans le vase ossuaire de la structure 13, dans le vase ossuaire de la structure 23, est peut-être hasardeuse, d'autant que les sept autres groupes crâniens forment au plus des demi-têtes. Néanmoins l'examen attentif des ossements des deux zones de la structure 13 n'a pas mis en évidence de doublet. Rien ne s'oppose donc à ce qu'ils soient issus d'une même tête originelle.

La proposition d'une origine multiple des ossements est appuyée par les quelques vestiges d'ovicaprins du vase ossuaire de la structure 9, qui sont issus d'au moins deux animaux adultes d'après deux talus droits.

Par ailleurs, les observations montrent fréquemment des différences de composition taxinomique, d'âge ou de côté, entre les zones de découvertes. Ainsi les oviceprins de la concentration de surface de la structure 1 ne se retrouvent pas dans les deux autres zones, les bovins de la concentration de surface de la structure 2 dans le vase ossuaire et inversement pour les lagomorphes, les oviceprins et les bovins du vase ossuaire dans les deux autres zones de la structure 9. Les espèces d'oiseaux diffèrent dans la structure 13 : le canard dans le vase ossuaire et la bécasse (?) à l'extérieur. Les trois taxons sont même localisés dans chacune des trois zones de la structure 3 : porcins dans le comblement de la fosse, oiseaux à l'extérieur du vase ossuaire sous les éléments de couverture, lagomorphes (?) dans le

vase ossuaire. Le critère de l'âge joue principalement dans la structure 1 où le stade infantile chez les porcins est représenté uniquement à l'extérieur du vase ossuaire. Enfin deux groupes d'ossements porcins sont droits en concentration de surface de la structure 11 alors qu'ils sont tous gauches dans le vase ossuaire.

Dans deux cas, une homogénéité apparaît chez les porcins entre les zones, de latéralité unique à droite dans la structure 9 et peut-être dans la structure 1, au contraire dans le mélange des côtés gauches et droits à l'extérieur et dans le vase ossuaire de la structure 13.

Néanmoins ces deux exemples sont d'un faible poids en face des nombreux facteurs de séparation des zones, exposés auparavant. Seuls les deux groupes de la structure 13 offrent des arguments équivalents pour envisager une source unique pour les deux. Enfin nous avons vu que l'hypothèse d'une origine commune des ossements des deux zones de la structure 8 serait corroborée par la présence de vestiges d'ovicaprins chacune.

III. Interprétations des restes

III. 1. Nature des restes

Mise à part la diaphyse d'humérus de la structure 13 cassée en deux morceaux et les os courts du carpe, tous les autres organes nous sont parvenus sous forme de débris qui correspondent à quelques pour-cent de la matière initiale.

La première interrogation concerne donc l'état des osse-

Études et analyses

structure	datation	matériau urne	localisation des osse- ments	animal taxon	âge	sexe	région définition	côté	NMI	organe nature	côté	NMI	Total groupes
1	milieu II ^e s. / III ^e s.		c.s	ovicap- rins ?	adulte		pied	?	1	métatarse	?	1	4
				porcins	jeune adulte		demi-tête	D	1				
					jeune adulte		épaule	G ?	1	scapula	G ?	1	
					juvénile ?		jambe	D	1	tibia	D	1	
			e.u	porcins	infantile		main	D	1	méta- carpe	D	1	1
		verre	u	porcins	jeune adulte		jambe.jarret	D	1				
2	I ^{er} . / II ^e s.		c.s	bovins	juvénile		pied	?	1	métatarse	?	1	1
		céramique	u	lagomor- phes	adulte		main/pied	?	1	pha- lange 1	?	1	1
3	fin I ^{er} . / II ^e s.		c.f	porcins	infantile		avant-bras	D	1	radius	D	1	2
					jeune adulte		avant-bras	G	1				
			e.u	bécasse ?	adulte		avant-bras	D	1	ulna	D	1	2
				oiseaux	adulte		cuisse ?	?	1	fémur ?	?	1	
4	Haut Empire	céramique	u	porcins	juvénile ?		demi-tête	D	1				4
					juvénile ?		avant-bras. poignet	D	1				
					adulte		avant-bras	G	1	ulna	G	1	
					adulte		cuisse	D	1	fémur	D	1	
8	à partir d'Hadrien	céramique	c.s / u	ovicaprins	adulte		squelette	GD	1				4
				porcins	adulte		tête	GD	1				
			u	porcins	adulte		poignet	G	1	semi- lunaire	G	1	
9	II ^e s.		c.s	porcins	adulte		cuisse	D	1	jambe	D	1	1
			c.f	porcins	jeune adulte		jarret	D	1	calcaneus	D	1	1
		verre	u	ovicaprins	adulte		avant-bras. main	G	1				9
					adulte		bras	D	1	humérus	D	1	
					jeune adulte		cuisse.jarret	D	1				
				(ovin)	adulte		jarret	D	1	talus	D	1	
				porcins	adulte		demi-crâne	D	1	palatin	D	1	
					jeune adulte		épaule.main	D	1				
					jeune adulte		coxal.jarret	D	1				
10	milieu I ^{er} et plus	céramique	u	porcins	adulte	mâle ?	demi-crâne	D	1	canine	D	1	2
					adulte		cuisse	G	1	tibia	D	1	
11	milieu I ^{er} et plus		c.s	porcins	adulte	femelle	demi-tête	D	1				4
					jeune adulte		avant-bras. poignet	G	1				
					adulte		poignet	D	1	capitatum	D	1	
					adulte		jambe	G	1	fibula	G	1	
		céramique	u	porcins	adulte		demi-tête	G	1				3
			adulte		avant-bras	G	1						
			jeune adulte		coxal.jarret	G	1						
structure	datation	matériau urne	localisation des osse- ments	animal taxon	âge	sexe	région définition	côté	NMI	organe nature	côté	NMI	Total groupes

12	I ^{er} / II ^e s.	céramique	u	porcins	jeune adulte		demi-tête	G	1				4
					jeune adulte		bras	G	1	humérus	G	1	
					jeune adulte		cuisse.jambe	G	2				
13	40/60		e.u	porcins	adulte		tête	GD	1				6
					jeune adulte		épaule.main	D	1				
					adulte		poignet	G	1	capitatum	G	1	
					adulte		hanche.jarret	G	1				
					adulte mature		jambe	D	1				
				bécasse ?	adulte		avant-bras	G	1	radius	G	1	
		céramique	u	porcins	adulte		tête	GD	1				6
					adulte mature		épaule.avant-bras	G	1				
					adulte		épaule.avant-bras	D	1				
					jeune adulte		cuisse	D	1	fémur	D	1	
		canards	adulte		poignet.main	D	1	carpomé-tacarpe	D	1			
23	à partir du II ^e s.	verre	u	porcins	adulte	mâle	demi-tête	G	1				3
					jeune adulte		cuisse.jarret	G	1				
					jeune adulte		jambe	D	1				
24	à partir du II ^e s.	verre	u	porcins	adulte	mâle	tête	GD	1				4
					adulte		bras	G	1	humérus	G	1	
					adulte		bras	D	1	humérus	D	1	
					jeune adulte		cuisse	G	1	fémur	G	1	
							total NMI	64			33	65	

Fig. 146 - Inventaire des ensembles anatomiques originels possibles (en NMI)

ments lorsqu'ils ont été mis au feu. Les deux éléments de bovins semblent indiquer que seuls des fragments d'os de ce taxon de grand format ont été abandonnés. En effet, s'ils avaient été entiers ou plus nombreux, ils auraient été retrouvés à proportion de ceux de porcins ou d'ovicaprin. Les os isolés de lagomorphes, d'oiseaux, de porcins infantiles ne peuvent être interprétés comme ceux de bovins. Car le fort degré général de calcination laisse supposer une destruction importante des os de ces animaux de petite taille.

Une seule des cinq structures à urne dépourvue d'ossements humains, la 4, a fourni des restes déterminés. Ils sont identiques à ceux des autres structures.

La latéralisation des os porcins de certaines structures suggère qu'une sélection a été effectuée avant la crémation. De plus, dans ces cas, les ossements se répartissent en région anatomique plus ou moins réduite comme une demi-tête à l'extérieur du vase ossuaire 1, des membres thoraciques et pelviens dans le vase ossuaire 9, bras, cuisse et jambes dans la structure 12. Des ensembles anatomiques de plus ou moins grande étendue, du corps d'un oviceprin dans la structure 8 à

un simple segment de membre matérialisé par un organe isolé, auraient donc été brûlés. Mais il nous est impossible de dire dans quel état. Ils pouvaient être placés entiers, c'est-à-dire en viande, comme véritable offrande. Ou les masses musculaires, les chairs, ont été préalablement prélevées, lors d'une consommation ou d'une autre pratique. Dans ce cas, les os étaient soit encore solidarisés par les liaisons ligamentaires, soit même désunis, lorsqu'ils ont été livrés aux flammes. L'aspect alimentaire est souligné par les vestiges d'oiseaux sauvages et de lagomorphes qui se retrouvent régulièrement dans certaines poubelles d'habitats antiques.

Par ailleurs la ségrégation nette des régions anatomiques entre l'extérieur et l'intérieur du vase ossuaire par exemple dans les structures 1, 9 et 13 partiellement par le membre pelvien, au contraire de la structure 11, suggère qu'elles ont suivi des cheminements parallèles de la crémation au dépôt (fig. 144).

Enfin les trois vestiges de taupe de la structure 2 appartiennent très probablement à un animal qui est venu mourir ultérieurement dans le vase ossuaire.

III. 2. *Qualité des vestiges*

Le porc est l'animal privilégié sans que le sexe, trois mâles pour une femelle, ne paraisse être un facteur déterminant dans la limite du faible échantillon. La très grande majorité des ossements sont issus d'adultes parmi lesquels les jeunes adultes fournissent le plus grand nombre d'indices. Bien qu'il ne faille pas oublier que les parois osseuses assez fragiles des animaux infantiles auront mal résisté à la chaleur, cette distribution des âges se calque sur celle moyenne des poubelles alimentaires de la période romaine en Gaule.

Les autres taxons n'offrent pas de caractère particulier. Seule l'hypothèse du lapin apporterait une touche d'originalité. En effet en période romaine cette espèce était cantonnée au sud d'une ligne approximative entre Bordeaux et Nice, brisée vers Avignon (Callou 2003). De très rares mentions existent au nord de cette ligne à Lyon/Parking Saint-Georges au III^e s. ap. J.-C. (Lalāi à paraître) ou à Paris au I^{er} S. ap. J.-C. (Oueslati 2006, p. 111-112). Le site de Tavaux pourrait ainsi être un autre point montrant que durant l'époque romaine cette espèce a été transférée depuis son aire d'origine... Sans s'installer contrairement à son extension au cours du Moyen-Age. Compte-tenu de ce statut particulier, la structure 2 dans laquelle le lagomorphe a été découvert, pourrait être distinguée.

III. 3. *Comparaison générale simplifiée*

Afin de replacer les vestiges du site de Tavaux/Les Charmes d'Amont, nous nous référerons à quelques travaux synthétiques sur les restes animaux en contexte funéraire à l'époque antique (Méniel 1993, Lepetz 1995, p. 322-335). Ils n'ont pas été suivis à notre connaissance par des synthèses générales référentielles, notamment qui sépareraient les vestiges brûlés mêlés aux ossements humains et les vestiges indemnes de pièces de viande accompagnatrices des crémations ou des inhumations.

Dans les grandes lignes (Lepetz 1995), le porc et la poule sont les espèces les plus couramment rencontrées. Les ovicaprins et les bovins sont rarement employés. Le site de Tavaux s'inscrit dans les coutumes du I^{er} et du II^e s. ap. J.-C. au cours duquel les offrandes à base de pièces de porc sont majoritaires avant de reculer devant la poule. Il se singularise par les autres espèces puisque sur les 59 sites retenus, le lièvre est mentionné une fois à Niort (Deux-Sèvres) au Haut-Empire, la bécasse (ou apparentés) et les canards jamais. Pour notre part, nous avons rencontré le lièvre dans la nécropole des Martres d'Artière/Les Quaires (Puy-de-Dôme) au II^e s. ap. J.-C. (étude en cours). Nous ajouterons simplement à ces constats que les organes porcins brûlés sont identiques à ceux qui sont déposés en pièces de viande indemnes. Il ne semble donc pas se dégager de choix préférentiel d'un type de pièce pour une des pratiques.

À notre connaissance, la fréquence des pièces déposées n'a pas fait non plus l'objet de grandes synthèses précises et exhaustives. Les données que nous avons rencontrées sont assez variées.

V. *Conclusion*

Les vestiges fauniques de la nécropole de Tavaux/Les Charmes d'Amont apportent un nouveau point de comparaison dans l'utilisation funéraire des animaux.

La différence entre les organes retrouvés à l'intérieur et à l'extérieur de certaines urnes complexifie peut-être l'organisation de la crémation et la collecte des ossements brûlés qui suit.

Concernant les espèces animales, les généralités des I^{er} et II^e s. ap. J.-C., dont une préférence marquée pour le porc, sont respectées. Toutefois le lagomorphe, la bécasse (?) et le canard (colvert ?) confèrent à ces crémations jurassiennes une originalité certaine.

Bien que l'hypothèse de pièces de viande déposées comme offrandes ne puisse être totalement rejetée, certains indices inclinent à envisager une consommation préalable des viandes. S'agit-il des traces des fameux "repas funéraires" exceptionnellement mis en évidence comme dans la tombe SP3381 à Nîmes/Forum des Carmes (Rodet-Belarbi, *in* Bel *et al* 2008) ?

C) Le mobilier céramique

Sylviane Humbert

Les céramiques associées aux tombes comptent 3565 fragments parmi lesquels 227 individus ont été dénombrés. L'état de conservation du mobilier est très mauvais. Le site est en partie arasé par les labours, le taux de fragmentation des céramiques est élevé. L'altération de la plupart des tessons est favorisée par une exposition à une forte chaleur. Les céramiques sont friables et savonneuses, les engobes ont disparu. Le milieu d'enfouissement acide et pollué, très corrosif, a également contribué à la détérioration des objets, ce qui rend souvent difficile leur identification et l'observation des traitements dûs aux pratiques funéraires.

Dans cette nécropole les récipients céramiques ont rempli plusieurs fonctions, ils ont servi de vase ossuaire ou de couverture à ceux-ci, de vaisselle de banquet funéraire et de contenant d'offrandes primaires déposées sur le bûcher.

1) Les vases ossuaires

Utilisés pour contenir les ossements brûlés récupérés sur le bûcher, les récipients sont ensuite déposés dans une fosse sépulcrale. Sur onze vases en céramique déposés dans des fosses, trois contenaient des résidus calcinés : graine ou faune mais aucun ossement humain. Il s'agit de deux cruches à une anse et lèvre arrondie, en commune claire, placées côte à côte dans un coffre (S6/7) et d'un pot caréné en *terra nigra* (S14). Le pot caréné se trouve dans les contextes bisontins de l'époque tibérienne à la fin du I^{er} siècle, ce type fait office de vase ossuaire dans la nécropole de Rahon dans le Jura (De Klijn *et al.* 2001, p. 105). Huit vases contenaient des restes humains, leur fonction de vases ossuaires est certaine (fig. 149 p. 120). Parmi ceux-ci on compte une cruche pour cinq pots à panse ovoïde et deux fonds de pot tronqués. Les pots de stockage ou les pots à cuire ont été choisis pour leur capacité et la facilité du remplissage, plus difficile dans le cas de la cruche. Toutefois l'usage de la cruche en vase ossuaire est attesté à Lyon (Bonnet 2009, p. 166). Quatre vases sont réalisés en céramique tournée à pâte claire et quatre à pâte sombre dont un en céramique non tournée à décor peigné. Le pot en céramique non tournée à décor peigné de tradition indigène (S13) se rencontre de La Tène finale au II^{ème} siècle, il est présent dans la nécropole de Rahon et dans l'habitat à Gevry aux I^{er} et II^{ème} siècles (Humbert 2001, p. 76). Les pots à col orné de cannelures (S2, S12) sont nombreux dans l'habitat à Besançon et dans la vallée de la Saône de l'époque augustéenne au II^{ème} siècle. Des pots de ce type sont fabriqués à Mantry dans le Jura (Humbert 1996, p. 32), ainsi que les pots à bord déversé et à fond à ressaut (S11). Leur utilisation en contexte funéraire est attestée dans les nécropoles de Chalon-sur-Saône (Augros, Feugère 2002) et de Mâcon (Barthélemy, Depierre 1990, p. 94). Leur production est

également connue en Bourgogne à Chalon-sur-Saône ou Chenôve (Joly 1996, p. 136). Les pots à lèvre plate de type Haltern 62 (S10) sont très fréquents en Gaule de l'époque augustéenne au III^{ème} siècle. Les cruches à une anse et lèvre arrondie (S4) apparaissent dès les contextes flaviens et perdurent jusqu'au III^{ème} siècle dans la région, à Besançon ou à Mandeure où elles sont fabriquées (Jeannin 1974, p. 435). Ces vases font partie du vaisselier domestique habituellement représenté sur les sites de consommation régionaux pour la même période. La réutilisation de récipients du vaisselier domestique en vases funéraires est une pratique courante dans la région, les nécropoles rurales du Haut-Empire comme Rahon, Mantoche (Nowicki 1992) et Poligny (Simonin 1997) en témoignent.

2) Les couvertures de vase ossuaire

Des fragments de panse de cruche en commune claire ont servi de couvercle pour le vase ossuaire en céramique dans les tombes S4, S9, S11 et S12. Des fonds d'amphore ont été utilisés pour protéger le vase ossuaire en verre dans les tombes S3 et S24 et un fond de pot tronqué en céramique à pâte sombre non tournée couvrait le vase ossuaire en verre de la tombe S1 (fig. 148 p. 120). Les fonds d'amphores appartiennent à une amphore à vin de Gaule du sud de type G4 et à une amphore lyonnaise à saumures de type Lyon 4. La protection du vase ossuaire par un vase retourné ou un fragment d'un autre vase a été observée dans la nécropole de la Sablière à Mantoche en Haute-Saône et dans le cimetière de La Viotte à Besançon (Odouze 1988, p. 63). Cette pratique existe également dans les nécropoles de Lyon et de l'est de la Gaule comme à Cutry en Meurthe-et-Moselle (Liégier 1997, p. 17).

3) Vaisselle de banquet funéraire et contenant d'offrandes primaires déposées sur le bûcher.

Les offrandes primaires sont déposées sur le bûcher et brûlées avec le corps du défunt ainsi que la vaisselle du banquet, les récipients seront brisés et brûlés lors de la crémation. Les céramiques utilisées pour la cérémonie ont ensuite été prélevées sur le bûcher et en partie déposées mêlées au remplissage de la fosse de la tombe et/ou à la surface de celle-ci. C'est la seule pratique observée dans cette nécropole, aucune offrande secondaire de récipient en céramique n'a été identifiée. Ces céramiques constituent le lot le plus abondant, elles sont très altérées, fragmentées, incomplètes et environ 65 % du nombre minimum d'individu portent des traces de calcination. Les cruches montrent une importante fracturation et sont très souvent incomplètes. Les formes ouvertes présentent parfois de longues cassures rectilignes, des fragments d'un même vase sont fortement noircis alors que d'autres conservent leur couleur d'origine. Ce qui laisse supposer qu'une partie des récipients a été brisé sur le bûcher. On observe une grande diversité dans les

concentrations de mobilier, la quantité de céramiques varie considérablement d'une tombe à l'autre. Toute la vaisselle funéraire brisée et brûlée ne se retrouve pas forcément dans les fosses sépulcrales. Certaines tombes comme S4 et S21 ne contiennent pas de dépôt de céramique, d'autres sont plus fournies. Les tombes S1, S9, S12 et S13 ont livré le plus grand nombre de récipients. Il faut cependant se garder de trop interpréter ce phénomène, la faible quantité de céramique recueillie dans une grande partie des tombes résulte davantage de l'important arasement du site par les labours (fig. 149 p. 120).

3-1) Les productions céramiques

Plusieurs catégories de céramique composent ces dépôts (fig. 156), diagramme 1).

Amphores

Les amphores comptent vingt-cinq NMI (12 %) parmi lesquelles on distingue : trois Dressel 20 à huile de Bétique (S9, S13), quatre Dressel 2/4 à vin (S9, S13), onze amphores gauloises à vin de type G3/5 et G4 (S1, S2, S8, S9, S10/11, S12, S13, S22, S23), une Dressel 7/11 à saumures de Bétique (St 6/7), une amphore lyonnaise à sauce de poisson (S13) et quatre amphores de type indéterminé auxquelles s'ajoute un bouchon d'amphore (S13). Toutes ces amphores sont fréquentes dans les habitats avoisinants du Haut-Empire comme Gevry ou Jallerange.

Sigillée

Les sigillées comptent soixante douze NMI, 35 % du total des vases, et se répartissent en deux groupes de production. Les sigillées de la Gaule du Sud totalisent près de 60 % des sigillées et sont présentes dans les tombes : S1, S2, S3, St5, St 6/7, S8, S9, S12, S13, S22, S23. Le répertoire comporte des assiettes Drag. 15, Drag. 15/17, Drag. 18, des coupes Drag. 35 et des coupelles Drag. 22, Drag. 24/25, Drag. 27, Drag. 35 et VeF1. Le répertoire des sigillées de la Gaule du Centre, 22 % des sigillées, est constitué d'assiettes de type Lezoux 32 et 58 et de coupelles de type Lezoux 8, 42, 44 et 45. Ces productions apparaissent dans les tombes du II^{ème} siècle (S1, S2, S3, S4, S12, S23). L'origine de quatorze individus dont trois fragments décorés, trop altérés n'a pu être déterminée. On remarque une prédilection pour les formes lisses de cette catégorie, les coupes et coupelles Drag. 35 sont les plus appréciées, les vases décorés de type Drag. 30 ou 37 sont rares (fig. 151 p. 121).

Paroi fine

Les céramiques à paroi fine sont représentées par des fragments de panses représentant trois individus dans les tombes S8, S10/11 et S24.

Revêtement argileux

Deux individus calcinés sont issus de la tombe S12, une

assiette à bord rentrant et un couvercle à pâte claire avec traces d'engobe brun orangé.

Métallescente

La catégorie est représentée dans les tombes S1, S3 et S9 et compte six individus parmi lesquels on identifie deux gobelets à bord déversé et deux gobelets à lèvres en corniche. Les gobelets métallescents sont fabriqués en Bourgogne ou dans l'Est de La Gaule mais également dans le Jura à Chaumergy de la seconde moitié du II^e au IV^e siècle (Charlier 1996, p. 493).

Engobe micacé

Les céramiques à engobe micacé sont représentées par trois plats à bord rentrant dans les tombes S1 et S2 et une marmite dans S3. Les céramiques communes à engobe micacé apparaissent dans la seconde moitié du II^{ème} siècle. Leur production régionale est attestée à Luxeuil, Mathay, Offemont et Pesmes (Charlier 1990).

Terra nigra

La *terra nigra* compte deux assiettes à lèvres débordante de type Menez 8/11 dans le remplissage de la tombe S13 et une jatte à collerette dans la structure S10/11. Les jattes à collerette apparaissent à partir des années 40 en Gaule de l'Est (Deru 1996, p. 69). Les assiettes de type Menez 8/11 sont datées des années 30 à 70 (Menez 1985, p. 47). Ces deux formes sont également produites dans la région à Luxeuil (Card 2008, p. 212).

Commune sombre fine

La catégorie compte dix individus issus des tombes : S1, S3, S5, S8, S9, S10/11, S12. Les formes représentées sont des jattes à bord rentrant, une jatte à bord mouluré et un pot à bord à marli.

Commune claire fine

Les céramiques communes claires à pâte fine comptent cinquante-deux NMI (25 %), presque toutes les fosses en sont dotées, excepté S4, S20, S21. Le répertoire de cette catégorie est constitué à 75 % de cruches essentiellement représentées par des fonds à pied annulaire et des fragments d'anse. Le type le plus ancien est la cruche à lèvres moulurée caractéristique des contextes de Tibère à Néron. Elle se trouve dans la tombe S13. Les cruches à une anse et lèvres arrondie de type 1D, sont les plus fréquentes. À celles-ci s'ajoutent une petite cruche à lèvres à gorge interne et une cruche à deux anses et lèvres arrondie de type 2C qui apparaissent au II^e siècle dans la région à Besançon et à Mandeure où leur fabrication est attestée (Jeannin 1974, p. 440). La catégorie comporte également quelques gobelets à bord déversé, une coupelle, une jatte à marli et une jatte à bord rentrant.

Commune claire à gros dégraissant

La catégorie compte neuf individus issus des fosses : S1, S3, S5, S6/7, S8, S13. Le répertoire des formes se compose de jatte à marli et d'assiettes à paroi oblique.

Commune sombre à gros dégraissant

La catégorie compte huit individus issus des fosses : S1, S3, S6/7, S8, S9, S12, S13. Elle est essentiellement représentée par des fragments de panse, l'unique forme identifiée est une jatte à bord rentrant.

Lampe

Une seule tombe est dotée d'une lampe (S12). Il s'agit d'un fragment de fond de type indéterminé.

Figurine en terre cuite

Un fragment de statuette en terre blanche a été découvert dans la structure S20. La figurine, brûlée, n'est pas complète, elle représente un taureau à terre, sur socle. Les cornes sont courtes, les oreilles petites, le cou est puissant avec des fanons nombreux et bien marqués. Un ruban sacrificiel entoure le tronc du bovidé. La patte griffue d'un autre animal est posée sur le train-arrière. Provenance Allier ?

3-2) Le vaisselier funéraire

Parmi 157 formes identifiées sur 205 NMI, on compte : vingt-quatre amphores, trente-neuf cruches, dix-sept gobelets, trente-et-une coupelles, vingt et une assiettes, neuf coupes, neuf jattes, une marmite, un mortier, un pot, un couvercle, un bouchon d'amphore, une lampe et une figurine (fig. 152 p. 122).

Les amphores

Avec quinze individus les amphores à vin sont les plus abondantes, elles comptent quatre Dressel 2/4 et onze amphores gauloises de type G3/5 ou G4. Des amphores Dressel 2/4 et gauloise 4 ont aussi été découvertes dans une fosse dépotoir de la nécropole de Mantoche (Nowicki 1992). Les amphores vinaïres participent au rite du repas funéraire lors de la crémation. L'huile d'olive et les sauces de poisson sont également représentées. Le dépôt d'amphores sur le bûcher est attesté à Lyon (Tranoy 1995, p. 756), à Avenches (Castella *et al.* 1999 ; Castella *et al.* 2002, p. 43) ou à Chalon-sur-Saône (Augros, Feugère 2002).

La vaisselle

Le vaisselier funéraire de cette nécropole est constitué d'une sélection de récipients domestiques utilisés dans l'habitat ; en revanche, les récipients de dimensions réduites comme les coupelles et les assiettes, plutôt que les plats ou les gobelets, ont été privilégiés. Si apparaissent de rares céramiques culinaires : une marmite, un mortier, un couvercle et un pot de stockage, leur présence demeure anecdotique. Même les plats à engobe micacé considérés comme vases à feu correspondent ici à de la vaisselle de présentation en raison de leur dimension, la plupart des diamètres d'ouverture ne dépasse pas les vingt centimètres. C'est la vaisselle de table qui est la plus abondante et plus particulièrement les vases liés à la boisson ou à son

service (36 %) comme les gobelets et les cruches. Ces dernières apparaissent au sein de toutes les tombes ayant livré des céramiques. Les cruches sont destinées au service du vin et souvent utilisées dans les rites sacrificiels. Les formes ouvertes : plats, assiettes, coupes et jattes généralement dévolues aux aliments solides sont moins nombreuses (25 %). La fonction précise de certains récipients n'est pas bien définie, on peut supposer un usage polyvalent pour les coupelles (20 %) qui peuvent aussi bien servir à boire qu'à présenter de petites quantités d'aliments.

Ce sont essentiellement les récipients du vaisselier domestique ordinaire qui ont été utilisés pour les pratiques funéraires. En revanche les taux de répartition des catégories technologiques diffèrent considérablement de ceux que l'on observe en contexte d'habitat. Les catégories qui correspondent à la vaisselle de table sont majoritaires. Les produits d'importation (environ 56 %) l'emportent sur les productions régionales contrairement à ce qui a été observé dans la nécropole de Rahon (De Klijn *et al.* 2001, p. 96). Les sigillées dominent largement la vaisselle choisie, viennent ensuite les communes claires fines et les amphores. Les communes à pâte sombre ou claire destinées au stockage et à la cuisson sont sous représentées. La vaisselle miniaturisée est absente. Les objets en céramique plus spécifiques des contextes rituels sont rares, on compte seulement une figurine en terre cuite blanche et une lampe.

4) La chronologie

La datation des tombes par le mobilier céramique n'est pas aisée. Les vases ossuaires qui sont souvent des récipients en céramique commune très courants et produits sur une longue durée ne permettent pas une datation précise. Par exemple le pot en céramique non tournée à décor peigné de tradition indigène se rencontre de La Tène finale au II^e siècle, les pots à col orné de cannelures apparaissent dès la période augustéenne et perdurent au II^e siècle, les cruches à une anse et lèvre arrondie sont fabriquées de l'époque flavienne au III^e siècle. La datation de la tombe par le dépôt dans la fosse ou en surface est un peu plus documentée (fig. 153 p. 122).

Les céramiques les plus anciennes proviennent de la tombe S13 et se situent dans la fourchette chronologique des années 45 à 80, il s'agit des coupelles Drag. 27b et d'un plat Drag. 15 portant l'estampille *Aquitanus* datée de 45/65 (Polak 2000, p. 168). Les éléments les plus récents issus des tombes S1, S2 et S3 sont les sigillées de la Gaule du Centre, les gobelets métallescents et les plats à engobe micacé ou à engobe rouge produits à partir du milieu du II^e siècle jusqu'aux III^e et IV^e siècles. Toutefois aucun élément caractéristique des III^e^{me} et IV^e siècles n'a été découvert, ce qui ne permet pas d'envisager une utilisation de cette nécropole au-delà du premier tiers du III^e siècle.

<i>CATEGORIE</i>	<i>Forme/Type</i>	<i>Nb frag.</i>	<i>NMI</i>	<i>Tombe</i>
Commune sombre à gros dégraissant non tournée	Pot ovoïde à décor peigné	27	1	S13
Commune sombre à gros dégraissant	Fond de pot tronqué	11	1	S21
Commune sombre	Pot à col cannelé	73	1	S2
	Fond de pot tronqué	9	1	S8
Commune claire fine	Cruche à une anse	59	1	S4
	Pot ovoïde à lèvres plate	222	1	S10
	Pot ovoïde à lèvres déversée	29	1	S11
	Pot à col cannelé	11	1	S12
Total		441	8	

Fig. 147 : répartition des catégories de céramique, vases ossuaires.

<i>CATEGORIE</i>	<i>Forme/Type</i>	<i>Nb frag.</i>	<i>NMI</i>	<i>Tombe</i>
Commune sombre à gros dégraissant non tournée	Fond de pot tronqué	37	1	S1
Amphore	Fond, panse d'amphore Lyon 4	63	1	S3
	Fond de Gauloise 4 tronqué	31	1	S24
Commune claire fine	Fragment de panse de cruche	41	1	S4
		11	1	S9
		1	1	S11
		28	1	S12
Total		212	7	

Fig. 148 : répartition des catégories de céramique, couverture de vases ossuaires.

<i>Tombe ou Structure</i>	<i>Concentration de mobilier en surface</i>	<i>Dépôt dans la tombe</i>	<i>Total</i>	<i>Céramiques brûlées</i>
S1	403 frag. 43 NMI	0	403 frag. 43 NMI	178 frag. 22 NMI
S2	30 frag. 4 NMI	19 frag. 3 NMI	49 frag. 7 NMI	33 frag. 4 NMI
S3	36 frag. 12 NMI	24 frag. 2 NMI	60 frag. 14 NMI	40 frag. 7 NMI
S4	0	0	0	0
St. 5	108 frag. 11 NMI	0	108 frag. 11 NMI	37 frag. 6 NMI
St. 6/7	69 frag. 8 NMI	0	69 frag. 8 NMI	24 frag. 4 NMI
S8	64 frag. 5 NMI	15 frag. 7 NMI	79 frag. 12 NMI	59 frag. 8 NMI
S9	344 frag. 12 NMI	567 frag. 19 NMI	911 frag. 31 NMI	192 frag. 21 NMI
S10/S11	56 frag. 8 NMI	0	56 frag. 8 NMI	15 frag. 4 NMI
S12	138 frag. 23 NMI	4 frag. 1 NMI	142 frag. 24 NMI	72 frag. 18 NMI
S13	366 frag. 24 NMI	385 frag. 9 NMI	751 frag. 33 NMI	660 frag. 28 NMI
St. 14	0	0	0	0
St. 20	0	1 frag. 1 NMI	1 frag. 1 NMI	1 frag. 1 NMI
S21	0	0	0	0
S22	50 frag. 3 NMI	6 frag. 1 NMI	56 frag. 4 NMI	50 frag. 2 NMI
S23	9 frag. 5 NMI	1 frag. 1 NMI	10 frag. 6 NMI	8 frag. 5 NMI
S24	4 frag. 2 NMI	1 frag. 1 NMI	5 frag. 3 NMI	4 frag. 2 NMI
Total	1677 frag.160 NMI	1023 frag.45 NMI	2700 frag.205 NMI	1373 frag.132 NMI

Fig. 149 : comptage des céramiques des dépôts par tombe et structure.

<i>Catégories</i>	<i>S1</i>	<i>S2</i>	<i>S3</i>	<i>S4</i>	<i>S5</i>	<i>S6/7</i>	<i>S8</i>	<i>S9</i>	<i>S10/11</i>	<i>S12</i>	<i>S13</i>	<i>S20</i>	<i>S21</i>	<i>S22</i>	<i>S23</i>	<i>S24</i>	Total
<i>Amphore</i>	2	1	0	0	0	1	1	7	1	2	8	0	0	1	1	0	25
<i>Sigillée</i>	20	2	3	0	6	1	1	10	0	12	13	0	0	1	3	0	72
<i>Paroi fine</i>	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	3
<i>Métallescente</i>	4	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6
<i>Revêtement argileux</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
<i>Engobe micacé</i>	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
<i>Terra nigra</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	3
<i>Commune claire</i>	10	3	4	0	3	3	5	8	3	3	6	0	0	2	1	1	52
<i>Commune claire gros dégraissant</i>	2	0	3	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	9
<i>Commune sombre fine</i>	1	0	1	0	1	0	1	3	2	1	0	0	0	0	0	0	10
<i>Commune sombre gros dégraissant</i>	1	0	1	0	0	1	1	1	0	2	1	0	0	0	0	0	8
<i>Lampe</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
<i>Terre blanche</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<i>Indéterminée</i>	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1	2	0	0	0	1	1	9
	43	7	14	0	11	8	12	31	8	24	33	1	0	4	6	3	205

Fig. 150 : répartition des catégories de céramique dans les dépôts par tombe et structure en NMI.

<i>Types</i>	<i>NMI</i>	Tombe ou structure
<i>Assiette/plat Drag.15</i>	3	S13
<i>Assiette/plat Drag.15/17</i>	1	S13
<i>Assiette/plat Drag.18</i>	1	S9
<i>Coupelle Drag.22</i>	2	S1
<i>Coupelle Drag.24/25</i>	1	S13
<i>Coupelle Drag.27</i>	7	S5, S9, S13
<i>Coupe/coupelle Drag.35</i>	15	S1, S12, S22
<i>Coupelle VeF1</i>	1	S23
<i>Coupe ornée</i>	3	S9
<i>Assiette Lezoux 32</i>	4	S1
<i>Assiette Lezoux 58</i>	1	S1
<i>Coupelle Lezoux 8</i>	1	S5
<i>Coupelle Lezoux 42</i>	1	S2, S5
<i>Coupelle Lezoux 44</i>	1	S5
<i>Coupelle Lezoux 45</i>	1	S1
<i>Coupelle Lezoux 42/44</i>	1	S3
Total	44	

Fig. 151 : répartition des types de sigillées dans les dépôts par tombe ou structure (NMI).

Formes	S1	S2	S3	S4	St5	St6/7	S8	S9	S10/11	S12	S13	S20	S21	S22	S23	S24	Total
Assiette/plat	8	1	0	0	2	0	1	1	0	1	7	0	0	0	0	0	21
Coupelle	7	1	1	0	4	0	1	3	1	6	5	0	0	1	1	0	31
Coupe	2	0	0	0	0	0	0	4	0	3	0	0	0	0	0	0	9
Jatte	0	0	1	0	0	1	1	4	1	1	0	0	0	0	0	0	9
Cruche	5	3	3	0	2	2	4	6	2	3	6	0	0	1	1	1	39
Gobelet	9	0	2	0	1	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	1	17
Amphore	2	1	0	0	0	1	1	7	1	2	7	0	0	1	1	0	24
Pot	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Marmite	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Mortier	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Couvercle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Lampe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Figurine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Bouchon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Indéterminée	10	1	6	0	2	3	2	5	1	6	7	0	0	1	3	1	48
Total	43	7	14	0	11	8	12	31	8	24	33	1	0	4	6	3	205

Fig. 152 : répartition des formes dans les dépôts par tombe et structure en NMI.

Tombe Structure	Datation vase ossuaire	Datation mobilier dans la fosse	Datation mobilier de surface
S1	0	0	Milieu II ^e à III ^e s.
S2	I ^{er} - II ^e s.	I ^{er} - II ^e s.	Milieu II ^e à III ^e s.
S3	0	Flaviens et II ^e s.	Milieu II ^e à III ^e s.
S4	Flaviens à III ^e s.	Flaviens à III ^e s.	0
St5	0	0	II ^e s.
St6/7	Flaviens à III ^e s.	0	Flaviens à III ^e s.
S8	Indéterminée	début II ^e s.	début II ^e s.
S9	0	II ^e s.	II ^e s.
S10	I ^{er} à III ^e s.	I ^{er} à III ^e s.	I ^{er} à III ^e s.
S11	I ^{er} à III ^e s.	I ^{er} à III ^e s.	I ^{er} à III ^e s.
S12	I ^{er} - II ^e s.	II ^e s.	0
S13	Fin I ^{er} av. - I ^{er} /II ^e s.	Milieu I ^{er} s.	Milieu I ^{er} s.
St14	I ^{er} s.	0	0
S20	0	I ^{er} - II ^e s.	0
S21	Indéterminée	I ^{er} à III ^e s.	0
S22	0	0	0
S23	0	0	début II ^e s.
S24	0	Milieu I ^{er} à III ^e s.	Milieu I ^{er} à III ^e s.

Fig. 153 : datation du mobilier céramique par tombe et structure.

D) Etude de la verrerie

Lydie Joan

La nécropole des Charmes d'Amont, à Tavaux a livré 190 artefacts en verre (fragments et récipients complets ou quasi complet). Si 113 d'entre eux sont hors structures funéraires, 77 sont en relation avec 16 structures funéraires. La majorité des pièces est constituée d'offrandes primaires déposées sur le bûcher avant la crémation et sont donc fragmentés, brûlés et déformés (77 fragments) mais aussi de bris non brûlés (105 fragments). Seuls les vases ossuaires (8) sont plus ou moins intacts et ont apportés des informations exploitables utilisables pour une étude typologique, morphologique et chronologique standard. Ce sont 6 formes différentes qui ont été identifiés avec précision qui se répartissent en trois catégories dans le domaine domestique: la vaisselle de table, les récipients de toilette et ceux de transport et de stockage des denrées. Toutefois dans ce contexte funéraire, leurs fonctions se convertissent soit en vases ossuaires, soit en offrandes primaires ou secondaires.

I-Présentation générale du matériel

Les objets ayant été déposés le plus souvent sur les bûchers (offrandes primaires), leur état de conservation est généralement médiocre. Toutefois les pièces complètes permettent d'observer des matières de bonne qualité (bonne transparence, peu d'impureté, peu de bulles et rarement de filandres). Seul le verre monochrome est ici représenté. Trois catégories sont attestées. Sur représenté, le verre naturel bleu-vert domine nettement ce lot (les 8 vases ossuaires et 142 fragments), puis beaucoup plus rare le verre incolore (16 fragments) et le verre teinté par des oxydes qui se limite ici à deux couleurs : le bleu (9 fragments) et le jaune (7 fragments). La grande fragmentation et/ou la déformation puis la dispersion des offrandes primaires ainsi que la mauvaise conservation de certaines structures ne permettent pas d'estimer précisément le nombre de récipients en verre de cette nécropole. Seule la morphologie de 9 pièces a pu être clairement déterminée. Si on pondère avec la couleur, les fonds et les bords qui ne sont pas en relation avec ces 9 formes, on augmente ce chiffre à 19. Mais il est évident que ce nombre est clairement sous-estimé.

II- les récipients en verre et les rites funéraires

Dans le contexte de l'incinération, il est difficile de déterminer à la fois le nombre d'objets exacts liés à une entité et sa fonction dans le rituel funéraire. Aussi pour une évaluation du nombre minimum de récipient en verre pour chaque structure, nous avons opté pour la méthode utilisée par Chantal Martin Pruvot sur la nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix» où elle a « arbitrairement estimé qu'un récipient appartenait de

façon sûre à une structure lorsque trois fragments ou plus le représentaient » (Martin Pruvot 1999, p. 169).

Une fois cette méthode appliquée, seules 10 structures (8 sépultures et deux fosses contenant que de la faune brûlée) répondaient à ce critère. Les assemblages se répartissent ainsi : 6 contiennent un seul verre dont 5 concerne le vase ossuaire ; 3 renferment 2 verres (dont 2 vases ossuaires) ; 1 renferme 3 récipients de verre (dont l'un est le vase ossuaire). Si on compare avec d'autres nécropoles, on est bien loin des riches assemblages d'Avenches en Suisse qui pouvait monter jusqu'à 13 récipients en verre (Martin Pruvot 1999). Dans un cadre plus régional, cette répartition est celle rencontrée dans les nécropoles mixte ou à incinération de la Séquanie (Tavaux II, Mantoche, Rahon) (Joan 2003, Joan 2012).

A. Les vases ossuaires en verre

Sur les 15 sépultures secondaires à crémation étudiées et les 4 dépôts de faune en vase, 8 dépôts ont été effectués dans un vase en verre (fig. 154) ; ce qui correspond à un rapport de 32 %. Les formes employées sont relativement standardisées et se rapportent essentiellement à des pots ou des bouteilles dont les formes sont dès plus classiques. Il s'agit de deux bouteilles cylindriques à une anse de type Isings 51 (S.1 et S.9), d'une cruche en verre de type Isings 88 (S.3) ; de trois pot à section carrée de type Isings 62 (S.5 et 23) dont un de grandes dimensions avec MO (S. 22) et d'un petit pot globulaire à panse ovoïde et collerette (dit à onguent), variante de la forme Isings 68 (S. 25). Enfin un pot à une anse (S.24) se distingue par une forme actuellement non recensée dans les typologies usitées. L'emploi de bouteilles ansées et de pots carrés comme urne funéraire est bien connu (Tavaux II, Avenches, Nuit-Saint-Georges...) (Joan 2012, Martin Pruvot 1999, Planson et *al.* 1982) . Il est à noter que la cruche de la sépulture 3 a fait l'objet d'une mutilation du col pour son emploi comme vase ossuaire. Ce type de pratique a été aussi observé pour un flacon en forme de chandelier dans la nécropole II de Tavaux (Joan 2012). Par contre, il est difficile de définir si l'absence de col pour le pot (S.22) est à associer à ce geste, l'état de conservation de la sépulture n'étant pas intacte. Pour le petit pot à onguent, un exemplaire très proche provient de la nécropole à incinération de Barentin (Sennequier 1985, n°67, p. 75). Toutefois il n'est pas signalé comme vase ossuaire. De même que sur ce site, il a noté que ce récipient de toilette ne contenait que de la faune brûlée.

B. Les offrandes primaires et secondaires

Si la présence de 77 fragments brûlés indique indéniablement l'utilisation de récipients en verre dans le dépôt d'offrandes primaires sur les bûchers, il est impossible vu l'état de ces fragments de définir la moindre typologie. 4 petites anses déformées découvertes hors stratigraphie suggèrent la présence d'au moins 4 contenants pour liquide dans les offrandes primaires. L'usage de la vaisselle de table ne semble concerner que la présentation de liquide. Toutefois la détérioration de ces

offrandes lors de son passage sur le bûcher est peut être l'explication de ce déficit. Aucune offrande secondaire en verre n'a été observée dans les incinérations. Seul le cabochon en verre illustré d'une tête de Méduse est le seul élément en verre pouvant entrer dans cette catégorie. En effet si sa fonction première était de décorer l'anse d'une cruche, son dépôt aux abords de la sépulture en *imbrex* (imbrex 24) suggère une offrande au pouvoir apotropaïque.

Conclusion :

La variété des formes rencontrées sur cette nécropole peut paraître particulièrement réduite avec 6 formes pour 9 objets identifiés. Toutefois il faut rappeler qu'elles ne concernent que les vases ossuaires. En effet, l'état fragmentaire et très altéré des dépôts primaires ne permet pas de compléter cette typologie probablement plus étendue. Pour le dépôt secondaire, on ne peut néanmoins souligner l'absence de tout récipient en verre. Mais ce constat concorde parfaite avec l'indigence d'offrandes secondaires rencontrée sur ce site. Peu comparable aux nécropoles à incinération dans le nord de la France, cette nécropole se rapproche de celles rencontrées dans l'est et notamment en Bourgogne (Marton, Gauthier 2011) et en Franche-Comté. Pour cette dernière région, la majorité des récipients en verre en contexte funéraire concernent les vases ossuaires (Lons-le-Saunier, Besançon, Tavaux, Rahon, Mantoche, Montaigu, Mandeuve, Poligny, Sergenaux) (Joan 2003, T. V, p. 71 à 73) et les balsamiques (Chavéria, Rahon, Tavaux, Arlay) (Joan 2003, T. V, p. 77). La vaisselle de table est, quant

à elle, essentiellement constituée de récipients pour les liquides. En effet, seul le site funéraire de Chavéria a livré de la vaisselle pour présentation de mets solides (plats, assiettes). Or ce site s'inscrit dans un contexte particulier : celui des mausolées et des cérémonies funéraires ostentatoires (Joan 2003, p. 76-79).

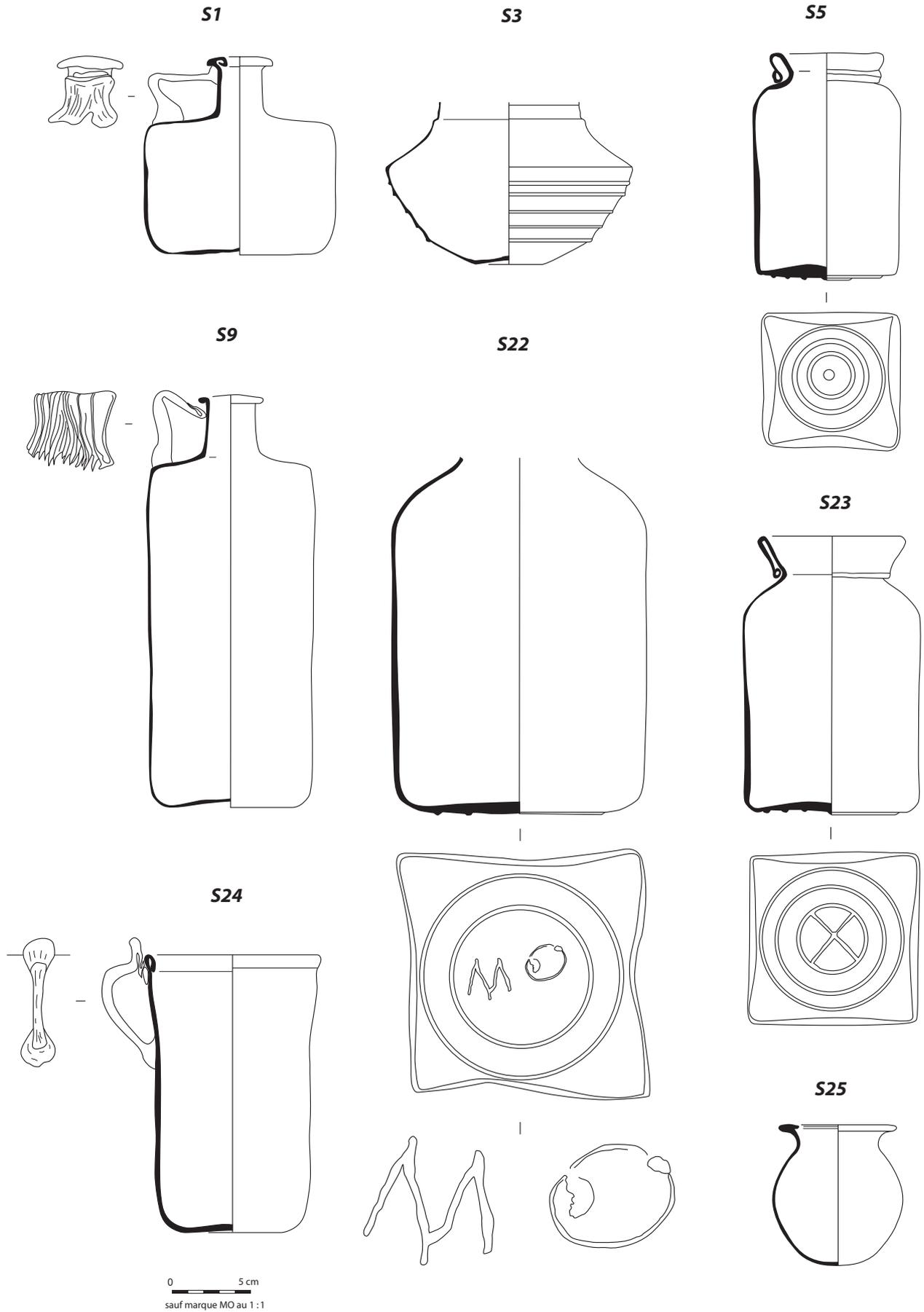


Fig. 154 : La verrerie de la nécropole de Tavaux I "Les charmes d'Amont".

E) Étude numismatique

Emilien Pardon

Au terme de deux campagnes de fouilles menées sur deux années, 12 monnaies ont été mises au jour sur la nécropole à crémation « *Les Charmes d'Amont* » de Tavaux.

Toutes ces monnaies datent de l'antiquité romaine. Plus exactement de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au début de la seconde moitié du II^e siècle.

Sur 20 crémations, 5 seulement comportaient une monnaie, ce qui ne représente que 19% du total.

En ce qui concerne les 62 sépultures de périnataux, la part est encore plus réduite ; en effet une seule contenait une monnaie et deux autres étaient accompagnées d'une pièce dans le périmètre proche.

À l'intérieur de la nécropole, nous avons retrouvé deux monnaies qui n'étaient malheureusement pas clairement en relation avec des tombes. Enfin, les deux dernières monnaies ont été découvertes à l'extérieur (mais très proches) de l'enceinte de la nécropole.

L'offrande de la monnaie faite au défunt est un des rites funéraires qui a été le plus suivi durant l'Antiquité. Elle servait à payer le passage du Styx afin de pouvoir trouver le repos dans l'au-delà.

- Les offrandes primaires ; ce sont des monnaies placées avec le défunt sur le bûcher. Plusieurs de ces découvertes entrent dans cette catégorie. Elles sont facilement identifiables car elles possèdent toutes les symptômes d'une exposition prolongée au feu. Les flans se trouvent gonflés, la surface est éclatée et la structure métallique est altérée avec parfois, des cristallisations. Ces monnaies sont difficilement identifiables car très altérées.

- Les offrandes secondaires sont placées également dans les urnes mais elles ne sont pas passées sur le bûcher. C'est à ce titre qu'on utilise le terme secondaire. Ces monnaies sont donc retrouvées dans un état ne présentant aucun stigmate du feu. Leur érosion est « naturelle ».

- Des monnaies sont déposées également dans les tombes de périnataux. Leur valeur symbolique est tout aussi importantes puisqu'elles sont placées en même temps que le corps dans la structure funéraire.

Il est important de mentionner que l'on parle d'offrande primaire et/ou secondaire uniquement pour les crémations.

Toutes les monnaies n'ont pas la même fonction :

Monnaies	Structure / zone	Type monétaire	Empereur	Fonction
1	H.S.	Dupondius	Auguste ?	
2	H.S.	As	Auguste ?	
3	Se 22	Dupondius	Antonia	Offrande
4	Se 15	As	Antonia ?	Offrande
5	Z. 6	As	illisible	
6	S. 13	Denier	Néron	Offrande Primaire
7	S. 3	Sesterce	Domitien	Offrande Primaire
8	S. 7	Dupondius	Domitien	
9	S. 9	As	Nerva	Offrande Primaire
10	S. 14	Dupondius	Illisible	Offrande Secondaire
11	S. 8	As	Hadrien	Offrande Primaire
12	Se. 26	As	Lucille	Offrande

Fig. 155 : Les monnaies de la nécropole de Tavaux I «*Les charmes d'Amont*».

F) Étude de l'équipement militaire de la tombe 13

Alain DEYBER

Le "matériel de guerre" de cette tombe, essentiellement en fer, constitue une panoplie composée de quatre parties bien distinctes (fig. 97 à 100 p. 80):

- une pointe d'enseigne (n° S319 S13 US 303),
- un *umbo* de bouclier (n° S318 S13 US 303),
- un gladius à lame courbe et des morceaux de son fourreau (n° S320 S13 US 303),
- une bouterolle de fourreau de gladius ou d'épée de type indéterminé.

L'*umbo*, bossette en haut, servait de couvercle à l'urne cinéraire ; le gladius et la pointe d'enseigne étaient plantés dans le sol, pointe en bas, de chaque côté du vase ossuaire, à fleur de la collerette de l'*umbo* qu'ils encadraient¹. Il est impossible de savoir s'il convient de relier ou non cinq autres artefacts à ces principaux objets : quatre clous en fer (S22 US 220) au bouclier ; une spirale en bronze (n° S321 S13 US 303) à l'enseigne (fig. et photo n° 123).

1. Pointe d'enseigne (fig. 100 p. 80)

Description

Pointe en forme de lance. Bon état de conservation général ; quelques attaques de rouille sur un bord inférieur. Flamme plate foliacée non ajourée, peu épaisse, à bords non aiguisés ; pointe effilée non acérée, fixée sur une douille d'emmanchement de profil cylindro-conique. La hampe en bois était maintenue fixée à cette douille par un clou encore en place au moment de la découverte. La restauration n'a pas mis en évidence de signe distinctif ou d'inscription.

Dimensions lors de la découverte, poids

Long. hors tout : 0,52 m, dont douille 0,12 m et flamme 0,40 m ; larg. maximale de la flamme : 0,106 m ; épaisseur maximale de la flamme : 0,004 m ; diamètre de la douille à l'ouverture : 0,034 m ; longueur du clou à tête plate : 0,012 m. Poids après restauration : 56 g.

Identification

Pointe d'enseigne ou lance de bénéficiaire – *beneficiarius* -. La faible épaisseur de la flamme s'oppose à une arme destinée à l'attaque, encore qu'un coup de pointe bien ajusté administré dans l'urgence puisse produire un effet qui ne se limite pas à la seule dimension psychologique.

Comparaisons

La longueur de cette lance n'est pas exceptionnelle, la plupart des exemplaires connus atteignant 0,40 à 0,60 m, le plus grand 0,93m (Feugère, 2002, p. 57, 60-61).

1. Cette disposition a été observée dans la tombe à crémation avec arme, d'époque gallo-romaine, de Flavignac, *La Ribière* (Haute-Vienne) (LINTZ, Vuailat, 1988, p. 183, n° 35 ; Lintz, 2004, p. 332).

2. *Umbo* de bouclier (fig. 97 p. 80)

Description

Umbo circulaire de bouclier, actuellement composé de quatre éléments détachés les uns des autres par la rouille. Etat de conservation moyen ; nombreuses attaques de rouille au sommet de la bosse - impacts de coups ? - et sur le plat de la collerette. Cet *umbo* à coque demi-ronde était fixé sur la planche par des clous à tête plate, comme on peut le voir d'après trois trous² encore bien visibles situés à mi-distance du rebord inférieur de la bosse et du bord extérieur de la collerette.

Dimensions lors de la découverte, poids

Diamètre : 0,30 m ; hauteur de la bosse : 0,062 m ; largeur de la collerette : 0,062 m ; épaisseur de la tôle : 0,002 m. Poids après restauration : 298 g

Identification

En l'absence d'orle, il n'est pas en notre pouvoir de déterminer si cet *umbo* circulaire était fixé à un bouclier rond, ovale ou rectangulaire.

Comparaisons

Le prototype de cet *umbo* est originaire du monde celtique, où il fait son apparition au début de La Tène D1 (-140/- 80) (Lejars, 1996, p. 94 ; fig. 9-5). Le modèle de Tavaux est plus particulièrement inspiré d'un type répandu à La Tène D2 (-80/-30) ; il est notamment présent dans les panoplies militaires gauloises et germaniques découvertes dans les travaux militaires césariens d'Alésia (-52) (Sievers, 2001, p. 143, 145 ; pl. 44, n°47 ; Bochnak 2006-2007, p. 68-69, fig. 1-2). D'une façon générale, il est surtout bien représenté en Gaule Belgique, en Germanie et en Europe septentrionale, mais il a connu aussi une bonne diffusion vers le sud puisqu'on le trouve jusqu'en Slovénie (Feugère, 2002, p. 96-97, 113).

3. Gladius courbe et éléments de fourreau (fig. 99 p. 80)

Description

Ce gladius constitue assurément la pièce maîtresse de cette panoplie. Bon état de conservation général ; quelques attaques de rouille sur le plat de la lame (la pointe manque) et la monture ; trois échancrures en extrémité sur la partie aiguisée de la lame - traces de coups ?

La monture se compose d'une armature ou châssis métallique qui devait servir d'ossature à une poignée légèrement courbée confectionnée en matière périssable - bois, corne, ivoire - ; elle est fixée à la soie plate³ par deux rivets – traces - ; la soie est placée dans l'axe médian

2. A l'origine, il devait en exister quatre ou cinq.

3. À profil quadrangulaire au milieu, à profil à pan creux redoublé de part et d'autre.

de la lame. Sur des exemplaires mieux conservés que celui de Tavaux, il existe à l'extrémité de la poignée une queue de calotte ou pommeau ; la monture est séparée de la lame par une légère traverse ou croisière rectangulaire avec, vers le bas, un cran ou pièce d'index⁴ (Lyon, Oberstimm, Saint-Dié-des-Vosges). Un tel montage assurait une prise ferme à la main, sans risque de voir la poignée tourner sur sa soie en frappant d'estoc. Par ailleurs, la pièce d'index permettait de caler le doigt et d'éviter de voir échapper l'arme en frappant de taille. La queue de calotte, enfin, permettait d'extraire l'arme d'un coup sec du point où elle avait été plantée, sans que la main glisse sur la poignée.

La lame acérée à tranchant simple et profil courbe, légèrement ondulé, est du type plat⁵. Le taillant, concave dans la partie avoisinant la poignée, est en revanche convexe dans la partie proche de la pointe. Le dos est légèrement convexe. La pointe est dans l'axe du pôle du pommeau – par souci d'équilibre ? -.

Le fourreau était en matière périssable : il n'en subsiste que l'entrée en feuille de fer, et la bordure à section en gouttière située du côté du dos de la lame, étant observé que ces deux derniers éléments sont restés collés au plat de la lame. On distingue encore vers l'extrémité du fourreau le départ d'une barrette transversale - pièce non restaurée -.

Dimensions lors de la découverte, poids

Long. hors tout : 0,50 m, dont poignée 0,144 m et lame 0,356 m ; larg. maximale de la lame : 0,10 m ; épaisseur de la lame au dos : 0,016 m ; long. résiduelle du fourreau : 0,26 m ; larg. hors tout du fourreau à hauteur de l'échelle : 0,10 m. Poids après restauration : 427 g.

Identification

Si cette arme n'a pas la qualité des glaives et des épées destinés à l'escrime, stade ultime du combat au corps à corps, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une arme d'autodéfense redoutable, destinée à frapper de taille comme d'estoc comme on le ferait d'un sabre. La lame acérée et aiguisée pouvait aussi être employée pour couper. Les coups de pointe ou de tranchant bien ajustés pouvaient atteindre les parties vitales d'un corps humain ou animal, provoquant des blessures mortelles par perforation ou lacération.

Comparaisons, datation, interprétation et origine

Cette arme correspond au type A des poignards et coutelas du Limousin étudiés par Lintz et Vuailat. Elle répond à quatre des critères - n° 2, 3, 6, 10 - définis par ces deux auteurs (Lintz, Vuailat, 1988, p. 166-167, fig. 3, 6-1 ; Lintz, 2004, p. 333-334). Ces glaives à lame ondulée figurent parmi les panoplies des trophées des arcs de triomphe de Narbonnaise (Lintz, Vuailat, 1988, p. 171). Des armes appartenant au même type ont été également découvertes fortuitement sur

quatorze sites de la Gaule du Centre-est, du Centre-ouest et de l'Est⁶ (Lintz, Vuailat, 1988, p. 172). Depuis 1988, ce premier inventaire peut être complété par quatre autres découvertes. En effet, trois exemplaires sensiblement identiques ont été identifiés par nous-même, le premier à Lyon (Rhône)⁷, le deuxième à Oberstimm (Rhétie)⁸ et le troisième à Saint-Dié-des-Vosges (Vosges)⁹ (Choserot, 2006, p. 1 de couverture et p. 18 en haut). Un quatrième exemplaire à la lame aux quatre cinquièmes rongée par la rouille mais à la poignée bien conservée¹⁰ a été découvert à Bâle (Suisse) ; il se distingue des trois précédents par la facture de la poignée, moulée d'une pièce et décorée d'un motif de rapace qui n'est pas sans rappeler le type C de Lintz et Vuailat (Lintz, Vuailat, 1988, p. 166, 170 ; fig. 5). Le contexte dans lequel se trouvaient ces quatre armes au moment de leur découverte n'est pas précisé, ce qui nuit incontestablement à toute étude d'interprétation détaillée. Hors contexte funéraire, une arme similaire à lame ondulée et soie repliée¹¹ a été découverte dans le sanctuaire à armes celtique de Faye-L'abbesse (Deux-Sèvres), mais il s'agit de fouilles anciennes dont l'étude mériterait d'être totalement reprise. On ne peut, en effet, certifier que cette arme est pré-romaine (Gendron, Gomez de Soto, 1986, p. 91, fig. 5 ; Lintz, Vuailat, 1988, p. 172, 175).

Assurément, la sépulture n° 13 de Tavaux contribue à combler une lacune en fournissant des éléments de contexte précis et bien datés (40/60 ap. J.-C.). En effet, à l'époque où Lintz et Vuailat ont rédigé leur article, on situait la datation de ces armes isolées dans un créneau couvrant la période de Trajan / Hadrien aux Antonins (Lintz, Vuailat, 1988, p. 172, 174). Force est donc de reconnaître que cette arme est plus ancienne d'une bonne génération.

De surcroît, la présence à Tavaux des restes d'un bouclier et d'une pointe de lance de bénéficiaire renforce le caractère guerrier de ce type d'arme, au détriment de l'interprétation qui avait prévalu jusqu'ici et qui était plutôt en faveur d'une arme de chasse (Lintz, Vuailat, 1988, p. 173, 175 ; Lintz, 2004, p. 341)¹². En conséquence, la découverte de Tavaux est bien en symbiose avec les figurations des trophées guerriers de la Narbonnaise, dont les plus anciens spécimens ont été érigés avant même le début de notre ère (Lintz, Vuailat, 1988, p. 174).

6. Plusieurs exemplaires sont conservés au musée de Besançon (Doubs) comme nous avons pu le vérifier (Lintz, Vuailat, 1988, p. 172 ; inv. A 394, A 395...).

7. Musée de la civilisation gallo-romaine, n° d'inventaire : V.2 19 et 20 ; LHT : 0,296 m ; L. de la poignée : 0,10 m. 40 - Voir note 38.

8. Renseignements et dessin aimablement communiqués par Monsieur Deschler-Erb le 19 octobre 2006.

9. L'original a disparu, on ne conserve qu'un moulage et un dessin dont on constate trois choses : la lame en fer est très rouillée, la pointe manque, seule la poignée en bronze est en bon état. LHT : 0,264m ; L. de la poignée : 0,108m. Un autre couteau courbe a été découvert dans l'oppidum voisin de La Bure, sur la rive droite de la Meurthe, entre Saint-Dié des Vosges et Hurbache ; il est conservé au musée Pierre Noël de Saint-Dié des Vosges : inv. n° IB 0157.

10. La calotte de la poignée, en bronze moulé, figure une tête de rapace tenant dans son bec un fruit en forme de boule ; la pièce d'index est fortement marquée ; la croisière est décorée de stries obliques régulières : il s'agit probablement d'une arme d'apparat ou honorifique, à l'exemple du parazonium d'origine grecque des officiers romains supérieurs (FEUGÈRE, 2002, p. 160-161).

11. Il manque au manche le châssis qui ensere la soie.

12. Toutefois, dans leur étude prudente, Lintz et Vuailat n'écartent pas l'« utilisation pour le combat ».

4. Sur la signification de ces termes, voir PÉTARD, 1980.

5. Voir note 26.

La nature courbe de ces armes, atypique, conduit naturellement à leur rechercher une origine dans les provinces de l'Empire romain, mais le prototype est délicat à identifier.

L'origine espagnole de ces armes a été précocement avancée, étant toutefois observé qu'elles sont communes à tous les peuples méditerranéens (Lintz, Vuailat, 1988, p. 175). L'Espagne est, en effet, connue pour avoir fourni sa contribution à l'armement romain républicain avec le célèbre *gladius hispaniensis* (Feugère, 2002, p. 97-99). Mais aux côtés de la célèbre *falcata*, il a également existé chez les Celtibères d'autres armes blanches morphologiquement proches, grands coutelas à lame courbe et de plus petit module (*machaera hispanica* : Poux 2008, p. 329-330, fig. 20 ; *falcata* : Quesada Sanz, 2010, p. 53, 64, 67, 70). Ainsi, des couteaux ou poignards à lame courbe figurent dans des tombes à armes de la région du Haut Tage/Haut Jalon dès la fin du VI^e/début du V^e s. av. J.-C. et se perpétuent dans les panoplies guerrières jusqu'au III^e s. av. J.-C. (Alvarado, 1994, p. 394, fig. 2 et 4A, D à H ; 398, 400, fig. 2 et 6B ; 402, fig. 2 et 7A à C). A cette époque, la région du Haut Douro prend le relais jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. inclus (Alvarado, 1994, p. 406, fig. 2 et 10A ; 409, fig. 12 et 12A-B). Quelques décennies auparavant, pendant le siège de Numance (146 av. J.-C.), ce type de quincaillerie est attesté en milieu militaire romain (Luik, 2002, p. 234, 361 ; Ab. 197, R 265 ; Ulbert, 1984, p. 229, 244 ; Taf. 27 et 62)¹³. C'est un fait qu'on trouve confirmation de la présence de ce type d'arme qualifié de « Cuchillo Alfacado », en milieu romain tardo-républicain, dans le camp militaire permanent de « La Caridad » (Camineal, Teruel) daté du premier tiers du I^{er} s. av. J.-C. (Vicente, Pilar Punter, Ezquerria, 1999, p. 189, 194 ; fig. 37-38).

Pour autant, cette hypothèse n'est pas la seule à devoir être prise en compte. En effet, l'épée courte à lame courbe figure au rang des éléments de la panoplie guerrière de certaines troupes thraces et germaniques, comme l'attestent plusieurs sources littéraires dès le début du V^e s. av. J.-C., puis régulièrement jusqu'au Haut-Empire romain inclus. Une épée miniature trouvée dans les fouilles de la forteresse romaine d'Enns (Autriche) et des monuments lapidaires d'époque romaine représentant des scènes de bataille opposant Romains et Germains sur le front du limes danubien¹⁴, attestent la pérennité de l'usage du glaive court et courbe jusqu'au troisième tiers du II^e s. ap. J.-C., si ce n'est au-delà.

Il n'est pas jusqu'au monde celtique qui n'ait eu dès le début du premier âge du Fer et pendant toute la durée du second une production de gros couteaux en fer à lame courbe légèrement ondulée, sur l'usage desquels plane le doute (Lintz, Vuailat, 1988, p. 175 ; Catalogue, 1987, p. 53, fig. 48a, n. 1 ; 58, fig. 60, catalogue 21). Leur grande

taille les prédestinait à des usages multiples, domestiques et guerriers, (Urban, 2006, p. 93, fig. 9, 3-4 ; Nillesse, 2006, p. 239, fig. 14 ; Pernet, 2010, p. 49, fig. 14, 4 ; pl. 3, 5, 7-8, 16, 18, 24, 31, 36-38, 40).

Si l'on examine maintenant les sources relatives à l'art de la guerre dans l'Antiquité, force est de constater que les glaives courts équipaient des troupes de fantassins voltigeurs. La mission de ces guerriers ou soldats auxiliaires infiltrés par leur camp parmi les lignes de la cavalerie ennemie, consistait à systématiquement profiter de la mêlée qui régnait sur le champ de bataille pour couper les tendons des jarrets des chevaux ou les éventrer. Le but recherché était de jeter à bas les cavaliers ennemis pour accroître la confusion et paralyser la manœuvre adverse. Cette tactique efficace basée sur l'attaque d'une troupe mixte de fantassins et de cavaliers avait déjà été remarquée par César pendant la Guerre des Gaules, tant dans les rangs gaulois que germains (César, BG, IV, 12, 2 ; VII, 20). Cette manière de combattre est également relatée par Tacite en Germanie au début de notre ère, au moment où Arminius entreprend l'engagement des troupes de Germanicus (Tacite, Annales, I, 65)¹⁵ (Speidel, 2004, p. 165-171)¹⁶. D'une façon générale, les fantassins légers qui constituaient l'essentiel des troupes auxiliaires excellaient dans les opérations de guérilla (ou « Petite guerre »), et les poursuites quand une armée ennemie battait en retraite.

Malgré leur caractère ponctuel, ces découvertes peuvent laisser espérer que d'autres glaives impériaux du même type, considérés jusqu'alors comme des couteaux de chasse¹⁷ ou à sacrifice - sic ! -, seront mis à jour à l'occasion de futures fouilles archéologiques. A la lecture de cette notice, quelques exemplaires supplémentaires seront peut-être exhumés du fonds des réserves des musées où ils n'ont jusqu'à présent pas retenu l'attention.

4. *Bouterolle de Gladius ou d'épée* (fig. 98 p. 80)

L'objet est à l'état fragmentaire et ne permet aucune identification précise. Tout au plus peut-on avancer pour hypothèse qu'il s'agit d'un glaive ou d'une épée classique d'époque impériale (Feugère 2002, p. 138-166).

15. Voir en particulier la scène LXXII de la colonne Trajane à Rome (Settis, 1988).

16. L'inconvénient majeur du livre de Speidel est qu'il ne fait aucunement appel à l'examen des armes découvertes en fouilles, qui sont pourtant révélatrices des tactiques et des techniques de combat d'un ensemble de peuples à une époque donnée.

17. La plupart des auteurs qui écrivent sur les armes blanches et qui ne connaissent visiblement rien à la chasse ni à l'art de la guerre, ignorent qu'une arme de chasse, dès lors qu'elle peut tuer un gros gibier, peut aussi occire un homme et vice-versa. De plus une arme peut être « démilitarisée », et être employée à des usages secondaires, de nature « civile ». Vouloir distinguer les deux dans l'Antiquité relève donc de la pure gageure. Il n'est pour s'en convaincre que de relire Tacite : décrivant les soldats qui composaient les troupes de Sacrovir en -21, il précise qu'« Ils étaient quarante mille, dont le cinquième était armé comme nos légionnaires. Le reste avait des épées, des coutelas et toutes les autres armes qu'on emploie à la chasse » (Tacite, Annales, III, 43) (le mot souligné est de moi).

13. Luik et Ulbert sont indécis quant à l'interprétation à réserver à ces lames : le contexte dans lequel ces découvertes ont été effectuées n'est, en effet, pas du tout précis car elles proviennent de fouilles anciennes.

14. Voir en particulier la scène LXXII de la colonne Trajane à Rome (Settis, 1988).

Dimensions lors de la découverte :

Long. Subsistante : 15 cm ; larg. subsistante : 6,5 cm

En fait, la question qui se pose au chercheur est la suivante : où est passé ce glaive ou cette épée et la majeure partie de son fourreau ? Pourquoi n'a-t-on déposé dans la tombe que la bouterolle du fourreau ? Cela a-t-il valeur de symbole, et, si oui, quelle peut bien être sa signification ? Il va sans dire que ces questions resteront longtemps sans réponse, tant qu'on n'aura pas découvert des tombes présentant des caractéristiques similaires à la sépulture n° 13 de Tavaux.

Conclusion

Ces quatre pièces d'une panoplie "guerrière" forment un tout cohérent. Elles ont appartenu, soit à un porte enseigne d'une unité auxiliaire de l'armée romaine - fantassins voltigeurs ? -, soit à un bénéficiaire, soit même aux deux à la fois.

Si le bouclier pouvait remplir son office protecteur, surtout à défaut de casque et de cuirasse¹⁸, sa bosse pouvait aussi servir d'arme offensive comme le signale Tacite (Tacite, *Annales*, XIV, 36). Il n'en allait pas de même de la lance, dont la morphologie s'oppose à voir en elle autre chose qu'une arme d'ornement. Le gladius courbe en revanche était une arme redoutable, il constituait à n'en point douter l'arme ultime du corps à corps, si le grand glaive ou l'épée venait à se briser ou à échapper de la main. Nous ne savons malheureusement rien de ce dernier dont seule subsiste la bouterolle.

Les armées romaines comprenaient depuis la République un certain nombre de corps auxiliaires spécialisés, recrutés dans les provinces, au rang desquels figuraient les *beneficarii*. C'étaient des militaires affectés à 18. Leur absence dans cette tombe ne signifie par pour autant leur inexistence dans la panoplie de ce soldat auxiliaire : un casque et une cuirasse étaient des éléments de prix qui n'étaient pas à la portée de tout un chacun. Leur détenteur n'en avait peut être pas la pleine propriété, il n'en avait peut-être que la simple jouissance de son vivant.

des tâches d'état major, d'administration, de service support comme la logistique (approvisionnements, transports), et de police militaire. Toutes ces fonctions étaient indispensables au bon fonctionnement de l'armée impériale : c'est la raison pour laquelle ils étaient affectés à des camps ou des établissements militaires permanents, dont beaucoup se situaient dans les provinces le long des routes, à des carrefours terrestres ou fluviaux importants, ou bien sur les frontières du limes (Le Bohec, 1989, p. 48, 49, 55, 57, 131, 165, 222).

J'écarte donc a priori le fait que cette sépulture de militaire soit isolée ; elle doit au contraire être intimement liée à une présence militaire romaine dans les environs immédiats. Deux éléments militent fortement en faveur de cette hypothèse :

- En premier lieu, l'association « Fortis » a découvert au cours de l'hiver 2006-2007 une deuxième nécropole en bordure de la même voie que celle où se situe la nécropole des « Charmes d'Amont ». On y a recueilli sept fibules militaires précoces (Feugère 19 ; Dollfus B.C.D. « Distel Fibeln »).

- En deuxième lieu, il y a quelques années, on a relevé l'existence près de ce site et par photographie aérienne, d'une très grande structure dont le plan affecte la forme d'un camp militaire romain.

Des recherches futures devraient permettre de préciser ces deux points.

CHAPITRE V

Études complémentaires et comparaisons

1) Les prospections et les découvertes d'équipement militaire

Gérald Barbet

La présence d'une tombe privilégiée dans la nécropole I de Tavaux « Les Charmes d'Amont » nous a conduits à rechercher et regrouper les témoignages matériels pouvant relever du domaine militaire d'époque romaine mis au jour dans l'environnement proche de la nécropole.

Ce travail s'est rapidement révélé positif : un nombre considérable d'objets liés à une présence militaire a pu être identifié dans le mobilier archéologique récolté dans le cadre de diverses prospections dans la plaine du Finage. C'est là un fait rare pour être souligné, car comme l'affirme M. Reddé ⁽¹⁾, il importe cependant de rester prudent : les auteurs des études ci-après ont bien

distingué, d'une part, le mobilier archéologique certainement attribuable au domaine militaire, et, d'autre part, celui considéré comme militaire dans la littérature archéologique mais dont l'utilisation en milieu civil est un fait de plus en plus observé. Par ailleurs, il faut aussi tenir compte du large spectre chronologique dont relève ce mobilier entre le I^{er} s. avant J.-C. et le III^e s. après J.-C.

1 - Dans sa postface, « Sur les traces de César », Michel Reddé qui insiste sur la rareté des armes retrouvées au milieu d'un ensemble de militaria, indique que leur valeur est telle que leur récupération est quasi systématique. Il indique également que « leur usage dans un milieu civil est réglementé, même si dans les faits, les vétérans devaient pouvoir conserver leur armement ». (Reddé 2007, p. 435).

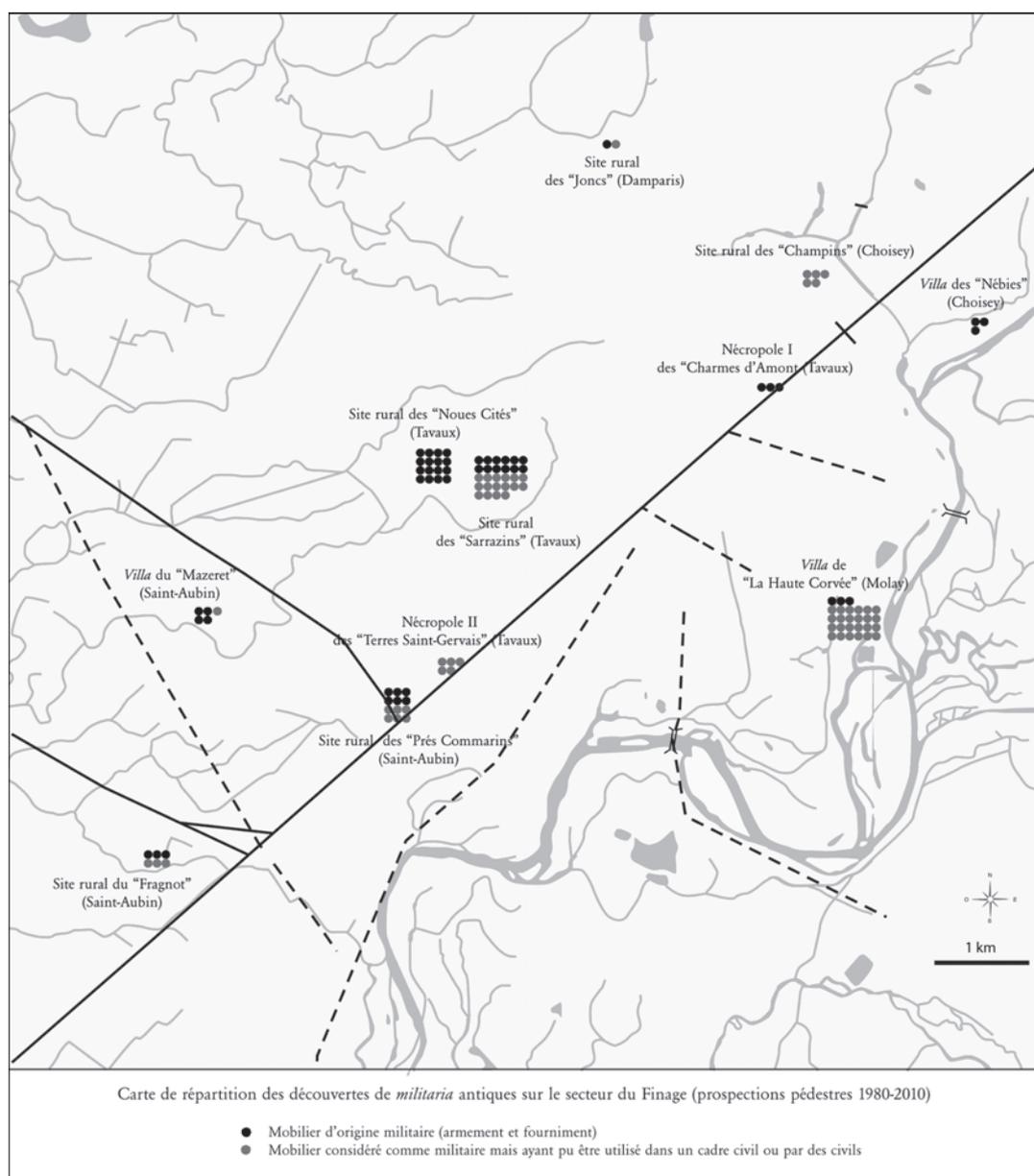


Fig. 156 — Plan de répartition des *militaria* dans la plaine du Finage.

A) Le mobilier de la nécropole II de Tavaux « Les Terres Saint-Gervais »

Les fouilles programmées menées entre 2007 et 2012 dans la nécropole II confortent nos hypothèses : des armes et des éléments d'équipement militaire y ont été découverts.

Une deuxième fouille a été entreprise par nos soins, toujours sur le territoire de Tavaux, au lieu-dit « Les Terres Saint-Gervais » (fig. 157). Cette nécropole dont la publication sera effectuée à la suite de celle de la nécropole I, ne figure pas dans la Carte archéologique (Rothé 2001) : c'est en effet une découverte récente, révélée entre autres par une importante tache noire apparente dans les labours, couverte de fragments osseux carbonisés et de fragments de verre et de céramique brûlée. Parallèlement, des prospections pédestres ont recueilli huit fibules de type Feugère 19a 1, 19a 2, et 19b 2, et 19b 2, datant de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. (ci-dessous p. 139, fig. 169). Puis deux autres exemplaires (type Feugère 19a 1 et 19a 2), trouvés pendant les fouilles ont complété cet ensemble ainsi qu'une fibule de type Feugère 22b 2 (p. 138, fig. 164), datant de la période flavienne. À cette série de fibules s'ajoutent d'autres objets : un rasoir (fig. 163), un talon de lance en fer et deux objets miniatures dont une hache (fig. 165).

Si l'on n'admet plus actuellement le caractère dit « militaire » de la fibule à queue de paon (type Feugère 19), en revanche celui de la fibule dite d'*Aucissa* (type Feugère 22b 2) serait plus affirmé : elle a en effet été recueillie en grand nombre dans les camps du *Limes* et on en compte près de 500 exemplaires à *Vindonissa*. Mais ces fibules ne sont pas non plus absentes des agglomérations civiles et des nécropoles.

Mais la plus « militaire » des fibules découvertes sur le site de Tavaux II serait plutôt la fibule mal conservée qui semble appartenir à une variante à arc non décoré du type dit "d'Alésia" (type Feugère 21, ci-dessous fig. 164). Cependant nous sommes bien conscients que l'on ne saurait sans abus trouver dans les fibules un témoignage certain de présence militaire.

Particularités et comparaisons :

La nécropole II « Les Terres Saint-Gervais » a un certain nombre de points communs avec la nécropole I, des «*Charmes d'Amont*». La surface totale occupée par la nécropole est d'environ 2300 m² et parmi les 214 sépultures mises au jour, nous comptabilisons 101 sépultures secondaires à crémation, 65 sépultures à inhumation en *imbrex* (périnataux), 48 sépultures à inhumation (périnataux, enfants, adultes)

- La datation

Bien que l'étude soit actuellement en cours, dans l'état actuel de nos connaissances, il est encore difficile de proposer des datations *ante quem* et *post quem* précises pour cette nécropole. Outre deux exceptions, d'une part la tombe à inhumation Spi 34b, fouillée en 2010, qui non pourvue de mobilier a fait l'objet d'une datation par radiocarbone qui nous indique qu'elle remonte à une période protohistorique et d'autre part une tombe d'enfant à coffrage en tuiles (*tegulae*) mise au jour en 2011, datée du milieu du III^e siècle après J.-C. La durée d'utilisation des nécropoles I et II est quasiment semblable, soit du début de la période julio-claudienne à la seconde moitié du II^e siècle après J.-C.

- La tombe fondatrice

La présence d'un enclos funéraire formé de quatre fossés, bien que légèrement excentré par rapport au reste de la nécropole, pourrait-elle être signe d'une tombe fondatrice ? Mais la crémation la crémation qui devait se trouver au centre de cette structure a depuis longtemps disparu au gré des travaux agricoles.

- La présence militaire

À proximité immédiate de l'enclos ont été mises au jour deux pointes de lances tardo-républicaines. En ce qui concerne cet enclos, le mobilier céramique trouvé dans les fossés nous permet de proposer une datation de la structure au début de la période julio-claudienne, c'est à dire approximativement identique à celle de la tombe 13, tombe fondatrice de la nécropole I (Barbet, Joan 2005). Parmi les objets pouvant être attribués au domaine militaire, outre un fragment de phalère et deux pointes de flèches (HS et St 270) en alliage cuivreux, on dénombre de nombreux objets en fer : quatorze clous de chaussures décorés de type Alésia (Poux 2008, p. 377), quatre lames de couteaux (Sp 147, Spi 148, Sp 150 et Sp 260), une pointe de flèche (Spi 232) ainsi qu'un talon de lance (St 270) et un poignard (Sp 251). D'autres fers, non brûlés (US 2574), sont datés de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. : trois pointes de lances (Poux 2008, fig. 27, p. 138), une pointe de flèche, une pointe de pilum en fer (Poux 2008) et un talon de lance.

- Les périnataux

On constate sur cette nécropole des «*Terres Saint-Gervais*», que pareillement à la nécropole I «*Les Charmes d'Amont*», les modes et le nombre d'inhumations sont quasi identiques pour ce qui concerne les périnataux, avec 65 sépultures en *imbrex* sur la nécropole II contre 69 sur la nécropole I. Si les offrandes accompagnant les tombes de périnataux de la nécropole I étaient plus diversifiées que celles découvertes dans la nécropole II, quelques-unes contiennent une pièce de monnaie, généralement un as.

Il est cependant important d'indiquer que l'état de conservation des sépultures retrouvées dans ces tuiles n'a rien de comparable avec l'état de conservation de



Fig. 157 – La nécropole de Tavaux II “Les Terres Saint-Gervais”.

celles découvertes sur la nécropole I « *Les Charmes d'Amont* ». Celles fouillées sur la nécropole II « *Les Terres Saint-Gervais* » sont pratiquement toutes conservées.

- Les inhumations

Les premières constatations de terrain permettent d'indiquer que la plupart des inhumations (hormis celles réalisées en *imbrex*) sont datées du II^e siècle après J.-C. Cette particularité dans la datation, même si elle est courante dans certaines régions est une première pour ce qui concerne la Franche-Comté. Mais ce manque est peut-être uniquement dû au déficit de fouilles de nécropoles pour cette période dans notre région.

La plupart de ces tombes à inhumations sont pourvues d'offrandes qui généralement se composent d'une cruche, de plusieurs coupes ou récipients, d'une monnaie et parfois d'un quartier de viande.

- L'organisation de l'espace

Contrairement à la nécropole I, la nécropole II ne présente aucune organisation spatiale particulière, même si pratiquement aucune structure n'en recoupe une autre. Pour ce qui concerne les inhumations on distingue de nombreuses orientations différentes. On constate également que les crémations les plus anciennes se situent dans le secteur la plus rapproché de la voie antique. Les tombes les plus récentes en sont plus éloignées. Il convient de rappeler la découverte d'une stèle par l'ancien propriétaire, ainsi que de divers fragments de stèles (Barbet, Joan 2007). La présence de marqueurs en matériaux périssables ou non est donc très probable, ce qui permet de mieux comprendre que nous n'avons constaté que très peu de recoupements entre les tombes.

B) - Les prospections

1) Les découvertes anciennes

Des camps militaires assurés ou présumés et des stations de bénéficiaires ?

Dans un large rayon autour de Tavaux ont été repérées des structures rapidement qualifiées de camps romains. Si l'existence du camp de Mirebeau ne fait aucun doute car vérifiée par des fouilles au sol (Goguey, Reddé 1995), d'autres camps supposés sont beaucoup plus difficiles à identifier notamment d'après les photographies aériennes.

L'interprétation de celles-ci est souvent délicate et une démarche prudente s'impose ainsi que l'exemple de Saint-Aubin (Jura) ci-dessous, le montre bien. *A fortiori*, rien ne permet non plus de vérifier le camp supposé au XIX^e siècle (Monnier 1853) sur le territoire de la commune de Beauvernois (canton de Pierre-de-Bresse, Saône-et-Loire).

A contrario, le camp entouré d'un fossé découvert en prospection aérienne par René Goguey, a pu être confirmé grâce aux sondages réalisés par Antonin Guillot en 1970 (Devauges 1972), il est situé à l'extrémité ouest d'un gué de la Saône à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire).

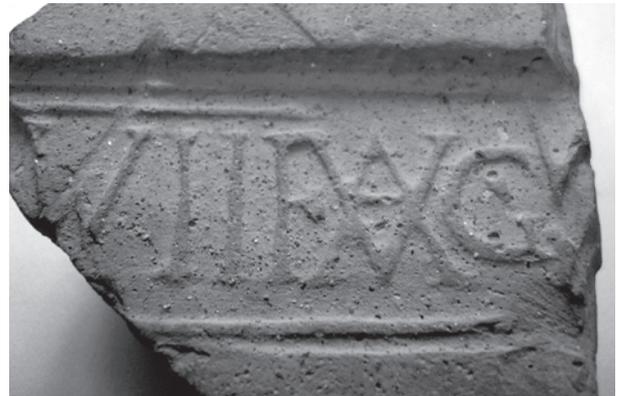


Fig. 158 — Tuile estampillée de Mailly-le-Port

Le rayonnement régional du camp de Mirebeau est avéré jusqu'aux environs de Tavaux. En effet, une stèle funéraire d'un bénéficiaire de la VIII^e légion (CIL XIII 5609), datée du II^e siècle après J.-C., a été découverte à Pontailier-sur-Saône (Côte-d'Or), où de plus ont été mis au jour de nombreux fragments de tuiles estampillées de la VIII^e légion (CIL XIII 12173, 19). Par ailleurs, nous avons pu nous-même vérifier l'existence de postes militaires attachés à la VIII^e légion, situés en plusieurs points de la rive droite de la Saône et matérialisés par des tuiles estampillées ; ainsi, à Mailly-le-Port (Saône-et-Loire), les prospections de G. Wawrzyniac en 2009, ont fourni une estampille (fig. 158) correspondant au type 50 de Mirebeau (Goguey, Reddé 1995, p. 219, fig. 56).

1 - Manquant de précisions sur leur localisation précise, nous n'avons pas fait figurer les balles de frondes sur la carte de répartition des découvertes de *militaria* antiques (ci-dessus, p. 152, fig. 156).

Un camp romain présumé à Saint-Aubin (Jura)

Gérard Chouquer interprète ainsi une structure arasée, précisément située à l'intersection de voies antiques avérées (fig. 159) et repérée par photographie aérienne au-dessus de Saint-Aubin ; il la décrit comme un enclos aux angles arrondis « *camp militaire ... lié à la répression locale des I^{er} et II^e siècles de notre ère...* » (Chouquer 1993, p. 44).

Sur cette base, une étude de photographies aériennes issues d'archives militaires et une prospection pédestre systématique effectuée par nos soins en 2007 n'ont pas recueilli le moindre indice. Suite à ces résultats totalement négatifs, dans la logique de notre sujet de recherche, nous avons examiné en détail avec Michel Reddé des clichés plus récents. Alors que nous nous apprêtions à faire réaliser une coupe de vérification des fossés à l'aide d'une pelle mécanique, avec l'aval du Service Régional de l'Archéologie, une photographie aérienne reçue de l'IGN a changé la donne. Réalisée à la fin de la guerre de 1914-1918 par un appareil militaire basé sur l'aérodrome de Tavaux, le cliché révèle une structure agricole alors encore en place, il s'agit à nouveau d'une limite de parcelle bocagère, entourée d'un fossé surmonté d'un talus planté, conduisant les eaux drainées dans le ruisseau voisin. Il nous faut bien souligner que ce cliché providentiel et les observations de terrain ont définitivement ruiné la précédente interprétation.

Armement divers

Un certain nombre d'objets liés à l'équipement militaire a été découvert lors de prospections anciennes dans la plaine du Finage. Un simple relevé de la bibliographie régionale montre qu'ont été retrouvés surtout des pièces d'armement offensif et des projectiles :

- une pointe de flèche et deux pointes de javelots (?) ont été découvertes à Saint-Aubin, en 1976 lors de travaux dans les fondations de l'école communale au centre du village avec deux lots de monnaies gauloises en or et un demi-statère en or (Rabant, 1979) ; les auteurs identifient alors celles-ci comme étant du type d'Alésia (Déchelette 1927, p. 660, au Musée des Antiquités Nationales) ou de Stradonitz (Bohême) (Pič, Déchelette 1906, pl. XIX, fig. 4, 5, 6). Ces pointes de *pila* sont probablement républicaines d'origine italique (Feugère 1993, p. 100).

- un poignard gaulois au pommeau anthropomorphe a été trouvé en 1966 au lieu-dit « En Champlain » comparé alors à un exemple provenant de Corent (Puy-de Dôme) et daté de la fin de la période de La Tène (Déchelette 1927, p. 645-647). D'autres armes gauloises en fer, présumées de la même période, auraient été exhumées en 1886 au lieu-dit « La Grande Prairie » et déposées au Musée de Lons-le-Saunier.

- un dépôt de « piques » est signalé en 1922 au lieu-dit « Champ de la Varcaze ». Son volume dépassait un mètre cube. J. Feuvrier précise, dans une note conservée au Musée de Dole, qu'il s'agirait de pointes de lances romaines fines (*pilum* ?). Il pourrait s'agir de pointes identiques à celles qui ont été trouvées dans la Saône aux environs de Chalon plus récemment (Feugère 1990).

- une épée de La Tène D2 a été mise au jour à Saint-Aubin (parcelle D 149, Rothé 2002) ;

- une épée de La Tène D2 et son fourreau ont été trouvés à Chaussin (D. Vuillat 1983, p. 231) ;

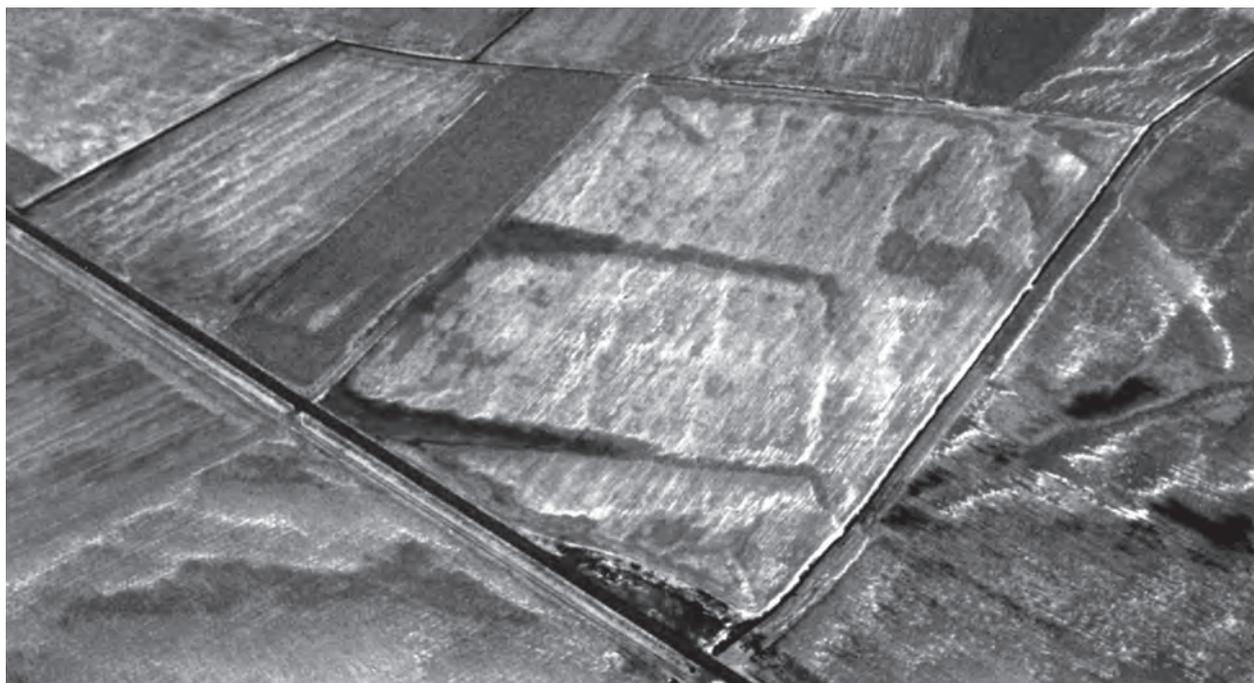


Fig. 159 – Les contours du pseudo-camp romain de Saint-Aubin (Jura).

- un ensemble de sept épées, datées de la fin de la période de La Tène, et découvert dans la commune de Champdivers a été étudié par L. Bonnamour. Un autre lot de pièces d'armement a été découvert à proximité et identifié par Ph. Barral et J.-P. Guillaumet comme « *le plus important lot de mobilier de cette période connu à ce jour dans le département du Jura* ». L'ensemble comprend une dizaine d'épées, une pointe de lance, ainsi que des haches, des faucilles, une entrave... La plupart sont datées également de La Tène Finale (Rothé 2001). Sur le même site, plusieurs autres épées identifiées comme appartenant à la période de La Tène D2 ont été récupérées par des particuliers (témoignage oral).

- Balles de fronde

Une cinquantaine de balles de fronde en plomb (*glandes plumbeae*, fig. 161), a été glanée en une trentaine d'années de prospection du Finage en particulier par G. Wawrzyniac aux lieux-dits : « Les Prés Commarins » et « Les Noues Cités » (sans localisation précise, elles ne figurent pas sur la carte, fig. 156). Le manque de documents de comparaison à l'époque a fait que la plupart de celles-ci n'ont pas été conservées, confondues alors avec des plombs de pêche modernes. On sait que certaines d'entre elles portaient des lettres moulées.

Ce type de balle de fronde a été mis au jour sur de nombreux sites (Deyber 1986) dont des *oppida* : Alésia (Völling 1990 ; Sievers 2001, p. 173, pl. 84), le Titelberg (Metzler 1995, p. 356, fig. 190), Bibracte (Pernet, Poux, Teegen 2002, p. 103-128, pl. 3), ou encore Gergovie et Corent (Poux 2002, p. 365-371).



Fig. 160 — Projectile portant la gravure « VIII »

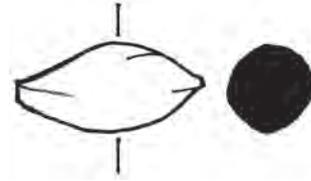


Fig. 161 – Balle de fronde. Échelle 1/2

- Boulet d'artillerie

Deux boulets de calcaire portant des traces de bouchardage ont été découverts en prospection. Un seul a été conservé provenant du lieu-dit « Le Châtelet » (fig. 160). L'objet pourrait être un poids de balance ou un peson de métier à tisser, mais il ne présente pas d'anneau, ni de traces d'usure caractéristiques. Bien qu'il en manque un petit morceau, cette sphère aplatie aux pôles pèse environ 2,8 kg pour un diamètre d'environ 22 cm. Poids et dimensions correspondent à la moyenne des boulets de baliste utilisés par l'armée romaine (Feugère 1994a, p. 8, fig. 5).

Mais l'originalité de ce boulet tient dans l'inscription gravée « VIII » (fig. 161), serait-ce une marque de la VIII^e légion cantonnée à Mirebeau dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. ? Il faut cependant remarquer que ce nombre n'est pas précédé de l'indication « LEG » qui d'habitude identifie sûrement l'unité.

Plusieurs exemplaires de boulets de balistes ont été répertoriés sur les champs de batailles notamment à Numance (Luik 2002, p. 85-86), à Alésia (Sievers 2001, p. 173), à Gergovie (Poux 2002, p. 371, fig. 49) et plus récemment à Strasbourg (Kuhnle 2010, p. 98, fig. 3), dans le camp de la VIII^e légion (fig. 162).

- Pointes d'enseigne de bénéficiaire ?

Deux exemplaires ont été trouvés anciennement en Saône-et-Loire, à 32 km au sud de Tavaux (Bonnamour 1990, p. 110-111, n° 129-130), l'un dans un gué à Verdun-sur-le-Doubs et daté des I^{er} - II^e siècles après J.-C. (Feugère 1985, p. 6-8), l'autre à Ciel, lieu-dit « Gué du Chapot » (Feugère 1986, p. 6-7).



Fig. 162 — Éléments de comparaison : boulets de baliste et balles de fronde en pierre et en terre cuite. Strasbourg, fouilles G. Kuhnle, INRAP, 2009. Cliché F. Scheneikert, INRAP.

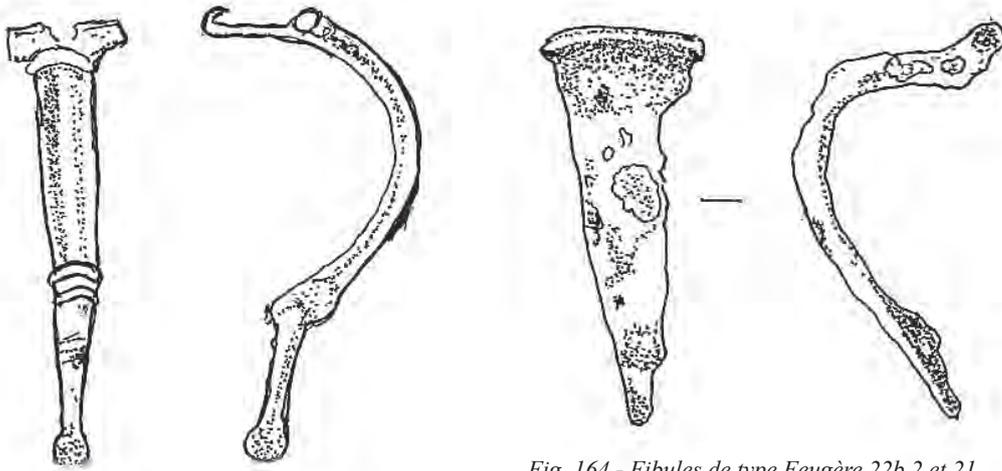


Fig. 164 - Fibules de type Feugère 22b 2 et 21.

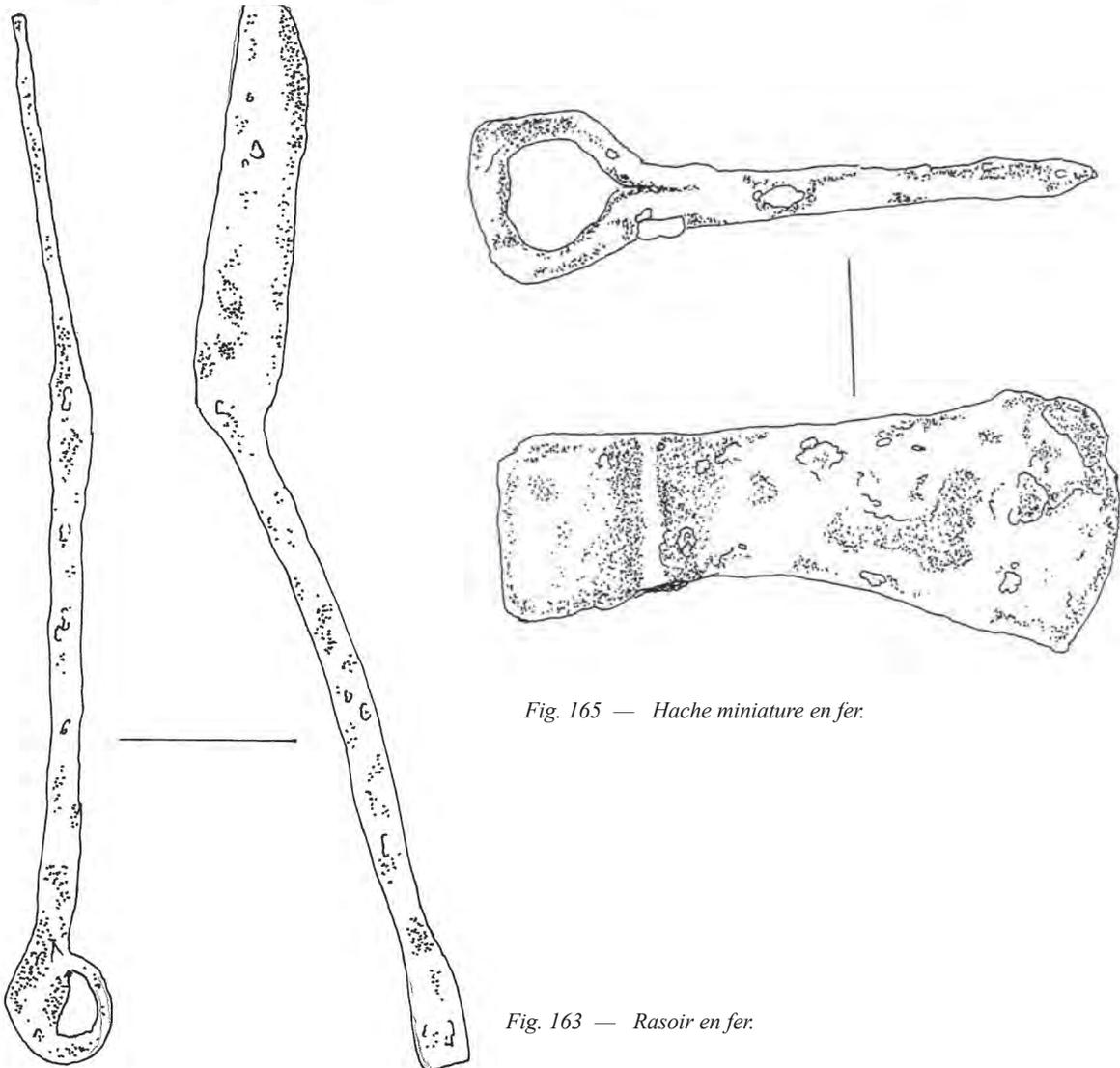


Fig. 165 — Hache miniature en fer.

Fig. 163 — Rasoir en fer.

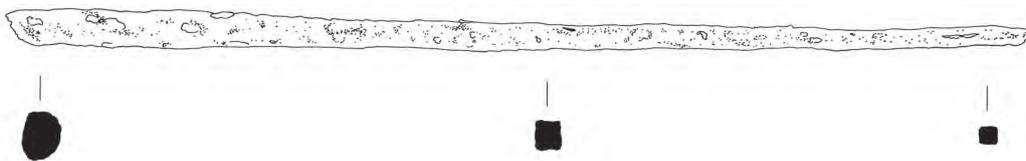


Fig. 166 — Pilum (échelle 1/2).

Tavaux, "Les Terres Saint-Gervais" mobilier de la nécropole II (échelle 1/1 sauf fig. 166).

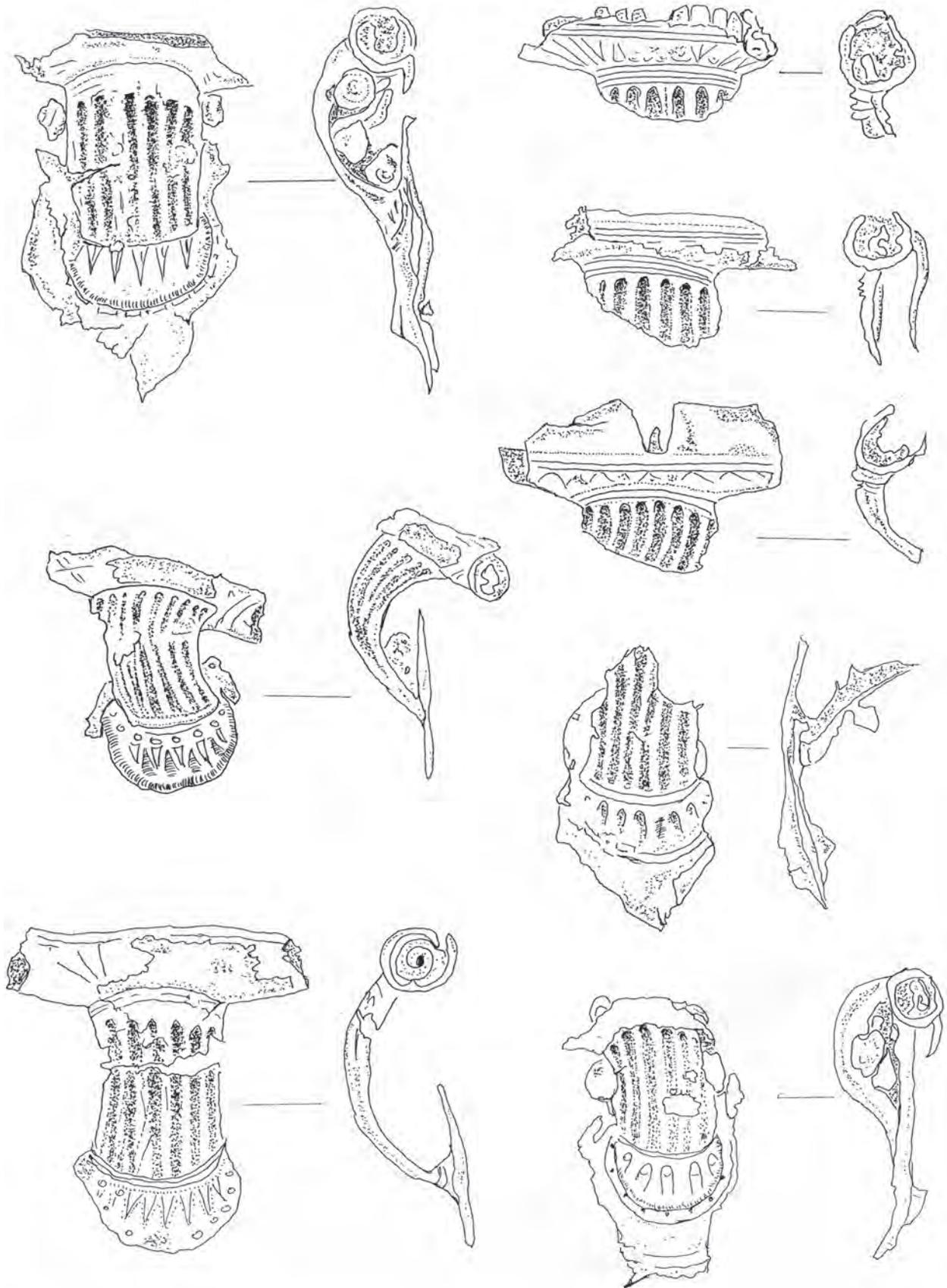


Fig. 167 – Fibules Tavaux, "Les Terres Saint-Gervais", nécropole II. Fibules de type Feugère 19a 1, 19a 2, et 19b 2.

2) Les armes romaines et les éléments de coutellerie en fer

Claude GRAPIN

a) Éléments de glaives

Glaive (fig. 168)

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

L : 29,2 cm ; l. max. lame : 3,4 cm ; ép. max. lame : 0,75 cm ; l. max. soie (raccord) : 1,44 cm ; ép. max. soie (raccord) : 0,9 cm.

Ne sont conservées que la soie et la partie supérieure de la lame. La corrosion semble avoir emporté une bonne partie des tranchants et de la surface de la lame, ce qui ne permet plus de connaître sa largeur et sa section d'origine. Soie plate, de section rectangulaire décroissante vers l'extrémité proximale. Il n'est plus possible de savoir si un bouton la terminait ou pas.

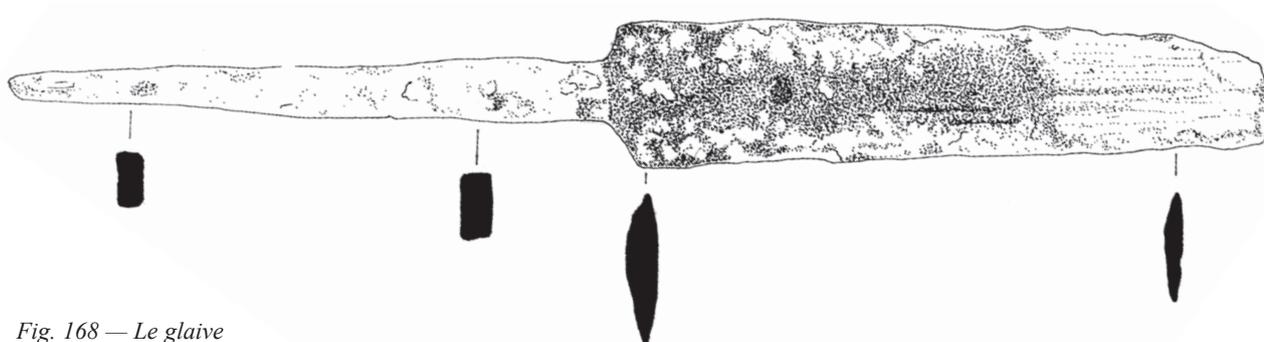


Fig. 168 — Le glaive

Parallèles

Le fragment correspond davantage à un glaive qu'à un poignard. En l'état, il ne paraît pas possible de rapprocher ce fragment d'un des types identifiés. La forme très caractéristique de la soie se retrouve sur de nombreux exemplaires de la fin de l'époque républicaine et du début de l'époque impériale, et ce quel que soit leur type : il est entre autres attesté sur les exemplaires découverts dans la Saône (Bonnamour 1990, p. 100-103, n° 102-106), de Newstead et de Rottweil (Bishop, Coulston 2006, p. 79, fig. 39, n° 2 et 4) ainsi que de *Vindonissa* (Unz, Descler-Erb 1997, p. 14 et pl. 1, n° 1 et 6), découvertes anciennes toutes datées du début de la période impériale. Si le fragment paraît se rapporter à un glaive, notons toutefois que ce type de soie est également connu sur des épées de type *spatha* du III^e siècle, par exemple à Künzig et Augst (Bishop, Coulston 2006, p. 154, fig. 95, n° 3 et 6).

Fragment de bouterolle de fourreau de glaive (fig. 169)

Sans provenance (?)

Alliage cuivreux

H : 3,15 cm ; D. max. : 2,95 x 1,5 cm ; D. bouton : 1,41 x 1,48 cm

Extrémité de bouterolle de fourreau de glaive en alliage cuivreux fondu et moulé. Forme conique à section ovale aplatie. Bouton circulaire et aplati très simple.

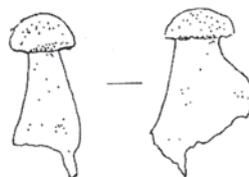


Fig. 169 — Fragment de bouterolle de fourreau de glaive

Une bouterolle de fourreau similaire est attestée à Giubiasco dans un contexte datable du milieu du I^{er} siècle avant notre ère (Bishop, Coulston 2006, p. 55, fig. 25, n° 5) et une autre à *Vindonissa* (Unz, Descler-Erb 1997, n° 174, p. 16 et pl. 9). Il s'agit du modèle le moins décoré d'un élément bien attesté au I^{er} siècle de notre ère sur les sites du *Limes* rhénan entre autres (glaives de Mayence, Strasbourg par exemple, mais aussi glaive de Pontillet et bouterolle de l'oppidum d'Aumes dans l'Hérault, Feugère 1993, p. 138, 141 et 146).

b) Fers de pila

Fer de pilum à pointe massive à section quadrangulaire

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 12,25 cm ; section max. de la pointe : 1,26 x 1,32 cm
Pointe massive à section quadrangulaire prolongée par une soie à section quadrangulaire dont n'est conservé qu'un court segment.

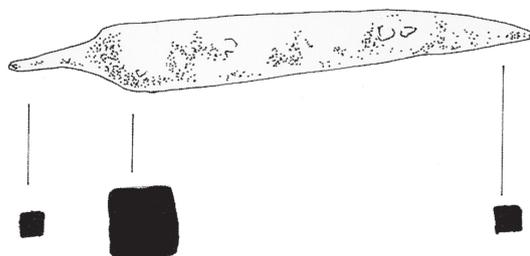


Fig. 170 — Fer de pilum

Fer de pilum à pointe massive à section quadrangulaire

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 10,28 cm ; section max. de la pointe : 1,8 x 1,3 cm ;
section max. de la soie : 0,49 x 0,58 cm
Pointe massive assez courte à section quadrangulaire
prolongée par une soie à section sub-quadrangulaire dont
n'est conservé qu'un segment.

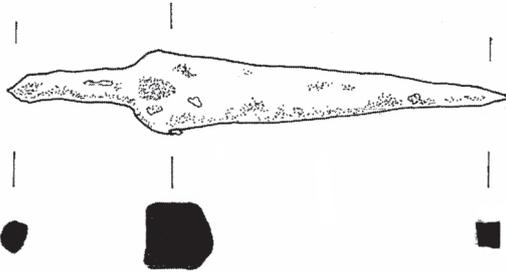


Fig. 171 — Fer de pilum

Fer de pilum à pointe massive à section quadrangulaire
Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 13,15 cm ; section max. de la pointe : 0,8 x 0,94 cm ;
section max. de la soie : 0,33 x 0,48 cm
Pointe massive effilée à section quadrangulaire prolongée
par une soie à section quadrangulaire assez plate dont
n'est conservé qu'un segment.

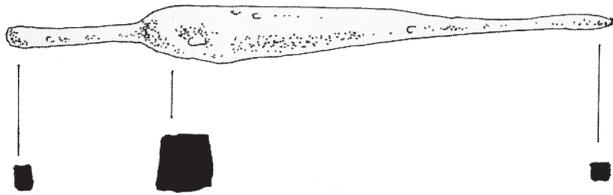


Fig. 172 — Fer de pilum

Fer de pilum à pointe massive à section quadrangulaire
Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 10,4 cm ; section max. de la pointe : 1,8 x 1,8 cm ;
section max. de la soie : 0,48 x 0,52 cm.
Pointe massive de forme trapue à section carrée, prou-
longée par une soie assez courte à section sub-circulaire.

Fer de pilum à pointe massive à section quadrangulaire
Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

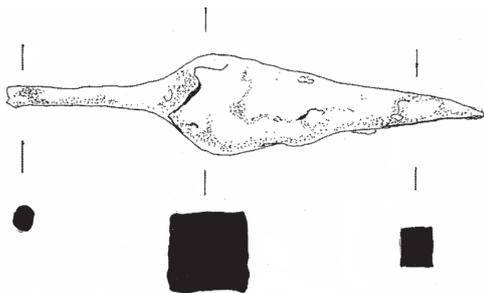


Fig. 173 — Fer de pilum

L : 14,6 cm ; section max. de la pointe : 1,2 x 1,3 cm ;
section max. de la soie : 0,55 x 0,62 cm
Pointe massive à section carrée, prolongée par une soie
longue à section polygonale.

Parallèles

Ce type de pointe massive à section quadrangulaire est
largement attesté du II^e siècle avant notre ère jusqu'à la
fin du III^e siècle au moins dans des formes et des dimen-
sions similaires et relativement standardisées. Les arse-
naux issus des sites de Numance (Luik 2002, p. 263,
fig. 86) et d'Alésia (Reddé, von Schnurbein 2001, p. 227
et pl. 68, n° 341-347 ainsi que p. 234 et pl. 79, n° 575-
577) en ont livré de nombreux exemplaires. Il est encore
largement représenté durant tout le Haut-Empire (entre
autres à Oberstimm) (Schönberger 1978, p. 65-66 et
pl. 18, n° B21 et B22) jusqu'au III^e siècle au moins (entre
autres à Caerleon et Corbridge) (Bishop, Coulston 2006,
p. 151, fig. 92, n° 2, 3 et 5).

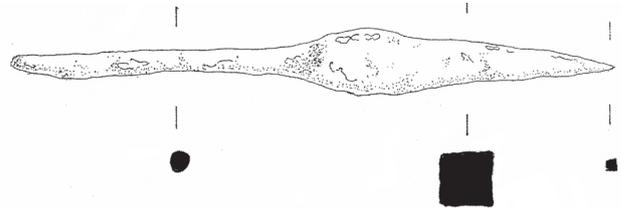


Fig. 174 — Fer de pilum

Fer de pilum à pointe massive à section quadrangulaire
Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 24,2 cm ; section max. de la pointe : 0,7 x 0,99 cm ;
section max. de la soie : 0,9 x 0,6 cm
Pointe massive effilée à section quadrangulaire prolongée
par une soie à section quadrangulaire pliée.

Fer de pilum à pointe massive à section quadrangulaire
Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 24,2 cm ; section max. de la pointe : 0,7 x 0,99 cm ;
section max. de la soie : 0,9 x 0,6 cm
Pointe massive effilée à section quadrangulaire prolongée
par une soie à section quadrangulaire pliée.

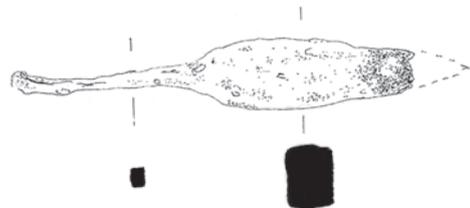


Fig. 175 — Fer de pilum

c) Fer de javelot

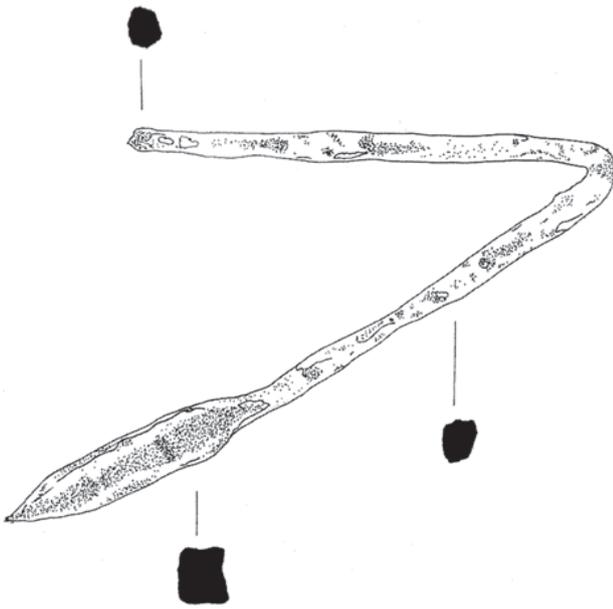


Fig. 176 — Fer de pilum

Fer de javelot

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 8,32 cm ; l. max. de la pointe : 2,08 cm ; ép. max. de la pointe : 0,87 cm ; D. max. douille : 1,21 x 1,5 cm

Fer de javelot à douille. Fer foliacé court à section losangique dont les bords ont été emportés par la corrosion (la pointe, notamment, manque).

Parallèles

Type bien représenté à Alésia (Reddé, von Schnurbein 2001, p. 225 et pl. 63, n° 279-286). Il est régulièrement signalé tout au long de la période impériale, entre autres sur les sites du *Limes* rhénan (*Vindonissa*, *Altenstadt* etc) (Unz, Deschler-Erb 1997, p. 19-20, n° 219-232 ; Schönberger, Simon 1983, p. 66-67, pl. 8, n° BIII3 à BIII6) et de Grande-Bretagne (Hod Hill, Longthorpe, camps du mur d'Hadrien etc.) (Bishop, Coulston 2006, p. 77, fig. 38, n° 5-6 et 7-9 ; p. 131, fig. 75, n° 1).

d) Carreaux de baliste

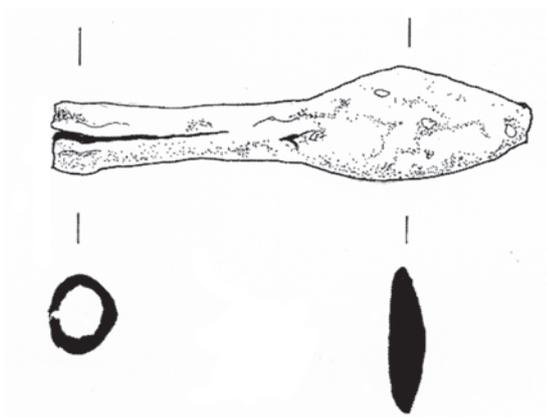


Fig. 177 — Fer de javelot

Pointe massive à section quadrangulaire et soie

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 8,83 cm

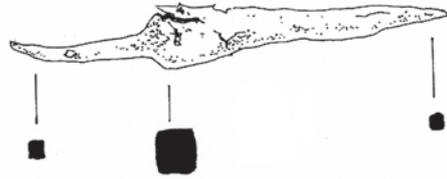


Fig. 178 — Pointe massive

Parallèles

Ce type de fer de projectile paraît absent des arsenaux de Numance et d'Alésia (les pointes massives à section quadrangulaire et soie découvertes sur ces deux sites sont nettement plus longues et correspondent davantage à des fers de *pila*). En revanche, il est bien attesté à l'époque impériale, entre autres à *Vindonissa* (Unz, Deschler-Erb 1997, p. 24-25 et pl. 22, n° 421 à 458).

Pointe massive à section quadrangulaire et douille

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 8,5 cm ; section max. de la pointe : 0,62 x 0,73 cm ; D. max. douille : 0,94 x 1,05 cm

Pointe de flèche à douille, fer à section quadrangulaire.

Pointe massive à section quadrangulaire et douille

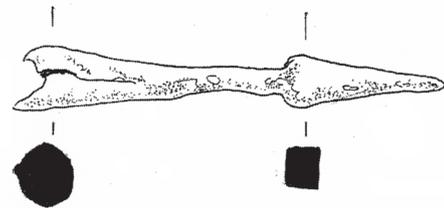


Fig. 179 — Pointe massive

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 8,36 cm ; section max. de la pointe : 0,8 x 0,9 cm ; D. max. douille : 1,23 cm

Pointe de flèche à douille, fer à section quadrangulaire.

La douille présente à sa base deux échancrures semi-circulaires. Surface érodée par la corrosion.

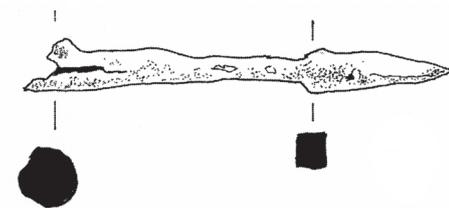


Fig. 180 — Pointe massive

Parallèles

Ce type de fer de projectile est bien attesté dès l'époque républicaine, notamment sur les sites de siège de Numance (Luik 2002, p. 81-85, fig. 50 ; Bishop, Coulston 2006, p. 60, fig. 29, n° 2a à 2f) et d'Alésia (Reddé, von Schnurbein 2001, p. 234 et pl. 79, n° 570-574), mais avec des pointes souvent moins effilées et plus trapues, notamment à Alésia. Des exemplaires similaires à ceux découverts sur le site des "Noues Cités" sont signalés durant tout le Haut-Empire au moins, dans la Saône (Bonnamour 1990, p. 105-108, n° 116-121), mais aussi à Hod Hill, Corbridge, Waddon Hill, et Augsburg-Oberhausen dans des contextes du I^{er} siècle et du début du II^e siècle (Bishop, Coulston 2006, p. 90, fig. 47, n° 3a à 3f), à Newstead et Strageath entre le milieu du II^e et le début du III^e siècle (Bishop, Coulston 2006, p. 137, fig. 82, n° 2 et 4) et à Doura Europos (exemplaire complet), Künzig, *Vindolanda* et Caerleon pour le III^e siècle (Bishop, Coulston 2006, p. 169, fig. 108).

e) Pointes de flèches

Pointe de flèche massive à section quadrangulaire et soie
Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 5,5 cm ; section max. de la pointe : 0,78 x 0,81 cm ;
D max. de la soie : 0,94 x 1,05 cm

Pointe massive très courte à section quadrangulaire ébréchée à son extrémité utile. Soie à section sub-circulaire courte et fine.

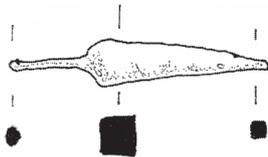


Fig. 181 — Pointe de flèche

Pointe de flèche massive à section quadrangulaire et soie ?

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 5,62 cm ; section max. de la pointe : 0,9 x 0,61 cm ;
section max. de la soie : 0,48 x 0,52 cm

Objet très corrodé. Pointe paraissant massive à section quadrangulaire prolongée par une soie.

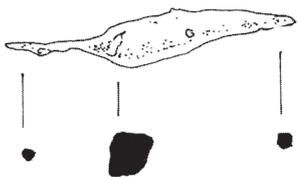


Fig. 182 — Pointe de flèche

Parallèles

Ce type de pointe de flèche est absent des séries découvertes à Numance et à Alésia. En revanche, il est attesté à l'époque impériale, entre autres à *Vindonissa* (Unz, Deschler-Erb 1997, p. 23, pl. 20, n° 379-382).

Pointe de flèche massive à section quadrangulaire et soie

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L. restituée : 9,8 cm ; L. conservée : 8,7 cm ; section max. de la pointe : 1,5 x 0,4 cm ; section max. de la soie : 0,4 x 1,3 cm

Pointe massive à section quadrangulaire prolongée par une soie.

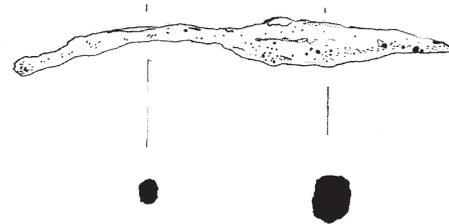


Fig. 183 — Pointe de flèche

Parallèles

Ce type de pointe de flèche est attesté pour l'époque impériale, entre autres à *Vindonissa* (Unz, Deschler-Erb 1997, p. 23, pl. 20, n° 379-382). (Bibracte 2009 p. 174, fig. 6).

Pointe de flèche bipenne à soie

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 8,5 cm ; section max. de la pointe : 0,62 x 0,73 cm ;
D. max. douille : 0,94 x 1,05 cm

Pointe de flèche à soie. Fer foliacé à section losangique, trop érodé par la corrosion pour préciser l'état initial de sa surface et sa section, qui apparaît aujourd'hui très plate ; la pointe manque.

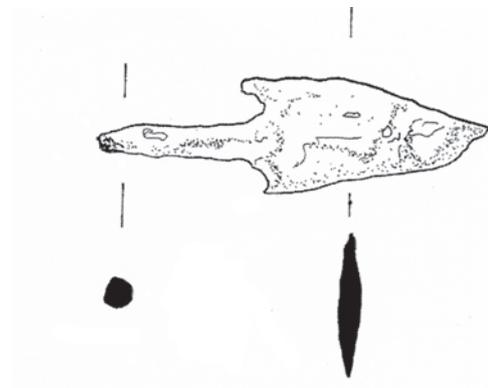


Fig. 184 — Pointe de flèche

Parallèles

Les pointes de flèche bipennes retrouvées à Alésia sont prolongées par une douille. Toutefois, le type paraît attesté à Numance (Luik 2002, p. 84). Une pointe de flèche bipenne à soie de forme similaire a été découverte au Magdalensberg (Luik 2002, p. 84, fig. 51, n° 1). Dans leur grande majorité, les pointes de flèches bipennes découvertes paraissent appartenir à l'époque impériale et sont caractérisées par une section triangulaire (par exemple Unz, Deschler-Erb 1997, p. 22-23, pl. 20, n° 336-358).

f) Élément d'enseigne (?)

Talon de hampe

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 25 cm ; D. max. : 3,9 cm ; D. intérieur max. : 3,3 cm ; section de la pointe : 1,5 x 2,3 cm ; masse : 534 g

Talon de hampe en fer. La pointe, à section presque carrée, est pleine sur 11,5 cm de haut. La partie supérieure se compose d'une feuille enroulée formant douille.

Parallèles

Les talons de lance sont de dimensions beaucoup plus réduites et beaucoup plus légers. À titre d'exemple, les talons les plus longs du corpus alisien, pourtant riche de 133 pièces, atteignent 12 à 14 cm, à l'exception d'un seul

exemplaire, long de 16 cm (Reddé, von Schnurbein 2001, 2, n° 502, p. 232 et pl. 77). Le présent talon peut être rapproché d'un talon découvert à *Vindonissa*, long de 23 cm, caractérisé par une longue pointe pleine et pesant 246 g (Unz, Deschler-Erb 1997, n° 290, p. 21 et pl. 18). À l'évidence, ce talon d'une taille et d'un poids exceptionnels n'équipait pas une arme de jet mais une autre hampe qui pouvait être fichée dans le sol : enseigne, *groma* ?...

Talon de hampe

Tavaux (Jura), "Les Prés Commarin" (5). Prospections.

Fer

L : 21,6 cm ; D. max. : 2,6 cm ; D. intérieur max. : 1,9 cm ; Section ma. de la pointe : 1,4 cm

Talon de hampe en fer. La pointe, à section presque carrée, est pleine sur 6 cm de haut. La partie supérieure se compose d'une feuille enroulée formant la douille.

Parallèles

Talon très long à rapprocher de ceux du corpus alisien dont cependant les plus longs ne dépassent pas 12 à 14 cm.

Talon de hampe

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 25 cm ; D. max. : 3,9 cm ; D. intérieur max. : 3,3 cm ; section de la pointe : 1,5 x 2,3 cm ; masse : 534 g

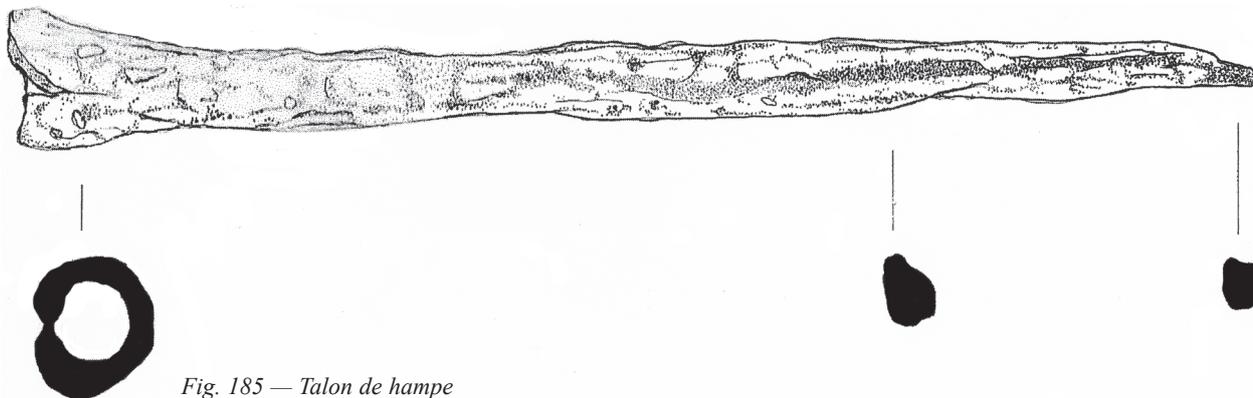


Fig. 185 — Talon de hampe

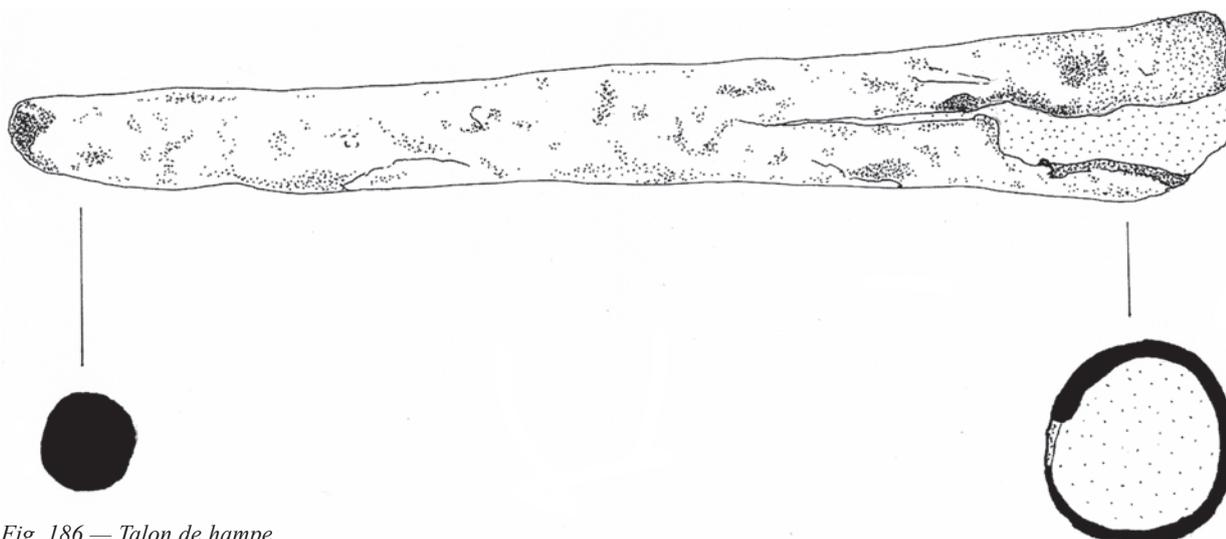


Fig. 186 — Talon de hampe

Talon de hampe en fer. La pointe, à section presque carrée, est pleine sur 11,5 cm de haut. La partie supérieure se compose d'une feuille enroulée formant douille.

Parallèles

Les talons de lance sont de dimensions beaucoup plus réduites et beaucoup plus légers.

Talon de hampe

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 25 cm ; D. max. : 3,9 cm ; D. intérieur max. : 3,3 cm ; section de la pointe : 1,5 x 2,3 cm ; masse : 534 g

Talon de hampe en fer. La pointe, à section presque carrée, est pleine sur 11,5 cm de haut. La partie supérieure se compose d'une feuille enroulée formant douille.

Talon de hampe

Tavaux (Jura), "Les Sarrazins" (7). Prospections.

Fer

L : 15 cm ; D. max. : 3,2 cm ; D. intérieur max. : 2,2 cm ; section de la pointe : 1,5 cm ; masse : 542 g.

Talon de hampe en fer. La pointe, à section presque carrée est pleine sur 9 cm de haut. La partie supérieure se compose d'une feuille enroulée formant douille.

Parallèles

Les talons de lance sont de dimensions beaucoup plus réduites et beaucoup plus légers.

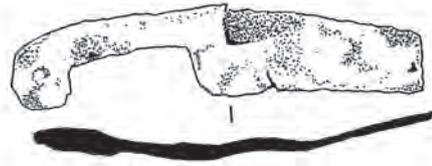


Fig. 188 — Couteau (échelle 1/2).

Couteau

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 8,6 cm ; l. max : 1,4 cm ; ép. max : 0,44 cm

Petite lame prolongée par une soie plate.

Tavaux (Jura), "Les Noues Cités" (8). Prospections.

Fer

L : 14,7 cm ; L. lame : 5,44 cm ; l. lame : 1,34 cm ;

ép. lame : 0,42 cm ; section de la soie : 0,52 x 0,54 cm

Lame courte, incomplète, prolongée par une soie à section formant un angle à 30° avec l'axe de la lame. Un anneau termine la soie à son extrémité proximale.

Parallèles

Ces deux couteaux appartiennent à des types bien représentés sur les sites d'habitat d'époque gallo-romaine entre le I^{er} et le III^e siècle au moins.

g) Coutellerie

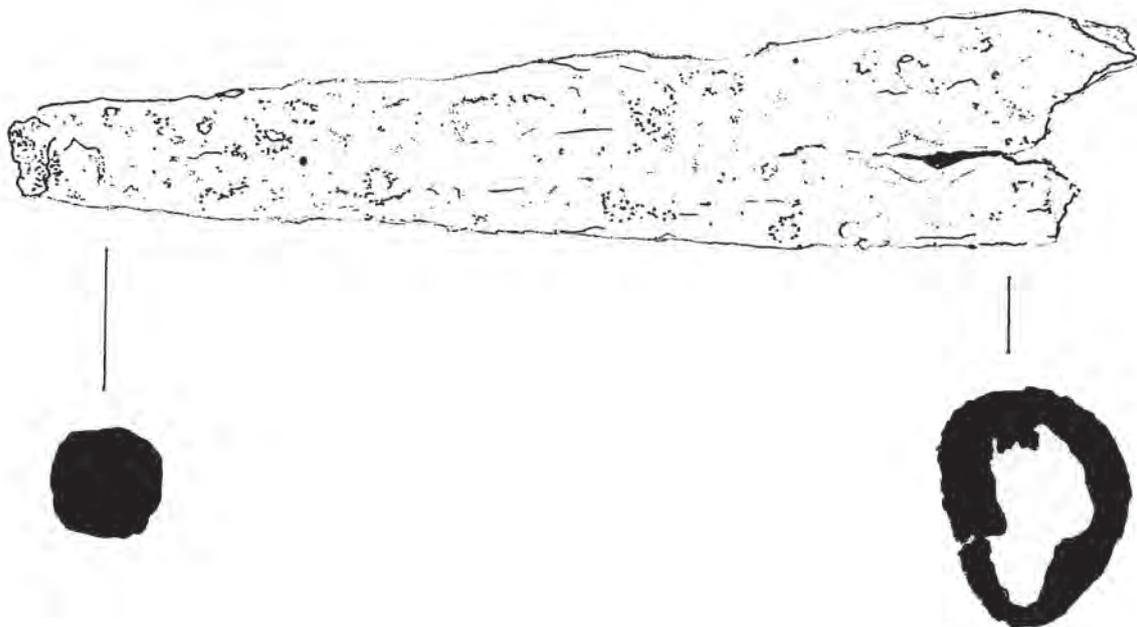


Fig. 187 — Talon de hampe

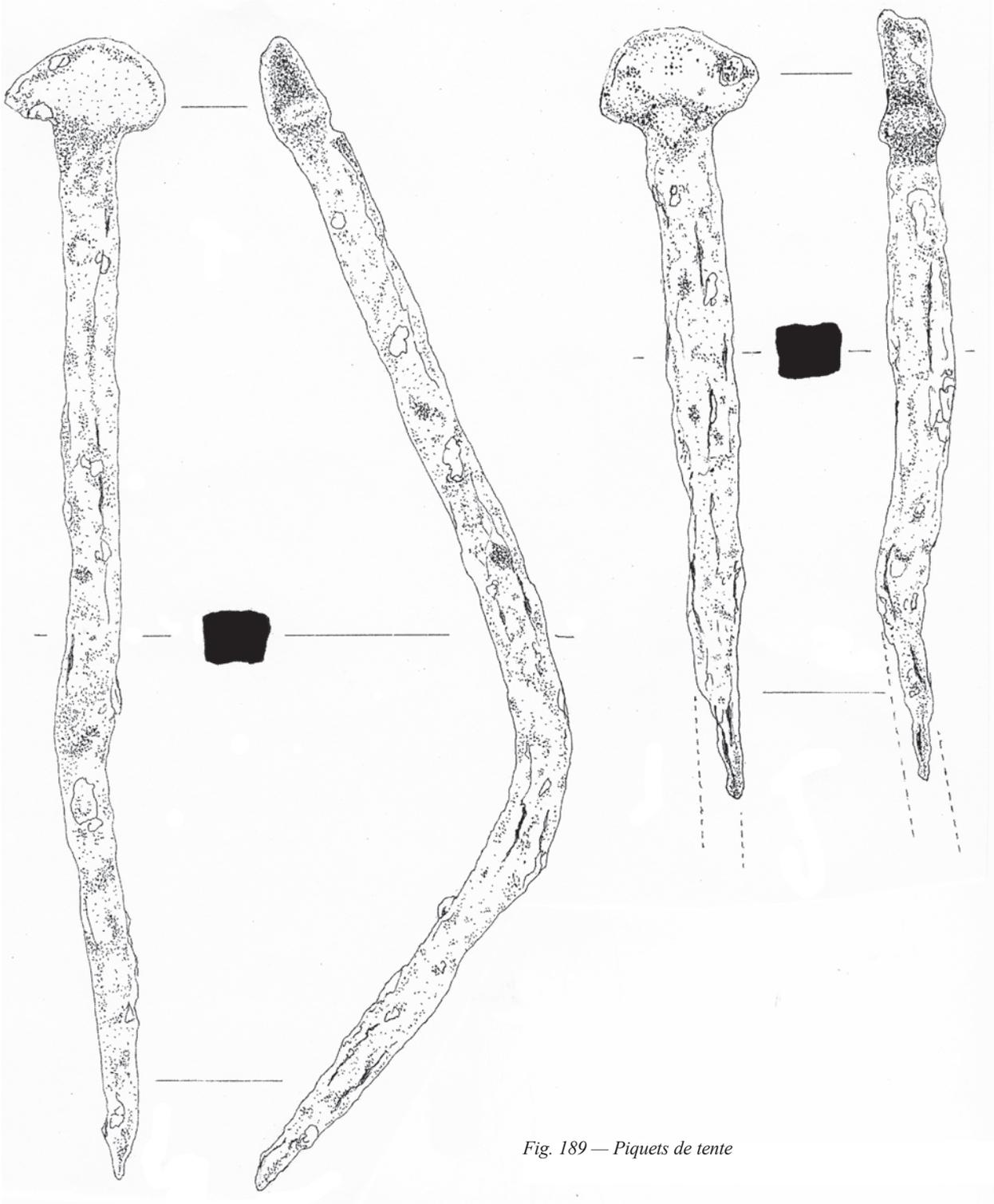


Fig. 189 — Piquets de tente

3) Autres objets en fer liés à la marche et au campement

Gérald Barbet

a) Les clous de caligae

Parmi la trentaine de clous de *caligae* récoltés sur la plaine du Finage, quatorze exemplaires bien conservés ont retenu notre attention (fig. 190) :

- 5 exemplaires : « Les Sarrazins » (site 7),
- 3 exemplaires : « Villa de Molay » (site 9),
- 2 exemplaires : « Les Noues Cités » (site 8),
- 4 exemplaires : « Les Terres Saint-Gervais », Nécropole II.

Paru en 2008, les actes du colloque de Bibracte « *Sur les traces de César* » proposent dorénavant une typologie des clous de chaussures à partir d'un décor spécifique attribué aux légions et retrouvés sur certains sites. En suivant cette étude, les clous de Tavaux seraient à classer dans la série : « clous de *caligae* en fer de l'époque tardo-républicaine et décors associés ». (Poux 2008, p. 377).

b) Les piquets de tentes

Deux piquets de tente sont également présents sur le site des "Sarrazins" (fig. 189).

Ces deux exemplaires du même type s'apparentent au modèle présenté par M. Poux dans son article : « L'empreinte des *militaria* tardo-républicain dans les faciès mobiliers de la Tène finale ». (Poux 2008, p. 303). On peut également rapprocher ces piquets de ceux de *Vindonissa* (Feugère 1990, p. 232).

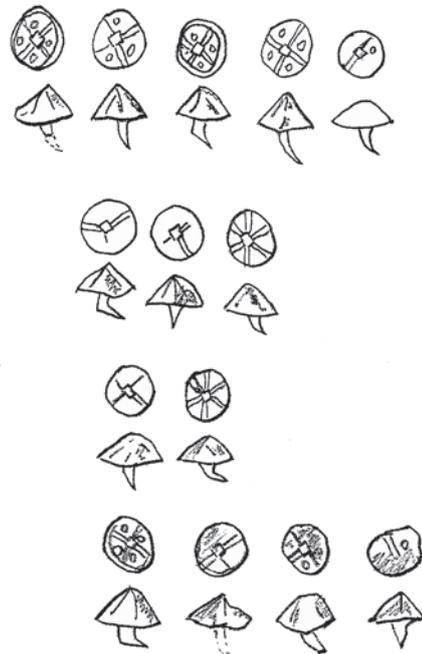


Fig. 190 — Clous de caligae.

4) Le mobilier en alliage cuivreux

Élisabeth RABEISEN

Remarques préliminaires

- Le matériel issu de prospection étant par nature dépourvu de contexte précis, il s'agit - pour la plupart des objets - de perte accidentelle en terrain remanié ; la prudence interprétative doit donc rester de mise. Sauf exception, le mobilier sera ici daté par comparaison typologique.

- À défaut d'éléments fondamentalement nouveaux, l'essentiel de l'apport de cette étude se limitera à des données ponctuelles surtout typologiques insérant ce mobilier dans des catégories déterminées d'objets comparables caractérisant la période et permettant ainsi de compléter les corpus et les cartes de diffusion.

Le mobilier médiéval et moderne n'a pas été étudié ici (il s'agit essentiellement de garnitures sur cuir : fermoir de livre et harnachement).

- L'étude a porté sur soixante objets en alliage cuivreux. Si quelques éléments appartiennent au domaine de l'équipement domestique et de la vaisselle n° 43-51, l'essentiel du mobilier relève du domaine du harnais équestre, du char et de l'attelage. Les garnitures fonctionnelles et décoratives de joug sont intéressantes à cet égard, notamment la coque d'extrémité de joug (n° 42), plus rare que les appliques décoratives ou les anneaux passe-guides.

- Les objets en alliage cuivreux relatifs au harnachement du cheval et de l'attelage seraient à rapprocher des autres objets en fer découverts en prospection, notamment les hipposandales dont un certain nombre a été découvert dans la zone étudiée. En effet, les objets sont souvent étudiés isolément ou par catégorie de matériaux : ainsi il arrive à des objets de fer relatifs au char et à l'attelage, non reconnus, d'être classés dans une rubrique huisserie alors que beaucoup seraient en fait attribuables au domaine des transports (pièces de voitures : gonds, charnières, ferrures diverses des essieux, timons et brancards, caisses, suspensions, crochets etc. cf Neupotz, Künzl 1993, t. 4, « F Wagenteile », pl. 366 à 523, n° 1 à 79).

- Deux objets relèvent sans conteste du domaine de l'équipement du légionnaire. L'attache d'épaule de cuirasse dite segmentée ou à lames (n° 1) est évidemment d'un grand intérêt, tant sont rares les indices mobiliers de présence militaire au Haut-Empire (I^{er} siècle après J.-C.) dans nos régions, y compris dans un camp militaire proche (50 km) comme Mirebeau (Côte-d'Or) (Goguey, Reddé 1995).

Le médaillon et les pendentifs argenté et niellé (*infra* n° 5-6) font partie des garnitures de harnachement les plus caractéristiques attribuées à la cavalerie auxiliaire de l'armée romaine (Bishop 1988 p. 112-116 ; Rabeisen 1993, p. 57-58).

L'existence d'une tombe privilégiée dans la nécropole I, ainsi que les armes des prospections (supra p. 74-78, 80 et p. 140-147) confortent cette présomption de présence de l'armée romaine à Tavaux sans pour autant préjuger de son importance parmi une population civile.

De même, la bouterolle de fourreau d'épée (n° 16), découverte très récemment, est aussi un témoignage rare et pertinent d'une présence militaire, peut-être en relation avec un épisode de troubles de la fin du II^e siècle-première moitié du III^e siècle. La continuité est même assurée jusqu'au IV^e siècle avec une applique de ceinturon en hélice et deux ferrets en forme d'amphore caractéristiques de l'équipement d'un représentant de l'État.

La circulation ou le stationnement temporaire de troupes montées dans le Finage dolois n'aurait donc rien pour surprendre, puisque l'armée romaine a pu fréquenter pendant au moins quatre siècles ce territoire, un des secteurs-clé pour le transport de l'approvisionnement des unités stationnées sur le Rhin, dans la continuité de la vallée de la Saône, région réputée pour avoir livré un grand nombre de pièces d'équipement militaire romain (Bonnamour 1990).

En effet, la zone concernée par les prospections (p. 132, fig. 156) est située aux confins d'une agglomération antique dont les nécropoles sont placées le long de la voie Châlon-Besançon, non loin de la Saône, du confluent du Doubs et de la Loue, en fait à proximité du grand axe commercial et militaire partant de Lyon par le couloir Rhône-Saône-Doubs en direction du Rhin. Il s'agit donc d'un site de transit sur un important axe fluvial et terrestre. S'il marquait la limite entre peuples Éduens, Lingons et Séquanes à la fin de l'époque gauloise, plus tard, à la fin du I^{er} siècle après J.-C., ce territoire deviendra zone frontière entre les provinces de Lyonnaise et de Germanie supérieure.

Cela étant, l'étude donne une nouvelle fois l'occasion d'apporter un éclairage sur l'interprétation d'un mobilier de plus en plus souvent identifié dans les publications comme *militaria*, objets relatifs au domaine militaire, en l'occurrence l'armée romaine. L'équipement du cheval, du char et de l'attelage en a été ici volontairement dissocié – notamment celui des II^e et III^e siècles – car trop abusivement à notre avis attribué *a priori* à la sphère militaire dans un certain nombre de publications. De plus, les tableaux de pourcentages ont été évités puisque l'étude porte sur un nombre insuffisant d'objets (fig. 191). Les publications se multipliant, les lieux de découvertes n'étant plus uniquement des sites du *Limes*, mais aussi des sites civils (et de plus hors contexte avec le problème de la détection ; la base de données Artefacts est éloquente à ce sujet), il devient encore plus délicat de départager le mobilier entre un usage civil et un usage militaire ; le bon sens commande de s'interroger d'abord sur ce qu'est le harnachement : la décoration de celui-ci n'est pas une exclusivité militaire quelle que soit l'époque

d'ailleurs. En ne prenant en compte que le cheval monté, sont totalement ignorés les animaux de trait et de bât, équidés ou même bovidés, qui fréquentaient les routes de Gaule et de l'Empire, tous susceptibles de perdre les quelques garnitures de bronze, aussi modestes soient-elles, dont ils étaient équipés (Pompéi : Miniero 1987,

Mackensen 2001). Et si le cheval monté est l'apanage de classes sociales élevées ou des militaires, l'âne, le mulet et la mule sont particulièrement performants dans le domaine du transport rapide, qu'il soit militaire ou non, bête ou attelé, comme le montrent amplement les reliefs de Gaule du Nord-Est (Raepsaet 2002, 283-289).

N° Sites	"SITES TAVAUX ET PLAINE DU FINAGE cf carte p. 132, fig. 156	Équipement militaire	Harnachement I ^{er} s. ap. J.-C.	Harnachement II ^e s. ap. J.-C. III ^e s. ap. J.-C.	Char et attelage	Vaisselle et équipement mobilier	Boîtes à sceau	TOTAL	Équipement militaire en fer	Clous de caligae et piquets en fer
2	Tavaux "Les Terres Saint-Gervais"			4		2		6		4
7	Tavaux "Les Sarrazins"	1	4	9	3	1		18		5
8	Tavaux "Les Noues Cités"						1	1	14	2
12	Tavaux "Les Bouteilles"				1			1		
10	Choisey "Les Nébies"					1		1		
14	Choisey "Les Champins"				1			1		
x	Damparis "Les Joncs"						1	1		
11	Commune ? "Le Château"			1				1		
9	Molay "La Haute Corvée"		6	3	1	5		15		3
x	Parcey	1		2				3		
13	Peseux			1				1		
5	Saint-Aubin "Les Prés Commarins"		2	2			1	5	5	2
4	Saint-Aubin/Saint-Loup "Le Fragnot"		1	1			2	4		
	Non localisés / à localiser		2					2	1	
	TOTAL	2	15	23	6	9	5	60	21	16

Fig. 191 - Répartition du mobilier en alliage cuivreux issu de prospections pédestres, pour mémoire répartition du mobilier en fer.

CATALOGUE

ARMEMENT DÉFENSIF, ÉQUIPEMENT DU SOLDAT - I^{er} siècle après J.-C.

1 - Élément de cuirasse segmentée



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G1

L. 31,88 mm ; l. 28,39 mm ; p. 7 g

Alliage cuivreux

Non restauré. Patine vert clair, vert sombre, rousse. Traces de combustion au revers ?

Charnière de bande d'épaule à extrémités trilobées, type Corbridge (Robinson 1975, p. 176, 178).

Il ne subsiste qu'une des deux plaques (côté charnière à deux charnons). Cinq petits rivets à tête bombée (D. 4 mm) et à pointe matée permettaient la fixation aux lames d'épaule (les deux placés aux extrémités ont disparu).

La cuirasse segmentée (*lorica segmentata*) apparaît en Gaule au début du I^{er} siècle après J.-C. Huit charnières assurent l'articulation et la fixation des deux plaques pectorales et des deux premières lames dorsales sur les deux lames courbes qui les unissent aux épaules.

Fréquente dans le mobilier des camps du *Limes* germanique et en Grande-Bretagne, rarement recueillie en Gaule, elle était vraisemblablement portée par des légionnaires appartenant à des corps d'élite.

Datation typologique : I^{er} siècle après J.-C. avec une fréquence importante à partir de Claude.

Comparaisons

Aulnay-de-Saintonge (Charente) : Tasseaux *in* Reddé 1996, p. 184, fig. 2, n° 2, datée vers 20-30 après J.-C. Bisheim-Kunheim (Haut-Rhin) : Fort 2009, p. 288-289, pl. 7.5, n° 85-87.

Banasa Sidi Ali Boujnoune et Volubilis (Maroc) : Boubepiccot 1994, pl. 3, pl. 58, n° 28-30 et bibliographie Neuss (Allemagne) : Lehner 1904, pl. XXX, n° 82 Ristissen (Allemagne) : Ulbert 1959, pl. 61, n° 15 Oberstimm (Allemagne) : Schönberger 1978, p. 168-169, pl. 20, n° B 78 à B 86.

Ara Flaviae Rottweil (Allemagne) : Planck 1975, pl. 72, n° 9

Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz 2006, pl. 76, n° 109

Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 321, pl. 10, n° 161.1, 288.1 (Type C2)

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz 1974, p. 37, fig. 9, n° 87 ; Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 34, n° 828 et bibliographie

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb *et al.* 1991, p. 59, pl. 40, n° 17 = Deschler-Erb 1999, p. 146, pl. 15, n° 256

Hod Hill (Grande-Bretagne) : Brailsford 1962, vol. 1, fig. 3, n° A74

Silchester (Grande-Bretagne) : Boon 1969, p. 43, fig. 5, n° 1

Camulodunum Colchester (Grande-Bretagne) : Hawkes et Hull 1947, pl. CII, n° 11

Camerton (Grande-Bretagne) : Jackson, 1990, pl. 2, n° 11-12.

HARNACHEMENT DE CHEVAL MONTÉ OU DE CHEVAL DE TRAIT - I^{er} siècle après J.-C.

2 - Boucle de harnais



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. n° G2

H. 33,51 mm ; l. 36,09 mm ; l. anneau 5,5 à 6,3 mm ; p. 4 g

Alliage cuivreux.

Non restaurée. Très corrodée. Patine grise. Il manque la tige et l'ardillon.

La boucle est décorée sur une face d'un motif en creux très érodé (petits nœuds cordiformes visibles en fort agrandissement : motif connu sur d'autres garnitures de harnachement de plus grande taille), certains indices permettent de penser qu'il était à l'origine incrusté de nielle ; le revers est plat.

Datation typologique I^{er} siècle après J.-C.

Comparaisons

Forme : Neuss (Allemagne) : Lehner 1904, pl. XXX, n° 74

Motif en nœuds cordiformes sur éléments de harnachement :

Cambodunum Kempten (Allemagne) : Krämer 1957, pl. 16, n° 22 et 23

Vindonissa Windisch (Suisse) : Deschler-Erb 1997, p. 52, pl. 69, n° 2005, 2006.

3 - Boucle de harnais



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. n° G3

H. 26,31 mm ; l. 42,34 mm ; l. anneau 5,49 à 6,44 mm ; p. 5 g

Alliage cuivreux.

Non restaurée. Très corrodée, oxydation ferrugineuse sur les charnons à l'emplacement de la tige qui devait être en fer. Il manque la tige et l'ardillon.

Les bases de l'arc de la boucle portent un décor de moulures de part et d'autre du charnon.

Datation typologique I^{er} siècle après J.-C.

Comparaisons

Alesia Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : inédite obs. pers.

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz, Deschler-Erb 1997, p. 52, pl. 70, n° 2051

Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz, 2006, pl. 48, n° 463

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb *et al.* 1991, p. 74, pl. 48, n° 83 = Deschler-Erb 1999, p. 180, pl. 40, n° 739

Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 348, pl. 348, n° 82.82 (boucle de ceinture, période 2)

Base Artefacts[©] BOH-4001.

4 - Médaillon de phalère ?



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. n° G4

D. 55,94 mm ; D. interne 20,45 mm ; l. anneau 17,5 à 18,17 mm ; p. 20 g

Alliage cuivreux, argent, nielle.

Non restauré. Patine argentée verte et noire. En deux fragments recollés par une soudure moderne. Il manque près d'un quart de l'anneau et la bordure ne subsiste que sur une partie.

Phalère convexe, présentant un fort bourrelet sur lequel est incisé un décor relativement sommaire, composé de six motifs végétaux à trois branches incrustés de nielle.

Le médaillon ne porte aucun élément de fixation au revers, le centre est évidé, on peut se demander si un élément décoratif central ou un anneau comme à Évreux n'a pas été décollé lors d'un remploi.

Le décor est caractéristique de pièces en alliage cuivreux argentées et niellées appartenant à un harnachement spécifique des chevaux utilisé entre 30 et 80 après J.-C. dans des sites fréquentés par l'armée romaine. Le profil et le décor du médaillon sont typiques des productions courantes de l'atelier d'Alésia au milieu du I^{er} siècle après J.-C. (Rabeisen 1990, fig. 6, n° 8, et thèse en cours).

Appartiendrait au type Bishop 1988, type 2 f, mais avec un trou de large diamètre au centre.

Datation : milieu du I^{er} siècle après J.-C.

Comparaisons

- Même forme et décor :

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz, Deschler-Erb 1997, p. 49, pl. 66, n° 1898, 1907

Oberstimm (Allemagne) : Schönberger 1978, p. 176, pl. 24, n° B 204 (sans décor)

- Même décor sans large trou central :

Évreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 112 n° 850-851

Noyen (Sarthe) : *Cat. Nantes*, 1980, p. 91, n° 97

Isère ? : Berton 2008 p. 9, n° 19 (décor très voisin)

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb 1999, pl. 33, n° 645.

5 - Pendentif de phalère



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G5

H. totale 50,08 mm ; p. 18 g

Feuille H. 40,44 mm ; l. 34,49 mm

Languette L. 9,64 mm ; l. 5 à 6 mm

Alliage cuivreux, argent, nielle

Non restauré. Placage de métal argenté sur l'avert de couleur gris clair à gris foncé en partie arraché et oxydé, traces d'oxydation active couleur vert émeraude, quelques concrétions ferrugineuses. Le gland de la volute gauche a disparu et la languette de suspension a été brisée anciennement à l'emplacement du charnon.

Pendentif trifide à décor de feuille de chêne encadrée de crochets et glands de type Alesia 1a1 (Bishop 1988, p. 142, fig. 43, type 1g variante). La suspension, les reliefs de la feuille et les ajours sont venus de fonte.

Le placage d'argent est encore visible par endroits, notamment sur la feuille de chêne en très léger relief ; un décor en creux se développe en symétrie dans le champ supérieur du pendentif avec volutes et grappes de raisins (visibles avec un fort grossissement), il était à l'origine incrusté de nielle, on distingue encore les fines rainures facilitant la fixation de la pâte de sulfure d'argent.

Le revers est plat et lisse au sommet, un relief marque le départ de la languette de suspension (suspension Alésia type 1 pour médaillon à charnière).

Le décor est caractéristique de pièces en alliage cuivreux argentées et niellées appartenant à un harnachement spécifique de chevaux, utilisé entre 30 et 80 après J.-C. dans des sites fréquentés par l'armée romaine. Élément décoratif généralement suspendu à un médaillon pour former une phalère, cette feuille est typique des productions courantes de l'atelier d'Alésia au milieu du I^{er} siècle après J.-C. (Rabeisen 1990, 1993 et thèse en cours).

Comparaisons

Alesia Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : Rabeisen 1990, fig. 7, n° 10-11, Rabeisen 1993, fig. 5, n° 6.

Thamusida (Maroc) : Rebuffat 1977, p. 237, pl. 80, n° 667

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz 1973, fig. 12, n° 146 ; Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 51, n° 1381, 1390
Oberstimm (Allemagne) : Schönberger 1978, p. 176, pl. 24, n° B 206

Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 396, pl. 85, n° 95.6 (Période 2)
Viladecans (Catalogne, Espagne) : Menendez I Pablo, Solial I Aris 1997, p. 180, fig. 12, n° 13 ; p. 187, fig. 17 (présentée à l'envers).

6 - Pendentif de phalère

Provenance environs de Tavaux (Jura) ?, prospections non autorisées. Donnée comme provenant de Meurthe-et-Moselle par un site de détection (*Détection passion* 21/5/2006, n° 35867R4). *Archéologia*, n° 496, 2012, ill. p. 50.

Dimensions inconnues

Alliage cuivreux argent, nielle



Non restaurée. Patine vert-clair. La suspension et les volutes sont brisées, il reste des traces du décor niellé et quelques éléments du placage d'argent.

Pendentif trifide stylisé à décor incrusté, la pointe centrale est terminée par un gland et encadrée de crochets et glands de type Alesia 2b (Bishop 1988, p. 142, fig. 43, type 1l variante).

La surface est ornée d'un décor de volutes caractéristique des pièces en alliage cuivreux argentées et niellées appartenant à un harnachement spécifique de chevaux, utilisé entre 30 et 80 après J.-C. dans des sites fréquentés par l'armée romaine. Élément décoratif généralement suspendu à un médaillon pour former une phalère, cette feuille est typique des productions courantes de l'atelier d'Alésia au milieu du I^{er} siècle après J.-C. (Rabeisen thèse en cours).

7 - Pendentif de phalère



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G6

L. conservée 31,35 mm ; l. 43,21 mm ; p. 15 g

Alliage cuivreux.

Non restauré. Le bouton terminal (en palmette ?) a disparu.

Un décor en relief orne le centre du champ supérieur du pendentif : un cabochon mouluré est riveté à la plaque par un clou à tête hémisphérique et à pointe matée visible au revers (D. 6,43 mm).

Un trou percé lors d'un remploi sert de bélière pour un anneau de suspension.

La forme et le décor sont apparentés à certains pendentifs mis au jour dans des sites fréquentés par l'armée romaine au I^{er} siècle après J.-C.

Variante du type Bishop 1988, Type 2d, ce type de pendentif pouvait être suspendu à une applique ou à un pendentif complexe en croissant de lune (type 9 n Bishop 1988).

Comparaisons

Augustodunum Autun (Saône-et-Loire) : Fort, Labaune 2008, p. 146, fig. 3, n° 27

Canterbury (Grande-Bretagne) : Hassal 1980, p. 343, fig. 4 A et C (avec trois cabochons)

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb 1999, pl. 25, n° 502

Base Artefacts[©] PDH 4002.

8 - Applique en forme de *pelta*



Saint-Aubin (Jura), « Le Fragnot » (4), prospections.

Inv. G7

H. 59,10 mm ; l. 67,53 mm ; p. 25 g

Alliage cuivreux, argent, nielle.

Non restaurée, patine couleur vert clair, traces d'un cabochon central disparu.

Grande applique ajourée en forme de *pelta*. Au centre, décor de cercles concentriques incisés entourant proba-

blement un décor soudé disparu (D. environ 35 mm) et au sommet deux ajours dont le centre est brisé. La surface est étamée, le double cercle central, tracé au tour, entoure un placage d'argent épais (trace de la soudure d'un cabochon estampé ?). Une frise niellée dentelée dont il reste des traces évanescentes orne la bordure.

Au revers, dans un axe vertical, deux pointes de fixation de section rectangulaire, matées, nécessitées par la taille de l'applique, particulièrement grande.

Les appliques du type étaient plaquées d'argent ou étamées sur toute la surface, excepté à l'emplacement du cabochon central et sur les motifs en forme de cornes. Un cabochon au décor estampé était soudé au centre de l'applique. La parenté évidente du décor avec celui de pendentifs laisse à penser que ces objets appartiennent à une série de garnitures coordonnées. Ils sont datés de la seconde moitié du I^{er} et du début du II^e siècle après J.-C. D'après des découvertes faites dans des tombes à char de l'aire balkanique, ces objets, bien que de taille plus petite, ont pu appartenir au décor du harnais de chevaux d'attelage (Welkov, 1943, Abb. 275, Dimitriev ; Abb. 281, Svilengrad). Il est sûr que certaines de ces appliques ont été produites à *Alesia* Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or).

Datation typologique, seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

Comparaisons

Alesia Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : Rabeisen 1977, p. 16, fig. 18 (1 pointe)

Pîtres (Eure) : Fauduet, 1992, p. 111, n° 857

Naintré (site de Vieux-Poitiers, Vienne) qui a conservé son cabochon central (D. 1,8 cm) en forme de tête de petit Amour (Nicolini (G.) dir., « Informations archéologiques, Circonscription de Poitou-Charentes », *Gallia*, 35, 1, 1977, p. 381-382, fig. 23)

France : Berton 2008, p. 13, n° 79

Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 82, n° 245, p. 63, pl. 21, n° 245

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz, 1973, fig. 12, 147 ; Unz, Deschler-Erb 1997, p. 55-56, Taf. 72, 2155)

Aquae Helveticae Baden (Suisse) : Unz, 1971, fig. 6, n° 54 ; Unz, 1974, fig. 1, n° 12-13

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb 1999, pl. 43, n° 824-828 (1 pointe)

Saalburg (Allemagne) : Oldenstein, 1976, p. 54, n° 654 qui a conservé son cabochon central orné d'une petite figure ailée

Siscia Sizak (Croatie) : Radman-Livaja 2004, pl. 63, n° 465.

9 - Applique symétrique



Provenance : environs de Tavaux (Jura), prospections
L. 60 mm
Alliage cuivreux, fonte pleine
Non restaurée. Patine verte, concrétions terreuses.
L'applique présente un décor de moulures symétriques très élaborées. Les deux extrémités sont en forme de gland, reflets d'une symbolique apotropaïque.
Le revers comporte deux pointes de fixation venues de fonte
Considérées comme garnitures de harnachement (Bishop 1988, garnitures de type 4d, p. 170, fig. 56, Hod Hill)
Datation typologique : I^{er} siècle après J.-C.

Comparaisons

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz, Deschler-Erb 1997, p. 47, pl. 63, n° 1813

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb 1999, p. 63, pl. 37, 698 à 700.

10 - Applique symétrique



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.
Inv. G8
L. 34,99 mm ; l. 3,87 mm à 7,77mm ; p. 6 g
Alliage cuivreux, fonte pleine.
Non restaurée patine verte, dorée par endroits.
Applique symétrique moulurée, terminée par deux glands ; au revers deux pointes de fixation matées.
Considérées comme garnitures de harnachement (Bishop 1988, garnitures de type 4o, p. 170, fig. 56)
Datation typologique : I^{er} siècle après J.-C.

Comparaisons

Mamer (Luxembourg) : Metzler, Zimmer 1975, p. 456, fig. 24, n° 1 (2^{de} moitié du I^{er} siècle après J.-C.)

Verulamium (Grande-Bretagne) : Frere 1972, p. 119, fig. 32, n° 37

Formes voisines à

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 63, n° 1813

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb 1999, pl. 37, n° 710

Longthorpe (Grande Bretagne) : Frere et Saint Joseph, 1974, p. 53, fig. 28, n° 49

Hod Hill (Grande Bretagne) : Brailsford, 1962, vol. 1, fig. 3, n° A 47

Saint-André-de-Sangonis (Hérault) : Feugère 2002 b, p. 88-89, fig. 17, n° 149.

11 - Applique rectangulaire



Tavaux (Jura), « Les Prés Commarin » (5), prospections.
L. 28,5 mm ; l. max 9 mm ; p. 6 g
Alliage cuivreux, reste de nielle dans les feuilles, argent ?
Non restaurée, patine couleur vert clair. Les bords sont épeaufrés par endroits et très usés. La plaque est tordue.
La surface est très érodée.
La surface de la plaque est décoré d'un motif niellé de deux branches symétriques opposées à huit feuilles dentelées.
Le revers comporte deux pointes de fixation venues de fonte.
Identifiées en général comme appliques de tablier légionnaire (*cingulum*), mais aussi comme appliques de harnachement, elles sont considérées comme relevant du domaine militaire.
Datation typologique : I^{er} siècle après J.-C.

Comparaisons

Feurs (Loire) : Feugère 1983, p. 50, fig. 6

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz, Deschler-Erb 1997, p. 52, pl. 69, n° 1990

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb 1999, pl. 20, n° 372-375.

11 bis - Applique rectangulaire



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.
Inv. G9
L. 48,15 mm ; l. 11,71mm ; p. 6 g
Alliage cuivreux
Non restaurée, patine couleur vert clair. Les bords sont épeaufrés par endroits.
La plaque est lisse sans décor. Deux rivets aux pointes matées traversent la plaque.

Comparaisons

Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz 1974, p. 36, fig. 8, n° 60 ; Unz, Deschler-Erb 1997, p. 52, pl. 69, n° 1985-1987

Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 70, n° 74, p. 51, pl. 9, n° 74

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Deschler-Erb 1999, pl. 20, n° 400.

12 - Clou à tête circulaire plate



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. G10

D. 28,85 mm ; p. 10 g

Alliage cuivreux

Non restaurée, patine couleur vert clair.

Tête lisse sans décor. Au revers, traces d'outil de polissage ? pointe venue de fonte à extrémité matée (H. 10 mm).

13 - Clou à tête circulaire très légèrement bombée



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. G11

D. 15,09 mm ; p. 1 g

Alliage cuivreux

Non restauré, patine couleur vert clair.

Tête lisse, sans décor. Pointe venue de fonte, extrémité matée.

14 - Clou à tête dissymétrique



Saint-Aubin (Jura), « Les Prés Commarin » (5), prospections.

Inv. G12

L. 13,98 ; l. 13,51 mm ; p. 3 g

Alliage cuivreux

Non restauré, patine couleur vert marron.

Tête en relief indéterminé. Au revers, fort rivet (L. 10,16 mm) de section rectangulaire et à tête rectangulaire.

15 - Applique en bossette



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. G13

D. 22,76 à 24,65 mm ; D. bossette 10,90 mm ; H. 4,62 mm ; p. 4 g

Alliage cuivreux. Tôle.

Non restaurée. Patine couleur vert clair, concrétions terreuses. Un cinquième de la bordure manque.

Bossette décorative Décor de perles estampées autour de

la bossette centrale, la bordure est festonnée. L'absence de système de fixation au revers indique qu'elle était sans doute soudée sur un objet, clou, pendeloque, attache ou autre.

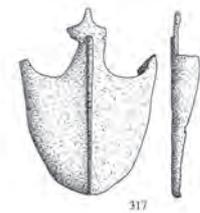
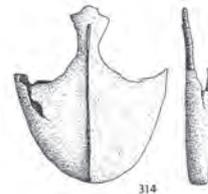
Gallo-romain ou médiéval ?

Comparaison

Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz, 2006, pl. 82, n° 843 (sans décor pointillé ni festons).

ARMEMENT OFFENSIF, ÉQUIPEMENT DU SOLDAT fin II^e-III^e siècle après J.-C.

16 – Bouterolle de fourreau d'épée



Parcey (Jura)

L. 4,5 mm ; l. 3,8 mm

Alliage cuivreux.

Non restaurée, patine vert foncé. Légère déformation du fleuron central

Fonte en creux sur noyau

Bouterolle en forme d'écusson correspondant à la typologie de Boube-Piccot 1994, p. 158 : « en U, à fer de lance et nervure médiane » aux deux faces identiques.

Une nervure verticale occupe le milieu de la face antérieure et se prolonge en fleuron.

Il s'agit de l'élément terminal de la pointe du fourreau

d'une épée à lame longue ou *spatha*, arme de cavalerie au départ, qui tend à remplacer le glaive dans l'infanterie à l'époque. Cette pièce est exceptionnelle par sa rareté en Gaule et son très bon état de conservation.

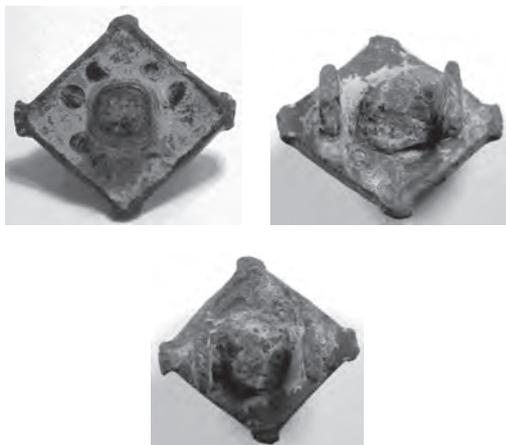
Datation typologique II^e-III^e siècles d'après l'exemple lyonnais d'équipement d'un soldat auxiliaire découvert au n° 10 de la rue des Fantasques.

Comparaisons

Lyon (Rhône) : Wuilleumier 1952, p. 146-147, fig. 1.
Cirencester (Grande-Bretagne) : Webster 1982, p. 114-115, n° 128.
Volubilis et *Banasa* Sidi Ali Boujnoune (Maroc) : Boubé-Piccot 1994, p. 21, p. 158-159 et pl. 34, n° 312 (avec bibliographie complète) à 317 (dessins ci-dessous).

GARNITURES DE HARNAIS
II^e-III^e siècles après J.-C.

17 - Applique à tenon en T



Tavaux (Jura), « Les Terres Saint-Gervais », Nécropole II (2), prospections.

Inv. n° G14

L. 28,83 mm ; l. 26,97 mm ; H. totale 14,89 mm ; p. 6 g
Alliage cuivreux, fer, émail.

Non restaurée. Patine vert clair avec pointes d'oxydation active. Masse d'oxyde de fer entre les tenons au revers et à l'avant (traces probable de l'attache de l'anneau), un des tenons est en partie cassé. Les fleurons sont très érodés.

En forme de losange aux quatre angles ornés d'un fleuron sommaire. Le décor émaillé occupe toute la face supérieure, sauf le centre formé d'un bourrelet circulaire entourant l'orifice permettant le passage de l'attache de l'anneau. Le type comporte en effet un anneau maintenu par une bélière en forme « d'attache parisienne » passant dans un trou ménagé au centre de l'objet, ces deux éléments ont le plus souvent disparu.

Ce qu'il reste d'émail permet de restituer un champ émaillé rouge orangé garni de huit à dix points noirs disposés en cercle : des décors identiques existent sur des boutons émaillés ou des fibules.

Deux tenons en T au revers (H. 8,9 mm), dont les traverses portent des hachures incisées comme les autres exemplaires connus.

Plutôt qu'élément de harnachement, cette applique relève plus probablement du domaine personnel à l'instar des fibules émaillées dont la similitude de forme et de décor est manifeste ; elle s'ajoute à un corpus d'une quarantaine d'exemplaires connus dont beaucoup sont malheureusement sans contexte. Selon Nina Crummy, ces attaches très décoratives, petites et relativement fragiles, pouvaient être utilisées comme attache de sangle de sac ou bouton de préhension de couvercle de boîte ou de coffret.

Type A7 de Boucher 2008.

Datation typologique II^e-III^e siècles.

Comparaisons

Crummy 2005, p. 40, fig. 1
Boucher 2008, p. 22, fig. 2 type A7, p. 24-25, fig. 5, n° 21 type provenant de Saint-Julien (Côte-d'Or), *i.e.* à 60 km de Tavaux
Forme Berton 2008, p. 17, encadré lettre « e » Côte-d'Or ?
Décor Berton 2008, p. 17, n° 128
Un décor identique (rouge à point noirs, cercle central, mais pas de fleurons aux angles) sur une applique ou une fibule apparue sur un site de détection le 23/12/2008.
Base Artefacts© APT-4001.

18 - Applique à motif apotropaïque stylisé



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. n° G15

L. 38,90 mm ; l. max. 12,75 mm ; l. min. 3,43 mm ;
H. totale 6,33 mm ; p. 6 g

Alliage cuivreux. Non restaurée.

Complète, sans relief, le motif cordiforme est associé à un phallus stylisé, le tout est surmonté d'un disque, un trait incisé en V souligne le décor. Au revers deux rivets de fixation à tête circulaire plate.

Ce décor très commun, se trouve indifféremment sur des appliques et des pendentifs. Ils existent en plusieurs tailles

Datation typologique II^e - III^e siècles.

Comparaisons

Thervay (Jura) : Fort *et al.* 2009, p. 402, fig. 8 (fragment)
Alesia Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : Musée Municipal, 1 ex. (obs. pers.)
Mediolanum Mâlain (Côte-d'Or) : Rabeisen 1988, p. 94 et 97, pl. 29, n° 249
 Les Bolards/Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) : Sautot 1977, p. 291, pl. XIII, n° 2
 Rodelle, Villa des Clapiès (Aveyron) : Gruat, Vidal 1996, p. 221, n° 221 en relation avec applique en coquille et clous à tête bombée.
 Le Vieil-Évreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 108-109, n° 825-826
Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 78 et p. 60, pl. 18, n° 181a à 181c
Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz 2006, pl. 77, n° 774
 Titelberg (Luxembourg) : Metzler 1995, pl. 195, n° 22, 23
 Blandain (Belgique) : Dufrasne 2008, p. 17, fig. 19
 Wange (Belgique) : Lodewijckx 1993, p. 79, fig. 7, n° 4-14
 Saint-Mard (Virton, Belgique) : Cahen-Delhay *et al.* 1994, p. 49, fig. 44, n° 10
 Les Avins (Belgique) : Vanden Berghe 1996, p. 74, p. 75, fig. 8 n° 4 ; Berton 2008, p. 14, n° 85
 Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 391, pl. 80, n° 257.20 (Période 3).

19 - Applique à motif apotropaïque stylisé



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.
 Inv. n° G16
 L. 21,61 mm ; l. 12,23 mm ; l. fleuron 8,17 mm ; H. totale 5,12 mm ; p. 2 g
 Alliage cuivreux. Non restaurée. Couleur gris-vert.
 La face lisse associe un motif cordiforme et un phallus stylisé devenu fleuron, un trait incisé en V à la partie supérieure non conservée, probablement de forme hémisphérique.
 Au revers, subsiste un rivet de fixation à tête circulaire plate.
 Datation typologique II^e-III^e siècles.

Comparaisons

Tavaux (Jura) ensemble du puits de la nécropole I « Les Charmes d'Amont », ci-dessus. Il existe un pendentif au motif identique à Tavaux "Les Sarrazins", non étudié ici.
 Meaux ? : Catalogue des collections, 1984, p. 170-172, pl. IX, n° 544
 Le Châtelet de Gourzon (Haute-Marne) : Lepage 1890 cité par Metzler 1995

Margon (Hérault) : Feugère 2002, p. 79, n° 80
Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 78 et p. 60, pl. 18, n° 180 (appliques) et p. 27, pl. 18, n° 184-186 (pendentifs).
 Zugmantel (Allemagne) : Schleiermacher 2000, p. 182 ZM 138, p. 193, pl. 10, n° 20
 Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 391, pl. 80, n° 61.6 (Période 3)
 Tihany (Hongrie) : Palágyi 1990, p. 24, fig. 13, n° 79.11.55.

20 - Bouton à bossette muni d'une bélière

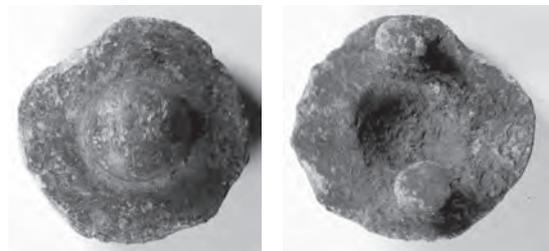


Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.
 Inv. n° G17
 L. 25,22 mm ; D. 16,87 mm ; H. totale 10,34 mm ; p. 7 g
 L. bélière 8,35 mm ; D. bossette 8,75 mm
 Alliage cuivreux. Non restaurée.
 Suspension pour applique apotropaïque. La bordure de la bossette est soulignée d'une rainure.
 Le revers, plat, porte un solide rivet de fixation à tête circulaire plate.
 Datation typologique II^e-III^e s. ap. J.-C.

Comparaisons

Le Châtelet de Gourzon (Haute-Marne) : Lepage 1890, cité par Metzler 1995
 Zugmantel (Allemagne) : Schleiermacher 2000, p. 174-175, pl. 1, n° 15, p. 181, 185, pl. 6, n° 9, 10
 Altebourg bei Zell (Allemagne) : Gschwind 1998, p. 117, fig. 4, n° 9 (bélière cassée).

21 - Garniture circulaire à bossette centrale



Peseux (Jura) (13), prospections.
 Inv. G18
 D. max. 32,47 mm ;
 H. bossette 8,75 mm ; p. 19 g
 Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine gris vert. La bordure est épeaufrée. Concrétion terreuses.
 Disque à bossette hémisphérique proéminente. La surface est lisse sans décor.

Au revers, deux rivets de fixation à tête plate (H. 7,84 mm) sont placés de part et d'autre du creux de la bossette.
Datation typologique II^e-III^e siècles.

Comparaisons

Serre-les-Sapins (Doubs) : CAG 25/90, p. 417-418, fig. 497

Alkofen (Allemagne) Gschwind 1998, p. 120, fig. 7, n° 8

Niederbieber (Allemagne) : Oldenstein 1977, p. 172-173, pl. 49, n° 543

Saalburg (Allemagne) : Jacobi 1897, pl. 53, fig. 6,

Zugmantel, Feldberg (Allemagne) : Schleiermacher 2000, p. 188 185 pl. 6, n° 15-23

Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz 2006, pl. 80, n°822

Wange (Belgique) : Lodewijckx 1993, fig. 7, n° 4.9 (un rivet).

Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 383, pl. 72, n° 209.132 (Période 3)

Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 59 et p. 61, pl. 17, n° 167

Velilla (Madrid) (Espagne) : Aurrecochea Fernández 1994, p. 167, fig. 4, p. 174, n° 55

Base Artefacts© APH-4040 – une référence.

22 - Garniture en forme de *pelta*



Tavaux (Jura), « Les Terres Saint-Gervais » Nécropole II (2), prospections.

Inv. n° G19

L. 42,62 mm ; l. conservée 24,34 mm ; p. 8 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine gris-vert. La partie supérieure est brisée. Traces de combustion ?

Surface lisse, les volutes latérales et le motif central ont disparu.

Le revers, plat, conserve un des deux rivets de fixation à tête plate (H. 8,68 mm).

Comparaisons

Ce type d'applique est très courant en Gaule et dans l'Occident romain, tailles et épaisseurs peuvent varier :

Alesia Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : inédit Musée Alesia inv. 403 (obs pers.)

Augustodunum Autun (Saône-et-Loire) : Feugère 1983, p. 52-54, n° 11-36

Augustodunum Autun (Saône-et-Loire) : *Cat. Autun* 1985, p. 228, n° 450 b

Augustodunum Autun (Saône-et-Loire), Labaune 2000, pl. 97, n° 39

Selongey (Côte-d'Or) : Rabeisen in *Cat Dijon* 1990, p. 81-82, n° 172.10

Mediolanum Mâlain (Côte-d'Or) : Rabeisen 1988, p. 94 et 97, pl. 29, n° 251

Le Vieil-Évreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 106-107, n° 763-776 (14 ex.)

Paris (Seine) : Velay 1989, p. 203, n° 183

Reims (Marne), 1997 fouilles INRAP du 75 bis, rue Jean-Jaurès (en ligne, site www.inrap.fr).

Feurs (Loire) : Feugère 1983, p. 52-54, n° 11-36 et Base Artefacts© APH 4011

Vienne (Isère) : Boucher 1971, p. 212-213, n° 861

Fontès (Hérault) : Feugère 2002 b, p. 75-76, fig. 11, n° 53

Loupian (Hérault) : Feugère 2002 b, p. 77-78, fig. 12, n° 63,

Corseul (Côtes-d'Armor) : Le Cloirec 2001, p. 75, 77 et 83, fig. 21, n° 136

Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz 2006, pl. 83 n° 860

Zugmantel (Allemagne) : Schleiermacher 2000, p. 186-187, pl. 7, n° 30

Modave (Belgique) : Vanden Berghe 1996, p. 72, p. 75, fig. 8 n° 8

Saint-Mard (Virton, Belgique) : Cahen-Delhay *et al.* 1994, p. 49, fig. 44, n° 11

Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 385, pl. 74, n° 185.7 (Période 3)

Siscia Sizak (Croatie) : Radman-Livaja 2004, pl. 73, n° 527

Espagne : Aurrecochea Fernández 1994, p. 169, fig. 5, p. 175, n° 91.

Banasa Sidi Ali Boujnoune (Maroc) : Boube-Piccot 1980, p. 270-271, pl. 99, n° 456

Thamusida (Maroc) : Boube-Piccot 1980, p. 335-336, pl. 118, n° 589

Base Artefacts© AJG-4011 ; APH-4030 – quatre références.

23 a et b – Garnitures en forme de coquille



Parcey (Jura), prospections.

Dimensions inconnues

Alliage cuivreux. Non restaurée.

Fonte pleine, surface lisse et bombée. La pointe supérieure est arrondie.

Au revers, creux, deux rivets de fixation à tête plate venus de fonte.

Datation typologique II^e-III^e siècles.

Comparaisons

voir ci-dessous

24 a et b - Garnitures en forme de coquille



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G20, G21

a) - L. 41,31 mm ; l. 25,22 mm ; p. 27 g

b) - L. 30,66 mm ; l. 27,65 mm ; p. 11 g

Alliage cuivreux. Non restaurée.

Fonte pleine, surface lisse et bombée.

Au revers, creux, deux rivets de fixation à tête plate venus de fonte.

Datation typologique II^e-III^e siècles.

Comparaisons

voir ci-dessous

25 - Garniture en forme de coquille

Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G22

L. 35,35 mm ; l. 39,03 mm ; p. 15 g

Alliage cuivreux. Non restaurée.

Fonte pleine, surface lisse et bombée, revers creux

Au revers, creux, deux rivets de fixation à tête plate venus de fonte (H. 13,89)

Datation typologique II^e-III^e siècles.

Comparaisons

Tavaux (Jura) : « Les Charmes d'Amont », puits de la nécropole I, ci-dessus chapitre 2

Alesia Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : plusieurs ex. inédits dont Musée Alesia inv. 517 ; Musée Municipal inv. n° II 89 et II 90 (obs pers.)

Les Bolards, Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) : Sautot 1977, p. 297, pl. XXVIII, n° 9-11

Mediolanum Mâlain (Côte-d'Or) : Rabeisen 1988, p. 94

et 97, pl. 29, n° 252

Augustodunum Autun (Saône-et-Loire) : *Cat. Autun* 1985, p. 228, n° 450 h

Augustodunum Autun (Saône-et-Loire) : Labaune 2000, pl. 96, n° 38

Cabilonnum Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) : Boucher, 1983, p. 141, n° 135-136

Entrains (Nièvre) : Devauges 1988, p. 181, n° 261

Serre-les-Sapins (Doubs) : *CAG 25/90*, p. 417-418, fig. 497

Vienne (Isère) : Boucher 1972, p. 214-215, n° 871-872

Genainville (Val d'Oise) : Mitard 1993, p. 373-375, n° 68

Meaux ? : Catalogue des collections, 1984, p. 170-172, pl. IX, n° 542-543

Le Vieil-Évreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 106-107, n° 761-762

Paris (Seine) : Velay 1989, p. 203, n° 184, p. 353, n° 343-344

Rodelle Villa des Clapiès (Aveyron) : Gruat, Vidal 1996, p. 221, n° 221 en relation avec applique en phallus et clous à tête bombée

Saint-Affrique (Aveyron) : Balsan 1962, p. 130-131, n° 8

Corseul (Côtes-d'Armor) : Le Cloirec 2001, p. 75, 77 et 83, fig. 21, n° 135, 137, 138

Rézé (Loire-Atlantique) et Le Langon (Vendée) : *Cat. Nantes*, 1980, p. 91, n° 98-99

Le-Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), prospections 1981, dépôt d'Aiguillon (fig. et notice, en ligne, site du cg47)

Nébian et Vallée de l'Hérault (Hérault) : Feugère 2002 b, p. 82, n° 109, p. 85, fig. 15, n° 108 ; p. 96-97, fig. 22, n° 218

Celles-lez-Waremme (Belgique) Loë 1937 p. 175-177, fig. 84

Pommerœul (Belgique) : Dufasne 2008, p. 14, fig. 15

Les Avins (Belgique) : Vanden Berghe 1996, p. 74, p. 76, fig. 9, n° 4, 6, p. 77, fig. 10, n° 5

Musée d'Arlon (Belgique) obs. pers.
 Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 384, pl. 73, n° 170.21, 280.3 (type B5, Période 3)
 Zugmantel et Feldberg (Allemagne) : Schleiermacher 2000, p. 186, n° ZM 327, ZM 2071, F 2143, ZM 3573, p. 189, pl. 8, n° 10 à 13
 Trêves (Allemagne) : Schindler 1980, p. 46 et ill. Raum 12, n° 128, vitr. 69
 Mogontiacum Mayence (Allemagne) : Lindenschmitt inventaire manuscrit du RGZM, n° 4983
 Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz 2006, pl. 83 n° 857-859
 Abusina Eining (Allemagne) : Gschwind 1998, p. 116, fig. 1, n° 18-21, liste de répartition p. 130-132
 Altebourg bei Zell (Allemagne) : Gschwind 1998, p. 117, fig. 4, n° 1-4
 Froitzheim (Allemagne) : Gschwind 1998, p. 116, fig. 2, n° 7
 Neupotz (Allemagne) : Künzl 1993, t. 4, pl. 545, n° G 25
 Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 58 et p. 7, pl. 16, n° 145-153
 Colchester (Grande-Bretagne) : Crummy, 1992, p. 191, fig. 5.58, n° 1697
 Silchester (Grande Bretagne) : Boon 1969, p. 43, fig. 5, n° 20.
 Aquileia (Italie) : Gschwind 1998, p. 116, fig. 3
 Estremera (Madrid), Ocana (Tolède) (Espagne) : Aurrecoechea Fernández 1994, p. 169, fig. 5, p. 175 n° 77-78
 Oldenstein 1977, p. 187, pl. 57, n° 696-699
 Base Artefacts© APH 4025, quinze références.

26 - Garniture circulaire

Commune ??? (Jura), « Le Château » (11), prospections.
 Inv. n° G23
 D. max. 74,83 mm ; l. 67,71 mm ; H. totale 19,93 mm ; p. 83 g
 Alliage cuivreux. Non restaurée.
 À surface lisse légèrement convexe. Au revers, deux rivets de fixation à tête plate venus de fonte.
 Ses dimensions en font un des plus grands modèles du genre.

Comparaisons

Thervay (Jura) : Fort *et al.* 2009, p. 402, fig. 8
 Alesia Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : inédit Musée Alesia inv. 510 (obs pers.)
 Mediolanum Mâlain (Côte-d'Or) : Rabeisen 1988, p. 94 et 97, pl. 29, n° 264
 Augustodunum Autun (Saône-et-Loire) : *Cat. Autun* 1985, p. 228, n° 450 b
 Augustodunum Autun (Saône-et-Loire), Labaune 2000, pl. 96, n° 30
 Aube : Berton 2008, p. 21 d
 Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 75 et p. 56, pl. 14, n° 133
 Vindonissa Windisch (Suisse) : Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 74, n° 2302 et bibliographie
 Titelberg (Luxembourg) : Metzler 1995, pl. 195, n° 11



Kempton (Allemagne) : Gschwind 1998, p. 120, fig. 7, n° 7
 Neuss (Allemagne) : Lehner 1904, pl. XXX, n° 15
 Neupotz (Allemagne) : Künzl 1993, t. 4, pl. 545, n° G 26 à G 28
 Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz 2006, pl. 81, n° 831-841
 Pommerœul (Belgique) : Dufrasne 2008, p. 10, fig. 9
 Les Avins (Belgique) : Vanden Berghe 1996, p. 74, p. 75, fig. 8, n° 7, p. 76, fig. 9, n° 3
 Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 381, pl. 70, n° 82.180, 211.70 (Type B1, Période 3)
 South Shields (Grande-Bretagne) : Allason-Jones, Miket 1984, p. 245-246 n° 957
 Volubilis (Maroc) : Boube-Piccot 1980, p. 166-168, pl. 54, n° 223
 Oldenstein 1977, p. 187, pl. 56, n° 686-694.

27 - Garniture circulaire



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G24

D. max. 30,35 mm ; l. 30 mm ; H. totale 7,65 mm ; p. 9 g
Alliage cuivreux. Non restaurée.

À surface lisse très légèrement convexe. Au revers, deux rivets de fixation à tête plate venus de fonte.

Comparaisons

Thervay (Jura) : Fort *et al.* 2009, p. 402, fig. 8

Montchal (Loire) : Feugère 1983 p. 62, fig. 28, n° 62

Le Vieil-Évreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 106-107, n° 749-754 (6 ex.)

Paris (Seine) : Velay 1989, p. 202, n° 182

Genainville (Val d'Oise) : Mitard 1993, p. 373-375, n° 70-72

Corseul (Côtes-d'Armor) : Le Cloirec 2001, p. 75, 77 et 83, fig. 21, n° 130

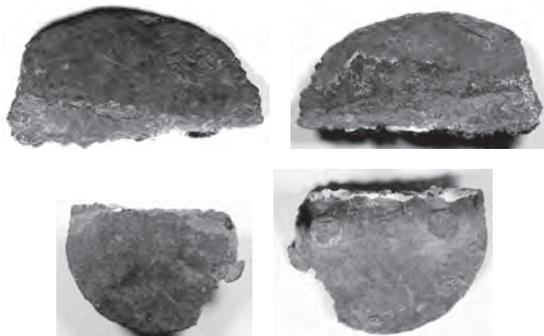
Titelberg (Luxembourg) : Metzler 1995, pl. 195, n° 13

Wange (Belgique) : Lodewijckx 1993, p. 79, fig. 7, n° 4-7

Froitzheim (Allemagne) : Gschwind 1998, p. 116, fig. 2, n° 8

Altebourg bei Zell (Allemagne) : Gschwind 1998, p. 117, fig. 4, n° 6-8.

28 - Garniture circulaire



Tavaux (Jura), « Les Terres Saint-Gervais » Nécropole II (2), prospections.

Inv. G25/G28

D. 37, 05 mm ; l. 18,80 mm ; p. 22 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine gris-vert, traces de combustion ? Deux fragments recollés, s'agit-il du même objet ?

À surface lisse très légèrement convexe. Au revers, deux rivets de fixation à tête plate venus de fonte.

Comparaisons

Thervay (Jura) : Fort *et al.* 2009, p. 402, fig. 8

Feldberg, Zugmantel, Saalburg : Schleiermacher 2000, p. 190-191, pl. 9, n° 8-19

Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 74-76 et p. 56, pl. 14-15, n° 125-143

South Shields (Grande-Bretagne) : Allason-Jones, Miket 1984, p. 245-246 n° 956.

29 - Garniture circulaire



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G29

D. 37, 95 mm ; l. 26,75 mm ; p. 6 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Il manque environ la moitié de l'objet. Traces de combustion intense.

La surface, lisse, est très légèrement convexe. Au revers, à l'origine sans doute deux rivets de fixation à tête plate venus de fonte dont un a disparu.

Comparaisons

Voir n° précédent

30 - Garniture circulaire à tête plate



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. G30

D. max. 38,91 mm ; l. 37,07 mm ; H. totale 9,95 mm ; p. 19 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Concrétions terreuses.

La tête est lisse, sans décor. Au revers, un rivet de fixation à tête plate venu de fonte.

Comparaisons

Thervay (Jura) : Fort *et al.* 2009, p. 402, fig. 8

Alesia Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : plusieurs ex. inédits dont Musée Municipal inv. n° II 93 (obs. pers.)

Augustodunum Autun (Saône-et-Loire), Labaune 2000, pl. 96, n° 25

Mediolanum Mâlain (Côte-d'Or) : Rabeisen 1988, p. 95 et 97, pl. 29, n° 262

Feurs (Loire) : Feugère 1983 p. 55, fig. 18, n° 41

Aube : Berton 2008, p. 21 c

Paris (Seine) : Velay 1989, p. 180, n° 201

Corseul (Côtes-d'Armor) : Le Cloirec 2001, p. 75, 77 et 83, fig. 21, n° 131-134

Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz 2006, pl. 79, n° 808

Saint-Mard (Virton, Belgique) : Cahen-Delhayé *et al.* 1994, p. 49, fig. 44, n° 8

Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 381, pl. 70, n° 170.17 (Période 3)

Base Artefacts© APH 4048, treize références.

31 - Garniture circulaire à tête plate



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. G31

D. max. 21,16 mm ; H. totale 6,58 mm ; p. 3 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine vert clair. La bordure est épeaufée.

La tête est lisse, sans décor. Au revers, un rivet de fixation à tête plate venu de fonte (H. 10,23 mm).

Comparaisons :

Genainville (Val d'Oise) : Mitard 1993, p. 373-375, n° 74-75

Modave (Belgique) : Vanden Berghe 1996, p. 75, fig. 8, n° 2

South Shields (Grande-Bretagne) : Allason-Jones, Miket 1984, p. 246-247, n° 961, 96

South Shields (Grande-Bretagne) : Allason-Jones, Miket 1984, p. 246-247, n° 961, 964.

32 - Garniture circulaire à tête légèrement bombée



Saint-Aubin (Jura), « Les Prés Commarin » (5), prospections.

Inv. G32/G33

D. max. 17,49 mm ; H. totale 13 mm ; p. 3 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Les bords sont très érodés, traces de combustion.

La tête est lisse, sans décor. Au revers, un rivet de fixation à tête plate venu de fonte.

Comparaisons

Thervay (Jura) : Fort *et al.* 2009, p. 402, fig. 8

Saint-Mard (Virton, Belgique) : Cahen-Delhay *et al.* 1994, p. 49, fig. 44, n° 11.

33 - Garniture circulaire à tête bombée



Saint-Aubin (Jura), « Les Prés Commarin » (5), prospections.

Inv. G34

D. max. 16,33 mm ; H. totale 6,58 mm ; ép. 5,2 mm ; p. 3 g

Alliage cuivreux. Non restaurée.

La tête est lisse, sans décor. Au revers, un rivet de fixation à tête plate venu de fonte (H. 10,23 mm).

Comparaisons

Tavaux (Jura), « Les Charmes d'Amont », ensemble du puits de la nécropole I, ci-dessus p. 40-41, fig. 27

Celles-lez-Waremme (Belgique) Loë 1937 p. 175-177, fig. 84,

Wange (Belgique) : Lodewijckx 1993, p. 79, fig. 7, n° 4-7

Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 381, pl. 70, n° 296.8 (Période 3)

Tihany (Hongrie) : Palágyi 1990, p. 24, fig. 13 et 14, série de clous identiques.

34 - Garniture à tête circulaire bombée



Tavaux (Jura), « Les Terres Saint-Gervais », Nécropole II (2), prospections.

Inv. G35

D. max. 13,68 mm ; ép. 4 mm ; p. 1 g

Alliage cuivreux

Non restaurée, patine couleur vert clair.

La tête est lisse, sans décor. Au revers pointe venue de fonte à extrémité matée.

Comparaisons

Tavaux (Jura), « Les Charmes d'Amont », ensemble du puits de la nécropole I, ci-dessus p. 40-41, fig. 27

Rodelle Villa des Clapiès (Aveyron) : Gruat, Vidal 1996, p. 221, n° 221

Celles-lez-Waremme (Belgique) Loë 1937 p. 175-177, fig. 84

Tihany (Hongrie) : Palágyi 1990, p. 24, fig. 13 et 14, série de clous identiques.

35 - Bouton circulaire à double tête plate



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. G36/G37

D. max. 11,82 mm ; H. totale 10 mm ; ép. 8 mm ; p. 3 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Complet

Les deux faces sont lisses et portent un décor simple : une rainure cerclante à 1 mm de la bordure, au centre, trou de pointeau.

La tige est formée par l'emboîtement de la pointe de la tête A dans la pointe creuse de la tête B, système analogue à celui de boutons de manchettes, la séparation est

visible au milieu de la tige qui devait enserrer deux ou trois épaisseurs de cuir.

Datation typologique II^e-III^e siècles.

Comparaisons

- Le Vieil-Évreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 159, n° 1485
 Thervay (Jura) : Fort *et al.* 2009, p. 402, fig. 8
Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 79 et p. 61, n° 187-189
 Wange (Belgique) : Lodewijckx 1993, p. 82, p. 86, fig. 12, n° 4.26, 2 ex.
 Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 352, pl. 41, n° 82.85, 222.19, 222.20 (Période 3)
 Saalburg (Allemagne) : Jacobi 1897, pl. 52, fig. 12, Oldenstein 1977, pl. 47, n° 501
 South Shields (Grande-Bretagne) : Allason-Jones, Miket 1984, p. 235-237, n° 868, 869
 Great Dunham, Norfolk (Grande-Bretagne) : The Portable Antiquities Scheme® n° NMS-A60235
 Espagne : Aurrecochea Fernández 1994, p. 167, fig. 4, p. 174 n° 44
 Volubilis ((Maroc) : Boube-Piccot 1980, p. 179-180, fig. 27, n° 257.

36 - Applique circulaire émaillée



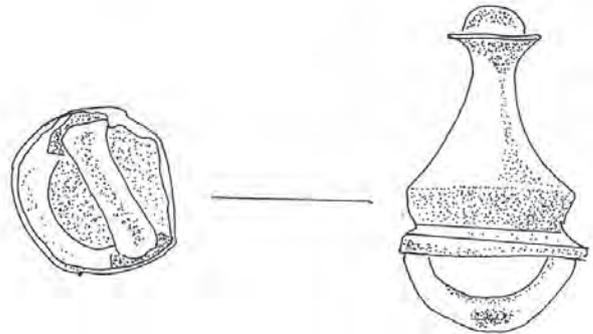
Saint-Aubin (Jura), « Le Fragnet » (4), prospections.
 Inv. G38
 D. max. 36,05 mm ; l. min. 24,77 mm ; H. totale 10,32 mm ; p. 8 g
 Alliage cuivreux, émail.
 Non restaurée. Brisé, en subsiste un peu plus de la moitié. Le décor émaillé a quasiment disparu.
 Tête plate. Décor de deux bandes concentriques en relief délimitant des champs actuellement vides autour d'un point central où il reste un peu d'émail de couleur rouge.
 Au revers, un rivet de fixation à tête plate venu de fonte.

Comparaisons

- Quarante (Hérault) : Feugère 2002 b, p. 88-89, fig. 17, n° 145
 France 3 ex. ss prov. : Berton 2008, p. 17, n° 125, 127, p. 16, n° 118, p. 21, a (Aube)
Aventicum Avenches (Suisse) : Voirol 2000, p. 65, n° 6, n° 8
 Saalburg (Allemagne) : Jacobi 1897, pl. 52, fig. 10-11, Oldenstein 1977 pl. 48, n° 532
 Neuss (Allemagne) : Lehner 1904, pl. XXX, n° 15
 Neupotz (Allemagne) : Künzl 1993, pl. 545, n° G 24
 Pays-Bas : Nicolay 2007, p. 382, pl. 71, n° 82.181 (Période 3)
 Base Artefacts© APH-4014.

ÉQUIPEMENT DU CHAR ET DE L'ATTELAGE

37 - Élément de décor de joug



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.
 Inv. n° G39
 H. totale 75 mm ; D. max. 40 mm ; p. 110 g
 H. anneau 15 mm ; ép. Anneau 5 mm
 Alliage cuivreux. Fonte creuse sur noyau en partie.
 Restauré. Complet.
 En forme de balustre à terminaison hémisphérique ; sous la base, un solide demi-anneau de fixation venu de fonte.
 Objet décoratif, son installation sur un joug ou un bât n'est pas clairement établie, peut-être sur l'arceau d'un jouguet (Raepsaet 2002, p. 254). L'anneau ne peut servir qu'adapté à une pièce de bois ou à une épaisseur de cuir ou de rembourrage épais. Dans la même série fonctionnelle on peut trouver des anneaux sommés de simples cabochons unis ou décorés (cf. numéros suivants), ou encore des anneaux sommés d'un motif figuré : animal ou têtes grotesques (Alföldi, Radnöti, 1940, pl. XXX, n° 5 à Sisak, n° 6 Cologne, n° 7 Hongrie et aussi Alésia et Autun).
 Le motif en balustre dérive probablement des garnitures de joug celtiques (Schönfelder 2000, p. 269, fig. 189 ; Saintes (Charente) : Bouchette *et al.* 1998, p. 81, fig. 56 n° 180).

38 - Garniture de joug





Choisey (Jura), « Les Champins » (14), prospections.
Inv. n° G40
H. totale 29,17 mm ; H. hors anneau 19,96 mm ; L. max. 35,67 mm ; L. min. 25,02 mm ; l. 21,79 mm ; ép. anneau 5,09 mm

Alliage cuivreux, nielle. Fonte creuse sur noyau.
Non restauré. Concrétions terreuses ou restes du noyau dans le cabochon.

Cabochon de forme quadrangulaire au sommet arrondi, à base évasée sous laquelle est installé un solide demi-anneau de fixation venu de fonte. Les deux faces et le sommet sont couverts d'un décor un peu maladroit de rinceaux de feuillage et tiges de lierre, incrustés de nielle.

Objet décoratif, son installation sur un joug ou un bât n'est pas clairement établie (cf notice précédente). La forme dérive probablement de garnitures celtiques (cf Schönfelder p. 272, fig. 191, n° 1 Bibracte).

Comparaisons

Trois garnitures de même type dont l'un au décor niellé de feuilles et baies de lierre bien conservé (n° 33, Haut-Rhin, sans provenance) : Berton 2008, p. 10, n° 33 à 36

Meslin-l'Évêque (Belgique) : Dufrasne 2008, p. 24, fig. 31, forme plus élaborée.

Erichem-'Hooge Korn' (Pays-Bas) : Nicolay 2007, p. 222, fig. 6.6, n° 4 (type B1). Décor niellé de feuilles et baies de lierre.

Datation : seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

Base Artefacts© APJ-4003 - trois références.

39 - Garniture de joug



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. n° G41

H. totale 27,97 mm ; H. hors anneau 15,57 mm ; L. max. 33,18 mm ; L. min 23,74 mm ; p. 22 g

Ép. anneau 4,26 mm

Alliage cuivreux, nielle. Fonte creuse sur noyau.

Non restauré. Patine gris-vert.

Identique à la notice précédente mais sans décor incrusté.

Comparaisons

Cf notice précédente et plus particulièrement Berton 2008, p. 10, n° 34

Base Artefacts© APJ-4004 - trois références.

40 - Anneau de joug





Tavaux (Jura), « Les Bouteilles » (12), prospections.

Inv. n° 1049

H. totale 65,33 mm ; l. totale 40,62 ; p. 93 g

H. nœud 22,41 mm ; L. nœud 22,27 mm ;

H. anneau 26,11 mm ; ép. anneau 7,38 mm

Alliage cuivreux, nielle. Fonte pleine.

Non restauré. Patine gris-vert. Incomplet il manque les 4/5^e de l'anneau.

La base de l'anneau passe-guides repose sur un important nœud formé de deux moulures entourant une boule décorée de côtes de melon ; il s'appuie sur une collerette fortement érodée sous laquelle est installé un solide demi-anneau de fixation venu de fonte.

Datation indéterminée : antique ?

Comparaisons

Alsace : Berton 2008, p. 20, n° 13

41 - Anneau de joug

Tavaux (Jura), « les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G43

H. totale 70 mm ; l. totale 2 mm ; p. 130 g

H. nœud 30 mm ; L. nœud 60 mm

H. anneau 40mm ; ép. anneau 13 mm

Alliage cuivreux.

Restauré.

L'anneau passe-guide repose sur un nœud peu développé marqué par une moulure triangulaire. La collerette ovale est ornée de deux boules sur les extrémités relevées. Sous la base un solide anneau de fixation semi-circulaire venu de fonte.

Comparaisons

Alsace : Berton 2008, p. 20, n° 10

Saalburg : Schleiernacher 2000, p. 178, n° S 185, p. 181, pl. 4, n° 11

Banasa Sidi Ali Bou Djenoune (Maroc) : Boube-Piccot 1980, p. 223-224, pl. 77, n° 3060-361

Base Artefacts© AJG-4002 - quatre références.

42 - Élément de joug

Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. n° G44

H. totale 120 mm ; L. totale 120 mm ; l. totale 60 mm ; p. 330 g

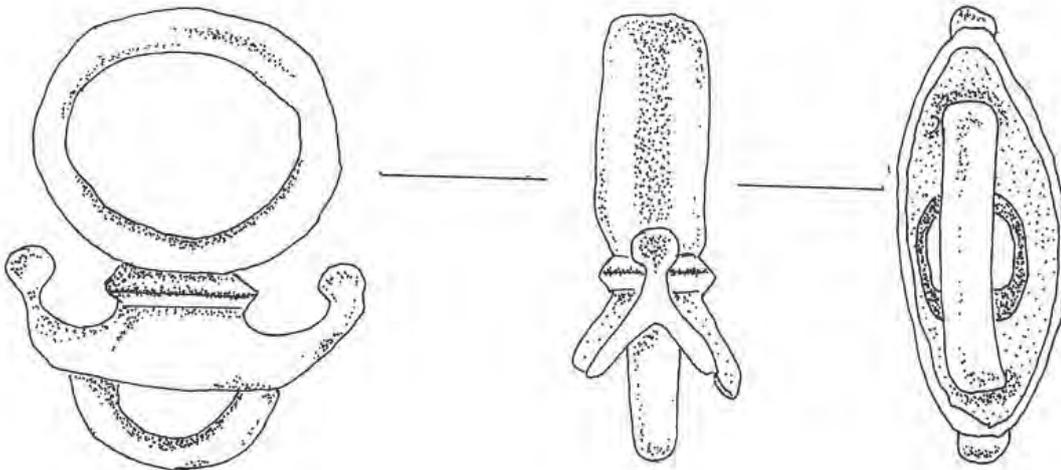
D. anneau 40 mm ; ép. anneau 18 mm

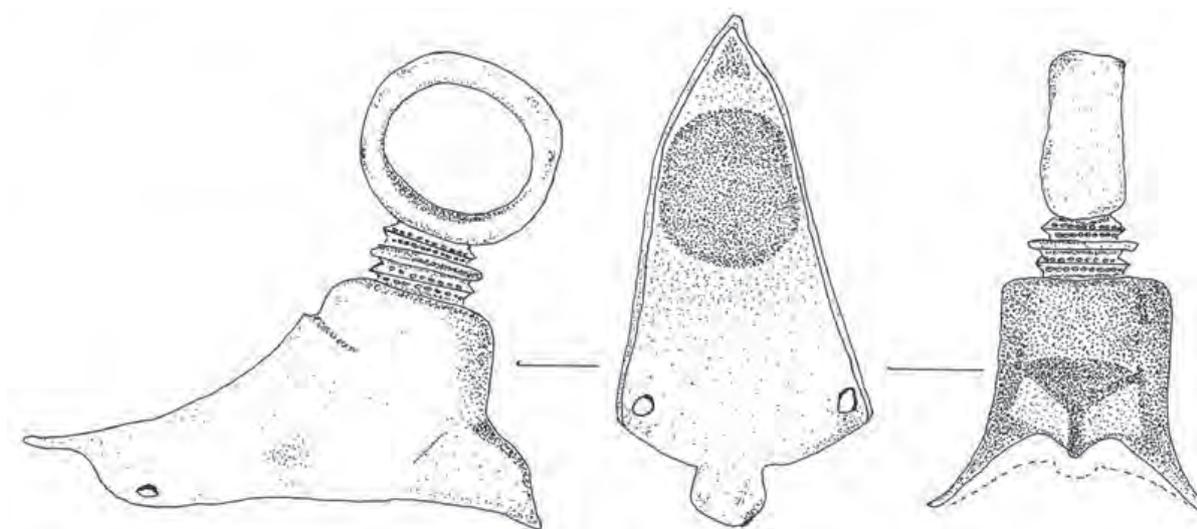
H. nœud 15 mm ; l. nœud. 25 mm ;

Alliage cuivreux. Fonte en partie sur noyau pour la partie inférieure.

Restauré. L'objet est complet.

Applique originale, massive et dissymétrique, faisant certainement partie d'une paire, probablement emboîtée aux deux extrémités d'un joug en bois, un ergot triangulaire en protégeant et renforçant la partie la plus fragile et exposée. L'autre extrémité est terminée par un appendice vaguement circulaire. Deux trous de fixation sur le





côté placé vers la partie centrale du joug. Le sommet est équipé d'un anneau passe-guide massif sur une base moulurée guillochée qui présume une utilisation en garniture fonctionnelle de joug d'attelage.

Les accessoires fonctionnels et décoratifs de joug possèdent des formes et décors variés qui défient toute tentative de typologie. Une paire quasiment identique se trouve au Musée de Beaune, elle comporte les deux trous de fixation au même endroit mais sans ergot ni appendice. L'objet de Tavaux présente une même forme générale intérieure que la pièce de Dury, qui autorise aussi cette disposition ; cette dernière s'en différencie par la présence d'un motif décoratif recourbé en col de cygne qui a pu jouer un rôle fonctionnel.

Comparaisons formelles

Provenance locale, Musée de Beaune (Côte-d'Or) : Bigeard 1994, p. 20, 36, pl. 12, n° 58 ; Richet 1979, III, pl. 62 B.

Comparaisons fonctionnelles

Dury (Somme) : Quérel, Feugère 2000, p. 171 ; Božič 2001, p. 20, fig. 2, dépôt de bronzes enfoui au III^e siècle après J.-C.

Bavay (Nord) Oggiano-Bitar 1993, n° 103

Zsámbék et Nagytétény (Hongrie) : Alföldi, Radnóti, 1940, pl. XXIII, n° 2-3 et 4-5 et pl. XXVI, n° 4-5

Pannonie : Venedikov 1960, pl. 22, n° 71

Mihailovo (Bulgarie) : Venedikov 1960, pl. XXXIV, avec un anneau à l'intérieur.

Base Artefacts© APJ-4009.

MOBILIER, VAISSELLE

43 - Disque décoratif ou cymbalette



Tavaux (Jura), « Les Terres Saint-Gervais », Nécropole II (2), prospections.

Inv. G45

D. max. 49,05 mm ; ép. 2 mm ; p. 20 g

Alliage cuivreux.

Non restaurée. Patine couleur vert clair, concrétions terreuses.

Disque concave à forte dépression centrale entourée d'une large bordure, au centre est percé un trou destiné au passage d'une tige. Ce type d'objet souvent confondu avec des phalères, peut répondre à deux usages. Dans les deux cas, il s'agit d'un élément d'une paire.

Il pouvait faire partie d'un décor de boiserie : chaque disque étant relié par une tige terminée par un bouton ; la

tige – dont la longueur égale probablement l'épaisseur d'une planche (porte ou claire-voie) – traversait un support de bois, les disques décorant chacun des côtés.

Il peut avoir servi sur un idiophone à entrechoc ou frottement : trop lourd et trop épais pour être une cymbalette de sistre, il n'est pas exclu cependant que l'objet ait été utilisé comme cymbalette de tambourin.

Comparaison

Mediolanum Mâlain (Côte-d'Or) : Rabeisen 1988, p. 62, n° 81 (forme plus moulurée).

44 - Rondelle percée



Tavaux (Jura), Villa de Molay (9), prospections.

Inv. G46

D. max. 33,98 mm ; D. du trou 8,62 mm ; ép. 3,8 mm ; p. 11 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Bordure épeaufrée, usure prononcée sur le trou.

Une des face est lisse, l'autre a été laissée brute ; la bordure porte deux rainures concentriques délimitant un motif guilloché.

La taille et style font penser à une rondelle de propreté recevant une patte de fixation, installée entre une poignée et le bois d'un meuble qui pourrait être un coffret.

Antique ?

45 - Couvercle de cruche à poucier



Choisey (Jura), « les-Nébies » (10), prospections.

Inv. 1022

L. max. conservée 38 mm

Alliage cuivreux. Non restaurée. Il en subsiste environ les deux tiers supérieurs. Patine gris-vert concrétions terreuses. Traces de combustion ?

Plaque cordiforme, dont le charnon est percé, le poucier au motif non défini (dauphin ?) est brisé.

Type de cruche très courant en Gaule (« Blechkannen ») en tôle de bronze martelée avec bec et anse coulés. Le

couvercle couvre le bec et est fixé sur le haut de l'anse au moyen d'une charnière.

Datation typologique I^{er}-IV^e s.

Comparaisons

Vertault (Côte-d'Or) : Feugère 1994, p. 154, fig. 14, n° 34-40

Le Vieil-Évreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 20-21, fig. n° 15

Vienne (Isère) : Boucher 1971, p. 158-159, n° 330-331

Thamusida (Maroc) : Rebuffat 1977, p. 232, 241, pl. 84, n° 793, 1249

Saalburg (Allemagne) : Jacobi 1912, pl. 58, fig. 11

Nimègue (Pays-Bas) : den Boersted 1958, 427-253

46 - Fragment de fond de récipient



Tavaux (Jura), « Les Terres Saint-Gervais », Nécropole II (2), prospections.

Inv. 1014

D. max. conservé 57,41 mm ; p. 36 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine gris-vert. Traces de combustion sur le fond extérieur.

Forme circulaire légèrement bombée pouvant appartenir à une coupe. Trou de pointe d'un tour au centre de la partie interne. L'objet a été découpé grossièrement suivant le diamètre du fond.

47 - Attache d'anse de petit récipient ?



Tavaux (Jura), « Les Sarrazins » (7), prospections.

Inv. 1046

L. max. conservée 45,33 mm ; l. max. 10,72 mm ; l. min. 6,62 mm ; ép. env. 1 mm ; p. 6 g

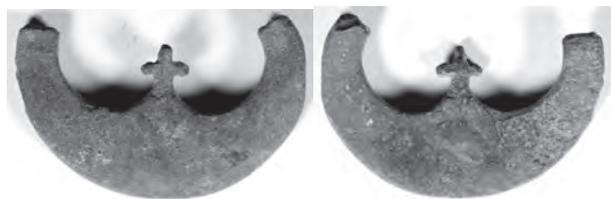
Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine vert clair, concrétions terreuses. L'extrémité de la languette est repliée. L'anneau est légèrement ouvert.

Formée d'une languette triangulaire à l'extrémité. Deux lignes parallèles gravées décorent la face visible de la languette. Au sommet le trou est très mal foré, de forme vaguement quadrangulaire, avec rejet de métal sur la face avant. Un anneau permettait de relier l'attache à un élément disparu (Ép. anneau 1,78 mm).

Comparaisons

Colonia Ulpia Traiana Xanten (Allemagne) : Lenz 2006, pl. 38, n° 348.

48 - Support de vase à fond circulaire ou applique ?



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. 1003

H. max. conservée 25,94 mm ; l. max. 44,23 mm ; ép. 5,2 mm ; p. 15 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Les extrémités sont brisées.

Les deux faces sont lisses et sont moulées en forme de pelta, dont la pointe centrale est cruciforme.

Outre la fonction de pied de vaisselle, ces deux pièces pourraient éventuellement appartenir à une incrustation dans du bois ou du métal.

Comparaisons

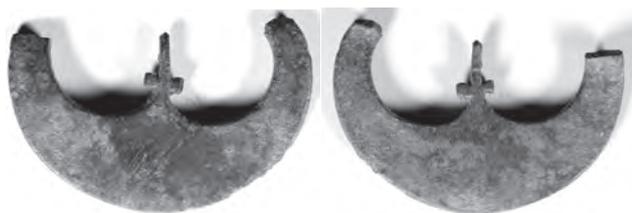
Formes voisines :

Compeyre (Tarn) et Millau (Aveyron) Balsan 1962, p. 129-131, n° 3 et 4

Le Vieil-Évreux (Eure) : Fauduet 1992, p. 28-29, n° 46-47

Vienne (Isère) : Boucher 1971, p. 212-213, n° 861.

49 - Support de vase à fond circulaire ou applique ?



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. 1004

L. max. conservée 16,12 mm ; l. max. 41,16 mm ;

ép. 4,1 mm ; p. 14 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Les extrémités sont brisées.

Voir numéro précédent.

50 - Élément de récipient



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. 1017

L. 32,55 ; l. 23,69 mm ; p. 8 g

D. trou central : 6,6 mm

Alliage cuivreux

Non restaurée. Patine grise. Brisé de tout côtés, le diamètre maximum n'est pas connu.

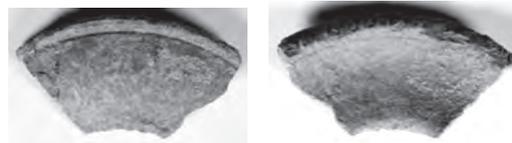
Une moulure et deux cercles concentriques incisés sur la face supérieure entourent un trou central. Le revers est brut de coulée.

L'objet pourrait appartenir à la partie supérieure d'un réservoir de lampe ou d'encrier, avec le trou de remplissage ?

Comparaisons

Paris (Seine) : Velay 1989, p. 231, n° 224.

51 - Fragment de bord de coupelle ou bobèche de candélabre ?



Molay (Jura), « La Haute Corvée », habitat indéterminé (9), prospections.

Inv. 1016

L. 36,07 mm ; l. 19,47 mm ; p. 8 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Le fond n'est pas conservé. Il subsiste environ un quart de la bordure.

Le marli, souligné à l'extérieur par une rainure, porte à l'intérieur un décor de petit cercles estampés.

BOITES À SCEAUX

Les boîtes à sceaux de Tavaux appartiennent à des séries maintenant bien connues et publiées (Furger *et al.* 2009 ; Feugère, Abauzit 1995, 2005, proposant inventaires, cartes de répartitions et bibliographie).

« La grande majorité des boîtes à sceau servaient à fermer les tablettes à écrire, dont le contenu était ainsi mis à l'abri des yeux indiscrets. Il est aussi tout à fait pos-

sible, même si cela n'est pas attesté à ce jour, que des sceaux sur de petits paquets et des envois de valeur aient été protégés par de telles boîtes [...]. Deux trouvailles de Kalkriese et Trèves, en Allemagne, permettent d'attester avec quasi-certitude que de grandes et petites bourses étaient aussi sécurisées de cette façon [...]

Contrairement à l'avis de plusieurs chercheurs, les boîtes à sceau ne sont pas des objets spécifiquement militaires. Elles sont aussi présentes dans les sites civils - en particulier les grands centres urbains - que dans les garnisons et les camps légionnaires (en comparaison par ex. du nombre de *styli*). Certaines boîtes précoces, circulaires ou lancéolées, datées entre l'époque augustéenne et le règne de Néron et comportant un registre décoratif « impérial », semblent toutefois avoir un caractère militaire [...]

On trouve des boîtes à sceau en contexte funéraire dans toute leur aire de diffusion, mais en nombre relativement restreint. On explique leur présence par l'idée d'une lettre que le défunt prendrait avec lui dans l'au-delà. Ces boîtes peuvent cependant aussi provenir de tombes de scribes, associées à d'autres ustensiles d'écriture [...]

Ainsi, une seule boîte à sceau de Tavaux pourrait éventuellement avoir un caractère militaire par sa symbolique : celle de l'aigle impériale (ci-dessous n° 56). Les autres boîtes à sceaux de Tavaux, dont la plupart sont incomplètes et peu caractéristiques, ne se rattachent probablement pas au domaine de l'équipement militaire et ne semblent pas ressortir au domaine funéraire.

52 - Boîte à sceau losangique complète



Damparis (Jura), « Les Joncs », prospections 2002.

Inv. 3

L. max. conservée 3 mm ; l. max. 22 mm ; H. 7 mm ; p. 48 g

Alliage cuivreux. Fer. Émail coloré. Complète. Non restaurée. Patine vert clair, concrétions terreuses.

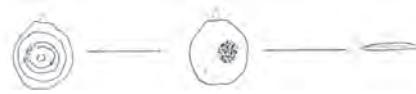
Type Augst, groupe 3a (variante sans appendice de fermeture visible). Boîte coulée de forme losangique. Couvercle : décor émaillé formé de carrés concentriques insérés dans la forme losangique de la boîte : de l'extérieur vers l'intérieur les cloisonnements délimitent quatre loges triangulaires couleur jaune dans les pointes du losange ; un grand carré à fond de couleur orangé, un petit carré emboîté et un petit cercle central couleur corail. Fond : à bords évasés, charnière à goupille en fer, deux entailles latérales, quatre trous.

Comparaisons

Corbridge (Grande-Bretagne) : Furger *et al.* 2009, p. 62, fig. 35, n° 9, cartes de répartition p. 63, fig. 36.

Base Artefacts© BTS-4137, deux références ; datation proposée : II^e - III^e siècles après J.-C.

53 - Couvercle de boîte à sceau circulaire



Saint-Aubin (Jura), « Le Fragnot », prospections 1987.

Inv. 4

L. max. conservée 1,9 mm ; l. max. 1,6 mm ; H. 2 mm ; p. 0,7 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine vert clair, concrétions terreuses.

Type Augst, groupe 5 f. Couvercle de forme circulaire. Décor de cercles concentriques. Revers plat.

Comparaisons

Augst (Suisse) : Furger *et al.* 2009, p. 70, fig. 44 ; pl. 11, n° 90, cartes de répartition p. 72-73

Base Artefacts© BTS-4015, quatorze références ; datation proposée : 1-150 après J.-C.

54 - Fond de boîte à sceau circulaire



Saint-Aubin (Jura), « Le Fragnot », Prospections 1987.

Inv. 1

L. max. conservée 25 mm ; l. max. 18 mm ; H. 6 mm ; p. 22 g

Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine vert clair, concrétions terreuses.

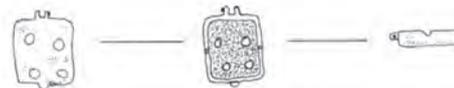
Type Augst, groupe 5 f. Fond de forme circulaire. Charnière et appendice de fermeture avec petit creux concave, deux entailles latérales, trois trous

Comparaisons

's Hertogenbosch-Empel (Pays-Bas) : Furger *et al.* 2009, p. 71, fig. 46, n° 3, cartes de répartition p. 72-73

Augst (Suisse) : Furger *et al.* 2009, p. 71, fig. 46, n° 1 ; fig. 54, n° 95 ; pl. 11, n° 95, cartes de répartition p. 72-73.

55 - Fond de boîte à sceau quadrangulaire



Tavaux (Jura), « Les Noues Cités », Prospections 1992

Inv. 2

L. max. conservée 22 mm ; l. max. 17 mm ; H. 4 mm ; p. 23 g

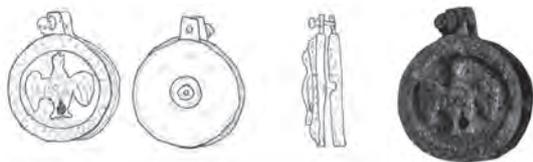
Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine vert clair, concrétions terreuses.

Type Augst, groupe 7g. Fond de forme quadrangulaire. Charnière et appendice de fermeture avec petite concavité, deux entailles latérales, quatre trous.

Comparaisons

Augst (Suisse) : Furger *et al.* 2009, p. 83, fig. 57, n° 1 ; pl. 15, n° 136, 137 ; cartes de répartition p. 86, fig. 63.

56 - Boîte à sceau circulaire à décor zoomorphe



Tavaux (Jura), « Les Prés Commarins », prospections. Donnée comme provenant de Les Villards d'Héria (Jura), *IJ* 2010, p. 21, fig. 11.

Inv. xx

L. max. conservée 19 mm ; l. max. 17 mm ; H. 6 mm
Alliage cuivreux. Non restaurée. Patine vert clair, concrétions terreuses.

Type 5a (Furger *et al.* 2009, p. 48-49, fig. 23)

Forme circulaire. La face supérieure du couvercle est ornée d'une moulure concentrique guillochée. Au centre est installé un clou riveté en relief et en forme d'aigle de face aux ailes éployées, des incrustations de nielle figurent schématiquement le plumage.

C'est le type décoratif le plus fréquent des boîtes à sceau à décor zoomorphe et le trente-septième exemplaire d'une série dont trois ont été mis au jour dans la région proche de Tavaux (moins de 100 km).

Un rapprochement stylistique pertinent a été fait avec les fibules zoomorphes dites de l'atelier C, type Feugère 29a16 (Feugère, Abauzit 1995, p. 44, fig. 2 ; Feugère, Abauzit 2000, p. 21) : ainsi l'aigle des fibules d'Augst (Riha 1994, pl. 46, n° 2907, 2908) et d'Alésia (Lerat 1979, pl. XXXIII, n° 354 bis) ; elles pourraient avoir été produites à Alésia.

Comparaisons

Augustodunum Autun (Saône-et-Loire)

Mirebeau (Côte-d'Or) Goguey, Reddé, 1995, p. 345, fig. 127, n° 127

p. 349, provenant des thermes.

Les Villards d'Héria (Jura), *IJ* 2010, p. 21, fig. 11

Augusta Raurica Augst (Suisse) : Furger *et al.* 2009, p. 217, pl. 7, n° 58 ; p. 64-65, fig. 38 ; p. 122-124, fig. 91 ; Type 5a : carte de répartition p. 72, fig. 47 ; bibliographie p. 178

Vindonissa Windisch (Suisse) : Feugère 1995, p. 44, fig. 2, p. 53, n° 14-15

Base Artefacts© BTS-4017, trente-cinq références.

5) Les intailles

Hélène Guiraud

Dans cette zone du Finage dolois, les fouilles et les prospections ont recueilli quelques intailles (voir liste p. 173). Ces petites pièces ont été répertoriées et l'établissement de notices a permis de proposer un motif, une datation (par le style, le motif, la monture ou le matériau puisque ces objets ont été retrouvés hors stratigraphie). Les intailles sont de petits bijoux, en verre ou en pierre, de forme ovale, faits pour être montés sur une bague et pour servir de sceau, le plus souvent : mais elles sont aussi des éléments de parure, elles ont pu être portées comme amulettes (sans être des intailles magiques). Par leur matériau et leur qualité, elles disent la (relative) richesse de leur propriétaire et elles dévoilent quelque chose de son métier, de sa personnalité, de ses attentes et de la société dans laquelle il vit. Cette recherche de sens, de lien entre l'intaille et son propriétaire, n'est pas vaine car on sait, par des écrits, les rapports entre certains personnages célèbres, Octave-Auguste, Mécène, Galba, etc, et leurs sceaux.

Cette recherche est cependant soumise à certaines réserves. Le premier handicap est lié à notre propre perception du monde actuel et du monde antique, par exemple dans une interprétation sexiste des images : faire de toute image de bambin, même ailé, une intaille pour une femme alors qu'Éros-Amour peut être aussi classé comme un personnage « politique » lié à la dynastie julio-claudienne et y voir alors une intaille pour un homme¹. Ensuite, les interprétations que nous pouvons proposer, en fonction de ce que nous disent les textes antiques, sont souvent multiples ; cela est vrai pour les divinités, comme Éros, mais aussi pour des figures simples comme les animaux : l'animal est chargé de ses propres qualités mais il est souvent lié à une divinité ou à un signe du zodiaque et il peut aussi être vu comme une belle image. Un motif comme Dédale plaçant les ailes sur le dos de son fils Icare apparaît en peinture sur des murs de maisons à Pompéi, dans la pièce principale du fort d'Echzell en Rhénanie, au milieu du II^e siècle, et sur des intailles dans des zones militaires comme Colchester en Bretagne ou Xanten en Rhénanie ou des sites civils comme la villa de Saint-Ulrich (Moselle)² : nous pouvons y voir l'influence de la culture littéraire mais aussi l'image d'un homme audacieux dont on peut imiter le courage. Troisième réserve, liée à la zone dans laquelle ont été trouvées ces intailles du Jura : une région où se mêlaient populations rurale, militaire, commerçante. Malgré la grande quantité d'armes retrouvées, il n'y a pas de camp. Et même y en aurait-il eu, il est difficile de croire en une « militarisation » des intailles.

De nombreuses études ont été faites dans des zones mili-

1. Autres exemples : Guiraud 2008, n° 1372 (tombe masculine, Haute-Marne, intaille figurant un héron, dans le monde grec volatile lié au gynécée, à Rome oiseau de Pietas, protectrice de l'enfance) ; n° 1364 (tombe féminine, Aube, intaille figurant un aigle, oiseau de Jupiter, des armées romaines) ; voir note 245, sur les liens pas toujours évidents entre un motif gravé et son propriétaire.

2. Henig 1978, p. 46 et note 20. Saint-Ulrich : Guiraud 1988, n° 467.



Fig. 192 — Intaille en pâte de verre (Cat. p. 173, n° 1).

tarisées, celles des *Limes* en particulier. Une chose est sûre : la présence de l'armée romaine suivie par celle de l'administration a permis le développement du commerce des intailles dans ces régions³. Mais il est quasiment impossible de ne trouver là que des intailles qu'un soldat aurait pu choisir, des « Soldatengemmen » recherchées sur le *Limes* rhénan ou danubien ; dans ces régions bien connues aujourd'hui, la liste des motifs figurés sur les intailles ne cite pas que des images sensées intéresser un militaire, comme Mars, *Victoria*, Minerve, *Roma*, l'aigle et les enseignes légionnaires, Hercule ou Achille⁴.



Fig. 193 — Intaille en cornaline (Cat. p. 173, n° 6).

Sur ces frontières, les camps étaient nombreux ; un camp n'est pas qu'un groupement de soldats, à côté, il y a de nombreux civils, ceux du *vicus* ou de la ville fondée peu de temps après le camp, des marchands, des paysans liés

3. Même dans une province comme la Narbonnaise où l'armée ne stationne pas, le nombre des intailles a fortement augmenté avec la mise en place de l'administration de la colonisation, les premières intailles ayant été amenées par les marchands dès le II^e siècle avant J.-C. Sur le Danube, c'est avec l'arrivée des armées que l'on recense les premières intailles : Dimitrova 1977.

4. Schleiermacher 1972 : p. 125, en Rhétie, exemple d'une riche tombe de soldat avec pommeau d'épée, bijoux et intailles : cheval devant un trophée, Mars *Ultor*, *Victoria*, cerf : un choix qui convient bien à un militaire (y compris le cerf, symbole de chasse).



aux besoins de cette quantité de population ; une popula-
 Fig. 194 — Intaille sur bague en nicolo (Cat. p. 173, n° 3).



Fig. 195 — Intaille en jaspe (Cat. p. 173, n° 9).



Fig. 196 — Intaille en nicolo sur bague de fer (Cat. p. 173, n° 2).

tion mixte, comprenant des femmes⁵, celles des civils, des auxiliaires ou celles des vétérans installés dans la région. Les intailles retrouvées dans les sites du *Limes* rhénan, dans des forts comme Caerleon en Pays de Galles ou le long du Danube, à *Carnuntum*, en Mésie, etc, témoignent des mélanges de populations ; les différentes publications suggèrent cet embarras de ne pouvoir assurer l'influence d'une population militaire sur les motifs des intailles⁶. On peut comparer, toute question de date mise à part, les vétérans installés dans le Finage aux Barbares servant dans les armées romaines au Bas-Empire, dont les tombes ont fourni un abondant matériel en grande partie d'origine romaine⁷.

Dans la liste des intailles provenant du Finage dolois, celle du paysan portant des offrandes de blé et de vigne symbolisant la richesse de la terre peut avoir été un porte-bonheur (p. 172, fig. 196). Il peut en être de même pour l'intaille du corbeau (prospérité et aussi hommage à Apollon). Le nicolo figurant un acteur ou le génie de la tragédie (p. 172, fig. 194), un motif rare, peut être comparé à un autre nicolo provenant de Bachworth (Bretagne) zone avec des militaires et des civils⁸. L'intaille aux deux guerriers de Tavaux, "*Le Grand-Matz*", cadrerait bien avec une utilisation par un militaire ou un administratif (p. 171, fig. 193), ; l'intaille est assez ancienne, bijou de famille peut-être. L'intaille en verre figurant un berger et ses chèvres, provenant de Tavaux, "*Le Grand-Matz*", est encore plus intéressante (p. 171, fig. 192). C'est un produit moulé au III^e siècle sur une intaille en pierre datant du I^{er} siècle, image suggérant vraisemblablement la prospérité apportée par la paix romaine ; c'est aussi un motif plus complexe car le berger est coiffé d'un bonnet phrygien et il représente Pâris gardant son troupeau sur le Mont Ida, à côté de Troie, donc un motif qui, pour être compris, nécessite une culture classique. Nous avons la chance d'avoir déjà dix-sept spécimens de ce moulage, intailles en verre réparties dans diverses régions et provenant de sites variés, riches trésors de Gaule, tombe d'enfant sur le *Limes* rhénan, zones de camps le long du

5. Ce sont des femmes qui sont les destinataires d'une série de bagues de bronze portant des inscriptions d'amour, AMA / AMO, TE AMO, etc : Henkel 1913, p. 81 et s., provenant essentiellement des *canabae* du camp de Bonn, détruit en 259. Présence féminine aussi dans les thermes du fort de Caerleon : Zienkiewicz 1986, p. 17-21. Krug 1978, intailles du camp de Saalburg, à côté de gemmes « militaires » (plusieurs Mars et *Victoria*), verre figurant une mère tendant les bras à un enfant — non ailé- (n° 47).

6. Dimitrova 1977. Krug 1978. Henig 1978, p. 43-48. Platz-Horster 1987, p. XXIV. Dembski 2005, p. 37-38, 44. Gesztelyi 2009. On peut comparer (grossièrement) les motifs des gemmes de Caerleon (Pays de Galles, fort de l'armée romaine ; Zienkiewicz 1986) et de Pompéi-Herculanium (D'Ambrosio, De Carolis 1997 et Pannuti 1983), calculs faits à partir de 110 intailles d'un côté, 330 de l'autre, avec deux sites très différents, l'un concentré autour du fort, actif du milieu du I^{er} siècle au début du III^e siècle, l'autre, une cité plus ancienne, à une époque où le choix parmi les motifs est plus grand (gemmes du I^{er} siècle avant J.-C. / 79) ; pourcentages des divers groupes de motifs : motifs « militaires » : 26 % à Caerleon, 16,5 % à Pompéi ; divinités protectrices : 17 % à Caerleon, 8 % à Pompéi ; autres divinités : 24,5 % à Caerleon, 19,5 % à Pompéi.

7. Divers exemples dont Lantier 1948 : tombes du Mont-Augé, Marne ; intaille en verre, sur une belle bague en or, figurant une scène de théâtre, moulée sur un original du I^{er} siècle (Guiraud 1988, n° 621), tombe de la seconde moitié du IV^e siècle.

8. Henig 1978, n° 523, et p. 44 : bague en or d'un officier ou d'un membre de sa famille ; à rapprocher du n° 525 (un grenat sur une bague en or, avec un masque, provenant des latrines du commandant de Housesteads).

Rhin et du Danube, même de *canabae* à côté d'un camp rhénan, d'une *statio* près de Nîmes, de cités près de zones militaires et enfin d'Aquilée où le moulage a pu être fait⁹. On ne peut donc voir dans ce motif une image liée au monde de l'armée malgré la forte proportion de sites du *Limes*, puisque des civils, dont un enfant, ont possédé une intaille à ce type. Et même si des motifs semblent avec raison plus directement intéressants pour un militaire¹⁰, comme Mars, *Victoria*, etc, on retrouve ces mêmes motifs dans des sites civils. On ne peut préciser quel impact la clientèle militaire a eu sur le choix des motifs, lors des commandes des marchands ramenant d'Aquilée ou de quelque autre grand centre urbain les produits gravés.

Le petit choix d'intailles provenant du Finage est très intéressant parce qu'il s'intègre bien dans l'ensemble des intailles dans l'empire romain, par les motifs mais aussi par les styles, les matériaux. La région était bien placée sur des voies de circulation, bien parcourue par des marchands de gemmes qui allaient ou venaient d'Aquilée ou des riches zones du *Limes* rhénan.

Catalogue

- 1 – Pâte de verre-nicolo. 00x00 mm. Berger (Pâris) (fig. 192). Tavaux, « Le Grand-Matz ».
- 2 – Nicolo sur bague en fer. 13x11 mm. Paysan (fig. 196). Tavaux, « Les Sarrazins » (*IJ* 2010, p. 22, fig. 14).
- 3 – Nicolo sur bague en fer. 13x11 mm. Acteur ou génie de la Tragédie (fig. 194). II^e siècle après J.-C. Saint-Aubin, « Les Prés Commarin » (*IJ* 2010, p. 11, fig. 1).
- 4 – Nicolo sur bague en fer. 10x8 mm. Bonus Eventus ou paysan. I^{er}-II^e siècles après J.-C. Tavaux, « Les Noues Cités » (*IJ* 2010, p. 22, fig. 15).
- 5 – Pâte de verre orangée. 11,5x9,5x1,8 mm. Deux personnages. Molay, « Les Hautes-Corvées » (*IJ* 2010, p. 21, fig. 12).
- 6 – Cornaline. 14x11, 5x3 mm. Deux guerriers (fig. 193). Tavaux, « Le Grand-Matz » (*IJ* 2010, p. 22, fig. 13).
- 7 – Pierre brûlée (nicolo ?). 00x00 mm. Corbeau. Tavaux, « Les Terres Saint-Gervais », Nécropole II.
- 8 – Pâte de verre noir sur bague en bronze. 10x8 mm. Oiseau. I^{er} siècle après J.-C. Choisey-Damparis, « Carrefour de Gevry » (*IJ* 2010, p. 21, fig. 11).
- 9 – Jaspe sanguin. 13x9, 5x2,5 mm. Volaille plumée (fig. 195). Damparis, « Les Joncs » (*IJ* 2010, p. 13, fig. 4).
- 10 – Pâte de verre-nicolo sur bague en bronze. 00xx00 mm. Mercure assis. II^e-III^e siècles après J.-C. Molay (*IJ* 2010, p. 21-22).

9. Liste de ces intailles : Guiraud 2009, p. 123, note 38 et carte 3, p. 124.

10. Ce n'est pas apparent dans les motifs d'intailles provenant du camp de Rocheroux, près d'Aulnay (Charente-Maritime) : Guiraud 1988, n° 194 (cornaline, tête de Mercure), Guiraud 2008, n° 1089 (cornaline, Apollon).

CHAPITRE VI

Synthèses, hypothèses et conclusions

Synthèses, hypothèses et conclusions

Gérald Barbet

L'entité géomorphologique du finage dolois est une micro région des plaines de la Saône moyenne située à l'ouest de Dole à la limite de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Elle se présente comme une riche plaine d'alluvions, humide, à vocation céréalière. Un léger pendage de cette plaine isole un secteur plus sec qui correspond aux territoires des communes de Tavaux, Champdivers, Gevry et Molay, portant le nom de Finage (fig. 5 p. 16).

Cet ouvrage relatif au programme de recherches archéologiques pluridisciplinaires que nous avons entrepris, concerne l'étude des nécropoles gallo-romaines implantées sur cette plaine. Il a pour premier objectif l'amélioration des connaissances sur la vie quotidienne des populations, l'origine de leur implantation au sein des grands établissements et habitats ruraux, leur organisation dans le contexte d'un parcellaire qui pourrait avoir été établi dès les premières années de la période julio-claudienne.

Notre second objectif est de tenter d'apporter les premiers éléments de réponses à une problématique qui nous est apparue lors de la fouille des charmes d'Amont et qui pourrait indiquer une présence militaire romaine dans ce secteur de la Séquanie situé à la frontière du territoire Lingon.

1) La nécropole I "Les Charmes d'Amont"

La nécropole de Tavaux I des « Charmes d'Amont », qui fait l'objet principal de cette publication, est une nécropole de type familial faisant partie d'un ensemble de plusieurs nécropoles situées en milieu rural et probablement en relation avec divers domaines agricoles du secteur. Elle couvre une surface réduite (1888 m²), délimitée par un mur d'enceinte. Sa fouille a livré 19 sépultures à crémation comprenant aussi bien les restes d'adultes, que ceux d'adolescents et d'enfants, témoins d'une population familiale classique. Concernant les inhumations, il s'agit uniquement de celles de périnataux déposés dans des tuiles *imbrices*. Seul leur nombre peut surprendre : 62 tuiles y sont recensées.

On pourrait s'interroger sur l'écart entre ce nombre d'inhumations et celui, réduit, des crémations et être tenté de mettre cette différence en relation avec un abandon du chantier pendant près de deux années entre son décapage initial partiel et la date où il nous fut confié. Il a pu alors faire l'objet de pillages et également subir les méfaits du climat et des intempéries ? On peut également essayer de rapporter ce déficit à l'implantation sur une petite partie du site d'une batterie antiaérienne à la fin de l'année 1944. Cependant, ni la lecture du rapport initial d'évaluation effectué par O. Simonin pour l'INRAP

(Simonin 2002) ni les vérifications sur le terrain ne permettent aujourd'hui d'étayer ces hypothèses. Certes une disparition (ou une destruction) de quelques urnes cinéraires, n'est pas totalement improbable, mais celle-ci, si elle a eu lieu, reste très réduite. Les tombes d'immatrices en *imbrex*, quant à elles, sont toutes (sauf une), regroupées dans le secteur Nord Ouest du site, secteur dont nous avons géré nous même le décapage. Si les tuiles *imbrex* ont souvent été retrouvées vides d'ossements, certaines ont la particularité d'être associées à des dépôts d'offrandes qui viennent conforter des hypothèses récentes remettant en cause les conclusions de certains chercheurs qui, s'appuyant totalement sur des textes antiques considèrent que, dans l'Antiquité, les enfants morts-nés et les nourrissons décédés étaient rejetés ou mis à l'écart de leurs proches.

Dans un espace défini par un fossé d'enclos, que l'on peut facilement comparer à ceux des tombes de Clémency au Luxembourg (Metzler 1991, p. 36, 37), une tombe fondatrice (S13), datée des années 40-60 après J.-C. a été mise au jour. Elle était recouverte par un tertre funéraire également identique à ceux recouvrant les tombes de Clémency (Metzler 1991, p. 35 et 36) ou celle de Büchel (Metzler 1991, p. 156, 157). Ce mode de sépulture n'est pas sans rappeler les tombes aristocratiques de la période de La Tène finale. Dans la publication « *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique* », J. Metzler indique « que les traces des traditions remontant jusqu'au Hallstatt se maintiennent dans différentes régions de la Gaule à l'époque gallo-romaine, comme entre autres dans le Berry, mais aussi en Gaule Belgique, comme le montre toute une série de riches tombes sous tertre datant du I^{er} siècle après J.-C. ». Il cite l'exemple de Büchel en pays trévire, où l'organisation spatiale du site est en analogie avec le site de Clémency, indiquant plus loin que « ces rites funéraires qui mettent, en fait la mort en scène... restent dans leur essence relativement immuables sur de grands espaces et sur de longues durées ». (Metzler 1991, p. 156.).

La sépulture S13 de Tavaux contenait des *militaria* brûlés très certainement lors de la crémation du corps et de l'ensemble des autres offrandes (céramique, verrerie et faune...⁽¹⁾), à savoir : un *umbo* de bouclier, un *gladius*, une *armilla* (?), un fourreau de glaive tardo-républicain, une pointe d'enseigne, ou une pointe de lance de bénéficiaire ? L'étude globale de la tombe permet de constater qu'il pourrait s'agir soit de la sépulture d'un légionnaire, porte-enseigne probablement vétéran de l'armée romaine ou celle d'un *beneficiarius*. L'étude ostéologique révèle entre autres qu'il s'agit d'un individu robuste

(1). Il est d'usage que le défunt soit incinéré avec ses armes. Ainsi dans le « *testament du Lingon* », cela est indiqué comme tel : (...) *Volo autem amne instrumentum meum quod ad venandum et aucupandum paravi, mecum cremaricum lanceis, gladis, cultris, retibus, plagis, laqueis, kamamis, tabernaculis ...*(CIL XIII). (Le Bohec 1991).

d'âge mûr. Il convient de noter que l'ensemble des autres sépultures de la nécropole sont réparties autour du tertre funéraire qui supplantait cette tombe formant ainsi sur le plan, un cercle quasi parfait.

A proximité de cette tombe fondatrice a été mis au jour un petit monument funéraire de type mausolée et deux soubassements de stèles, indices de la présence de marqueurs qui ne nous sont parvenus qu'à l'état de simples traces et dont l'étude ne peut évidemment conduire à des conclusions réellement argumentées⁽²⁾.

L'étude globale du mobilier céramique de la nécropole montre que celle-ci a été utilisée de la période de Claude jusqu'à la fin du deuxième siècle après J.-C., soit pendant environ 130 ans, l'équivalent d'à peu près 4 générations dans l'Antiquité.

Quant au puits, situé au sud de la nécropole, en dehors de l'enceinte et placé en bordure de la voie antique, son implantation comme nous l'avons vu précédemment, peut être mise en relation avec la volonté d'offrir ses services aux voyageurs qui lors de son utilisation, ne manqueront pas alors de remarquer, si ce n'est l'ensemble de la nécropole, au moins l'édifice tumulaire situé au dessus de la tombe fondatrice⁽³⁾.

L'étude céramologique et celle du petit mobilier découvert dans les différentes couches de comblement du puits permettent d'évaluer la période de comblement et donc son abandon dans la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C., soit approximativement à la même période que celle où la nécropole a cessé d'être utilisée.

Dans la partie supérieure de son comblement, la présence du squelette d'un chien, de quelques ossements de mouton et de bœuf ainsi qu'un ensemble d'éléments appartenant à un harnais de cheval complet ne nous permettent pas d'émettre d'hypothèse plus sérieuse que celle du simple comblement après abandon⁽⁴⁾.

Comparer cette nécropole avec d'autres connues dans cette région est cependant assez aléatoire. D'une part les nécropoles du Haut-Empire fouillées exhaustivement ou quasi-exhaustivement en Franche-Comté sont pratiquement inexistantes et les études publiées font défaut (Joan 2003)⁽⁵⁾. Dans un secteur assez proche, on peut tout de même citer la nécropole de Rahon au « *Champs de la Manche* », occupée durant la même période (I^{er} et II^e siècles après J.-C.) et dont les crémations sont assez comparables à celles de Tavaux I. La présence de tuiles *imbrex* y est également signalée, même si les auteurs les ont alors considérées comme des marqueurs et non comme des tombes d'immatures, ce qui cependant aujourd'hui, semblerait être le cas. Il est vrai que les conditions de la fouille préventive ne se prêtaient guère à ce type d'analyse (De Klijjn. Gisclon 2001).

En Suisse, où les fouilles de nécropoles du Haut-Empire sont plus nombreuses, une tombe à armes augus-

tienne isolée, découverte à Sévaz « Fin des Coulayes », contenait des ossements brûlés d'un individu « d'âge subadulte ». Elle a fourni une pointe de lance et une arme blanche d'un module assez proche à celle du *gladius* de la tombe 13 de Tavaux, mais plus courte (216 mm). L'auteur rappelle l'existence de trois autres sites en Suisse ayant livré des armes des périodes augustéenne et Julio-Claudienne ; en 1925 à Lommis TG, en 1948 à Remetschwil AG et en 2004 à Bulle FR (Bugnon 2006, p. 180 à 191).

Au Luxembourg, par contre, un assez grand nombre de nécropoles de ce type ont été fouillées et ont fait l'objet de publications. Les principales étant celles de Brouch, Burdesberg, Fentange, Filsdorf, Waldbillig, Heffëgen, Larichette, Hollenfells, Blumenthal, Juglinster, toutes situées en bordure ou à proximité de voies antiques et toutes utilisées du I^{er} au II^e siècle après J.-C. La plupart sont considérées également comme des nécropoles rurales de type familial. Certaines présentent un nombre de crémations très proches de la nécropole de Tavaux I. Citons :

- Lorentzweiler (au plus, 40 sépultures) ;
- Eischen (50 sépultures);
- Lamadelaine (45 sépultures) ;
- Dalheim (42 sépultures)
- Boulaide (50 sépultures) - (Geffroy, Barbé 2001).

Plus récemment, une fouille préventive, aux résultats non encore publiés, réalisée dans la plaine de Venarey-Les-Laumes, en Bourgogne, a permis à une équipe d'*Archeodunum*, dirigée par Yannick Dellea, de mettre au jour une petite nécropole à crémation, considérée également comme « familiale ». Elle est datée de la deuxième moitié du I^{er} siècle à la fin du II^e siècle après J.-C. Mais actuellement la nécropole étudiée qui présente la plus grande similitude avec Tavaux I est certainement celle de Tavant, en Indre-et-Loire, où 18 tombes d'enfants de moins de 5 ans, dont des périnataux, tous inhumés entre 60 et 80 après J.-C., ont été mises au jour près de sépultures d'adultes. L'ensemble est également réparti autour de la tombe fondatrice (S11) d'un « guerrier » doté d'armes - dont l'une assez similaire au *gladius* provenant de la tombe S13 de Tavaux I – mis en terre aux environs du troisième quart du I^{er} siècle avant J.-C. Matthieu Poux indique que plusieurs modèles réduits d'armes miniatures dont l'une est identique au *gladius* de Tavaux I ont été également trouvés dans les tombes d'enfant sur ce même site, (Poux 2008 p. 329, 330). D'après Matthieu Poux,

(2). W. Van Andringa nous indique qu'il a constaté sur ses fouilles à Pompéi que ce type de marqueurs, en l'occurrence les stèles sont déposées systématiquement et dispersées dans un délai de 30 à 50 ans après leur installation.

(3). Notons que pour W. Van Andringa : « *le tumulus joue un rôle de représentation sociale* ».

(4). Certes, il existe des exemples de sépultures de chiens en dehors des espaces funéraires, comme celle du site des Luëpes, à Saint-Priest où une fosse contenait un cheval et un chien sans traces de découps. La fosse se situant en bordure d'un fossé, à une distance de 200 m d'un ensemble funéraire. (Blaizot 2009 p. 86).

une autre nécropole à Ronchamp dans le Nord semble également comme à Tavaux 1, se développer autour de la tombe d'un militaire ou d'un bénéficiaire.

Cependant les comparaisons les plus intéressantes sont certainement celles qui peuvent être effectuées avec les autres nécropoles du Finage dolois, toutes situées sur le même tronçon de voie antique : Tavaux II, Tavaux III, découvertes récentes et non encore fouillées, Tavaux IV (cette dernière, qui a fait l'objet d'une fouille ancienne partielle fut utilisée en continuité du I^{er} au VI^e, voire VII^e siècle de notre ère. Elle n'est cependant pas forcément à classer dans la série des nécropoles de type familial).

Après une série de prospections pédestres minutieuses, il s'avère que toutes ces nécropoles présentent en surface des lots de céramiques et de verreries permettant de les dater avec une certaine précision. Trois d'entre elles ont livré également du *militaria* et toutes comportaient des fragments de tuiles *imbrex*, permettant d'émettre l'hypothèse de la présence de tombes d'immatures inhumés également sur ces sites, dans ce type de réceptacles.

Aussi, afin de mieux appréhender et comprendre la multiplicité, l'organisation et les origines de ces nécropoles sur le secteur du « Finage », il nous semble nécessaire de faire un point précis sur l'organisation des campagnes sur ce territoire où la densité de population est particulièrement élevée à l'époque du Haut-Empire. Il convient alors de prendre en compte, non seulement les textes historiques et l'organisation spatiale des habitats, mais aussi les données concrètes, issues d'un nombre important de prospections et de fouilles récentes, générées principalement par l'archéologie préventive et conduites par l'INRAP depuis une dizaine d'années sur le secteur.

2) Les voies de communication

a) Les voies d'eau

À l'époque antique, cette plaine est traversée par de nombreux axes de circulation : le Doubs, dont la navigabilité est attestée par le témoignage littéraire de l'historien et géographe Strabon, et la Saône, dont Strabon, encore, évoque les droits de navigation partagés entre Eduens et Séquanes. Pour la Saône, les nombreuses découvertes archéologiques (fouilles d'épaves) effectuées ces dernières années (Bonnamour 1990), ne laissent aucun doute sur son utilisation intensive dans l'antiquité, principalement en ce qui concerne le transport des marchandises.

Ces rivières jouent également le rôle de frontière ou sont, comme l'indique S. Fichtl, « une sorte de colonne vertébrale » (Fichtl 2004, p. 23) du territoire traversé. Ce constat a pu être également effectué grâce aux prospections pédestres effectuées par G. Wawrzyniak sur les deux rives de la Saône qui démontrent concrètement ce rôle frontalier. En effet, sur la rive Est de la Saône, les monnaies gauloises trouvées dans le cadre des prospec-

tions, sont dans leur totalité, des monnaies attribuées aux populations Séquanes, alors que sur l'autre rive, à l'ouest, ce sont uniquement les monnaies attribuées aux Lingons qui sont mises au jour.

b) Les voies routières

Parallèle à la voie d'eau du Doubs, se situe l'axe routier principal, permettant de relier Lyon à Strasbourg. Cet axe majeur qui traverse le Finage est représenté sur la Table de Peutinger et mentionné dans l'Itinéraire d'Antonin. Cette voie correspond à un « *grand axe stratégique indispensable pour le déplacement et le ravitaillement des troupes en direction de la trouée de Belfort et du coude du Rhin* » (Chevallier 1997, p. 210).

D'autres voies secondaires sont également répertoriées. L'une d'elles, arrive d'Autun et se greffe sur la voie Chalon-sur-Saône - Besançon (Feuvrier et Brune 1920, p. 120 ; Feuvrier 1923, p. 92). Son tracé est bien établi (Chouquer 1993, p. 49). L'importance de ce carrefour pourrait expliquer la présence immédiate d'un vaste enclos quadrangulaire (150 m x 230 m) aux angles arrondis, bordé d'un large fossé, interprété comme un « *poste militaire ou camp temporaire de troupes en déplacement* » (Chouquer et de Klijn, 1989, p. 272). Il convient cependant d'indiquer que les prospections pédestres que nous avons effectuées sur ce site, n'ont pas permis de mettre en évidence le moindre objet, le plus petit élément, susceptible de dater ou de confirmer la fonction de cette structure.

Comme l'indique M.J. Ancel dans sa thèse de doctorat (Ancel 2012), aux abords des voies et sur tout le territoire de la Gaule, des aménagements pouvaient prendre place : carrefours, aires de stationnement, auberges, ponts, aqueducs, monuments, statues, sanctuaires, et enfin nécropoles et monuments funéraires. Ces derniers, qui nous intéressent plus particulièrement dans le cadre de cette étude, étaient parfois agrémentés de citations à l'attention du voyageur, du passant. « *Les inscriptions invitent le voyageur à s'arrêter, à engager un dialogue avec le défunt, à méditer sur la vie humaine.* » (Chevallier 1997, p. 293). Ces monuments, placés de manière stratégique, permettaient aux riches propriétaires terriens d'asseoir l'importance de leur exploitation rurale. Dans ce cadre il n'est pas interdit d'émettre l'hypothèse que le puits qui se trouvait à l'angle sud-est de la nécropole des « *Charmes d'Amont* », juste en bordure de la voie principale, ait été creusé à cet endroit avec la volonté de voir s'arrêter et stationner devant ce point d'eau, les voyageurs qui pouvaient ainsi se rafraîchir ou faire boire leurs montures, tout en ayant un regard, une pensée, pour les défunts de la nécropole mitoyenne.

(5)- L'ouvrage « La Mort à travers l'archéologie franc-comtoise » qui fait, en 1998, un état des connaissances dans ce domaine démontre s'il en est besoin l'extrême pauvreté des découvertes et des connaissances pour ce qui concerne la période gallo-romaine.

3) L'organisation et l'occupation des campagnes

Il convient tout d'abord de rappeler que l'ensemble du territoire rural de la Gaule était densément occupé (Ferdrière 2005, p. 212-213). Cette occupation dense est particulièrement visible sur la carte archéologique du finage (fig. 5). Dans sa thèse, Marie-José Ancel indique qu'il est généralement difficile de comprendre les liens qui peuvent exister entre différents établissements, notamment en termes de statut et de gestion de l'espace agraire. Est-on en présence de fermes autonomes, ou existe-t-il un lien de dépendance entre l'une ou l'autre ? Le domaine au sens romain (*fundus*) s'est-il imposé partout en Gaule ? Et donc sur le secteur que l'on étudie ? (Ancel 2012).

Des documents épigraphiques et iconographiques confirment l'existence de ce système domanial par exemple en Narbonnaise (Christol 2004, p. 59-76) mais également dans d'autres régions comme dans le pays trévire (Ferdrière 2005, p. 214). Le *fundus* est la base de l'organisation de l'exploitation agricole des campagnes. Il s'agit avant tout d'une notion à caractère juridique, le domaine étant une propriété foncière qui peut comporter plusieurs exploitations (Ferdrière 1988, p. 89-90). Le domaine comporte des terres cultivées, mais peut également comprendre des prés, des étangs, des bois ou encore des marais. Étant donné la très grande densité d'établissements ruraux dans le Finage, il est probable que certains d'entre eux étaient indépendants et possédaient une exploitation libre et directe. Dans le cas du domaine, l'administration de celui-ci peut, bien entendu, être exercée par un « régisseur » qui diffère du propriétaire foncier.

Dans la littérature archéologique le terme de *villa* a progressivement été employé dès l'instant où un établissement rural était repéré, parfois même lorsque des prospections pédestres révélaient la présence d'une concentration de *tegulae* et de tessons de céramique. Cependant, depuis quelques années, les chercheurs ont tenté de définir plus précisément ce type d'habitat, afin de ne pas attribuer le terme de *villa* à tous les sites ruraux. Ce fut le cas pour la première fois en Franche-Comté lors de l'interprétation du site de Chassey-les-Montbozon⁽⁶⁾ en Haute-Saône où les auteurs préférèrent utiliser le terme d'« établissement rural » plutôt que celui de *villa* (Barbet-Gandel 1997). Cette appellation sera finalement validée par A. Ferdrière dans sa critique de l'ouvrage, car depuis 1988. Ce dernier propose de définir la *villa* selon trois critères : « a) la villa doit être exploitée dans le cadre du système domanial (*fundus*) [...] ; b) elle doit être composée de deux parties clairement distinctes : la partie résidentielle (*pars urbana*) d'une part, et la partie d'exploitation (*pars rustica*) de l'autre ; c) elle doit être enfin pour l'essentiel (ou du moins pour les bâtiments résidentiels) construite « en dur », à « la romaine » [...] » (Ferdrière 2000 b, p. 251-252). Cette définition ne

fait cependant pas l'unanimité. D'après P. Leveau, P. Gros et F. Trément, une *villa* peut ne pas comporter de *pars rustica* et son activité n'est pas nécessairement liée au domaine agricole. C'est par ailleurs ce qui se dégage des écrits de Varron qui explique que les *villae* pouvaient faire office de résidences secondaires pour les riches propriétaires qui y trouvaient le repos et des activités « saines » éloignées des problèmes inhérents à leurs affaires urbaines. Cette utilisation de la *villa* comme lieu de villégiature pouvait cependant être couplée à une activité agricole gérée non pas par le propriétaire, mais par le procurateur (Leveau *et al.* 1999 ; Bedon 2004). Dans ce cas, la *pars urbana* n'est occupée que lors des séjours du propriétaire sur ses terres. Il n'est pas interdit non plus d'interpréter certains établissements ruraux comme des *prætoria* ruraux. Hypothèse aujourd'hui de plus en plus proposée par divers spécialistes et particulièrement par certains chercheurs Suisses.

Si la grande majorité de ces établissements ruraux ont une production tournée vers les ressources naturelles de la campagne (agriculture, élevage, chasse, pêche...), la *villa* peut donc également posséder, en plus, un rôle de villégiature. La superficie moyenne d'une *villa* est estimée à deux ou trois hectares, bien que de grandes différences de taille puissent exister. Parfois, leur taille imposante leur a même valu d'être identifiées en tant qu'agglomérations (Ferdrière 2005, p. 222). Il est vrai que dans certains cas la population de ces *villae* ou des domaines pouvait probablement atteindre plusieurs centaines de personnes : « le propriétaire et sa famille quand il est là, l'intendant, les travailleurs et leurs familles » (Ferdrière 2005, p. 223). Par ailleurs, la densité de l'occupation du sol fait que ces différentes exploitations devaient se partager le terroir, voire travailler ensemble et se compléter. Cela pouvait créer des regroupements, assez lâches, mais pouvant avoir des répercussions sur d'autres domaines de la vie, et pourquoi pas de la mort.

a) Les parcellaires

La carte des sites antiques aujourd'hui recensés dans cette plaine illustre parfaitement cette recherche, mais il est souvent très délicat, voire impossible, de reconnaître précisément les limites d'un parcellaire associé à une *villa*. Il s'agit souvent de réseaux denses, constitués de fossés se recoupant et dont les datations ne sont pas souvent aisées à préciser. Les archéologues de terrain, et surtout ceux de l'INRAP qui décapent et travaillent sur de grandes surfaces, le constatent jour après jour. En effet à toutes les périodes de l'histoire et encore aujourd'hui, les parcelles des lotissements sont naturellement toujours parfaitement orientées sur l'ancienne voie antique, aujourd'hui supplantée par la nationale 73 qui sur ce secteur en a repris le tracé exact. Il s'avère donc

(6)- 14 ans après la publication et malgré la pression qui a été mise sur les auteurs de la part de spécialistes qui insistaient sur le fait qu'il ne pouvait s'agir d'une *villa*, certains autres spécialistes, aujourd'hui dans le cadre de colloques, présentent Chassey-les-Montbozon comme un *prætorium* ? (Rencontres Franco-Suisse, Delle 1999).

extrêmement délicat d'effectuer de telles cartographies sans les associer à des vérifications archéologiques systématiques sur le terrain.

Dans le Finage, prospections, fouilles anciennes et archéologie préventive montrent aujourd'hui une trame de sites ruraux extrêmement dense, dans un parcellaire qui présenterait au moins trois orientations différentes et où s'inscrivent de nombreux établissements agricoles de tailles variées. L'un de ces parcellaires, et le plus vraisemblable, correspondrait pour G. Chouquer à une *centuriation*. Dit « Chalon A », il serait centré sur la région de Mirebeau-sur-Bèze, et aurait couvert un vaste secteur entre Chalon-sur-Saône en territoire éduen, Isômes en pays lingon et le Finage dolois, chez les Séquanes. Ce réseau, « identifié tant par des éléments encore visibles dans le parcellaire et la voirie, que par des éléments fossiles (...) repérés en photo-interprétation » aurait été mis en place « à partir de 70 après J.-C., ou après » selon G. Chouquer et F. Favory, soit sensiblement au moment où la VIII^e Légion était cantonnée à Mirebeau (Chouquer, Favory 1992 : p. 162). Le module correspondrait à une *centurie* carrée de 20 *actus* de côté, soit ici de 711 m, avec une orientation à N-32°30'E.

Cependant, malgré les incontestables progrès dans la connaissance du Finage dolois, l'interprétation de ces parcellaires reste encore très délicate et il convient de rejeter toute approche schématique. Il n'est cependant pas non plus inconcevable que la genèse de l'un d'eux soit liée à un événement historique. Un texte qui relate la répression de l'autorité romaine contre des cités gauloises révoltées, en 21 après J.-C., fait très probablement allusion à ce secteur de la Séquanie : « *Cependant Silius, s'avançant avec deux légions, précédées d'une troupe auxiliaire, ravage les pagi des Séquanes qui se trouvaient à l'extrémité de leur territoire et qui, voisins et alliés des Eduens, étaient en armes. Bientôt, il gagna Autun par une marche rapide...* » (Tacite, *Annales*, III, XLV, traduction H. Gozler). *Ce document a servi à avancer l'idée que « la mise en place d'un cadastre et la création, ou l'officialisation, des fundi concessi, auraient pu participer d'une politique coercitive propre à établir des rapports sociaux de production fondés sur une gamme de liens de dépendance et de clientèle, au profit des grands propriétaires »* (Chouquer et de Klijin, 1989, p. 287). La découverte de la tombe 13, dans la nécropole de Tavaux I, qui pourrait être celle d'un vétéran *bénéficiarius* ou porte enseigne (?) décédé vers le milieu du I^{er} siècle, est un argument qu'il convient aujourd'hui de prendre en considération dans le cadre de cette hypothèse, tout comme le nombre d'armes romaines et gauloises découvertes sur le Finage.

b) *Les établissements ruraux du Finage au Haut-Empire*

Cette zone du Finage est privilégiée par la qualité de ses sols et par la distribution de ses axes de passage. Elle est évidemment, dans l'Antiquité, un secteur propice à l'occupation humaine. Il convient encore une fois de rappeler le texte de César et l'intérêt qu'il porte à ce terroir : « *les terres des Séquanes sont les plus fertiles de toute la Gaule* » et encore : « *...le blé sera fourni par les Séquanes, les Leuques, les Lingons ...* » (César, I, 40). Il semble aujourd'hui assez vraisemblable qu'il puisse s'agir de ce secteur géographique, ou tout du moins qu'il en fasse partie. Mais d'une manière plus générale, qu'en est-il de l'implantation des grandes domaines agricoles (*villae*) à la période du Haut-Empire sur le secteur ?

Un important travail de prospection et d'identification du mobilier issu des collections anciennes nous a permis d'effectuer une étude de la céramique et du petit mobilier (fibules, monnaies, verrerie...). Cette étude interne nous a permis de mettre en évidence les établissements ayant fonctionné dès le Haut-Empire. Ainsi nous constatons qu'au I^{er} siècle après J.-C., sept grands domaines sont déjà assurément implantés et semblent se partager le territoire du Finage. Ces grandes *villae*, ou tout du moins leurs terres, semblent se morceler au fil des décennies qui vont suivre. Rentre-t-on alors dans une période de successions, ventes et/ou partages, pouvant être mises en relation avec une augmentation notoire de leur population ? En effet, vers la fin du second siècle, la situation est radicalement différente puisque s'y trouvent juxtaposés des dizaines de petits établissements qui se présentent généralement sous la forme de constructions dispersées, comme nous le révèle la carte archéologique actualisée du secteur que nous venons de réaliser. Cette remise à jour a été effectuée en ajoutant des sites jusqu'ici inconnus et en éliminant un certain nombre de sites abusivement déclarés comme ceux, par exemple, où ne se repèrent que quelques fragments de tuileaux épars, répartis sur des surfaces réduites à quelques mètres carrés.

À l'inverse, dans l'état actuel de nos connaissances, les nécropoles ne semblent pas se multiplier. Il est probable que les quatre nécropoles implantées au début du premier siècle continuent durant pratiquement tout le second siècle à accueillir les défunts issus des domaines environnants. En effet les fouilles de Tavaux IV, de Tavaux I, la fouille en cours de Tavaux II comme le mobilier archéologique recueilli lors des prospections pédestres effectuées sur Tavaux III le démontrent sans ambiguïté.

Ainsi l'important travail que nous avons effectué en marge de la fouille de la nécropole et qui a débouché sur l'étude de datation des sites du Finage, permet aujourd'hui de proposer pour la première fois une cartographie offrant une vision de la situation au I^{er} siècle après J.-C. et d'indiquer avec une marge d'erreur réduite, les établis-

sements qui fonctionnent dès cette période, même si certains d'entre eux, comme par exemple celui des « *Sarrazins* », succèdent à des établissements plus anciens, remontant au moins à La Tène D2.

1) Au lieu dit *Navarosse* à Champdivers, des photographies aériennes permettent de restituer le plan d'un bâtiment rectangulaire à tours d'angle encadrant une galerie de façade, accompagné d'au moins trois dépendances (Chouquer 1978, p. 267 ; 1993, p. 71). Il s'agit probablement d'une *villa* de taille très modeste ⁽⁷⁾.

2) Des photographies aériennes permettent de restituer le plan plus complet de la *villa* de la *Corvée Haute* sur la commune de Molay. La *pars urbana*, bordée de deux galeries, possède une façade principale d'environ 80 m de longueur et les deux ailes de la *pars rustica*, s'étalent sur plus de 400 m. L'ensemble, fermé par un mur, couvre une superficie de 13 ou 14 hectares et constitue l'un des plus grands établissements connus de Franche-Comté.

3) L'établissement de *Partey* à Choisey a fait l'objet d'une fouille préventive en 1994. Les bâtiments, dans un très mauvais état de conservation, rendent difficile la lecture de cet ensemble (Vaxelaire et Labeaune 1996, p. 88 ; Rothé 2001, p. 307 ; Nowicki 2002, p. 10).

4) Toujours à Choisey, au lieu dit *les Nébies*, des photographies aériennes révèlent le plan d'une *villa* qui s'étend sur plusieurs hectares. Les bâtiments principaux se répartissent autour d'une cour carrée qui devait être bordée d'un péristyle (Chouquer et de Klijn 1989, p. 275 ; 1993, p. 76).

5) Au lieu dit *les Sarrazins* à Tavaux, sept bâtiments ont été repérés par photographie aérienne dans un enclos quadrangulaire de deux hectares (Chouquer et de Klijn, 1989, p. 273-274 ; 1993, p. 70). Cet établissement peut être considéré comme une petite *villa*.

6) Il est possible enfin d'ajouter à la liste des *villae* un site en grande partie recouvert par le village actuel de Molay, mais dont apparaissent les ailes méridionales, qui semblent correspondre à la *pars rustica* d'une très grande *villa* (Chouquer et de Klijn 1989, p. 274 ; 1993, p. 72).

7) Sur la commune de Saint-Aubin, au lieu-dit « *le Mazeret* », des vestiges qui se répartissent sur une surface d'environ 350 m par 200 m ont fait l'objet de plusieurs hypothèses :

- édifices publics (marchés, forums) (Jeannin et Chouquer 1978, p. 272) ;
- agglomération secondaire (Mangin et Bonvalot 1986, p. 120-127) ;
- entrepôts (Chouquer et de Klijn 1989, p. 272).

Cependant les prospections récentes semblent montrer, que les vestiges situés à l'ouest font partie d'un même ensemble privilégié (hypocaustes, mosaïques, placages

de marbre, enduits peints, verre à vitre). Bien qu'incomplet sur les photographies aériennes, cet ensemble peut, de manière plausible, être lu comme la *pars urbana* d'une très grande *villa*, dont la façade se développerait sur 150 m environ. Les bâtiments situés à l'est, dont la fonction déjà avancée de stockage est probante, pourraient se rattacher à la *pars rustica* de l'établissement.

c) Tavaux : une agglomération secondaire ?

Depuis le XVIII^e siècle la plaine du Finage a fait l'objet d'un grand nombre de recherches archéologiques. Les premières furent celles réalisées en 1744 par J. Perreiot et J. Normand, puis par D. Monnier ou encore J. Feuvrier, au début des années 1900, recherches qui visaient à identifier la ville de Tavaux comme l'*Admagetobriga* citée dans le *Bellum Gallicum* de César (*B. G. I*, 31) (Normand 1774, p. 82 ; Monnier 1844, p. 147 ; 1855, p. 190 ; 1857, p. 178-179) ⁽⁹⁾. Au milieu du XIX^e siècle, Tavaux est considéré comme « *un des principaux centres autour desquels rayonnèrent les voies romaines de Séquanie* » (Rousset 1858, p. 46). Le Professeur Michel Mangin en 1993, soutiendra également cette hypothèse « d'agglomération secondaire » (Mangin *et al.* 1986).

Cependant, la partie la plus ancienne de la ville actuelle de Tavaux qui se présente aujourd'hui sous la forme d'un village rue, s'étale de part et d'autre de la nationale 73, qui elle-même, supplante la voie antique reliant Besançon à Chalon-sur-Saône.

Si aucune fouille archéologique n'a été effectuée à ce jour sous ce « village rue », il convient cependant d'indiquer que nous exerçons depuis 2005 une surveillance des petits travaux d'aménagement (adductions d'eau, de gaz, installations de fosses septiques, égouts...), ainsi que des travaux de jardinage dans les espaces situés autour des maisons modernes. Ont ainsi été récoltés de nombreux fragments de céramique gallo-romaine, de type culinaire et identique à celle que l'on trouve généralement sur les habitats. Nous avons ainsi pu relever des éléments de céramique commune, comme des fragments de lèvres de mortiers ou de cruches, ainsi que quelques fragments de céramique sigillée Drag. 37 et 42, provenant des ateliers du centre de la Gaule. Nous avons aussi effectué en 1985 une petite enquête auprès de certains propriétaires. Nous avons ainsi réussi à avoir accès à quelques découvertes fortuites généralement conservées avec soins par leurs inventeurs. Nous avons pu observer et identifier des monnaies d'Hadrien (117-138), de Marc-Aurèle (161-180) et de Julia-Domna (158-217), ainsi que quelques fibules, dont la plus ancienne est de type Feugère 25b, datée des II^e / III^e siècle, la plus récente une cruciforme de type Feugère ⁽⁷⁾ - Si les *villae* à tour d'angle sont généralement datées du II^e voir du III^e siècle après J.-C., les archéologues qui étudient l'architecture dans le monde rural en Gaule et particulièrement en Séquanie, savent que d'importantes modifications architecturales et décoratives surviennent à cette période. Souvent les établissements plus anciens subissent des modifications et se dotent alors de ces tours d'angles. La *villa* de Navarosse à Champdivers livre cependant des lots céramique et autre mobilier (fibules, monnaies, verrerie) ne laissant aucun doute sur ses origines plus ancienne.

31, dont les plus anciennes remontent au II^e siècle, mais qui généralement se trouvent dans des contextes plutôt situés au III^e voir au IV^e siècle après J.-C. (Feugère 1985). Une certaine cohérence apparaît donc dans les datations qui, sans exception, présentent un *terminus ante quem* au II^e siècle après J.-C. et principalement dans sa seconde moitié. Cette étude reste à ce jour encore bien incomplète, mais elle ouvre des perspectives. Elle permettra probablement à certains chercheurs dans l'avenir, de reprendre le travail de terrain et d'approfondir ces données. Ces quelques rares indices, s'ils ne sont pas suffisants pour étayer complètement la thèse de l'agglomération avancée par les auteurs du XIX^e siècle, sont cependant à prendre sérieusement en considération. Sans pour autant conduire à rejeter totalement l'hypothèse de la présence d'une *villa* à cet emplacement, ils permettent d'évoquer la possible présence d'habitats dont l'implantation, en bordure de voie, sous le village moderne de Tavaux, se serait effectuée à partir du II^e siècle après J.-C. En Franche-Comté, un cas similaire de concentration linéaire d'habitats à partir du II^e siècle après J.-C., étalés le long d'une voie, a été révélé lors des fouilles dirigées par Lydie Joan à Chavéria dans le Jura. (Joan p. 291-293, in Rothé 2001).

Leday rappelle que le terme *vicus* englobe les agglomérations non-fortifiées et comportant moins d'une dizaine d'unités d'habitations contemporaines. Il indique qu'ils se développent principalement à partir du II^e siècle et s'implantent généralement aux carrefours des axes routiers ou fluviaux, dans les plaines ou les vallées. (Leday 1980, p. 203-206 ; Buchsensschutz 1994, p. 150 ; Fichtl 1994, p. 70). Pour Fichtl, : « *les agglomérations gallo-romaines peuvent également être fondées dans un espace vierge de toute occupation antérieure ou encore s'implanter autour d'un camp militaire romain, comme cela est avancé pour la "ville" de Samarobriua, Amiens* » (Fichtl 1994, p. 109).

Lors des discussions qui ont fait suite aux communications du colloque de Bliesbruck-Reinheim, J. Metzler propose une approche beaucoup plus tranchée sur la relation entre les agglomérations secondaires et le monde rural. Pour lui, les agglomérations secondaires peuvent effectivement avoir des activités agricoles, mais cela reste une activité d'appoint, leur rôle résidant davantage dans la distribution des denrées issues du monde rural. Cela induit une forte spécialisation et une symbiose avec un habitat dispersé à fonction essentiellement agricole (Metzler 1994, p. 249). Cette description n'est certainement pas sans rappeler le contexte particulier qu'est celui du Finage.

Les quantités importantes d'outillages et d'éléments de matériel agricole et d'attelage gallo-romain trouvés en prospection sur ce secteur ne font que confirmer s'il en

est besoin, à la période considérée, un type d'occupation lié aux activités d'élevage et de culture.

d) Une multiplication de nécropoles ?

Cette répartition de la population sur le secteur du Finage (*Villae* indépendantes, regroupement de fermes ou agglomération secondaire) pourrait expliquer les raisons de cette multiplication de petites nécropoles établies à peu près à la même période.

Si, d'une manière générale, les nécropoles gallo-romaines sont toujours situées en périphérie des habitats, elles n'en sont toutefois jamais fortement éloignées. À Vierzon par exemple, l'enclos funéraire, situé à moins de 200 m de la *villa*, est considéré comme implanté directement au sein du domaine (Hamon Salé 1998).

Rien que pour la commune de Tavaux et dans l'état actuel de nos connaissances, quatre nécropoles couvrant approximativement les mêmes surfaces, sont relevées le long de l'axe routier.

Nous les avons classées de la manière suivante :

- **Tavaux Nécropole I** : située au lieu dit « *Les Charmes d'Amont* », elle fait l'objet de la présente publication ;

- **Tavaux Nécropole II** : au lieu-dit les « *Terres Saint Gervais* », à environ 2 km de la précédente. Des sondages y furent effectués par nos soins en 2007 ainsi qu'une fouille programmée débutée en 2009 et ayant pour objectif la fouille exhaustive de l'ensemble (Barbet 2007, Barbet *et al* 2009) ;

- **Tavaux Nécropole III** : située pratiquement en face de la précédente, elle n'a fait l'objet à ce jour que de prospections pédestres ;

- **Tavaux Nécropole IV** : à proximité de la même voie, sur un terrain légèrement surélevé, à l'emplacement de l'actuel cimetière communal, elle fut découverte au XIX^e siècle et fit l'objet de fouilles en 1902 par Messieurs Feuvrier et Fevret (Feuvrier, Fevret, 1902-1903 : 237-238).

Si la fouille de la nécropole IV a permis de dater les sépultures d'une période allant au moins du II^e au VI^e siècle après J.-C., les trois autres nécropoles (Tavaux I, II et III) ont pour point commun d'avoir toutes permis de relever lors de prospection (voire en fouilles) des éléments de datation allant de la Tène D2 au milieu, voire à la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. Toutes trois ont également livré du *militaria*, point sur lequel nous allons revenir.

Notre hypothèse, concernant la nécropole IV, serait qu'elle pourrait être plus directement en relation avec cette concentration d'habitats que nous entrevoyons sous le village rue de Tavaux (*Vicus* ?). La datation du mobilier que nous y avons récolté semble le confirmer.

Les trois autres nécropoles (Tavaux I, II et III) pourraient quant à elles, être plus facilement mises en relation avec les grands domaines agricoles que nous avons décrits précédemment.

(8) Il s'appuierait sur un tronçon rectiligne d'une trentaine de kilomètres de la voie d'Agrippa Lyon - Trèves, au nord de Dijon. Entre les communes de Bellefond en Côte-d'Or et de Vaux-sous-Aubigny en Haute-Marne

Nous trouverions ainsi distribuées, le long de la voie antique principale et en limite de parcelles, une série de nécropoles de faible importance (entre 900 m² et 1900 m²) correspondant chacune à un domaine, une *familia*, une communauté ou un regroupement entre plusieurs domaines.

La présence indubitable de mobilier attribué à des militaires sur les nécropoles I, II et III pourrait-elle étayer l'hypothèse d'une centuriation précoce qui aurait permis à des vétérans de s'implanter sur le Finage ?

e) Une colonie sur le finage ?

Nous avons évoqué plus haut cette fameuse *centuriation*, dite de « Chalon A », et qui d'après G. Chouquer et F. Favory aurait été mise en place à partir de 70 après J.-C., soit sensiblement au moment où la VIII^e Légion était cantonnée à Mirebeau. Ils précisent rappelons le, que le module correspondrait à une *centurie* carrée de 20 *actus* de côté, soit ici de 711 m, avec une orientation à N-32°30'E. (Chouquer, Favory 1992 : 162).

S'il est assez vraisemblable que les 7 grands domaines (*villae*) que nous venons d'évoquer et qui semblent se partager le territoire du finage au début de l'Empire ont des terres attenantes bien délimitées, dire qu'il pourrait s'agir d'une *colonia*, reste cependant bien délicat et surtout très hypothétique.

Même si l'on prend en compte l'individu fondateur de la nécropole I de Tavaux, qu'il fut vétéran de l'armée, ancien porte-enseigne ou bénéficiaire, venu ou revenu s'installer sur des terres sur le secteur, ces éléments restent encore bien insuffisants pour évoquer l'existence en ces lieux d'une *colonia*, d'autant plus qu'aucun texte épigraphique connu à ce jour ne le mentionne. Toutefois, il convient de rappeler que la Séquanie est bordée par des colonies comme la *colonia viennensis* au sud (aire de Vienne, près de Lyon) ou la *colonia ivlia equestris noviodum* à l'est (Divonne-les-Bains à la frontière suisse) et distante seulement d'une soixantaine de kilomètres de la plaine du Finage.

Dès 1934, Albert Grenier s'inquiète de l'absence de traces de parcelles antiques sur le sol français et invite les archéologues à les rechercher activement. Rien de comparable en effet alors avec la Tunisie, l'Espagne ou l'Italie où d'importants réseaux agraires orthogonaux demeuraient lisibles dans le paysage. Pour Gérard Coulon (Coulon 1985, p. 76 à 82), on touche là un des problèmes fondamentaux de la vie rurale gallo-romaine. Quel était le système de division de l'espace consacré à la production agricole ? Cette organisation traduit-elle une volonté consciente de structuration ? S'agit il simplement d'une disposition inorganisée, c'est à dire d'une juxtaposition progressive au gré des espaces conquis aux cultures, ou au contraire d'une distribution planifiée, géométrique, résultat d'une division opérée par l'autorité romaine comme nous le connaissons pour la colonie d'Orange grâce à la découverte de plusieurs centaines de documents cadastraux en marbre et qui indiquent qu'en 35 av J.-C. Octave crée cette colonie pour

installer les vétérans de la *légio II Gallica* sur des terres prises aux Tricastins, peuplade indigène locale. Si cette colonie d'Orange constitue le seul cas véritablement incontestable d'un territoire *centurié* en Gaule, il est bien évident que malgré le déficit épigraphique, d'autres réorganisations autoritaires du parcellaire furent également imposées en Gaule. En Gaule chevelue les recherches récentes effectuées principalement grâce à la photographie aérienne démontrent que toute une série d'opérations agraires ont pu exister avec souvent des surimpositions nouvelles à partir d'un parcellaire indigène. Les régions vont petit à petit se doter d'éléments probants comme en Alsace où de nombreux réseaux quadrillés sont aujourd'hui bien répertoriés dans la plaine fertile. La région lyonnaise, la Bretagne, l'Auvergne, le Berry... vont également tour à tour, au fil des recherches, présenter les traces de ces parcelles antiques. A Mirebeau-sur-Bèze, en Côte d'Or, cette ville-forteresse de légionnaires a été implantée au nord-est d'une centurie dont elle occupe la majeure partie. Le tracé du *décumanus* est tangent au rempart nord de la cité et les orientations de la voirie urbaine sont les mêmes que la *centuriation* rurale qui, pour G. Chouquer et F. Favory, va s'étendre et se développer jusqu'aux plaines fertiles du finage dolois (Chouquer, Favory, 1980).

4) Une présence militaire sur la plaine du Finage ?

A) Le militaire de la tombe 13

a) structure de la tombe

Le choix et la forme de la tombe est, sans équivoque, de tradition celtique et peut être comparé comme nous l'avons évoqué à celle de Clémency (Metzler 1991, p. 35-39) ou bien encore à celles de Bibracte (Flouest *et al.* 1998). La sépulture était recouverte d'un tertre funéraire en terre qui, comme le souligne Gérard Coulon : « est assez courant aux deux premiers siècles de notre ère, dans une vaste région correspondant à la province de Belgique et à la Germanie inférieure ». Il indique également que « Ces tumuli sont originaires de la Thrace et de la Mésie et furent à l'origine de ce mode de sépulture original pour l'époque gallo-romaine, introduits à la faveur des campagnes militaires de l'empereur Domitien (81-96)... dans les campagnes, le long des routes romaines » (Coulon 1985, p. 244-245).

Ce *tumulus* dominait une nécropole installée à l'intérieur d'un vaste enclos défini par une enceinte délimitée par un muret. Dans l'ouvrage du colloque de Caen sur « la mort et l'au-delà dans le monde romain », (Hinard 1985), on parle « d'organisation sociale et de notables inhumés dans le même secteur ». Cela pourrait tout à fait être le cas à Tavaux I, avec au pied de la tombe fondatrice la présence d'un petit mausolée et de trois soubasse-

ments de stèles. Le même ouvrage indique qu'il est fréquent de regrouper dans les nécropoles des tombes d'enfants, comme c'est le cas à Tavaux I (à l'exception d'une inhumation qui se trouve justement isolée dans l'angle Sud Est de ce même secteur privilégié).

Les sépultures vont, petit à petit et sans jamais se recouper, s'installer et s'étendre tout autour du tertre surplombant la tombe fondatrice. Cette disposition soignée, en arc de cercle, pourrait indiquer une certaine forme de respect, mais également un hommage particulier rendu à ce vétéran. Elle pourrait aussi tout simplement, comme nous l'avons observé, avoir été contrainte par le contournement du tertre circulaire formé par le monticule de terre (tumulus).

Dans son paragraphe relatif au culte des ancêtres, Alain Deyber indique : « l'acte de mémoire qui statue le combattant, le faisant sortir de l'anonymat après les funérailles était une pratique d'essence aristocratique plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain ». Il indique plus loin, parlant des vénération que « l'indigence de nos sources archéologiques ne nous permet pas en l'état actuel des recherches, d'apprécier l'intensité et la durée de ce genre de manifestation » (Deyber 2009, p. 140-141).

b) L'individu

L'individu retrouvé dans la tombe fondatrice de la nécropole I des « *Charmes d'Amont* » a été identifié grâce au mobilier archéologique retrouvé. Ces éléments semblent indiquer qu'il pourrait s'agir d'un vétéran, porte-enseigne ou plutôt pouvant être devenu ou étant bénéficiaire de l'armée romaine. La cérémonie funéraire aurait eu lieu, entre 40 et 60 après J.-C. L'étude anthropologique nous indique que le décès de cet individu robuste serait survenu à un âge mûr. On peut avancer l'hypothèse d'un âge supérieur à 30 ans.

S'il paraît évident que nous sommes en présence d'un personnage important, forts des éléments de mobilier retrouvés dans sa sépulture nous allons tenter d'identifier sa fonction.

1)- S'agit-il d'un Porte-enseigne vétéran de l'armée romaine ?

Dans son ouvrage sur l'armée et le soldat à Rome, J. Harmand compare l'importance et le grade du porte-enseigne *aquiliferi* ou *signiferi* à celui d'un centurion et relate l'importance de la fonction de celui-ci dans une bataille. Il insiste également sur l'importance symbolique et sacrée de l'enseigne (J. Harmand 1967, p. 347). Concernant l'arme blanche trouvée dans la tombe, Matthieux Poux émet l'hypothèse d'une arme spécifique, d'un statut équivalent au *pugio* légionnaire et portée à ce titre en guise d'insigne (Poux 2008 p. 330).

Nous savons par ailleurs que les légions incorporaient des hommes âgés d'une vingtaine d'années pour une carrière pouvant durer une trentaine d'années. Pour Yann le

Bohec, certains vétérans, qui de surcroît restent dans l'armée plus longtemps que la moyenne, et intègrent alors un détachement de vétérans (*vexillum*) qui s'ajoute aux légions (Le Bohec 2002, p. 25). L'estime incontestable accordée par les chefs aux unités de vétérans est consignée dans un texte dénué d'équivoque et indiquant dans le cadre de la conquête des Gaules, que César, marchant sur les Bellovaques, « *Singularis... uirtutis ueterrimas legiones VII, VIII, VIII habetat, summae spei delectaeque iuuentutis XI, quae octauo iam stipendio tamen inconlacione reliquarum nondum eandem uetustatis ac uirtutis ceperat opinionum* » (J. Harman p. 260).

Si l'on peut émettre l'hypothèse que cet homme était en service dans une période qui correspond approximativement à la période julio-claudienne, c'est-à-dire entre les règnes de Tibère et de Néron, période durant laquelle, rappelons le, a eu lieu la révolte de 21 matée par *Silius*. L'individu de la tombe 13 peut aussi avoir prolongé sa carrière dans les années suivantes, mais il a pu également tout aussi bien s'être vu attribuer des terres (*missio agraria*) à titre individuel (*uiritim*) ou sur un territoire colonial partagé entre des vétérans après sa libération de l'armée, sans pour autant qu'il ait forcément combattu sur le secteur. Certains faits d'armes (*honesta*) ont-ils conduit l'administration romaine à le bien traiter ainsi ? S'agit-il d'un aristocrate originaire de la région ? Pour Yann Le Bohec, après leur service, ces vétérans pouvaient rentrer dans leur patrie, dans leur cité d'origine, ou s'installer loin de chez eux, près du camp dans lequel ils avaient servi, près de l'épouse... (Suetone, Nér., IX ; Tacite; An XIV, 27 et 31, 4-5.). Ils établissaient des liens avec les aristocraties municipales, s'inséraient dans le milieu local (P. Le Roux, *pass. cité*). Mais même s'ils vivaient en ville, ils devenaient propriétaires fonciers. Dans certains cas, la terre leur appartenait, dans d'autres cas ils ne jouissaient que de l'usufruit et n'étaient que des *possessores*. (A. Grenier, 1962). Certains pouvant également devenir procurateurs ou intendants : des hommes de confiance qui auraient ainsi continué à apporter leur fidèle contribution dans la surveillance, la gérance et l'exploitation de ces grands domaines céréaliers si bien mis en exergue par César dans ses commentaires et évoqués par Alain Ferdière : « *cette richesse des terres était particulièrement notable chez les Séquanes qui ont les meilleures terres de toute la Gaule* » (Ferdrière 1988). Rappelons que l'agriculture se développe de façon importante avec la *pax romana* comme en témoigne Strabon à la fin du I^{er} siècle après J.-C. (Strabon L.IV).

En se mettant au service de Rome, différents représentants de l'aristocratie indigène avaient reçu la citoyenneté de César. Cette pratique n'a pas cessé en Gaule dans la période qui suit la conquête (Wolters 1990, Tassaux 1996). Un excellent témoignage existe dans les tombes à armes du Berry ou du pays Trévire dont la tradition dure jusqu'à l'époque de Claude (Feugère 1996d) et la table ronde de Bibracte en fournit aujourd'hui également d'autres exemples (Reddé 2007, p. 437).

Nous savons aussi qu'il existait un droit qui protégeait les vétérans et qui leur permettait de bénéficier d'immunités (H. Dessau, *Inscr. Lat. sel.*, n°9059). Y. Le Bohec indique qu'ils avaient parfois l'honorabilité des décurions et que leur expérience de la guerre en faisait des protecteurs tout désignés et des colonies qu'ils constituaient, où ils jouaient un rôle défensif. Ils favorisaient la municipalisation de régions peu urbanisées et développaient la romanisation. Ils cadastraient des terres, délimitaient des domaines ... (Le Bohec 2002).

2)- S'agit-il d'un *beneficiarius* ?

Une autre hypothèse qui nous paraît également plutôt vraisemblable, est celle du bénéficiaire. En effet, de nombreux arguments étayent cette seconde hypothèse.

Qui sont ces *beneficarii* ? Ce sont des soldats libérés des corvées militaires à proprement parler et choisis pour être mis au service personnel des officiers, procureurs, préfets et gouverneurs provinciaux. « *Des fonctionnaires chargés d'une mission officielle et qui se faisaient précéder d'une lance de bénéficiaire. Ces objets garantissaient auprès des populations visitées et leurs représentants le caractère officiel du mandataire* » (Feugère 1990, p. 110-111). Dans son ouvrage sur les *beneficarii*, militaires et administrateurs au service de l'empire (I^{er} siècle avant J.-C. – VI^e siècle après J.-C.), Jocelyne Nélis-Clément apporte des éclairages sur le rôle et les fonctions diverses exercées par le bénéficiaire au sein des différents *officia*. Bien qu'étant un militaire et généralement rattaché à une légion, ce dernier suivant les régions et les provinces, pouvait aussi avoir un rôle sédentaire de contrôleur fiscal, participer à l'*officium* du préfet pour assurer les dispositions à prendre pour le maintien de l'ordre et la justice, assumer la garde de prisonniers comme ce fut le cas de l'un des bénéficiaires du préfet du prétoire Geta (48-51 ap. J.-C.) qui semble rédiger également les procès-verbaux comme le suggère l'expression d' *ab commentariis custodiarium* qui accompagne son titre. Fonctions semblables alors à celles exercées par un légat de *légion agens c(uram) c(arceris)*. Certains sont employés dans l'*officium* du commandant de la garnison locale. Elle indique également que certains bénéficiaires étaient appelés à agir dans l'ensemble des domaines placés sous la responsabilité du gouverneur, soit dans les affaires militaires, soit dans le domaine de la police et de la justice. Ils contrôlent le travail des militaires chargés des douanes ainsi que le trafic des grands axes routiers. Elle explique que leur titulature était suffisante à rendre explicite leur rang auprès de la population locale, que leurs fonctions et leur responsabilité dans l'administration d'une troupe ou de celle d'une province nécessitent des aptitudes personnelles telles que la maîtrise de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique et qu'ils constituaient l'élément principal d'un *officium*. C'est à travers ces sous-officiers, assez souvent issus de familles de militaires, parfois même de l'élite municipale

que les gouverneurs assurent leur représentation dans les zones d'occupation, dans les cités et leurs territoires, auprès de la population civile et des autorités locales. On les trouve fréquemment dans des rôles administratifs de contrôle des affaires financières des provinces (supervision de l'encaissement des taxes et impôts dans des secteurs comme les mines, les carrières, mais aussi sur les zones de grande production céréalières). Jocelyne Nélis-Clément évoque entre autres, pour l'époque impériale, la redevance d'une taxe annuelle destinée à l'armée et à encaisser auprès des populations locales... (Nélis-Clément 2000, p. 211 à 268 ; Preuss 1994, p. 2361 à 272 ; Ott 1994 p. 233 à 249).

Si tous ces éléments semblent assez bien correspondre et s'adapter au contexte géographique et politique du secteur du Finage, il convient cependant de relativiser toutes ces informations, sachant que si elles sont parfaitement étayées par des sources documentaires, principalement épigraphiques et sur des papyrus pour une période plus récente, elles ne sont pas assurées pour le début de la période Julio-Claudienne. Il est en effet très

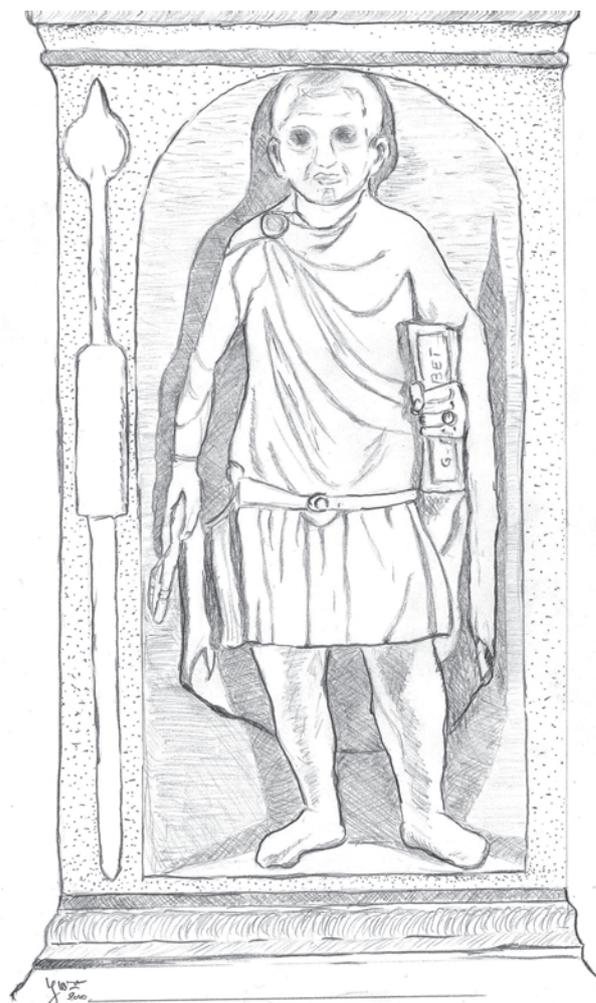


Fig. 197 – Dessin du monument funéraire de G. Damianus, bénéficiaire à Alexandrie.

difficile de connaître des détails sur les carrières des sous-officiers de l'armée romaine impériale avant l'époque de Domitien. Si elles sont bien connues à partir de Trajan-Hadrien, Yann Le Bohec recommande la prudence pour la période républicaine insistant sur le manque de documents épigraphiques (Le Bohec 1995, p. 441). Jocelyne Nélis-Clément nous indique que l'absence de témoignages ne signifie pas que ces soldats n'existaient pas, mais que les désignations peuvent s'appliquer à des réalités différentes (?). Chez César par exemple, le terme de bénéficiaire est attesté, mais il n'est pas utilisé dans un sens technique. Et peut-être même encore chez Pline, le terme semble s'employer dans un sens général, alors que dans les inscriptions contemporaines de l'époque de Trajan, il apparaît dans un sens technique et précis. Par le fait que les lances dites de bénéficiaires ne sont en réalité pas distinctives de ces sous-officiers dans la mesure où elles ne sont pas réservées aux seuls bénéficiaires, mais qu'elles sont au contraire attestées pour plusieurs types de soldats, et en particulier pour des *officiales* en service détaché, qui semblent s'en servir comme signe attestant leur légitimité d'action et d'intervention, en particulier loin d'un cadre ou contexte strictement militaire, par exemple face à la population civile. Par ailleurs, ces « *so-called* » lances (ou pointes de lances) de bénéficiaires sont habituellement percées de deux yeux ou de deux échancrures, assez caractéristiques. Mais il est vrai que par sa forme, celle de la tombe 13 de Tavaux I rappelle celle des lances dites de bénéficiaires et en particulier celle qui a été mise au jour *in situ* à Osterburken, avec de nombreux autels de bénéficiaires, et qui à l'origine était fixée sur une hampe de bois, qui pouvait être munie dans sa partie inférieure d'un dispositif d'arrêt que l'on distingue bien sur certains bas-reliefs, et qui pouvait peut-être ainsi être plantée sur le sol de la *statio*. A ce jour en France, trois pointes de lances de bénéficiaires ont fait l'objet de publications. Les deux premières provenant de Saône-et-Loire (Feugère 1990, 110 et n° 129 fig. 93), la dernière provenant d'une opération de fouille préventive sur le site d'Attray dans le Loiret (Canny 2007, p. 14). En Allemagne, où la présence militaire est significative avec les camps du Limes, un nombre plus important de lances a été publié (Eibl 1994, p. 278 à 296). Si la plupart sont caractéristiques avec leurs perforations circulaires, une stèle représentant un bénéficiaire, provenant de Bologne (Eibl 1994, p. 277) présente une pointe assez proche de celle découverte dans la tombe 13 de Tavaux I. Si le personnage représenté tenant un parchemin n'est pas armé, en revanche d'autres stèles de bénéficiaires représentent bien le personnage armé, voire équipé d'un bouclier (Eibl 1994, p. 275 à 276).

Jocelyne Nélis-Clément nous indique que la découverte d'une pointe de lance, même si elle était parfaitement conforme à celles que l'on désigne comme lances de bénéficiaires, et même si elle provenait d'un contexte archéologique du II^e ou III^e siècles après J.-C., ne serait pas suffisante pour déterminer avec certitude le titre du

soldat qui la portait. On peut cependant parler d'un militaire ayant recours à un insigne de légitimité, tels que ceux que portent des soldats en détachement ou en mission spéciale (Eibl 1994, p. 273 à 297). Et il ne fait pas de doute, dès Auguste et Tibère, que des soldats étaient détachés, d'abord en Italie, (Suet. *Aug.* 32.1 ; *Tib.*, 37.1) dans des *stationes* afin de participer à la surveillance et à la sécurité des routes (et aussi des biens acheminés par ces routes et voies fluviales, qu'il s'agisse de blé ou d'autres biens, ainsi que des hommes qui circulaient), avant que ces *stationes* ne s'étendent à tout l'Empire au II^e siècle (Tert., *Apol.* 2.8). Peut-être est-ce dans un contexte de ce genre que s'ouvrent des pistes dans lesquelles s'inscrit ce matériel ? En ce qui concerne la question des soldats en fin de carrière, chargés d'une *cura* ou responsabilité spéciale administrative dans la région d'où il vient, c'est très possible aux II^e ou III^e siècles (comme le montrent des exemples à *Sirmium*, in *patria*), et cela pu se faire aussi à une période précédente mais sans en avoir de preuve, pour les mêmes raisons que celles qui sont évoquées plus haut, à savoir la pratique épigraphique, qui n'est pas encore très habituelle chez les soldats de cette période ...

Nous savons également, grâce aux travaux de Michel Reddé, que l'implantation de la VIII^e légion sur le camp de Mirebeau, implantation qui pourrait d'après Chouquer être à l'origine de la mise en place de ce fameux parcellaire, aurait eu lieu autour de l'année 70 (R. Goguy-M. Reddé, p. 379). Est-il alors possible d'envisager que notre individu ait été encore en fonction au moment de l'installation de la VIII^e légion dans la région et ainsi avoir pu être un des premiers à bénéficier de cette réorganisation cadastrale du secteur ? Il est cependant fort probable qu'après le départ de la VIII^e légion certains militaires restent en poste dans la région. Un exemple vient étayer cette hypothèse. En effet, à Pontailleur-sur-Saône, il a été mis au jour une inscription romaine :

Leg(gio)V(IIIAug(usta)-I(ovi)O(ptimo)M(aximo) / etGenio loc(i) / Q(uintus)T(aius) / Saturninus / b(ene)ff(iciarius)Caeserni / St(ati)ani/co(n)s(ularis) / Galli/cano et Ve(tereco)n(s)u(libus) / v(otum)s(olvit) I(ibens) m(erito).

Cette inscription correspond à la sépulture d'un bénéficiaire en poste sur place en 141 après J.-C. Jocelyne Nélis-Clément indique que ce bénéficiaire n'est sûrement pas un cas isolé et que d'autres militaires bénéficiaires ou soldats détachés de l'*officium* du gouverneur de Germanie supérieure l'avaient sinon précédé du moins certainement suivis dans ce poste, comme l'atteste un fragment de *cippe* en réemploi dans l'église de Laisé entre Chalon-sur-Saône et Mâcon, érigé par un *candidatus d(omini) n(o)stri* de la légion de Strasbourg. Ce candidat semble alors être en attente de promotion au titre de centurion ou de confirmation par l'empereur sur proposition du gouverneur. A noter également la découverte récente à Autun par les archéologues de l'INRAP d'une dédicace ou

figure la titulature d'un bénéficiaire.

S'il paraît assez probable que des effectifs de la VIII^e légion sont restés sur place pour des missions précises après le départ de celle-ci à Strasbourg dans les années 90, nous pouvons sans doute faire un rapprochement avec l'individu de la tombe 13 de Tavaux.

B) *Les militaria du Finage : Origines, localisations et Hypothèses*

En dehors de l'étude de ces nécropoles ayant livré, pour la plupart d'entre elles, un mobilier de type *militaria*, caractéristique pouvant être mise en relation avec l'attribution de terres à des vétérans ou autres administrateurs, il semble aujourd'hui acquis que la plaine du Finage doive à fait l'objet d'une présence militaire plus ou moins ponctuelle à des périodes et pour des durées qui nous sont aujourd'hui inconnues. Pour ce qui concerne notre étude, nous nous limiterons à l'étude de la période située entre le début de la conquête romaine jusqu'au règne des Sévère.

Il convient bien sûr de dissocier les problématiques liées à l'étude de l'implantation éventuelle de vétérans dans la plaine céréalière du Finage par le biais de l'étude des nécropoles et l'existence d'un nombre impressionnant de mobilier de type *militaria* découvert sur le secteur. Leur dispersion et surtout leur nombre important interpellent certains spécialistes comme Alain Deyber qui, intervenant au Musée de l'armée aux Invalides à Paris le 1^{er} décembre 2009, dans le cadre du colloque sur « *la grande armée* » et dans la rubrique « *Autres batailles, autres lieux* » émet l'hypothèse de la présence dans cette plaine d'un « champ de bataille » et nous fait remarquer que « le nombre d'armes trouvées sur la plaine de Tavaux est bien plus important que le nombre d'armes trouvées à ce jour sur le site majeur de Gergovie » ! (Deyber 2010). L'hypothèse évoquée par A. Deyber concernant le fait que la plaine du Finage ait pu être le lieu d'une bataille ne contredit pas A. Daubigny qui précise « *qu'il existe un certain rapport entre les lieux de batailles et les cours d'eau ... (Allia, Tibre, Thermophyles)* » (Daubigny, 2003 p. 324). *Il est vrai que la plaine du Finage est située entre la Saône, le Doubs et la Loue. Sur ce thème, A. Deyber écrit qu'à travers l'histoire de la Guerre des Gaules, de très nombreuses batailles se sont livrées à proximité des cours d'eau* » (Deyber, 2009, p. 40).

Même en faisant totalement abstraction des nombreux éléments de harnachement - pourtant reconnus par les spécialistes comme *militaria* (voir l'étude effectuée dans cet ouvrage par Elisabeth Rabeisen) car généralement mis au jour aux abords des camps comme ceux du Limes (Poux 2002) - le nombre impressionnant d'armes romaines et gauloises, ainsi que les éléments d'équipement et d'armures ayant appartenu à des militaires (leur étude est effectuée dans cet ouvrage par Claude Grapin)

interrogent. Et même si d'autres problèmes ayant nécessité l'intervention de l'armée ont pu avoir lieu sans qu'aucun texte les rapportant ne soit parvenu jusqu'à nous, on doit, une fois encore, penser à cette mention de Tacite au sujet de cette fameuse révolte de 21. La situation géographique des lieux peut correspondre à celle du Finage :

« *Cependant Silius, s'avançant avec deux légions, précédées d'une troupe auxiliaire, ravage les pagi des Séquanes qui se trouvaient à l'extrémité de leur territoire et qui, voisins et alliés des Eduens, étaient en armes. Bientôt, il gagna Autun par une marche rapide...* » (Tacite, Annales, III, XLV, traduction H. Goetzler).

Relativement à la présence de la VIII^e légion, placée sous le commandement du *Legat Lapius Norbanus Maximus*, et installée pour une vingtaine d'années à Mirebeau (R. Goguy, Reddé p. 379), ces dernières découvertes nourrissent la recherche déjà amorcée sur la question de l'occupation militaire dans ce secteur. Les camps de Mirebeau, le camp présumé à Allerey, près de Verdun-sur-le-Doubs et la station de bénéficiaires à Pontailler-sur-Saône sont très proches du Finage. Le camp poste d'Allerey n'est qu'à 4 km de la nécropole de Tavaux I et la frontière entre le territoire des Séquanes et celui des Lingons, n'est éloigné que de 20 km de la plaine du Finage.

Signalons que pour Yann Le Bohec, parmi les fonctions principales de l'armée romaine, il y a celle qui impose aux légionnaires d'assurer la protection des terres à blé. Il indique également que les légionnaires font aussi la moisson, comme c'est le cas sur cette représentation à Rome, sur la colonne Trajane (Le Bohec, 2002, p. 16 et pl. XXV).

Nous ne doutons guère alors, que ces grandes plaines céréalières ont probablement fait l'objet d'une surveillance toute particulière de l'autorité romaine - et l'armée y aurait joué un rôle essentiel - sur la production, le transport, les taxes qui s'y rapportaient.

Oublions donc à l'appui de cette hypothèse les éléments de harnachement considérés comme partie d'équipement militaire car même s'ils sont généralement présents aux abords des camps du Limes, ils ont pu être utilisés dans un cadre civil. Mais, à la suite de l'étude d'Elisabeth Rabeisen (voir supra), Claude Grapin démontre dans le travail conduit ci-dessus qu'un nombre très important d'objets ayant indubitablement appartenu à des militaires a été recensé sur différents sites répartis sur une centaine d'hectares dans la plaine du Finage doleis.

Ces données archéologiques cumulées confortent l'hypothèse de la présence ou du passage de troupes sur ce secteur. Cette présence militaire peut-elle être mise en relation avec le texte de Tacite (Tacite, *Annales*, III, XLV, traduction H. Goetzler) cité plus haut qui relate la répression de l'autorité romaine contre des cités gauloises révoltées, en 21 après J.-C., probablement dans ce sec-

teur de la Séquanie ? Ce pourrait être une explication plausible.

5) Les pratiques funéraires

Comme l'attestent de plus en plus les fouilles de sites funéraires de ces dernières décennies, les pratiques funéraires en cours à l'époque romaine en Gaule sont complexes et diversifiées. La fouille de la nécropole de Tavaux « Les Charmes d'Amont » apporte comme bien d'autres son lot de questions et permet de mettre en lumière des pratiques funéraires bien codifiées.

Ainsi, dix-neuf sépultures secondaires à crémation et cinq structures particulières ont été mises au jour. En revanche, aucun lieu de crémation (bûcher, tombe-bûcher ou aire de crémation) n'a été reconnu. Cette absence peut s'expliquer de différentes manières : la crémation des corps pouvait avoir lieu dans un secteur localisé en dehors de l'enceinte de la nécropole (et en dehors de l'emprise de la fouille) ; l'espace réservé à la crémation a pu être détruit par les aménagements postérieurs - notamment par l'installation militaire de la seconde guerre mondiale - ou les travaux agricoles (fort arasement du site par endroits) ; la ou les structures de crémation n'ont pas laissé de traces visibles, phénomène pouvant résulter de l'utilisation de bûchers au sol (Ancel 2012, p. 188-190). Le champ funéraire se compose également de soixante-deux *imbrices* qui ont pu être interprétées comme les réceptacles servant à accueillir les inhumations de périnataux. La fouille de ces *imbrices* n'a cependant pas livré de vestiges osseux du fait de l'arasement important du site, de leur faible niveau d'enfouissement et de la forte acidité du terrain qui n'a pas permis la conservation des restes osseux¹.

Cette synthèse propose donc de faire le point sur ces différentes structures afin de mieux cerner la manière dont était gérée la mort dans ce contexte rural bien particulier.

A) Les concentrations de matériel

Lors de la fouille, des petites concentrations de matériel ont été reconnues en surface de la plupart des sépultures (S1, S2, S3, S8, S9, S10, S11, S13, S14, S22, S23 et S24). Si certaines d'entre elles étaient fortement perturbées - le mobilier pouvant alors provenir du comblement de la fosse voire du vase ossuaire -, pour d'autres la présence de ce mobilier fragmentaire est sans aucun doute à mettre en relation avec la tombe elle-même. Seules ces dernières (S1, S3, S9, S13, S22, S23 et S24) seront donc présentées ici, les autres, trop perturbées, sont néanmoins décrites dans le catalogue des structures (Fig 1).

La majorité du matériel est composée de tessons de céramique brûlés ou non brûlés, mais on trouve également des esquilles osseuses animales et humaines brûlées, des fragments d'objets métalliques (bronze et fer), des clous, des fragments de verre et dans un cas une monnaie ou encore des fragments de stuc. Ce mobilier est donc à pre-

mière vue semblable à celui que l'on rencontre dans les sépultures.

Deux d'entre elles se distinguent des autres. La première est localisée au-dessus de la sépulture 1. Elle présente un aspect général différent des autres de par son étendue plus importante et sa matrice charbonneuse. La grande majorité du mobilier qui la compose est brûlée, témoignant de son passage sur le bûcher. Le mobilier céramique compte 403 restes pour un NMI de 43 (Fig 2). Il est composé de tessons de céramique commune brûlés et non brûlés, de céramique à engobe micacé brûlée, de métallescente brûlée, de sigillée brûlée et non brûlée et de fragments d'amphores brûlés et non brûlés. On y trouve des formes provenant de la vaisselle de table, ainsi que sept fragments d'amphores à vin gauloises (NMI : 2) et au moins cinq cruches². Cent quatre-vingt-onze fragments, se rapportant à toutes les formes identifiées, ne présentent pas de stigmates d'une exposition au feu. Les éléments les plus récents qui datent la constitution de ce dépôt sont les sigillées de la Gaule du Centre (II^{ème} - III^{ème} s. ap. J.-C.), les gobelets métallescents et la céramique à engobe micacé (milieu du II^{ème} au III^{ème} s. ap. J.-C.).

Concernant les fragments de verre, aucune forme n'a pu être déterminée, signalons juste que quinze fragments ne portent pas les stigmates du feu. De nombreux clous, dont des clous de chaussure, ont été recueillis, ainsi que quelques fragments d'objets en bronze brûlés, vestiges d'objets ayant accompagné le défunt sur le bûcher funéraire. Les esquilles osseuses animales se réfèrent aux ovicaprins³ (NR : 1) et aux porcins (NR : 12), les autres étant indéterminées (NR : 148). Pour ce qui est des os humains découverts en surface de la tombe, on obtient une masse de 60,4 g (208 fragments) se reportant à au moins deux sujets : un individu de taille adulte et un immature (*Infans* I ou II). Sur l'ensemble du mobilier, aucun collage n'a pu être effectué entre les éléments retrouvés en surface et ceux retrouvés à l'intérieur de la tombe. Au niveau des données ostéologiques, on constate la présence d'au moins deux sujets dans les deux dépôts (en surface et dans la tombe), cependant l'âge au décès de l'individu immature diffère légèrement, celui reconnu dans la sépulture entrant dans la catégorie grand adolescent. Néanmoins, les éléments qui ont permis de déterminer l'âge au décès de l'*Infans* - reconnu dans la concentration de surface - reposent uniquement sur l'aspect général des os⁴, la distinction entre un *Infans* II et un adolescent peut alors être tenue. L'aspect charbonneux de ce dépôt ainsi que la présence de mobilier brûlé et notamment d'os humains, laissent peu de doute quant à la provenance de cet ensemble : il s'agit d'une partie des résidus d'un bûcher. Cependant, la contradiction ostéologique et l'absence de collages ne permettent pas de s'assurer qu'il s'agisse des résidus du (ou des) bûcher(s) des individus enterrés dans cette tombe, même si cette hypothèse reste privilégiée.

(1) - Des esquilles osseuses ont été retrouvées dans le comblement de certaines tuiles mais il s'agissait exclusivement d'os brûlés provenant des crémations environnantes.

Tombes	Etendue	US	Matrice	Matériel non brûlé	Matériel brûlé	Brûlé ou non brûlé ?
1	120 x 62 cm	01 à 28	charbonneuse	céramique, clous, fragments de verre	céramique, os animaux, os humains, clous, rondelle en fer, fragment de fibule en bronze, manche d'ustensile en bronze, rivet en fer, fragments de verre	
3	non renseignée	18 et 19	non charbonneuse	céramique	céramique	clous
9	non renseignée	91	non charbonneuse	céramique	céramique, os animaux, os humains, monnaie, fragments d'objets en bronze	clous
13	non renseignée	301, 306 et 309	non charbonneuse	céramique, fragments de stuc	céramique	clous
22	non renseignée	220	non charbonneuse	céramique	céramique	clous
23	non renseignée	231	non charbonneuse	céramique	céramique	
24	non renseignée	?	non charbonneuse		céramique	fragments de verre, fragments de bronze

Fig. 198 : principales caractéristiques des concentrations de matériel

Dans ce cas, le nombre minimum d'individus s'élèverait à trois.

La présence de mobilier non brûlé au sein de cette concentration peut signifier que certains objets, et notamment la vaisselle en céramique, ne proviennent pas du bûcher mais correspondent à des objets utilisés dans le cadre de cérémonies, parallèlement à la crémation. Ils ont pu être employés lors de la cérémonie funéraire mais également dans un laps de temps plus important, lors de cérémonies commémoratives. L'étude céramologique a néanmoins permis de mettre en évidence des collages entre des tessons d'une même céramique, certains étant fortement noircis et d'autres ayant conservé leur couleur d'origine. Cela induit un bris de ces vases avant leur dépôt sur le bûcher. Cependant, il n'a pas été possible de réaliser ces collages sur l'ensemble des tessons afin de distinguer les céramiques qui avaient pu être brisées au moment de la crémation et celles qui avaient pu être brisées a posteriori.

Une seule autre concentration de matériel (S9 - US 91) a livré des esquilles osseuses humaines et animales permettant de faire le lien avec le bûcher funéraire. Elle contenait également un grand nombre de tessons de céramique (NR : 344 ; NMI : 12) dont les différentes catégories se retrouvent à l'intérieur de la tombe, dans le comblement de la fosse (Fig 2). Le mobilier céramique se compose majoritairement d'éléments non brûlés, seuls 29 tessons proviennent vraisemblablement du bûcher. Ces derniers se rapportent à au moins une amphore à huile, une cou-

(2) - Se reporter au catalogue pour plus de détails.

pelle et une coupe en sigillée, et une cruche en commune claire. Les autres éléments céramiques, non brûlés, sont essentiellement représentés par des fragments d'amphores à vin (NR : 240 ; NMI : 2), et dans une moindre mesure de cruches en commune claire (NR : 71 ; NMI : 3). Quatre fragments d'une jatte en commune sombre viennent compléter cet inventaire.

On notera également la présence d'une monnaie (As de Nerva) et de fragments d'objets en bronze montrant les caractéristiques de leur passage sur le bûcher. Les données ostéologiques ont révélé la présence d'un os de porc, également présent dans la sépulture, tandis que les autres fragments sont indéterminés (NR : 69) ; et celle de fragments osseux humains se rapportant à un sujet de taille adulte (5,8 g pour 14 fragments). Ces derniers sont compatibles, d'un point de vue de l'âge au décès avec ceux déposés dans la tombe mais aucun collage ne permet d'attester qu'il s'agit du même individu.

Comme pour la sépulture 1, on peut envisager qu'il s'agisse en partie de matériel issu des vestiges de la crémation (la présence d'os brûlés le confirme), et en partie de récipients ayant pu être utilisés lors de la cérémonie, notamment par la présence des amphores à vin (banquet, libation...). La présence de nombreux tessons de céramique se rapportant aux mêmes formes dans le comblement de la fosse et quelques collages entre des tessons provenant des deux unités stratigraphiques permettent d'établir leur contemporanéité. L'étude typo-chronolo-

(3) - L'identification est cependant incertaine.

(4) - L'étude a été supervisée par Germaine Depierre que nous remercions ici.

Tombes	NR total	NMI total	Catégories	Formes	Brûlé
1	403	43	céramique commune	assiettes, cruches, gobelets, coupelle	37%
			céramique à engobe micacé	assiette	100%
			céramique métallescente	gobelets	100%
			sigillée	assiettes, coupes, coupelles	49%
			amphore	amphores à vin	43%
3	36	12	céramique commune	jatte, gobelet, cruche	36%
			céramique à engobe micacé	marmite	100%
			céramique métallescente	gobelet	0%
			sigillée	coupelle	80%
9	344	12	céramique commune	cruches, jatte	18%
			sigillée	coupelle, coupe	100%
			amphore	amphore à vin et à huile	3%
13	366	24	céramique commune	cruches	82%
			terra nigra	assiette	100%
			sigillée	coupelles, plats	100%
			amphore	amphores à vin, à huile et à saumure ; bouchon d'amphore	62%
22	50	3	céramique commune	cruche	100%
			sigillée	coupelle	0%
			amphore	amphore à vin	0%
23	9	5	céramique commune	cruche	100%
			sigillée	coupelle	0%
			amphore	amphore à vin	100%
24	4	2	céramique commune	indéterminée	100%

Fig. 199 : le mobilier céramique découvert dans les concentrations de matériel

gique s'accorde également pour une datation des deux ensembles au II^{ème} siècle après J.-C.

Les autres concentrations de matériel sont essentiellement composées d'éléments céramiques (Fig. 1 et 2). Dans trois d'entre elles (S13, S22 et S23) on retrouve un assemblage similaire : céramique commune (cruches), sigillée (coupelles et plats), et amphores à vin. En revanche, il n'y a pas d'analogies strictes entre les éléments brûlés ou non. La concentration associée à la sépulture 13 se distingue quelque peu des deux autres d'un point de vue quantitatif et par la présence de cinq fragments brûlés d'une assiette en *terra nigra*, et de fragments d'amphore à vin (NR : 5 ; NMI : 1), à huile (NR : 2 ; NMI : 1) et à saumure (NR : 19 ; NMI : 1), ainsi que par la présence d'un bouchon d'amphore. Seuls les fragments de l'amphore à saumure sont brûlés. Parallèlement, de nombreux fragments d'amphores à vin brûlés ont été mis au jour dans le comblement de la fosse (NR : 209 ; NMI : 2).

Les catégories céramiques identifiées dans la concentration de matériel associée à la sépulture 3 se rapprochent de celles de la sépulture 1 avec la présence de céramique à engobe micacé (marmite) et de céramique métallescente (gobelet). La présence d'une jatte, non brûlée, fait

écho à celle découverte dans la concentration associée à la tombe 9.

Enfin, la dernière concentration (S24) ne comportait que quatre fragments de céramique commune indéterminée.

Les concentrations de matériel associées aux sépultures 1, 9 et 13 se distinguent des autres d'un point de vue quantitatif et par des assemblages plus diversifiés. Pour les autres, les échantillons sont assez réduits et il faut rester prudent quant à leur interprétation. Même si les tombes n'ont pas été perturbées, la position du mobilier n'est pas toujours clairement définie et organisée, si bien qu'il pourrait également s'agir de la partie supérieure du comblement de la fosse. Ces biais limitent donc l'interprétation de ces « épandages ».

Quelques propositions peuvent néanmoins être avancées d'après les données recueillies.

La présence de matériel brûlé est systématique (céramique, monnaie, objets en bronze, clous...) et parfois associée à des résidus charbonneux et à des esquilles osseuses brûlées. Des collages entre ce matériel et celui trouvé dans le comblement de la fosse sépulcrale, ainsi

qu'une homogénéité typo-chronologique des mobiliers céramique, vont également dans le sens d'une contemporanéité des deux gestes (comblement de la fosse et dépôt en surface). Ces éléments permettent de faire le lien avec le bûcher funéraire et donc de s'inscrire dans le temps des funérailles. Ce geste vient clore la mise en terre, mais il peut également permettre de marquer au sol la localisation de la sépulture.

Pour autant, on ne peut exclure que d'autres rites soient pratiqués par la suite dans l'espace funéraire, voire à l'emplacement de la sépulture, générant ainsi des vestiges s'inscrivant cette fois dans le temps de la commémoration ou de l'entretien de la tombe. Cette étape du processus funéraire serait mise en lumière par la présence d'objets non brûlés au sein de ces assemblages.

La pratique du bris de certaines céramiques a pu être mise en évidence grâce à des collages entre des tessons ayant subi une exposition au feu et d'autres intacts. Les premiers ont pu être dispersés sur le bûcher tandis que les autres ont pu être conservés puis déposés au sein de ces concentrations. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les éléments du mobilier déposés sur le bûcher, comme parfois certains fragments osseux, ne sont pas tous au contact des flammes et vont parfois se retrouver à la périphérie du bûcher, ce qui peut également expliquer l'absence de stigmates dus au feu.

La présence récurrente d'amphores est également une des caractéristiques de ces dépôts. Des fragments d'amphores sont présents dans d'autres sépultures de la nécropole mais en quantité moindre (moins de 10 tessons) ; ils sont par ailleurs le plus souvent retrouvés en surface et ne peuvent être associés formellement aux tombes concernées, celles-ci étant fortement perturbées.

Il s'agit principalement d'amphores à vin qui renvoient à l'image du banquet. Les cruches et les gobelets sont également représentés en grand nombre par rapport aux autres catégories de céramique de table. Le service à boisson semble donc privilégié dans ces contextes.

Des cas semblables de concentrations de matériel ont été mis au jour dans la nécropole de Mécleuves « La Haie aux Angles » en Moselle (Ancel 2012, p. 71-72 et p. 217). Leur localisation est cependant différente car elles sont dispersées au sein de la nécropole, parfois à proximité immédiate d'une tombe mais jamais directement sur la sépulture. Cependant, leurs caractéristiques sont similaires à celles de Tavaux : ce sont des concentrations de surface reconnues sur une faible épaisseur, plus ou moins étendues, et composées de mobilier brisé, en partie brûlé. La présence de charbons est récurrente, on compte également des fragments de verre, de métal, des clous, des esquilles osseuses. Les éléments céramiques sont les mêmes que ceux identifiés à l'intérieur des sépultures exceptées les amphores qui sont rarement représentées dans les tombes mais que l'on retrouve dans ces concentrations de surface. Certaines sont de grandes dimensions (10 m x 5 m pour la plus grande) et correspondent vraisemblablement à des zones dépotoirs de

la nécropole, la morphologie et la constitution des autres correspondent davantage à ce que l'on observe à Tavaux. Il s'agirait, dans ce cas, de rejets propres à l'utilisation et à l'entretien d'une seule sépulture, aussi bien au moment des funérailles comme l'atteste la présence de mobilier brûlé, qu'au fil du temps, des recueils et des cérémonies.

La principale différence entre les deux sites tient dans la localisation de ces concentrations et dans le fait qu'à Mécleuves la majorité du mobilier ne soit pas brûlé. Leurs fonctions ne sont donc pas nécessairement les mêmes, mais elles se rejoignent sur la distinction entre le moment des funérailles et celui des commémorations, voire de l'entretien de la tombe.

D'autres exemples sont connus, notamment dans la nécropole du Haut-Empire du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel 2002, p. 64-75) où plusieurs dépôts de vases brisés, en partie brûlés, accompagnés bien souvent d'os animaux non brûlés et de divers éléments matériels fragmentaires (objets en bronze, parure, monnaies...), ont été retrouvés au-dessus ou à proximité de tombes. Le niveau de sol de la nécropole avait bénéficié d'une bonne conservation permettant une étude poussée de ces assemblages. L'auteur note que ces vases étaient très fragmentés et usés, « *comme s'ils avaient été piétinés ou exposés longtemps à l'air libre* » (Bel 2002, p. 67). De nombreux vases ont pu être remontés, certains ont vraisemblablement été brisés sur place. Ces dépôts sont interprétés comme des offrandes réalisées lors des funérailles, ou après quelques jours, quelques mois voire quelques années, dans le cadre d'un culte rendu à la mémoire du défunt ou dans le cadre de repas funéraires.

B) Les sépultures secondaires à crémation

a) Les modes de dépôt des os

Dans un même espace funéraire, on distingue généralement plusieurs types de tombes en fonction de trois principaux critères : s'agit-il d'une sépulture primaire ou secondaire ? Quel est le mode de dépôt des os à l'intérieur de la tombe ? Les résidus de crémation accompagnent-ils les vestiges osseux ? Ces principaux critères sont à la base de la plupart des typologies proposées par les archéologues travaillant sur des structures funéraires liées à la crémation (Nierhaus 1959, Van Doorselaer 1967, Müller 1977, Castella 1987, Blazot 2009...). Ils peuvent par ailleurs être subdivisés selon le type de contenant ou la manière dont sont déposés les os dans la fosse (en amas ou dispersés). D'autres critères peuvent ensuite intervenir, tels que la présence d'une architecture funéraire particulière la présence d'un couvercle sur le contenant cinéraire. Ceux-ci sont inhérents à chaque nécropole, le but de cet exercice étant avant tout de voir au sein d'un même espace funéraire s'il existe une variabilité des pra-

tiques funéraires et sur quels critères elle repose. Cela peut permettre par la suite d'obtenir des informations plus générales en croisant ces données avec d'autres informations issues de l'étude complète de la nécropole : la chronologie, la population, le mobilier, l'organisation spatiale du lieu sépulcral...

Dans le cas de la nécropole des « Charmes d'Amont », aucun lieu de crémation n'ayant été découvert il n'est pas opportun de retenir le critère distinguant la sépulture primaire de la sépulture secondaire. Nous nous intéresserons donc plus particulièrement au mode de dépôt des os et aux types de contenants rencontrés.

Dans la majorité des cas, le dépôt osseux a été effectué dans un **contenant en céramique** (10 tombes) ou **en verre** (7 tombes), et dans deux cas il s'agit vraisemblablement de dépôts en **terre-libre à ossements dispersés avec résidus de crémation** (S15 et S19). Lorsque les dépôts osseux sont effectués dans un contenant, ils sont débarrassés des résidus de la crémation, seuls trois d'entre eux présentaient de rares petits fragments de charbon de bois et parfois quelques tessons de céramique ou fragments de verre brûlés (moins de 10 ; S1, S2 et S3). Deux sépultures (S3 et S13) présentent toutefois un aménagement particulier puisqu'une partie des os est effectivement contenue dans le vase ossuaire tandis qu'une autre partie est déposée autour de celui-ci. C'est ce qui est décrit sous le terme de **dépôt mixte** (Blaizot 2009, p. 75). Dans le cas de la sépulture 3, les ossements retrouvés autour du vase ossuaire sont accompagnés de résidus de crémation charbonneux et on compte notamment un nombre important d'éléments de mobilier brûlé (des tessons de céramique, des clous et un sesterce de Domitien). Ces résidus de crémation qui contiennent la majeure partie du dépôt osseux de la tombe étaient recouverts par les fragments d'amphores qui faisaient office de couverture au vase ossuaire. En revanche, dans la sépulture 13, les ossements déposés autour du vase ossuaire étaient débarrassés des résidus charbonneux de la crémation, mais étaient accompagnés d'un denier de Néron marqué par son passage sur le bûcher. Les ossements étaient par ailleurs disposés en couronne autour du vase, couronne dont la largeur correspond à celle de la collerette de l'*umbo* qui servait de couvercle au vase ossuaire (environ 6 cm). Dans les deux tombes, l'aménagement d'un couvercle permet de protéger à la fois les os contenus dans le vase et ceux déposés à côté. Dans le cas de la tombe 13, le vase ossuaire était de petite dimension, son diamètre d'ouverture correspondant à celui de la coque de l'*umbo*. Il était également complètement rempli par les vestiges osseux, le choix d'en déposer également à l'extérieur du contenant peut donc être mis en lien avec le manque de place dans le vase ossuaire. En revanche, dans la sépulture 3, le vase ossuaire n'était pas entièrement rempli, si bien que le choix de déposer des fragments osseux en dehors du vase ne résulte donc pas de la même logique,

d'autant plus qu'il s'agit d'une partie des résidus de la crémation et non pas d'os propres. Ces deux dépôts mixtes sont donc le reflet de deux gestuelles funéraires différentes.

La présence de **couvercles** est assez fréquente dans ces sépultures : outre les tombes 3 et 13, quatre autres ont livré des éléments de fermeture (Fig 3). Il s'agit systématiquement de récipients en céramique incomplets qui ont pu être utilisés du fait qu'ils étaient cassés et donc inutilisables, ou qui ont pu être volontairement brisés afin de s'adapter à la taille des vases ossuaires ou des sépultures. Dans cinq tombes, le mauvais état de conservation de la structure ne permet pas de connaître leur agencement initial et notamment de savoir si les vases ossuaires étaient pourvus de couvercles.

D'autres éléments plus anecdotiques méritent d'être soulignés : ainsi dans la sépulture 9, le vase ossuaire correspond à une bouteille en verre qui a vraisemblablement été brisée volontairement sur un côté afin de faciliter l'insertion des vestiges osseux à l'intérieur. Elle a ensuite été déposée sur le flanc au fond de la fosse, laissant apparaître l'ouverture pratiquée sur le dessus, avant d'être recouverte par deux récipients en céramique incomplets. Enfin, la sépulture 24 se caractérise par un dépôt dans un vase ossuaire en verre, lui-même placé dans un fond d'amphore.

Pour finir, nous rappellerons que deux sépultures (S12 et S13) se distinguent des autres par un **aménagement fossoyé** en périphérie de la tombe, voire par la présence d'un **tumulus** dans le cas de la tombe 13. Pour cette dernière, autant cet aménagement que la position topographique particulière de la sépulture ou encore le mobilier accompagnant le défunt sont autant d'éléments qui permettent de distinguer cette sépulture au sein de la nécropole (tombe fondatrice et/ou tombe du « chef de famille »). La sépulture 12, quant à elle, se trouve matérialisée par la présence d'un fossé qui la borde sur trois côtés. Elle occupe également une position particulière au sein de la nécropole puisqu'aucune sépulture n'est installée à proximité (dans un rayon de 7 m). En revanche elle ne possède aucun mobilier d'accompagnement.

Les datations obtenues pour chacune des sépultures sont généralement assez larges, faute de mobilier permettant une datation précise, ce qui ne nous permet pas d'observer une éventuelle évolution chronologique des modes de dépôts. De la même manière, l'étude ostéologique n'a pas permis de définir précisément la population en termes d'âge et de sexe, il serait donc hasardeux de tenter une approche comparative entre ces éléments et le type de dépôt ou de contenant utilisé. Enfin, d'un point de vue de la répartition spatiale des sépultures au sein de l'espace funéraire, on constate que l'angle nord de la nécropole accueille la plupart des structures contenant un vase en verre et aucune comportant un vase en céramique (Fig 4). Elles sont par ailleurs dispersées au sein de la concentration

d'*imbrices*. Doit-on voir ici une volonté de regrouper ces structures - et donc les défunts - entre elles et/ou avec les sépultures à inhumation en *imbrex* ? L'utilisation de vases ossuaires en verre dans les nécropoles d'époque romaine est fréquente mais reste néanmoins minoritaire par rapport à celle de vases en céramique. La présence de vases en verre est souvent mise en parallèle avec un statut social privilégié ; cependant, si certains récipients en verre peuvent effectivement correspondre à des produits de luxe (notamment les importations), la plupart est vraisemblablement de consommation courante et abordable (Dilly, Mahéo 1997, p. 33 ; Ancel 2012, p. 204-205).

b) Aspect général de la tombe

A l'époque romaine, les sépultures de cette nécropole étaient probablement signalées en surface par un aménagement spécifique (stèle ou élément matériel en bois, en céramique ou en pierre brute, tertre en terre et/ou pierres...). Les recoupements sont quasiment inexistantes (un seul cas probable) malgré une densité parfois importante dans certains secteurs de la nécropole, notamment dans les zones où sont regroupées les *imbrices*. Cependant, comme dans de nombreuses nécropoles de cette époque, ces témoins sont rarement conservés.

La sépulture 10 a semble-t-il été aménagée après la sépulture 11 : les limites de fosses de ces deux tombes n'étaient pas visibles, cependant les deux vases ossuaires sont localisés l'un à côté de l'autre, le fond du vase de S10 étant situé au niveau d'apparition de la couverture du

Tombe	Type de dépôt	Couvercle/couverture
1	vase en verre	céramique commune : fond et départ de panse
2	vase en céramique	absent mais sépulture perturbée
3	vase en verre et terre-libre à ossements dispersés	panses et fonds d'amphores
4	vase en céramique	absent mais sépulture perturbée
8	vase en céramique	absent mais sépulture perturbée
9	vase en verre	deux cruches incomplètes
10	vase en céramique	absent mais sépulture perturbée
11	vase en céramique	fragments de cruche
12	vase en céramique	fragments de cruche
13	vase en céramique et terre-libre à ossements dispersés	<i>umbo</i>
15	terre-libre à ossements dispersés et résidus de crémation	absent
16	vase en céramique	non mentionné
17	vase en verre	non mentionné
18	vase en céramique	non mentionné
19	terre-libre à ossements dispersés et résidus de crémation	absent
21	vase en céramique	absent mais sépulture perturbée
22	vase en verre	absent
23	vase en verre	absent
24	vase en verre posé dans un fond d'amphore	absent

Fig. 200 : les différents types de dépôts et les éléments de couverture

vase ossuaire de la tombe 11. Cette dernière n'a cependant pas été perturbée par cette installation postérieure. En revanche, la sépulture 10 est très endommagée et n'est représenté que par ce fond de vase qui contenait quelques fragments osseux. Soit la tombe 11 n'était pas (ou plus) signalée en surface lors de l'installation de S10, soit cette dernière a été délibérément installée ici afin de réunir les deux défunts.

Plusieurs éléments de signalisation sont néanmoins parvenus jusqu'à nous. La sépulture 13 semble bien avoir été recouverte par un tumulus de terre bien que les informations dont nous disposons soient assez lacunaires (cf. Chap. II, A et Chap. VI,1). Une situation similaire a été reconnue dans la nécropole de Baralle « La Chapelle des Morts » (Pas-de-Calais) : l'hypothèse de la présence d'un tumulus sur la sépulture fondatrice de la nécropole a été avancée du fait de la présence d'un espace régulier préservé autour de cette tombe tout au long de l'utilisation de l'espace funéraire (Hosdez, Jacques 1989). La même configuration est observée à Tavaux, et des photographies anciennes attestent d'une levée de terre à cet endroit. La présence d'un tel tertre au-dessus de la tombe 13 de Tavaux pose notamment la question de l'intérêt de l'enclos fossoyé tel qu'il a été restitué ici. Les deux dispositifs n'ont probablement pas été pensés ensemble dès le début : le tumulus serait venu postérieurement. Nous signalerons par ailleurs qu'aucun mobilier n'a été retrouvé dans le comblement du fossé.

La sépulture 12 possède également un aménagement fossoyé, conservé sur trois côtés. L'hypothèse d'une restitution d'un enclos fossoyé sur quatre côtés est envisageable mais l'absence de fossé au nord-est peut également correspondre à un espace ouvert laissant l'accès libre à la sépulture. La faible profondeur du fossé (entre 12 et 14 cm) peut laisser envisager qu'il s'agissait de l'aménagement pour l'implantation d'une haie végétale comme cela a été proposé sur le site de « La Corette » à Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais ; Jacques *et al.* 2005, fig. 343). Cependant, le comblement du fossé de la sépulture 12 se caractérise par la présence de résidus charbonneux, de nombreux fragments de céramique brûlés et non brûlés (138 fragments pour un NMI de 14), de rares esquilles osseuses brûlées, d'un fragment de fibule et d'un fragment de verre brûlé. Ces vestiges pourraient correspondre à un rejet des résidus issus de la crémation du défunt pour lequel la sépulture a été aménagée, associé à un rejet d'objets ayant servi lors des funérailles ou de commémorations. L'utilisation des fossés comme zones de rejets (pour les restes du ou des bûchers ou pour les vestiges de repas funéraires ou de pratiques commémoratives) est une pratique reconnue dans certaines nécropoles à crémation d'époque romaine : on en trouve des mentions sur les sites d'Epping « Hottwiese » (Moselle ; Soupart, Le Goff 2009, p. 48), de Gy-en-Sologne « Les Mahis » (Loir-et-Cher ; Couderc 2006, p. 141), de Faverdines « Les Vernes » (Cher ; Fourteau-Bardaji *et al.* 1993,

p. 268), ou encore d'Avenches « En Chaplix » (Canton de Vaud, Suisse ; Castella 1999).

Ces dispositifs ne sont pas à proprement parler des éléments de signalisation pour les tombes. Ils permettent de les distinguer des autres sépultures en les isolant, ce qui leur confère un statut particulier, mais cela a néanmoins un impact visuel au sein de la nécropole.

La fouille de cette nécropole a également livré deux radiers composés de pierres brutes qui ont pu être interprétés comme des soubassements de stèles d'après leur morphologie et leur mode de construction. Cependant, aucune sépulture ne leur est directement associée. Ces deux structures sont localisées dans l'angle sud de la nécropole, à proximité d'une structure maçonnée, interprétée comme une base de mausolée (US 5101), elle-même associée à une sépulture secondaire à crémation (S16). Cette dernière était très perturbée, elle se composait uniquement d'un vase ossuaire en céramique dont la partie supérieure était manquante.

Le tumulus, comme le mausolée, voire les enclos permettent de signaler la sépulture mais peut-être plus encore de signaler un statut social particulier.

La sépulture 9 a livré une pierre plate calcaire (environ 30 cm par 40 cm) localisée en surface de la tombe et ayant pu servir d'élément de signalisation, tandis que sept tombes au moins présentaient en surface des concentrations de mobilier plus ou moins étendues. Il est probable que dans certains cas elles étaient visibles et pouvaient donc permettre de signaler la présence d'une sépulture (cf. chap 5-A).

La plupart des limites de fosse était peu voire pas lisibles, la nature du comblement étant proche de celle de l'encaissant. Six fosses présentaient un plan circulaire (les diamètres varient entre 17 cm et 67 cm), une un plan oblong et deux un plan quadrangulaire, les autres sont de forme indéterminée (Fig 5). Les profils présentent généralement un fond plat et des parois droites ou légèrement évasées. Les vases ossuaires sont déposés au centre de la fosse, généralement en position debout excepté dans deux sépultures où ils ont été placés en position couchée (S9 et S22). Les complements des fosses sont exempts de résidus charbonneux mais on y découvre fréquemment des petits fragments de céramique, de verre ou d'éléments métalliques en faible quantité. Lors de la fouille de la tombe 3, plusieurs éléments matériels ont été retrouvés à proximité du vase ossuaire, probablement dans la fosse sépulcrale (cette dernière n'a pu être délimitée). L'ensemble du mobilier, composé de fragments de clous, d'un fragment de bronze indéterminé, d'une anse en bronze en forme de tête de canard ou de cygne et d'un fragment de cruche en bronze, porte les stigmates du feu. Ils ont pu être ramassés sur le bûcher et intégrés au comblement de la fosse (aucune information concernant leur position exacte n'a été relevée). Ce cas de figure se

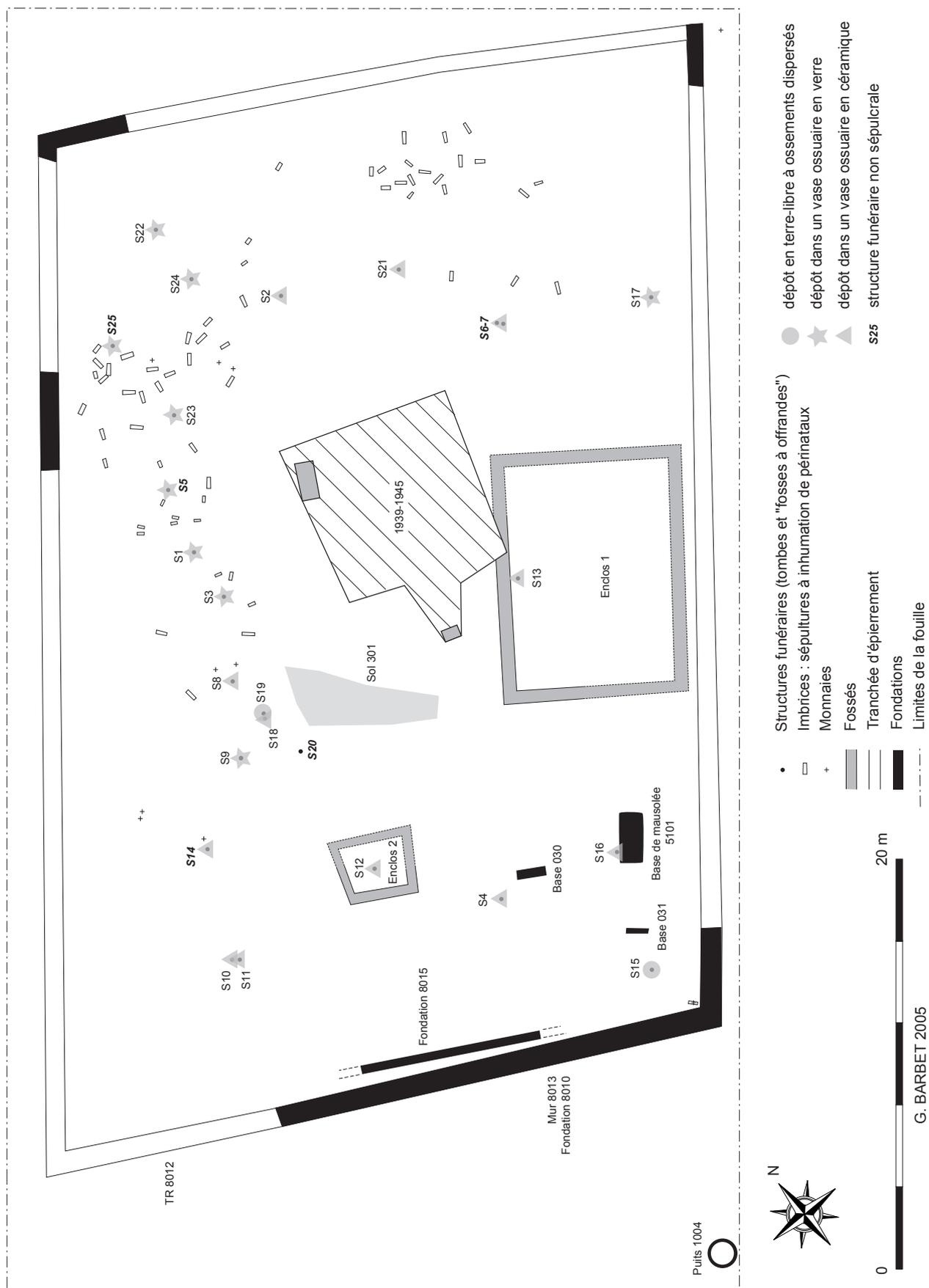


Fig 201 : répartition des structures en fonction du mode de dépôt

retrouve dans le comblement des sépultures S2, S8, S9 et S10.

Hormis la sépulture 13 qui renfermait un important mobilier métallique, aucune sépulture ne contenait véritablement de mobilier d'accompagnement déposé en dehors du vase ossuaire. La présence d'offrandes périssables reste toutefois possible bien qu'aucun indice ne permette de l'envisager concrètement.

c) Les défunts

Toutes les sépultures sont à caractère individuel excepté la tombe 1 qui renfermait les restes osseux de deux individus (un adulte jeune ou mature et un grand adolescent). La présence de deux sujets ne semble pas se répercuter d'une manière ou d'une autre sur l'aspect général de la tombe (double ossuaire, mobilier plus important...). Il n'a pas été possible de différencier avec exactitude tous les fragments osseux se rapportant aux deux sujets mais ils semblent être intimement mêlés pour ne former qu'un seul dépôt osseux. Cela peut signifier soit que les deux individus ont été brûlés ensemble sur le même bûcher, soit que les vestiges osseux du premier ont été conservés dans l'attente de la seconde crémation puis que les restes osseux des deux individus ont été mélangés et déposés en terre. Les sépultures 3 et 8 ont quant à elles livré des vestiges osseux se rapportant à un sujet adulte avec toutefois quelques fragments résiduels appartenant

dans les deux cas à un sujet immature (*Infans I*). Dans la première sa présence correspond à 0,6 g d'os (4 fragments), et dans la seconde à 0,1 g d'os (1 fragment). Ces deux sépultures posent donc la question de l'existence d'une aire de crémation collective dont le nettoyage plus ou moins complet entre deux crémations pourrait entraîner ce type de pollution, ou comme nous l'avons suggéré précédemment celle d'un dépôt symbolique (cf. p. XX). Mais l'élément le plus marquant réside dans le fait qu'il s'agisse dans les deux cas de sujets immatures non représentés par ailleurs dans cette nécropole. Si les périnataux sont bien représentés à travers les aménagements sépulcraux constitués par les *imbrices*, et les adultes par les sépultures secondaires à crémation, force est de constater que les immatures et les adolescents (entre 1 an et 18 ans) ne sont représentés que par le grand adolescent de la tombe 1. Il faut donc envisager, pour ces enfants, un autre traitement funéraire ou l'existence d'un autre lieu sépulcral en dehors des limites de cette nécropole. Leur présence - bien que fugace - dans les tombes 3 et 8 permet de constater qu'ils étaient également brûlés sur le bûcher, ce qui nous amène à privilégier l'hypothèse d'un autre lieu sépulcral non mis au jour. De plus, les différentes concentrations de mobilier (cf. chap 5-A) mises au jour au-dessus des sépultures à crémation contenaient entre autres des fragments osseux humains brûlés parmi lesquels ont été identifiés des ossements appartenant à au moins un sujet immature (S1 : *Infans I* ou II).

Tombes	En surface	Forme de la fosse	Dimensions en plan	Profondeur conservée
1	concentration de mobilier	quadrangulaire	71 x 64 cm	41 cm
2	concentration de mobilier	circulaire	67 cm	23 cm
3	concentration de mobilier	indéterminée	indéterminées	
4		indéterminée	indéterminées	
8	concentration de mobilier ?	indéterminée	68 x 41 cm	15 cm
9	concentration de mobilier ; pierre plate	oblongue	114 x 31 cm	28 cm
10	concentration de mobilier	indéterminée	indéterminées	
11	concentration de mobilier	indéterminée	indéterminées	
12		circulaire	17 cm	10 cm
13	concentration de mobilier ; tumulus	circulaire	31 cm	38 cm
15		circulaire	25 cm	4 cm
16	« mausolée »	indéterminée	indéterminées	
17		non mentionnée	non mentionnées	
18		indéterminée	indéterminées	
19		indéterminée	indéterminées	
21		circulaire	47 cm	31 cm
22	concentration de mobilier	rectangulaire	61 cm	29 cm
23	concentration de mobilier	quadrangulaire	24 x 24 cm	25 cm
24	concentration de mobilier	circulaire	38 cm	23 cm

Fig 202 : aspect général des sépultures secondaires à crémation

d) *La gestion des vestiges osseux*

Dans cette nécropole, l'absence de lieu de crémation (bûcher, aire de crémation) nous prive d'un certain nombre de données concernant la gestion post-crématoire des ossements. Il nous faut donc avant tout réfléchir sur les informations contenues dans les dépôts secondaires (cf. étude archéo-anthropologique).

Une des premières remarques concerne la faible masse des vestiges osseux déposés dans les tombes avec une majorité de dépôts inférieurs à 200 g, tandis qu'un seul se singularise avec une masse totale de 645 g. Il s'agit pour ce dernier de la sépulture 13, reconnue comme étant probablement la tombe fondatrice de la nécropole ou la tombe du « chef de famille » et qui se distingue par d'autres particularités (tumulus, enclos, mobilier, position...). Il est intéressant de voir ici que cette singularité semble également se retrouver dans la gestuelle funéraire liée au ramassage sur le bûcher et au dépôt des os dans la tombe.

Concernant les autres sépultures, il ne semble pas y avoir de rapport entre le mode de dépôt des os (vase ossuaire en verre ou en céramique, dépôt mixte...) et leur quantité, ni avec la présence ou non d'un couvercle ou d'une couverture, ni encore avec la présence d'un ou deux sujets dans la sépulture. Les vases ossuaires ne sont pas systématiquement remplis : ce n'est visiblement pas la taille du contenant qui influe sur la quantité d'os déposés. De plus, la plupart des dépôts osseux ne sont pas exclusivement constitués d'os humains puisque l'on y trouve, parfois dans des proportions très importantes, des vestiges osseux animaux témoins de la présence d'offrandes alimentaires carnées sur le bûcher. Cela réduit parfois considérablement la part humaine de ces dépôts, notamment dans le cas dans la tombe 13 pour laquelle on obtient alors une masse de 410 g. Dans la sépulture 9, la différence est encore plus flagrante : le dépôt osseux est constitué de 95,8 g d'os humains et de 143,7 g d'os animaux (la tombe 23 présente un cas similaire). Dans d'autres cas, la part des os animaux peut s'avérer assez faible (dans la tombe 22 seuls 3,9 g d'os sur 98,6 g sont d'origine animale). D'un point de vue de la gestuelle funéraire, cela induirait donc que lors du ramassage sur le bûcher il n'y a pas de distinction faite entre humain et animal, les os seraient prélevés de manière aléatoire dans des quantités plus ou moins importantes mais globalement assez faibles. Cette constatation irait dans les sens des résultats obtenus lors de l'étude ostéologique : dans toutes les sépultures, on trouve des fragments osseux provenant de toutes les régions anatomiques, avec parfois des phénomènes de sur ou sous représentation pour les éléments osseux de la tête et du tronc, mais dans l'ensemble il ne semble pas y avoir de tri préférentiel. La forte fragmentation des ossements ainsi que leur colora-

tion homogène plaide, dans une moindre mesure, pour la reconnaissance de manipulations du corps et des os pendant la crémation. Cela pourrait entraîner une désorganisation du point de vue de la position originelle des parties du corps puis du squelette, entraînant notamment un mélange avec les vestiges des offrandes carnées déposées sur le bûcher. Il reste néanmoins évident que ces informations sont à prendre avec précaution tant il est difficile, avec seulement quelques données, de vouloir restituer des gestes qui laissent peu de traces archéologiques. Néanmoins, cela nous semble être un scénario envisageable qui permet de comprendre la manière dont sont assemblés ces dépôts osseux.

La faible quantité d'os retrouvés dans les sépultures correspond par ailleurs à un dépôt non exhaustif du squelette. On est alors en droit de se poser la question du devenir des vestiges osseux qui ne sont pas placés dans la tombe. Plusieurs réponses sont envisageables, celles-ci pouvant également être complémentaires : les os restants peuvent être abandonnés sur le lieu de crémation ; ils peuvent être rejetés dans une zone réservée à cet effet dans l'enceinte de l'espace funéraire ou à proximité (cela peut également prendre l'aspect d'une ou plusieurs fosses) ; ils peuvent être ensevelis ou dispersés dans la nature, en dehors de l'espace sépulcral ; ou encore être conservés par les proches (bien que cette pratique ne semble pas attestée pour cette période historique). A Tavaux, le ou les lieux de crémation n'ont pas été retrouvés et aucun secteur ou fosse ne semble avoir servi de lieu de rejet pour les résidus issus de la crémation tels que nous les connaissons actuellement (Ancel 2012, p. 217-222). Signalons toutefois la présence de tels résidus dans le comblement du fossé qui encadre la sépulture 12 (cf. *supra*).

e) *Les offrandes*

Dans ce contexte funéraire lié à la crémation, le terme d'offrande peut parfois paraître impropre car certains éléments matériels que l'on retrouve dans les sépultures ne proviennent pas nécessairement d'objets ou d'aliments offerts au mort ou aux divinités : on pense notamment aux nombreux clous, aux graines ou encore aux fragments d'objets qui peuvent être utilisés lors de la cérémonie et abandonnés ou jetés dans le bûcher, non pas en tant qu'offrande mais en tant qu'outil nécessaire à l'élaboration des rituels. Les objets personnels du défunt posent également question car ils lui appartiennent et ne lui sont donc pas offerts au sens strict du mot. Parfois, le contenu plus que le contenant peut avoir valeur d'offrandes mais les vestiges archéologiques ne permettent pas souvent de mettre en lumière ce phénomène. Cette précision étant faite il nous semble néanmoins préférable d'utiliser ce terme d'offrande, en gardant à l'esprit les limites que cela induit. Le terme mobilier pourra aussi être employé, mais il est également réducteur car il suppose qu'il s'agit uniquement d'objets manufacturés et exclut donc les ani-

maux, les végétaux et la nourriture.

Deux types d'offrandes peuvent être distingués, les offrandes primaires qui sont déposées avec le corps sur le bûcher et qui peuvent ensuite être transférées dans la tombe, et les offrandes secondaires qui sont directement déposées dans la sépulture et qui se distinguent des précédentes par l'absence de stigmates dus à l'action du feu. Cette distinction n'est pour autant pas toujours évidente à réaliser, notamment sur les petits fragments métalliques ou sur les céramiques, ces dernières pouvant également porter des traces de coup de feu dues à leur utilisation première en tant qu'ustensile de cuisine.

Exceptée la tombe 13, la plupart des sépultures ne comporte que peu voire pas du tout de mobilier d'accompagnement. Les éléments matériels retrouvés dans les sépultures sont généralement localisés dans le comblement de la fosse ou dans le vase ossuaire, et sont présents sous la forme de fragments. Ainsi on trouve régulièrement des tessons de céramique, des fragments de verre ou de métal, voire des clous entiers et parfois des graines carbonisées⁵.

Les éléments mis au jour dans les dépôts osseux proviennent essentiellement du bûcher et ont donc été ramassés en même temps que les fragments osseux. Il peut s'agir de vestiges d'offrandes placées sur le bûcher, ou comme nous l'avons suggéré précédemment, de récipients ayant servi à l'élaboration de rituels pendant la crémation. Les clous sont généralement de petite taille et ne semblent pas convenir pour de la menuiserie, ils peuvent en revanche provenir de coffrets, d'éléments décoratifs voire de civière ou de lit funéraire, cependant une étude approfondie aurait été nécessaire pour pouvoir les qualifier plus précisément. Les fragments de verre sont généralement de petite taille et n'ont pas pu être déterminés de manière précise (revoir étude Lydie). La présence récurrente de fragments non brûlés dans le comblement des fosses laisse penser que certains objets en verre pouvaient être utilisés lors de la cérémonie puis brisés et rejetés. Il est délicat de dire si leur présence dans la fosse est réellement volontaire : il faut plutôt envisager la présence de débris jonchant le sol et ramassés involontairement lors du comblement.

Ces différents éléments matériels sont généralement peu nombreux (une dizaine ou une vingtaine tout au plus), excepté dans la tombe 9 où 564 tessons de céramique, quatre clous, un objet indéterminé et un crochet en fer, ainsi que deux fibules, un pendentif en bronze et des esquilles osseuses animales ont été mis au jour. Certains de ces objets ne portaient pas de traces évoquant un passage sur le bûcher.

Quatre tombes ont livré une monnaie (S3, S8, S9 et S13 : cf. étude numismatique) mais deux d'entre elles seulement étaient localisées à l'intérieur de la sépulture : les deux autres ont été retrouvées en surface des sépultures

8 et 9. Elles présentent toutes les deux les stigmates de leur passage sur le bûcher. Dans le cas des sépultures 3 et 13, les monnaies sont également brûlées, elles étaient localisées dans le dépôt osseux en terre-libre protégé par la couverture recouvrant également le vase, et non pas à l'intérieur du vase ossuaire.

Avec seulement quatre sépultures, l'offrande monétaire ne semble pas, au premier abord, être une pratique généralisée. Cependant, elle pouvait accompagner le défunt sur le bûcher sans pour autant être ensuite transférée dans la sépulture, nous privant ainsi de leur découverte. Les exemples recueillis ici montrent en effet qu'elles ont toutes brûlé. On notera par ailleurs que les deux sépultures qui en accueillent sont les deux seules qui présentaient un dépôt mixte : cela induit une manière différente de gérer les résidus de la crémation, ce qui a pu faciliter le ramassage de la monnaie. Cette dernière est traditionnellement associée au rite de l'obole à Charon, mais on peut également y voir une volonté de la part des proches du défunt de lui fournir de « l'argent de poche » pour subvenir à ses besoins dans le monde des morts.

Une des offrandes les plus récurrentes est sans conteste l'offrande carnée, présente dans toutes les sépultures (cf. étude archéozoologique). Les fragments osseux animaux sont généralement mêlés aux ossements humains, mais on en retrouve également dans le comblement de certaines fosses (S3, S8 et S9). L'étude archéozoologique a permis de mettre en évidence la présence de différentes espèces entre certains dépôts effectués dans le vase ossuaire et en dehors de celui-ci, ce qui peut induire, comme le souligne Vianney Forest, une collecte spécifique de ces restes osseux sur le bûcher. Néanmoins, ces observations résident sur l'observation d'un nombre restreint de fragments (un à quatre fragments par tombe), il est donc délicat d'y voir le reflet d'un geste réfléchi et voulu. Vianney Forest souligne par ailleurs que ces vestiges carnés peuvent correspondre à des offrandes alimentaires déposées sur le bûcher, mais certains indices permettent également d'envisager une consommation de ces viandes par les vivants.

Certains dépôts osseux sont constitués d'une part importante d'os animaux au détriment des os humains, tandis que d'autres ne contiennent que quelques fragments. Si comme nous l'avons suggéré le ramassage sur le bûcher se fait de manière aléatoire (cf. chap. B-d), la proportion d'os animaux retrouvée au sein du dépôt osseux global pourrait-elle être à peu près équivalente à la proportion de pièces de viande déposées sur le bûcher ? Ce qui reviendrait à dire que les sépultures dans lesquelles on retrouve une part importante d'os animaux seraient celles pour lesquelles les offrandes auraient été les plus nombreuses.

On notera enfin l'absence de dépôts secondaires animaux, absence qui peut notamment provenir du fait que

(5) - Celles-ci n'ont pas pu être étudiées à ce jour.

le terrain n'est pas favorable à la conservation des ossements non brûlés (cf. les inhumations de périnataux).

C) Les structures funéraires sans os humains

Plusieurs structures mises au jour parmi les sépultures se distinguent de ces dernières par l'absence d'os humains. La plupart a néanmoins été interprétée comme des tombes au moment de la fouille car leur aspect général pouvait le faire penser. C'est lors du traitement en laboratoire puis lors de l'étude ostéologique que certaines caractéristiques contradictoires avec cette première interprétation ont pu être décelées. Ainsi, trois d'entre elles ont livré uniquement des fragments osseux brûlés d'origine animale, et deux autres ont livré du matériel mais aucun fragment osseux.

a) Les « sépultures » d'animaux

Les caractéristiques de ces structures sont identiques à celles des sépultures secondaires : présence d'un vase « ossuaire », d'un couvercle, de mobilier en surface, forme et dimensions des fosses cohérentes (Fig 203). La différence tient dans le fait que les rares fragments osseux retrouvés dans ces vases sont d'origine animale. Certaines esquilles de dimensions trop réduites pourraient néanmoins se rapporter à de l'humain mais l'identification n'a pas pu être réalisée.

Les vases ont fait l'objet d'une micro-fouille en laboratoire, ce qui a permis de constater dans les trois cas que les fragments osseux étaient déposés sur le fond du vase, sous la forme d'un petit amas, ce qui suggère sans aucun doute un dépôt volontaire. Ils étaient par ailleurs débarrassés des résidus de crémation.

Concernant le mobilier découvert à l'intérieur des fosses, on retrouve, comme pour les sépultures, très peu d'éléments : des graines carbonisées dans S5, cinq fragments de céramique et deux clous de chaussure dans le comblement de S25. En revanche, les concentrations de matériel ont livré plus d'éléments et notamment des objets également retrouvés dans les sépultures (Fig 204). L'étude ostéologique de ces dépôts a livré les informations suivantes (cf. étude archéozoologique) :

- **La structure 5** contenait 8,1 g d'os (NR : 20) localisés dans le vase en verre et accompagnés de trois graines carbonisées. Ces fragments osseux n'ont pas pu être identifiés précisément, ils proviennent d'animaux de format moyen. En surface de la tombe (US 60), 39 fragments osseux, se rapportant également à des animaux de format moyen, ont été récupérés.

- **La structure 14** contenait 1,9 g d'os (NR : 18) localisés dans le vase en céramique. Ici encore l'identification est imprécise (animaux de format moyen). Aucun ossement n'a été mis au jour dans la concentration de matériel en surface de la sépulture.

- **La structure 25** contenait 2,3 g d'os (NR : 11) dont 1,8 g ont été retrouvés à l'intérieur du vase en verre et 0,5 g dans le comblement de la fosse. L'identification des fragments correspond à des animaux de format moyen.

Comparées aux données pondérales recueillies dans les tombes, celles-ci s'avèrent particulièrement faibles, ce qui les distingue encore une fois des sépultures.

Nous sommes donc confrontés ici à une opposition au niveau de l'interprétation de ces structures avec d'une part la structure en elle-même, son agencement, et son mobilier qui font véritablement penser que nous sommes en présence de sépultures secondaires à crémation, et avec d'autre part l'étude ostéologique qui livre un matériel peut-être abondant et exclusivement faunique. On peut difficilement croire à de véritables sépultures d'animaux, bien que des exemples d'inhumations - notamment de chiens⁶ - soient connus pour cette période antique, on ne recense pas à notre connaissance de crémation d'animaux. Si l'on considère qu'il s'agit effectivement de tombes, l'absence d'os humains serait alors à mettre sur le compte d'un ramassage très partiel et aléatoire des os sur le bûcher, ce qui ne serait pas contradictoire avec les données présentées précédemment (cf. § B-d). La très faible quantité d'os qui caractérise ces trois structures par rapport aux tombes ne serait alors qu'une coïncidence.

Au vu des données dont nous disposons, ces deux hypothèses sont les seules que nous puissions avancer, mais d'autres pratiques funéraires ou rituelles nous échappant ont peut-être existées au sein de cet ensemble funéraire

St	En surface	Forme de la fosse	Dimensions en plan	Profondeur conservée	Type de dépôt	Couvercle	Datation
5	concentration de mobilier	circulaire	23 cm	17 cm	vase en verre	/	II ^e s. ap. J.-C.
14	concentration de mobilier	oblongue	58 cm x 42 cm	21 cm	vase en céramique	fragment de <i>tegula</i>	I ^{er} s. ap. J.-C.
25	/	circulaire	32 cm	28 cm	vase en verre	pierre plate ?	Haut-Empire

Fig 203 : les caractéristiques générales des « sépultures » d'animaux

St	US	Céramique		Métal	Macrorestes	Ossements
5	60	céramique commune	assiette	4 clous dont 2 clous de chaussure	2 graines carbonisées	animaux
			gobelet			
		sigillée	coupelles			
14	2000	fragments indéterminés monnaie : Dupondius		lame de cou- teau en fer	/	/

Fig 204 : le matériel des concentrations de surface

atypique.

b) Les dépôts de mobilier

Deux autres structures ont retenu notre attention. La première (S6-S7) avait été reconnue sur le terrain comme une (voire deux) sépulture secondaire à crémation, elle a donc été traitée comme telle lors de la fouille. Elle se caractérise par une fosse de forme sub-rectangulaire de 28 cm sur 18 cm conservée sur environ 12 cm de profondeur. Elle renfermait deux cruches en céramique très fragmentaires, déposées l'une à côté de l'autre sur le fond de la fosse. L'une d'elle n'était plus représentée que par le fond du récipient (S6). La présence de clous alignés, notamment contre la paroi est de la fosse, laisse envisager la présence d'un contenant en bois dans lequel auraient été déposées les cruches. Dans le comblement de la fosse ont été mis au jour des fragments de bronze et une épée miniature en bronze. Ces éléments portent les stigmates de leur passage au feu. A première vue, cette structure, comme celles évoquées précédemment, présente toutes les caractéristiques d'une sépulture secondaire à crémation, néanmoins un seul fragment osseux brûlé (0,2 g) a été retrouvé dans la cruche S6 et il s'agit d'un fragment d'origine animale (indéterminé). Sa présence, contrairement aux exemples précédents, semble intrusive. Il est donc délicat de vouloir parler de sépulture au vu de ces éléments.

On connaît dans plusieurs nécropoles antiques des dépôts de mobilier isolés dans une structure fossoyée autre que la sépulture. Ils peuvent être liés à une tombe en particulier, mais cette relation est rarement mise en évidence faute de preuves archéologiques. Ce fut cependant le cas dans la nécropole de Mécleuves « La Haie aux Angles » (Moselle), où une fosse à offrandes contenait un pot en céramique, deux anneaux et une lame de faux ou de faucille (Ancel 2012, p. 222-223). Cette fosse a pu être mise en relation avec la sépulture d'un enfant grâce à un collage du mobilier céramique. D'autres exemples sont connus notamment à Dainville « Gérico » (Pas-de-Calais ; Prilaux, Jacques 2006), à Gondreville « Les Loups » (Meurthe-et-Moselle ; Adam *et al.* 1999), ou encore à Rombies-et-Marchipont « Le Cavin Boissart » (Nord ; Soupart 1999).

Ces dépôts sont généralement représentés par des récipients en céramique, comme c'est le cas à Tavaux. Ils « sont interprétés soit comme des réceptacles ou des références indirectes aux offrandes alimentaires, soit comme des offrandes secondaires déposées en dehors de la tombe. [...] La raison de cette séparation reste pour l'instant inconnue, mais une des hypothèses possible consisterait à y voir deux étapes différentes : le dépôt annexe à la tombe interviendrait dans un second temps, ce qui expliquerait qu'il n'a pas été déposé dans la tombe déjà scellée, mais à côté de celle-ci. Cela peut avoir lieu dans le cadre des funérailles ou lors de commémorations en l'honneur des morts, dans le cadre d'un « culte des ancêtres » (Polfer 2001, p. 150). » (Ancel 2012, p. 223). L'hypothèse d'offrandes faites aux divinités est également envisageable. Dans le cas de Tavaux, aucune sépulture ne semble associée à cette fosse, du moins spatialement, mais la présence de mobilier brûlé permet de faire le lien avec la crémation d'un individu.

La seconde structure (S20) est quelque peu différente. Elle se présente sous la forme d'une fosse oblongue de 75 cm de long sur 35 cm de large conservée sur 20 cm de profondeur. Son comblement contenait des fragments de charbons de bois, une figurine de taureau en terre blanche de l'Allier, une clef en fer et une plaque d'applique en fer présentant une perforation à chaque coin. Le dépôt des objets n'est pas organisé, ils étaient dans le comblement de la fosse et non pas déposés sur le fond. L'interprétation de cette structure reste indéterminée : il ne semble pas pouvoir s'agir d'une fosse de rejet des résidus issus d'une crémation, car malgré la présence de quelques fragments de charbons de bois, ce n'est pas l'ensemble du comblement qui est charbonneux et leur localisation est concentrée en certains points. Par ailleurs aucun fragment osseux n'a été mis au jour. L'hypothèse d'une fosse à offrandes comme la structure 6-7 ne semble pas non plus être envisageable du fait de l'absence d'organisation.

(6) - Lepetz 1993, p. 40

D) Les imbrices : des sépultures d'enfants ?

Nathalie Baills-Talbi

La nécropole de Tavaux a livré 62 *imbrices*, parmi lesquelles dix-sept ont pu être prélevées pour être fouillées en laboratoire¹, les autres étant intransportables dans leur intégralité. Ces tuiles n'ont livré aucun ossement, mises à part, pour neuf d'entre elles, quelques esquilles brûlées erratiques.

a) Conservation du corps

Plusieurs nécropoles romaines ont livré des *imbrices* dans lesquelles avaient été déposés les corps d'enfants décédés en bas-âge. C'est le cas notamment dans la nécropole des Bolards, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), où une partie des *imbrices* a livré des restes osseux (Planson *et al.* 1982). Ou encore sur la nécropole de Tavaux « *Les Terres Saint-Gervais* », où plusieurs *imbrices* ont livré des fragments osseux, voire des squelettes entiers (fig. 205 et 206 ; Barbet, Ancel 2011). Sur ce site, une différence de conservation des corps a été observée selon que le corps était ou non recouvert et protégé par une seconde *imbrex* ou par un élément en céramique. Les tombes pour lesquelles une seule *imbrex* servait de contenant, présentent généralement un mauvais état de conservation de la matière osseuse (Barbet, Ancel 2011, p. 105-110).t

Ces exemples, ainsi que la présence de mobilier dans les sépultures en *imbrex* de la nécropole des « *Charmes d'Amont* », ont permis de définir la nature de ces structures et de les identifier comme de véritables tombes.

L'absence d'éléments osseux dans un tel contenant n'est pas un fait propre à cette nécropole, puisqu'on la retrouve sur d'autres sites où ce mode de dépôt est attesté. Ce phénomène se rencontre d'ailleurs dans d'autres types de réceptacles plus ou moins hermétiques, notamment des

1. Études effectuées par M.-J. Ancel et H. Barrand-Emam.



Fig. 205 : sépulture périnatale en *imbrex*. Nécropole de Tavaux « *Les Terres Saint-Gervais* » (photo et dessin M.-J. Ancel).

réceptifs en céramique.

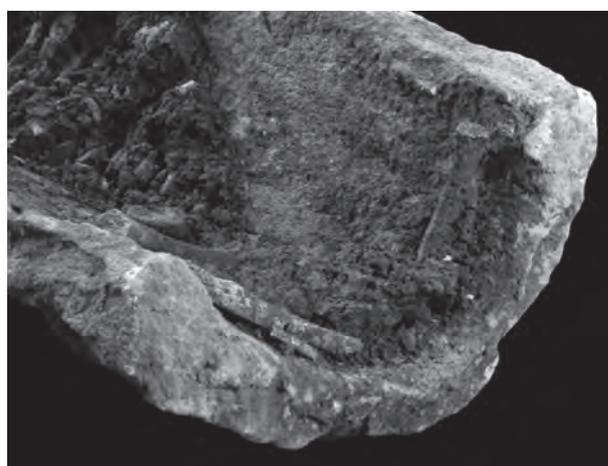
A Tavaux, des études géologiques ont montré que le sol de la nécropole présentait un fort taux d'acidité, ce qui a joué un rôle déterminant dans la préservation des squelettes.

La faible profondeur d'enfouissement de ces sépultures a également pu accentuer cette détérioration. La plupart des tuiles affleuraient directement sous la couche de labours. Ce phénomène se retrouve également dans de très nombreuses nécropoles où les sépultures d'enfants sont toujours ensevelies à de plus faibles profondeurs que celles des adultes.

Bien que l'acidité du sol et la faible profondeur d'enfouissement aient certainement joué un rôle important dans la détérioration des squelettes, l'âge au décès pourrait également avoir été un autre facteur déterminant. De nombreuses études, établies sur des échantillons ostéologiques modernes, mettent en évidence de fortes disparités entre les différentes catégories d'âge, la conservation des squelettes d'immaturs étant toujours moins aisée que celle des individus adultes (Walker *et al.* 1988 ; Bello *et al.* 2002). C'est seulement après quatre ans que les os deviennent plus résistants aux différents agents taphonomiques intervenant dans leur dégradation (Guy, Masset 1997). La sous-représentation de la classe 0-4 ans à Tavaux, mais également dans un grand nombre de nécropoles romaines, pourrait donc en partie s'expliquer par la fragilité des squelettes infantiles, notamment à cause de la faible minéralisation de leurs os. Cette fragilité concernerait plus particulièrement les individus de plus d'un mois et ce jusqu'à deux ans, la teneur en minéral du tissu osseux régressant au-delà du premier mois, pour augmenter au cours du développement (Baud 1997, p. 296).

b) Âge au décès des individus inhumés dans des imbrices

Les *imbrices* qui ont pu être étudiées et qui ont livré des restes osseux montrent dans la plupart des cas que les



individus inhumés dans ce type de contenant sont de très jeunes individus, ces derniers n'excédant pas l'âge d'un mois. Sur la nécropole de Tavaux « *Les Terres Saint-Gervais* », toutes les sépultures de ce type qui ont livré des restes osseux appartiennent à des périnataux² (Barbet *et al.* 2009 ; Barbet *et al.* 2010 ; Barbet, Ancel 2011). Dans la nécropole des Bolards, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), les défunts semblent se situer dans la même tranche d'âge, autour de la naissance. Notons toutefois que l'étude ostéologique n'a jamais été finalisée (Planson *et al.* 1982).

La taille des *imbrices*, dont la longueur ne dépasse généralement pas 50 cm, devait être de toute manière adaptée à la taille d'un enfant en bas âge, même s'il semble que dans certains cas, comme dans les nécropoles citées précédemment la tête et/ou les pieds aient pu dépasser du contenant.

c) Différents dispositifs

Plusieurs dispositifs utilisant des *imbrices* sont connus : certaines tombes sont constituées de deux *imbrices*, l'une servant de contenant et la seconde de couverture, et dans d'autres tombes l'une des deux tuiles seulement est présente.

Sur la nécropole des « *Charmes d'Amont* », toutes les tuiles sont disposées face convexe sur le sol, elles servaient donc uniquement de contenants.



Fig. 206 : imbrex avec son couvercle composé de deux pierres plates, dont l'une a été déplacée pour la photo

2. La période périnatale s'étend de la 28^e semaine de gestation au septième jour après la naissance.

Certaines sépultures se distinguent parfois par un mode de protection beaucoup plus élaboré. Aux Bolards, les tuiles de couverture étaient entourées de pierres de calage. Dans une sépulture cependant, des fragments d'*imbrices* complétaient le dispositif aux deux extrémités de la tombe. Dans une autre, des *imbrices* avaient été placées verticalement et dans une troisième, trois tuiles étaient disposées les unes au-dessus des autres (Planson *et al.* 1982). Les couvertures de pierres ont pu également remplacer les *imbrices*, comme sur la nécropole des « *Charmes d'Amont* » où deux pierres plates ont été déposées directement sur le corps du petit défunt (Fig. 205). On peut d'ailleurs s'interroger sur la fréquence de ce type de couverture : les pierres, comme les tuiles, ayant pu être dispersées par les labours ou les multiples décapages. On constate ainsi que dans la nécropole des Bolards, les sépultures qui ont gardé leur *imbrex* de couverture ont été retrouvées à des profondeurs plus importantes, entre 70 et 80 cm, que celles qui en sont dépourvues (moins de 60 cm) (Planson *et al.* 1982).

L'utilisation de tuiles de couverture pourrait avoir eu une double fonction : protéger le corps du défunt des éléments extérieurs, comme les animaux fouisseurs, et signaler la sépulture au sein de la nécropole.

d) Les imbrices : un mode de dépôt destiné aux sépultures d'enfants

La forme, semi-cylindrique, de l'*imbrex*, rappelant celle du berceau, ainsi que ses dimensions, n'excédant généralement pas plus de 50 cm, étaient donc propices pour servir, en réemploi, de contenants funéraires.

Pourtant, ces tuiles ne paraissent pas avoir été un mode de dépôt très usité dans l'Antiquité pour inhumer les très jeunes défunts, alors qu'il s'agit d'un élément architectural très largement employé à l'époque romaine. Elles constituaient de plus un matériau peu onéreux du fait de leur réemploi. On semble néanmoins avoir préféré aux tuiles des contenants plus hermétiques, comme les céramiques, pour déposer les corps des jeunes enfants.

L'utilisation d'*imbrices* semble avoir été principalement circonscrite au centre, à l'est et au sud-est de la Gaule. On les retrouve ainsi en Franche-Comté, dans la région Centre, en Bourgogne, dans le Limousin, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À l'inverse, ce mode de dépôt semble avoir été très peu employé dans le nord de la Gaule. Elles n'apparaissent pas uniquement en Gaule romaine puisqu'on les rencontre aussi en Espagne, en Grèce et en Italie. Par ailleurs, bien que ce mode de dépôt soit caractéristique du Haut-Empire, il perdure toutefois jusqu'à la fin de l'Antiquité.

La nécropole des Bolards, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), occupée du I^{er} au IV^e siècle après J.-C., regroupe, à l'heure actuelle, le plus grand nombre de sépultures en

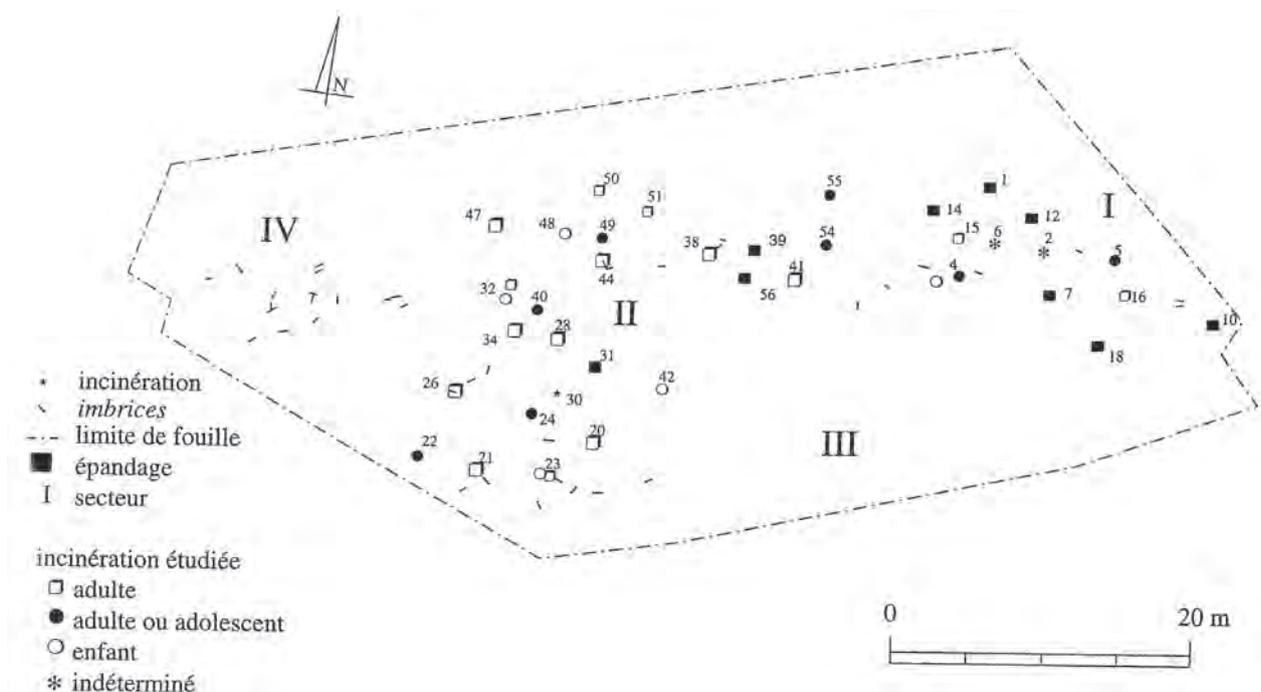


Fig. 207 : répartition des tombes par type et par classes d'âge. Nécropole du « Champs de la Manche », Rahon (Jura) (Klijn, Gisclon 2001, p. 89).

imbrex. On dénombre en effet dans l'aire funéraire, parmi 82 crémations, 139 inhumations dont 120 sépultures de sujets « infantiles ». La plupart des individus d'âge « infantile » ont été inhumés dans une *imbrex* recouverte d'une autre tuile, maintenue par des pierres de calage. Pour expliquer la présence d'un aussi grand nombre de sépultures d'enfants en bas-âge (on dénombre seulement deux inhumations d'immatures), les auteurs émettent l'hypothèse d'un « sanctuaire à répit », la nécropole se trouvant non loin d'un temple gaulois. On serait donc en présence de sépultures d'enfants malades « *que les parents amenaient dans le grand sanctuaire pour demander leur guérison* » (Planson *et al.* 1982, p. 176).

Avec 62 sépultures en *imbrex* (sur un total de 81 sépultures), la nécropole de Tavaux « *Les Charmes d'Amont* » présente elle aussi un important corpus³.

e) Localisation des sépultures

Les sépultures en *imbrex* de la nécropole des « *Charmes d'Amont* » sont regroupées dans la partie nord de l'espace funéraire (Fig. 10 p. 21). Le secteur sud, mis à part une sépulture retrouvée dans l'angle de l'enceinte funéraire, n'a livré aucune sépulture de ce type et seulement deux sépultures à crémation. Deux secteurs peuvent être individualisés : le premier au nord-est et le second au nord-ouest. Au sud de ce dernier quelques tombes en *imbrex* sont néanmoins isolées et dispersées. Les sépultures à crémation sont pour leur part dispersées sur l'ensemble de la nécropole, la tombe 13, et dans une moindre mesure la tombe 12, se démarquant bien entendu

3. Il est d'ailleurs probable que leur nombre ait été plus important, la nécropole ayant subi des dégradations.

des autres.

La position de la sépulture Se 15, localisée dans l'angle de l'enceinte funéraire, est assez surprenante. Ce type d'installation, en bordure d'une structure architectonique se retrouve assez fréquemment dans des contextes domestiques ou artisanaux. Les tombes mises au jour dans de telles structures appartiennent principalement à des individus d'âge infantile, c'est-à-dire de moins d'un an. Elles sont parfois interprétées comme des sépultures de protection, notamment lorsqu'elles sont contemporaines de l'occupation du bâtiment. Cette sépulture avait-elle pour but de protéger l'enceinte de la nécropole ?

Dans la nécropole du « *Champs de la Manche* », à Rahon (Jura), deux concentrations d'*imbrices*⁴, localisées dans le secteur sud-ouest de la nécropole - respectivement au nombre de sept et seize - ont été interprétées comme des marqueurs de sépultures (Fig. 207). Cependant, plusieurs indices, comme leur regroupement à l'écart des autres tombes ou leur disposition, font plutôt penser à des sépultures d'enfants sous *imbrex*, la tuile servant d'élément de protection et non de contenant. L'absence d'éléments osseux peut s'expliquer à Rahon par la topographie du terrain : la zone fouillée est en effet constituée de sols anciens dégradés et se trouve sous des petites zones marécageuses. Les sépultures à crémation ont d'ailleurs quasiment disparu et les vases cinéraires sont très partiellement conservés (Klijn, Gisclon 2001, p. 83-119). La sous-représentation d'enfants en bas-âge dans cette nécropole pourrait alors s'expliquer par le fait que les sépultures n'aient pas été identifiées comme telles faute de squelettes conservés.

On retrouverait donc, à Rahon comme à Tavaux, une répartition des sépultures en fonction du type de dépôt

4. Certaines sont également dispersées parmi les sépultures à crémation.

et/ou de l'âge au décès, schéma fréquemment rencontré dans les nécropoles romaines du Haut-Empire. Cela semble également être le cas dans la nécropole de Sougères-sous-Sinotte (Yonne) occupée du I^{er} au II^e siècle de notre ère où une zone, située dans la moitié nord de l'aire funéraire, regroupait de nombreuses *imbrices* (Delor 2002, p. 724-725).

Dans la nécropole des Bolards, à Nuits-Saint-Georges, on retrouve une disposition similaire à celle observée à Tavaux : les tombes en *imbrex* sont réparties sur toute l'aire funéraire, avec toutefois des zones de regroupements dans la partie nord-est et sud-est du site, tandis que les sépultures à crémation de la même période sont dispersées sur l'ensemble de la nécropole (Planson *et al.* 1982).

f) Le mobilier funéraire

Les sépultures en *imbrex* de la nécropole des « *Charmes d'Amont* » ont livré dans l'ensemble assez peu de matériel. Douze *imbrices* sur soixante-deux comportaient un dépôt funéraire localisé dans ou à côté de la tuile. Celui-ci se caractérise par sa singularité.

C'est notamment le cas pour la sépulture 1 qui a livré un petit coq en bronze. Les représentations animales se rencontrent assez fréquemment dans les sépultures d'enfants. Ces dernières ne leur sont toutefois pas exclusivement réservées puisqu'on les retrouve dans des sépultures d'adultes, plus spécifiquement féminines. Le cheval (parfois accompagné de la divinité Epona), le coq, le pigeon et le chien sont les représentations les plus récurrentes. Ces animaux se retrouvent sous diverses formes : figurines en terre cuite ou en bronze, comme c'est le cas à Tavaux, gravures sur des stèles funéraires, offrandes non alimentaires (c'est surtout le cas pour le chien que l'on retrouve parfois en connexion anatomique dans ou à proximité d'une sépulture d'enfant). La présence de ces figurines témoigne certainement de la volonté de protéger le défunt dans l'au-delà. Le cheval, le chien ainsi que les oiseaux sont en effet tenus pour avoir un rôle psychopompe, guidant les âmes dans le royaume d'Hadès. Les oiseaux se retrouvent fréquemment associés à des sépultures d'enfants sur des stèles funéraires, comme celle du petit Laetus qui tient son chat sur la poitrine tandis qu'un coq picore sa queue (réf. Espérandieu à mettre ici). On retrouve également le coq dans une tombe d'enfant datée du II^{ème} siècle après J.-C., à Trèves, sous la forme d'une statuette en terre cuite (Gourevitch *et al.* 2005, p. 160, fig. 42). Le coq est également un symbole solaire, son chant annonçant le lever du soleil. Il lutte donc contre les mauvaises influences de la nuit.

La sépulture 24 a, quant à elle, livré un anneau en bronze et un cabochon en verre décoré d'une tête de Méduse, figure récurrente dans le domaine funéraire. On la rencontre surtout sur des auges cinéraires, où elle est

souvent associée à des dauphins, comme dans un autel votif en marbre de Marignac-Laspeyres à Cabart, en Haute-Garonne (Sablayrolles, Beyrie 2006, p. 208), ou à des signes astraux. Outre les monuments funéraires, les têtes de Méduse sont également représentées sur certains objets de la vie quotidienne, notamment le mobilier en verre. À Saintes, dans une sépulture, une bouteille quadrangulaire en verre représentant une tête de Méduse était accompagnée d'un très riche mobilier composé d'environ 80 objets.

Le cabochon, mis au jour à Tavaux, est un élément de décor d'anse de carafe. On peut toutefois s'étonner qu'on ait pris soin ici de découper le décor qui représentait la tête pour ensuite le déposer dans la sépulture. Ce geste n'est certainement pas anodin, d'autant plus que de telles figurations se retrouvent dans quelques tombes sous la forme de parures (Baills 2012, p. 297). Ces objets ont très probablement été portés ou utilisés soit dans un but prophylactique, pour se préserver des maladies, soit dans un but apotropaïque, afin de se protéger du mauvais œil ; celui-ci était d'autant plus dangereux s'il touchait de jeunes enfants. Il était donc primordial de les protéger par des amulettes. Celles-ci pouvaient être attachées aux poignets, au cou, aux doigts, voire pendues à la ceinture. Peut-être étaient-elles également cousues sur le vêtement (cas des médaillons en bois de cerf ?).

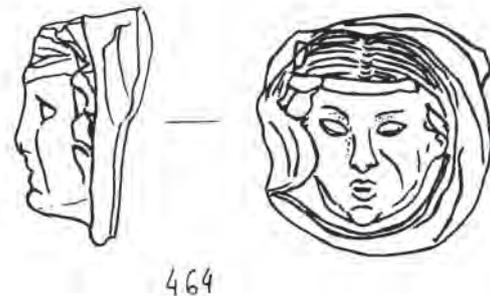


Fig. 208 : cabochon en verre représentant Méduse, *imbrex* n° 24, Tavaux « Les Charmes d'Amont »

L'association de plusieurs objets apotropaïques devait augmenter, par la force du nombre, le pouvoir qu'ils renfermaient. Ces regroupements se rencontrent d'ailleurs principalement dans des sépultures d'enfants en bas âge (Baills 2012, p. 362 ; Jacques, Gaillard 2006, p. 59-89). Ainsi à Tavaux, la sépulture 22 se distingue des autres *imbrices* par le nombre de ses dépôts. Cette sépulture a en effet livré un anneau en bronze et treize micro-anneaux en bronze localisés à l'intérieur de la tuile et un phallus miniature, un fragment d'assiette, une micro-fibule, un ardillon de fibule miniature de type Feugère 14b (Tibère-Claude), un élément de balance, une casserole miniature, une pièce de coffret dont l'extrémité figure un phallus (Fig. 209), une monnaie et un anneau comportant le fragment d'une attache. À ces objets en bronze s'ajoute une petite assiette en céramique commune de couleur

beige retournée dans un fond de cruche.



Fig. 209 : pièce de coffret (n° 620). Nécropole de Tavaux « Les Charmes d'Amont » (photo G. Barbet).

Dans l'Antiquité, le phallus se rencontre fréquemment figuré sur les objets de la vie quotidienne. On le retrouve sur des éléments architecturaux, notamment des tuiles (le musée d'archéologie nationale en conserve un exemplaire), sur des céramiques et des bijoux. Porté en amulette, le phallus était censé, de par sa connotation sexuelle, provoquer le rire ou le dégoût en déviant ainsi le mauvais œil. Il n'est donc pas étonnant de le retrouver fréquemment dans les sépultures gallo-romaines, notamment dans des sépultures de jeunes enfants (Baills 2012, p. 275). Outre son rôle « répulsif », le phallus devait très probablement avoir un rôle symbolique, en représentant la fertilité masculine. Les thèmes de l'abondance et de la fécondité semblent, en effet, avoir été une symbolique assez récurrente dans les thèmes funéraires et religieux, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes individus.

La fibule retrouvée dans cette même sépulture pourrait avoir tenu le même rôle symbolique que le phallus. En effet, bien que les fibules apparaissent très fréquemment dans les sépultures d'adultes – seuls vestiges des pièces d'habillement du défunt – elles se rencontrent également dans des sépultures de très jeunes enfants. Leur présence est dans ce cas assez énigmatique puisque les fibules sont des ornements propres aux costumes des adultes. Pourraient-elles alors avoir servi à fixer un linge, un linceul, ou être déposée comme une offrande symbolique ? Cette interprétation a été suggérée à Sallèles-d'Aude, où un des quinze sujets d'âge infantile inhumé dans l'atelier de potiers portait, encore en place, une fibule en bronze (Fig. 210). Son analyse en laboratoire a permis de retrouver quelques brins de tissus d'origine végétale coincés sous l'arc. Bien que cette fibule ait servi à lier un maillot (la position du corps est également compatible avec la présence d'un linge), les auteurs l'interprètent comme une offrande symbolique représentant le monde des adultes (Duday *et al.* 1995, p. 104).

La casserole miniature (Fig. 211), ainsi que la petite



assiette en céramique commune retournée dans un fond
Fig. 210 : fibule découverte dans la sépulture 4, Sallèles-d'Aude (Duday *et al.* 1995, p. 99).

de cruche, pourraient également avoir été déposées dans un but symbolique. La vaisselle miniature fait en effet partie des dépôts que l'on retrouve assez fréquemment dans les sépultures d'enfants en bas-âge, notamment d'âge infantile, même si elle n'en constitue pas un usage exclusif. Il est d'ailleurs intéressant de constater que dans le monde grec de tels dépôts caractérisent des tombes d'enfants (Collin-Bouffier 1999, p. 91-96).



Fig. 211 : casserole miniature. Nécropole de Tavaux « Les Charmes d'Amont » (photo G. Barbet)

Cette miniaturisation ne concerne pas que la vaisselle de table puisqu'on la retrouve également sur des outils et des armes, voire même des chenets. Ces objets, de par

leur taille, ont été souvent interprétés comme des jouets d'enfants (Janicaud 1943, p. 459 ; Bérard 1970, p. 53). Toutefois, de nombreuses sépultures d'adultes renferment également de tels objets et contredisent cette vision (Baills 2012, p. 200). Leur présence suggère davantage une utilisation magico-religieuse. Cette hypothèse a surtout été avancée par les chercheurs du monde grec (Martin-Kilcher 2001, p. 67-68). D'autres, comme S. Collin-Bouffier et V. Dasen, pensent que ce type de mobilier symboliserait « *le futur statut de l'enfant dans la société* », ce qui l'aurait caractérisé s'il était parvenu jusqu'à l'adolescence (Collin-Bouffier 1999, p. 91-96). Ainsi, la vaisselle miniature représenterait pour les petites filles ou les jeunes filles non mariées le rôle du foyer et refléterait ainsi l'image de la bonne matrone. Cette hypothèse peut être rapprochée de certaines stèles funéraires romaines qui représentent très souvent le petit défunt (dont l'âge au décès est connu par l'inscription funéraire) plus âgé qu'il ne l'est, avec des attributs propres au monde des adultes (présence d'une toge, du *volumen*...) (Baills 2005, p. 102).

De même que la fibule et la vaisselle miniature, la présence d'une pièce de monnaie dans l'*imbrex* 22 pourrait également avoir eu une signification particulière. L'obole à Charon était une coutume d'origine grecque très répandue en Gaule romaine. Elle se distingue de la simple offrande d'une pièce par sa position : elle est en effet déposée soit dans la bouche, soit sur les yeux ou dans la main du défunt. Malheureusement, à Tavaux, il est impossible de savoir si les monnaies découvertes dans les tombes en *imbrex* témoignent de ce geste symbolique. Soulignons toutefois que plusieurs sépultures en *imbrex* découvertes à Tavaux « *Les Terres Saint-Gervais* » ont livré une monnaie. Parmi les deux autres sépultures des

« *Charmes d'Amont* » à avoir livré une monnaie, figurent un as d'Antonia (tombe 15) et un as de Lucilla (tombe 26). La monnaie mise au jour dans la sépulture 22 est un dupondius d'Antonia. La présence de ces deux figures féminines (Lucilla et Antonia) n'est certainement pas fortuite. Celles-ci personnifiaient peut-être une sorte de figure maternelle destinée à protéger la sépulture comme chaque évènement de la vie plaçait le petit individu sous la protection d'une divinité : Junon Lucina, pour les accouchements, Edulia, pour la nourriture...

La sépulture 22 se caractérise également par la présence de treize petits anneaux, d'un diamètre interne de 2,5 mm, localisés à l'intérieur de l'*imbrex* (Fig. 212). Les micro-anneaux se distribuent sur toute la périphérie de la tuile.

Dans son traité de gynécologie « *Des maladies des femmes* », Soranos d'Ephèse, faisant part de sa désapprobation à l'égard de l'embaumement dit à la « *thessalienne* » explique que le petit enfant langé jusqu'aux reins dans des linges et des bandelettes était allongé dans un berceau en bois et attaché à l'aide de sangles par des entailles aménagées dans les bords du petit lit⁵. Une statuette en pierre calcaire, retrouvée en Bourgogne, conservée au musée des Beaux-Arts à Beaune semble correspondre à cette description. Elle représente un nourrisson dans son berceau, recouvert d'une couverture. Le corps du petit enfant, dont on ne distingue que la tête qui repose sur un coussin, est sanglé par des bandelettes passées dans huit ouvertures latérales de forme carrée (quatre à droite et quatre à gauche). Un chien repose au niveau des pieds du nourrisson (Fig. 213).

5. Soranos d'Ephèse, *Des maladies des femmes*, II, 6.

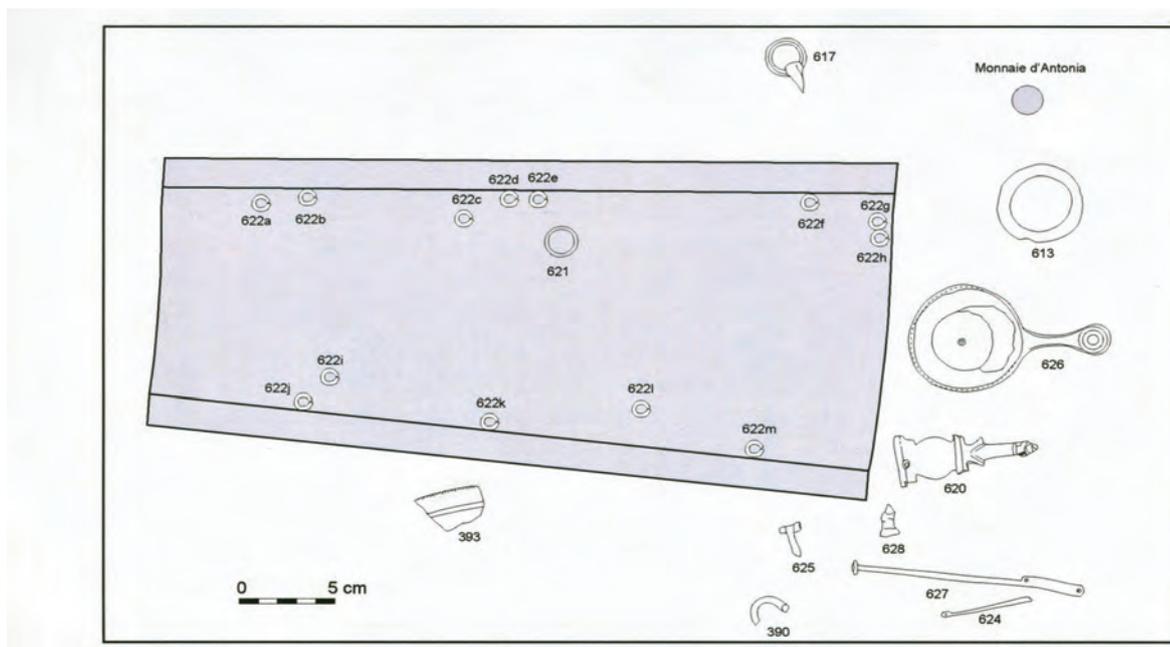


Fig. 212 : micro-anneaux et mobilier découverts à l'intérieur et à l'extérieur de l'*imbrex* (croquis G. Barbet).



Fig. 213 : musée des Beaux-Arts, Beaune (n° inv. 866.4.1). Découvert dans le sanctuaire de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) (Espérandieu 1910, p. 155).

Les micro-anneaux découverts à l'intérieur de la sépulture 22 pourraient correspondre aux attaches d'un couffin dans lequel on aurait déposé le défunt. La disposition des anneaux, situés latéralement (six d'un côté, cinq de l'autre), sauf pour deux anneaux retrouvés à l'extrémité de l'*imbrex*, tendrait à confirmer cette hypothèse. Toutefois, si les anneaux ont bien servi d'attaches à un berceau, celui-ci a dû être fabriqué dans une matière souple, en osier par exemple ou en pailles tressées, de façon à pouvoir être contenu dans une *imbrex*.

Les autres tombes en *imbrex* de cette nécropole ont livré des anneaux en bronze (Se 11, 18, 20, 24 et 30). La présence de tels objets dans des tombes de très jeunes enfants est un phénomène assez fréquent dans les nécropoles gallo-romaines⁶. Ces anneaux sont généralement interprétés comme des anneaux de linge, pour lesquels nous possédons des représentations. Sur ces figurations, la position de l'anneau se situe soit au niveau de la poitrine, comme sur une petite statuette en bronze d'Arcis-sur-Aube⁷ (Fig. 214) ou sur l'ex-voto en calcaire du sanctuaire de Sainte-Sabine⁸, soit au niveau des pieds (ESP 2441.5), voire placé latéralement (ESP 2441.6).

6. Ils sont néanmoins absents à Tavaux « Les Terres Saint-Gervais ».

7. Musée d'art et d'archéologie, Senlis. N° inventaire : 4602 (volé en 1978).

8. Conservé au musée d'Archéologie nationale, n° 61329 ; 69454 (Espérandieu 1938, tome IX, n° 7080).

À Tavaux, il est malheureusement impossible de déterminer la position exacte des anneaux par rapport au squelette, celui-ci ayant disparu. Toutefois, la position des anneaux par rapport au contenant est connue : deux anneaux se trouvaient à une des extrémités de l'*imbrex* (Se 18 et 24), un autre, situé au milieu de la tuile était placé sur un des côtés (Se 20). Enfin, les deux derniers ont été retrouvés à l'extérieur de la tuile (Se 24 et 30 ; Fig. 215). Soulignons que cette localisation n'est peut-être pas la position originelle des anneaux, ces derniers ont en effet pu bouger lors de la décomposition du corps.



Fig. 214 : statuette en bronze d'Arcis-sur-Aube (Denajar 2005, p. 233).

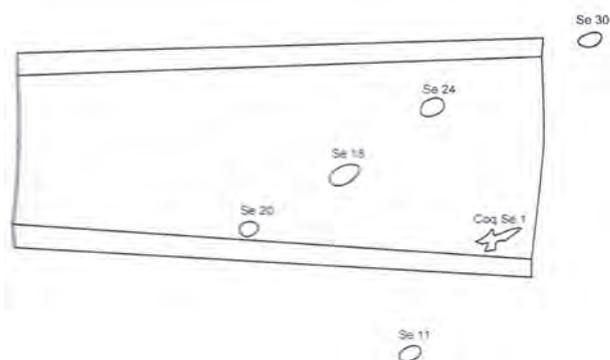


Fig. 215 : répartition des anneaux dans les sépultures en imbrex, nécropole « Les Charmes d'Amont », Tavaux (Jura) (croquis G. Barbet).

Bien que l'archéologie funéraire ait livré de nombreux exemples d'anneaux dans les sépultures gallo-romaines, de nombreux problèmes demeurent toutefois quant à leur interprétation. D'une part parce qu'un grand nombre d'entre eux sont retrouvés sur des squelettes très mal conservés, voire absents, et d'autre part parce que très souvent, les rapports ou les publications ne précisent ni leur matière ni leur dimension. Comment différencier en effet un anneau de linge d'un bracelet d'enfant, d'une pendeloque ou d'un élément d'attache, notamment lorsque sa position reste approximative ? De nombreux anneaux ont ainsi été retrouvés dans des sépultures vides d'ossements. C'est le cas à Lazenay (Cher) (Gourevitch, Moirin, Rouquet 2005 : 166) et à Mer (Loir-et-Cher) (Cherdo, Poitevin 2009). En l'absence de squelette, certains auteurs interprètent la fonction de ces objets d'après leurs dimensions.

La présence de fibres de tissu pourrait être un argument pour identifier des anneaux de linge, cependant, peu d'entre eux ont fait l'objet de telles analyses. Un seul exemple existe, à Romagnat (Puy-de-Dôme), mais l'on peut s'interroger sur sa véritable fonction, puisqu'il a été découvert dans une sépulture d'immature dont l'âge au décès se situe entre un et deux ans. Il a été interprété comme un anneau de linge (Liegard, Fourvel 1997), mais l'enfant semble toutefois trop grand pour avoir été langé. Cet anneau a-t-il été utilisé pour lier un vêtement autre qu'un maillot ? A-t-il servi à attacher un linceul ? D'objet de parure ? Notons également que l'ouverture de cet anneau semble assez étrange pour un objet destiné à lier un tissu. La majorité des anneaux découverts et interprétés comme des anneaux de linge sont toujours fermés ou présentent une encoche, comme à Saint-Marcel (Indre) (Allain *et al.* 1992, p. 184).

Au vu de ces éléments, il est donc difficile de prouver que ces objets aient véritablement servi d'anneau de linge, c'est notamment le cas pour les anneaux découverts à Tavaux. Les quelques représentations iconographiques qui existent et qui sont à l'origine de cette interprétation proviennent bien d'enfants emmaillottés, mais est-on certain que les anneaux aient réellement servi à lier les bandelettes du maillot ? L'anneau servait-il, comme G. Coulon l'a proposé, à faciliter le portage de l'enfant (Coulon 2005, p. 8) ? La largeur de l'anneau permettant d'y glisser le doigt d'une main et de tenir de l'autre la tête de l'enfant. Cependant, comment expliquer alors la présence d'anneau au niveau des pieds, voire sur le côté du corps, la stabilité du bébé ne devant pas être très aisée pour le portage. Certains anneaux découverts dans des sépultures d'enfants, voire d'adulte de sexe féminin pourraient avoir servi à suspendre des pendeloques – portés comme collier ou bracelet – ou attachés à la ceinture, voire liés à des objets dans une bourse. Ces anneaux pouvaient être portés individuellement, comme pendentif, ou servir d'éléments d'attache à des pendeloques (bracelet ou collier). À Tavaux « *Les*

Charmes d'Amont », l'*imbrex* 22 a livré un anneau qui comportait un fragment d'une attache.

D'après les données collectées – on peut malheureusement regretter le peu de documentation sur le sujet – la présence d'anneaux dans les sépultures d'enfants ne permet pas de démontrer avec certitude l'existence de linge, même lorsque des traces de tissus sont retrouvés sur celui-ci. Nous pensons donc qu'il faut rester extrêmement prudent quant à l'interprétation de certains de ces objets comme anneau de linge, même si certains ont pu avoir eu cette fonction. Il faut également remarquer que si les représentations d'anneaux sont rares, peu de sépultures d'enfants en ont livré, proportionnellement aux sujets déposés dans une même nécropole. Ainsi à Tavaux, sept sépultures sur soixante-deux ont livré des anneaux. Dans la nécropole du « *Champs de l'Image* », à Saint-Marcel, sur trente-huit sujets périnataux, un seul individu était accompagné d'un tel objet. À Bourges, dans la nécropole de Lazenay, sept sépultures d'enfants sur 126 en ont livré un exemplaire (Cadalen-Lesieur, Rouquet-Richard 1997). Et à Alise-Sainte-Reine, une sépulture sur sept en renfermait (Joly 1951 ; 1954). Notons également que certaines nécropoles n'ont livré aucun anneau, comme l'aire funéraire de Sainte-Barbe, à Marseille (hormis des anneaux servant de pendeloque) (Moliner 2003) ou d'Avenches « *En Chaplix* » dans le Valais (Castella *et al.* 1999).

Conclusion

La présence d'un très grand nombre d'*imbrices* sur cette nécropole lui confère sa particularité et son intérêt. Mise à part la nécropole des Bolards, à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), il semble qu'aucune autre aire funéraire n'ait comporté un aussi grand nombre d'*imbrices*.

Bien que les *imbrices* découvertes dans la nécropole de Tavaux n'aient livré aucun ossement humain – fait constaté à de multiples reprises pour ce type de contenant – leur localisation au sein de l'aire funéraire et le type de mobilier qu'elles ont livré ne fait guère de doute quant à leur identification. Il s'agit bien de sépultures d'enfants en très bas âge. Notons d'ailleurs que la nécropole de Tavaux « *Les Terres Saint-Gervais* », située au sud de la ville, a livré le même type de contenant dans lequel des individus décédés en période périnatale ont été découverts.

La sous-représentation des enfants en bas âge, notamment d'âge infantile, constatée dans de nombreuses nécropoles gallo-romaines, pourrait donc trouver son explication dans la disparition de leurs sépultures, voire dans une mauvaise interprétation des données du fait de la mauvaise conservation des squelettes. À Tavaux, les sépultures d'enfants sont pratiquement inexistantes si l'on ne comptabilise pas les sépultures en tuile. D'après Plutarque, les enfants en bas-âge n'ont pas accès à l'au-delà : on ne leur offre pas de libations « *et à leur égard*

on ne pratique pas les autres rites qu'il est naturel d'observer pour les autres morts ». Souvent cité et rarement contesté, ce passage contredit pourtant les données archéologiques, en particulier celui concernant le mobilier funéraire.

La présence de l'obole à Charon dans les sépultures de nouveau-nés témoigne bien de la croyance en un au-delà pour le défunt, même très jeune. De même que la présence d'objets à valeur apotropaïque, qui atteste, non pas de la peur du défunt – comme on l'a longtemps pensé – mais plutôt du désir de les protéger dans l'au-delà. Cette attention portée au petit enfant se marque également par le mode de dépôt qui leur a été réservé. C'est le cas par exemple de l'*imbrex* qui permettait de protéger le corps du petit défunt mais qui semble avoir eu également pour but de signaler sa tombe. Ce signalement de la sépulture marque le souci des parents de pouvoir honorer l'enfant par différents rituels, dont les libations devaient faire partie.

6) Synthèse et conclusion générale

Gérald Barbet

La fouille quasi exhaustive de la Nécropole I « *Les Charmes Amont* » sur la commune de Tavaux dans le Jura a permis de mettre au jour un ensemble funéraire de type familial, entouré par une enceinte comprenant 25 crémations ainsi que 62 inhumations de périnataux, daté du début de la période Julio-Claudienne à la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C. L'ensemble est rigoureusement installé autour de la tombe fondatrice d'un individu d'âge mur dont les fonctions de bénéficiaire ont été retenues comme les plus probables, après l'étude d'un mobilier funéraire abondant et varié permettant une datation de la cérémonie funéraire entre les années 40 et 60 après J.-C.

Vu son âge estimé par l'étude anthropologique, cet individu, qui semble être le chef de famille a très probablement été nommé à cette fonction de bénéficiaire à l'issue d'une carrière militaire, comme cela est généralement le cas. L'un des objets caractéristiques de sa tombe, le gladius, pourrait peut-être permettre de lui attribuer des origines espagnoles (?), secteur de l'empire où d'importants recrutements étaient effectués à cette période. Il est également probable que nous soyons en présence de l'un des nouveaux propriétaires des sept grandes *villae* répertoriées dans le cadre de notre étude sur l'occupation de la plaine du Finage dolois après une analyse précise du mobilier, principalement du mobilier céramique, récolté sur chacun des différents sites gallo-romains du secteur pendant presque trente ans. Cette étude nous permet ainsi aujourd'hui de présenter pour la première fois dans cet ouvrage une carte indiquant les seuls domaines gallo-romains existants sur ce secteur à la période Julio-Claudienne (Fig. 8 page 19), ainsi qu'une seconde carte indiquant l'existence des nombreuses *villae* et autres domaines agricoles et sites divers de la même période, présents sur ce même secteur lors de la deuxième moitié du second siècle après J.-C. (Fig. 5 et 6 pages 16 et 17). Cette démultiplication des sites entre le début du premier siècle de notre ère et la deuxième moitié du second siècle, révélée par notre travail, pourrait alors s'interpréter comme un partage de ces terres que César décrit lui-même comme particulièrement fertiles et cela dans le cadre d'héritages, de successions, ou bien de ventes, dans une période où l'explosion démographique n'est plus à démontrer. Même si l'on ne peut qualifier le secteur de *Colonia*, il est aujourd'hui plus que probable que ces sept grands domaines agricoles installés entre les règnes d'Auguste et de Néron aient bien été réservés prioritairement à des vétérans, comme cela se vérifie aujourd'hui dans beaucoup de secteurs géographiques en Gaule.

Il convient de constater que la période à laquelle a vécu le fondateur de la nécropole peut correspondre avec l'intervention de Sillius qui en 21 de notre ère : « ravage les

pagi des Séquanes qui se trouvaient à l'extrémité de leur territoire et qui voisins et alliés des Eduens étaient en armes ». On peut également signaler qu'au moment de l'installation de la VIII^e légion romaine vers les années 70 après J.-C. dans le camp de Mirebeau et dont l'une des actions semble avoir été la mise en place d'un parcelaire sur la plaine du Finage, notre personnage pourrait alors avoir un âge suffisant pour encore en dépendre, comme c'est ce sera le cas plus tard, au II^e siècle après J.-C. avec le bénéficiaire de la VIII^e légion attesté par une inscription funéraire retrouvée à Pontailleur-sur-Saône.

En marge de cette découverte, nous avons parallèlement effectués un important travail d'étude du mobilier métallique découvert sur le secteur durant ces quelque trente années de prospections pédestres, réalisées par nos correspondants ainsi que par différents chercheurs. Ce travail a permis de révéler l'existence d'une cinquantaine d'objets considérés comme militaires, et datant uniquement de la période du Haut Empire et auquel s'ajoutent un peu plus de soixante autres objets considérés par les spécialistes comme militaires, mais pouvant également avoir été utilisés à des fins civiles. Une grande majorité de ces objets, et principalement des armes correspondent au type de matériel que l'on trouve à la période de la guerre des Gaules et dans les années qui suivent. Certaines armes typiquement romaines comme les éléments ou fragments de glaives, de *pila*, des balles de frondes, des boulets de balistes ou bien encore des talons d'enseignes se mêlent à des armes typiquement gauloises comme des pointes de flèches et de lances.

Sommes-nous en présence de vestiges pouvant être liés avec la bataille de 21 après J.-C ? Dans tous les cas nous sommes avec certitude, sur un secteur ou le passage de légions romaines a laissé bien des traces.

La nécropole a ensuite permis à la famille ou (et) à ses clients, de s'installer dans un périmètre bien organisé, situé autour de l'espace réservé à son fondateur. La présence d'un petit mausolée et de soubassements de stèles est à signaler, tout comme l'installation d'un puits placé très judicieusement en bordure de voie et très proche de la tombe du fondateur. Sa période d'utilisation est rigoureusement la même que celle de la nécropole, avec un abandon déterminé dans la deuxième moitié du deuxième siècle après J.-C.

L'étude anthropologique des crémations permet de révéler une population d'âges variés et permet d'indiquer les différentes méthodes de crémation et de ramassage avec une spécificité qui met en évidence la faible quantité d'ossements humains présente dans les urnes, parfois en sous-représentation par rapport aux ossements d'animaux dont l'étude archéozoologique laisse apparaître des espèces peu courantes, comme le lapin d'élevage, ainsi que la bécasse ou le canard. Cette méthode de ramassage met en évidence une certaine forme de tri.

Mais une des particularités de ce site est très certainement la présence assez quantitative de sépultures d'immaturs installés dans un contenant bien spécifique, l'*imbrex*. L'extrême pauvreté, voire la disparition complète des vestiges osseux, liée très probablement au faible enfouissement constaté pendant la fouille et à la présence de pollutions chimiques avérées, a été alors très délicat à gérer du fait que certains spécialistes prenaient encore à cette date, pour argent comptant les écrits de Plutarque indiquant que l'on ne pratiquait pas les mêmes rites pour les enfants en bas âges que pour les adultes. La découverte des sépultures de Tavaux permet aujourd'hui de reconsidérer certaines autres découvertes du même type effectuées dans la région et qui avaient alors été interprétés comme des marqueurs. La particularité des tombes d'immaturs de Tavaux I « *les Charmes d'Amont* » réside dans la présence de nombreuses offrandes dont celles à Charon. Mais les objets les plus récurrents trouvés dans ces tombes sont probablement les nombreux anneaux à langer que nous ne retrouverons pas dans les fouilles de la nécropole de Tavaux II, au lieu dit « *Les Terres Saint Gervais* » contrairement aux restes osseux présents dans la plupart des tombes. Cette fouille actuellement en cours d'étude a livré un nombre pratiquement identique de tombes d'immaturs en *imbrex* et nous a permis d'effectuer un certain nombre de comparaisons. Ainsi l'*imbrex* qui de part sa forme en berceau permettait de protéger le corps du petit défunt mais également de marquer sa tombe marque avec certitude le souci des parents de pouvoir honorer l'enfant par différents rituels dont les libations devaient faire partie.

Les fouilles de la nécropole I « *Les Charmes d'Amont* » complétées par celles de la Nécropole II « *Les Terres Saint Gervais* » ont permis pour la première fois sur cette grande plaine céréalière citée par César, une approche de la population qui y vivait au tout début de la période gallo-romaine et de participer à une meilleure compréhension de son organisation sociale et administrative. Ces recherches ont aussi été complétées par différentes études dont celle qui met en relief une présence militaire avérée sur le secteur et qui permettra aux chercheurs des générations futures de les compléter au fur et à mesure des prochaines découvertes et des prochaines fouilles archéologiques.

Bibliographie générale

BASES DE DONNÉES

- Artefacts[®]
Encyclopédie en ligne des petits objets archéologiques
<http://www.instrumentum-europe.org/Artefacts/>

- The Portable Antiquities Scheme[®]
<http://finds.org.uk/database/>

SOURCES

CÉSAR – *Guerre des Gaules*, édit. A. Balland, trad. L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, t. I (Livres I-IV), 1955 ; t. II (Livres V-VIII), 1959, 247 et 520 p. (Collection des Universités de France, série latine, 32- 33).

SORANOS D'ÉPHÈSE – *Maladies des femmes*, II Livre II, édit. et trad. P. Burguière, D. Gourevitch, Y. Malinas, Paris, Les Belles Lettres, 1990, 195 p. (Collection des Universités de France, série grecque, 331).

STRABON – *Géographie. Livres III-IV – Espagne, Gaule*. Édit. et trad. F. Lasserre. Paris, Les Belles Lettres, 1966, 404 p. (Collection des Universités de France, série grecque, 172).

SUÉTONE – *Vie des douze Césars, II – Tibère, Caligula, Claude, Néron*. Édit. et trad. H. Haillaud Paris, Les Belles Lettres, 1931, 418 p. (Collection des Universités de France, série latine, 66).

TACITE – *Annales, II - Livres IV-VI*. Édit. et trad. P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 1975, 251 p. (Collection des Universités de France, série latine, 215).

TERTULLIEN – *Apologétique*. Édit. et trad. J.-P. Waltzing. Paris, Les Belles Lettres, 1998, 236 p. (Classiques en poche 34).

OUVRAGES ET ARTICLES

Alföldi, Radnöti 1940 : ALFÖLDI (A.), RADNÖTI (A.) – Zügelringe und Zierbeschläge von römischen Jochen und Kummerten aus Pannonien. *Serta Hoffileriana*, Zagreb, 1940, p. 309-319, pl. XXII-XXXIV.

Alfonso, Blaizot 2004 : ALFONSO (G.), BLAIZOT (R.) dir. – *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme) : habitat et ensemble funéraire de nourrissons*. Lyon, Association Lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2004, 282 p. (DARA, 27).

Allain et al. 1992 : ALLAIN (J.), FAUDET (I), TUFFREAU-LIBRE (M.) – *La nécropole gallo-romaine du « Champs de l'Image » à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*. Saint-Marcel, 1992, 237 p. (Suppl. *RACF*, 3 ; Mémoires du Musée d'Argentomagus, 1).

Allason-Jones, Miket 1984 : ALLASON-JONES (L.), MIKET (R.F.) – *The Catalogue of small finds from South Shields Roman Fort, Newcastle upon Tyne*. The Society of Antiquaries of Newcastle upon Tyne, 1984, 365 p., 12 pl. (Monograph Series, 2).

Almagro-Gorbea, Moneo 2000 : ALMAGRO-GORBEA (M.), MONEO (T.) – *Santuarios urbanos en el mundo ibérico*. Madrid, Real Academia de la Historia, 2000, p. 157-168 (Bibliotheca Archeologica Hispana, 4).

Alvarado 1994 : ALVARADO (A.-L.) – L'armement des Celtibères : phases et groupes. In : – *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale. Actes du 16^e colloque de l'AFEAF, Agen 28-31 mai 1992*. Bordeaux, Fédération Aquitania, 1994, p. 391-414 (Suppl. *Aquitania*, 12).

Ancel 2012 : ANCEL (M.-J.) – *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de Gaule*. Belgique. Montagnac, Monique Mergail, 2012, 650 p. (Coll. Archéo et Histoire romaine n° 23).

Ancel et al. 2005 : ANCEL (M.-J.), BARRAND (H.), FOREST (V.) – Tavaux (39) « Les Charmes d'Amont ». Études anthropologique et ostéologique faunique. In : BARBET (G.) dir. – *Tavaux « Les Charmes d'Amont »*. Besançon, Service régional de l'Archéologie de Franche-Comté, 2005, vol. 2, 88 p. (DFS).

Audin 1985 : AUDIN (P.) – Pré-inventaire des objets en bois de la Gaule romaine. In : CHEVALLIER (R.) éd. – *Le bois et la forêt en Gaule et dans les provinces voisines, Actes du colloque Caesarodunum*. Paris, Errance, 1986, p. 39-71 (*Caesarodunum*, XXI).

Audollent 1904 : AUDOLLENT (A.) – *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis Orientis quam in totius Occidentis partibus praeter Atticas in Corpore Inscriptionum Atticarum editas[...]*. Paris, Albert Fontemoing, 1904, CXVII, 368 p.

Augros, Feugère 2002 : AUGROS (M.), FEUGÈRE (M.) dir. – *La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)*. Montagnac, Éditions Monique Mergail, 2002, 206 p. (Archéologie et histoire romaine, 5/1).

Aurrecoechea Fernández 1994 : AURRECOECHEA FERNÁNDEZ (J.) – Los Botones de Bronce en la Hispania Romana. *Archivo Español de Arqueología*, 67, 1994, n° 169-170, p. 157-178.

Baillieu et al. 1994 : BAILLIEU (M.), COLAS (C.), ROBERT (B.) – Bazoches-sur-Vesle « La Foulerie ». *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, 22, 1994. p. 253-270.

Baills 2005 : BAILLS (N.) – Le statut et la place de l'enfant dans la société romaine. *In* : GOUREVITCH (D.) et al. dir., 2005, p. 60-66.

Baills 2006 : BAILLS (N.) – *L'enfant en bas âge dans l'Empire romain occidental à travers les textes antiques, l'épigraphie et les pratiques funéraires*. Mémoire de DEA d'Archéologie, Paris, Université de Paris I, 2006, xxx p.

Baills 2012 : BAILLS-TALBI (N.) – *Sentiment de l'enfance et reconnaissance sociale : la place des enfants en bas âge (0-4 ans) dans les Trois Gaules (I^{er} av. J.-C.-V^e ap. J.-C.). Étude des comportements au travers des sources littéraires, iconographiques, anthropologiques, archéologiques et ethnologiques*, 1 vol., texte, Thèse de Doctorat en Archéologie, Université de Paris I, 541 p.

Baills-Talbi, Blanchard 2006 : BAILLS-TALBI (N.), BLANCHARD (P.) – Sépultures de nouveau-nés et de nourrissons du 1^{er} Âge du Fer au haut Moyen Âge découvertes hors des contextes funéraires traditionnels sur les territoires carnute, turon et biturige cube : inventaire, synthèse et interprétations. *In* : BLANCHARD (Ph.), CHIMIER (J.-F.), COUDERC (A.), RIQUIER (S.) et al. – *Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre*, 1. Tours, 2006, p. 157-205 (*RAC*, Suppl. 29).

Baills-Talbi, Dasen 2008 : BAILLS-TALBI (N.), DASEN (V.) – Rites funéraires et pratiques magiques. *In* : GUSI (F.), MURIEL (S.), OLARIA (C.) dir. – *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra : la muerte en la infancia*. Castello, Diputacio de Castello, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, 2008, p. 595-618 (Sèrie di Prehistòria et arqueologia).

Balsan 1962 : BALSAN (L.) – L'ornementation en forme de *pelta* chez les Rutènes. *RAC*, 1, 1962, 2, p. 128-133, fig. p. 131.

Baray et al. 2007 : BARAY (L.), BRUN (P.), TESTAR (A.) dir. – *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*. Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2007, 412 p. (Coll. Art, Archéologie et Patrimoine).

Barberá et al. 1989 : BARBERÁ (J.), CAMPILLO (D.), MIRÓ (C.), MOLIST (N.) – Las inhumaciones infantiles y otros ritos en el poblado ibérico de la Peña del Moro de Sant Just Desvern (Barcelona). *Cuadernos de Prehistòria y Arqueologia Castellonenses*, 14, 1989, p. 161-171.

Barbet 2005 : BARBET (G.) – *Tavaux (39) « Les Charmes d'Amont », une nécropole gallo-romaine du Haut-Empire*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 2003-2005 p. (DFS volume I et II).

Barbet 2006 : BARBET (G.) – *Tavaux (39) « Les Terres Saint Gervais » : la nécropole antique de Tavaux II*. Besançon, SRA de Franche-Comté, Besançon, 2006 (RFO).

Barbet 2007 : BARBET (G.) – *Tavaux (39) « Les terres Saint-Gervais », la nécropole antique de Tavaux II*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 2007, 68 p. (RFO).

Barbet, Ancel 2011 : BARBET (G.), ANCEL (M.-J.) – *Tavaux (39) « Les terres Saint Gervais », La nécropole antique de Tavaux II*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 2011, 244 p. et pl. h.-t. (RFO).

Barbet, Laurent 2004 : BARBET (G.) – LAURENT (H.) – *Nécropole gallo-romaine de Port-Joint, Besançon : Rapport d'opération archéologique*, SRA de Franche-Comté, Besançon, 2004.

Barbet et al. 2009 : BARBET (G.), JOAN (L.), ANCEL (M.-J.) – *Tavaux (39) « Les Terres Saint-Gervais », La nécropole antique de Tavaux II*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 2009, 86 p. (RFO).

Barral, Daubigney 1996 : BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.) – *Petit-Noir, Neublans (Jura), rapport de prospection archéologique. Opération de prospection-inventaire*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1996, 20 p.

Bataille, Guillaumet 2006 : BATAILLE (G.), GUILLAUMET (J.-P.) – *Les dépôts métalliques au second Âge du Fer en Europe tempérée*. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594, CNRS-Culture-Université de Bourgogne [...] : Glux-en-Glenne, 13-14 octobre 2004. Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2006, 336 p. (Coll. Bibracte, 11).

Baud 1997 : BAUD (A.) - Le minéral osseux chez le jeune enfant. *In* : BUCHET (L.) dir, 1997, p. 293-297.

Beck, Chew 1991 : BECK (F.), CHEW (H.) dir. – *Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula*. Musée des Antiquités Nationales, cat. exposition 1991-1992. Paris, Éd. de la Réunion des Musées Nationaux, 1991, 176 p. et ill.

Becker 2004 : BECKER (M.-J.) – *The Cazzanello Perinatal Cemetery : Continuities of Etruscan Mortuary Practices into the late Antique Period and Beyond*. *Studi Etruschi*, 70, s. III, 2004, p. 255-267.

- Bel 1992** : BEL (V.) – Les sépultures. *In* : ODIOT (T.), BEL (V.), BOIS (M.) – *D'Augusta Tricastinorum à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*. Lyon, Association lyonnaise pour la promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, 1992, p. 105-114 (DARA, 7).
- Bel, Fabre 2000** : BEL (V.), FABRE (V.) – Sépultures de nouveau-nés et nourrissons d'époque romaine trouvées à Clermont-Ferrand. *Revue d'Auvergne*, 554-555 (114), 2000, p. 216-255.
- Bel et al. 2008** : BEL (V.), BARBERAN (S.), CHARDENON (N.), FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.), VIDAL (L.) – *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*. Lattes, Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2008, 519 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 24).
- Belarte, Sanmarti 1997** : BELARTE (C.), SANMARTI (J.) – Espais de culte i pràctiques rituals a la catalunya protohistòrica. *Quaderns de prehistòria i arqueologia de castelló : espacis y lugares culturaes en el mundo ibèric*, 18, 1997, p. 7-32.
- Bello et al. 2002** : BELLO (S.), SIGNOLI (M.), RABINO-MASSA (E.), DUTOUR (O.) – Les processus de conservation différentielle du squelette des individus immatures. Implications sur les reconstitutions paléodémographiques. *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14, fasc. 3-4, 2002, p. 45-262.
- Beltrán-Lloris 1976-1978** : BELTRÁN-LLORIS (M.) – Enterramientos infantiles en el poblado ibérico de la Romana (La Puebla de Híjar, Teruel). *Ampurias*, 38-40, 1978, p. 307-315.
- Ben Hassen, Maurin 2005** : BEN HASSEN (H.), MAURIN (L.) – *Oudhna (Uthina), colonie de vétérans de la XIII^e légion. Histoire, urbanisme, fouilles et mise en valeur des monuments*. Bordeaux-Paris-Tunis, Institut National du patrimoine, CNRS, Ausonius Éditions, 2005, 278 p. (Ausonius, Mémoires, 13).
- Bendala-Galán 1991** : BENDALA-GALÁN (M.) – Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère : le sud de l'Espagne. *In* : VIDAL (M.) dir. – *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère, Actes du colloque international de Toulouse-Montréjeau. Actes du IV^e congrès archéologique de Gaule méridionale*, 7-10 octobre 1987. Toulouse, Association pour la promotion du patrimoine archéologique et historique en Midi-Pyrénées, 1992, p. 77-88.
- Benichou-Safar 2005** : BÉNICHOU-SAFAR (H.) – Un au-delà pour les enfants carthaginois incinérés ? *Ktema*, 30, p. 123-136.
- Ben Soussan 1998** : BEN SOUSSAN (P.) – Ces abandonnés jetés aux heures éternelles : des fœtus sans sépulture. *In* : AUTHIER-ROUX (F.), BEN SOUSSAN (P.), FABRE-GRENET (M.) et al. – *Le fœtus exposé*. Ramonville-Saint-Agne, Éditions Erès, 1998, p. 39-62 (Coll. Mille et un bébés, 18).
- Bérard, 1970** : BÉRARD (C.) – *L'Herôon à la porte de l'Ouest*. Berne, Publications de l'École Suisse d'Archéologie en Grèce, Éditions Francke, 1970, 75 p. (*Eretria*, Fouilles et recherches, III).
- Bérard 1981** : BÉRARD (C.) – Les nécropoles gallo-romaines de Cabasse. *Histoire et Archéologie*, 57, 1981, p. 91-93.
- Berton 2008** : BERTON (L.) – Le harnachement antique. Les phalères, éléments décoratifs du harnais antique ; Les passe-guides de l'Antiquité (et de l'époque moderne). *Détection Passion*, 75, mars-avril 2008, p. 6-18 et 19-21.
- Bet, Delor 2000** : BET (P.), DELOR (A.) – La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut Empire. *Actes du Congrès de la SFECAG, Libourne, 16-19 mai 2000*. Marseille, SFECAG, 2000, p. 461-484.
- Bigéard 2004** : BIGEARD (H.) – Bronzes antiques du Musée de Beaune (Côte-d'Or). *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaune*, 75, 1994, p. 7-37.
- Bishop 1988** : BISHOP (M.C.) – Cavalry equipment of the Roman Army in the first century A.D. *In* : COULSTON 1988, p. 67-195.
- Bishop, Coulston 2006** : BISHOP (M. C.), COULSTON (J. C. N.) dir. – *Roman military equipment. From the Punic Wars to the Fall of Rome*. Oxford, Oxbow Books, 2^{de} éd. revue et augmentée, réimpression 2006, 321 p.
- Blaizot 2009** : BLAIZOT (F.) dir. – *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*. Paris, CNRS, 2009, 377 p. (Suppl. *Gallia*, 66, 1).
- Blaizot, Rimbault 2005** : BLAIZOT (F.), RIMBAULT (S.) – Des inhumations en contexte domestique au Bronze ancien en Rhône-Alpes et en Auvergne. *In* : MORDANT (C.), DEPIERRE, (G.) dir. – *Les pratiques funéraires à l'Âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne, les 10-12 juin 1998. Paris, CTHS et Société archéologique de Sens, 2005, p. 345-364 (Documents préhistoriques, 19).

- Blaizot et al. 2005** : BLAIZOT (F.), ALIX (G.), FERBER (E.) – Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 15, 2005, p. 49-77.
- Blanchard et al. 2002** : BLANCHARD (Ph.), RIQUIER (S.), SALÉ (Ph.) – *Tavant, 42, rue Grande, une nécropole du Haut-Empire*. SRA Centre, 2 vol., 2002, 230 p. (DFS).
- Den Boersted 1958** : den BOERSTED (M. P. H.) - The Bronze Vessels in the Rijkmuseum G.M. Kam at Nijmegen. Nimègue, 1958 (Description of the collection in the Rijkmuseum G.M. Kam at Nijmegen, 5).
- Boessneck 1969** : BOESSNECK (J.) – Osteological difference between sheep (*Ovis aries* L.) and goat (*Capra hircus* L.). In : BROTHWELL (D. R.), HIGGS (E. S.) dir. - *Science in archeology, a survey of progress and research*. Londres, Thames & Hudson, 1961, 2^{de} éd. 1969, p. 331-358.
- Bonnamour 1985** : BONNAMOUR (L.) – Les sites de la Saône aux Âges du Fer : problématique. In : BONNAMOUR (L.), DUVAL (A.), GUILLAUMET (J.-P.) éd. - *Les Âges du Fer dans la vallée de la Saône (VI^e-I^{er} siècles avant notre ère)*. Actes du VII^e colloque de l'A.F.E.A.F., Rully, 12-15 mai 1983. Dijon, S.A.E., 1985, 189 p. (Suppl. *RAE*, 6).
- Bonnamour 1990** : BONNAMOUR (L.) dir. – *Du silex à la poudre... 4000 ans d'armement en Val de Saône*. Catalogue d'exposition 1990-1991, Chalon-sur-Saône, Musée Denon. Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 1990, 196 p.
- Bonnet 1986** : BONNET (F.-J.) – Contribution à l'ethnologie du fœtus. *Bulletin d'Ethnomédecine*, 37, 1986, p. 91-98.
- Boube-Piccot 1980** : BOUBE-PICCOT (Chr.) – *Les bronzes antiques du Maroc, III - Les chars et l'attelage*. Rabat, 1980, 446 p. et ill., 7 dépliants (*Études et Travaux d'Archéologie Marocaine*, VIII).
- Boube-Piccot 1994** : BOUBE-PICCOT (Chr.) – *Les bronzes antiques du Maroc, IV - L'équipement militaire et l'armement*. Paris, Éd. Recherche sur les Civilisations, 1994, 292 p., 112 pl.
- Boucher 1971** : BOUCHER (St.) – *Vienne, Bronzes antiques*. Paris, Éd. des Musées nationaux, 1971, 229 p. et ill. (*Inventaire des Collections publiques françaises*, 17).
- Boucher 1983** : BOUCHER (St.) – *Les bronzes figurés antiques*. Chalon-sur-Saône, Musée Denon, L'Hermès, 1983, 188 p.
- Boucher 2008** ; BOUCHER (Th.) - Un nouveau type d'attaches romaines : les appliques à anneau pivotant et tenons en «T». *Instrumentum*, 28, déc. 2008, p. 21-27.
- Bouchette et al. 1998** : BOUCHETTE (A.), BOULESTIN (B.), BOURHIS (J.-R.), BUISSON (J.-F.), DUFFAULT (C.), GOMEZ DE SOTO (J.), LEMOINE (S.), TOURNEPICHE (J.-F.), VERNOU (Chr.), VIEAU (M.) – *Le char romain du musée archéologique de Saintes*. Saintes, Musées de la ville de Saintes, 1998, 151 p. et ill.
- Bouet 1993** : BOUET (A.) – Quatre tombes d'une nécropole de l'Antiquité tardive à Olbia-de-Provence (Hyères-les-Palmiers, Var). *Bulletin archéologique de Provence*, 22, 1993, p. 28-36
- Bourdaï et al. s. d.** : BOURDAÏ (A.), GAULTIER (M.), LUBERNE (A.) et al. – *Le cimetière rural antique de Lazenay*, Rapport de fouille. Lieu, éditeur, s. d., 10 p.
- Bourgeois 1984** : BOURGEOIS (L.) – Les nécropoles gallo-romaines en Île-de-France : un état de la recherche. In : - *Gallo-romains en Île-de-France*. Sceaux, Association des conservateurs des musées d'Île-de-France, 1984, p. 290-313.
- Boyancé 1972** : BOYANCÉ (P.) – *Études sur la religion romaine*. Rome, Publications de l'École française de Rome, 1972, 437 p. (Coll. École française de Rome, 11).
- Božič 2001** : BOŽIČ (D.) – Un nouveau type d'applique de joug d'époque romaine. *Instrumentum*, 13, juin 2001, p. 20.
- Brelot, Bourgeois 1964** : BRELOT (J.), BOURGEOIS (M.) – Les stèles gallo-romaines de la région de Dole et en particulier celles de Champdivers. In : – *Tableau de l'activité de 1959 à 1964*. *MSEJ*, 1964, p. 150-152.
- Brulet 1972** : BRULET (R.) – La nécropole gallo-romaine de la Thure à Sobre-sur-Sambre (Collection Poncelet). Bruxelles, 1972, 221 p. (Répertoires archéologiques du Centre National de la Recherche Archéologique en Belgique, Série B : les Collections, VII).
- Brunaux 2008** : BRUNAU (J.-L.) – *Nos ancêtres les Gaulois*. Paris, Éditions du Seuil, 2008, 300 p. (L'Univers historique).
- Buchet 1997** : BUCHET (L.) dir. – *L'Enfant, son corps, son histoire*. Actes des 7^e Journées Anthropologiques de Valbonne, 1^{er}-3 juin 1994. Sophia Antipolis, éd. APDCA, 1997, 302 p.
- Buchsenschutz, Ralston 2001** : BUCHSENSCHUTZ (O.), RALSTON (I.) dir. – *L'occupation de l'Âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges : installations*

agricoles, funéraires et cultuelles (X^e-I^{er} siècles av. J.-C.). Bourges, Éd. de la ville ; Tours, FERACF, 2001, 222 p. (Suppl. *RACF*, 22 ; *Bituriga* : Archéologie de la cité, Monographie, 2001-2).

Bugnon 2006 : BUGNON (D.) – Études. La tombe à armes augustéenne de Sévaz/Fin des Coulayes. *Cahiers d'archéologie Fribourgeoise*, 8, 2006, p. 180-194.

Burleigh 1993 : BURLEIGH (G. R.) – Some aspects of burial types in the cemeteries of the Romano-British settlement at Baldock, Hertfordshire, England. In : STRUCK (M.) dir. – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Internationale Fachkonferenz vom 18-20 Februar 1991 im Institut für Vor-und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz. Mayence, 1993, p. 41-50 (*Archäologisches Schriften des Institut für Vor-und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz*, 3).

Cadalen-Lesieur, Rouquet-Richard 1997 : CADALEN - LESIEUR (J.), ROUQUET-RICHARD (N.) – *Les biberons gallo-romains de Bourges. I les biberons de la nécropole de Lazenay, II les biberons du musée du Berry*. Colloque de la Diana, Montbrison, 28-29 juin 1997. Bourges, La Diana, 1997, 120 p.

Cahen-Delhaye et al. 1994 : CAHEN-DELHAYE (A.), CLAUSSE (R.), GAUTIER (A.), LALLEMAND (J.), LAMBERT-HENRICOT (C.) et MASSART (Cl.) – *Un quartier artisanal de l'agglomération gallo-romaine de Saint-Mard (Virton)*. Namur, Ministère de la Région wallonne, 1994, 177 p. et ill. (*Études et Documents, Série Fouilles* 1).

Callou 2003 : CALLOU (C.) – *De la garenne au clapier. Étude archéozoologique du lapin en Europe occidentale*. Paris, Publications Scientifiques du Muséum, 2003, 358 p. (Mémoires du Muséum national d'Histoire Naturelle, 189).

Canet 2000 : CANET (S.) – *Prospection-inventaire dans la Basse vallée du Doubs : Molay, Champdivers, Peseux - Canton de Chemin (Jura)*. Mémoire de maîtrise d'Archéologie, Besançon, Université de Franche-Comté, 2000, 190 p.

Canet, Roudil 1978 : CANET (H.), ROUDIL (J.-L.) – Le village chalcolithique de Cambous à Viols-en-Laval (Hérault) : étude préliminaire. *Gallia Préhistoire*, 21, 1, 1978, p. 143-181.

Canny 2007 : CANNY (D.) – Une lance de bénéficiaire à Attray (Loiret, F). *Instrumentum*, 26, Décembre 2007, p. 14.

Card 2008 : CARD (C.) - Nouvelles données sur les productions des ateliers de potiers gallo-romains de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : la vaisselle en céramique non sigillée. *RAE*, 57, 2008, p. 205-226.

Castella et al. 1999 : CASTELLA (D.), MARTIN-PRUVOT (Ch.) dir. – *La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix »*. *Fouilles 1987-1992. Avenicum IX et X*, Lausanne, 1999, 2 vol. 208 p. (*Cahiers d'archéologie romande*, 77 et 78).

Cat. Autun, 1987 : – *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens*. Autun, Hôtel de Ville, 1985, Musée Rolin, 1987, 411 p. et ill., 1 dépliant.

Cat. Nantes 1980 : – *Vingt-cinq années d'archéologie gallo-romaine*. Nantes, Musée Dobrée, 1980, non paginé, 294 notices et fig.

Catalogue des collections, 1984 : *Collections du Musée de Meaux - I Préhistoire, Protohistoire, Gallo-romain*. Meaux, éd. du Musée Bossuet, 1984, 191 p. et ill.

Cattelain, Paridaens 2009 : CATTELAÏN (P.), PARIDAENS (G.) dir.- *Le sanctuaire tardo-romain du Bois-des-Noël à Matagne-la-Grande*. Treignes, CEDARC, Bruxelles, CRCA, 2009, 139 p. et ill. (*Études d'Archéologie*, 2 – Artefacts, 12)

Chapman 2005 : CHAPMAN (E. M.) – *A Catalogue of Roman Military Equipment in the National Museum of Wales*. Oxford, Archaeopress, 2005, 206 p. (BAR British Series, 388).

Charlier 1990 : CHARLIER (F.) - *Recherche sur les ateliers de production céramique en Franche-Comté et dans le Centre-Est de la Gaule : inventaire des ateliers céramiques de la Franche-Comté*. Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Besançon, 1990.

Charlier 1996 : CHARLIER (F.) - L'atelier de potiers gallo-romain de Chaumergy (Jura). *Actes du Congrès de la SFECAG, Dijon, 16-19 mai 1996*. Marseille, SFECAG, 1996, p. 491-497.

Chausserie-Laprée 2005 : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – *Martigues, terre gauloise : entre Celtique et Méditerranée*. Paris, Errance, 2005, 251 p. (Hauts-lieux de l'Histoire).

Chekhhab 2008 : CHEKHAB (J.-M.) – *1939-1945 en pays Dolois - La guerre aérienne*. Dole, Éditions Dmodmo, 2008, 232 p.

Cherdo, Poitevin 2009 : CHERDO (F.), POITEVIN (G.) - *L'enclos funéraire de Mer « Portes de Chambord II » associé à la villa des « Villiers » (Loir-et-Cher)*. SRA Région Centre, Orléans, 2009, n. p., (RFO de diagnostic).

Chevalier, Gheerbrant 1997 :

CHEVALIER (J.), GHEERBRANT (A.) dir. – *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*. Paris, Robert Laffont, 1997, 1 100 p.

Chevallier 1997 : CHEVALLIER (R.). – *Les voies romaines*. Paris, Picard, 1997, 343 p.

Choserot 2006 : CHOSEROT (Th.). – Deux couteaux «à sacrifice» dans la moyenne vallée de la Meurthe. In : *Archéologie*. Saint-Dié-des-Vosges, Société Philomatique Vosgienne, *Mémoires des Vosges*, 12, 2006, p. 18-21.

Chossenot 1997 : CHOSSENOT (M.). – L'enfant dans les nécropoles protohistoriques champenoises. In : ELLINGER (P.) éd. – *L'enfant et la mort*. Actes de la Table-ronde du Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie Antiques et Médiévales de l'Université de Reims, 20 avril 1995. Reims, Presses Universitaires de Reims, 1997, p. 51-90.

Chouquer 1976 : CHOUQUER (G.) – *Archéologie aérienne en Franche-Comté. Campagne de 1976*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1976, 8 p.

Chouquer 1977 : CHOUQUER (G.) – *Prospection aérienne en Franche-Comté. Rapport d'activités en 1976-1977*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1977, 102 p.

Chouquer 1978 : CHOUQUER (G.) – *Prospection aérienne en Franche-Comté. Rapport d'activités en 1978*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1978, 16 p., 51 fig.

Chouquer 1979 : CHOUQUER (G.) – *Rapport annuel de prospection aérienne, Franche-Comté*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1979, n. p.

Chouquer 1980 : CHOUQUER (G.) – *Rapport de prospection aérienne en 1980*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1980, 156 p.

Chouquer 1981a : CHOUQUER (G.) – *Rapport de prospection aérienne en 1981*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1981, n. p.

Chouquer 1981b : CHOUQUER (G.) – Note sur la villa en Franche-Comté. *Revue Archéologique*, 1981, 1, 1, p. 155-156.

Chouquer 1982 : CHOUQUER (G.) – *Contribution à la carte archéologique de la France, par la détection et la reconstitution de cadastres protohistoriques, antiques et médiévaux*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1982, 155 p.

Chouquer 1983a : CHOUQUER (G.) – *Contribution à la carte archéologique de la France. Rapport de prospections*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1983, n. p.

Chouquer 1983b : CHOUQUER (G.) – La genèse des paysages du centre-est de la Gaule : polymorphisme et production d'une identité rurale. *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 1983, 9, p. 113-140.

Chouquer 1984 : CHOUQUER (G.) – *Prospection aérienne en Franche-Comté occidentale*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1984, n. p.

Chouquer 1984-1985 : CHOUQUER (G.) – *Contribution à la carte archéologique de la France. Recherches en Bourgogne et Franche-Comté. Rapport de prospections*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1984-1985, 155 p.

Chouquer 1985 : CHOUQUER (G.) – *Le potentiel archéologique le long du tracé de l'autoroute A 39 (Dijon-Dole)*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1985, 25 p.

Chouquer 1986 : CHOUQUER (G.) – *Contribution à la carte archéologique de la France. Rapport d'activités. Genlis, Finage, villes antiques du Centre-Est*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1986, 98 p.

Chouquer 1987 : CHOUQUER (G.) – *Contribution à la carte archéologique de la France. Rapport d'activités pour 1987*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1987, n. p.

Chouquer 1988 : CHOUQUER (G.) – *Paysages et sites du Finage, opérations de prospection-inventaire*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1988, 95 p.

Chouquer 1989 : CHOUQUER (G.) – *Paysages et sites du Finage, opérations de prospection-inventaire*. Besançon, Direction des antiquités de Franche-Comté, 1989, 102 p.

Chouquer 1990 : CHOUQUER (G.) – *Paysages et sites du Finage, opérations de prospection-inventaire. Rapport d'activités pour 1990 et synthèse finale*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1990.

Chouquer 1991 : CHOUQUER (G.) – *Contribution à la carte archéologique de la France. Rapport de prospections*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1991, n. p.

Chouquer 1992 : CHOUQUER (G.) – *Campagne de prospection aérienne, Jura-1992*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1992, n. p.

- Chouquer 1993** : CHOUQUER (G.) – *Entre Bourgogne et Franche-Comté. Histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours*. Paris, Errance, 1993, 119 p.
- Chouquer 1995** : CHOUQUER (G.) – Le paysage mis en forme : le parcellaire et le paysage du Finage (Jura et Côte d'Or) de l'époque gauloise au haut Moyen Âge. In : RICHARD (A.), MUNIER (C.) dir. – *Éclats d'Histoire, 25 000 ans d'héritage, 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté*. Catalogue d'exposition. Besançon, éditions Cêtre, 1995, p. 255-257.
- Chouquer, De Klijn 1989** : CHOUQUER (G.), DE KLIJN (H.) – Le finage antique et médiéval. *Gallia*, 46, 1989, p. 261-298.
- Chouquer, Favory 1980** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.) – *Contribution à la recherche des cadastres antiques*. Paris, Les Belles Lettres, 1980, 90 p. (ALUB, 236, Centre de Recherches Spécialisées d'Histoire Ancienne, 31).
- Chouquer, Favory 1991** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.) – *Les paysages de l'Antiquité. Terres et cadastres de l'Occident romain (IV^e s. avant J.-C./III^e s. après J.-C.)*. Paris, Errance, 1991, 243 p. (Coll. Hespérides).
- Chouquer, Favory 1992** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.) – *Les arpenteurs romains. Théorique et pratique*. Paris, Errance, 1992, 183 p. (Coll. Archéologie aujourd'hui).
- Chouquer, Favory 2001** : CHOUQUER (G.), FAVORY (F.) – *L'arpentage romain. Histoire des textes-Droit-Techniques*. Paris, Errance, 2001, 491 p.
- Chrzanowski 2003** : CHRZANOVSKI (L.) – *Lumière ! L'éclairage dans l'Antiquité. Une exposition du Musée romain de Nyon, Suisse*. Milan, édition E. T., 2003, 120 p.
- Clarke 1979** : CLARKE (G.) – *The Roman Cemetery at Lankhills, II, Pre-Roman and Roman Winchester*. Oxford, Clarendon Press, 1979, 468 p. (Winchester Studies, 3).
- Clerc 1853** : CLERC (E.) – *La Franche-Comté à l'époque romaine présentée par ses ruines... champs de bataille, voies romaines, etc.* Besançon, Imprimerie Bintot, 1853, 167 p.
- Cohen 1880-1892** : COHEN (H.) – *Description historique des Monnaies frappées sous l'Empire Romain*. Paris, Rollin et Feuardent, 1880-1892, 8 vol., 4 250 p.
- Collin-Bouffier 1999** : COLLIN-BOUFFIER (S.) – Des vases pour les enfants. In : *Rencontres de l'École du Louvre : Céramique et peintures grecques, modes d'emploi*. Paris, La Documentation française, 1999, p. 91-96.
- Collis 1977** : COLLIS (J.) – Owslebury (Hants) and the problem of burials on rural settlements. In : REECE (R.) éd., *Burial in the Roman World*. Londres, Council for British Archaeology, 1977, p. 26-34 (CBA Research Report, 22).
- Collot 1981** : COLLOT (G.) – *Musée archéologique de Metz, I, Archéologie gallo-romaine*. Metz 1981, éd. des Musées de Metz, XLVI p. et ill.
- Connolly 2004** : CONNOLLY (P.) – *The Roman Fort*. Oxford, University Press, 2004, 32 p. (The Roman World).
- Cool 2004** : COOL (H. E. M.) – *The roman Cemetery at Brougham, Cumbria : Excavations 1966-67*. Londres, Society for the Promotion of Roman Studies, 2004, 514 p. (Britannia Monograph series, 21).
- Corzo-Sánchez 1989** : CORZO-SÁNCHEZ, (R.) – Los sacrificios infantiles en Cádiz. In : VVA dir. - *Inhumaciones infantiles en el ámbito mediterráneo español (siglos VII a.E al d.E)*. *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología Castellonenses*, 14, 1989, p. 239-245.
- Coulon 1985** : COULON (G.) – *Les Gallo-romains. Au carrefour de deux civilisations*. Paris, Armand Colin, 1985, 256 p.
- Coulon 2004** : COULON (G.) – *L'enfant en Gaule romaine*. Paris, Errance, 2^e édition, 2004, 207 p. (Coll. Hespérides).
- Coulon 2005** : COULON (G.) – L'embaumement : une expérimentation d'après Soranos d'Éphèse. *L'Archéologue*, 75, 2005, p. 7-8.
- Coulston 1988** : COULSTON (J.C.N.) éd. – *Military Equipment and the Identity of Roman Soldiers*. Proceedings of the Fourth Roman Military Equipment Research Seminar. Oxford, Archaeopress, 1988, 341 p. et ill. (*BAR, International Series*, 394).
- Crummy 1992** : CRUMMY (Ph.) – *Excavations at Culver Street, the Gilbert School, and other sites in Colchester 1971-85*. Colchester, Colchester Archaeological Trust Ltd, 1992, 426 p. et ill. (Colchester Archaeological Report 6).
- Crummy 2005** : CRUMMY (N.) – Deux appliques émaillées de Grande Bretagne. *Instrumentum*, 22, décembre 2005, p. 40.
- Cumont 1949** : CUMONT (F.) - *Lux perpetua*, Paris, P. Geuthner, 1949, 524 p.
- Curgy 1965** : CURGY (J.-J.) – Apparition et soudure des points d'ossification des membres chez les mammifères. *Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (Série A Zoologie)*, 22, 3, 1965, p. 173-307.

- D'Ambrosio, De Carolis 1997** : D'AMBROSIO (A.), DE CAROLIS (E.) – *I monili dall'area vesuviana*. Ministero per i beni culturali e ambientali. Soprintendenza archeologica di Pompei, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1997, 162 p. (Cataloghi 6).
- Dasen 1997** : DASEN (V.) – À propos de deux fragments de *Deae nutrices* à Avenches : Déesses-mères et jumeaux dans le monde italique et gallo-romain. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 39, 1997, p. 125-140.
- Dasen 2003 a** : DASEN (V.) – Amulettes d'enfants dans le monde grec et romain. *Latomus*, 62, 2003, p. 275-289.
- Dasen 2003 b** : DASEN (V.) – Protéger l'enfant : amulettes et *crepundia*. In : GOUREVITCH, (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.) dir. – *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine. Catalogue de l'exposition, Bourges, Muséum d'histoire naturelle, 6 novembre 2003- 28 mars 2004*. Bourges, Ville de Bourges, service municipal d'Archéologie, 2003, p. 172-177.
- Dasen 2005** : DASEN (V.) – Protéger l'enfant : amulettes et *crepundia*. In : GOUREVITCH *et al.* 2005, p. 123-127.
- Dasen 2006** : DASEN (V.) – La mort des enfants à Rome : l'impossible chagrin ? In : – L'enfant. *La Vouivre*, numéro spécial, 15, 2006, p. 29-37.
- Dasen, Ducaté-Paarmann 2006** : DASEN (V.), DUCATÉ-PAARMANN (S.) – Hysteria and metaphors of the uterus. In : SCHROER (S.) éd. – *Images and Gender. Contributions to the Hermeneutics of Reading Ancient Art*. Fribourg-Göttingen, Academic Press, Vandenhoeck & Ruprecht, 2006, p. 239-261 (OBO, 220).
- Daubigny 1983** : DAUBIGNEY (A.) – Microtoponymie, archéologie et forêts anciennes de Saint-Aubin. Données pour une archéologie du paysage du Finage (Jura). *RAE*, 34, 3-4, 1983, p. 221-246.
- Daubigny 1985** : DAUBIGNEY (A.) – Microtoponymie et archéologie du paysage. Le cas de Tavaux (Jura). *Travaux de la Société d'Émulation du Jura*, 1985, p. 15-47.
- Daubigny 1999** : DAUBIGNEY (A.) – Inscription inédite du Finage, *Revue Archéologique de l'Est*, 48, 1997 (paru 1999), p. 319-325.
- Daubigny et al. 1999** : DAUBIGNEY (A.), BARRAL (Ph.), BOSSUET (G.), GAUTHIER (E.) – *Rapport de prospection inventaire : secteur de Neublans (39). Communes de Neublans-Abergement (Jura) et communes voisines (Annoire, Longwy, Asnans-Beauvoisin (39) ; Authumes, Fretterans, Pierre-de-Bresse (71))*. Besançon, Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté, 1999, 83 p.
- Daubigny et al. 2000** : DAUBIGNEY (A.), BARRAL (P.), BOSSUET (G.) autres auteurs ??? – *Canalisation de transport d'éthylène DN 200 (Carling-Viriat) et archéologie du paysage. Enquête archéologique sur le tronçon Saint-Aubin – Peseux (Jura) – Montjay - Bouhans (Saône-et-Loire). Cantons de Chemin, Chaussin (Jura) et Pierre de Bresse (Saône-et-Loire)*. Besançon, laboratoire de chrono-écologie UMR 6565 du CNRS, Université de Franche-Comté, 2000, 54 p. (DFS).
- Daville 1954** : DAVILLE (C.) – *Répertoire archéologique du département du Jura (Période celtique, gallo-romaine et franque)*. Besançon, CNRS, 1954, 36 p.
- Dedet et al. 2001** : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARTY (G.) – Sépultures d'enfants en bas âge dans l'agglomération du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V^e s. av. J.-C. *Documents d'Archéologie méridionale*, 24, 2001, p. 127-162
- De Klijn et al. 1987** : DE KLIJN (H.), STANIASZEK (L.), CHOUQUER (G.), DARTEVELLE (H.) GUILLOT (J.-O.), RICHARD (H.) – *Prospection archéologique sur le tracé de l'A 39 (Dijon-Dole)*. Besançon, SRA, 1987, 157 p.
- De Klijn et al. 2001** : DE KLIJN (H.), GISCLON (J.-L.) avec la collaboration de HUMBERT (S.) et LALAI (D.) – Rahon, «Champs de la Manche». Une nécropole à incinérations rurale des I^{er} et II^e siècles. In : GEOFFROY (J.-F.) BARBÉ (H.) dir., 2001, p. 83-119.
- Delattre 2000** : DELATTRE (V.) – Nouvelles hypothèses sur l'association « défunt-silo » durant l'Âge du Fer. L'exemple de Varennes-sur-Seine. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 81, 2000, p. 48-51.
- Delattre et al. 2000** : DELATTRE (V.), BULARD (A.), GOUGE (P.) PIHUIT (P.) – De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne). *RACF*, 39, 2000, p. 5-30.
- De Loë 1937** : LOË (A.) – *Belgique ancienne, Catalogue descriptif et raisonné III, La période romaine*. Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 1937, 371 p.
- Delor 2002** : DELOR (J.-P.) - *L'Yonne – 89/2, Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, 884 p.
- Dembski 2005** : DEMBSKI (G.) – *Die Antiken Gemmen und Kameen aus Carnuntum*, Archäologischer Park, Neue Forschungen, I. Vienne, éditeur, 2005, 187 p. (coll. Phoibos, V).

- Denajar 2005** : DENAJAR (L.) dir. – *L'Aube - 10, Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005, 704 p.
- Deonna 1955** : DEONNA (W.) – Cimetières de bébés. *RAE*, 6 (3), 1955, p. 231-247.
- Deru 1996** : DERU (X.) – *La céramique belge dans le nord de la Gaule, caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*. Louvain la Neuve, 1996, 463 p. (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'université catholique de Louvain, LXXXIX).
- Desbat, Savay-Guerraz 1986** : DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) – Saint-Romain-en-Gal. In : BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.) dir. – *La terre sigillée gallo-romaine, lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*. Paris, MSH, 1986, p. 127-128 (Documents d'Archéologie Française, 6).
- Deschler-Erb 1999** : DESCHLER-ERB (E.) – *Ad Arma ! Römischer Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica*, Augst, Römermuseum Augst, 1999, 189 p., 46 pl. (*Forschungen in Augst*, 28).
- Deschler-Erb et al. 1991** : DESCHLER-ERB (E.), PETER (M.), DESCHLER-ERB (S.) – *Das frühkaiserzeitliche Militärlager in der Kaiseraugster Unterstadt*. Augst, Römermuseum Augst, 1991, 149 p. et ill. (*Forschungen in Augst*, 12).
- Devauges 1972** : DEVAUGES (J.-B.) – Informations archéologiques Bourgogne Franche-Comté. *Gallia*, 30/2, 1972, p. 459-460, fig. 34 et 35.
- Devauges 1988** : DEVAUGES (J.-B.) – *Entrains gallo-romain*. Clamecy, Groupe de Recherches Archéologiques d'Entrains (Nièvre) éd., 1988, 382 p. et ill.
- Deyber 1986** : DEYBER (A.) – Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1^{er} siècle avant notre ère. In : DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.) dir. — *Les Âges du Fer en France non méditerranéenne. Actes du VIII^e colloque de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Angoulême, 1984*. Bordeaux, Éditions de la Fédération Aquitania, 1986, p. 331-342, 7 fig. (*Aquitania*, Supplément, 1).
- Deyber 2009** : DEYBER (A.) – *Les Gaulois en guerre. Stratégies, tactiques et techniques, Essai d'histoire militaire (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.)*. Paris, Errance, 2009, 529 p. (Coll. Hespérides).
- Deyber à paraître** : DEYBER (A.) – Les champs de batailles entre les Gaulois et les Romains. In : *Actes de la table ronde «la grande Armée» - «Autre batailles, autres lieux»*. Paris, 2012.
- Deyber 2011** : DEYBER (A.) – Ce que nous enseignent les champs de bataille de la Gaule celtique au 1^{er} s. av. J.-C. – *Les ombres de l'Empire. Approches anthropologiques, archéologiques et historiques de la Grande Armée. Colloque organisé les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2009 au musée de l'Armée, Paris*. Paris, année 2011.
- Dimitrova-Milcheva 1977** : DIMITROVA-MILCHEVA (A.) – Die Gemmen und Kameen vom unteren Donaulimes in Bulgarien. *Studien zu den Militärgrenzen Roms*, II, Cologne, 1977, p. 283-287.
- Djéribi 1988** : DJÉRIBI (M.) – Le mauvais œil et le lait. *L'Homme*, 105, 1988, p. 35-47.
- Dragendorf 1980** : DRAGENDORF (H.) – *La Sigillée*. Avignon, Sites, 1980, 118 p., traduit de l'allemand par GANGLOFF (R.-C.) (Revue archéologique Sites, Hors-série).
- Duchesne, Treil 2005** : DUCHESNE (S.) TREIL (J.) – Analyse de trois squelettes humains et de restes de nouveau-nés. *Lattara*, 18, 2005, p. 335-343.
- Duday et al. 1995** : DUDAY (H.), LAUBENHEIMER (F.), TILLIER (A.-M.) – *Sallèles d'Aude : nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*. Paris, Presses Universitaires de Franche-Comté, 1995, 146 p. (ALUB, 563 ; Centre de recherches d'histoire ancienne, 144).
- Dufrasne 2008** : DUFRASNE (J.) – Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romain et autres pendentifs. *Bulletin de la Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, XI, 1, 2008, p. 1-40.
- Eibl 1994** : EIBL (K.) – Gibt es eine spezifische Ausrüstung der Beneficiarii ? In : – *Der römische Weihebezirk von Osterburken II. Kolloquium 1990 und paläobotanisch-osteologische Untersuchungen. Landesdenkmalamt Baden-Württemberg*. Stuttgart, Konrad Theiss Verlag, 1994, p. 273-297 (Forsch. u. Ber. zur Vor- u. Frühgesch. in Baden-Württemberg, 49).
- Engemann 1975** : ENGEMANN (J.) – Zur Verbreitung magischer Übelabwehr in der nichtchristlichen und christlichen Spätantike. *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 18, 1975, p. 22-48.
- Esmonde-Cleary 2000** : ESMONDE-CLEARY (S.) – Putting the dead in their place : burial location in Roman Britain. In : PEARCE (J.), MILLETT (M.), STRUCK (M.) éd. – *Burial, Society and Context in the Roman World*. Oxford, Oxbow Books, 2000, p. 127-142.
- Eygün 1969** : EYGÜN (F.) – « Loubillé », Informations Archéologiques, circonscription de Poitou-Charentes. *Gallia*, 27, p. 59-289.

Faraone 1991 : FARAONE (C.A.) – Binding and Burying the Forces of Evil : The Defensive Use of ‘Voodoo Dolls’. *Classical Antiquity*, 10 (2), 1991, p. 165-205.

Farwell, Molleson 1993 : FARWELL (D. E.), MOLLESON (T. I.) – *Excavations at Poundbury 1966-80, volumes II : the cemeteries*. Dorset, Dorset Natural History and Archaeological Society, Draper ed., 1993, 303 p. (Monograph Series, 11).

Fauduet 1992 : FAUDUET (I.) – *Bronzes gallo-romains, Instrumentum, Musée d'Évreux, collections archéologiques*. Évreux, Centre d'action culturelle, 1992, 172 p. et ill.

Fenet 1990 : FENET (A.) – *Le site archéologique de la ZAC de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme) : premières approches*. Mémoire de DEA, Université de Clermont-Ferrand, 1990, 41 p.

Ferdière 1992 : FERDIÈRE (A.) – Sépultures dans le monde rural gallo-romain : le cas de la Beauce. *In* : FERDIÈRE (A.) dir., 1992, p. 209-239.

Ferdière 1988 : FERDIÈRE (A.) – *Les campagnes en Gaule romaine. Les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av J.-C.-486 ap. J.-C.)*. Paris, Errance, 1988, vol. 1., 301 p. (Coll. Hespérides).

Ferdière 1992 : FERDIÈRE (A.) dir. – *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale (I^{er} s. av. J.-C.- V^e s. ap. J.-C.)*. Actes du colloque Archea/Ager, Orléans, Conseil Régional, 7-9 février 1992. Tours, Archea, 1992, 456 p. (Suppl. à la RAC, 6).

Ferdière 2011 : FERDIÈRE (A.) – *La Gaule Lyonnaise*. Paris, Picard, 2011, 168 p., 108 ill.

Ferdière, Villard 1993 : FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.) – *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*. Saint-Marcel, 1993, 316 p. (Mémoire 2 du Musée d'Argentomagus ; Suppl. à la RAC, 7).

Feugère 1983 : FEUGÈRE (M.) – L'équipement militaire romain dans le département de la Loire. Contribution à l'étude de la romanisation en pays ségusiave. *Cahiers Archéologiques de la Loire*, 3, 1983, p. 45-66.

Feugère 1985 a : FEUGÈRE (M.) – *Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.*, Paris, CNRS, 1985, 509 p., 174 pl. (12^e Suppl. à la RAN).

Feugère 1985 b : FEUGÈRE (M.) – Une pointe d'enseigne romaine trouvée près de Verdun-sur-le Doubs. *Trois rivières*, 26, 1985, p. 6-8.

Feugère 1986 : FEUGÈRE (M.) – Une nouvelle pointe d'enseigne romaine découverte dans la Saône, au gué de Ciel (Saône-et-Loire). *Trois rivières*, 28, 1986, p. xxx.

Feugère 1990 : FEUGÈRE (M.) – *Les armes romaines*. *In* : BONNAMOUR (L.) dir. - *Du silex à la poudre, 4000 ans d'armement en Val de Saône*. Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 1990, p. 92-115.

Feugère 1993 : voir **Feugère 2002 b**

Feugère 2002 a : FEUGÈRE (M.) – *Les armes des romains de la République à l'Antiquité tardive*, Paris, Errance, 1993, rééd. 2002, 295 p. (Collection des Hespérides).

Feugère 2002 b : FEUGÈRE (M.) – Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F). *Gladius*, XXII, 2002, p. 73-126 [= *Militaria* de Gaule méridionale, 1993, p. 61-100].

Feugère, Abauzit 1995 : FEUGÈRE (M.), ABAUZIT (P.) – Les boîtes à sceau circulaires à décor zoomorphe riveté d'époque romaine. *RAE*, 46, 1995, 1, p. 41-57.

Feugère, Abauzit 2000 : FEUGÈRE (M.), ABAUZIT (P.) – Nouvelles boîtes à sceau à décor zoomorphe riveté. *Instrumentum*, 11, juin 2000, p. 21.

Feugère, Rolley 1991 : FEUGÈRE (M.), ROLLEY (Cl.) dir. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze, Actes de la table-ronde CNRS, Lattes, avril 1990*. Dijon, Université de Bourgogne, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 1986, 211 p. et ill. (*Publications du CRTGR*, n° 13).

Feuvrier 1909 : FEUVRIER (J.) – Une forge d'époque romaine au lieu-dit Coupis de l'Aige. *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 8^e série, 3, 1909, p. IX-X.

Feuvrier 1913 : FEUVRIER (J.) – Les enceintes et défenses préhistoriques et anhistoriques de la région de Dole. *Congrès de la Société Préhistorique Française, 9^e session (Lons-le-Saunier 1913)*, Paris, 1913, p. 545-548. p. 686-786 Lesquelles sont les bonnes pages ???

Feuvrier 1917 : FEUVRIER (J.) – À propos des carrières de pierres de Dole, Saint-Ylie, Sampans, Damparis. *Revue des Études Anciennes*, XIX, n° 4, 1917, p. 269-272.

Feuvrier 1923 : FEUVRIER (J.) – Le problème d'*Admagetobrica* (localité citée dans les commentaires de César). *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 9^e série, 3, 1923 (1924), p. 78-102.

Feuvrier, Brune 1920 : FEUVRIER (J.), BRUNE (P.) – Les voies romaines de la région de Dole. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 38, 1920, p. 105-154.

- Feuvrier, Févret 1903-1904** : FEUVRIER (J.), FÉVRET (L.) – Les cimetières burgondes de Chaussin, et de Wriange (Jura) et les stations burgondes de l'arrondissement de Dole. *MSEJ*, 5^e série, 5, 1894 (1895), p. 141-152, 2 pl.
- Fiches, Py, 1981** : FICHES (J.-L.), PY (M.) – Les fouilles de la place des Arènes, aux abords de l'enceinte romaine de Nîmes. *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, 16, 1981, p. 117-139.
- Flouest et al. 1998** : FLOUEST (J.-L.), LE NEZET (J.-R.), QUINN (D.) – Les nécropoles de Bibracte. In : GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. – L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherches (1984-1995). *Gallia*, 55, 1998, p. 43-48
- Fort 2009** : FORT (B.) – Les *militaria* du camp du I^{er} siècle. In : REDDÉ éd. – *La frontière romaine sur le Rhin supérieur Oedenburg: fouilles françaises, allemandes et suisses à Biesheim et Kunheim, Haut-Rhin, France, Vol. 1 Les camps militaires julio-claudiens*. Mayence, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 2009, 434 p. (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums 79, 1).
- Fort, Labaune 2008** : FORT (B.), LABAUNE (Y.), avec la collaboration de TISSERAND (N.) – Les *militaria* datés du début du Haut-Empire à Autun/Augustodunum et dans les collections du musée Rolin. In : POUX (M.) dir. – *Sur les traces de César, Actes de la table ronde du 17 octobre 2002 Glux-en-Glenne (Nièvre)*. Bibracte, Centre Archéologique européen, 2008, p. 141-157 (Bibracte, 14).
- Fort et al. 2009** : FORT (B.), SIMONIN (O.), TISSERAND (N.) – Quelques dépôts romains découverts sur la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône : les sites de Burgille (25) et de Thervay (39). In : BONNARDIN (S.), HAMON (C.), LAUWERS (M.), QUILLIEC (B.) dir. – *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Antibes, APDCA, 2009, p. 397-404.
- Fowler 2004** : FOWLER (K. D.) – *Neolithic Mortuary Practices in Greece*. Oxford, Archaeopress, 2004, 120 p. (BAR International Series, 1314)
- Frankfurter 2006** : FRANKFURTER (D.) – Fetus magic and sorcery fears in Roman Egypt. *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 46, 2006, p. 37-62.
- Frere 1972** : FRERE (S. S.) – *Verulamium Excavations*, I. Oxford, 1972, 344 p. et ill., LX pl. (*Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London*, 28).
- Furger et al. 2009** : FURGER (A. R.), WARTMANN (M.), RIHA (E.) – *Die römischen Siegelkapseln aus Augusta Raurica*, Mit Beiträgen von Katja Hunger, Erwin Hildbrand, Vera Hubert und Marie Wörle sowie Jorge E. Spangenberg, Römerstadt Augusta Raurica, Augst, 2009, 251 p., 130 pl., 27 tabl., 41 fig. (Forschungen in Augst 44).
- Gébara, Béraud 1993** : GÉBARA (C.), BÉRAUD (I.) – Rites funéraires et sépultures d'enfants dans les nécropoles de Fréjus, Var (France). In : STRUCK (M.) éd. – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte, Internationale Fachkonferenz vom 18-20 Februar 1991 im Institut für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz*. Mainz Institut für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität, 1993, p. 329-336.
- Gélis 2006** : GÉLIS (J.) – *Les enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*. Paris, Audibert, 2006, 96 p.
- Gendron, Gomez De Soto 1986** : GENDRON (Ch.), GOMEZ DE SOTO (J.) – Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres). In : DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.) dir. – *Les Âges du Fer en France non méditerranéenne. Actes du VIII^e colloque de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Angoulême, 1984*. Bordeaux, Éditions de la Fédération Aquitania, 1986, p. 89-95 (Aquitania, Suppl., 1).
- Geoffroy, Barbé 2001** : GEOFFROY (J.-F.), BARBÉ (H.) dir. – *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique, synthèses et méthodologie.- Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*. Villeneuve-d'Ascq, Université Charles De Gaulle-Lille 3, 2001, 224 p. (*Revue du Nord*, Collection Art et Archéologie, 8).
- Gerber 2002** : GERBER (F.) – Des enclos funéraires gaulois au manse médiéval en passant par la villa viticole antique de la ZAC des Coteaux à Saint-Georges-des-Coteaux (I^{er}-X^e siècles). *Société d'archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, 29, 2002, p. 72-75.
- Gesztelyi 2009** : GESZTELYI (T.) – Gemme romane dalla Pannonia nord-orientale. In : SENA CHIESA (G.), GAGETTI (E.) éd. – *Aquileia e la glittica di età hellenistica e romana. Atti del convegno « Il fulgore delle gemme »*, Aquilée, juin 2008. Trieste, Editreg, 2009, p. 157-167.
- Gilbert 2004** : GILBERT (F.) – *Le soldat romain à la fin de la République et sous le Haut-Empire*. Paris, Errance, 2004, 191 p. (Coll. Hespérides).

- Gilbert 2006** : GILBERT (F.) – *Légionnaires et auxiliaires sous le Haut-Empire romain*. Paris, Errance, 2006, 118 p. (Coll. Histoire vivante).
- Girard 1997** : GIRARD (L.) – Les sujets immatures du cimetière gallo-romain de Chantambre (Essone) : pratiques funéraires. In : BUCHET (L.) dir., 1997, p. 211-225.
- Gisbert Santonja, Senti Ribes 1989** : GISBERT SANTONJA (G.), SENTI RIBES (M.) – Enterramientos infantiles fundacionales en el « Edificio Horreum » y « Edificio Occidental » del yacimiento romano de Dianium (Denia, Alicante). In : VVA dir. – *Inhumaciones infantiles en el ámbito mediterráneo español (siglos VII a.E al d.E)*. Cuadernos de Prehistoria y Arqueología Castellonenses, 14, 1989, p. 95-126.
- Goguey, Reddé 1995** : GOGUEY (R.), REDDÉ (M.) – *Le camp légionnaire de Mirebeau*. Mayence, RGZM, Bonn, Haber, 1995, VII-380 p. et ill. (Monographien Römisch-germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, 36).
- Gordon, Buikstra 1981** : GORDON (C. C.), BUIKSTRA J.E. – Soil pH, bone preservation and sampling bias at mortuary sites. *American Antiquity*, 46, 1981, p. 566-571.
- Goudineau 2009** : GOUDINEAU (C.) – *Rites funéraires à Lugdunum*. Paris, Errance, 2009, 255 p.
- Gourevitch et al. 2005** : GOUREVITCH (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.) dir. – *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*. Catalogue d'exposition du Musée du Malgré-Tout, Treignes (Belgique), 11 juin au 18 déc. 2005. Treignes, CEDARC, 2005, 198 p.
- Graf 1994** : GRAF (F.) – *La magie dans l'Antiquité gréco-romaine : idéologie et pratique*, Paris, Les Belles-Lettres, 1994, 336 p.
- Gruat, Vidal 1995** : GRUAT (Ph.), VIDAL (M.) éd. – *Dix ans d'archéologie en Aveyron, Recherches et découvertes*, Catalogue d'exposition Musée de Montrozier, Juin 1995-octobre 1996. Montrozier : Musée du Rouergue, 1995, 375 p. (Guide d'Archéologie, 3).
- Gschwind 1998** : GSCHWIND (M.) – Pferdegeschirrbeschlage der zweiten Hälfte des 3. Jahrhunderts aus Abusina/Eining. *Saalburg Jahrbuch*, 49, 1998, p. 112-138.
- Guérin, Martínez-Vallé 1987-1988** : GUÉRIN (P.), MARTÍNEZ-VALLÉ (R.) – Inhumaciones infantiles en poblados ibéricos del área valenciana. *Saguntum*, 21, 1988, p. 231-265.
- Guerrero 1989** : GUERRERO (V. M.) – Posibles sacrificios infantiles en la cultura talayótica de Mallorca. *Cuadernos de prehistoria y arqueología castellonenses*, 14, 1989, p. 191-210.
- Guéry 1985** : GUÉRY, R. – *La nécropole orientale de Sétifs (Sétif, Algérie), Fouilles de 1966-1967*. Paris, Éditions du CNRS, 1985, 374 p. (Études d'antiquités africaines).
- Guiot et al. 2003** : GUIOT (T.), COUVIN (F.), BLANCHARD (Ph.) – Le site antique (I^{er}-III^e s.) des Béziaux à Langeais (Indre-et-Loire). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 42, 2003, p. 75-119.
- Guiraud 1988** : GUIRAUD (H.) – *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*. Paris, CNRS Éditions, 1988, 236 p., 68 pl. (Suppl. à Gallia, 48, vol. I).
- Guiraud 2005** : GUIRAUD (H.) – *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*. Paris, CNRS Éditions, 2005, 244 p., 37 pl. (Suppl. à Gallia, 48 vol. II).
- Guiraud 2009** : GUIRAUD (H.) – Intailles découvertes en France et Aquilée In : SENA CHIESA (G.), GAGETTI (E.) éd. – *Aquileia e la glittica di età hellenistica e romana*. Atti del convegno « Il fulgore delle gemme », Aquilée, juin 2008. Trieste, Editreg, 2009, p. 119-127.
- Gusi-Jener 1989** : GUSI-JENER (F.) – Posibles recintos necroláticos infantiles ibéricos en Castellon. *Cuadernos de Prehistoria y Arqueología Castellonenses*, 14, 1989, p. 19-42.
- Gusi-Jener 1995** : GUSI-JENER (F.) – El templo ibérico y los recintos necroláticos infantiles de Las Escudilla (Zucaina, Castellón). *Quadernos de prehistòria i arqueologia de Castelló*, 16, 1995, p. 107-114.
- Guy, Masset 1997** : GUY (H.), MASSET (C.) – Particularités taphonomiques des os d'enfants. In : BUCHET (L.) dir., 1997, p. 35-43.
- Harmand 1967** : HARMAND (J.) – *L'armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*. Paris, Picard, 1967, 538 p.
- Hassal 1980** : HASSAL (M.) – Roman harness fittings from Canterbury. *The Antiquaries Journal*, 60, 1980, p. 342-344.
- Hawkes, Hull 1947** : HAWKES (C.F.C.), HULL (M.R.) – *Camulodunum First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939*. Oxford, University Press, 1947, 362 p. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 14).

- Hélin 2001** : HÉLIN (C.) - Les nécropoles dans le département du nord à l'époque romaine. In : GEOFFROY (J.-F.), BARBÉ (H.) dir., 2001, p. 17-24.
- Henig 1970** : HENIG (M.) – The Veneration of Heroes in the Roman Army, *Britannia*, 1, 1970, p. 249-265.
- Henig 1978** : HENIG (M.) – *A Corpus of Roman Engraved Gemstones from British Sites*. Oxford, Archaeopress, 1978, 2^e éd, 205 p. (BAR, British Series, 8).
- Hinard 1987** : HINARD (F.) dir. – *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*. Caen, Centre de publication de l'Université de Caen, 1987, 376 p.
- Hopfner 1921** : HOPFNER (Th.) – *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, Leipzig, Haessel, 1921, 645 p.
- Hoppa 1996** : HOPPAN (J.-M.) – *Le site archéologique de la future Maison de l'Eau et de l'Environnement de la Seine-et-Marne : Dammarie-les-Lys*. lieu, SRA Île-de-France, 1996, 28 p. (DFS de sauvetage urgent).
- Humbert 1992** : HUMBERT (S.) – Des tessons jusqu'à l'indigestion. In : GUILHOT (J.-O.), GOY (C) dir. – *20 000 m³ d'histoire, les fouilles du parking de la mairie à Besançon*. Catalogue d'exposition Besançon, 23 mai-5 octobre 1992. Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1992, p. 217-298.
- Humbert 1994** : HUMBERT (S.) – Besançon (Doubs), Parking de la mairie, la vaisselle de la Tène finale à la fin du règne d'Auguste. In : JUD (P.) dir. – *Die spätkeltische Zeit am südlichen Oberrhein. Kolloquium Basel, 17/18 Oktober 1991. Veranstaltet von der Archäologischen Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt und vom Seminar für Ur-und Frühgeschichte der Universität Basel*. Basel, Archäologische Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt, 1994, p. 161-165.
- Humbert 1996** : HUMBERT (S.) - Les productions céramiques de l'atelier du « Champ de la Ville ». Dans : Mantry (39), « Champ de la Ville » Sous la dir. de H. De Klijn, DFS, Besançon, 1996, p. 27-32.
- Humbert 1998** : HUMBERT (S.) – Le mobilier céramique. In : BARBET (G.) GANDEL (Ph.) – *L'établissement rural de Chassey-lès-Montbozon*. Besançon, Presses de l'Université de Besançon, 1998, p. 207-232 (ALUB, 627, Archéologie et Préhistoire, 42).
- Humbert 2001** : HUMBERT (S.) - La céramique antique. In : SÉARA *et al.* 2001, p. 61-76.
- IJ 2010** : MORDEFROID (J.-L.) dir. – *Intailles antiques du Jura*, catalogue exposition Lons-le-Saunier, juin-septembre 2010. Lons-le-Saunier, Musée d'Archéologie du Jura, 2010, 153 p.
- Isings 1957** : ISINGS (C.), *Roman glass from dated finds*. (Archaeologica Traiectina 2), Groningen/Djakarta, 1957.
- Jaccotey 2001** : JACCOTEY (L.) – *Carte archéologique de la commune de Saint-Aubin*. Besançon, Service Régional de l'Archéologie, 2001, 28 p.
- Jacobi 1897** : JACOBI (L.) – *Das Römerkastell Saalburg bei Homburg vor der Höhe*. Homburg vor der Höhe, 1897, XXVIII-608 p. et ill., atlas de 80 pl.
- Jacques, Gaillard 2006** : JACQUES (A.), GAILLARD (D.) – Duisans, la Cité. In : *Auteur Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*, Berk-sur-Mer, C.R.A.D.C., 2006, p 59-89 (Nord-Ouest archéologie, 14).
- Janicaud 1943** : JANICAUD (G.) – La Creuse gallo-romaine, les sépultures. *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et archéologiques de la Creuse*, 1943, XXVIII, 3, p. 426-463.
- Jannet-Vallat et al. 1990** : JANNET-VALLAT (M.) dir., avec la collaboration de DEYTS (S.) et RABEISEN (É.) – *Il était une fois la Côte-d'Or, 20 ans de recherches archéologiques*. Dijon, Musée Archéologique, 1990, Paris, Errance, 1990, 248 p. et ill.
- Jeannin 1974** : JEANNIN (Y.) - Contribution à une typologie de la céramique commune de Mandeuire : les récipients fermés en terre fine blanche. *RAE*, 25, 1974, p. 431-452.
- Jeannin 1976** : JEANNIN (N.) – *Inventaire archéologique du Canton de Chemin (Jura), période gallo-romaine*. Mémoire de D.E.S.S. d'Archéologie, Université de Besançon, 1976, 118 p.
- Jeannin, Chouquer 1978** : JEANNIN (N.), CHOUQUER (G.) – Éléments pour une géographie historique du Finage (Jura) à l'époque gallo-romaine. *RAE*, XXIX, 3-4, 1978, p. 278-287.
- Jeudy 1995** : JEUDY (F.) – *Le potentiel archéologique du Finage et de ses marges (département du Jura)*. Besançon, AFAN-SRA de Franche-Comté, 1995, 647 p.
- Joan 1997** : JOAN (L.) – *Le monde des défunts à l'époque gallo-romaine dans l'actuel département du Jura*. Mémoire de D.E.A. d'Archéologie, 1997, Besançon, Université de Franche-Comté, 2 vol., Répertoire, 192 p., Étude, 63 p.
- Joan 2003** : JOAN (L.) – *L'archéologie funéraire en Franche-Comté antique du 1^{er} siècle av. J.-C. au 5^e ap. J.-C.* Thèse de Doctorat d'Archéologie, Besançon, Université de Franche-Comté, 2003, 5 vol., 647 p.

- Joan 2004** : JOAN (L.) – *Le Doubs et le Territoire de Belfort*. 25/90. *Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, 561 p.
- Jobbé-Duval 1924** : JOBBÉ-DUVAL (E.) – *Les morts malfaisants*. Paris, Recueil Sirey, 1924, 334 p.
- Johnston 1983** : JOHNSTON (D. E.) – *Roman Villas*. Princes Risborough, Aylesbury, Shire Publications, 2^e éd., 1983, 64 p. (Shire Archaeology, 11).
- Johnston 1995** : JOHNSTON (S. I.) – Defining the dreadful : remarks on the Greek child-killing demon. In : MEYER (M.), MIRECKI (P.) éd. – *Ancient Magic and Ritual Power*. Leyde, E. J. Brill, 1995, p. 361-387. (*Religions in the Graeco-Roman World*, 129).
- Johnston 1999** : JOHNSTON (S. I.) – *Restless Dead : Encounters between the Living and the Dead in Ancient Greece*. Berkeley, University of California Press, 1999, 329 p.
- Joly 1951** : JOLY (J.) – Un cimetière gallo-romain de bébés à Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or). *RAE*, II, 1, 1951, p. 119-120.
- Joly 1954** : JOLY (J.) – Quelques sépultures du cimetière de bébés de la Croix-Saint-Charles sur le mont Auxois (Commune d'Alise, Côte d'Or). *RAE*, 17, V, 1, 1954, p. 92-98.
- Joly 1996** : JOLY (M.) - *Terra nigra, Terra Rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine. *Actes du Congrès de la SFECAG, Dijon, 16-19 mai 1996*. Marseille, SFECAG, 1996, p. 111-138.
- Joly, Barral 1992** : JOLY (M.), BARRAL (Ph.) – *Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, production et chronologie*. In : RIVET (L.) éd. – *La Céramique gallo-belge, Actes du Congrès de la SFECAG, Tournai, 28-31 mai 1992*. Marseille, SFECAG, 1992, p. 101-130.
- Jouquand 2001** : JOUQUAND (A.-M.) – *La Celle-Saint-Avant, « le corps de garde »*. Orléans, SRA Centre, 2001, 2 vol., 65 p. (DFS).
- Joyeu et al. 1998** : JOYEUX (P.), RIQUIER (S.), RUFFIER (O.) – *Orléans, Centre de Conférences*. Orléans, SRA Centre, 1998, 121 p. (DFS).
- Kallintzi, Papaikonomou 2006** : KALLINTZI (K.), PAPAIKONOMOU (I.) – A methodological approach to funeral goods offered to children in ancient Abdera. In : BRAUER (A.) MATTUSCH (C.), DONOHUE (A.) éd. – *Common Ground : Archaeology, Art, Science and Humanities. The Proceedings of the 16th International Congress of Classical Archaeology, Boston 23-26 août 2003*. Oxford, Oxbow, 2006, p. 480-484.
- Kaufmann-Heinmann 1998** : KAUFMANN-HEINIMANN (A.) - *Götter und Lararien aus Augusta Raurica. Herstellung, Fundzusammenhänge und sakrale Funktion figürlicher Bronzen in einer römischen Stadt*. Augst, 1998, 348 p. et ill. (Forschungen in Augst, 26)
- Kiernan 2009** : KIERNAN (P.) – *Miniature Votive Offerings in the north-west Provinces of the Roman Empire*. Mayence, Ruppolding, F. P. Rutzen, 2009, 300 p. et ill (MENTOR, Studien zu Metallarbeiten und Toreutik der Antike, 4).
- King 1903** : KING (J. E.) – Infant burial. *The Classical Review*, 17, 1903, p. 83-84.
- Kramar, Blanc 2005** : KRAMAR (Chr.), BLANC (P.) – Étude paléoanthropologique et paléopathologique des sujets inhumés à Avenches dans les nécropoles d'À la Montagne et de la Porte de l'Ouest/Sur Fourches. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 47, 2005, p. 7-61.
- Krämer 1957** : KRÄMER (W.) – *Cambodunumforschungen 1953, I, Die Ausgrabung von Holzhausen zwischen der 1. und 2. Querstrasse*. Kallmünz, Lassleben Verlag, 1957, 124 p., 38 pl. (*Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte*, 9).
- Krug 1978** : KRUG (A.) – *Römische Fundgemmen*. 3. Speyer, Worms, Bad Kreuznach, Mainz und Saalburg, *Germania*, 56, 1978, p. 476-503.
- Kunhle, Schnitzler 2010** : KUNHLE (G.) SCHNITZLER (B.) – *Strasbourg – Argentorate, un camp légionnaire sur le Rhin (I^{er} au IV^e siècle après J.-C.)*. Strasbourg, Musées de la Ville de Strasbourg, 2010, 152 p.
- Künzl 1993** : KÜNZL (E.) – *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz, Plünderungsgut aus dem römischen Gallien*. Mayence, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, 1993, 4 vol., 563 p. -[40] p. de pl., 223 p., 702 p. de pl. (Monogr. RGZM, 34).
- Labauve 2000** : LABAUNE (Y.) - *Le petit mobilier métallique d'Augustodunum issu des fouilles anciennes conservé au Musée Rolin à Autun*. Mémoire de DEA, 2000, Université de Bourgogne, Dijon, 27 p.
- Laläi 2005** : LALAÏ (D.) – La faune - Les mammifères. In : AYALA (G.) dir. – *Lyon (Rhône), La fouille du Parc Saint-Georges, place Benoît-Crépu. Histoire d'un bord de Saône*. Lyon, INRAP Rhône-Alpes/Auvergne, SRA Rhône-Alpes, 2005, 7 vol., 220 p. (RFO).

- Lantier 1948** : LANTIER (R.) – Un cimetière du IV^e siècle « au Mont-Augé » (Vert-la-Gravelle, Marne). *AC*, XVII, 1948, p. 473-401.
- Laroche 1988** : LAROCHE (C.) – La céramique terra nigra de Besançon, fouilles de Saint Jean. In : RIVET (L.) éd. – *Les productions de la Vallée du Rhône, Actes du Congrès de la SFECAG, Orange, 12-15 mai 1988*. Marseille, SFECAG, 1988, p. 145-152.
- Laubenheimer 2004** : LAUBENHEIMER (F.) – La mort des tout petits dans l'Occident romain. In : DASEN (V.) éd. – *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité. Actes du colloque de Fribourg, 28 novembre-1^{er} décembre 2001*. Fribourg-Göttingen, Coédition OBO et Vandembroeck & Ruprecht, Göttingen, 2004, p. 293-315 (*Orbis Biblicus et Orientalis*, 203).
- Lazzaro 1993** : LAZZARO (L.) – *Esclaves et affranchis en Belgique et Germanie romaines, d'après les sources épigraphiques*. Paris, Les Belles Lettres, 1993, 585 p. (ALUB, 102 ; Centre de recherches d'histoire ancienne, 430).
- Le Bohec 1989** : LE BOHEC (Y.) – *L'Armée Romaine sous le Haut-Empire*. Paris, Picard, 1989, 287 p., XXXIX pl. (Coll. Histoire), rééd. 2000.
- Le Bohec 1991** : LE BOHEC (Y.) dir. – *Le testament du Lingon. Actes de la journée d'étude du 16 mai 1990, organisée au Centre d'Études Romaines et gallo-romaines de l'université de Lyon III*. Paris, CERGR, De Boccard, 1991, 95 p. (*Collection du CERGR*, Nouvelle Série, 9).
- Le Bohec 1995** : LE BOHEC (Y.) éd. – *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine sous le Haut-Empire. Actes du Congrès de Lyon (15-18 septembre 1994)*. Université Jean Moulin-Lyon 3 CERGR, De Boccard, 1995, 450 p. (*Collection du CERGR*, Nouvelle Série, xx).
- Le Bohec 2000** : LE BOHEC (Y.) – *Bibliographie de l'armée romaine : vingt-cinq ans de recherche (1977-2002)* (I). *Revue des Études Militaires Anciennes*, 2, 2000, p. XXX
- Le Bohec, Wolf 2000** : LE BOHEC (Y.), WOLF (C.) éd. – *Les légions de Rome sous le Haut-Empire Tome I. Actes du Congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*. Université Jean Moulin-Lyon 3 CERGR, De Boccard, 2000, 230 p. (*Collection du CERGR*, Nouvelle Série, 20).
- Le Cloirec 2001** : LE CLOIREC (G.) – *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor)*. Montagnac, Éd. Monique Mergoïl, 2001, 173 p., 51 fig. (Monographies instrumentum, 18).
- Lejars 1996** : LEJARS (Th.) – L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1996, p. 79-103.
- Lenz 2006** : LENZ (K. H.) – *Römische Waffen, militärische Ausrüstung und militärische Befunde aus dem Stadtgebiet der Colonia Ulpia Traiana (Xanten)*. Bonn, Habelt, 2006, 209 p. 90 pl.
- Lepage 1990** : LEPAGE (L.) - *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute-Marne. I. Les fouilles de P.-C. Grignon au XVIII^e siècle. Textes présentés par Louis Lepage*. Saint-Dizier, Centre d'études et de recherches de Préhistoire Haut-Marnaise, 1990, 160 p.
- Lepage 1992** : LEPAGE (L.) - *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute-Marne. II. Les travaux et les fouilles des XIX^e et XX^e siècles. Textes présentés par Louis Lepage*. Saint-Dizier, Centre d'études et de recherches de Préhistoire Haut-Marnaise, 1992, 512 p.
- Lepetz 1995** : LEPETZ (S.) – *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*. Thèse de Doctorat, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, UFR 003, Art et Archéologie, 1995, 2 vol., 382 p., annexes.
- Lequoy 1987** : LEQUOY (M.-C.) – La nécropole gallo-romaine de Vatteville-la-Rue (forêt de Brotonne-les-Landes – Seine-Maritime). In : GEOFFROY, BARBÉ 2001, p. 55-68.
- Lerat 1979** : LERAT (L.) avec la collaboration de BLIND (F.) et de RABEISEN (É.) - *Les fibules d'Alesia dans les musées d'Alise-Sainte-Reine*. Dijon, Université de Dijon, Société des Sciences Historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, 86 p., 36 pl. (Bibliothèque Pro Alesia, 5)
- Lévy-Bruhl 1922** : LÉVY-BRUHL (L.) – *La mentalité primitive*. Paris, PUF, 1922, rééd. 1992, 271 p. (Coll. Bibliothèque de Philosophie Contemporaine).
- Liégard, Fourvel 1996** : LIÉGARD (S.), FOURVEL (A.) – *Le site de Maréchal à Romagnat, Puy-de-Dôme. Document final de synthèse de sauvetage urgent : contournement sud de Clermont-Ferrand (63) : 15/02/93-15/06/93*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1996, 105 p. (DFS).
- Lintz 2004** : LINTZ (G.) – La chasse en Limousin d'après les sépultures antiques. In : BEDON (R.), DUPRÉ (N.) éd. – *Rus Amoenum. Les agréments de la vie rurale en Gaule romaine et dans les régions voisines. Actes du colloque organisé par le Centre de Recherche André Piganiol, 7-8 juin 2002*. Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2004, p. 331-342 (*Caesarodunum XXXVII-XXXVIII*).

- Lintz, Vuailat 1988** : LINTZ (G.) et VUAILLAT (D.) – Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin. *Gallia*, 45, 1988, p. 165-188.
- Lodewijcks et al. 1993** : LODEWIJCKX (M.), WOUTERS (L.), VIAENE (W.), SALEMINK (J.), KUCHA (H.), WEVERS (M.) and WOUTERS (R.) – A third-century collection of decorative objects from a Roman villa at Wange (Central Belgium). *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 4, 1993, p. 67-99.
- Loustaud 2000** : LOUSTAUD (J.-P.) – *Limoges antique*. Limoges, Association des antiquités historiques du Limousin, 2000, 379 p. (Travaux d'archéologie limousine, 5).
- Luiik 2002** : LUIK (M.) – *Die Funde aus den Römischen Lagern um Numantia im Römisch-Germanischen Zentralmuseum*, Mayence, Römisch-Germanischen Zentral Museum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, 2002, 406 p. (Kataloge Vor- und Frühgeschichtlicher Altertümer, 31),
- Mackensen 2001** : MACKENSEN (M.) – Militärisches oder zivile Verwendung frühkaiserzeitlicher Pferdegeschirranhänger aus der Provinz Africa Proconsularis und den Nordwestprovinzen. *Germania*, 79, 1991, p. 325-346.
- Mangin, Bonvalot 1986** : MANGIN (M), BONVALOT (N.) – Saint-Aubin (Jura). In : MANGIN et al. 1986, p. 120-127.
- Mangin, Petit 1994** : MANGIN (M.), PETIT (J.-P.) – *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*. Paris, Errance, 1994, 292 p.
- Mangin et al. 1986** : MANGIN (M.), JACQUET (B.), JACOB (J.-P.) dir. – *Les agglomérations secondaires en Franche-Comté*. Paris : Les Belles Lettres, 1986, 257 p. (ALUB, 34 ; Archéologie, 337).
- Marquiset 1841** : MARQUISET (A.) – *Statistique historique de l'arrondissement de Dole*. Besançon, Charles Deis, vol. 1, 1841, 518 p.
- Martin-Kilcher 2000** : MARTIN-KILCHER (S.) – *Mors immatura in the Roman World - a Mirror of Society and Tradition*. In : PEARCE (J.), MILLETT (M.), STRUCK (M.) éd. – *Burial, Society and Context in the Roman World*. Oxford, Oxbow books, 2000, p. 63-77.
- Marton Gauthier 2011** : MARTON (A.), Estelle GAUTHIER (E.) – « Les nécropoles : La Bourgogne », in *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, sous la direction de Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory, Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc, Pierre Nouvel, Laure Nuninger, Christophe Petit, Bibracte, 2011, p. 695-742.
- Martin Pruvot 1999** : MARTIN PRUVOT (C.) – « Le verre », in D. Castella et al., *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix»*. Fouilles 1987-1992 (*Aventicum IX-X; CAR 77-78*), Lausanne, 1999, vol. 2, p. 167 à 295.
- Massart 2000** : MASSART (Cl.) – Éléments de char et de harnachement dans les tumulus tongres du III^e s. Les deux harnachements du tumulus de Celles (Waremme), Belgique. *Kölner Jahrbuch*, 33, 2000, p. 509-522.
- Masset 1986** : MASSET (C.) – Préhistoire de la famille. In : BURGUIÈRE (A.) dir. - *Histoire de la famille*, I, *Mondes lointains, mondes anciens*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 79-97.
- May 1993** : MAY (S) – Infanticide in Roman Britain. *Antiquity*, 67, 1993, p. 883-888.
- Menéndez I Pablo, Solias I Aris, 1997** : MENÉNDEZ I PABLO (F. X.), SOLIAS I ARIS (J. M.) – La villa romana de Santa Maria de Sales (Viladecans) en el context de la romanització del Baix Llobregat. *Miscellània Arqueològica (1996-1997)*. Barcelone, Museu d'Arqueologia de Catalunya, 1997, p. 165-204.
- Menez 1985** : MENEZ (Y.) - *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*. Quimper, 1985, 125 p., 44 pl. (Cahiers de Quimper antique, 2).
- Méniel 1993** : MÉNIEL (P.) – Les animaux dans les offrandes funéraires de sept nécropoles de la période romaine. In : – *L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Âge au XVIII^e siècle*. Nantes, Ouest éditions, 1993, p. 141-162 (Enquêtes et documents du CRMHA, 19)
- Metzler, Zimmer 1975** : METZLER (J.), ZIMMER (J.) – Öffentliche Bäderanlage und spätantike Baureste im gallo-römischen Vicus von Mamer. *Hémecht*, 4, 1975, p. 429-487.
- Metzler et al. 1991** : METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.), METZLER-ZENS (N.) – *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*. Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, 1991, 184 p. et ill. (Dossiers d'archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art, 1).
- Metzler et al. 1995** : METZLER (J.), MILLET (M.), ROYMANS (N.), SLOFSTRA (J.) dir. – *Integration in the Early Roman West : the role of culture and ideology* : international conference, Titelberg (Luxembourg), 12-13 novembre 1993. Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art, 1995, 198 p. et ill. (Dossiers d'archéologie du musée national d'Histoire et d'Art, 4)

Metzler et al. 1999 : METZLER (J.), METZLER-ZENS (N.), MÉNIEL (P.) – *La Madeleine : une nécropole de l'oppidum de Titelberg*. Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art, 1999, vol. 1, 471 p. (Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, 6).

Millotte 1949 : MILLOTTE (J.-P.) – Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des métaux. *Annuaire du Jura*, 1949, p. 288.

Miniero 1987 : MINIERO (P.) – Studio di un carro romano dalla villa c. d. di Arianna a Stabia. *MEFRA*, 99, 1987, 1, p. 171-209.

Mitard 1993 : MITARD (P.-H.) – *Le sanctuaire des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val d'Oise)*. Guiry-en-Vexin, Centre de Recherches Archéologiques du Vexin français, 1993, 449 p. et ill.

Moliner 2003 : MOLINER (M.) dir. – *La Nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IV^e siècle av. J.-C. - II^e siècle ap. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Édisud, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 2003, 487 p. (Études massaliètes, 8).

Molleson 1989 : MOLLESON (T.) – Social implication of mortality patterns of juveniles from Poundbury Camp, Romano-British cemetery. *Anthropologische Anzeiger*, 47 (1), 1989, p. 27-38.

Molleson 1995 : MOLLESON (T.) – The archaeology of the neonate : a review of “ Sallèles d'Aude : nouveau-nés et nourrissons gallo-romains. *Bull. et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 7 (3-4), 1995, p. 191-196.

Mondanel 1982 : MONDANEL (C.) – *Nécropoles et sépultures gallo-romaines en Auvergne*, Thèse de troisième cycle, Université de Clermont-Ferrand, vol. 1, p. 179-181.

Mondanel 1988 : MONDANEL (Ch.), MONDANEL (D.) – *Sépultures et nécropoles gallo-romaines en Auvergne*. Lieu, éditeur, 1988, 204 p. (Revue archéologique Sites, Hors-série 34).

Monnier 1853 : MONNIER (D.) – Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura. *Annuaire du Jura*, 1853, p. 141-261.

Monnier 1854 : MONNIER (D.) – Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura. *Annuaire du Jura*, 1854, p. 141-151.

Monnier 1855 : MONNIER (D.) – Annales anciennes : carte gauloise de la Séquanie qu'occupe le département du Jura. *Annuaire du Jura*, 1855, p. 132-196.

Monnier 1857 : MONNIER (D.) – Annales anciennes : notes pour l'histoire des communes du département du Jura. *Annuaire du Jura*, 1857, p. 157-191.

Moretti, Tardy 2006 : MORETTI (J.-C.), TARDY (D.) – *L'architecture funéraire monumentale. La Gaule dans l'Empire romain. Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS, Lattes 2001*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2006, 522 p.

Murail 1996 : MURAIL (P.) – *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique : une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne, France)*. Thèse de 3^e cycle, Université de Bordeaux 1, 1996, 200 p.

Naudet 2004 : NAUDET (F.) – *Carte archéologique de la Gaule : L'Essonne*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, 300 p.

Nélis-Clément 1994 : NÉLIS-CLÉMENT (J.) – Le monde des dieux chez les *beneficiarii*. In : *Der römische Weihebezirk von Osterburken II. Kolloquium 1990 und palaobotanische-osteologische Untersuchungen*. Landesdenkmalamt Baden-Württemberg. Stuttgart, Konrad Theiss Verlag, 1994, p. 251-260.

Nélis-Clément 2000 : NÉLIS-CLÉMENT (J.) – *Les beneficiarii, militaires et administrateurs au service de l'Empire (I^{er} s. a.C. - VI^e s. p. C.)*. Bordeaux, Ausonius Éditions, 2000, 557 p. (Ausonius, Études, 5).

Néraudau 1987 : NÉRAUDAU (J.-P.) – *Être enfant à Rome*. Paris, Payot et Rivages, 2^e éd, 1987, 436 p.

Nicolay 2007 : NICOLAY (J.) – *Armed Batavians : Use and significance of weaponry and horse gear from non-military contexts in the Rhine Delta (50 BC to AD 450)*. Amsterdam, Amsterdam University Press, 2007, X-407 p. et ill. dont 96 pl. (*Amsterdam archaeological studies*, 11).

Nillesse 2006 : NILLESSE (O.) – Les dépôts d'objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France. Le rituel est-il au fond de la poubelle ? In : BATAILLE, GUILLAUMET 2006, p. 221-246.

Nin 1999 : NIN (N.) – Les espaces domestiques en Provence durant la protohistoire. Aménagements et pratiques rituelles du VI^e s. av. n. è. à l'époque augustéenne. 1999, p. 221-278 (*Documents d'archéologie méridionale*, 22).

Nock 1950 : NOCK (A. D.) – Tertullian and the *Ahori. Vigiliae Christianae*, 4, 3, 1950, p. 129-141.

Normand 1774 : NORMAND (C.-J.) – *Dissertation historique et critique sur l'antiquité de la ville de Dole*. Dole, Tonnet, 1744, 23 p.

Nowicki 1992 : NOWICKI (P.) – *La Sablière, nécropole gallo-romaine à incinérations, Mantoche, (Sauvetage*

urgent), *Sondages complémentaires sur le tracé de la D70 (déviation de Mantoche, Haute Saône)*. Rapport de fouilles, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1992, n. p.

Nowicki 1997 : NOWICKI (P.) – Prospections aériennes dans le département du Jura (1997). Besançon, SRA de Franche-Comté, 1999, n. p.

Nowicki 1998 : NOWICKI (P.) – *Tavaux, « les Charmes d'Amont » - parcelle jardinerie-* rapport d'évaluation archéologique. Besançon, AFAN, 1998, 27 p.

Nowicki 1999 : NOWICKI (P.) – *Tavaux « Les Charmes d'Amont-Carrefour de l'Aéroport-ZE 108*. Besançon, AFAN-SRA de Franche-Comté, 1999, 44 p.

Nowicki 2002 : NOWICKI (P.) – *Occupations gallo-romaines du Finage dolois, facteurs d'implantations et organisations paysagères*. Mémoire de DESS, 2002, Université de Bourgogne, Dijon, vol.1, 45 p.

Nowicki 2006 : NOWICKI (P.), avec la collaboration de HUMBERT (S.), ROTILLON (S.), SHALL (C.), WIETHOLD (J.) – *Carrefour de Gevry Choisey « Brasero » Tavaux « bassin total »*, rapport final d'opération, INRAP, 2006, 120 p.

Nowicki, Humbert 1999 : NOVICKI (P.), HUMBERT (S.) – *Tavaux, « les Charmes d'Amont » - carrefour de l'aéroport*. Besançon, AFAN, 1998, 45 p. (rapport d'évaluation archéologique).

Nowicki, Rotillon 2000 : NOWICKI (P.), ROTILLON (S.) – *Choisey-Gevry-Tavaux, Aménagement RN 5-RN 73 – Carrefour de Gevry*. Besançon, AFAN-SRA de Franche-Comté, 2000, 260 p.

Odouze 1988 : ODOUZE (J.-L.) - *Les urnes funéraires en Franche-Comté à l'époque gallo-romaine. La mort à travers l'archéologie franc-comtoise*. Catalogue d'exposition, Besançon, 1988, p. 61-65.

Oldenstein 1976 : OLDENSTEIN (J.) – Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten. Studien zu Beschlägen und Zierat an der Ausrüstung der römischen Auxiliareinheiten des obergermanisch-raetischen Limesgebietes aus dem zweiten und dritten Jahrhundert n. chr. *BRGK*, 57, 1976, p. 49-366 et pl. 9-90.

Oswald 1937 : OSWALD (F.) – *Index of figures-types on terra sigillata*. Liverpool, University Press, 1936-1937, 260 p.

Ott 1994 : OTT (J.) – Überlegungen zur Stellung der Beneficiarii in der Rangordnung des Römischen Heeres. In : Schallmayer (E.) - *Der römische Weihebezirk von Osterburken II. Kolloquium 1990 und palaobotanische-osteologische Untersuchungen*. Stuttgart, Landesdenkmalamt Baden-Württemberg,

Konrad Theiss Verlag, 1994, p. 233-249.

Oueslati 2006 : OUESLATI (T.) – *Approche archéozoologique des modes d'acquisitions, de transformation et de consommation des ressources animales dans le contexte urbain gallo-romain de Lutèce (Paris, France)*. Oxford, Archaeopress, 2006, 416 p. (BAR International Series, 1479).

Palágyi 1981 : PALÁGYI (S. K.) – Die römischen Hügelgräber von Inota. *Alba Regia*, Székesfehérvár, 1981, p. 7-93 dont XXXIV pl. (*Annales Musei Stephani Regis*, 19).

Palágyi 1986 : PALÁGYI (S. K.) – Über Pferdesgeschirr und Jochrekonstruktionen von Inota. *Studien zu den Militärgrenzen Roms III, 13^e Congrès du Limes, Aalen, 1983*. Stuttgart, Theiss, 1986, p. 389-397.

Palágyi 1990 : PALÁGYI (S. K.) – Römerzeitliches Pferdegrab in Tihany. *Alba Regia*, XXXIV, Székesfehérvár, 1990, p. 17-45.

Palágyi 2000 : PALÁGYI (S. K.) – Joche aus Pannonien. *Kölner Jahrbücher*, 33, 2000, p. 535-544.

Pannuti 1983 : PANNUTI (U.) – *Museo Archeologico nazionale di Napoli. Catalogo della collezione glittica*, I. Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, Libreria dello Stato, 1983, 200 p.

Papaikonomou 2006 : PAPAICONOMOU (I.) – L'interprétation des « jouets » trouvés dans les tombes d'enfants d'Abdère. In : GUIMIERS-SORBETS (A.-M.), HATZOPOULOS (M.), MORIZOT (Y.) éd. – *Rois, cités, nécropoles. Institutions, rites et monuments en Macédoine. Actes du colloque de Nanterre (décembre 2002) et d'Athènes (janvier 2004)*. Athènes, Centre de recherche sur l'Antiquité Grecque et Romaine (KERA), 2006, p. 239-249 (*Meletemata*, 45).

Parriat et al. 1980 : PARRIAT (H.), LAUGRAND (R.), PERRAUD (R.) – La nécropole gallo-romaine et mérovingienne des plantées à Briord (Ain). Les Plantées-sud. Synthèse et résultats des fouilles de 1958 à 1973. *La Physiophile*, 92, 1980, p. 15-50.

Passelac, Vernhet, 1993 : PASSELAC (M.), VERNHET (A.) – Céramique sigillée sud-gauloise. In : PY (M.) dir. – *Dicocer [1]. Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è. – VI^e s. de. n. è.) en Méditerranée occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, 1993, p. 569-580 (Lattara, 6).

Pellecuier 1995 : PELLECUER (Ch.) – La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) : Domaine et production agricole dans le territoire de la cité antique de Béziers.

In : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.), PLANA-MALLART (R.) éd. – *Cité et Territoire. Colloque européen, Béziers, 14-16 octobre 1994*. Paris, 1995, p. 187-193. (ALUB, 565 ; Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, 145).

Penn 1967 : PENN (W. S.) – Possible evidence from Springhead for the great plague of A. D. 166. *Archaeologia Cantiana*, 132, 1967, p. 263-271.

Pernet 2010 : PERNET (L.) – *Armement et auxiliaires gaulois (II^e et I^{er} siècles avant notre ère)*. Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2010, 295 p. 253 pl. (Série protohistoire européenne, 12).

Pétard 1980 : PÉTARD (M.) – Terminologie des armes blanches réglementaires françaises. *Gazette des armes*, 79, février 1980, p. 26-31.

Petit 1987 : PETIT (J.-P.) – Puits et fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle) : un aspect d'un culte chtonien celtique. *Les Cahiers lorrains*, 1, 1987, p. 13-35.

Peyre 1981 : PEYRE (P.) – *Les objets de bronze de Javols (1^{ère} partie catalogue, 2^e partie planches)*. Mende, Musée Ignon Fabre, 1981, 31 p, LXI pl.

Pič 1906 : PÍČ, (J.-L.), DÉCHELETTE (J.) trad. - *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême*. Leipzig, 1906.

Pinard, Desenne 2009 : PINARD (E.), DESENNE (S.) – *Les gestuelles funéraires au second âge du fer. Actes de la table-ronde tenue à Soisson les 6 et 7 novembre 2008*. *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 2009, 272 p.

Pladys 1985 : PLADYS (C.) – La nécropole gallo-romaine de Clos-Fontaine. *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine et Marne*, 26, 1985, p. 21-25.

Planck 1975 : PLANCK (D.) – *Arae Flaviae I, Neue Untersuchungen zur Geschichte des römischen Rottweil*. Stuttgart, 1975, 327 p. et ill. (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 6).

Planson et al. 1982 : PLANSON (E.), BRENOT (C.), DEYTS (S.), JOUBEAUX (H.), CHABEUF (M.), DASTUGNE (J.), GAUTHEY (J.) – *La nécropole gallo-romaine des Bolards, Nuits-Saint-Georges*. Paris, CNRS, 1982, 190 p.

Platz-Horster 1987 : PLATZ-HORSTER (G.) – *Die antiken Gemmen aus Xanten*, Cologne-Bonn, Rheinland Verlag-Habelt, 1987, 245 p.

Polak 2000 : POLAK (M.) - *South Gaulish Terra Sigillata with Potters' Stamps from Vechten*. Nimègue, 2000, p. 440 (RCRF, suppl. 9).

Pomadère 2005 : POMADÈRE (M.) – L'attitude face à la mort des enfants dans les communautés égéennes pratiquant l'incinération (XIII^e-VIII^e siècles). *Ktema*, 30, 2005, p. 153-160.

Pomadère 2007 : POMADÈRE (M.) – *Les enfants dans le monde égéen, du néolithique au début de l'âge du Fer*. Thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 2007, 622 p. (inédite).

Poux 2008 : POUX (M.) dir. – *Sur les traces de César; Militaria tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table ronde de Bibracte, 17 octobre 2002*. Glux-en-Glenne, 2008, 463 p. (Coll. Bibracte, 14).

Prescendi 1995 : PRESCENDI (F.) – Il lutto dei padri nella cultura romana. In : HINARD (F.) éd. – *La mort au quotidien dans le monde romain*. Paris, De Boccard, 1995, p. 147-154.

Preuss 1994 : PREUSS (G.) – Soziale und wirtschaftliche Stellung der Beneficiarier in der provinziellen Gesellschaft. In : Schallmayer (E.) dir. – *Der römische Weihebezirk von Osterburken II. Kolloquium 1990 und palaobotanische-osteologische Untersuchungen*. Stuttgart, Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, Konrad Theiss Verlag, 1994, p. 261-265.

Prieur 1986 : PRIEUR (J.) – *La mort dans l'Antiquité romaine*, Rennes, Ouest-France, 1986, 222 p.

Proudhon 1998 : PROUDHON (A.) – *Occupation du sol dans le Finage : inventaire archéologique des communes de Petit-Noir, Annoire et Longwy-sur-le-Doubs - canton de Chemin, département du Jura*. Mémoire de maîtrise d'Archéologie, Besançon, Université de Franche-Comté, 1998, 113 p.

Provost 2009 : PROVOST (M.) – *La Côte-d'Or 21, Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2009, 3 vol. 21/1, 21/2 et 21/3, 651 p.

Quérel, Feugère 2000 : QUÉREL (P.), FEUGÈRE (M.) – *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (III^e s. av. J.-C. – IV^e s. ap. J.-C)*. Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2000, 196 p. et ill. (*Revue du Nord* Hors Série, Collection Art et Archéologie, 6).

Rabant et al. 1979 : RABANT (F.), RABANT (J.-P.), TÊTU (J.), DAILLY (N.) – *Saint-Aubin du Jura, Esquisse d'histoire*. Saint-Aubin, éd. Foyer des Jeunes, 1979, 55 p., 7 pl., p. 5 à 8.

Rabeisen 1977 : RABEISEN (É.) – À propos d'un ornement en forme de 'pelta'. *La Tour de l'Orle d'Or*, 1977, 1, p. 16 [= *Bulletin de la Société des Sciences de*

Semur-en-Auxois].

Rabeisen 1988 : RABEISEN (É.) – Le mobilier de bronze. In : ROUSSEL (L.) dir. – *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine, 20 ans de recherches archéologiques*. Dijon, Musée Archéologique, 1988, 324 p. dont 108 pl.

Rabeisen 1990 : RABEISEN (É.) – La production d'équipement de cavalerie au 1^{er} siècle ap. J.-C. à Alesia (Alise-Sainte-Reine - Côte-d'Or - France). *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 1, 1990, p. 73-98.

Rabeisen 1993 : RABEISEN (É.) – Fourniture aux armées ? Caractères et débouchés de la production d'équipement de cavalerie à Alesia au 1^{er} siècle ap. J.-C. In : LE BOHEC (Y.) éd. – *Militaires romains en Gaule civile. Actes de la table ronde, Lyon, Centre d'Études Romaines et Gallo-Romaines de l'Université de Lyon-III, Mai 1991*. Lyon, CERGR 1993, p. 51-71 (*Collection du CERGR, Nouvelle Série*, 11).

Rabeisen, Ruellet 1990 : RABEISEN (É.), RUELLET (A.) – Présence militaire à la villa de Selongey. In : JANNET-VALLAT *et al.* 1990, p. 78-82.

Radman-Livaja 2004 : RADMAN-LIVAJA (I.) – *Militaria Sisciensia, Nalazi rimske vojne opreme iz Siska u fundusu Arheološkoga muzeja u Zagrebu*. Zagreb, Arheološki muzej u Zagrebu, 2004, 147 p, 74 pl.

Raepsaet 2002 : RAEPSAET (G.) – *Attelages et techniques de transport dans le monde gréco-romain*. Bruxelles, Laboratoire d'Archéologie classique de l'Université Libre de Bruxelles-Le livre Timperman, 2002, 312 p., 155 fig.

Rameau et al. 1989 : RAMEAU (J.-C.), MANSION (D.), DUMÉE (G.) – *Flore forestière française, guide écologique illustré 2 Montagnes*. Paris, Institut pour le développement forestier ; Ministère de l'agriculture et de la pêche, Direction de l'espace rural et de la forêt ; École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, 1989, 231 p.

Rebourg 1994 : REBOURG (A.) – *La Saône-et-Loire 71, Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994, 2 vol. 71/3 et 71/4, 1 551 p.

Rebuffat 1977 : REBUFFAT (R.) – *Thamusida, Fouilles du Service des Antiquités du Maroc, III*. Rome, Paris, École Française de Rome, diff. De Boccard, 1977, 361 p. et pl. (*Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, Suppl.*, 2).

Reddé 1996 : REDDÉ (M.) dir. – *L'armée romaine en Gaule*. Paris, Errance, 1996, 278 p.

Reddé 2003 : REDDÉ (M.) dir. – *Alésia. L'archéologie face à l'imaginaire*. Paris, Errance, 2003, 209 p.

Reddé, von Schnurbein 2001 : REDDÉ (M.), VON SCHNURBEIN (S.) dir. – *Alesia, Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2001, 3 vol. : 1- *Les fouilles*, XVI-576 p., 298 fig., 22 pl. h.t., 1 CD Rom - 2- *Le matériel*, 390 p., 25 fig., 116 pl. - 3- pochette contenant 19 pl. en dépliant (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Nouvelle Série, XXII*).

Reddé et al. 2006 : REDDÉ (M.), BRULET (R.), FELLMANN (R.), HAALEBOS (J. K.), VON SCHNURBEIN (S.) – *L'architecture en Gaule romaine. Les fortifications militaires*. Bordeaux, Paris, Ausonius Éditions, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006, 480 p. (Documents d'Archéologie Française, 100 ; L'architecture de la Gaule romaine, 1).

Richet 1979 : RICHET (Chr.) – *Les moyens de transport dans la Gaule de l'Est et du Nord-Est : iconographie et essai de typologie*. Maîtrise d'Histoire ancienne et Archéologie, Université de Dijon, Dijon, 1979, 3 vol. multigraphiés, I *Inventaire*, 137 p., II *Étude des objets inventoriés*, 250 p., III [*Illustrations*], 99 pl.

Riquier, Salé 2006 : RIQUIER (S.), SALÉ (Ph.) – La nécropole du Haut-Empire de Tavant (Indre-et-Loire). In : BLANCHARD (Ph.) CHIMIER (J.-Ph.), COUDERC (A.) RIQUIER (S.) *et al.* - *Ensembles funéraires gallo-romains de la région Centre*. Tours, FERACF/INRAP, 2006, p. 7-108 (suppl. à la RAC, 29).

Robinson 1975 : ROBINSON (H.R.) – *The Armour of Imperial Rome*. Londres, Arms and Armour Press, 1975.

Rothé 2001 : ROTHÉ (M.-P.) – *Le Jura 39, Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2001, 840 p.

Rouquet 2003 : ROUQUET (N.) – Les dépôts funéraires dans les tombes d'enfants à Bourges (Cher). In : Gourevitch (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.), dir. – *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine. Catalogue de l'exposition, Bourges, Muséum d'histoire naturelle, 6 novembre 2003- 28 mars 2004*. Bourges, Ville de Bourges, 2003, p. 123-124.

Rousset 1853-1858 : ROUSSET (A.) – *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent classés par département ; département du Jura*, Besançon, Imprimerie Bintot, 1853-1858, 6 vol.

Rouvier-Jeanlin 1986 : ROUVIER-JEANLIN (M.) - *Les figurines gallo-romaines en terre-cuite*. Dijon, Musée Archéologique, 1986, 167 p. et ill.

Rouvier-Jeanlin et al. 1990 : ROUVIER-JEANLIN (M.), JOLY, (M.), NOTET (J.-Cl.) - *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) Un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil : 1985-1986)*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 223 p. et ill. (Documents d'Archéologie française, 25).

Rütti 1988 : RÜTTI (B.) - *Die Gläser*, Zürich, Orell Füssli, 1988, 201 p. (Beiträge zum römischen Oberwinterthur-*Vitudurum*, 4).

Sablayrolles, Bevré 2006 : SABLAYROLLES (R.), BEVRÉ (A.) - *Le Comminges (Haute-Garonne) 31/2, Carte archéologique de la Gaule, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006, 516 p.

Salmon 1974 : SALMON (P.) - *Population et dépopulation dans l'Empire romain*. Bruxelles, Latomus, 1974, 201 p. (Collection Latomus, 137).

Sandoz 1994 : SANDOZ (G.) - Tavaux, Melenet, les Saules. In : - *Bilan scientifique de la région Franche-Comté 1993*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1994, p. 63.

Sandoz 1995 : SANDOZ (G.) - Un bâtiment sur poteaux plantés d'époque gallo-romaine à Tavaux (Jura). In : RICHARD (A.), MUNIER (C.) dir. - *Éclats d'Histoire, 25 000 ans d'héritage, 10 ans d'Archéologie en Franche-Comté*. Catalogue d'exposition. Besançon, Éditions Cêtre, 1995, 1995, p. 284-285.

Sandoz et al. 1994 : SANDOZ (G.), GANARD (V.), VISCUSI (V.) - *Le site protohistorique et gallo-romain de Tavaux (Jura), D.F.S. de sauvetage urgent 01.07.1993-15.10.1993, déviation de la Nationale 73 - Contournement de Tavaux*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1994, 72 p.

Sandoz et al. 1995 : SANDOZ (G.), MICHON (E.), WATTS (D.-J.) - *Prolongation de la piste principale de l'aérodrome de Dole-Tavaux*. Besançon, AFAN- SRA de Franche-Comté, 1995, 29 p.

Sautot 1977 : SAUTOT (M.-C.) - Une collection d'objets de bronze provenant des Bolards (Côte-d'Or). *RAE*, 28, 1977, 109-110/3-4, p. 285-349.

Scheid 1984 : SCHEID (J.) - *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rites funéraires. *Aion*, 6, 1984, p. 117-139.

Schindler 1980 : SCHINDLER (R.) - *Führer durch das Landesmuseum Trier*. Trier, Rheinischen Landesmuseums, 1980, 112 p., 351 fig.

Schleiermacher 1972 : SCHLEIERMACHER (W.) - *Cambodunum-Kempton. Eine Römerstadt im Allgäu*, Bonn, 1972, 262 p.

Schleiermacher 2000 : SCHLEIERMACHER (M.) - Römisches Pferdegeschirr aus den Kastellen Saalburg, Zugmantel und Feldberg. *Saalburg Jahrbuch*, 50, 2000, p. 167-193.

Schlörb-Vierneisel 1966 : SCHLÖRB-VIERNEISEL (B.) - *Eridanos-Nekropole. Berichte über die Grabungen 1964 und 1965 südlich der heiligen Strasse*. 1966, p. 1-135 (Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Athenische Abteilung, 81).

Schönberger 1978 : SCHÖNBERGER (H.) - *Kastell Oberstimm : die Grabungen von 1968 bis 1971*, Munich, Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege, Berlin, Mnn, 1978, 329 p., 116 pl. (Limesforschungen, 18).

Schönberger, Simon 1983 : SCHÖNBERGER (H.), SIMON (H.-G.) dir. - *Die Kastelle in Altenstadt*. Berlin, Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts, 1983, xxx p. (Limesforschungen, 22).

Schönfelder 2000 : SCHÖNFELDER (M.) - *Das Spätkeltische Wagengrab von Boé (Dép. Lot et Garonne) Studien zu wagen und wagengräbern der Jüngere Latènezeit*. Langenhagen, Thèse Philipps-Universität, 2000, 442 p. et ill.

Séguier, Delattre 2005 : SÉGUIER (J.-M.), DELATTRE (V.) - Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du V^e au III^e s. av. J.-C. In : *L'Âge du Fer en Île-de-France. Actes du XXVII^e colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 1992*. Tours et Paris, RACF, 2005, p 241-260. (*RAC*, Suppl. 26).

Sear 1988 : SEAR (D. R.) - *Roman coins*. Londres. Seaby, 1988, 1 241 p.

Seara et al. 1997 : SEARA (F.), noms des autres auteurs - *Aménagement du Carrefour de Gevry*. Besançon, AFAN-SRA de Franche-Comté, 1997, 42 p.

Seara et al. 2001 : SEARA (F.), HUMBERT (S.), LABEAUNE (R.), NOWICKI (P.), SCHNEIDER (N.), STANIASZEK (L.) et WATTS (D.) - *Choisey-Damparis. Carrefour de Gevry. Projet d'aménagement du carrefour de Gevry, étude des occupations mésolithique,*

- protohistorique et gallo-romaine*. Besançon, AFAN-SRA de Franche-Comté, 2001, 92 p. (DFS).
- Sennequier 1994** : SENNEQUIER (G.) – *Verres d'époque romaine du Musée du Prieuré*, Harfleur 1994.
- Settis 1988** : SETTIS (S.) – *La Colonna Traiana*. Turin, Einaudi, 1988, 118 p.
- Sievers 2001** : SIEVERS (S.) – Les armes d'Alésia. In : Reddé, von Schnurbein 2001, vol. 2, p. 121-241.
- Silver 1969** : SILVER (I. A.) – The Ageing of Domestic Animals. In : BROTHWELL (D. R.), HIGGS (E.) éd. – *Science in Archaeology. A Survey of Progress and Research*. Londres, Thames & Hudson, 1969, p. 283-302.
- Simonin 1994** : SIMONIN (O.) – *Rapport de prospection sur le tracé de l'Autoroute A 39*. Besançon, AFAN-SRA de Franche-Comté, 1994, 21 p.
- Simonin 1996** : SIMONIN (O.) – *Choisey (39) « À l'Ormoï », « Aux Champins » et « En Paroy » : approche de l'occupation de la plaine alluviale dans la zone de confluence Doubs-Loue*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1996, 183 p. (DFS).
- Simonin 1997 a** : SIMONIN (O.) – Poligny « Au Velours », *Rapport d'évaluation 15 juillet - 29 août 1997*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1997, 11 p., n. p.
- Simonin 1997 b** : SIMONIN (O.) – Poligny « Au Velours », *Bilan scientifique 1997*, Besançon, SRA de Franche-Comté, 1997, p. 73, 1 fig.
- Simonin 2002** : SIMONIN (O.) – *Tavaux (39). Z.I. des Charmes d'Amont, Document final d'évaluation archéologique*. Besançon, SRA de Franche-Comté. INRAP, 2002, 32 p.
- Smith, Kahila 1992** : SMITH (P.), KAHILA (G.) – Identification of infanticide in archaeological sites : A case study from the late Roman-early Byzantine periods at Ashkelon, Israël. *Journal of Archaeological Science*, 19, 1992, p. 667-675.
- Soren 1999** : SOREN (D.), SOREN (N.) – *A Roman Villa and a Late Roman Infant Cemetery. Excavation at Poggio Gramignano Lugnano in Teverina*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1999, 220 p.
- Sorlin 1991** : SORLIN (I.) – Striges et Geloudes. Histoire d'une croyance et d'une tradition. *Travaux et mémoires*, 11, 1991, p. 411-436.
- Speidel 2004** : SPEIDEL (M. P.) – *Ancient Germanic Warriors*, London and New York, Routledge, 2004, 356 p.
- Staniaszek et al. 1988** : STANIASZEK (L.), CARD (C.), CROIZAT (J.-M.) – *Rapport de prospection archéologique sur le projet du Bief de la Perrière (La Perrière-sur-Saône-Choissey)*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1988, 74 p.
- Stead, Rigby 1986** : STEAD (I. M.), RIGBY (V.) – *Baldock : the Excavation of a Roman and Pre-Roman Settlement, 1968-1972*. Londres, Society for the Promotion of Roman Studies, 1986, 225 p. (Britannia Monograph Series, 7).
- Stomma 1986** : STOMMA (L.) – *Campagnes insolites, paysannerie polonaise et mythe européens*, Lagrasse, Verdier, 1986, 356 p.
- Struck 1994** : STRUCK (M.) – Les rites funéraires ruraux en Rhétie du nord-est aux II^e et III^e siècles après J.-C. In : FERDIÈRE 1994, p. 425-432.
- Suchet 2007** : SUCHET (C.) – *Les parents et la mort des enfants en Gaule romaine*, Université de Lausanne, mémoire de licence (inédit), 2007.
- Symonds 1992** : SYMONDS (R. P.) – *Rhenish Wares. Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*. Oxford, Oxford University Committee for Archaeology, 1992, 121 p., 53 pl. (Monograph, 23).
- Talin d'Eysac et al. 1999** : TALIN D'EYSAC (xx), BECQ (xx), CHAMBON (xx) – *Orléans (Loiret), rue du Brésil*. Orléans, SRA Centre, 1999, 125 p. (DFS).
- Tassinari 1975** : TASSINARI (S.) – *La vaisselle de bronze romaine et provinciale au musée des Antiquités nationales*. Paris, CNRS, 1975, 84 p., XL pl. (Suppl. à Gallia, 29).
- Ulbert 1959** : ULBERT (G.) – *Die römischen Donau-Kastelle Aislingen und Burghöfe*. Berlin, 1959, 111 p., 77 pl. (*Limesforschungen*, 1).
- Ulbert 1984** : ULBERT (G.) – *Caceres El Viejo, Ein spätrepublikanisches Legionslager in Spanisch-Extremadura*. Mayence, Philipp von Zabern, 1984, 336 p. (Madriider Beiträge, 11).
- Unz 1972** : UNZ (C.) – Römische Militärfunde aus Baden-Aquae Helveticae. *Pro Vindonissa*, 1971, Brugg, 1972, p. 41-58.
- Unz 1974** : UNZ (C.) – Römische Funde aus Windisch in ehemaligen Kantonalen Antiquarium Aarau.

Pro Vindonissa, 1973, Brugg, 1974, p. 11-42.

Unz, Deschler-Erb 1997 : UNZ (C.), DESCHLER-ERB (E.) – *Katalog der Militaria aus Vindonissa, Militärische Funde, Pferdegeschirr und Jochteile bis 1976*. Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa, 1997, 96 p., 86 pl. (*Ver. Ges. Pro Vindonissa*, 14).

Urban 2006 : URBAN (O.) – Ausgewählte latènezeitliche Eisendepotfunde aus Österreich. In : BATAILLE, GUILLAUMET 2006, p. 83-99.

Vanden Berghe, 1996 : VANDEN BERGHE (L.) – Some military equipment of the first three centuries AD in Belgian museums. *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 7, 1996, p. 59-93.

Van Gennep 1909 : VAN GENNEP (A.) – *Les Rites de passage*. Paris, Dunod, 1909, 356 p.

Vaxelaire 1998 : VAXELAIRE (L.) – *L'occupation gallo-romaine du Finage dolois. Fouilles récentes 1993-1998*. Mémoire de DESS, Université de Bourgogne, Dijon, 1998, 125 p.

Vaxelaire, Labaune 1996 : VAXELAIRE (L.), LABAUNE (R.) – Choisey « Parthey ». In : *Bilan scientifique de la région Franche-Comté 1995*. Besançon, SRA de Franche-Comté –, 1996, p. 86-88.

Vaxelaire, Watts 1997 : VAXELAIRE (L.), WATTS (D.-J.) – Données récentes sur les parcellaires du Finage. In : CHOUQUER (G.) dir. – *Les formes du paysage. Tome II - Archéologie des parcellaires. Actes du colloque d'Orléans (mars 1996)*. Paris, Errance, 1997, p. 9-11.

Velay 1989 : VELAY (Ph.) dir. – *Les Bronzes antiques de Paris, Collections du Musée Carnavalet*. Paris, Paris-Musées, 1989, 512 p. et ill.

Venedikov 1960 - VENEDIKOV (I.) - *Trakijskata Kolenitza*. Sofia, Bulgarska akademiia na naukite, Archeologiceski institut, 1960, 251 p. dont 100 pl., résumé en français : *Le char thrace*, p. 243-247.

Vernhet 1986 : VERNHET (A.) – Centre de production de Millau, atelier de la Graufesenque. In : BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.) dir. – *La terre sigillée gallo-romaine, lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*. Paris, MSH, 1986, p. 96-103 (Documents d'Archéologie Française, 6).

Vernhet, Passelac 1993 : VERNHET (A.), PASSELAC (M.) - Céramique sigillée sud gauloise. *Lattara* 6, 1993, p. 569-580.

Vertet 1974 : VERTET (H.) – Pauvres potiers, pauvre misère, *Les Dossiers de l'Archéologie*, 6 : 85-89.

Vertet 1991 : VERTET (H.) – Observations sur la sociologie et l'économie des ateliers de potiers gallo-romains du centre de la Gaule. In : RIVET (L.) éd. – *Productions et importations dans la Région Poitou-Charentes, méthodologie : la chronologie en céramologie, actualité des recherches céramiques en Gaule, Actes du congrès de Cognac, 8-11 Mai 1991*. Marseille, SFECAG, 1991, p. 185-191.

Vertet, Bet 1980 : VERTET (H.), BET (Ph.) – Une tombe d'enfant sous tuiles du second siècle à Lezoux. In : VERTET (H.), BET (Ph.). – *Recherches sur les ateliers de potiers gallo-romains de la Gaule Centrale*, p. 89-104. (*Revue archéologique Sites, Hors-série* 6).

Vicente et al. 1999 : VICENTE (J. D.), PILAR PUNTER (M.), EZQUERRA (B.) – La catapulta tardo-republicana y otro equipamiento militar de « La Caridad » (Camineal, Teruel). In : FEUGÈRE (M.) dir. – *L'équipement militaire et l'armement de la République (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.) 1997 (1999)*, p. 167-199 (*Journal of Roman Military Equipment Studies*, 8).

Visy 1993 : VISY (Z.) – Wagen und Wagenteile. In : KÜNZL 1993, vol. 2, p. 257-327.

Vitelli 1993 : VITELLI (K. D.) – *Franchthi Neolithic Pottery I, Excavations at Franchthi Cave, Greece*. Bloomington, Indiana University Press, 1993, 455 p.

Vives 1997 : VIVES, E. (1997) – Les rituels funéraires dans la culture ibérique. *Dossiers d'archéologie*, 228, p. 84-85.

Voïrol 2000 : VOÏROL (A.) – États d'armes. Les *militaria* d'Avenches/Aventicum. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 42, 2000, p. 7-92.

Völling 1990 : VÖLLING (Th.) – Funditores im Römischen Heer. *Saalburg Jachbuch*, 45, Mayence, Philipp von Zabern, 1990, p. 24-58.

Walker et al. 1988 : WALKER (P. L.), JOHNSON (J. R.), LAMBERT (P. M.) – Age and sex in the preservation of human skeletal remains. *American Journal of Physical Anthropology*, 76, 1988, p. 183-188.

Walter 1974 : WALTER (H.) – *La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté*, Paris, Les Belles Lettres, 1974, 184 p., LVI pl. (ALUB, 156, *Archéologie*, 25).

Watts 1989 : WATTS (J.-D.) – Infant burials and Romano-British christianity. *The Archaeological Journal*, 146, p. 372-383.

Watts 1996 : WATTS (D.) – Saint-Aubin, le Pré de Bresse. In : – *Bilan scientifique de la région Franche-Comté 1995*, Direction régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, 1996, p. 106-108.

Watts, Leng 1995 : WATTS (D.), LENG (S.) – *Rapport de prospections (06.04.1995 – 17.04.1995) : prospections sur la commune de Parcey (39)*. Besançon, SRA de Franche-Comté, 1995, 19 p.

Webster 1982 : WEBSTER (G.) – Gazetter of military objects from Cirencester. In : - WACHER (J. S.), Mc WHIRR (A. D.) dir. – *Early Roman Occupation at Cirencester*. Cirencester, Cirencester Excavation Committee Corinium Museum, 1982, p. 109-117 (Cirencester Excavations, I).

Wolf 1988-2000 : WOLF (J.-J.) – *Sierentz, Sandgrube-Landstrasse (Haut-Rhin) : anthropologie, sépultures périnatales*. Strasbourg, SRA d'Alsace, 230 p. (Rapport de Fouilles).

Wuilleumier 1952 : WUILLEUMIER (P.) - Informations Antiquités historiques, XV^e circonscription, 1950. *Gallia* VIII, 1952, p. 146-153.

Zienkiewicz 1986 : ZIENKIEWICZ (J.-D.) – The Engraved Gemstones. In : ZIENKIEWICZ (J.-D.) – *The Legionary Fortress Baths at Caerleon. II. The Finds*. Gloucester, Alan Sutton, 1986, p. 117-141.
